THÈSE

Pour l'obtention du grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS
UFR de sciences humaines et arts
Migrations internationales, espaces et sociétés (Poitiers)
(Diplôme National - Arrêté du 25 mai 2016)

École doctorale : Sciences de la Société, Territoires, Sciences Économiques et de Gestion (Limoges)
Secteur de recherche : Géographie

Présentée par :
Abêt Mongbet

Mobilités, dynamiques frontalières et intégration sous-régionale en zone CEMAC :

le cas des commerçants de Kyé-Ossi

Directeur(s) de Thèse :
Pierre Kamdem, Cédric Audebert

Soutenue le 07 mai 2019 devant le jury

Jury :

Président	**Jean-Louis Yengué**	Professeur - université de Poitiers
Rapporteur	**Abdoul Hameth Ba**	Maître de conférences HDR - université d'Evry
Rapporteur	**Sara Aurore Ngo Balepa**	Professeur - université de Douala (Cameroun)
Membre	**Pierre Kamdem**	Professeur - université de Poitiers
Membre	**Cédric Audebert**	Directeur de recherche CNRS - université des Antilles
Membre	**Véronique Lassailly-Jacob**	Professeur honoraire - université de Poitiers

Pour citer cette thèse :
Abêt Mongbet. *Mobilités, dynamiques frontalières et intégration sous-régionale en zone CEMAC : le cas des commerçants de Kyé-Ossi* [En ligne]. Thèse Géographie. Poitiers : Université de Poitiers, 2019. Disponible sur Internet <http://theses.univ-poitiers.fr>

Ecole Doctorale 613 – SSTSEG
Sciences de la Société, Territoires,
Sciences Economiques et de Gestion

Mobilités, dynamiques frontalières et intégration sous-régionale en zone CEMAC : le cas des commerçants de Kyé-Ossi

Thèse pour l'obtention du Doctorat de Géographie

Soutenue le 07 mai 2019

Par

Abêt MONGBET

Sous la direction de

Pierre KAMDEM, Professeur des Universités, MIGRINTER, Université de Poitiers

Cédric AUDEBERT, Directeur de Recherches, CNRS, Université des Antilles

Membres du jury :

Abdoul Hameth BA, Maître de Conférences (HDR), Université d'Evry : Rapporteur

Véronique LASSAILLY-JACOB, Professeure honoraire, Université de Poitiers : Examinatrice

Aurore Sara NGO BALEPA, Professeure, Université de Douala : Rapporteure

Jean-Louis YENGUE, Professeur, RURALITES, Université de Poitiers : Examinateur

Pierre KAMDEM, Professeur, MIGRINTER, Université de Poitiers : Directeur de thèse

Cédric AUDEBERT, Directeur de Recherches, CNRS, Université des Antilles : Codirecteur de thèse.

SOMMAIRE

SOMMAIRE **1**
REMERCIEMENTS **2**
ENGAGEMENT **3**
RESUME **4**
ABSTRACT **5**

Chapitre 0 : INTRODUCTION GENERALE **6**

PREMIERE PARTIE : LE SYSTEME MIGRATOIRE ENTRE LOGIQUES FRONTALIERES ET INTEGRATION SOUS-REGIONALE **48**
Chapitre 1 : LE SYSTEME MIGRATOIRE DU GOLFE DE GUINEE ET DU CAMEROUN **58**
Chapitre 2 : SIGNIFICATIONS ET ENJEUX DE LA TRIPLE FRONTIERE **98**
Chapitre 3 : L'INTEGRATION SOUS-REGIONALE EN ZONE CEMAC **138**

PARTIE II : PEUPLEMENT, MIGRATIONS, ET ESPACE A KYE-OSSI **178**
Chapitre 4 : PEUPLEMENT ET PRATIQUES ECONOMIQUES A KYE-OSSI. **180**
Chapitre 5 : MIGRATIONS ET DYNAMIQUE SOCIOSPATIALE A KYE-OSSI **209**
Chapitre 6 : KYE-OSSI ET LES MOBILITES TRANSFRONTALIERES **254**

PARTIE III : ESPACE ET INTEGRATION SOUS-REGIONALE: FRONTIERE, DYNAMIQUES MARCHANDES ET CITOYENNES AUTOUR DE KYE-OSSI **287**
Chapitre 7 : DYNAMIQUES FAMILIALES ET RESEAUX DE MOBILITES MARCHANDES AUTOUR DE KYE-OSSI **290**
Chapitre 8: L'EXPERIENCE MIGRATOIRE AU-DELA DE LA FRONTIERE: VERS UNE CITOYENNETE ET UNE INTEGRATION SOUS-REGIONALES ? **324**

CONCLUSION GENERALE **353**

ANNEXES **364**
BIBLIOGRAPHIE **386**
LISTE DES DOCUMENTS **421**
SIGLES **426**
TABLE DES MATIERES **429**

REMERCIEMENTS

Au Professeur KAMDEM Pierre qui m'a ouvert l'esprit sur la perspective de recherche doctorale depuis la lecture critique de mon mémoire, et qui a conduit sans relâche mes efforts durant cette thèse.

A Monsieur Cédric AUDEBERT dont les efforts scientifiques et académiques à MIGRINTER furent une des pierres angulaires pour parvenir à ce travail.

A Madame Adélina MIRANDA pour ses efforts d'accompagnement à la Direction de MIGRINTER.

A l'université de Poitiers, aux Encadreurs et Doctorants de MIGRINTER pour le climat propice à l'esprit de recherche dont j'ai bénéficié.

Aux Professeurs MIMCHE Honoré, NGO BALEPA Sara Aurore, MOUPOU Moïse, Docteurs TEKE Johnson et EYEBIYI Elieth du Programme MIGDEVRI, à Monsieur MOULAY VESSAH Idrissou, qui n'ont jamais cessé de m'encourager dans la recherche.

Au Docteur Christian WALI WALI pour sa collaboration durant ce travail.

A tous les services institutionnels et les travailleurs à la frontière qui m'ont apporté certaines données, particulièrement à Monsieur le Commissaire, Madame ATANGANA, Monsieur Théophile DOMGA, tous du commissariat Emi-immigration à Kyé-Ossi.

A Madame le Directeur Général du BUCREP et tout son personnel, ainsi que celui du MINEPAT, qui m'ont accordé certaines facilités d'ordre matériel et immatériel.

A mon cousin PEYONA Iliassou et à ma cousine Madame PEYONNA née NGOUMOUN Mariama pour leur assistance matérielle lors de mes études de terrain.

A mes amis BILO'O M. Suzanne, BELIBI ENAMA Patrick, EVINDI EVINA H., TCHOKOUAGUEU F. A., MANITCHOKO Liliane, NJIMBAM Abdallah, NJOYA A. Aziz, SAMBA CHAHID Samirat, YAOUBA Astadjam, pour leurs lectures critiques de mes travaux.

A ma douce épouse MBOUOSSIE MOULIOM Soumaya qui à travers sa tendresse et ses multiples aides a su maintenir mon enthousiasme durant ce périlleux travail doctoral.

A toute la famille NJAP Zénabou pour le soutien fraternel et matériel qu'elle m'accorde en permanence.

A Madame MEFIRE Rahim pour avoir saisi certaines de mes données et Monsieur MEFIRE Idriss pour son soutien moral.

A Monsieur NFIFEN Ousseni pour son soutien financier durant mon parcours académique.

A tous les migrants de Bitam, d'Ebebiyin, de Kyé-Ossi, qui m'ont accordé la faveur de répondre à mes questions, me permettant de mener à son terme ce travail doctoral.

ENGAGEMENT

Le contenu de ce travail qui s'inscrit dans un cadre scientifique engage son auteur.

RESUME

La libre circulation en zone CEMAC est un long processus en Afrique centrale qui date de cinq décennies. Les pays membres de cette organisation sont toujours en tractation et font face à d'interminables signatures et accords y afférents. Son manque d'effectivité empêche les citoyens tels les Camerounais de migrer dans la sous-région, en l'occurrence vers le Gabon et la Guinée Equatoriale, très réticents à l'ouverture de leurs frontières aux ressortissants de la CEMAC. Ceux-ci justifient leur posture par une situation socioéconomique qu'ils entendent préserver. Le contexte limitatif rend pertinent le développement de stratégies de mobilité pour les acteurs migrants concernés. Des politiques migratoires contraignantes amènent ainsi les migrants venant du Cameroun à concentrer leur présence à la frontière commune à ces trois pays : Kyé-Ossi. Au fil du temps, cette localité de halte prolongée des migrants a connu une expansion spatiale rythmée par une croissance démographique issue principalement de la migration intérieure ; ce phénomène soutenu par le commerce développe et anime la coopération transfrontalière dans cette partie du monde. Du processus d'intégration fortement ralenti, on assiste ainsi à une dynamique frontalière grâce à l'anthropisation des migrants et aux actions étatiques de territorialisation qui accroissent davantage les mouvements humains vers cette frontière. A partir de Kyé-Ossi vont se développer de nouvelles expériences de migration et de mobilité. Grace à la dynamique familiale et de réseaux créée autour de la frontière, Kyé-Ossi devient une nouvelle base pour des mobilités internationales variées : courtes et longues durées vers le Gabon ou la Guinée Equatoriale, réseau pour l'immigration, zone de transit de longue durée pour une immigration ultérieure, réseau de passage et de chaine d'acteurs marchands pour d'autres camerounais à l'intérieur de ces pays. Les trois frontières se retrouvent ainsi habitées par les camerounais, lieux de vie où on observe une différenciation dans leur expression de citoyenneté en tant que Camerounais et ressortissants de la sous-région CEMAC.

La démarche adoptée pour mener cette recherche mobilise un corpus méthodologique s'appuyant sur un travail de terrain initié depuis 2014. Il intègre à la fois des observations directes en contexte d'immersion, des administrations de questionnaires et entretiens auprès de cibles diverses. S'y ajoute un travail d'exploitation de supports écrits tels que les documents scientifiques, administratifs et médiatiques, ainsi que des images satellitaires. Les matériaux obtenus permettent d'interroger et d'apprécier les liens mobilités – dynamique sociospatiale dans un cadre pluri-frontalier – intégration sous-régionale. Elle vérifie l'hypothèse d'ouverture des frontières aux mobilités internationales du fait de la continuité territoriale produite par la dynamique frontalière et mobilitaire.

Mots clés : Kyé-Ossi, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, CEMAC, migration, mobilités, dynamique sociospatiale frontalière, intégration sous-régionale.

ABSTRACT

Free movement of people in the CEMAC zone has been a long process in the Central Africa sub-region for the last five decades. The member States of that organization are still negotiating, then facing endless agreements about free movement. Its lack of effectiveness hinders sub-regional citizens like Cameroonians to migrate within the sub-region, especially to Gabon and Equatorial Guinea. These countries are very reluctant to open their borders to CEMAC nationals, because of their higher socio-economic situation they are protecting. That obstacle induces actors to develop their own mobility strategies. In fact, rejection at the border causes Cameroonian migrants to settle in Kyé-Ossi, a Cameroonian town that borders those two countries. Over time, that settlement gradually led to spatial expansion enhanced by the demographic growth resulting mainly from internal migrations; this phenomenon poked up by trade expands and enlivens border cooperation in that region. With a stagnant integration process, we thus witness a frontier transformation through anthropization by migrants and territorialization of state, actions which further increase human movements to that border. So from Kyé-Ossi will be formed the new migratory and mobility lives. Due to the family and network dynamics created around the border, Kyé-Ossi thereby becomes a new turning point for different international mobilities: short and long journeys towards Gabon or Equatorial Guinea, network for immigration, long-term transit zone for a subsequent immigration in both countries, network of passing and actors system of trade for other Cameroonians inside these countries. Then the three border fronts tamed or inhabited by Cameroonians, living places where they undergo differentiation in their citizenship as Cameroonians and nationals of the CEMAC sub-region.

The methodology adopted to carry out this research includes a corpus based on fieldwork conducted since 2014. Data-gathering integrates direct observations in ethnographic context, sample survey and interviews with various target informants. Has been added to the previous methods exploitation of written materials such as literary, administrative and media documents, as well as satellite images. The collected data allows us to question and appreciate the links among mobility - socio-spatial dynamics in a multi-frontier context – sub-regional integration. This aims to verify the hypothesis of border openness to international mobility due to land continuity resulting from the border and migratory dynamics.

Keywords: Kyé-Ossi, Cameroon, Equatorial Guinea, Gabon, CEMAC, Migration, mobility, sociospatial border dynamic, sub-regional integration.

INTRODUCTION GENERALE

Introduction

L'analyse de la spatialisation de diverses formes de mobilité est éclairante pour comprendre comment la zone transfrontalière au carrefour du Cameroun, du Gabon, et de la Guinée Equatoriale s'est transformée au cours de l'époque contemporaine, la mobilité pouvant être considérée à l'instar de ces « *phénomènes qui concourent à modifier significations, pratiques et fonctions des limites politiques* » (Amilhat-Szary, 2015 : 7). En Afrique centrale, le Cameroun, pôle économique (Banque Mondiale, 2014) relativement stable avant 2014, a constitué un espace d'attraction migratoire régionale, à l'exception des Equato-Guinéens et des Gabonais qui n'ont pas immigré au Cameroun. Les frontières toujours hermétiques de leurs pays sont en déphasage avec les textes de la sous-région dont le plus récent date d'un an. Malgré la résolution prise dans le communiqué final de la douzième session ordinaire de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) à Libreville, le 6 mai 2015, proclamant la libre circulation des biens et des personnes, les frontières restent bien réelles. Cette réalité accule les migrants venant du Cameroun à un transit plus ou moins long dans la localité transfrontalière de Kyé-Ossi, avec le regard et l'esprit au Gabon et en Guinée. Elle a longtemps été une destination finale pour bon nombre de migrants qui s'y sont intégrés de diverses manières (Njoya, 2008) en participant à certaines transformations sociospatiales (Mongbet, 2015a). Ce dernier aspect relatif au migrant a été développé dans mon mémoire de Master. Cette précédente étude a constitué un travail préliminaire à la présente recherche, dont l'aire géographique observée est plus vaste de même que la thématique.

La littérature sur les migrations, riche sur le plan théorique, est fondée sur « *la conceptualisation d'un système de migration comme un ensemble de pays liés par des échanges migratoires dont la dynamique est largement façonnée par le fonctionnement de différents réseaux unissant les acteurs de la migration à différents niveaux d'agrégation* » (Ambroseti et Tattolo, 2008). Puisque la migration crée un « espace unifié » englobant à la fois l'aire d'origine et l'aire de destination, il faut prendre en considération le système dans son ensemble pour comprendre la migration, ses causes et ses conséquences. La théorie des *Pull and push factors* de Everett Lee (1966) peut expliquer en partie l'attractivité migratoire de Kyé-Ossi par la proximité de pays voisins offrant de meilleurs revenus (cf. mémoire de master et article de

Loungou, 2010). Cette attraction vers le Gabon est un choix prémédité contrairement aux réfugiés congolais qui y sont venus par migration forcée (Wali Wali, 2010)

Les analyses en termes de politique migratoire montrent que les pays qui connaissent des déficits démographiques peuvent être conduits à mettre en place des politiques migratoires favorables à l'immigration (Wihtol de Wenden, 2014). Les besoins de main-d'œuvre qualifiée liés aux transformations de l'économie comme en Amérique du Nord et en Europe occidentale expliquent le *brain drain* (Das M.S, 1971). Ainsi, 42% (OIM, 2009) des Camerounais exerçant au sein des pays de l'OCDE ont un niveau supérieur ou égal au Master. Dans une récente publication, Mimche (Mimche et Kamdem, 2016 :14-20) caractérise la « *mise en contexte de l'émigration internationale au Cameroun* » par quatre facteurs : la crise des années 1980 ayant désœuvré les nouvelles générations, la politique anti-migratoire des pays d'accueil traditionnels du Nord, le processus de trans-nationalisation qui complexifie le schéma migratoire, la croissance des flux des biens et d'informations avec l'universalisation des droits de migrer. Ce contexte diversifie les destinations des migrants du Cameroun. Mais véritablement, les études sur l'immigration camerounaise ailleurs se sont rarement intéressées aux cas gabonais et guinéens. Elles se sont plus orientées vers la France, ancienne métropole, en mettant en exergue les stratégies, les modèles ou schéma d'immigration et d'intégration, ainsi que leurs inscriptions géographiques (Kamdem, 2007 ; Deli Tize, 2011 ; Kamdem et Mimche, 2016). Néanmoins, les circulations transfrontalières de proximité sont importantes dans les espaces de peuples partageant un héritage historique et culturel commun mais séparés par les frontières des nouveaux Etats; c'est ce que Mbembe (1999) qualifie d'intégration « par le bas ». Cet aspect déjà abordé par Bennafla (1999, 2002a, 2002b, 2002c, 2014) aux frontières du Sud Cameroun consolide les prémices d'une analyse que vise entre autres ce projet de thèse.

Pour Bennafla (1999), le commerce transfrontalier est une forme de contestation des frontières coloniales africaines héritées des indépendances. Ces échanges amenuisent l'Etat d'une part, mais le consolident d'autre part dans son rôle de régulateur à travers les mesures prises pour les citoyens. Dans sa thèse (2002), elle justifie la forte mobilité frontalière par le rapprochement culturel et social entre les communautés humaines séparées par les frontières. Toutefois, la recrudescence des migrations camerounaises vers Kyé-Ossi au milieu des années 2000 grâce à la construction du pont et au bitumage de la route nationale reliant la frontière à l'hinterland, est liée aux migrations transfrontalières vers la Guinée Equatoriale. Les crises politiques récentes des pays voisins du Cameroun (Boko Haram au Nigéria, guerre civile en RCA) mais aussi dans le Nord du Cameroun lui-même nécessitent une actualisation de la recherche sur les incidences migratoires de ces événements, et sur les mutations sociales et spatiales engendrées dans les zones frontalières du pays.

Intérêt et Justification de l'étude

Si l'immigration des Camerounais a fait l'objet d'études dans divers pays, le cas de la mobilité transfrontalière avec la Guinée Equatoriale et le Gabon reste mal connu. Or, en tant que pays hispanophone connu pour sa problématique migratoire et ses expulsions régulières d'étrangers, une étude de terrain dans cette petite nation apporterait quelques lumières à la lecture des migrations. Si aujourd'hui les migrations sont de plus en plus perçues « *comme un processus continu qui établit des circuits, des réseaux, des voies de communications, et de rétroactions interpersonnelles et sur une interdépendance systémique dans une économie mondialisée* » (Simmons, 1987 in Piché, 2013 :62), s'intéresser aux réalités spécifiques de chaque contexte spatial se révèle utile pour améliorer les connaissances sur les migrations. On peut ainsi s'interroger sur les particularités que vivent ces acteurs de la mobilité de diverses nationalités autour de la triple frontière (Cameroun-Gabon-Guinée). Enfin, l'apport d'une thèse réside non seulement dans ses résultats, mais aussi dans les questionnements que soulèvent ces résultats. Que traduisent les singularités de ces schémas migratoires? Quelles perspectives ouvre une telle étude par rapport aux études antérieures ou en comparaison à d'autres études sur d'autres zones frontalières? Quels effets cette mobilité peut avoir sur le processus d'intégration en cours dans la sous-région ? Ces interrogations fondent mes motivations scientifiques pour cette recherche.

En outre, la libre circulation ne semble pas être à l'ordre du jour en zone CEMAC malgré les divers traités signés. Faire une recherche sur cet aspect en s'intéressant de près aux acteurs de la scène « migration-frontière-intégration sous-régionale » - sur un espace dont les frontières les plus contrôlées sont équato-guinéennes et gabonaises - pourrait mettre en lumière les contraintes qu'imposent la Guinée Equatoriale et le Gabon à la migration, dans un contexte où chaque Etat est jaloux de ses frontières, et dans une ère où le monde vit un paradoxe entre « *un effacement et un durcissement spontanés des frontières* » (Chavarochette et al, 2015 : 15). Dans le contexte d'intégration sous-régionale en cours, il y a là un paradoxe que les perceptions des acteurs, étatiques comme migrants, peuvent révéler en offrant des éléments de réponse sur les politiques à mettre en place. Cette raison s'inscrit dans la logique du colloque des 30 ans de MIGRINTER « *Penser les migrations pour repenser la société »* de juin 2016, qui appelait à un « *dialogue entre monde académique et acteurs socio-culturels, politiques et économiques…* »[1].

[1] Discours d'ouverture du colloque marquant le trentenaire de MIGRINTER par son Directeur (Cédric Audebert), dont le thème était *Penser les migrations pour repenser la société ;* 21/24 juin 2016 à Poitiers.

Enfin, cette recherche se veut une aide à la planification au développement pour l'Etat camerounais, dans l'optique de mieux gérer certaines réalités de cette zone géopolitique sensible. En effet, nos résultats visent à permettre de mieux gérer les déplacements de populations dans la traversée de la frontière entre le Gabon et la Guinée équatoriale, et une planification adéquate à la gestion de l'espace (foncier, urbanisation, environnement). L'enjeu est de mieux comprendre et maîtriser les mutations frontalières et leurs évolutions, lesquelles contribueront à l'élaboration d'une bonne politique d'aménagement des frontières, l'une des prérogatives du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) où je suis employé comme Cadre d'administration. Dans la même perspective et conformément au Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), document de référence pour l'Emergence du Cameroun, le pays a besoin de données sur lesquelles s'appuyer pour renforcer ses capacités de gestion de l'espace. Pour cela, le troisième chapitre du DSCE consacré aux stratégies de la croissance en matière de coopération (Page 79) mentionne : « *Le premier challenge est la conquête de l'espace CEMAC (36 millions d'habitants) en veillant à tirer le maximum des avantages des dispositions des traités en matière de libre circulation des hommes et des biens* ». Les stratégies et perceptions des migrants-acteurs « rationnels » observées à l'échelle des individus (Chapell et Skirindarajah, 2007), mais dans le cadre de collectifs (articulation des niveaux *micro* et *méso*-social) donnent à voir des logiques sociales de négociation, voire de contournement des contraintes structurelles au projet de migration (logiques d'Etat entre autres) ; « *see migration as a way of life-making »* comme le précise Prothmann (2015 :75).

Explorer, expliquer et analyser les contours de l'évolution de la triple frontière à Kyé-ossi en rapport avec les mobilités invitent à une combinaison méthodologique qui constitue un autre objet d'intérêt de cette recherche. C'est dans ce cadre que ces travaux de thèse se consolident dans le nouveau contexte du Licence-Master-Doctorat (LMD) en vigueur au Cameroun, où la prescription des universités est celle de la Recherche-Développement.

Contexte scientifique

Vu la complexité du phénomène migratoire, plusieurs éléments permettent d'appréhender la variation du phénomène, à travers sa dynamique sociospatiale, ses fondements explicatifs comme ses effets sur les collectifs et les sociétés concernées.

Rendre compte des migrations. La complexité d'un sujet d'étude géographique

Le phénomène migratoire est en expansion, comme le montrent les observations des mobilités internes comme internationales, et prend des formes et des orientations variées (Mimche et Kamdem, 2016). Cette intensification des mouvements stimule une autre idée : celle de l'évolution de la nature des mobiles des migrations. La question qui se pose ici est alors celle de la dynamique explicative de ces mouvements dans le temps.

Dans les travaux récents de Piché (2013) consacrés aux théories des migrations, l'auteur mentionne deux modèles causals des migrations et quatre angles de vue. Nous reprenons ci-après cet angle d'approche.

Les modèles linéaires

D'après ce modèle, les migrations possèdent des causes immédiates qui stimulent la mobilité des individus. D'après Piché (2013 :73), « *Elles partent du principe que la migration est causée par certaines forces sociales, économiques, politiques et écologiques (ou plusieurs d'entre elles à la fois) qui précèdent clairement le mouvement de la population dans une séquence temporelle cause-effet* ». Ces approches ne distinguent pas les types de déplacement et incluent dans un même mouvement les migrants forcés et volontaires (Lassailly-Jacob, 1999: 29-34), les migrants environnementaux et notamment climatiques (Kaenzig et Piguet, 2011 ; Beine et Parsons, 2013), les réfugiés politiques, ou autres réfugiés fuyant les tensions religieuses, économiques (Lacroix, 2016), selon une approche linéaire où l'événement causal implique directement le déplacement. Pour une description scientifique suivant les principes mathématiques, les équations linéaires portent les formes $Y = a_0x + a_1x_+ a_2x_+ a_3 x + a_4x + a_kx + b_0$ où les a_i sont les coefficients et Y l'image. Y représente à cet effet le nombre de migrants et les a_i se réfèrent aux différentes causes drainant les individus x. On peut encore aller plus loin en décomposant les x en couches sociales en mouvement ou catégories d'individus qui migrent, et de même on aura les coefficients b ou c supplémentaires y afférents pour obtenir le modèle linéaire suivant:

$$Y = (a_0 + a_1x + a_2x_+ a_3x + a_4x + a_kx) + (b_0 + b_1x + b_2x + b_3x + b_4x + b_kx)\ldots$$

Les modèles récursifs et systémiques

Les approches qualifiées de récursives se basent sur un nombre de facteurs plus ou moins élevés et répétés pour justifier la migration en soutenant l'interdépendance (cause et conséquence) des schémas migratoires en lien avec les forces économiques, sociales, politiques,

écologiques, de même que plusieurs d'entre elles à la fois. Par conséquent, les schémas spécifiques de migration ou de mobilité sont déterminés par le fonctionnement du système et réciproquement le système dans son évolution temporelle repose en partie sur l'action de ces schémas migratoires. Deux autres modèles sont liés à celui-ci : le bicéphalisme de croissance économique entre le milieu rural et le milieu urbain ou *« modèle bi-sectoriel* » (Piché, 2013 ; Watang, 2014), et le *modèle d'articulation des modes de production d'inspiration néo-marxiste* où les migrations sont dues aux différentiels de dynamisme et d'opportunités économiques selon l'activité (industrie, transport, agriculture…) et le lieu (urbain/rural), qui permettent au migrant d'améliorer durablement la vie de sa famille.

S'agissant des approches, Piché (2013) en distingue quatre :

- Les approches micro-structurelles centrées sur l'individu ;
- Les approches macro-structurelles orientées par la superstructure et l'infrastructure selon DI MEO et Buléon **(**2005) ;
- L'approche par réseau où le cadre notamment familial joue un rôle important ;
- L'approche par le genre articulée sur la différenciation biologique et les rôles et fonctionnalités y afférentes.

Le géographe est au centre de cette réflexion. Que ce soit l'individu, la famille, les superstructures et les infrastructures, chacun de ces éléments focaux a une dimension spatiale dans sa combinaison pouvant faire l'objet d'une analyse géographique ; car les géographes Charvet et Vignon (2011 :16) pensent que « *rien ne vaut le contact direct avec le terrain et que l'œil exercé peut y saisir des faits qui ne sont pas représentés sur la carte, ni inscrit dans le livre* ». Pour apprécier la dynamique causale des migrations, trois niveaux sont jugés pertinents : micro, méso et macro.

Les approches micro-structurelles

Les approches micro-structurelles sont des approches fondées sur la micro-économie de la migration. Elles ont leur genèse dans les travaux de Sjaastad en1962, selon lui cité par Sall (2008 : 37) :

> *La migration « est un investissement dont le migrant espère retirer des bénéfices suffisants pour compenser les coûts de son déplacement ». La décision de migrer tiendrait d'un arbitrage entre les bénéfices escomptés et les investissements à faire. Selon la théorie microéconomique de la migration, l'individu désirant migrer va prendre une décision rationnelle en comparant les conditions de travail sur les*

marchés locaux du travail, les dotations en biens publics locaux tout en tenant compte des coûts qu'induirait une telle migration.

Dans la même veine, Todaro (1969) parle du « modèle de l'actualisation des bénéfices » basé sur trois postulats :

- Toute personne est rationnelle;
- Toute personne cherche à maximiser son plaisir, d'où la prise en compte de l'utilité de tout acte qu'il entreprend ;
- Les choix des actes sont strictement individuels.

Il aboutit à la conclusion selon laquelle les migrants sont motivés par l'espoir d'une meilleure rémunération dans le lieu d'accueil.

Lacroix (2016 :39-41) explique comme Bredeloup (2008) que « *les motivations sont une composante de toute migration dite volontaire* ». Le précise-t-il, cette migration contribue au « décrochage du parcours de vie » dans la dynamique démographique (divorce, mariage, perte d'un parent) ou professionnelle (accès à l'emploi, quête de la catégorie ou qualité professionnelle, retraite), estudiantine pour les mobilités internationales qui préoccupent Terrier (2009). L'envie de découvrir le monde pour les touristes majeurs ou les aventuriers avec Bredeloup (2008), la recherche des moindres coûts de vie (Tchokouageu, 2016), entrent aussi dans ce faisceau analytique micro de *lifestyle migration* (migration d'agrément) ou *mobility as a way of « life-making »* (Prothmann, 2015 :69). D'autres faits tiennent plutôt du modèle récursif.

Analysant la cause de pauvreté, Tamo (2011) montre que les transferts internationaux des émigrés (fonds souverains) permettent aux ménages bénéficiaires une hausse de 31,7 % en moyenne des dépenses par tête malgré le fait que cela profite davantage aux ménages non pauvres qu'aux pauvres. Pour Magne (2014), les ménages camerounais possédant au moins un migrant international de retour ont moins de 46% de risque d'être pauvres que ceux qui n'en ont pas. Les recherches canadiennes et américaines révèlent globalement un phénomène d'alignement progressif des revenus moyens des immigrants sur celui des natifs (Grenier et Gunderson, 1995 ; Hum et Simpson, 2002). D'après Massey (2013) et Piché (2013) dans le modèle récursif, les immigrants connaissent les différenciations (par rapport aux natifs) dans le temps de leurs revenus, avec un processus d'ajustement au nouvel environnement leur permettant de mieux rentabiliser leurs aptitudes et leurs qualifications. Au Sénégal, l'Agence Française de Développement (2010) de même que Dien (2008) montrent que l'émigration des Sénégalais réduit la pauvreté des ménages par les transferts des fonds. Gonin et Kotlok (2009 :4) expliquent que l'acte migratoire

« permet l'émancipation des plus jeunes, ceux-là même qui dans leurs villages, parce qu'ils sont jeunes et pour certains d'entre eux castés ou descendants de dépendants, ne participaient pas à la gestion de la cité. Ces initiatives migrantes sont d'abord l'affirmation d'une existence.»

Force est de constater comme Piché (2013 : 20) que « *si l'analyse repose sur l'individu, les facteurs qui entrent en ligne de compte sont autant individuels que sociaux et s'apparentent aux approches macro-structurelles (…)* ».

Les approches méso-sociales

Intermédiaire entre le niveau individuel (micro) et le niveau macro-structurel (essentiellement les relations interétatiques et les politiques d'Etat, pour ce qui nous concerne), l'approche méso-sociale ou médiane se focalise sur le réseau de l'individu dans son collectif social élargi: famille, culture, religion. Cette approche est souvent couplée à l'analyse des déterminants sociaux de l'émigration. La culture est considérée ici tout simplement comme le mode de vie d'une communauté au sein de laquelle il existe le partage des mêmes valeurs. L'approche sociale et culturelle des migrations se focalise alors sur l'influence qu'ont ces valeurs ou facteurs culturels sur la structuration et la dynamique de ces migrations. En effet, ces influences se matérialisent à travers le mécanisme des réseaux qui procède soit de la familiarité génétique, soit de l'appartenance ethnique, soit de l'obédience religieuse ou une volonté politique culturelle au niveau du pouvoir central d'un pays (Ambroseti et Tattolo, 2008). Sous cet angle, Zouiten (1995) évoque trois aspects sur lesquels les réseaux sont déterminants dans le processus d'insertion des migrants: l'intégration par l'insertion au monde du travail, par l'établissement résidentiel et par les rapports maintenus avec le milieu d'origine. Cette chaine de réseaux familiaux draine les migrants au fil des générations sous leur prisme culturel. Eremenko (2013) voit la migration comme une affaire de famille où l'ensemble du collectif se mobilise pour le déplacement, pour faire face aux contraintes structurelles de la migration. L'approche méso-sociale et culturelle parait ainsi transversale à d'autres approches dans la mesure où les composantes culturelles stimulatrices des migrations sont des caractéristiques d'autres approches (ou disciplines). Mimche (2016 : 100) montre la contribution de l'échelle *méso* aux prises de décisions, au financement et à l'organisation du déplacement avec pour objectif un retour sur investissement, qui font des migrations clandestines « *une dynamique d'affirmation sociale* », « *des modes de promotion sociale développée à la base, en réponse à la marginalité produite à partir des structures étatiques* ». Dans cette configuration, la migration peut alors devenir ici « *une étape obligée dans toute trajectoire de vie* » selon Lacroix (2016 : 42), qui esquisse plusieurs autres figures de la

migration : familles transnationales bourgeoises où les descendants sont prédisposés et préparés à la mobilité internationale, communautés d'Afrique de l'ouest s'inscrivant dans une longue tradition historique de la mobilité, regroupements familiaux, migrations mandatées dans le cas où la famille soutient un des siens sollicité avec l'espoir d'un retour sur investissement retour. D'autres faits relevant plutôt de *push factors* relèvent de rejets socioculturels (homosexualité, sacrilège, défaillance sociale), communautaires ou de répressions religieuses ou ethniques (Rohinjyas en Birmanie).

Les approches macro-structurelles

Les approches macro-structurelles s'intéressent aux structures économiques ou politiques globales (échelle des acteurs du système économique mondial, des institutions internationales, supranationales ou d'intégration régionale, politiques d'Etats). Dans les études de Wallerstein (Bihr, 2008), l'« *économie-monde* » est structurée en trois strates : les centres du système économique mondialisé, à trois têtes avec l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et l'Asie-Pacifique, où s'orientent les deux-tiers des 232 millions (OCDE, 2013) de migrants internationaux ; les pays émergents et pôles économiques régionaux, qui constituent aussi des pôles régionaux d'immigration ; les périphéries de ce système, où la logique de territorialisation de la division internationale du travail génère d'importantes migrations de travail vers le centre. Les graphiques suivants montrent ainsi que les migrations à l'échelle planétaire ne s'orientent pas de manière aléatoire, mais sont pour partie concentrées dans quelques grands pôles, ceux au cœur du système économique mondialisé (graphique 01), et que cette concentration ne fait que se confirmer dans le temps (graphique 02). L'attractivité économique relative aux logiques de *pull factors* joue ici pleinement. Les pays de la strate 3 (PVD) se caractérisent, au-delà de leur grande diversité de situations migratoires, par une polarisation migratoire moindre quoique croissante, du fait entre autres d'économies en expansion (Asie, Amériques).

Graphique 0.1 : Evolution des immigrés dans le monde

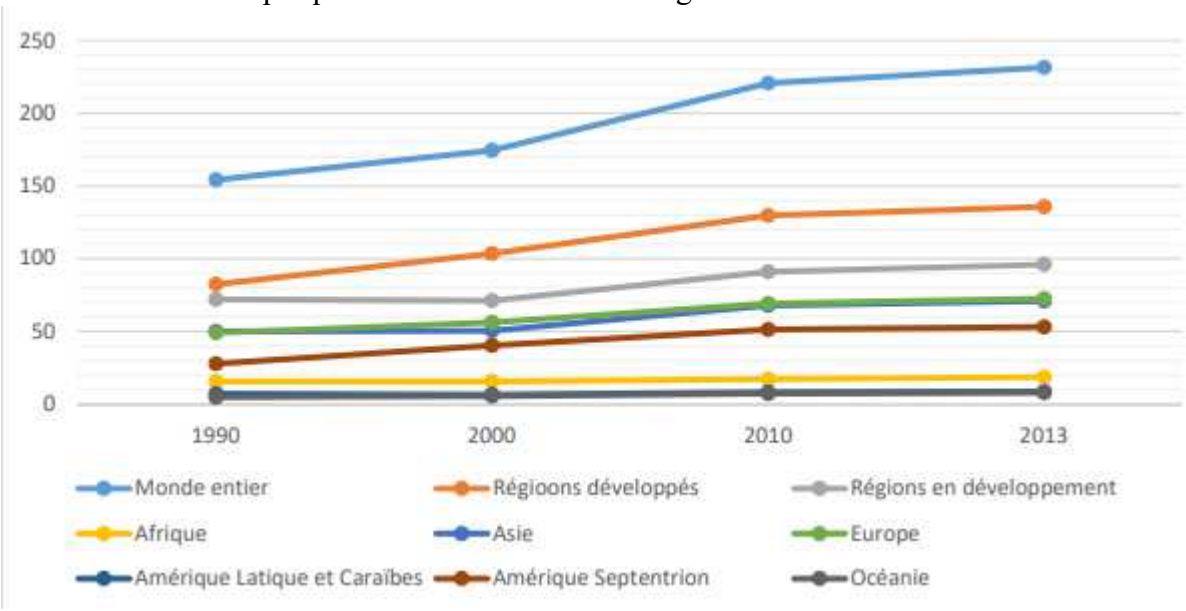

Source : Exploitation des données de l'OCDE, ONU/DAES, 2013

Ce graphique donne les tendances générales plus explicitées par le graphique suivant.

Graphique 0.2 : Variation des effectifs des immigrés dans le monde entre 2000-2015

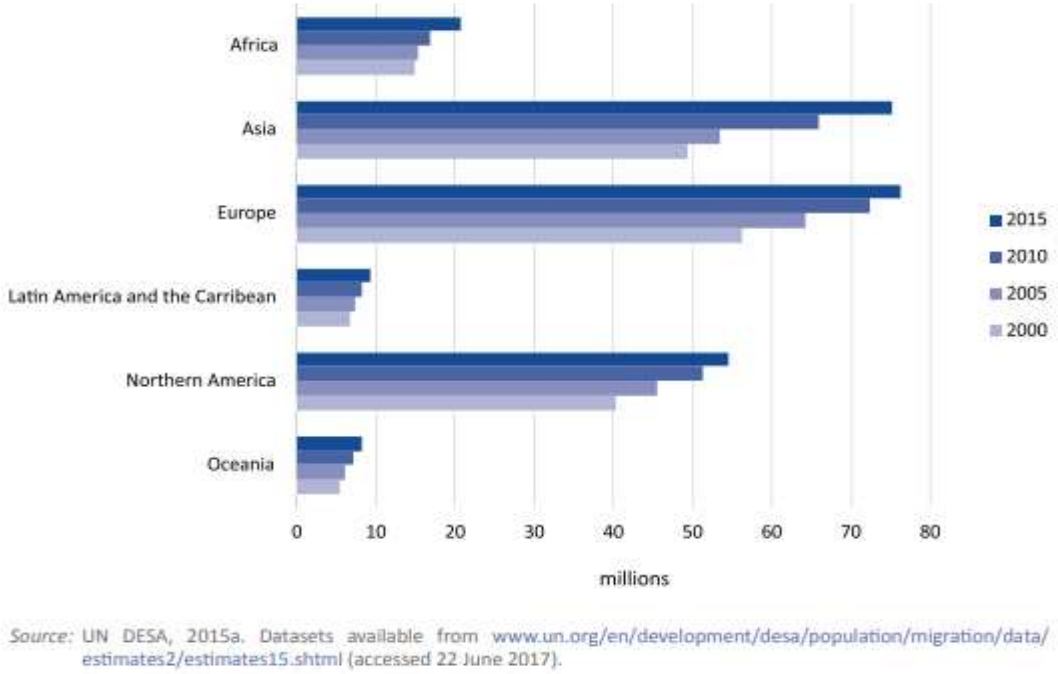

Source: UN DESA, 2015a. Datasets available from www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml (accessed 22 June 2017).

Source : OIM, 2018 :18

L'augmentation est générale pour tous les continents du monde et traduit l'intensification de la mobilité.

Dans le détail et à une échelle plus locale, on observe l'émergence d'un certain nombre de pôles migratoires attractifs à l'échelle régionale au sein du Sud. En Afrique, les changements de perception du Nord, l'appel à la diaspora, et une croissance économique localisée concourent

à la naissance des « centroïdes », ces pays qui jouent les rôles de régulateur économique et migratoire à l'échelle régionale (Tchokouagueu, 2016 :7). Le Maroc joue actuellement ce rôle avec l'Angola et l'Afrique du Sud respectivement pour les pays anglophones, lusophones et francophones, de même que des pays comme la Guinée Equatoriale à une moindre échelle dans la zone CEMAC (Tchokouagueu, 2016). Les forces à l'œuvre à l'échelle nationale et internationale jouent alors véritablement sur la destination des individus malgré la prééminence des décisions individuelles qui priment sur d'autres facteurs d'après Todaro (1969,1971) et Harris et Todaro (1970).

L'importance des effectifs et la reproduction dans le temps et d'une génération à l'autre des flux migratoires Sud-Nord vient nourrir la thèse des internationalistes tenant d'une économie libérale. En effet selon Das (1971), le *brain drain* se justifie par la recherche d'une optimisation des compétences, dans la recherche de rémunérations plus élevées d'un côté, et un besoin de compétences rares de l'autre (Massey, 2013). Cette perspective néoclassique est résumée dans les écrits d'Arango (2000) pour qui la cause de migration est à rechercher dans les inégalités de salaire entre les pays. Pour Coulombe (1993 : 205) :

> *« Les variations de types et de tailles des migrations s'expliquent essentiellement en termes de besoins économiques dont la demande en main-d'œuvre est favorisée par des politiques de laisser faire, d'accès facile ou encore de pratiques d'amnisties successives qui mènent souvent à l'installation permanente des migrants ».*

En outre, selon cette approche des dynamiques des *pull and push factors*, les migrants qui répondent surtout aux facteurs d'attractions des lieux de destination tendent à être positivement sélectionnés. Leurs revenus croissants à l'étranger et leur contribution importante au développement des *remittences* plaident en faveur d'une intervention institutionnelle étatique en faveur des émigrés (Mendy, 2016). Dans le même temps, la complexité croissante des fonctions migratoires, certains pays d'origine tendent à devenir aussi des pays d'installation, de réinstallation, de retour temporaire, etc. (Piché, 2013 ; Mimche et Kamdem, 2016 ; Tchokouagueu, 2016 ; Lacroix, 2016).

Tableau 01 : Diversité des schémas migratoires, contextes associés et approches explicativ		
Schéma Migratoire	Contexte associé	Approche communément adoptée
1. Déplacements des groupes chasseurs-cueilleurs 2. Circulations des nomades/gardiens des troupeaux 3. Mouvements d'agriculteurs pratiquant la culture sur brulis	Groupes et tribus sans écriture dans un environnement écologique « fragile »	Perspectives d'équilibre énergétique en anthropologie et en Géographie Exemple Steward, 1955
4. Transfert d'esclaves 5. Fuite des refugiés/personnes déplacées 6. Colonisation rurale/ M. familiale	Consolidation de royaumes/ Etat-nation et expansion des empires	Etudes d'-invasion-conquête-population autochtones/minoritaires assujetties en histoire/sociologie
7. M. nationale rurale-urbaine/ familiale 8. M. transnationale rurale/urbaine	Industrialisation, mécanisation de l'agriculture et urbanisation	Modèle néoclassique bi-sectoriel de croissance économique et variation de la demande de la main d'œuvre à l'intérieur d'un pays ou entre les pays
9. M. internationales des sans papiers 10. Circulation transnationale liée au travail	Développement du commerce international, Déplacement et communication, liés aux disparités internationales des revenus/offres d'emploi	a. Néoclassique ave minimisation du risque b. B. Etudes d'inspiratio marxiste su « l'articulation »

11. Mouvements des paysans vers les plantations et des villageois vers les sites industriels	Industries agro-alimentaires transnationales et entreprises d'assemblage industriel dans un contexte de bas salaire	M. de relais (Arizpe, 1981) Circulation dans les espaces homogènes (Chapman et Prothero 1983)
12. Contre-urbanisation 13. Ménages à deux résidences et unions entre personnes résidant séparément, etc	Moyens de communication et de transport améliorés dans un contexte d'économies essentiellement tertiaires	Impact de la Technologie et de l'organisation sur la répartition de la population et les migrations

Source : Victor Piché, *Les théories de la Migration* (2013 :66) + Critiques à la dernière colonne.

[2] Je voudrais m'inspirer de cette théorie à partir de celle de Miskolczi (Voir http://www.skyfall.fr/2008/09/10/leffet-de-serre-sature l'échange de température et de particules, chaque gaz à effet de serre (GES) qui arrive dans l'atmosphère provoque la disparition d l'atmosphère reste en équilibre thermique sans se livrer à aucun emballement d'effet de serre. Etant donné que l'atmosphère procè gaz, de chaleur (basse pression haute pression…) en plus de ces GES, Ces flux-là sont considérés comme des flux migratoires et de (courte durée) dans un cadre *sociospatial* soumis aux migrations. A la fin de la recherche se profile l'énonciation de la **théorie de l**

De la pluralité des trajectoires à la mobilité : le territoire ou objet du géographe

Deux grands courants migratoires précurseurs structurent l'analyse économique des migrations internationales.

- Selon les internationalistes tenants d'une économie libérale, le *brain drain* (Das, 1971) se justifie par la recherche de destinations à rémunérations élevées et opportunités de travail diversifiées. C'est donc la structure économique mondiale marquée par des centres d'impulsion de l'économie-monde (Europe occidentale, Amérique du Nord, Asie orientale) attractifs et des périphéries marginales (presque le reste du monde) répulsives qui matérialisent cette approche. La perspective du système-monde développé par Wallerstein (1989) considère comme indissociables l'expansion des centres d'impulsion de ce système, et les migrations issues des pays pauvres de la périphérie « *maintenue sciemment dans la dépendance économique* » (Sergeo Ricca, 1990 : 42). Ce système où interdépendance et inégalités sont les deux faces d'une même pièce fait dire au sociologue latino-américain André Gunter Franck (1966) que les migrations contribuent au *développement du sous-développement.*
- Dans un second cas, les nationalistes et alter-mondialistes critiquent la répartition inégale de l'économie internationale et l'artificialisation des flux migratoires. Il y a alors une mise en connexion des marchés du travail des pays occidentaux caractérisés par une forte demande de travail avec ceux des pays du Sud marqués par un fort excédent de travail que ne peuvent absorber les économies locales. Selon Piore (1979), l'immigration n'est pas causée par des facteurs de répulsion (*push factors*) dans les pays d'origine (bas salaires ou chômage élevé), mais par des facteurs d'attraction (*pull factors*) dans les pays d'accueil fondés sur un besoin structurel de travailleurs étrangers, eux-mêmes à la recherche d'une optimisation de leur rémunération (Massey, 2013 ; Arango 2000). Cette approche s'observe aussi localement dans les flux migratoires entre milieu rural et urbain (Gulliver, 1955).

En dehors de ce prisme économique, la littérature fait très souvent référence aux espaces parcourus, aux séquences territoriales produites dans le trajet, à sa (dis)continuité.

Bredeloup (2008 : 8) critique cette approche macro-structurelle schématique et mécanique des migrations (flux Sud/Nord ou pays lésé / pays aisé). Dans la même lignée que les théories individuelles (Todaro, 1969, 1971 ; Harris et Todaro, 1970), elle montre à partir des ressortissants de l'Afrique de l'Ouest en *aventure* pour la Méditerranée, que « *les motivations*

individuelles sont aussi essentielles ; l'ambition personnelle est un moteur important qui conduit sur les routes les éléments les plus intrépides ». Elle prend le contrepied des études qui banalisent le parcours des migrants et pour lesquels étudier l'expérience du migrant, c'est étudier avant tout le travailleur immigré. Beaucoup d'autres études récentes s'inscrivent dans cette logique de parcours discontinus. Yaouba (2016 b) s'intéressant aux ressortissants de l'Afrique de l'Ouest décrit cette discontinuité temporelle et territoriale des trajectoires migratoires jusqu'à Yaoundé. Lendja Ngnemzue (2016 :110) analyse la précarité sociale et de statut des Camerounais prêts à emprunter n'importe quelle route, de manière aléatoire en fonction des opportunités, l'essentiel étant de parvenir à « sortir pour s'en sortir ». Pour Gonin et Kotlok (2010), la migration des jeunes Maliens favorise leur ascension sociale. Parallèlement, d'autres migrants, du fait de leur capital social ou financier, bénéficient de l'opportunité d'émigrer légalement, en dehors des réseaux de clandestinité. Les travaux d'Ezéchiel (2006) retracent le passage des migrants originaires de l'Afrique de l'Ouest vers le Québec via la France, tandis que Tize (2011) s'intéresse aux Camerounais de Dubaï dont le trajet se fait de manière légale et par avion. Ces parcours de migrants qualifiés (médecins, étudiants, etc.) différent des parcours discontinus et aux routes aléatoires clandestines des non-qualifiés évoqués plus haut. Une typologie peut alors être esquissée.

-Les migrations intra-africaines sont très discontinues et conduisent plus difficilement et très progressivement à l'ascension sociale ;

- les migrations clandestines vers l'Europe sont plus discontinues et se rattachent plus à une « aventure » qu'un projet de vie migratoire traçable ;

- Les migrations directes, formelles, conduisant plus facilement à l'ascension sociale.

Toutefois, la relation entre l'ampleur de discontinuité et la longueur du chemin parcouru reste un fait à déterminer. Avec le nouveau phénomène d'autochtonisation des « gens venus d'ailleurs » (Mimche, 2011) ou sédentarisation des migrants (Mimche, 2007, Mongbet, 2015b) qui se stabilisent à une destination, on assiste aux nouveaux autochtones. Ceux-ci commencent alors leurs navettes, les déplacements permanents ou migrations neuves dus à cette culture migratoire qu'ils portent en eux (Ako et Agbor, 2013). Cet ensemble se rapporte au champ migratoire qui selon Simon (2006 :23) «est une structure souple, dynamique susceptible de redéployer sa spatialité vers des espaces beaucoup plus vastes comme le montre l'ouverture des champs migratoires actuels ». Ce schéma à analyser semble le cas observé à Kyé-Ossi avec des traversées régulières des frontières. D'où la question des mobilités dans un champ migratoire constitué d'« artefacts spatiaux» (Bredeloup, 2008) et leurs mutations qui les conduisent. Ces

artefacts spatiaux attestent le raisonnement de Lacroix (2016 :20) selon qui, « Les trajectoires sont plus complexes, faites de multiples étapes. Les migrants sont de plus en plus engagés dans une circulation entre leurs pays d'origine et un ou plusieurs Etats.» Et même les mineurs d'âge s'arriment à ce régime migratoire (Przybyl, 2016). S'arrêter à une frontière ou la traverser procéderait à un arrêt ou une présence ne pouvant passer inaperçue.

Dynamiques et perspectives d'aménagement frontalières

Les frontières sont souvent des espaces spatialement marginaux dont la considération dans la gestion, l'aménagement du territoire dépend des multiples enjeux. D'après Kaminsky (2002), les frontières sont l'œuvre du temps : il les crée, les façonne et les anéantit. Ce cycle traduit une dynamique frontalière qui évolue sur plusieurs facteurs, à plusieurs vitesses, dans plusieurs aspects. Ping (2009) analysant la mondialisation épouse cette opinion et pense que la force des Etats suit ce cycle-là naissance-évolution-disparition. La frontière se retrouve ainsi au centre d'un certain nombre de mutations où elle est soit actrice et productrice d'effet, soit résultat ou conséquence d'autres processus et phénomènes. Il peut s'agir des mutations politiques, économiques, sociales, technologiques d'envergure nationale ou internationale. Ce cliché est reflété par l'analyse du Groupe Frontière (2004) qui pense que :

« *De nos jours, la prégnance de cette définition semble s'estomper à l'échelle mondiale, accompagnant ainsi le processus de relativisation multiforme de l'État. Il faut y voir l'effet de l'évolution des techniques de transport et de communication, la dynamique et l'ampleur des échanges économiques, mais aussi la prise en considération politique d'une plus grande interdépendance du système-monde »*

En observant la fluctuation que connaissent les frontières, ce groupe d'auteur distingue plusieurs types de frontières. D'abord au niveau des formes émergent quatre types à la lecture du tableau suivant.

Tableau 02 : Types de frontières selon la forme

Forme	Point	Ligne	Aire	Réseau
Aspect	Frontière nodale point de passage	Frontière linéaire, ligne de démarcation	Marché, front	Réseaux-Frontières

Source : Groupe Frontière, 2004 : 3.

En outre, ce groupe élabore un classement de la frontière selon le fonctionnement entre autres :

- Les frontières réticulaires, ces formes frontalières qui s'imbriquent étroitement aux réseaux techniques et appareillent les frontières;

- Les frontières sociales qui marquent les limites entre les classes sociales ou catégories sociales (bien qu'étant une frontière étatique)

- Les frontières gestionnaires qui se matérialisent par le processus de cogestion dans le cadre d'ouverture frontalière avec le phénomène d'intégration et de mondialisation.

Au-delà de cette typologie des frontières selon ces auteurs, leurs fonctions varient également. Si la forme et le fonctionnement peuvent déjà marquer une certaine différenciation, les détails du Groupe Frontière au niveau des rôles des frontières ressortent une dynamique considérable. Les frontières ont à cet effet quatre rôles.

- Le rôle constructif du territoire qui « met de la distance dans la proximité» (Arbaret-Schulz, 2002) ou le contraire;

- Le rôle de contrôle des flux à travers le filtrage lié aux circonstances ;

- Le rôle d'affirmation et de reconnaissance de pouvoirs politiques ;

- Le rôle de fixation d'appartenance par la distinction par l'appartenance matérielle et symbolique à une entité territoriale dont elle est l'expression.

A travers cette panoplie de rôles qui traduisent l'évolution des politiques frontalières (Dubet, 2018), certaines dispositions matérielles, organisationnelles tant du domaine politique qu'économique ou social engendrent des mouvements d'hommes, d'importants échanges transfrontaliers se limitant aux frontières (benn, 2002c). Ce processus peut ainsi au fil du temps stimuler davantage les attractions humaines ou leur réfraction, dont les comportements et les conséquences ont un effet qui résonne dans la vie citoyenne intérieure des pays concernés. C'est pour cela que « la présence d'une frontière induit généralement des conséquences durables sur l'organisation des espaces. Ces effets-frontières peuvent être présentés sur la base d'effets structurants puissants, mais qui ne sont pas nécessairement tous actifs en même temps. » (Groupe Frontière, 2004 :8).

Suivant les travaux de O. Igué et al (2010), les frontières ne peuvent plus s'apprécier aux strictes limites du territoire national. Au Benin, il montre que la présence de la frontière engendre des formes et des systèmes spatiaux originaux. Elle introduit une rupture plus ou moins marquée dans l'organisation de l'espace géographique, rupture d'autant plus accusée que la fonction de séparation est vive. La frontière se déploie pour structurer toute une partie du territoire. Plus qu'un simple tracé, elle engendre des effets qui perdurent au-delà des

acteurs qui l'ont instituée, car des traces subsistent dans les représentations et les pratiques. La frontière met en place des différentiels. Ces différentiels attestent de l'existence de systèmes territoriaux différents ayant chacun leurs normes, leurs principes, leurs cultures, etc. Ils peuvent être matériels et quantifiables (écarts de revenus, de coûts) ou plus qualitatifs (valeurs, systèmes culturels). Leur exploitation crée des flux spécifiques, objets d'échanges matériels et intellectuels, licites ou illicites (contrebande). Elle se traduit par l'apparition de fonctions originales (transbordement, transfert), souvent selon une logique d'opportunité. C'est le schéma que connaît le territoire Sénégambien (Mountaga, 2015) où des organisations locales (dont la formalisation étatique favoriserait l'intégration sous-régionale) se structurent entre les deux Etats afin de gérer leurs différends. Dans ce sens, Vizcarra (1995) s'intéressant à la frontière Mexique-Etats-Unis analyse à partir de recherches menées dans neuf villes frontalières, une catégorie particulière de migrants, les transmigrants légaux ayant leur résidence au Mexique et travaillant aux États-Unis. Il met en valeur le rôle important de ces migrants dans le développement régional en raison du flux de devises qu'ils engendrent vers le Mexique et de leur part élevée dans la consommation dans les villes frontalières (Cimino, 2018). Dans son article, Deschanel (2016) décrit comment la redéfinition de la frontière de Dauphiné réorganise le territoire et le pouvoir dans ses jeux politiques, militaires, son fonctionnement administratif. Cette mutation engendre une restructuration d'activités chez les commerçants qui développent des stratégies individuelles pour contourner les barrières douanières par des nouvelles réformes. En outre, il y a une dynamique protectionniste étatique - libre marché qui contribue à renforcer le rôle de l'Etat et sa suprématie, en accordant toutefois la marge de liberté aux citoyens frontaliers.

Perspectives de réflexion

Les paragraphes qui précèdent font ressortir une combinaison complexe du système migratoire. Au fait, les trois différents modèles et approches, les trajectoires ainsi que le fonctionnement des frontières regorgent d'autres réalités à analyser. Tout d'abord, les migrations comme les mobilités sont sous l'impulsion de plusieurs ressources ou capitaux (Bourdieu, 1985, Adoumié et Escarras, 2017 ; Montgomery et Bourassa-Dansereau, 2017), lesquels peuvent varier et modifier les schémas ou les performances de mobilité au cours des mouvements ou mobilités elles-mêmes. Terrier (2009) fait allusion aux expériences territoriales en montrant que dans la relation mobilité spatiale-mobilité sociale, les inégalités

sociales se reproduisent malgré l'influence réciproque. L'expérience migratoire dans cette étude est orientée vers l'itinéraire migratoire surtout mobilitaire qui intègre la frontière. Celle-ci constitue également un objet universel d'analyse à part entière vu les discours permanents sur la mondialisation et l'intégration. Selon Balandier (2005), ce monde nouveau est aujourd'hui planétaire et s'accomplit dans le temps. Il n'impose pas une coupure territoriale mais une séparation d'avec le passé. L'itinéraire migratoire n'est pas alors une question de l'espace, mais du temps. C'est pour cela que Simon (2006 :4) trouve que « les catégories de l'espace tendent à remplacer dans notre expérience les catégories du temps, ou tout au moins, à devenir plus importantes qu'elles ». Cette importance dans certaines aires géographiques et les faits qui s'y déroulent attirent l'attention sur leur histoire et les processus en cours. L'intégration, processus par définition (Richard, 2014), occupe la scène des débats en Afrique centrale. Depuis la naissance de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en 1963 devenue Union Africaine (UA) en 2002, c'est l'objectif de plusieurs régions ou groupes de pays rapprochés en Afrique. Le champ international dans ce cadre englobe ou se substitue au champ migratoire du moment où les individus traversent les frontières pour les territoires nationaux voisins. Or la frontière devenue pour les Etats (et peuples) un argument de coopération et de prétexte à l'action tel que le trouvent Chavarochette et Al (2015: 205). Elle « constitue elle-même une valeur, une ressource partagée, sur la base d'échanges nombreux et anciens, qui renvoient à des pratiques de voisinage antérieures à la création des Etats nationaux […] mais se heurtent aux enjeux territoriaux et politiques » hérités du 21è siècle et « qui viennent aussi cristalliser des enjeux de légitimité tout à fait contemporains». Parmi ces enjeux se trouvent ceux de l'immigration ou de la mobilité, encore plus précisément la libre circulation qui faisait partie des 21 résolutions de Yaoundé en décembre 2016. [3] En effet, les Chefs d'Etat au terme des échanges, ont à la Résolution 16 : « décidé d'accélérer résolument la finalisation de la libre circulation des personnes et des biens, et la réalisation rapide des projets intégrateurs en préservant la sécurité ». Cette décision n'entérine que les accords précédents pour cette libre circulation dont la Guinée Equatoriale et le Gabon bloquent l'effectivité par nationalisme juridique. Cette attitude fait des immigrants d'origine camerounaise des clandestins quant à ceux qui n'ont pas de visa. La mobilité de ces derniers se heurte non seulement à la frontière, mais à la vie en territoire d'immigration. De ce fait, on assiste à un jeu d'« acteur et le système » que décrivent Crozier

[3] Lors du sommet extraordinaire pour la lutte contre la crise économique et sécuritaire entre les pays de la CEMAC, le FMI, et le Trésor français institué par le PR du Cameroun SE Paul BIYA, tenu à Yaoundé/Cmr le 23/12/2016.

et Friedberg (1977). Le migrant assimilable à l'acteur, face aux services et forces étatiques de contrôle, de refoulement ou de répulsion, crée ses failles et son modèle de vie. Ceci se lit particulièrement sur les commerçants dont l'activité marchande mêle étroitement activité professionnelle et déplacement (Vincent-Geslin et Kaufmann, 2012). Plus encore, La ville (Kyé-Ossi) est le lieu d'accumulation, d'échange, de liberté, de rayonnement de pouvoir, de conquête et de maximisation des interactions sociales (Reitel et Al, 2002 ; Claval, 1981). Par opposition, la frontière symbolise le front, le contrôle, la fermeture, le conflit, se confrontant à la ville. L'expansion urbaine (à Kyé-Ossi) traduit en théorie une double dynamique urbaine et frontalière. La position frontalière confère à cette expansion une portée extranationale ou alors internationale. Ce qui en fait un objet susceptible d'interrogations et d'enjeux multiples. Tous ces points évoqués sont ceux autour desquels s'articule la problématique de ma thèse.

Problématique

Ce travail vise un examen de la mobilité frontalière au Sud du Cameroun dans une perspective géographique, sociologique et même politique. Au niveau du master-2 le travail s'est limité au côté camerounais à travers une observation préliminaire des transformations sociospatiales dues aux migrants. L'analyse dans ce strict aspect parait incomplète du point de vue géographique, dont l'immensité du cadre d'étude servirait à distinguer les régularités et les irrégularités. Car « L'interrogation sur les régularités dans l'occupation de l'espace par les sociétés a été l'un des fondements de l'analyse spatiale » (Zaninetti, 2005 :26). Au fait, le mémoire n'a pas mis en exergue la disposition spatiale des communautés migrantes, ni un accent sur les modes d'acquisitions des terres, leurs répercussions spatiales transfrontalières, intercommunautaires et internationales.

Dans la généralité, il convient de souligner que les limites des travaux récents sur les mobilités au Cameroun constituent l'un des points d'appui de cette étude. Ceci du fait que :

> *« Le sociologue, l'anthropologue et bien sûr le géographe ou le démographe sans oublier l'historien ou même le linguiste, ont un grand mal à éviter ce thème aujourd'hui non seulement parce qu'il existe des demandes sociales, administratives, politiques pressantes, aux conséquences financières évidentes mais aussi, et surtout, parce qu'il y a des effets de mode scientifique et disciplinaire moins bruyants mais tout aussi influents qui les contraignent* » (Hamidou, 2015 :14).

Dans la position du géographe, il y a lieu de se demander : qu'est-ce qui justifie la composition sociospatiale telle que perçue? C'est le premier défi que se propose cette thèse. Le *carrefour des trois nations* recouvre un ensemble ethnographique constitué des Ntumu. Mais les migrants forment la majorité numérique (Njoya, 2008) de la population de Kyé-Ossi-centre. Il s'observe dès lors un paradoxe théorique (les migrants supérieurs aux natifs dans une localité d'accueil) qui ne peut que susciter des questionnements scientifiques. Comment s'explique ce fait ? En outre, beaucoup de flux de biens (Bilé, 2012) se trouvent en direction du Cameroun vers la Guinée Equatoriale et du Gabon. Cependant, la libre circulation des hommes reste un mirage. Ces deux pays, en raison des mythes de la spoliation économique, de l'invasion démographique, et de la perversion sociale que causeraient les vagues migratoires sur leurs territoires (Loungou, 2010), bloquent leurs frontières aux immigrations camerounaises, malgré le fait qu' « il n'est de richesse que d'hommes en mouvement…» (Petit, 2007 : 9). Les ressortissants camerounais sont refoulés ou expulsés régulièrement de ces territoires frontaliers, surtout de la Guinée comme en 1981, 1992, 1995, 2004 Loungou (2010), 2011, 2013 et 2015, 2016[4], 2017. En outre, ces pays continuent à marquer leurs signatures pour la libre circulation. En dépit de cette frustration et répression, la tendance de l'immigration des ressortissants camerounais en Guinée Equatoriale semble ascendante. De plus, la Guinée plus désirée est un pays de culture linguistique hispanophone. Ainsi, comment y procèdent ces migrants francophones ou anglophones issus du Cameroun? Dans ce mécanisme sociologique de *l'acteur et le système* (Crozier et Friedberg, 1977), quelles stratégies mobilisent les migrants en permanence contre cette rigueur frontalière ? Face à cette mouvance frontalière de plus en plus active, quelle posture adoptent les autochtones Ntumu ? En outre, le mémoire qui induit cette réflexion note déjà une certaine sédentarisation des migrants dont l'idée de retour à la source est corrompue par l'installation et le système de vie développée en place. Parmi les migrants, certains font des navettes en Guinée Equatoriale ou bien des voyages périodiques. Par conséquent, Kyé-Ossi a un rôle polymorphe ou pluriel. Cette localité ne s'arrime typiquement à aucune des classifications des migrants. Que celles-ci relèvent de la distance selon Ravenstein (1885, 1989), du pouvoir d'Etat sur les peuples avec Fairchild (1925), de la volonté de migrer chez Petersen (1958), de la transition de la mobilité avec Zelinsky (1971), des modèles circulaires variés (Simon, 2006; Audebert et Ma Mung, 2007 ; Bredeloup, 2008 ; Vincent-Geslin et Kaufmann, 2012 ; Amar 2014 ; Mountaga, 2015 ; Le Breton, 2016 ; Mendy, 2016 ;

[4]Voir https://www.google.cm/search?q=expuls%C3%A9s+camerounais+en+Guin%C3%A-9e+Equatoriale+2011+2013+2015+2016&sa=X&tbm=isch&tbo=u&source=univ&ved=2ahUKEwiFxLbJpfvdAhULblAKHVKKBVMQ7Al6BAgGEA0&biw=1366&bih=657 , consulté en août 2017.

Adoumié et Escarras, 2017), la zone frontalière de Kyé-Ossi n'est épargnée d'aucune. Pour Mimche et Kamdem (2016 : 25), « le champ migratoire de l'étude des migrations internationales au Cameroun est peu couvert et les nouveaux enjeux de ces migrations sont d'acuité ». En se référant au système causal de Piché (2013, 72-73), les approches linéaires semblent expliquer l'arrivée vers les frontières puis, les approches récursives et systémiques sous-tendent les mobilités transfrontalières ou vers l'hinterland. Pour ce faire, l'espace de Kyé-Ossi représente réellement aux migrants un intérêt pluriel. Au-delà de cette représentation non singulière, la forme des frontières à ce point géographique est artificielle (Fall Demba; 2004 ; Deschanel, 2016), par conséquent sujettes aux mutations humaines (Foucher, 1995, 2012, 2016) au gré des circonstances. Ainsi, quelles sont les retombées de ces migrations transfrontalières dans les deux autres fronts territoriaux ? Dans un autre aspect néanmoins non isolé des précédents points mentionnés, quel est l'impact de ce système de mobilité sur la citoyenneté et la perception territoriale des migrants ? Pour Kamdem (Mimche et Kamdem, 2016 :484), la migration camerounaise suscite beaucoup d'interrogations ; « Demeure à interroger son impact sur le plan géopolitique, que ce soit local, national, régional, continental ou global, autant sur le plan sociopolitique, socioéconomique, socioculturel qu'environnemental». Dès lors ressort une autre question face aux frontières dynamiques à savoir « les résultats du processus de territorialisation à partir duquel se définissent les espaces de pouvoir… et pas toujours accepté par tout le monde » (O. Igué et al, 2010 : 21). Cette vision négative de la frontière est subie surtout par le migrant qui, dans son esprit d' « aventurier » (Bredeloup, 2008) voulant poursuivre son chemin sans limite, se confronte aux articulations politiques de l'espace. Or, la frontière lorsqu'elle est appréhendée par le rapport au territoire, « continue à faire sens, à spécifier des appartenances et à fonder des artefacts spatiaux » (O. Igué et al, 2010 : 21). Comment en zone CEMAC les répercussions de cet état de citoyenneté et de perception territoriale influent-elles sur l'intégration sous-régionale dont la diversité au préalable est un objet d'interrogation? Tant sont les questionnements qui orientent cette thèse du moment où « Chaque nouveau processus migratoire et chaque approche conceptuelle qui l'accompagne apportent un nouvel éclairage et remettent en question les approches et modèles existants » (Piché, 2013: 63).

En référence au modèle d'intégration réussie dans les régions relativement homogènes et vu les rapprochements étatiques qui émanent des continuités territoriales, les mutations sociospatiales transfrontalières opérées grâce à la présence plurielle des migrants engendre-t-elle l'herméticité de la frontière ou son ouverture (considérée comme effectivité de l'intégration

sous-régionale)? En d'autres termes, la problématique centrale de cette thèse se focalise sur la mesure de l'intégration sous-régionale à travers le système des mobilités. Elle s'articule sur l'hypothèse selon laquelle ***le système de mobilités et la continuité territoriale transfrontaliers favorisent l'effectivité de l'intégration sous régionale***. Cette effectivité n'est rien d'autre que l'ouverture des frontières à la libre circulation. Relevant de la revue de littérature et de la pré-connaissance du contexte, sa démonstration répond à certaines logiques déductives, constructivistes, corollaires à plusieurs théories, amenant aux hypothèses spécifiques qui structurent trois axes de réflexion.

La frontière, système de mobilités sous-régional

Comment l'évolution de la frontière agit-elle sur les mobilités entre le Cameroun, la Guinée Equatoriale et le Gabon? L'objectif de cette question est de montrer l'effet de la dynamique frontalière sur les mobilités transfrontalières. Pour ce faire, une orientation hypothétique du travail dans le raisonnement scientifique doit suivre une orientation conceptuelle ou vice-versa.

La frontière est l'objet d'étude de toutes les disciplines selon son signifié considéré. Qu'elle concerne une aire mesurable, une zone vaste, un ensemble sociétal privilégié, un groupe d'hommes, un regroupement industriel, un univers virtuel, la frontière quand elle n'est pas définie, existe au moins dans l'esprit. Elle est comparable à une approximation mathématique, puis met en évidence une certaine partition. « La frontière est associée à l'idée de séparation » d'après Reiter et Zanter (2014). Généralement référée à la séparation d'Etat, elle suit par conséquent la mouvance de ceux-ci face aux phénomènes d'Etat tels que la mondialisation. Cette dernière d'après Ping (2009) entraine les Etats dans leur jeu de puissance à un cycle vital. Le temps les accouche, les transforme et les anéantit par l'absorption des grandes puissances ou par l'intégration régionale (Diouf, 2006).

Concernant l'intégration, Giddens dans la lecture de l'espace (Di Méo, 1999 :83) pense que ce qui caractérise vraiment un « lieu », ce qui lui confère sa pleine contextualité, c'est sa « régionalisation ». Ce concept n'a, sous la plume du sociologue, qu'un lointain rapport avec le sens que nous lui attribuons habituellement en géographie. Cette assertion de la « régionalisation » fait référence « au procès de zonage de l'espace-temps en relation avec les pratiques sociales routinisées ». Elle n'exclut pas alors la perception même de l'espace (Claval, 2017). Trois facteurs sont ainsi essentiels pour l'intégration : les pratiques sociales dont le déplacement et le commerce, ensuite l'espace qui regroupe les Etats, et enfin le temps qui le

produit ; ce regroupement constituant un organe global fonctionne sans frontière interne, mais externe. C'est ce que complète Richard (2014 :15) en parlant du « processus par lequel des territoires peu ou pas reliés les uns aux autres forment petit à petit un ensemble régional distinct du reste du monde ». Partant sur cette base, la mondialisation qui se manifeste aussi à la dimension individuelle par la mobilité internationale met les migrants dans le processus d'identification territoriale multiple (Velasco-Graciet, 2009: 154 ; Adoumié et Escarras, 2017). Elle oblige les Etats à la « migrato-coopération » et offre aux migrants le droit du citoyen mondial de circuler (Wihtol de Wenden, 2013 ; Lacroix, 2016). Ceci tend à faire de la planète un champ limité par le pouvoir de migrer, indicateur de l'intégration (Fall, 2004; Favell, 2010). La frontière demeure alors à l'image des Etats et reflète l'état des migrations qui incarnent le faciès de la coopération, dont celui de l'intégration (Favell, 2010). Voilà pourquoi « Les flux migratoires structurant les mobilités sont bien une composante de la mondialisation contemporaine, contribuant à l'interdépendance des territoires » (Adoumié et Escarras, 2017 : 70).

Malgré l'opposition guinéenne à la libre circulation et à l'ouverture de la frontière, les migrants camerounais s'y trouvent toujours en nombre croissant. La réalité s'apparente à une « frontière-éponge » (Munöz, 2009), même si c'est une situation où « à la rigidité politique est souvent opposée la fluidité des processus culturels » (Chavarochette 2015 :10). Voilà d'où l'interrogation première repose sur la relation frontière-système migratoire-intégration dans le cas de la localité camerounaise de Kyé-Ossi à la frontière guinéo-gabonaise.

Plusieurs termes sont utilisés dans l'optique d'une description géographique de la migration effectuée: champ, territoire, espace migratoire ou de la mobilité renvoyant au seul cadre spatial. Le « territoire circulatoire » sur la base de nouvelles formes de mobilité produites par des acteurs économiques particulièrement efficaces dans le champ de la mondialisation, a été particulièrement fécond et a contribué à donner une réelle épaisseur sociologique aux concepts spatiaux déjà en circulation scientifique (Simon, 2006). Le terme « système migratoire » quant à lui a longtemps traduit les flux migratoires et les pôles qui le relient (Lalou, 1996). Cette explication du système semble insuffisante avec l'importance des auxiliaires de vie omniprésents chez les migrants (Ornaghi et Bordogna, 2010), leurs repères spatiaux multi situés (Hamidou, 2015) mêlés à leur image qui fait l'objet de tractations politiques (Khrouz et Lanza, 2016). Pour Simon (2015 : 15), champ migratoire ou espace migratoire renvoie à l'« espace pratiqué par les migrants et structuré par l'ensemble de leurs flux ; dans le cadre de migrations internationales, il englobe partie ou totalité de l'espace du pays d'origine, du pays

de résidence et, le cas échéant des pays de transit» ; sa clarification est celle qui sied à l'intention de ma thèse. Ces regards amènent à considérer le système migratoire comme un ensemble constitué de trois éléments : les flux migratoires, les pôles de ces flux, les acteurs institutionnels et humains des migrations. Avec une telle orientation conceptuelle et la posture de l'extension géographique (espace/temps) en tant qu'augmentation de surface avec le temps, la première hypothèse que ma recherche postule s'énonce comme suit : ***Plus une frontière s'étend, plus elle favorise les mobilités par les facilités qui se créent.*** Elle tient compte du fait que « *La frontière permet aussi de constater les différences diverses entre les uns et les autres et ainsi, elle joue au maintien ou à l'exacerbation de ces différences* » (Brosseau, 2014 :33). Cette hypothèse s'inscrit dans ce qui peut être qualifié de théorie vitale de la Géopolitique des frontières: les frontières naissent, évoluent et meurent.

Migrant, mobilité et dynamiques sociospatiales frontalières

Migrant ou homme en mobilité ? La question mérite d'être posée, car ce « glissement sémantique est révélateur d'une nouvelle réalité des migrations dans le contexte contemporain de la globalisation » (Lacroix, 2016 :19). Cet auteur trouve que le « *migrant* est un terme générique qui permet de qualifier toute personne qui vit ailleurs que sur son lieu de naissance ». La variation observée dans le mouvement des hommes infère une élasticité terminologique. Considérée comme un art grâce aux accommodations et statuts que prennent les voyageurs (Amar, 2014), la mobilité est une question de société. « Le développement des déplacements a été et reste à bien des égards une réponse convenable dans l'emploi, l'habitat et dans les consommations des biens et des services…» (Lassave et Haumont, 2001 :191). Ces facteurs qui soutendent la diversité des migrants ne suffisent pas pour appréhender le migrant.

Plusieurs définitions sont attribuées au « migrant » en fonction des éléments privilégiés. Selon l'UNESCO[5], le terme migrant peut être compris comme toute personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays où il n'est pas né et dont il a acquis d'importants liens sociaux. Cette définition est peut-être trop restrictive lorsque l'on sait que certains pays considèrent comme migrants des personnes nées dans le pays (Lacroix, 2016), des descendants des migrants ou d'immigrés qualifiés de primo-migrants (Rebughini, 2010). Selon la Convention des Nations Unies sur les droits des travailleurs migrants et des membres de leurs familles (article 2), les travailleurs migrants sont « Les personnes qui vont exercer, exercent ou

[5]www.unesco.org/new/frsocial-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/migrant , consulté le 17/01/2017.

ont exercé une activité rémunérée dans un Etat dont elles ne sont pas ressortissants ». Bien que cette convention se limite aux travailleurs, elle accorde en considérant toute durée, une marge incertaine au temps qui est un indicateur de la migration. A ce sujet, l'ONU/CNUCED (2018)[6] évoque une durée d'au moins trois mois à destination pour valider le statut du migrant. Cette durée en France est d'un an selon l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE) pour qu'on qualifie le migrant d'immigré. Entre le Cameroun et le Nigeria (contrat vice-versa), il faut faire plus de trois mois dans chacun des territoires pour exiger réciproquement le visa aux ressortissants. Ce qui suppose qu'on n'est pas migrant lorsqu'on y est pour une durée n'excédant pas quatre-vingt-dix (90) jours. L'aspect temporel s'avère ainsi variable. Autant, l'explication diverge par rapport au territoire et la position d'entrée ou de sortie de l'homme en déplacement.

Pour Lacroix (2016), la popularisation de l'usage du terme migrant est récente puisqu'auparavant on parlait plus de l'*immigré* déjà susmentionné, désignant celui qui vit hors de son pays de naissance. La nuance y existe selon les entités territoriales ; par exemple, pour l'UE, il faut simplement être né à l'étranger tandis qu'en France, l'INSEE précise qu'il faut être né étranger à l'étranger et résider en France. A l'opposé, l'on parle d'émigré pour celui qui a quitté son pays d'origine; la référence ici c'est le pays de départ contrairement à la logique d'installation dans le pays d'accueil au précédent terme. Dans une perception méliorative des émigrés des pays nordiques, c'est le mot « expatrié » plus noble (Green, 2008 :108) qui est désiré. Toutefois, la sémantique reste riche à cet égard: étranger, naturalisé, ré-émigré. Ces trois termes dans les travaux de Chédemail (1998) ne sont pas révolus. Est étranger un émigré, puis est naturalisé l'émigré qui a obtenu la nationalité d'Etat d'accueil, alors que le ré-émigré est un émigré qui, revenu au pays d'origine, change de destination à la prochaine migration internationale.

Sous le prisme national, la migration est un mouvement de personnes d'une région du pays à une autre, afin d'y établir une nouvelle résidence (OIM, 2011). Le lieu de résidence renvoie à l'espace où la personne concernée (le migrant) a vécu continuellement la plupart du temps au moins six mois et un jour, sans compter les absences temporaires dues aux vacances ou aux missions de travail (OIM, 2018). La caractérisation de la migration est loin de clarifier le débat, du moment où le terme région ou pays recouvre plusieurs significations: politico-administrative, culturelle, historique et géographique. A cet effet:

[6] Le glossaire de l'OIM ne fait d'ailleurs aucune précision pour la durée concernant la migration. Voir https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration , visité le 21/07/2018.

« there exist various specific definitions of key migration-related terms, including in legal, administrative, research and statistical spheres. There is no universally agreed definition of migration or migrant, however, several definitions are widely accepted and have been developed in different settings… » (OIM, 2018: 14).

Il y va ainsi pour le migrant. D'après Brunet et al (1993 : 239), la migration c'est le déplacement, le changement de lieu. Ils précisent que pour les populations humaines :

« On distingue les migrations périodiques et migrations définitives, ou du moins à très longue période : celles-ci impliquent l'abandon définitif, ou très durable, du lieu de départ, qui reste lieu de résidence. Les migrations définitives sont internes au pays ; ou externes, elles comportent alors une face émigration et une face immigration et sont dites internationales ou interrégionales ».

Egalement, ces auteurs remarquent que les migrations sont temporaires et peuvent dans ce cas être quotidiennes ou biquotidiennes, pendulaires, alternatives (navettes) pour les travailleurs, saisonnières ou selon d'autres périodes. Ils stipulent enfin que « la migration ne saurait être confondue avec la mobilité dont elle est cependant une forme ». Pour cela, le dictionnaire démographique multilingue (2012: 127) parle quant à lui de la migration spatiale ou migration géographique, pour éviter toute confusion avec les migrations professionnelles ou les migrations sociales. Le mot migration désigne, dans ces expressions, des modifications qui n'entraînent pas forcément un changement de résidence; chaque fois que c'est possible, il vaut mieux désigner ces modifications par une expression n'utilisant pas le mot migration. Toutefois, Georges et Verger (2009) notent que certains auteurs emploient les termes d'émigration et d'immigration pour désigner des migrations intérieures à un même Etat, quand il y a passage d'un milieu géographique bien déterminé à un autre milieu géographique spécifiquement différent (émigration des campagnes, immigration dans une ville ou dans une aire métropolitaine).

Néanmoins en géographie, toutes ces significations recouvrent une portion spatiale dont juste les limites varient. Véron et Al (2011 :280) mettent l'accent sur cet aspect en définissant la migration comme « forme particulière de la mobilité spatiale qui recouvre l'ensemble des déplacements d'un individu dans l'espace ».

D'après le RGPH3 (BUCREP, 2010), la migration c'est tout déplacement ayant pour effet le changement de résidence d'un individu, d'un lieu de départ à un lieu d'arrivée. On distingue deux types de migrations:

- les migrations (migrants) internes pour ceux qui ne quittent pas le territoire national ;
- les migrations (migrants) internationales pour les individus d'une nationalité qui franchissent une frontière entre pays.

Les dimensions spatiale, temporelle, causale, statutaire renferment davantage le migrant dans un faisceau de distinctions dont le privilège revient à l'auteur. Nonobstant cela, le développement des voies et moyens de communication ont facilité de nos jours le transport et le voyage si bien qu'il convient sans ignorer la migration, de parler de la mobilité (Vincent et Kaufmann, 2012 ; Amar, 2014 ; Le Breton, 2016).

Cette dernière est « le déplacement des individus, des biens et des informations dans l'espace physique » (Le Breton, 2016 :42). Pour Urry (2005), la mobilité se justifie par la structure de la société dont l'essence stable et organisationnelle se caractérise par des frontières qui se trouvent affectées par l'émergence des groupes structurés d'aménagements urbains.

La mobilité exprime la dynamique des flexibilisations dans tous les domaines de la vie sociale contemporaine, un changement « rapide, ouvert et couplé à la mobilité spatiale » (Le Breton 2016 :44). Elle demeure par conséquent un sujet géographique, à plus forte raison celui de la géographie humaine. Le dernier aspect que cet auteur qualifie de complexe est un labyrinthe combinant les changements technologiques avec les transferts des données virtuelles, l'amélioration des transports accélérant les mouvements et facilite les échanges, le foisonnement des villes qui marque la dynamique spatiale (Loba, 2010). Ce terme se rapproche de celui de mutations sociospatiales encore moins évident.

Le lieu étant défini par la stabilité, le sol et les frontières, il convient d'examiner comme Le Breton (2016 :45) ce qu'il devient « dans une société des flux, de l'espace virtuel et de la transgression continue des limites territoriales ». De manière appliquée sur le champ d'étude, quelles logiques sous-tendent l'occupation de l'espace par les migrants dans la zone transfrontalière de Kyé-Ossi et quelles mutations transfrontalières orchestre la présence des migrants dans cette localité à trois facettes étatiques? Le travail voudrait à ce niveau :

- Analyser la répartition « sociospatiale » des migrants dans leurs installations sociospatiales, ainsi que les mutations frontalières issues des activités et des réalisations des migrants autour de cette localité de Kyé-Ossi ;
- Ressortir les dynamiques migratoires ou mobilitaires issues de ces transformations.

Au revers de la littérature abondante sur le migrant, l'attention est plus focalisée sur le changement de résidence qui conduit à un comportement spatial dans son parcours, peu importe la durée.

Cette partie du travail s'appuie sur la théorie de la formation sociospatiale (FSS) de Di Méo et Buléon (2005), une théorie fondamentale et propre à la géographie humaine**.** Ils pensent que le territoire n'est pas un fait du hasard de même que l'espace construit. Cette théorie sociospatiale décrit et justifie le mode d'occupation de l'espace, les raisons et les objectifs fondés sur certaines logiques sociales, de même qu'individuelles. Elle canalise le raisonnement sur les dynamiques des migrants à Kyé-Ossi. Cette deuxième partie du travail vise à démontrer l'hypothèse selon laquelle ***la dynamique sociospatiale à Kyé-Ossi constitue un processus de sédentarisation, d'intégration sociospatiale et de transit à la mobilité des migrants***.

Le commerçant et l'espace sous-régional : espace de vie migratoire

Il n'y a jamais de peine à expliquer les mots ou concepts qui paraissent plus simples comme « commerçant» dans un travail scientifique, loin s'en faut. Si en matière de juridiction on a favorisé une conception large de la notion de commerçant afin d'encadrer une grande partie de l'économie (Tangui, 2007), L'OHADA consacre l'acte de commerce par nature comme critère de définition de la notion de commerçant (Eyango et Desmonds, 2014). Est considéré comme commerce une « Activité qui consiste en l'achat, la vente, l'échange de marchandises, de denrées, de valeurs, ou en la vente de services » (Petit Larousse, 2010). Le commerce électronique à cause de son inertie spatiale est exclu de cette recherche et tous les autres migrants qui changent d'aire avec ou pour leurs produits commerciaux de toute nature constituent la cible d'analyse dans l'espace sous régional.

L'espace de vie migratoire dans cette thèse ne diffère pas de l'espace migratoire selon Simon (2015) susmentionné.

Cette dernière partie explore le migrant dans l'espace international de mobilité, espace sous-régional formé par le Cameroun, la Guinée Equatoriale et le Gabon. Cet espace ne reprend pas les territoires nationaux dans leur entièreté, mais au sens du territoire parcouru par les commerçants et leurs pratiques spatiales. Le défi ici face au système étatique (y compris tous ses agents de régulation) est d'identifier les obstacles des commerçants, leurs contournements, leurs stratégies d'immigration, d'installation, d'occupation et de vie en terre étrangère.

Avant toute chose, les commerçants se caractérisent par leurs pratiques spatiales bipolaires : pôle d'achat- pôle de vente. Leurs parcours ou trajets ne sont pas ignorés, structurant

leurs champs de commerce, qui dans ce contexte s'identifient aux champs de mobilité. Dès lors apparait en arrière-pensée la multi présence des relations humaines et spatiales qu'ils entretiennent, contribuant à modéliser d'une manière ou d'une autre leurs vies. Force est de constater qu'on vit aujourd'hui une tendance où « Les dynamiques de circulations prendraient le pas sur les dynamiques d'installation » (Lacroix, 2016 :187). Parallèlement, les lieux sont liés par la circulation de ses occupants, lesquels forment des réseaux d'interstices animés par des relations économiques, sociales et politiques (Imbert, 2016 :80). Dans cette dynamique, les commerçants passent des situations bipolaires à multipolaires ou « multi-situés », jusqu'au-delà des frontières nationales « qui limitent les conduites de chacun dans l'espace et dans le temps» (Di Méo, 1999 : 6). Automatiquement, ces migrants font face à des nouvelles lois, des nouveaux principes, des nouvelles personnes ainsi que des civilisations qui impliquent des « stratégies d'acteur face au système ». Ce cliché des faits amène à interroger les parcours des migrants, les stratégies déployées pour traverser et vivre au-delà des frontières sous régionales fermées. Ainsi, les migrants partagent leurs vies entre le monde fluide de leurs expériences territoriales et le monde rigide du système d'accueil matérialisé par toutes les forces, les structures, les hommes et les faits. Quelle est l'influence d'un tel système de mobilités sur le processus d'intégration sous-régionale ? Cette section de ma thèse voudrait dresser les schémas migratoires et de mobilités adoptés par les migrants, montrer dans le processus migratoire et d'installation, les conséquences de part et d'autre des fronts territoriaux sur la vie économique, sociale, politique et symbolique des trois Etats. Si la littérature recouvre cet aspect d'intégration, les particularités des circonstances font qu'il n'y a jamais de reproduction à l'identique (Rea et Triplier, 2008). Mon aspiration est alors de vérifier l'hypothèse suivante : ***l'espace (de vie) de mobilités des commerçants assouplit les relations et divers échanges (culturel, social, économique, politique et symbolique) des trois Etats, contribuant à l'effectivité de la politique d'intégration***.

La démarche théorique qui oriente l'analyse est le mécanisme de l'acteur stratégique développé par Crozier et Friedberg (1977 :37) qui montre que « …l'homme a toujours un minimum de liberté et qu'il ne peut s'empêcher d'utiliser pour battre le système». C'est dans la perspective de mieux comprendre les trajectoires des migrants, leurs jeux face aux contraintes étatiques ou aux hostilités en terre guinéenne et gabonaise pour traverser les frontières très contrôlées, faire passer leurs marchandises, vivre continuellement sans tous les papiers en terre étrangère. En combinaison avec la théorie de causalité cumulative de Geest Van der (2008) pour qui l'ampleur des mobilités se rapporte aux causes successives et conjuguées, la recherche

vise enfin une extrapolation théorique sur l'espace migratoire avec Kyé-Ossi comme champ d'essai.

Ce qui précède (ci-dessus) ressort le socle du raisonnement de cette thèse. Et puisque « la science est un mode de raisonnement épistémologique » (Valesco-Graciet, 2009 : 27), il conviendrait d'indiquer la méthodologie pour parvenir à cette démarche hypothético-déductive.

Corpus méthodologique

Cette section du travail vise à montrer comment les recherches pour cette la ~~th~~èse es~~t o~~nt été menées. La méthodologie décrit non seulement la collecte des données, leur analyse, en expliquant les choix opérés, mais de plus, elle doit permettre comprendre le chercheur et sa démarche auprès de ses cibles, d'identifier les particularités de son terrain, ainsi que les alternatives apportées aux difficultés rencontrées.

Une thématique astreinte à une double approche quantitative-qualitative

Pour réaliser cette étude, l'auteur a utilisé les méthodes de plusieurs disciplines d'ordre sociologique, politique et géographique. Ces méthodes sont à la fois qualitatives et quantitatives. En premier lieu, l'importance de la recherche qualitative relève de son approche méthodologique pouvant être mise au service d'une investigation multidisciplinaire, visant l'avancement des connaissances théoriques ou pratiques au sujet d'un phénomène sociétal (Mucchielli, 2013) ; car « Quelque soit le degré auquel le problème choisi ait été fouillé dans les écrits existants, il restera toujours pour le chercheur qualitatif, des raisons historiques, culturelles, sociales, ou psychologiques de l'examiner d'un œil nouveau » (Mucchielli, 2013 : 188). Dans un contexte politique de refus de circulation rendant inaccessible le terrain guinéen ou gabonais, les trajectoires de mobilité, les pratiques spatiales des commerçants jugées déviantes, la difficulté d'aborder ce sujet (politique) qui remet en cause la souveraineté des Etats tous ces éléments s'arriment convenablement selon Morange et Schmoll (2016 :19) à la démarche qualitative. Ces auteurs confirment les modalités proposées par Quivy et Van Campenhoudt (1995 :233-234) concernant les approches qualitatives : analyse des idéologies, des systèmes de valeurs, représentations, aspirations et leurs transformations. Il en est de même des logiques de fonctionnement des sociétés, l'analyse des enjeux, des conflits, des composantes des situations problématiques, des interprétations d'un événement, des réactions latentes à une décision, de l'impact d'une mesure… et surtout la « reconstitution des réalités passées non matérielles ». Or ces éléments, dans une atmosphère de contestation sur différents

territoires, recouvrent les composantes ou les variantes de la dynamique frontalière, migratoire ou mobilitaire. En second lieu, l'utilisation du quantitatif n'est pas dense au sens des quantitativistes lorsqu'elle est basée sur des tailles d'échantillon considérables (Rwenge et al, 2012). Elle soutient juste par la simple description la nature de la géographie en tant que science descriptive par sa définition fondamentale. C'est cette description qui est représentée par les cartes, lesquelles constituent le troisième outil consécutif du géographe successivement après la perception directe de l'environnement, puis l'accession à une image construite qu'est le paysage (Charvet et Sivignon, 2011). Or avant d'être et pour être mieux représenté, les phénomènes sociaux, les caractéristiques et comportements individuels sont mesurables dans leurs échelles et valeurs. A cet effet, les variations, les liens, les corrélations, les comparaisons, certaines explications afférentes aux études sociales montrent bien toute l'importance des statistiques, de leurs expressions et de leurs formalisations pratiques (Martin O., 2017).

Voilà pourquoi l'étude de la mobilité, celle des migrants lus par leurs profils, leurs occupations et pratiques foncières, économiques, politiques ou sociales, exige une double approche. Aussi, l'implication de la frontière qui marque un espace de discontinuité géographique, traduit une rupture dans l'organisation spatiale et sociale (Brunet et al, 1993). Bioteau et Calbérac (2005 :59) pensent que « Son impact doit être mesuré à une échelle plus fine que l'État : de ligne, la frontière devient une région transformée par sa présence et par les dynamiques qu'elle entraîne ». Dès lors, s'imposent au géographe une distance pour la rupture épistémologique (Foucart, 2012) et une immersion sociale afin de s'approprier les réalités et logiques des faits vécus. Bioteau et Calbérac (2005) parlent alors d'un « dépaysement » et d'un « repaysement ». Ceci suppose d'après ces auteurs des allers-retours permanents entre la construction d'une pensée scientifique sur l'espace et ses habitants, et la déconstruction de l'expérience personnelle du chercheur. A ces deux processus répondent les postures de repaysement et de dépaysement. Dans ce mécanisme méthodologique, plusieurs outils de collecte trouvent leurs places dans cette étude.

Tableau 03 : Tableau synoptique de l'étude

Question spécifique	**Objectif spécifique**	**Hypothèse spécifique**	***Théories* et concepts orientant la réflexion**
Comment l'évolution de la frontière agit-elle sur les mobilités?	Montrer l'effet de la dynamique frontalière sur les mobilités transfrontalières	Plus une frontière s'étend, plus elle favorise les mobilités par les facilités qui se créent	*Théorie vitale de la Géopolitique des frontières* Dynamique frontalière Mobilités, système de mobilités
Quelles logiques sous-tendent l'occupation de l'espace par les migrants à Kyé-Ossi et quelles mutations transfrontalières orchestrent la présence des migrants dans cette localité à trois facettes étatiques?	Comprendre le mécanisme d'évolution de la frontière en rapport avec les modes de vie et le système de mobilités créé	la dynamique socio-spatiale à Kyé-Ossi constitue un processus de sédentarisation, d'intégration sociospatiale et de transit à la mobilité des migrants	*L'acteur stratégique et le système, FSS, Théorie des réseaux* Mutations/ dynamique sociospatiale, Séden-tarisation, intégration sociospatiale, transit, système de mobilités
Quelle est l'influence du système de mobilités développé à partir de Kyé-Ossi sur le processus d'intégration sous-régionale ?	Apprécier l'effet du système de mobilités développées à partir de Kyé-Ossi sur l'ouverture des fron-tières (qui matérialise l'intégration sous-régionale)	*l'espace de mobilités des commerçants assouplit les relations et divers échanges des trois Etats, contribuant à l'effectivité de la politique d'intégration sous-régionale.*	*L'acteur stratégique et le système, Théorie de causalité cumulative* Système de mobilités Citoyenneté, intégra-tion sous-régionale

Outils de collecte et sources des données

La complexité des phénomènes sociaux impose le recours à une multitude de moyens pour collecter les données relatives. En géographie, elle parait d'autant plus importante dans la mesure où les faits sociaux en fonction des repères spatiaux et des réalités variables qu'ils recouvrent, prennent tel ancrage ou telle gravité. La réalisation de cette étude intègre plusieurs aspects : géographique, sociologique, économique, politique. Les méthodes se révèlent plus qualitatives que quantitatives, car bien que les migrants soient les individus qu'on dénombre, « ce qui compte ne peut pas toujours être compté, et ce qui peut être compté ne compte pas forcément »[7], surtout quand l'explication du phénomène est privilégié à son observation statistique. Plusieurs techniques de collecte s'invitent à cet effet. Bien avant les sources primaires, il convient d'évoquer la recherche documentaire.

o La recherche documentaire

La recherche documentaire est une méthode transversale au temps de la recherche entre la conception du sujet et la conclusion finale de la rédaction ; car elle sert de recadrage du sujet en amont et d'argumentation des résultats en aval. Dans cette thèse, elle permet de retracer l'historique des textes relatifs à l'intégration, ses diverses approches ; il en est de même concernant la frontière. C'est également un élément pour apprécier tous les axes du sujet, filtrer et analyser les théories et modèles liés à l'étude. Comme dans toute recherche, c'est l'outil faisceau permettant de fixer les canons à d'autres méthodes, délimiter leurs procédés relatifs aux objectifs de l'étude. Elle a également servi à la construction des commentaires apportés aux résultats. Au regard de ma mobilité internationale au cours de cette thèse, j'ai exploité autant les documents et travaux figurant dans les bibliothèques de l'université de Poitiers que ceux d'ailleurs. Pour cela, cinq bibliothèques universitaires (BU) à Poitiers m'ont servi avec les récentes publications: BU Michel FOUCAULT, BU Lettres, BU Droit-Eco-Gestion, BU IAE, BU de Géographie, et particulièrement celle de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS). A Yaoundé (Cameroun), j'ai exploité la documentation de la bibliothèque de la Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines (FALSH) à l'université de Yaoundé I, celle de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD). En tant que source des données secondaires, le Centre de Documentation et d'Informations du BUCREP m'a fourni les statistiques (recensement) de l'ensemble des populations en mobilité à l'intérieur du pays.

[7] Propos de Einstein Albert ; voir : http://www.psycho-ressources.com/bibli/albert-einstein.html

Les données de l'Institut National de la Statistique (INS) constituaient aussi ces statistiques ainsi que celles des échanges entre le Cameroun et ses pays voisins. La recherche au Centre de Documentation de la CEMAC et à la documentation du MINEPAT avait pour objectif de recueillir les données liées aux projets d'intégration sous-régionale. En dehors de ces sites, certains documents étaient consultés en ligne ou occasionnellement. Cette consultation sur plusieurs sites a pour importance d'accéder à une quantité suffisante des travaux permettant de consolider les approches théoriques, mais surtout d'avoir de par le monde un maximum des – données factuelles, d'arguments et d'exemples relatifs à la thématique.

- Les observations

L'**observation directe**. Cette technique a permis d'éviter l'approximation des faits palpables, de les prendre dans leur entièreté afin de mieux les expliquer. C'est une méthode d'étude des modes de vie des populations permettant de saisir leur déroulement, les significations de leurs conduites et leurs jeux d'acteur (Crozier et Friedberg, 1977). Considérant la géographie comme une science d'observation, Morange et Schmoll (2016 :62) précisent son caractère séduisant qui permet au géographe d'utiliser son instrument privilégié qu'est l'œil. C'est un processus de conquête et de construction de la réalité recherchée qui permet de saisir le décalage entre ce qui est dit et ce qui est fait. Pour cela, les données d'observation sont utilisées dans une perspective de complémentarité à d'autres méthodes de collecte. L'œil étant le premier outil du géographe, cette méthode est d'autant plus importante qu'elle lui permet de se retrouver dans son champ principal, de mieux capter l'organisation sociale, la disposition spatiale des composantes de l'environnement (population, faits, structures, la nature) dans l'optique de cerner « non pas la terre, ni les hommes sur la terre, mais les processus de la fabrique de l'espace comme construit social » (Morange et Schmoll, 2016: 62). Cette technique permet donc de se conformer ou de confronter l'espace et les théories, de les intégrer. A cet effet, Bailly et Beguin (1982 : 173) pensent que :

Remonter aux images spatiales pour comprendre l'importance des processus cognitifs et des valeurs sociales sur le sens des lieux permet de dépasser les descriptions physionomiques et de poser les hypothèses sur des mécanismes engendrant des régularités dans les distributions spatiales.

Dans cette perspective, le relevé du terrain avec le GPS s'est avéré utile et s'est fait à Kyé-Ossi dans l'identification de ses distributions spatiales, afin de mieux représenter les

positions des objets spatiaux. J'ai utilisé à ce niveau un guide d'observation (voir Annexe 6). Tout le long de la frontière, j'ai fait deux voyages pour Menguikom dans l'arrondissement voisin d'Olamzé. Pour y aller, je me suis servi du véhicule à deux roues, conduit par un moto-taximan qui me connaissait au préalable depuis le village d'origine (Kouti par Koutaba dans le département du Noun). Il a fallu chaque fois trois heures de chemin en forêt sur une route en état de précarité pour atteindre ce lieu créé par la pratique du commerce. De même, deux voyages dans l'arrondissement d'Ambam à Abang-Minko'o ont été effectués pour explorer la vie des commerçants à la frontière (unique) du Gabon. Hors de ce terrain frontalier qu'attestent les multiples photographies, la façon d'observer les services des ambassades ne fut pas simplement touristique, mais accompagnée d'un recul et d'une réflexion projetée sur l'accueil des candidats à la mobilité et leurs satisfactions. Une lecture analogique terrain-service, services d'ambassades comparés entre eux, a donné lieu à certaines distinctions. Ainsi grâce à l'observation parvient-on à la rupture ou coupure épistémologique (Foucart, 2012), passant d'un savoir ignoré à une connaissance scientifique.

Pour élargir le regard et connaître la tendance de l'évolution de la frontière notamment sa transformation, les images satellitaires Landsat 7 et 8 des années 1990, 2001 et 2015, ont été utilisées, captées à partir du site de l'université de Maryland [8]. C'est à travers elles qu'on peut faire une lecture évolutive de l'espace anthropisé de Kyé-Ossi, ainsi que celle de toute la zone transfrontalière. Ces trois captages téléchargés à des dates différentes permettent de faire ressortir la variation des couverts du sol au fil du temps, au gré des migrations à Kyé-Ossi. Sur cet aspect beaucoup plus cartographique, j'ai bénéficié de l'assistance d'un spécialiste du domaine. Ces procédés divers pour la complétude de l'observation montrent que la pertinence de la recherche n'est pas seulement liée à ce que le chercheur développe, mais aussi à l'imagination des sources des données appropriées pour parvenir à ses objectifs. Bien que riche de signification, l'observation ne permet pas de comprendre en profondeur le vécu des migrants et certains non-dits qui peuvent ressortir des entretiens.

o Les entretiens

Les entretiens constituent le socle méthodologique pour déterminer les vécus des migrants, dénicher leurs plans de déploiement sur les espaces frontaliers, leurs regards des faits. Ce sont par essence les outils donnant accès aux informations clés des communautés ou sociétés

[8] Voir http://glcf.umd.edu/data/landsat/ .

des migrants, aux paroles des migrants acteurs dans le système politique ou diplomatique de la CEMAC. Les exigences statistiques sur les profils individuels rendant encore plus improbable la représentativité des propos des interviewés, « l'important est simplement d'éviter un déséquilibre manifeste de l'échantillon et des oublis de grandes catégories » (Kaufmann, 1996 : 41). La conformité à ce principe de l'entretien compréhensif passait par les catégories ethniques, d'âges, matrimoniales et d'expériences migratoires. Ces traits engendrent certaines différenciations par nature, lesquelles diversifient les comportements socio-spatiaux des migrants qui sont au cœur de ce travail. La composition plurielle de la société oblige alors le chercheur à adopter selon Morange et Schmoll, (2016 :23) une posture[9] composée de trois attitudes. D'abord il faut la contextualisation qui consiste à une approche tactique du terrain entre le local et l'étranger, se faire une identité sachant que « faire du terrain ne signifie pas se fondre dans l'identité de ceux que l'on étudie, et que l'on peut être accepté sans être « pareil ». Par la suite, le chercheur doit procéder à une réflexivité où il est question de jouer l'implication et la distanciation, « des procédures qui lui permettront de tenir compte du caractère situé de sa recherche » (Morange et Schmoll, 2016 :23-26). Enfin, le chercheur doit tenir compte de l'éthique pour un cadre normatif, moral et pratique de terrain sans heurt. Ces critères sont les plus adaptés pour appréhender la frontière qui est une zone de superpositions de plusieurs réalités (Brosseau et Al, 2014). La remarque à mentionner qui fait partir des traits méthodologiques est que la densité des échanges et la richesse des données recueillies différaient selon les migrants abordés ; certains furent plus disponibles et plus disposés que d'autres. Cette différence est une contribution particulière du qualitatif, contrairement à la collecte quantitative qui soumet tout le monde aux mêmes modalités, sans variation des informations au niveau du comportement de l'enquêté pendant les échanges. Les entretiens ont servi davantage à la compréhension du changement et du vécu de la frontière dans la deuxième et troisième partie. Pour avoir accès aux migrants, j'ai commencé à prendre les contacts en mars 2017 à partir de Yaoundé avant même le déplacement vers la frontière que je connaissais déjà pendant mon mémoire. En effet, un aîné académique connu dans le cadre universitaire m'avait mis en contact avec son grand frère qui est un ancien à Kyé-Ossi. Celui-ci m'a servi d'appui et de relai de par sa notoriété transfrontalière pour atteindre les autres migrants au-delà de Kyé-Ossi. Ainsi, il convient d'affirmer que le terrain de l'étude commence avant l'arrivée sur le terrain concrètement. De même à Kyé-Ossi, c'est un enquêté qui m'a donné le numéro d'un

[9] La posture est « la façon dont l'enquêteur gère sa présence sur le terrain et réfléchit à ses implications » (Morange et Schmoll, 2016 :23)

Camerounais basé à Ebebiyin. A partir de ce dernier, j'ai procédé par boule de neige pour atteindre d'autres cibles en Guinée Equatoriale. Cette méthode de ciblage de la (des) nième(s) unité(s) d'observation auprès de la nième moins un (rang n-1) fut également pratiqué en Guinée Equatoriale. En rappel, la méthode *boule de neige* consiste à atteindre certaines unités d'observation (personnes) à partir d'autres qu'on a déjà eues plus facilement. Combessi (2007 :53) précise :

> *Un sondage est dit en boule de neige lorsqu'on demande aux premières personnes interrogées d'en indiquer d'autres qui soient concernées par l'enquête : la même demande leur sera adressée et ainsi de suite. Le sondage en boule de neige a une visée exhaustive sur un territoire donné (il ne s'agit pas de constituer un échantillon) et procède le plus souvent par entretiens semi-directifs.*

Cependant au regard du temps et des conditions d'accès au Gabon et en Guinée, je me suis limité à quelques entretiens, loin de l'exhaustivité qu'évoque cet auteur. Deux groupes d'acteurs étaient visés : les acteurs institutionnels pour les entretiens-semi structurés et les migrants proprement dits pour lesquels s'est appliquée en partie la méthode boule de neige.

Tableau 04 : Répartition des personnels institutionnels et des autorités locales enquêtées en fonction de leur statut et selon leur pays

Service et autres	**Pays**			
	Cmr	Gabon	G. E	**Total**
1. Services de la CEMAC	1	0	0	1
2. Service diplomatique (MINREX et Ambassades)	4	1 (2 fois)	1	6
3. Ministères (MINEPAT, MINADT)	2	0	0	2
4. Médiateurs frontaliers (Douane, Gendarme, police)	3	2	0	5
5. Autorités de Kyé-Ossi (Sous-Préfet, 3 Mairie)	4	0	0	4
6. Services d'Etat à Kyé-ossi (Poste de Douane, MINCOMMERCE, MINEPIA, MINFOF)	4	0	0	4
7. Autochtones (2 Chefs, 2 natifs)	4			4
9. Leaders des migrants	3			3
10. Autres	2	0	0	2
Total	27	03	01	**31**

Voire annexe 12 pour le calendrier de terrain.

Ce tableau dévoile les limites du terrain (Pas d'enquête auprès des services gabonais et guinéens) mais ne réduit pas la validité de données collectées. Outre les entretiens auprès des autochtones, des leaders des migrants et autres, les services étaient approchés à travers les demandes personnelles signées. A Kyé-Ossi, deux lettres d'autorisation d'enquête adressées au Sous-Préfet et au Maire ont reçu des avis favorables. Elles s'ajoutaient à la lettre d'attestation de recherche du laboratoire Migrinter. Au niveau de la CEMAC, il était question en dehors des écrits, de saisir, de la part de ceux qui dirigent cette structure, le

fonctionnement de l'Institution. La même préoccupation concernait les services diplomatiques où je cherchais les données sur les migrations intra-CEMAC et les politiques migratoires des Etats. Auprès des ministères camerounais, les données recherchées reposaient sur l'organisation des frontières d'Etat, son aménagement et sa gestion : la politique frontalière. Aborder les médiateurs frontaliers consistait à comprendre leurs réalités quotidiennes face aux migrants et à la frontière, comment ils les gèrent et vivent l'intégration sous-CEMAC. Contrairement à ces cibles facilement repérables que sont les institutions et corolaires, j'ai utilisé un système de réseau pour réussir la collecte auprès des migrants.

Schéma 01 : Exemple de la construction des réseaux de collecte des données primaires

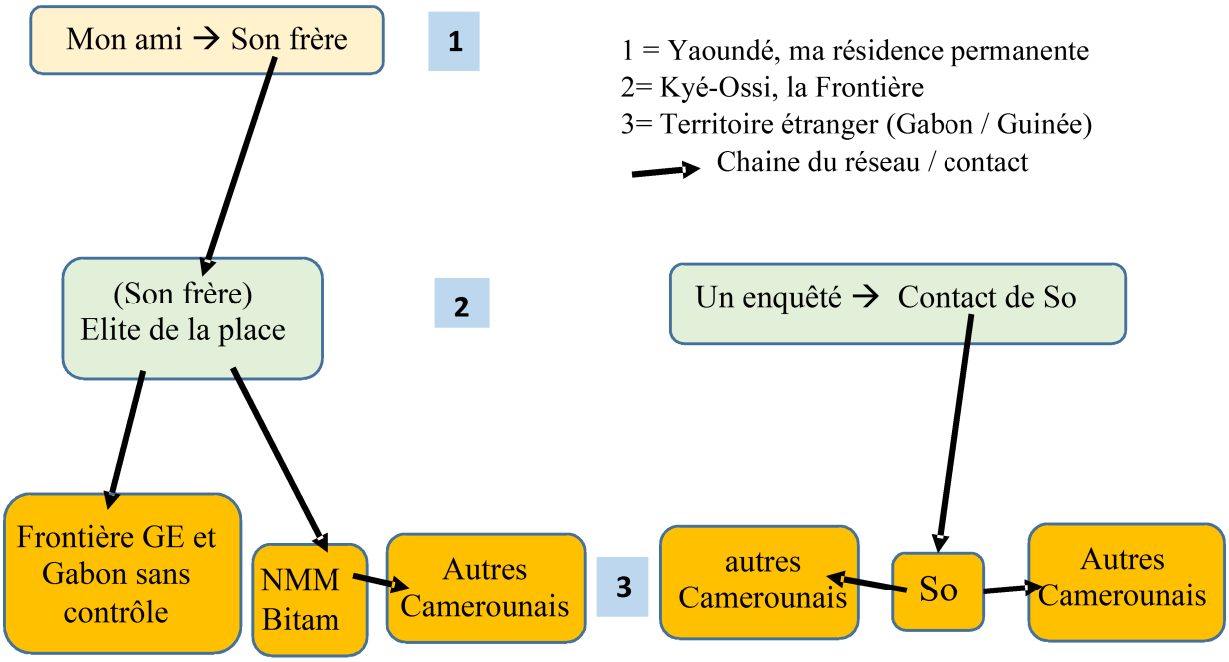

La collecte à Bitam et à Ebebiyin

Réseau mobilisé depuis Yaoundé avant d'arriver à Kyé-ossi et au-delà.

La collecte à Ebebiyin

A Kyé-Ossi, le contact est pris pour la ville voisine d'Ebebiyin.

Concrètement, il a fallu mobiliser deux types de réseaux sur le terrain. Dans ce cadre méthodologique, il y a le réseau que je qualifie d'horizontal à l'intérieur de chaque niveau (1, 2,3) d'échanges et de communication. Ensuite le réseau vertical qui lie un espace territorial à l'autre. Leur complémentarité m'a permis de faire le tour de toutes les frontières concernées par l'étude.

Sur le terrain, le choix raisonné (option préférée au choix aléatoire) des migrants consistait à couvrir toutes les activités commerciales : vivres frais et secs, friperies vestimentaires, de luxe, produits électromécaniques, des produits téléphoniques, matériaux et

travaux publics, ustensiles et ménagers. Sans base de sondage concernant la composition des commerçants et menant une collecte qualitative qui vise la couverture des modalités (différentes réponses aux questions) et non la mesure de leurs fréquences, la représentativité ou la proportionnalité de chaque catégorie des vendeurs n'était nullement considérée. L'échantillon finalement enquêté entre juillet 2017 et mai 2018 est constitué de 116 commerçants migrants dont 89 hommes et 27 femmes qui se répartissent entre Kyé-Ossi (87 personnes enquêtées dont 18 femmes), Ebebiyin (15 personnes enquêtées dont 1 femme) et Bitam (14 personnes enquêtées dont 8 femmes). Parmi ces 116 personnes enquêtées, 8 ont entre 21 et 25 ans, 69 ont entre 26 et 39 ans et 39 ont plus de 40 ans. 16 femmes ont été enquêtées dans la tranche d'âge des 26-39 ans. Cet échantillon se structure comme le présentent les tableaux suivants.

Tableau 05 : Répartition des migrants enquêtés par ville frontalière selon le sexe

Ville frontalière	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Kyé-ossi	69	18	87
Ebebiyin	14	1	15
Bitam	6	8	14
Total	89	27	**116**

Tableau 06 : Répartition des enquêtés par Age selon le Sexe

Age (en ans)	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
21-25	3	4	8
26-39	53	16	69
40 et +	30	9	39
Total	89	29	**116**

Au niveau du tableau 05, la faible proportion des femmes (27/116 soit 23,28%) se justifie par leur déqualification dans la pratique de l'espace. Dans un environnement de contestation frontalière, les femmes ont tendance à circuler moins; ce qui m'a amené à me diriger plus vers les hommes. Concernant l'âge dans le tableau 06, je me suis limité aux personnes majeures du fait de leurs marges de manœuvres, de leur maturité, de leurs implications et autonomies dans les activités commerciales et les pratiques de l'espace. C'est pour cela que les personnes âgées de 26-39 ans sont plus représentées (59/116, soit 59,48%), la population jeune étant celle qui migre plus. Egalement, c'était aussi pour une question éthique dans la mesure les entretiens auprès des migrants concernaient leurs caractéristiques, leurs parcours et installations à Kyé-Ossi, leurs pratiques commerciales et spatiales, leurs vécus et stratégies développés vis-à-vis de la frontière. Pour cela, les réponses des enquêtés en toute conscience, liberté et responsabilité semblaient plus rassurantes. Toutefois pour mieux saisir la frontière et réduire les biais des échanges face-à-face, se mettre en scène comme un migrant de Kyé-ossi semblait utile.

- L'immersion sociale

La frontière est un lieu de rupture, de discontinuité et de continuité, de fusion et de fission qui constitue des « membranes asymétriques » de l'Etat (Foucher, 2012 :16). Son exploration impose autant de dispositions au niveau personnel vis-à-vis des migrants en particulier, et en général de tous les peuples frontaliers. Pour mieux capter les sensations des migrants et renforcer l'observation directe, l'immersion sociale encore appelée observation participante ou ethnographique, s'inscrit en droite ligne de la méthodologie. C'est ce que De Sardan qualifie de méthode anthropo-sociologique[10] qui consiste à vivre les faits tels qu'ils sont produits par ses acteurs (de manière sociologique) et dans le milieu où ils se réalisent (lieu anthropologique). Dans cette perspective,

> « *Le chercheur est avant tout un passeur. Il est un passeur à différents titres : entre de la théorie et de la pratique, entre de l'immersion et de la distanciation, entre les « exclus » et les intervenants sociaux, entre ceux-ci et la « société », entre sujet et objet, etc. »* (Foucart, 2012 : 280).

Dans ce cas, c'est une autre façon de faire le territoire (Huyghe, 2016) et la société [11] avec les migrants, dans certains de leurs parcours, leurs confrontations à la frontière, leurs fabrications de territoire à Kyé-Ossi, leurs quotidiens et autres expériences auxquelles ils font face. Pour ce faire, il consistait ici à jouer au simple passant à la frontière, comme je l'ai fait à plusieurs reprises et à me balader en Guinée Equatoriale ou au Gabon tel d'autres migrants, vivre à Kyé-Ossi et faire les territoires étrangers avec eux. C'était pour passer de l'expérience de terrain à la construction du savoir, à partir des objets d'étude géographiques pour la compréhension des phénomènes sociaux-spatiaux (Morange et Schmoll, 2016). Toutes ces méthodes qualitatives permettent en sciences sociales de confronter ou de conjuguer les dits du terrain et ceux scientifiques (relevant de la littérature préexistante). Typiquement, j'ai masqué ma posture de chercheur pour chercher à aller au Gabon et en Guinée Equatoriale comme les Camerounais de Kyé-Ossi. Trois fois, j'ai « affronté » les médiateurs frontaliers à Meyo-Kyé (Frontière Gabon-Kyé-Ossi) et deux fois, je suis passé par Abang Minko'o dans l'arrondissement d'Ambam. Quant à la frontière avec la Guinée, je l'ai traversée plus de trois fois accompagné en véhicule, sans véhicule, avec négociation auprès des médiateurs et sans

[10] Explication méthodologique lors de l'atelier de recherche de MIGDEVRI (*Migrations, Development and Regional Intergration*) au Nigéria, du 23 au 26 novembre 2015 à Covenant university, Ota/Ogun State sur le thème « *Migrations, mobilités et Développement en Afrique* »

[11] Faire le territoire : façon de produire, vivre, représenter l'espace.

négociation. Ces différentes pratiques me permettaient d'explorer les cas qui peuvent se distinguer et comprendre avec une forte sensibilité ce qu'endurent les migrants de Kyé-Ossi.

Les entretiens et l'immersion visent par conséquent à *« montrer la nécessité, pour tout travail de recherche, d'établir un dialogue permanent entre l'objet d'étude, la situation d'enquête, les acteurs comme individus réagissant à la situation, et le chercheur lui-même comme observateur et acteur* » (Blanchette et Chardent, 2014 : 162).

- Récits de vie

Les récits de vie remplacent d'une manière ou d'une autre les enquêtes biographiques qui retracent dans ce contexte l'historicité de tout migrant interviewé. A cause de la clandestinité de beaucoup de migrants, Mimche (2016: 78-79) pense que leur fluidité couplée à leur ubiquité en «font un phénomène social extrêmement variable ». Recourir aux approches qualitatives permet aux migrants de s'exprimer librement et de « percer le mythe d'un sujet qualifié à priori de difficile». Pour mieux appréhender le phénomène, la technique interrogatoire sous forme de relance se centre sur deux approches. Premièrement pour mieux capter la vie du migrant, il y a une approche psycho-biographique centrée sur l'individu ; puis dans l'optique de percevoir ses connections méso voir macro, il y a une deuxième dimension dite ethno-biographique afin « de saisir les ramifications d'un phénomène en pleine expansion » (Mimche et Kamdem, 2016 :80). Les six migrants dont les récits ont été recueillis étaient choisis sur la base d'expériences territoriales variées (en Guinée et au Gabon) et de durées en migration.

Les données à dominance qualitative s'arriment au souhait de Evergeti et Ryan (2011 : 359) qui insistent sur « l'importance de d'utilisation d'une méthodologie sensible aux expériences des migrants et de leurs familles : les récits de famille, les histoires de vie, l'observation participante». Tout d'abord, cette pluralité de méthodes concorde avec la complexité de l'objet d'étude en sciences sociales qui selon N'da (2007 :75) est « avant tout l'homme, sa vie, ses réactions, ses relations, ses créations, ses œuvres, etc. ». Ensuite, le privilège aux individus tient à inverser la tendance du raisonnement sur les frontières en fonction du pouvoir et de la géopolitique. Autrement dit, s'intéresser aux individus démasque le fonctionnement des frontières en tant que produit des prescriptions des pouvoirs qui gouvernent. La pluralité des canaux, des liens, des segmentations entre les individus et leur environnement met l'individu au centre des préoccupations d'analyse. Enfin, la géographie contemporaine se veut une incursion sociale, territoriale et au-delà, pour les rationalités et les explications relatives à d'autres savoirs et imaginaires que les structures politiques,

économiques ou scientifiques. Ces trois raisons selon Velasco-Graciet (2009 :49-51) obligent de privilégier les paroles et récits des acteurs pour la compréhension des phénomènes contemporains. Les récits complémentaires aux entretiens permettent de retracer l'évolution des migrants et des leurs familles simultanément, tant sur le plan spatial que social.

En amont et pendant ces collectes de terrain s'imposait le devoir méthodologique de d'approcher les catégories d'acteurs distinctement, afin de combiner, de compléter, de confronter les propos, les témoignages et les dits pour mieux filtrer la réalité et donner une orientation scientifique au raisonnement. La figure 02 renseigne plus sur l'architecture des acteurs.

Figure 0.2 : Schéma méthodologique de terrain

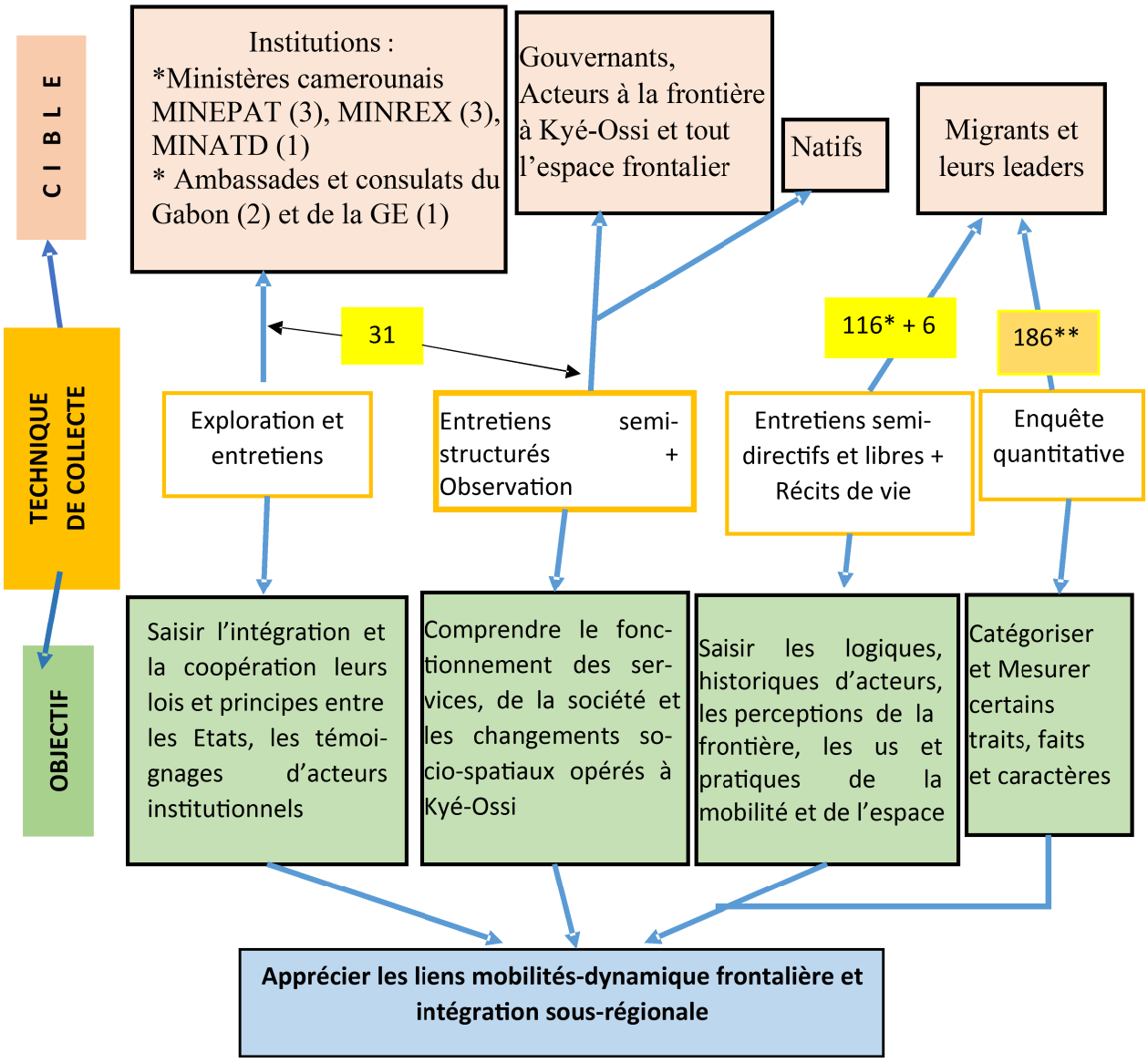

*116= nombre d'entretiens, dont Bitam (14), Ebebiyin (15) et Kyé-Ossi (87).
**Données collectées pour réaliser le Master (2014).

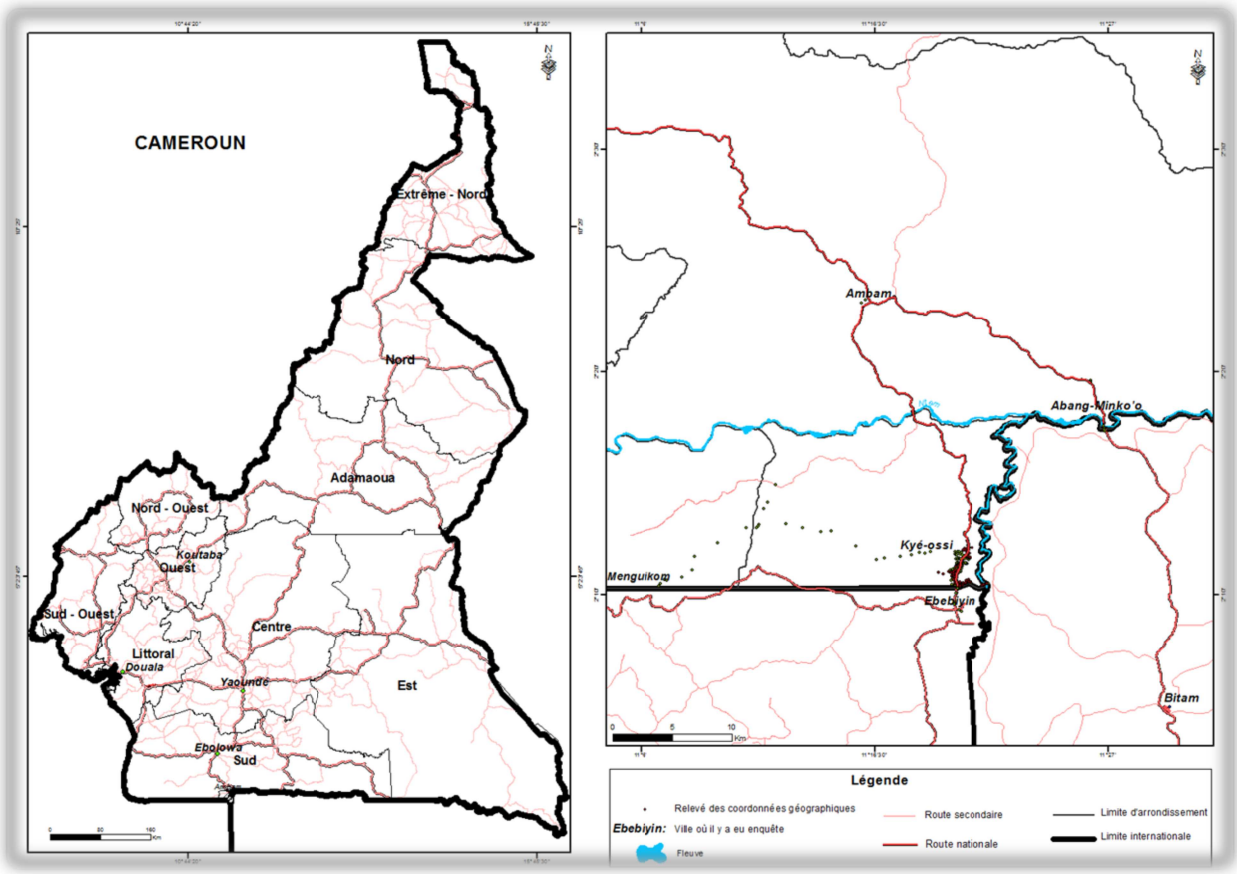

Carte 0.1 : Champ de collecte

Source : Conception et réalisation de l'auteur.

La carte et plus précisément celle de gauche ressort l'espace parcouru pour les données primaires. La ville de Kyé-Ossi comme unique cadre de recherche ne concerne que la collecte quantitative.

- L'enquête quantitative

La dernière méthode utilisée est celle de **l'analyse quantitative** qui permet de mesurer de façon mathématique les faits, pratiques et évènements, leurs ampleurs, les répartitions des variantes et modalités que les entretiens et focus groups discussions renforcent avec les opinions. Quant à la construction typique de la taille de l'échantillon suivant les canons de la méthode quantitative, il se trouve ici une situation identique à celle que décrivait Chédamail (1998: 7) : « Décrire les migrations internationales est relativement aisé, les expliquer beaucoup plus délicat, tant les causes et les rebondissements sont nuancés et multiples, les quantifier encore plus difficile ». Le même constat est souligné par Lacroix (2016 : 23) en parlant des migrations « très mal connues, surévaluées, et sujettes de nombreux à priori ». De ce fait, la thèse étant une continuité du mémoire de Master, les données collectées dans le cadre de ce

précédent travail (2014-2015) forment une base de réflexion, un élément complémentaire aux données collectées après 2015. C'est ainsi qu'un échantillon de 186 individus interrogés à travers un questionnaire en 2014 a été utilisé, dans l'optique d'accompagner certains détails de l'analyse exigeante au quantitatif. A titre de rappel, un échantillonnage aléatoire fut effectué entre juin et juillet 2014 dans les trois villages centraux qui constituent la partie dite urbaine de Kyé-Ossi (Akonangui à la sortie vers Yaoundé, Akombang qui abrite le centre commercial, et Kyé-Ossi à la triple frontière). De toute évidence, ces collectes n'ont pas évolué sans difficultés.

Difficultés et alternatives

La réfraction (circonspection, refus) des individus cibles de l'étude et leur indisponibilité s'apparentent aux difficultés communes dans les recherches de terrain. Mais il y a aussi des difficultés particulières liées au profil du chercheur et aux singularités de son terrain d'études.

Tout d'abord, mon statut de Fonctionnaire d'Etat était un facteur limitant les marges de temps de travail sur le terrain. Devant répondre aux obligations quotidiennes de présence physique sur le lieu de service à Yaoundé, je me déplaçais partout avec mon ordinateur portable, afin d'exploiter tout intervalle de temps non occupé par ma structure et mes tâches permanentes. Ce statut m'a également facilité la tâche dans les services et institutions auprès desquels je recherchais certaines informations. En effet, je me présentais devant le personnel comme Démographe en service au MINEPAT/ BUCREP, avant d'exposer ma demande liée à la thèse. Cette façon de m'introduire attirait l'attention du personnel devant m'accueillir. Ainsi, j'étais épargné de leur refus malgré leur indisponibilité. Elle créait surtout une ambiance d'échanges et un manque de frustration que subissent certains chercheurs devant les autorités du terrain. De là, il s'en déduit qu'un obstacle à la recherche peut se transformer en un atout, au gré du chercheur qui est l'acteur dans la collecte de ses données. Bien que ma recherche se trouve au service de la professionnalité[12] du MINEPAT (Aménagement des frontières et optimisation des rentes migratoires), j'étais surtout dans une situation proche de la « professionnalité au service de la recherche… sans métamorphose» (De Laverne, 2007 :29). De même, ce statut connu auprès des médiateurs frontaliers camerounais m'avait donné plus de liberté pour sillonner la zone frontalière sans interpellation de la part des autorités durant toutes mes recherches de

[12] Professionnalité : ensemble des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice d'un métier. Voir https://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/professionnalit%C3%A9 , consulté le 07 juin 2019.

terrain. Celles-ci étaient de courtes durées (jours, semaines) répétées, afin de pallier au manque de temps.

Lorsque des migrants sélectionnés au marché ou ailleurs refusaient de répondre à mes questions, je procédais au remplacement ou simplement à un autre choix. Toutefois, ma présence permanente à Kyé-Ossi, le réseau horizontal que j'avais développé avec certains migrants depuis les enquêtes menées pour mon mémoire, mon appartenance au réseau communautaire du plus grand groupe ethnique présent à Kyé-Ossi (Bamoun) m'ont familiarisé avec la population. Cette réduction de la distance sociale occasionnée par la pratique du terrain n'est autre que l'immersion, une stratégie qui m'a le plus aidé face au territoire étranger inaccessible de la Guinée Équatoriale par exemple.

Face aux frontières fermées du Gabon et de la GE, il fallait que je trouve la faille du système (Crozier et Friedberg, 1977) frontalier afin d'observer les villes voisines et enquêter sur les camerounais qui s'y trouvaient. Sans contrat doctoral ni subvention pour ma recherche, la procédure normale pour le visa posait une contrainte financière. Surtout, il fallait s'immiscer dans les démarches frontalières afin de mieux éclairer le sujet. C'est ici que le réseau vertical s'est révélé capital. Il m'a servi en complémentarité avec le réseau communautaire de tutelle ou de couverture face aux policiers gabonais et guinéens pour traverser les barrières frontalières sans contrôle. En effet, un ancien migrant de Kyé-Ossi sédentarisé (dont le contact était pris depuis Yaoundé) et connu du triangle frontalier m'amenait dans son véhicule en me présentant comme son fils. Parfois, c'était les transporteurs (en connivence avec les médiateurs frontaliers) de ma communauté qui me portaient jusqu'à Bitam. Pour davantage saisir les différentes situations, je me suis aventuré seul comme simple camerounais. Repoussé plusieurs fois, je suis revenu en mettant en valeur mes deux passeports : celui ordinaire et celui de service. Avec ces documents, les policiers gabonais étaient plus sûrs de mon retour et l'arrangement à l'amiable valait moins cher[13]. Du côté de la Guinée, la langue espagnole qui est un obstacle de négociation contraignait soit à payer un montant comme les autres passants, soit à jouer au clandestin. Se présenter comme un fonctionnaire, un étudiant en quête de données, un migrant de passage, un simple résident de Kyé-Ossi, un clandestin, tels sont les profils que j'ai déployés afin de dompter l'herméticité de la frontière dans un contexte de société mobile. Les métamorphoses momentanées du profil personnel constituent ainsi un instrument pour contourner les obstacles de terrain. Pour De Lavergne (2007 :3), c'est aussi faire «du handicap un outil»: l'observateur

[13] Peu importe la situation des simples citoyens, un montant est déboursé aux médiateurs frontaliers, sans reçu

est alors triplement impliqué (comme acteur de terrain, comme citoyen acteur social, comme chercheur)… ». Ayant ainsi contourné la rigueur des frontières fermées, la méthode boule de neige a été utilisée en Guinée, en combinaison avec cette immersion sociale et communautaire (Camerounais de la frontière), dans l'optique de surmonter l'hostilité des Guinéens vis-à-vis des étrangers. Car selon plusieurs témoignages, les étrangers y subissent certaines maltraitances simplement à cause de leur statut d'allochtone. J'ai eu la chance de ne pas être victime de cet ostracisme.

Telle fut ma démarche sur le terrain pour collecter les données primaires dont l'exploitation devait répondre aux attentes du problème à traiter.

Techniques d'exploitation et d'analyse des données

Le schéma d'analyse pour les données d'entretien auprès des migrants a été réalisé suivant une certaine technique quanti-qualitative à partir de l'approche de Mucchielli (2013).

Figure 0.3 : Schéma d'analyse

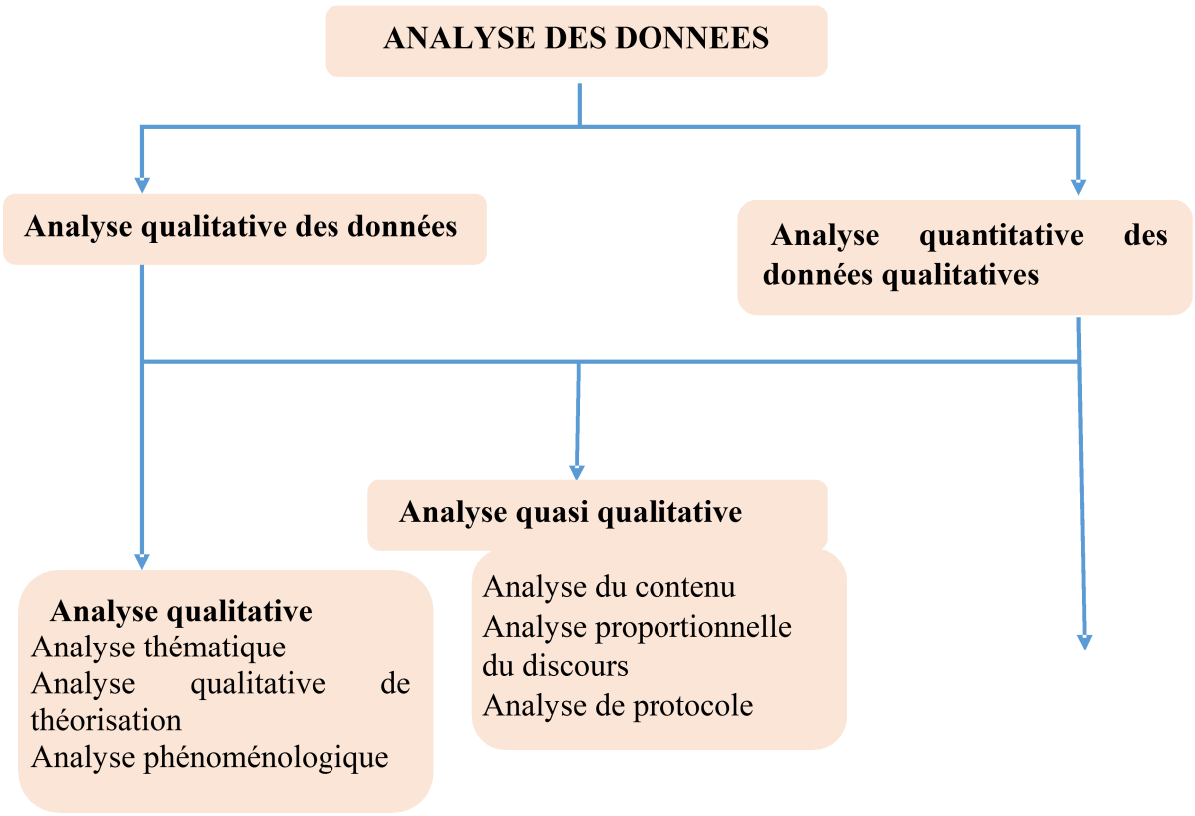

Source : MUCCHIELLI Alex, 2013 : 203

En référence à ce schéma de Mucchielli, la démarche utilisée dans cette thèse balaye tous les aspects face à l'articulation des faits relatifs aux mobilités imposant leur compréhension et dans une certaine mesure leur quantification.

Ces sources de données primaires à elles seules ne suffisent pas pour apprécier un sujet aussi vaste, qui concerne plusieurs pays, plusieurs lieux et plusieurs domaines. La combinaison de ces dernières a obligé la manipulation des données secondaires de plusieurs sources. Hormis les données issues de la littérature grise ou générale, les informations statistiques provenaient de plusieurs institutions telles que susmentionné.

Pour appréhender les migrations au niveau de l'Afrique et de la sous-région, les données utilisées proviennent de la Banque Mondiale, notamment celles de la Division de Population au Département des Affaires Economiques et Sociales (DAES) et de celles de l'OCDE. Au niveau du territoire national camerounais, ces migrations et les mobilités sont captées à partir des données du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3) effectué par le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP, 2010). Concernant Kyé-Ossi particulièrement, le commissariat émi-immigration fut un levier incontournable pour cet aspect de la thèse. Les autres données comme celles relatives aux échanges commerciaux proviennent du Ministère (camerounais) du Commerce (MINCOMMERCE) et de la Douane camerounaise, des services déconcentrés à Kyé-Ossi.

- L'analyse des données traitées

Elle comporte l'analyse qualitative, l'analyse quantitative et spatiale.

- L'approche qualitative est basée sur l'**analyse de contenu**.

Cette approche est jugée « intensive » par Quivy et Van Campenhoudt (1988 : 217) et a « comme unité de base d'information la présence ou l'absence d'une caractéristique ». Elle a servi à analyser les entretiens. En fait,

> *C'est une technique d'analyse des données visant à décrire et à interpréter systématiquement le contenu manifeste des communications. C'est une technique que l'on utilise pour répondre à cinq questions soulevées : qui parle ? Pour dire quoi ? Par quels procédés ? A qui ? Avec quel effet recherché?* (Mace et Pety, 2000 :114)

Elle a permis la reconstitution des modèles explicatifs et analytiques de l'objet d'étude à partir des associations et catégorisations, des significations profondes, des intentions, très

souvent latentes et non directement perceptibles à la simple lecture des propos. En utilisant certains aspects statistiques, « l'analyse qualitative des entretiens associée à l'analyse quantitative de contenu permet de dépasser l'inventaire d'attentes individuelles et d'identifier une véritable demande collective » (Morange et Schmoll, 2016 : 23).

- L'approche quantitative et spatiale

D'abord l'analyse quantitative s'est appuyée sur l'analyse statistique des données primaires et secondaires principalement à travers le progiciel Excel, accompagné par les logiciels stata et SPSS. En somme, cette analyse a permis de faire la quantification des catégories, structurations et classifications issues de l'enquête quantitative.

Enfin, l'analyse spatiale par les logiciels Adobe Illustrator et Argis pour les cartes a servi pour la représentation des changements dans l'espace. Particulièrement concernant les images Landsat, leur classification (traitement) a été établie sur le logiciel Erdas et la mise en page sur Argis. Elle a abouti à la spatialisation des catégorisations, des structurations de forme d'occupations du sol. Elle a également abouti à la mise en évidence des configurations géographiques et des variations spatio-temporelles. L'interprétation qui en découle s'est articulée sur une double approche: l'interprétation classique et prédictive pour parvenir aux conclusions non exclusives.

Cette méthodologie est plurielle et s'explique du fait que:

> *Par sa nature propre, la géographie serait hétérogène, incorporant à la fois données et méthodes des sciences de la terre et sciences humaines. La recherche de l'exhaustivité, de la multiplicité des rapports entre phénomènes, l'inventaire des associations contribuent à faire de la géographie une discipline de synthèse* (Bailly A. et Beguin, 1982 :19).

La complémentarité de ces techniques est une source d'espérance pour atteindre le résultat escompté. L'ensemble de la démarche jusque-là hypothético-déductive (Quivy et Van Campenhoudt, 1988) a guidé le raisonnement à travers une rédaction structurée.

Structuration du travail

Conformément aux axes présentés précédemment, cette thèse est organisée en trois parties contenant huit chapitres au total.

La première partie porte sur les frontières au cœur du système migratoire. Elle s'attèle à décrire les migrations en Afrique centrale, notamment en rapport avec le Cameroun en mettant un accent sur les flux et les pôles migratoires qui matérialisent le système de mobilité. Dans le

deuxième chapitre, il est question d'explorer les variantes de la frontière, comment s'opère la gestion des frontières notamment par les pays qui entourent Kyé-Ossi. Pour finir cette partie, le troisième chapitre aura en toile de fond les approches de l'intégration en rapport avec les mobilités, en se focalisant aussi sur le processus d'intégration en Afrique centrale.

La deuxième partie attaque à proprement parler le terrain de Kyé-Ossi. Premièrement, elle s'intéresse aux peuplements et pratiques économiques à Kyé-Ossi. Ensuite, le cinquième chapitre déniche la formation sociospatiale dans cette localité transfrontalière et leur rapport avec les autochtones, avant d'aboutir au sixième chapitre. Ce dernier s'intéresse aux types de mobilités observées dans cette partie australe du territoire. Ces trois chapitres constituent l'entame des mobilités vers l'extérieur qui structurent la troisième partie de la thèse.

La dernière partie traite des migrants commerçants à partir de Kyé-Ossi. L'objectif du septième chapitre est de décrire la dynamique démographique familiale, les réseaux et territoires, ainsi que leurs espaces de mobilité. Le chapitre final fixe l'attention sur l'intégration et le vécu des migrants en terres guinéenne et gabonaise où seront analysées à travers leurs pratiques citoyennes, le niveau d'intégration en zone CEMAC. Voilà jusqu'à quel point sera tirée une conclusion générale.

PREMIERE PARTIE

LE SYSTEME MIGRATOIRE

ENTRE LOGIQUES FRONTALIERES

ET INTEGRATION SOUS-REGIONALE

« Les sociétés ne sont plus des entités fonctionnant en vase clos au sein des frontières étatiques, mais des systèmes ouverts et interconnectés par des relations humaines économiques, politiques et environnementales.» (Lacroix, 2016 : 24)

Introduction de la première partie

Dans leur cycle de vie, les hommes comme les familles sont, à diverses étapes de leur parcours, soumis à la mobilité pour le travail, les études, le mariage ou d'autres événements (Piguet, 2013). A l'échelle agrégée, ce sont les sociétés qui sont en mouvement, et « *à travers chaque être humain, un espace unique, un espace intime, s'ouvre sur le monde* » (Kamdem, 2015 :101). L'espace n'est donc pas le simple support matériel de l'environnement physique, mais s'inscrit dans un cadre lefebvrien mouvant et une perspective dynamique (Kamdem, 2015 :108). Ces espaces à leur tour intègrent les frontières d'Etat ou délimitations qui sont porteuses d'identité territoriale et nationale (Di Méo, 2016a :67-80). C'est dans ce sens que Lacroix (2016 : 24) affirme que *« Les sociétés ne sont plus des entités fonctionnant en vase clos au sein des frontières étatiques, mais des systèmes ouverts et interconnectés par des relations humaines économiques, politiques et environnementales ».* Les relations ainsi évoquées entre les Etats constituent une dimension importante de la coopération sous-régionale. Il émane de ce qui précède que la mobilité, l'espace-frontière et la coopération entre les Etats constituent un système fonctionnel.

Le Golfe de Guinée où est située l'Afrique Centrale répond à une structuration territoriale, sociétale, institutionnelle et organisationnelle, qui mérite toute notre attention. L'observation vise ici à comprendre comment s'y déploient les mobilités humaines et s'y présentent les frontières, et ce que l'on peut observer en matière de coopération sous-régionale. Pour cela, le premier chapitre est centré sur le système de mobilités avec une focale sur le Golfe de Guinée et le Cameroun en particulier. Suite à ce chapitre, la frontière au cœur des questions de migrations et de mobilités internationales qui nous occupent constituera la toile de fond du deuxième chapitre. Une observation sur Kyé-Ossi y sera faite. Enfin, l'intégration en perspective historique sera examinée à l'aune de la question mobilitaire en zone CEMAC et de ses conséquences sur Kyé-Ossi.

Chapitre 1 :
LE SYSTEME MIGRATOIRE DU GOLFE DE GUINEE ET DU CAMEROUN

Introduction

Les frontières politiques entre les Etats restent la dimension ou la signification la plus connue de la frontière. Sa « *fonction légale relève de la délimitation d'une souveraineté particulière et de l'application d'un droit national singulier* » dont le franchissement illégal est passible de poursuites (Foucher, 2012 : 20). L'acte de changer de résidence en la traversant fonde la définition de la migration internationale. L'état de la frontière, sa structure ou son fonctionnement à leur tour dépendent du pouvoir, des textes, des institutions des Etats dont elle relève ainsi que des transformations humaines et spatiales que l'on y observe. Le mécanisme migratoire s'y décline à travers plusieurs notions. Il y a ainsi lieu de parler du système migratoire ou du champ migratoire. Il est le premier point sur lequel s'attardera ce chapitre. Par la suite, il sera question d'analyser les migrations dans le Golfe de Guinée, puis au Cameroun. L'entrée préalable par cette lecture régionale globale permettra de mieux saisir ensuite ce qui se joue à l'échelle locale autour de Kyé-Ossi.

1. Systèmes migratoires et champs migratoires

La migration s'opère au gré de plusieurs facteurs que certains appréhendent à travers le modèle systémique (Simmons, 2013), dans le cadre duquel le migrant est considéré comme un acteur agissant dans un système (Crozier et Friedberg, 1977) dont le champ migratoire est une composante. Les deux concepts de champ migratoire et système migratoire recouvrent ainsi des enjeux sémantiques qu'il convient de clarifier.

1.1. Le champ et l'espace migratoire

Dans *Les mots de la géographie* (p. 98), le champ désigne l'« *aire d'extension ou d'action d'un phénomène, d'un processus […] ; portion de l'espace dans laquelle agissent des*

forces d'un genre déterminé ». Sur cette base, plusieurs termes ont été développés pour les lire les migrations au fil du temps et en fonction des éléments d'analyse.

> *Successivement et depuis les années 50 les chercheurs ont forgé un ensemble de concepts: noria, champ migratoire ou espace migratoire, filières, circulation migratoire pour rendre compte du sens des déplacements de main-d'œuvre "étrangère" et des modes d'organisation d'immigrants. Ces concepts et leurs champs d'application traduisent l'évolution tant des phénomènes migratoires au cours de l'histoire que la façon dont les chercheurs tentent de les analyser et d'en donner une interprétation* (Doraï et Hily, 2005 : 2).

En ce sens, Doraï et Hily (2005 : 3) expliquent que le concept de champ migratoire est né dans un contexte scientifique où les théories et les méthodes de la géographie classique ne pouvaient rendre compte que de manière insatisfaisante de cette réalité, car ils ne *"rendaient pas suffisamment compte des rapports à 1'espace, de ceux qui se nouent entre le migrant et les espaces pratiqués dans le cadre de parcours migratoires souvent complexes, qu'il s'agisse de lieux de départ, d'arrivée, d'implantation ou d'installation, mais aussi des lieux de passage, de transit, et peut-être même plus tard des espaces de rebondissement, siège de nouvelles migrations".*

C'est ainsi que le concept de "champ migratoire" a été proposé initialement par des démographes comme Courgeau en 1970 qui s'efforçaient de mesurer des flux, de même que par les géographes dont une des préoccupations concerne la traduction spatiale des relations migratoires. Le sens donné au concept par Simon en 1976 au cas tunisien en France se limitait à un ensemble des zones d'arrivée et d'installation. Il décrit le couloir Marseille-Lyon/Rhône-Paris comme un espace migratoire polarisant les destinations tunisiennes. Ici, l'espace migratoire désigne uniquement leur répartition et l'ensemble des destinations que prennent ces Maghrébins après la ville de Marseille, considérée comme porte d'entrée. Dans cette perspective, le champ migratoire « *permet de saisir à la fois les aires de départ et d'arrivée et des comportements »* entre autres flux, organisations, services… (Ma Mung et *al.,* 1998 : 5). Cette perspective est complétée par Pliez (2004) qui, travaillant dans le bassin du lac Tchad, parle d'un « espace migratoire polarisé » par la Lybie. Dans son raisonnement, l'espace migratoire renvoie aux destinations de ceux qui partent du bassin du lac Tchad (pays ou territoires limitrophes au lac). Dans l'analyse d'une dynamique migratoire renouvelée,

Mandiogou et Robin (2010) s'intéressent au rayon balayé par la migration. Ce rayon recouvre l'échelle régionale, continentale ou mondialisée. Dans le cas des migrations clandestines au Sénégal, les mobilités climatiques actuelles se sont ajoutées aux mobilités économiques (Tchokouagueu, 2017), animées par le rêve de "*Barça wala Barzak*"[14]. Des parcours se déploient sur les côtes africaines jusqu'en Europe, ou retracent les parcours de caravanes du VIIè siècle jusqu'en Méditerranée ou au Proche-Orient. Ainsi se dessine un « champ migratoire mondialisé » (Mandiogou et Robin, 2010 :12), dont les destinations et les réseaux se développent au-delà de l'Afrique.

Tarrius (2005, 2010) dans ses travaux évoque le « territoire circulatoire » pour analyser de nouvelles formes de mobilité. Produites par des acteurs économiques efficaces dans le champ de la mondialisation, ce concept selon Simon (2006) a été particulièrement fécond et a contribué à donner une réelle épaisseur sociologique aux concepts spatiaux déjà en circulation scientifique. Il précise plus tard (Simon, 2015 : 15) que le champ migratoire ou espace migratoire renvoie à l'« *espace pratiqué par les migrants et structuré par l'ensemble de leurs flux ; dans le cadre de migrations internationales, il englobe une partie ou la totalité de l'espace du pays d'origine, du pays de résidence et, le cas échéant des pays de transit* ». Cette définition sied avec celle de Dumont (1995) qui considère le champ migratoire international comme étant l'espace géographique formé d'un ensemble de flux migratoires reliant des pays d'émigration à un ou plusieurs pays d'immigration. Terrier (2009) quant à lui fait allusion aux « expériences territoriales » en montrant que dans la relation mobilité spatiale-mobilité sociale, les inégalités sociales se reproduisent malgré l'influence réciproque. L'expérience migratoire dans cette étude est plus orientée vers l'itinéraire migratoire qui intègre la frontière, elle-même constituant un objet universel d'analyse à part entière (en dépit des discours permanents sur la mondialisation et l'intégration qui prônent sa suppression). Cette position se rapproche de celle qu'adopte Przybyl (2016) en concevant les territoires parcourus par les mineurs jusqu'en France, comme des champs migratoires reconstitués par des segments des voyages au gré des moyens de mobilité et lieux de parcours.

Kamdem (2015 :146-148) à son tour parle de « Territorialité migrante » structurée autour des frontières d'Etat. Il considère la territorialité comme une « *tentative faite par un individu ou un groupe d'atteindre, d'influencer ou de contrôler les gens, les phénomènes et les relations, en délimitant et en assurant un contrôle sur une aire géographique* ». Bien que

[14] Expression que l'on peut traduire par "*Voir Barcelone ou mourir*" (Mimche, 2016: 86)

l'auteur oriente sa réflexion vers la quête de la double citoyenneté, la territorialité migrante traduit une dimension spatiale marquée par une discontinuité territoriale et une continuité des pratiques du terroir. A ce titre, les migrants au gré de leurs déplacements par le jeu de l'intégration et de la sédentarisation (Mongbet, 2015b), conquièrent leur territoire d'accueil pour en faire une terre de vie à part entière. Les limites et les frontières sur lesquelles l'auteur s'appuie traduisent un trajet migratoire segmenté, entrecoupé par les localités aux contraintes politiques, économiques et sociales variées. Celles-ci relèvent, en amont, de la politique d'immigration des Etats d'accueil et, en aval, de la politique des migrations des pays émetteurs des flux migratoires. C'est pour cela qu'Adoumié et Escarras (2017 :84) considère le champ migratoire comme « un système (système de forces) où le modèle dominant/dominé détermine la position des acteurs (migrants) dotés d'un capital social différencié, les rendant plus ou moins autonomes » dans leurs déplacements.

Cette recherche conçoit le champ migratoire comme l'ensemble des trajectoires et espaces parcourus par les migrants. Il intègre les pôles migratoires concernés dans lesdites trajectoires parce que cette complétude tient compte d'une part de la complexité des lieux vécus que Simon (2015) qualifie de territoire pratiqué. Et de l'autre, il accorde une place à la densité des faits et données aux significations diverses, dont les migrants çà et là sont porteurs. Il est assimilé ici au champ de la mobilité.

1.2. Systèmes migratoires, systèmes de mobilité

Le système selon Pumain [15] est une entité autonome par rapport à son environnement, organisée en structure stable (repérable dans la durée), constituée d'éléments interdépendants, dont les interactions contribuent à maintenir la structure (du système) et à la faire évoluer. Le concept de « système migratoire » quant à lui a longtemps fait référence aux flux migratoires et aux pôles qu'ils reliaient (Bopda et Grasland, 1994 ; Lalou, 1996). C'est l'idée qui sous-tend la réflexion de Graslin (2008) lorsqu'il traite de l'intégration de Varsovie dans le système migratoire européen, en montrant comment la capitale polonaise est devenue progressivement une destination des Européens après la *perestroïka* et vice-versa. L'existence de plusieurs systèmes liés à l'Europe (Wihtol de Wenden, 2016) illustre cette logique, où plusieurs régions sont connectées à ce continent et en font un véritable pôle migratoire. La théorie des systèmes migratoires explique les flux entre certains pays comme ceux d'Afrique subsaharienne et la

[15] Voir : http://www.hypergeo.eu/spip.php?article5 , consulté le 16/12/2017.

France par des relations historiques, culturelles, économiques et politiques qui les lient d'une manière systémique (Piché, 2013 ; Sierra-Paycha, 2017). Il ressort de ce qui précède une description, ou mieux une explication insuffisante du système migratoire ; car l'importance des auxiliaires de vie omniprésents chez les migrants (Ornaghi et Bordogna, 2010), leurs repères spatiaux multi-situés qui sont aussi ceux de leur famille et de leur communauté (Dia, 2015), leur image érigée en enjeu politique (Khrouz et Lanza, 2016) ne sont pas considérés. Audebert (2014 :9-10) tient compte de ces composantes lorsqu'il précise :

> *« Le croisement des focales globale et locale a mis en évidence la nécessité de considérer un niveau intermédiaire d'observation, celui des réseaux et champs migratoires que j'ai appréhendés comme les unités élémentaires du système migratoire régional. Or les métropoles internationales se sont révélées être les cadres les plus idoines pour examiner l'articulation des réseaux de ce système comme je m'en expliquerai ultérieurement – une démarche consistant en somme simplement à observer le local pour comprendre le global ».*

A bien saisir ce géographe dont les recherches sont axées sur le système migratoire caribéen, les réseaux, les champs migratoires comme les localités de départ et les grandes destinations urbaines structurent le système migratoire. Dire que ce système est le plus métropolisé du monde au regard de la forte concentration des Caribéens dans les grandes villes européennes et nord-américaines, est de la part de l'auteur, une emphase indirecte sur l'espace de destination comme socle du système migratoire; d'où l'expression de « système migratoire régional », de « système migratoire caribéen dans l'espace atlantique ».

D'autres auteurs conçoivent l'organisation sociale de la migration comme industrie impliquant une chaine d'acteurs aux intérêts économiques bien compris :

> *« Les analyses de l'organisation sociale de la migration internationale ont souvent négligé le rôle que jouent les entrepreneurs, les services et les infrastructures dans la structuration des flux migratoires. Je propose ici le concept d'« industrie de la migration » pour comprendre comment des acteurs poussés par l'appât du gain provoquent, facilitent et soutiennent la mobilité humaine internationale. L'industrie de la migration comporte non seulement les entrepreneurs, mais aussi les migrants, les employeurs, les États, et même les organisations à but non lucratif impliquées dans la coproduction de la migration. Dans le système migratoire nord-américain, cette*

industrie de transport de migrants facilite et soutient la mobilité à travers la frontière et vers différents marchés de main-d'œuvre urbains et régionaux aux États-Unis » (Hernandez-Léon, 2012 : 8).

D'autres perspectives analysent la migration à l'aune de la relation espace parcouru-mobilité sociale (Martiniello et Réa, 2011), de la perspective du gain économique (au sens de Todaro, 1969), ou de la participation au développement. C'est avec cette considération de la participation au développement des zones d'accueil et de départ (Gonin et Kotlok, 2009) orchestrées par leurs divers acteurs et enjeux géopolitiques, que Kamdem (2015) appréhende le système migratoire.

Figure 1.1: système migratoire

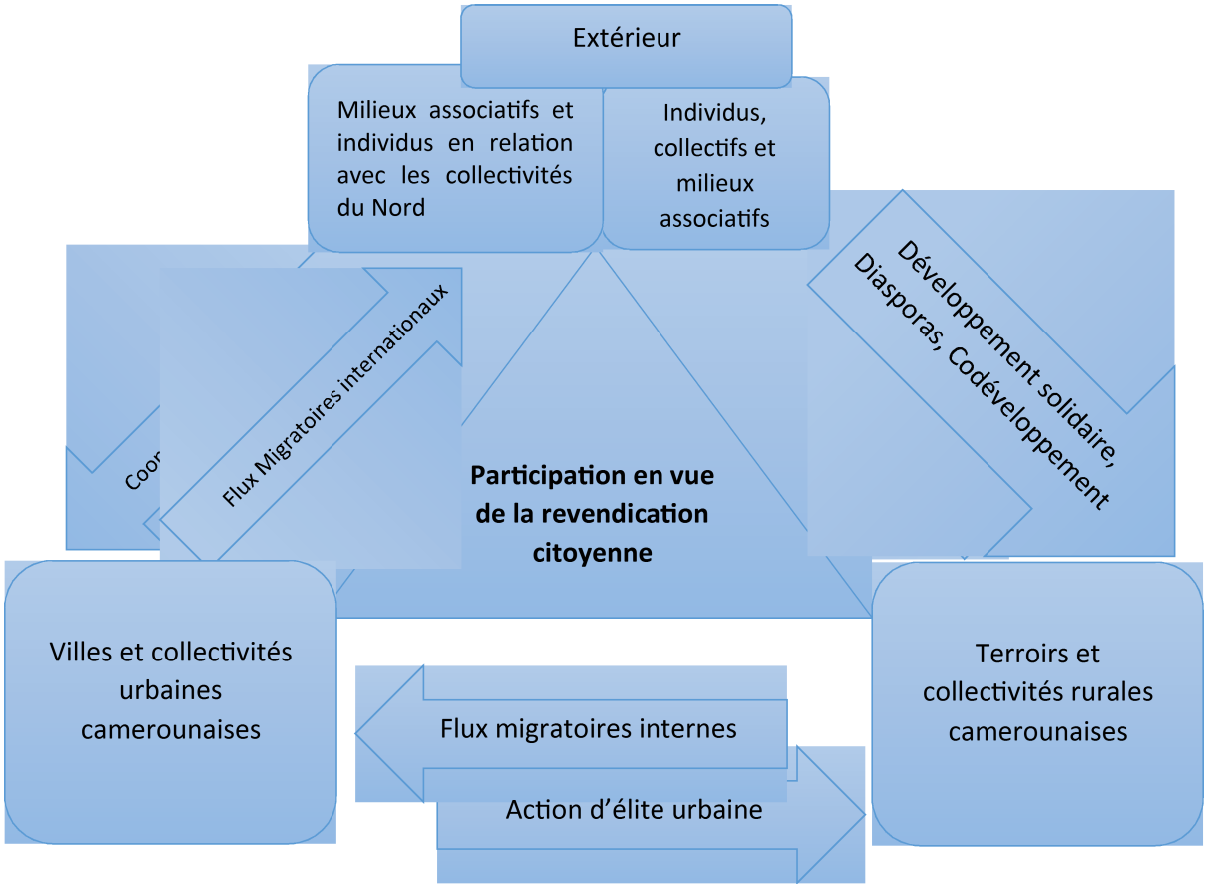

Source : Kamdem, 2015 :35

Le système migratoire intègre ainsi les champs migratoires, les divers flux qui les connectent, les divers acteurs (institutionnels, humains), leurs rôles participatifs au déclenchement de l'acte migratoire comme les éléments d'une structure et leur jeu de rôles (Crozier et Friedberg, 1977). La pratique de la mobilité s'inscrit dans ce système migratoire. Lorsque les acteurs en mouvement sont soumis à plusieurs échelles temporelles et spatiales,

impliquant un changement de résidence qui ne se traduit pas par l'abandon des points de repères spatiaux antérieurs, et une distance spatiale qui ne signifie pas rupture avec ceux-ci, la notion de mobilité devient pertinente. Le système de mobilité

> *« se définit par l'identification des liens ou relations qu'établissent les acteurs-migrants entre les différents espaces qu'ils fréquentent. Ces espaces, ou unités spatiales, peuvent être un village, une communauté, une ville, une région, un autre pays. On doit donc prendre en compte les interactions spatiales à plusieurs échelles. Le critère n'est pas le changement de résidence de l'individu, même dit temporaire, mais l'utilisation simultanée ou successive dans le temps de ces différentes unités spatiales à partir d'un espace de référence socio-économique et culturel »* (Cortes, 1998 : 267).

Figure 1.2 : Concepts migratoires ou de la mobilité

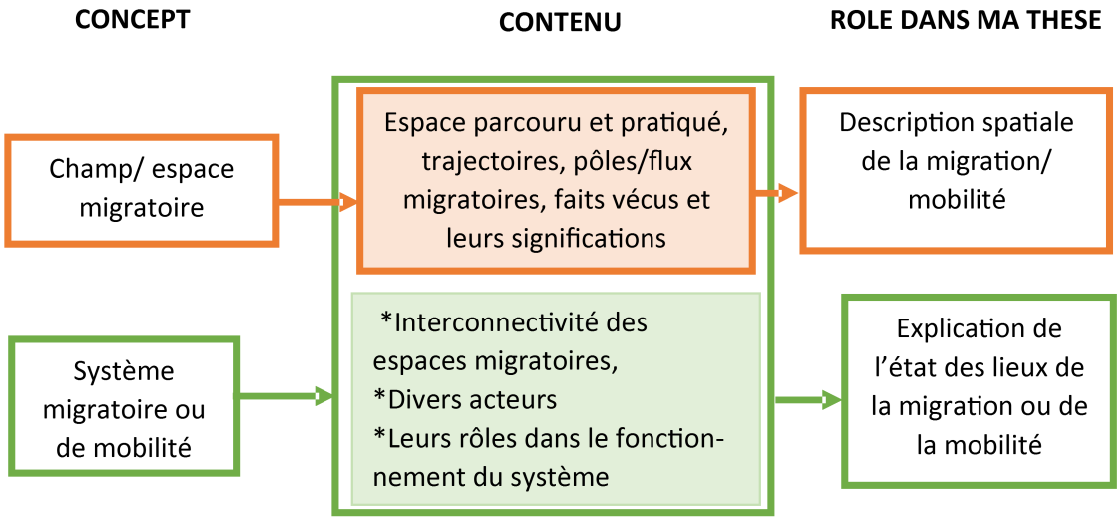

Source : conception de l'auteur MONGBET Abêt.

Cette figure descriptive des concepts de base facilite le bon décryptage des mouvements humains. A partir de cette réflexion, il convient de porter la focale sur le fonctionnement du système migratoire du Golfe de Guinée.

2. Le système migratoire du Golfe de Guinée

2.1. Le Golfe de Guinée et son système de migrations

2.1.1 Le Golfe de Guinée : quelle(s) délimitation(s) ?

L'appellation faisant référence au Golfe de Guinée recouvre diverses acceptions géographiques. Au XVIIè siècle, ce Golfe fut divisé en deux sections après l'occupation des Espagnols et Portugais qui dominaient la flotte mondiale à cette époque (Binger, 1892). On distingue la Haute Guinée – qui allait de la côte de Guinée, au sud de l'Afrique occidentale, jusqu'au mont Cameroun – de la Basse Guinée allait du Sud du Cameroun et se prolongeait par la côte ouest de l'Afrique australe. Cette segmentation élémentaire du golfe correspond respectivement au golfe du Benin et au golfe de Biafra (Römer, 2000). Mais en observant de près la carte de l'Afrique (Voir carte ci-dessous), on y aperçoit des golfes à une échelle plus fine : l'un en Côte d'Ivoire, l'autre entre le Benin et le Nigéria, un autre encore correspondant au pays Ibo et au littoral camerounais, et un dernier plus au sud correspondant à la Bande de Cabinda en Angola. Enfin, l'une des acceptions retenues est celle de l'Organisation Hydrographique Internationale (OHI) qui est une organisation intergouvernementale consultative et technique, établie par une convention signée en France (Monaco) le 3 mai 1967 et entrée en vigueur en 1970. Elle délimite le Golfe de Guinée du Libéria au Gabon.

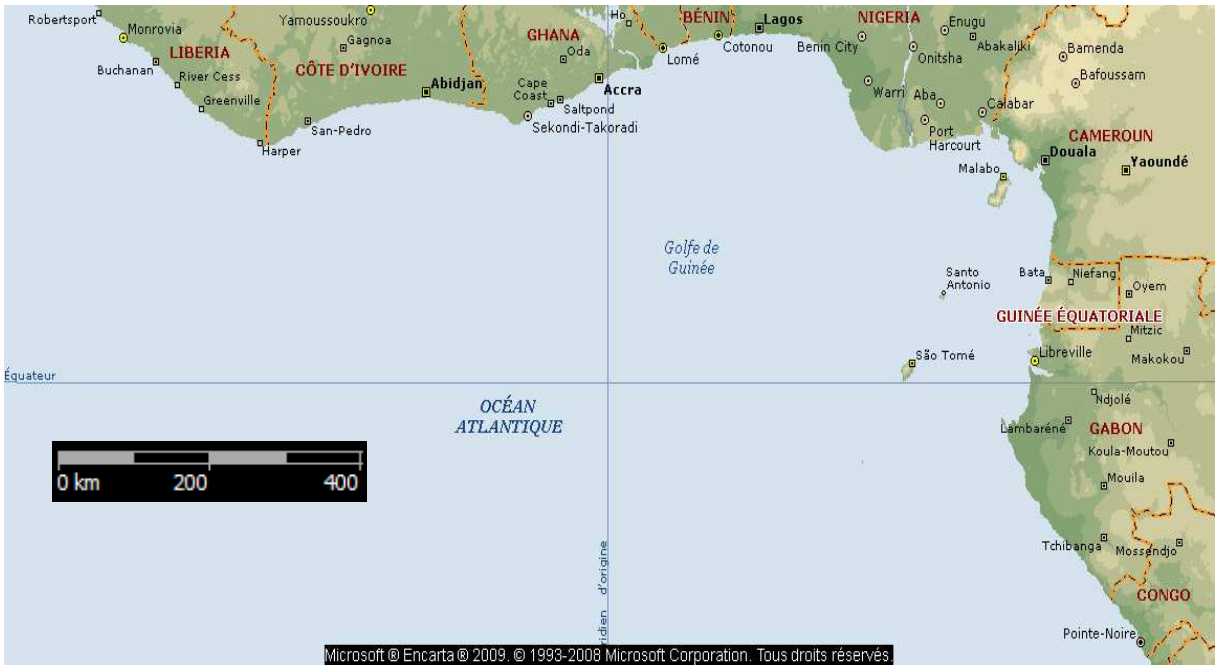

Carte 1.1 Aperçu global du Golfe de Guinée

En 2001, une réunion entre les États africains a permis de mettre sur pied une nouvelle organisation internationale nommée Commission du Golfe de Guinée[16] visant le renforcement des liens de coopération et de solidarité entre les pays membres. Il s'agissait de l'Angola, de la République Démocratique du Congo, de la République du Congo, du Nigeria, de Sao Tomé-et-Principe, du Gabon, du Cameroun et de la Guinée équatoriale. Cette organisation définit le Golfe de Guinée de manière large, comme allant du Libéria (les Palmes) à la Ponta Albina à 80 km au sud de l'Angola (Pirat et Ortolland, 2010). Ici, la connectivité au réseau hydrographique continental qui relie par navigation les populations intérieures à la côte – le fleuve Niger traverse le Mali et le Niger avant d'atteindre le Nigéria – se traduit géopolitiquement avec la création de la Commission du Bassin du Niger, au sein de laquelle les migrations de localité en localité connectent plusieurs territoires étatiques.

[16]La Commission du Golfe de Guinée est un organisme international fondé le 3 juillet 2001 à Libreville, au Gabon. Elle offre un cadre permettant le développement de relations pacifiques par une approche de confiance mutuelle favorable au développement, au maintien d'un climat sécuritaire et à l'exploitation des ressources naturelles des pays de la région.

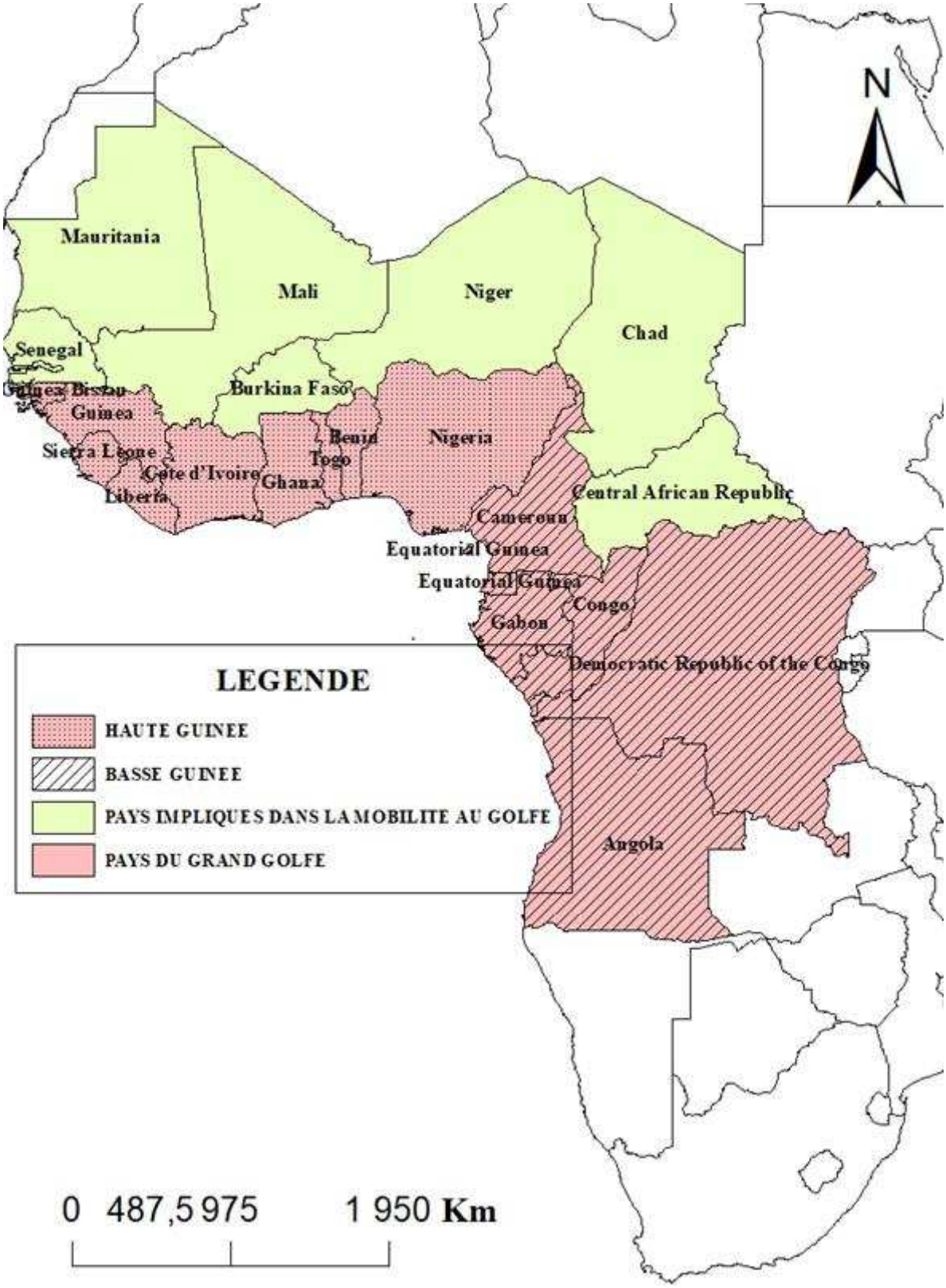

Carte 1.2 Les pays du Golfe de Guinée
Source : Réalisation de l'auteur Abêt MONGBET.

Le Golfe de Guinée est dynamisé par d'intenses mouvements humains par voie maritime (Diplomatie, 2012), qui se déploient d'ailleurs bien au-delà de ce simple cadre géographique.

2.1.2 Peut-on parler d'un système migratoire du Golfe de Guinée ?

Dans les faits humains susmentionnés, les limites du Golfe de Guinée sont loin d'être celles des pays directement rattachés à l'océan Atlantique. A cet effet, les mobilités dans le Golfe de Guinée sont difficiles à cerner et peuvent être appréhendées par les mobilités en Afrique, plus approximativement en Afrique subsaharienne.

L'Afrique, peuplée de 1,2 milliards d'habitants, possède selon le CNUCED (2018) 10% du stock mondial de migrants en 2017, soit 24 650 223 personnes. 53,4% de ces migrants sont en Afrique. Plus généralement, l'Afrique subsaharienne compte 9 % des migrants de la planète.

Graphique 1.1 Destinations de tous les migrants internationaux africains en 2015

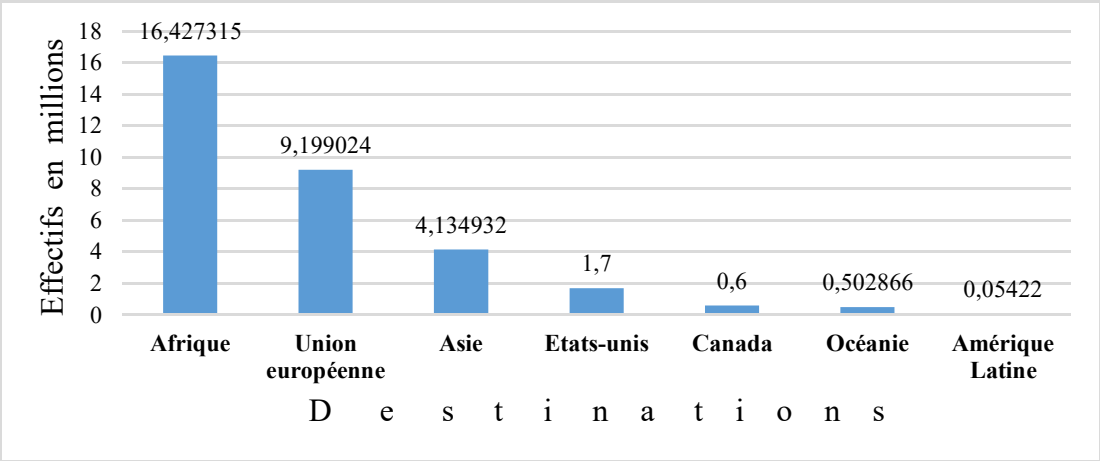

Source : Exploitation des données de l'ONU/DP/DAES, 2017.

Ce graphique ci-dessus montre que plus de la moitié des migrations internationales des Africains sont intracontinentales. Elles sont suivies par les migrations africaines vers l'Europe et l'Asie respectivement avec 27,6% et 12,71%. A proprement parler, le système migratoire du Golfe de Guinée est difficile à appréhender et met l'analyste des mobilités au défi. Il n'existe pas à l'échelle de cette sous-région une structure de gestion comparable à celle européenne de Frontex. L'Union Africaine n'intègre pas la migration dans ses actions prioritaires de terrain. Elle reconnait juste les enjeux des migrations intra-régionales et inter-régionales concernant les divers domaines du développement [17]. Or la présence des pirates et des voyageurs clandestins qui sillonnent la côte atlantique au niveau du Golfe de Guinée, les grands trafics maritimes et les enjeux associés de contrôle des ressources et des territoires (Royer, 2014) nécessite la présence de structures de sécurisation de la zone, de contrôle et de facilitation de la migration,

[17] 1. Rapport Dr. Mustapha Sidiki Kaloko (Haut-Commissaire des affaires sociales) au Forum Global sur les Migrations et le Développement, tenu à Port luis du 21 au 22 novembre 2012 ; 2. Discours de son Excellence Madame Kadhija S. Masri, Observateur Permanent de l'Union Africaine à la 94ème Session du Conseil de l'OIM

à l'instar de celles de l'espace Schengen. C'est la dissémination de toutes les nationalités du Grand golfe dans la quasi-totalité des pays de la région (dont témoigne entre autres la présence dans ces divers pays de boutiques maliennes, de restaurants sénégalais, etc.) atteste de l'intensité des flux migratoires intra-régionaux. Dans le détail, une lecture fine du système migratoire du Golfe de Guinée révèle l'existence de sous-systèmes migratoires.

2.2. Les Sous-systèmes migratoires du Golfe de Guinée

L'analyse des systèmes migratoires porte la focale sur l'organisation des flux migratoires en son sein. Celle-ci dessine des sous-systèmes dont les schémas émanent de contextes locaux géoéconomiques, géopolitiques et démographiques eux-mêmes spécifiques.

2.2.1 Le sous-système migratoire de l'Afrique de l'Ouest

Un premier système migratoire est ainsi identifiable en Afrique de l'Ouest. Cette région qui a connu des grands empires comparables actuellement aux Nations a laissé au lendemain de la deuxième guerre mondiale des petits Etats aux intentions fédéralistes, incarnées par Nkwameh Krumah et Léopold Sédar Senghor. Les deux voulaient faire de la côte du Sénégal au Togo une grande Nation (Bouquet, 2011), qui sera comme prémices de la future Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) créée le 28 mai 1975 avec comme objectif initial la facilitation de l'intégration sous-régionale en Afrique de l'Ouest. Elle forme un ensemble de 15 Etats à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, et le Togo. Elle constitue en soi un sous-système migratoire grâce aux atouts qui marquent sa vitalité et connectent les Etats au quotidien par les flux de mobilité : une union douanière et une libre circulation des hommes. La mobilité y trouve un facilitateur institutionnel à l'échelle régionale. Pour tout ressortissant de la zone, les franchissements de frontières en Afrique de l'Ouest ne nécessitent pas de visa. Le littoral du golfe y est particulièrement attractif, pour des raisons tant économiques que culturelles. En conséquence, « 90% des migrations de travail sont intra-africaines » dans cette zone (Foucher, 2016 :44).

La population de la CEDEAO a été multipliée pratiquement par quatre entre 1960 et 2007, passant de 78 millions à environ 300 millions d'habitants. Cette croissance a intensifié les mouvements migratoires. La Côte d'Ivoire, pays francophone et deuxième économie de la

région, constitue à … (Cf. Carte 1.2). Elle accueille env… le recensement ivoirien …

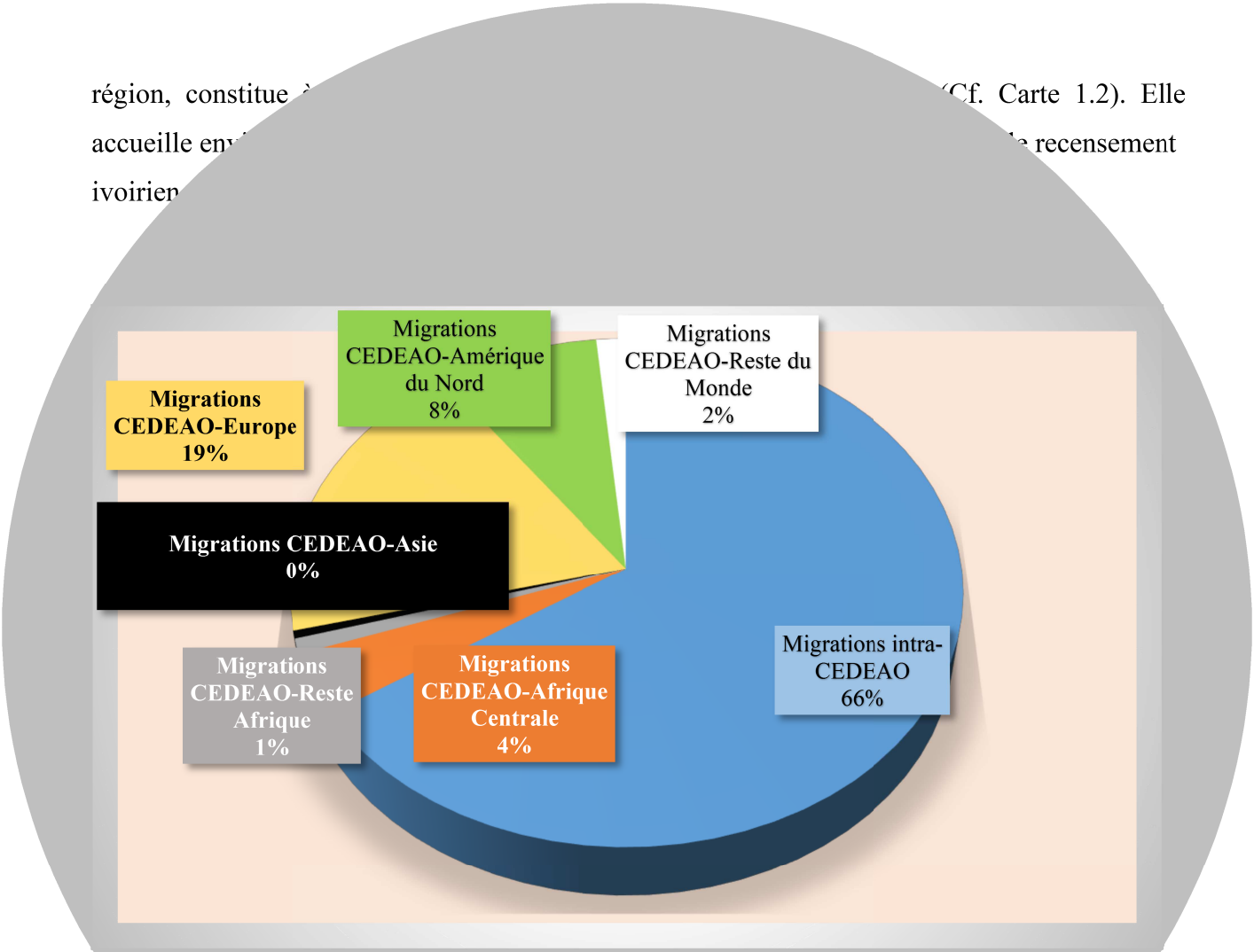

Ce graphique … Ouest. Il montre que les pr… oisins, traduisant la facilitation de la mobilité au … harmonisation des gestions de la migration par les pays concernés au service de la circulation des personnes.

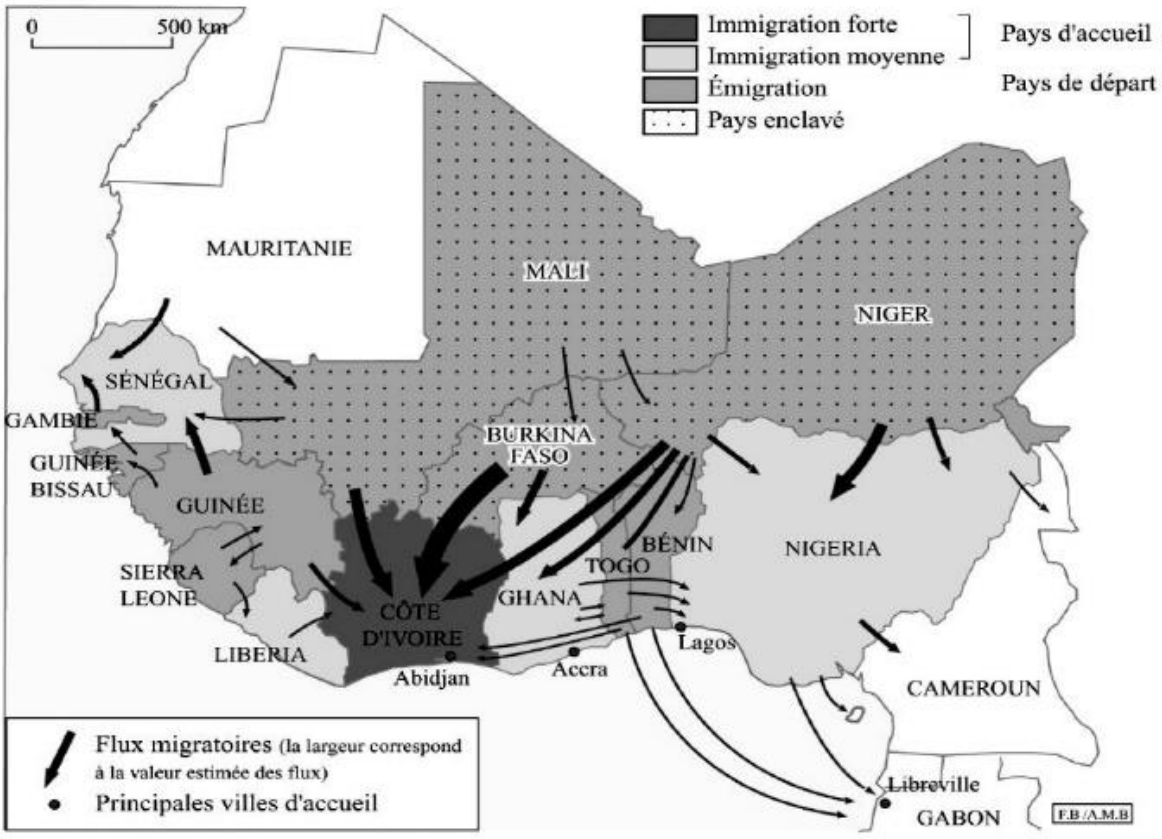

Source : d'après *L'Atlas de la zone Franc en Afrique subsaharienne*, La Documentation Française, p. 47.

Carte 1.3 : Flux migratoires dans une partie du Golfe de Guinée

Source : Mandiogou N. et Robin N., 2010 : 51.

La Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Nigéria comme le Ghana constituent des pôles d'accueil, tandis que les pays enclavés tels que le Mali, le Burkina Faso, le Niger sont les principaux pôles émetteurs. Néanmoins, les données de stocks que nous donne à voir la carte de synthèse ne sont pas exemptes de limites : au cours de la récente décennie, certaines crises comme celle postélectorale de 2011 en Côte d'Ivoire ont inversé la tendance, transformant ce pays en pôle d'émigration intra-régionale et au-delà, tandis que le pôle migratoire du Nigéria en guerre contre Boko Haram connut également une complexification de sa fonction dans le système migratoire. C'est dans un pareil cadre que Lacroix (2016 :148) juge que « *saisir l'impact de la politique migratoire sur les flux a quelque chose de vain dans la mesure où l'on ne peut préjuger ni du volume, ni de la structure de l'immigration si celle-ci avait été autre* ».

La mobilité en Afrique de l'Ouest est l'œuvre d'une Afrique en mutation démographique permanente et de grande ampleur. Selon la CEDEAO (2006), l'histoire contemporaine montre que les phases de transition démographique correspondent à une période

de grande mobilité de la population. En effet, c'est lorsque la population augmente à un rythme élevé que la nécessité de changer de milieu (de la ville vers la campagne, des zones pauvres vers des zones plus riches) s'exprime le plus fortement pour répondre aux besoins des individus. « *L'Afrique de l'Ouest, tout comme l'Afrique subsaharienne dans son ensemble, est au cœur de cette phase de transition et de mobilité que les autres régions en développement ont connu précédemment* » (CEDEAO, 2006: 9).

> « *Les migrations s'organisent géographiquement en systèmes complexes autour d'une même région où des complémentarités se construisent entre zones de départ et d'accueil. Celles-ci reflètent des proximités géographiques, des liens historiques, linguistiques et culturels, l'existence de réseaux transnationaux construits par les migrants, ainsi que la rencontre de facteurs d'appel (« pull factors») et de départ (« push factors»)* » (Wihtol de Wenden, 2010 : 6).

Figure 1.3 : Les migrations en Afrique de l'ouest

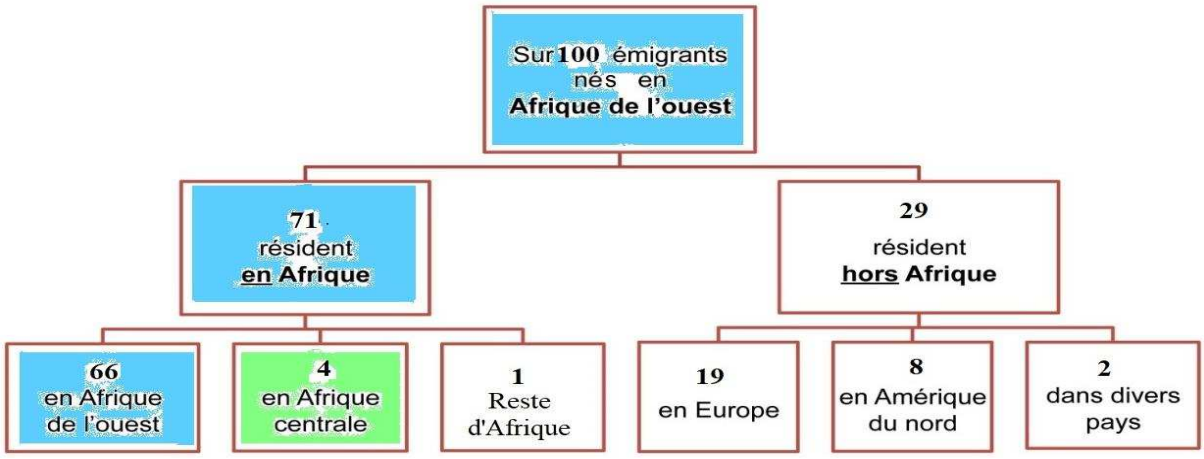

Source : Exploitation des données de l'ONU/DP/DAES, 2017.

Particulièrement pour la CEDEAO, il y a une augmentation des migrations intra-régionales, de 61% (Beauchemin et Lessault, 2014 :37) en 2010 à 66% en 2015. Les flux des pays de l'Afrique de l'Ouest qui se prolongent vers l'Afrique du Centre comme le montre la carte 1.3 ci-dessus ont chuté de 8% en 2010 (Beauchemin **et** Lessault, 2014 :37) à 4% en 2015.

2.2.2 Le sous-système migratoire de l'Afrique Centrale

Qu'on soit à l'échelle mondiale ou continentale, les flux migratoires restent largement tributaires des structures politiques, économiques, et démographiques. Ils dépendent aussi des

liens transnationaux existant entre les pays de départ et d'accueil. L'Afrique centrale ne déroge pas à ce principe. Le Cameroun, du fait de sa position, apparaît comme une zone de transition et de contact entre la zone de libre circulation de la CEDEAO et une zone CEMAC dont certaines frontières demeurent encore difficiles à franchir. En effet, la démarcation entre le système migratoire de l'Afrique de l'Ouest et celui de l'Afrique centrale n'est pas franche au Cameroun, pays intégré de fait aux deux systèmes, et incarnant la continuité du système migratoire global du Golfe de Guinée. La forte présence de Nigérians et autres ressortissants de l'Afrique de l'Ouest au Cameroun l'illustre. Ce fait, nous le verrons plus loin, s'avère être un obstacle dans le processus sous-régional de libre circulation dans la CEMAC.

Les immigrés au Cameroun

Tableau 1.1 Immigrés des pays africains

LIEU D'ORIGINE	2005, BUCREP		ONU	
	EFF.	%	2005	2015
			Eff.	Eff.
Afrique du Nord	2.025	0,46		
Bénin	3.808	0,87	2414	1844
Côte d'Ivoire	3.374	0,77	-	
Ghana	4.965	1,12	-	
Mali	13.111	2,97	8251	6303
Niger	17.305	3,92	10566	8071
Nigéria	156.372	35,43	101721	81676
Sénégal	6.652	1,5	3172	2423
Reste Afrique Ouest	6.411	1,46		
Congo	6.508	1,47	2972	2270
RDC	5.929	1,34	4102	3134
Gabon	16.052	3,64	1061	811
Guinée Equatoriale	3.808	0,86	3377	2580
RCA	32.586	7,38	14607	201957
Tchad	156.710	35,5	70899	54160
reste Afrique	5.784	1,31		
TOTAL	**441 400**	**100**		

Tableau 1.2 : Immigrés d'autres pays

LIEU D'ORIGINE	2005		2005-2015	
	EFF.	%	2005	2015
			EFF.	EFF.
CANADA	916	2,21	179	137
ETATS UNIS	3.181	7,78	823	629
RESTE AMERIQUE	2.555	6,25		
ASIE	9.978	24,58		
FRANCE	14.895	36,63	4643	3547
GRECE	337	0,87	193	147
ITALIE	1.157	2,79	511	390
PAYS-BAS	386	0,9	-	122
ROYAUME-UNI	916	2,21	-	196
RESTE EUROPE	5.833	14,36		
OCEANIE	578	1,42		
TOTAL	**40 732**	**100**		

SOURCE *:*

BUCREP, 2010 : *RGPH3,* DONNEES DU RECENSEMENT COLLECTEES EN 2005. SOIT AU TOTAL 8,53 % CONTRE 91,47 % DES IMMIGRES AFRICAINS.

ONU (COLONNES COLOREES) 2015 : DONNEES ESTIMEES A PARTIR DES STATISTIQUES OFFICIELLES DES POPULATIONS ETRANGERES OU NEES HORS DU PAYS.

Les écarts entre les chiffres de 2005 du BUCREP d'une part et de l'ONU d'autre part, mettent en évidence la différence de méthodologies. L'ONU se limite à la population étrangère ou née à l'étranger issue des statistiques officielles ; pourtant le recensement prend en compte ceux qui ont le visa, la carte nationale étrangère ou l'acte de naissance d'un autre pays, de même que toute autre pièce justificatrice de nationalité étrangère

lorsqu'on n'est pas Camerounais (statut justifié par l'acte de naissance ou la carte nationale camerounaise). Il regroupe alors les migrants légaux et illégaux. C'est ce qui justifie certains écarts entre les données de 2005 comme en RCA et au Tchad. Surtout, il traduit l'ampleur des migrations informelles dans la sous-région qui n'épargne aucune nationalité.

Ces deux tableaux indiquent que le Cameroun accueille une population migrante d'origines diverses, avec une prédominance d'immigrés africains, présents d'ailleurs un grand nombre dans d'autres pays du Golfe de Guinée. Ainsi, le Gabon comptait déjà une population étrangère de 105 nationalités pour 107 000 adultes constituant 14% de sa population totale, soit plus du double de la moyenne internationale située autour de 6%.[18] Le Golfe de Guinée s'apparente ainsi à une zone d'immigration régionale et intercontinentale de longue date.

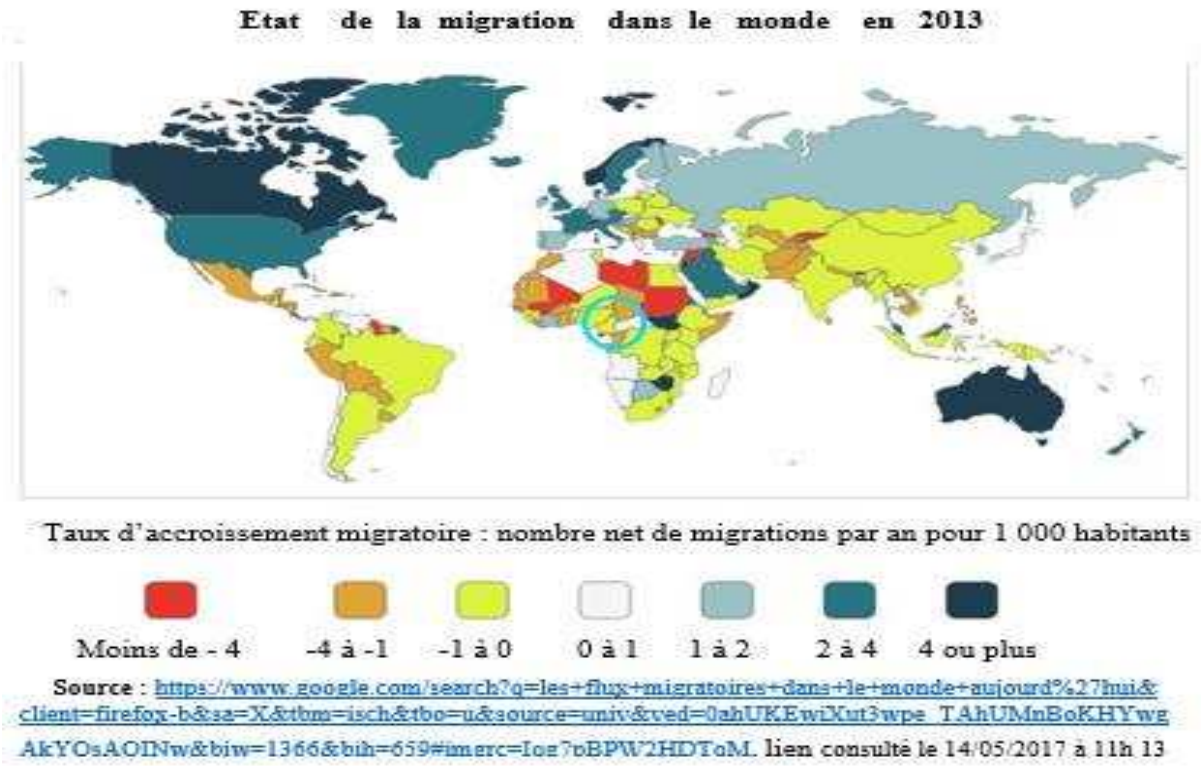

Carte 1.4 : Etat de la Migration dans le monde

Au regard de la carte qui précède montrant la zone de l'Afrique centrale dans le cercle bleu verdâtre, on constate que les pays de la région relèvent de 4 types de fonction migratoire selon la catégorisation de la légende. La Guinée Equatoriale (en point noir) présente un solde migratoire positif à 4 migrants ou plus pour 1 000 habitants, ce qui témoigne d'une forte

[18] Selon les données du recensement de 1976 ; données tirées du journal *HEBDO, Journal hebdomadaire d'informations et d'annonces légales* du Gabon, N° 119 du 09 août 1986, p1

attractivité migratoire. Le Gabon et la RCA (en blanc) présentent un ratio variant entre 0 et 1 par an. Le Cameroun et le Congo sont plutôt des pays d'émigration nette.

Ce schéma global présentant des stocks ne renseigne pas sur les populations mobiles, ni sur les flux entre les divers pays, lesquels varient en fonction de la conjoncture historique des Etats de la sous-région. Entre le Cameroun et le Nigéria, les divers conflits ont régulièrement occasionné des vagues migratoires. Après l'accord de *Greentree* qui a eu lieu le 6 mai 2009 marquant la rétrocession d'une (presqu') île discutée entre le Cameroun et le Nigéria, il y a eu une vague migratoire vers ce pays voisin. D'un coup, 755 000 Nigérians de Bakassi ont opéré une migration de retour vers les territoires nigérians après la fin de la crise conflictuelle datant de 1994 (Olinga, 2009). La Guinée équatoriale et le Gabon préfèrent contenir les nouvelles vagues migratoires et procèdent pour ce faire fréquemment au refoulement des étrangers. Les Camerounais subissent par conséquent ces pratiques.



Afrique Centrale » Guinée Equatoriale

Guinée-Equatoriale : la grande désillusion des migrants

Par Didier Assogba | 21/11/2016, 9:53 | 343 mots

(Crédits : ANTONIO PARRINELLO)

Les milliers de migrants d'Afrique de l'Ouest qui ont été attirés par le boom pétrolier de la Guinée équatoriale sont désormais en difficulté. Plusieurs d'entre eux envisagent d'aller chercher mieux ailleurs pour échapper à la crise économique qui frappe le pays de Teodoro Obiang Nguema. Ce petit Etat de l'Afrique centrale riche en pétrole connait depuis des mois des difficultés financières liées à la baisse drastique du prix de l'or noir à

TOP ARTICLES

LES PLUS LUS LES PLUS COMMENTÉS

1 Le sommet Afrique-Israël reporté sine die

2 Togo : l'ONU « persuadée » que le pouvoir répondra aux « attentes

3 Les dessous de la reprise des actifs de Necotrans par Bolloré

4 Conseil présidentiel pour l'Afrique : qui sont les Africaines de Macron ?

5 Trois idées pour réformer la zone CFA

Suivez

Extrait du journal (Photographie) 1.1 : Une image (et surtout) un titre révélateur des peines et affres des immigrants en terre équato-guinéenne. *Source* : http://afrique.latribune.fr/afri-que-centrale/guinee-equatoriale/2016-1121/guine-ee-quatoriale-la-grande-desil-lusion-des-migrants.html, consulté le 13/09/2017.

La Guinée Equatoriale, petit Etat pétrolier, se révèle être une nouvelle destination en Afrique centrale recherchée par l'immigration africaine. Cette sous-partie du continent constitue un ensemble géopolitique, évoluant depuis les indépendances avec des crises socioéconomiques et politiques sévères. Celles-ci affectent aussi bien l'organisation d'espaces

nationaux stables et viables que la création d'un espace régional économiquement et politiquement intégré (Mukawa et Tchouassi, 2005). Les six pays membres (Cameroun, Tchad, RCA, le Congo, le Gabon, La Guinée) n'ont pas de services sous-régionaux bien établis. La libre circulation tant recherchée depuis 1994 par la CEMAC a donc du mal à être traduite dans les faits.

Figure 1.4 : Les migrations en Afrique Centrale/ CEMAC

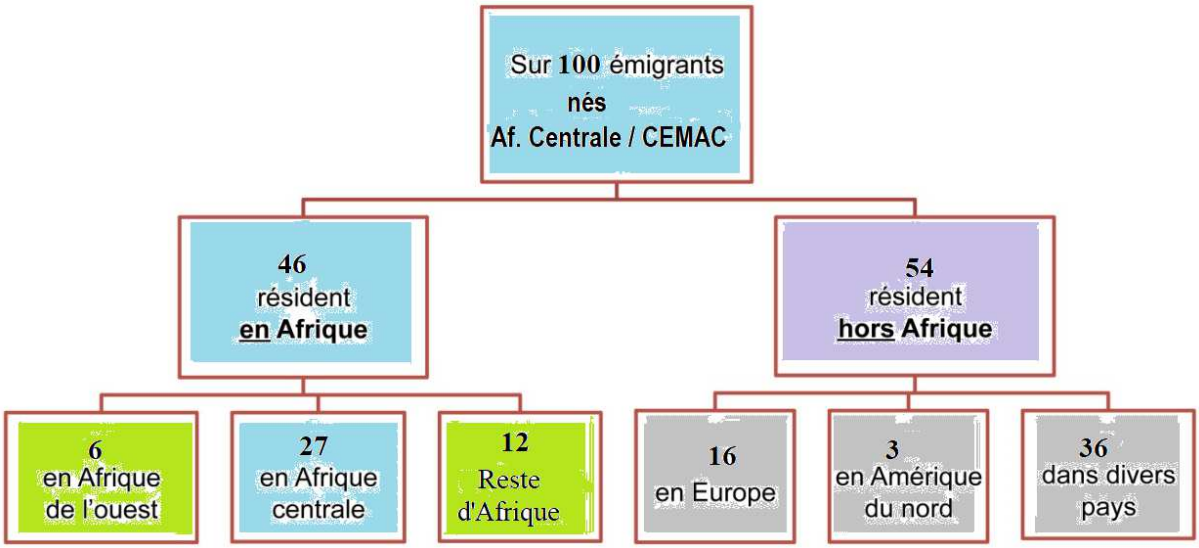

Source : Exploitation des données de l'ONU/DP/DAES, 2017.
NB : La différence s'explique par les nombre arrondis en entier naturel (6+27+12 # 46)
l'Afrique Centrale ici fait référence à la CEMAC

En comparant la figure 1.4 avec la figure 1.3, on se rend compte qu'à peine plus du quart des Africains de la CEMAC (27,33% contre 66% en zone CEDEAO) ont pour destination ses pays membres. Si les situations démographiques et économiques locales rendent compte de variations parfois importantes selon les pays, il faut admettre que la relative fermeture des frontières à la circulation des ressortissants des pays membres est un facteur déterminant dans cette moindre mobilité intra-régionale. Cela a pour corollaire une forte dispersion des émigrants au-delà de l'Afrique Centrale, qui engendre de nouvelles figures et de nouveaux enjeux (Mimche et Kamdem, 2016). Les mobilités au sein du sous-système migratoire de l'Afrique centrale connaissent donc des entraves, une réalité qui semble se prolonger dans la partie australe du Golfe de Guinée.

2.2.3 Le sous-système migratoire austral du Golfe de Guinée

Ce sous-système est fondé sur la nouvelle dynamique économique à l'origine d'un nouveau centroïde – c'est-à-dire un pôle migratoire attractif – (Tchokouagueu, 2016) de l'Afrique : l'Angola.

Du fait de la flambée des prix du pétrole, l'Angola s'est hissé au rang des pays à croissance économique à deux chiffres, et est devenu un pôle d'attraction migratoire – notamment africaine – grâce à l'augmentation du revenu national par habitant (graphique 1.3).

Graphique 1.3 : Evolution du Revenu National par Habitant de l'Angola

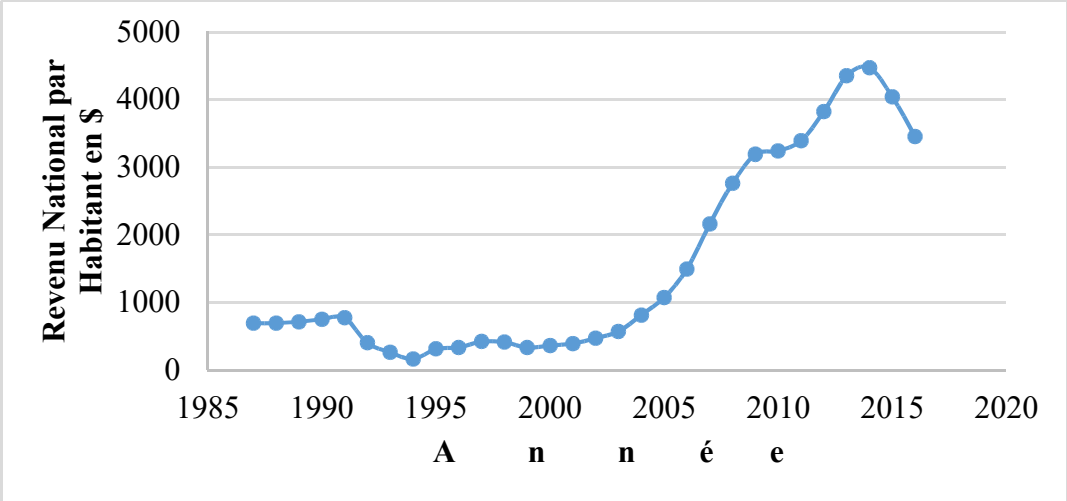

Source : Exploitation des données de la Banque Mondiale ; Voir https://donnees-.banquemondiale.org/indicateur/NY.GNP.PCAP.CD?locations=AO, consulté le 16/12/2017

[L'Angola est devenu le premier producteur africain de pétrole selon le rapport mensuel de l'OPEP publié le 13 avril 2016 quand sa production est passée de 1.767 million de barils par jour en Février à 1.782 million de barils par jour en Mars 2016. Pendant ce temps, celle du Nigeria baissait à 1.677 million de barils par jour, contre 1.744 million de barils de pétrole par jour, soit une baisse de 67.000 barils. Voir https://www.financialafrik.com/2016/04/15/langola-devient-le-plus-grand-producteur-de-petrole-en-afrique/ , consulté le 20/12/2017]

Graphique 1.4 : Evolution de l'immigration en Angola

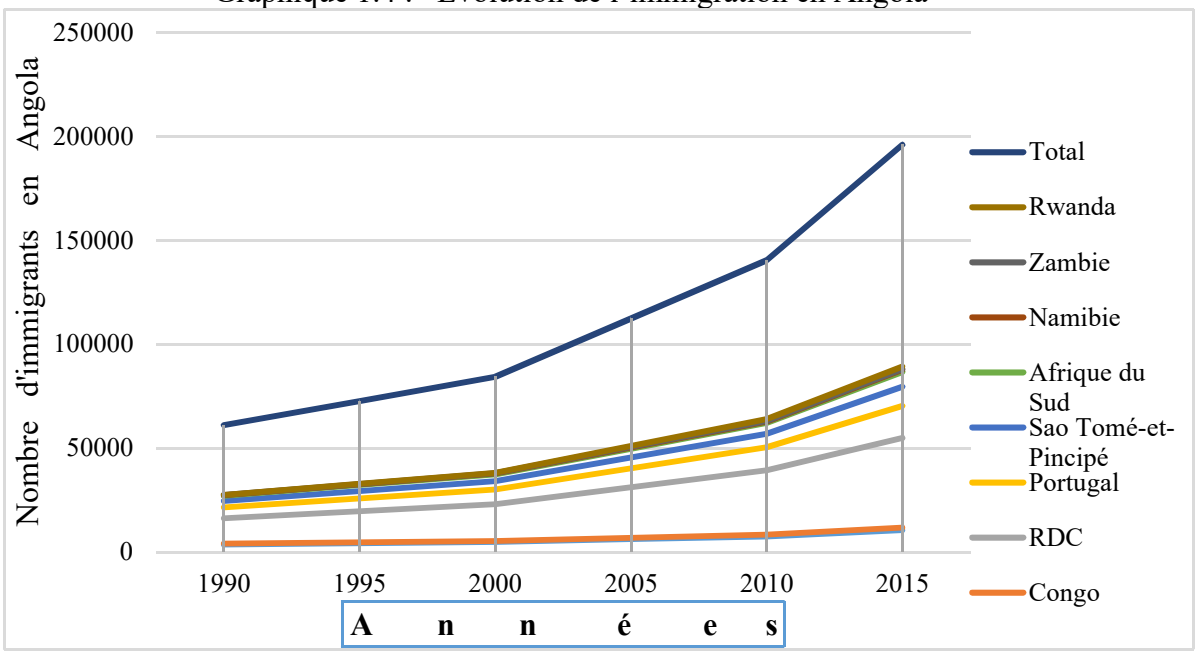

Source : Exploitation des données de l'ONU/DP/DAES, 2015.

La comparaison des graphiques 1.3 et 1.4 indique que la courbe de croissance du revenu et celles de l'immigration ont évolué dans le même sens. La prospérité économique de l'Angola semble avoir induit l'intensification de l'immigration.

Le graphique 1.4 montre une tendance à la régionalisation des migrations internationales en Angola, à travers l'expansion des effectifs des immigrés de la RDC, du Congo, du Rwanda, de la Zambie et de l'Afrique du Sud. Elle est animée par les groupes transfrontaliers en RDC qui couvrent plusieurs pays de la SADC tels que les Bazombo (De Oliviera, 2009), les Bantou lingalaphones. Cette tendance est renforcée par le retour des Angolais eux-mêmes dont l'effectif est passé de 468 462 à 185 205 en RDC entre 1990 et 2015. Une autre donnée à prendre en compte est celle de la forte immigration des Européens en Angola, selon la logique décrite dans l'étude « *Quand l'immigration perd le Nord, au Sud d'en profiter*» (Tchokouagueu, 2015). Le facteur linguistique joue également pleinement dans l'expansion de flux migratoires du Golfe de Guinée vers l'Angola, en provenance du Cap-Vert et de Sao Tome malgré la distance. La langue portugaise qui est commune à ces trois pays réduit psychologiquement la distance et facilite les entrées en Angola.

Cependant, cet espace comporte plusieurs pays échangeant entre eux et appartenant à plusieurs regroupements régionaux. Ceci justifierait les pratiques de libre circulation, qui pourtant restent aujourd'hui largement entravées. Les expulsions sont fréquentes en Angola.

Entre le 19 décembre 2013 et le 28 décembre 2014, 3 045 personnes de 35 nationalités différentes ont été arrêtées à Luanda et dans 17 villes angolaises, 884 personnes ont ensuite été maintenues en détention[19]. Ces aventuriers sont attirés par les emplois générés par les travaux de construction (Bâtiments et travaux publics) financés par la manne pétrolière, ainsi que l'informel en expansion.

Dans l'ensemble, en dehors de la CEDEAO où les accords de 1979 constituent « le principal facteur de régulation des flux » (Foucher : 2016 :44), chaque Etat du golfe gère son territoire et ses migrations avec des directives nationales. Examiner le cas du Cameroun servirait à comprendre et apprécier le champ de la mobilité des camerounais, et surtout leur système migratoire.

3. Les mouvements migratoires au Cameroun

3.1. L'évolution de la politique migratoire entre ouverture et restriction

Il peut sembler illusoire de parler d'une politique migratoire au Cameroun, tant son élaboration semble actuellement embryonnaire. Néanmoins, il est possible d'identifier un certain nombre d'éléments structurants observables à partir de la réalité de terrain (données factuelles, accords internationaux, question de la double nationalité) qui révèlent le positionnement de l'Etat par rapport aux questions de migration.

3.1.1. L'intensification de la migration internationale

En ce qui concerne la migration internationale, on constate que depuis une quarantaine d'années, il y a eu une nette évolution des positions officielles et des pratiques administratives. Quitter le pays était pratiquement impossible pour la grande majorité des Camerounais dont l'obtention d'un passeport relevait de la gageure, quoique les candidats au départ soient longtemps restés peu nombreux au vu de la qualité de vie dans le pays. Le pays était alors considéré comme ayant un niveau de revenu intermédiaire dans les années 1970 (INS, 2014).

[19]Voir : http://afriqueinside.com/angola-pourquoi-cette-lutte-implacablecontrelimmigration28122014/#IvItlO-54Rj7o Fg VE.99 , consulté en septembre 2017.

L'émigration était plutôt le fait des couches socioprofessionnelles aisées, et assez peu celui d'une émigration de travail classique. Seuls quelques privilégiés constitués des grands hommes d'affaires et de hauts fonctionnaires en mission à l'étranger pouvaient se faire établir un passeport et obtenir un visa de sortie. Entre 1960 et 1980, les migrations internationales camerounaises « *visaient la formation des cadres et des agents pour remplir des fonctions dans la bureaucratie d'Etat et le secteur privé en structuration* » et leur insertion au retour était facile dans un contexte de croissance et de prospérité (Lendja Nnemzue, 2016 :125). Cette politique d'antan a d'abord été porteuse de discriminations genrées, expliquant la part initialement limitée des femmes dans la composition de ces courants migratoires internationaux. Puis avec la levée des entraves à une immigration féminine libre, leur propension à émigrer s'est développée.

> *« Le contrôle à travers l'obtention du visa de sortie était assez strict et contraignant, compte tenu des multiples conditions à remplir. Aussi, beaucoup d'émigrés camerounais à l'étranger sont partis clandestinement du pays. Aujourd'hui les contraintes sont supprimées. Les femmes mariées par exemple peuvent avoir un visa de sortie sans l'autorisation de leur époux ».* (Timnou, 1993 :80)

Au cours des deux dernières décennies, la dégradation de la situation sociale et économique a amené l'Etat à assouplir sa position, en permettant davantage de liberté dans les mouvements de sorties dans un contexte de porosité des frontières. Ainsi, tout Camerounais peut actuellement migrer au gré de ses moyens et de ses ambitions (Mimche, 2016), et en dépit de l'hostilité suscitée par la migration (Mongbet, 2017a). Face aux chômeurs et autres déclassés, « pieds plats » de la bureaucratie, opérateurs économiques en difficulté, « recalés » du visa, véritables désœuvrés de l'Etat en crise, le pouvoir n'a plus les moyens de contrôler la mobilité. Dès lors, il parait tacite que le gouvernement ne démotivant pas les sorties les encourage par son silence. Au fil du temps, la société camerounaise a du se réinventer dans un contexte où l'Etat providence a abandonné son rôle fondamental de rédistributeur des richesses par le travail (Lendja Ngnemzue, 2016). Désormais, les individus et les collectifs dans lesquels ils sont insérés doivent de plus en plus compter sur leurs propres ressources.

A travers les rémittences (transferts financiers des émigrés vers le pays d'origine) en expansion constante au cours des dernières décennies (graphique 1.5 en bleu ciel), beaucoup de

sociétés d'origine s'en remettent à leurs diasporas pour maintenir le niveau de vie des familles restées au pays (Hein de Haas, 2012, 2018; OIM, 2009, 2013).

Graphique 1.5 : Evolution des rémittences et d'autres financements

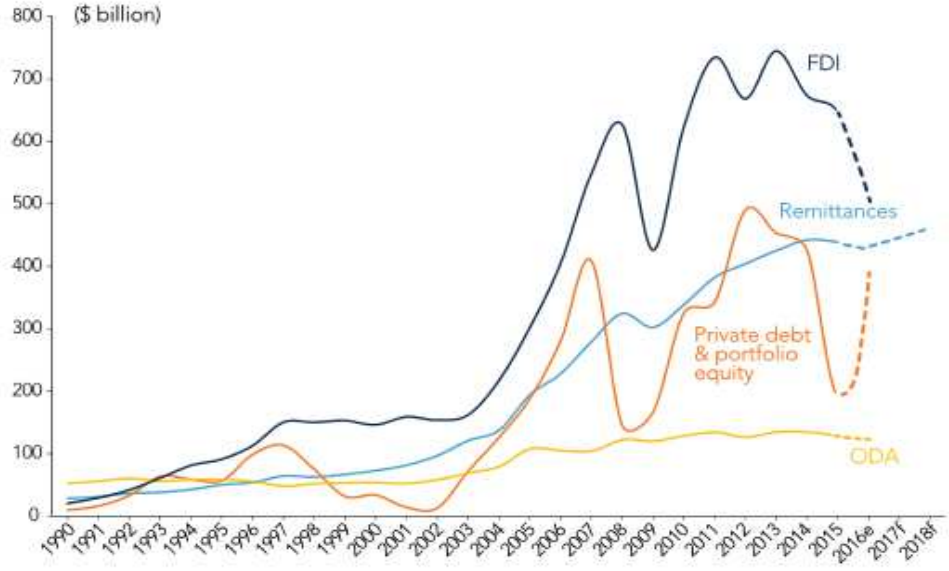

Sources: World Bank staff estimates; World Development Indicators. See annex A for data and forecast methods. Note: FDI=foreign direct investment; ODA=official development assistance.

Source : Banque Mondiale, 2017 : 2

La courbe atteste de l'évolution croissante des fonds envoyés par les migrants. Vers le Cameroun, ces chiffres sont passés de 76 millions à 1 200 millions de dollars entre 2003 et 2015 (Banque Mondiale, 2017). L'Etat se mobilise ainsi à travers les institutions bancaires et microfinances pour transférer les fonds des expatriés (Tamo, 2017). Comme énoncé dans le troisième chapitre du DSCE (MINEPAT, 2009 : 79) consacré aux stratégies de la croissance en matière de coopération, « *le premier challenge est la conquête de l'espace CEMAC (36 millions d'habitants) en veillant à tirer le maximum des avantages des dispositions des traités en matière de libre circulation des hommes et des biens* ». Cette procédure d'encouragement de la Communauté extérieure implique l'encouragement des départs au préalable, qui est de fait en phase avec la politique d'entrée au Cameroun.

Concernant la politique d'immigration, l'existence d'une sélectivité dans les formalités à l'entrée dépend du pays d'origine. Pour les immigrés en provenance d'Europe par exemple, les conditions à remplir correspondent aux normes internationales. Par contre, la grande majorité des immigrés africains originaires des pays voisins doit entrer clandestinement. Il leur suffit, une fois sur place, de payer les frais relatifs à leur permis de séjour permanent au Cameroun. Néanmoins, il est à noter que le Cameroun, comme d'autres pays d'Afrique à niveau

de revenus intermédiaire (Algérie, Angola, Tunisie), reçoit des flux de plus en plus conséquents de migrants illégaux de pays du Nord tels que la Chine (Tchokouagueu, 2016 ; Kernen et Vulliet, 2008). Les nouvelles migrations chinoises peuplent les villes camerounaises et y investissent une palette de plus en plus large de métiers, y compris la prostitution. Au Cameroun, aucun étranger n'est inquiété par la police ou toute autre force de l'ordre de manière spontanée, et les expulsions du territoire national sont rarissimes.

Au niveau sous-régional, le phénomène est accentué par la *politique du bon voisinage* qui n'est formalisée nulle part. Elle est implicitement reconnue par le Chef de l'Etat, avec des instructions données en ce sens aux divers services. Ce qui fait dire à certains hauts responsables qu'« *il est surprenant de voir parfois un étranger privilégié à un Camerounais, contrairement à ce qui se passe ailleurs, même dans nos pays voisins »* [20]**.** Malgré les crises conflictuelles qui ont éclaté en 2014 dans l'Extrême-Nord et avant en RCA, l'hospitalité reste le maître mot, ce qui explique l'importance de la présence des réfugiés dans les localités frontalières de l'Est et de l'Extrême-Nord du pays. La présence des forces de sécurité a néanmoins été renforcée dans ces diverses localités.

3.1.2 Les accords sur la mobilité humaine entre le Cameroun et les pays voisins

En dehors de la CEMAC, le Cameroun a signé avec le Mali et le Nigéria des protocoles d'accord sur la migration. Or ces deux pays ont d'autres accords, dans le cadre de la CEDEAO. Le Nigeria occupe une place primordiale dans l'immigration au Cameroun, dont il constitue un point de passage ou une porte d'entrée pour les ressortissants ouest-africains. Le protocole sur la libre circulation des personnes, la résidence et l'établissement, adopté en 1979, énonce une mise en œuvre en trois phases :

- premièrement le droit d'entrée, la suppression des visas, et des séjours allant jusqu'à 90 jours;
- ensuite le droit de séjour au-delà de 90 jours, de rechercher et d'accéder au travail, et de gagner un revenu;
- et enfin le droit d'établissement des entreprises.

[20] Entretien avec le Directeur de l'Organisation du Territoire au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (DOT/MINATD), Février 2017

Cet accord offre une marge de manœuvre aux autres ressortissants ouest-africains qui, une fois au Nigéria, peuvent facilement traverser la frontière sans surveillance vers le Cameroun.

La frontière la plus longue du Cameroun est celle avec le Nigeria (1490 km). L'immigration des Nigérians au Cameroun est formellement facilitée par un acte juridique qui date des années d'indépendance. En effet, le protocole d'accord signé le 6 février 1963 régissant le contrôle du mouvement des personnes et des biens entre la République fédérale du Cameroun et la fédération du Nigéria stipule dans son article I :

I°) Les parties contractantes donnent des instructions à leurs fonctionnaires sur la nécessité absolue de faciliter les mouvements légitimes de personnes et de leurs biens personnels entre les deux territoires.

2°) Notamment l'un quelconque des documents suivants, s'il est valable, suffira pour l'émigration ou l'immigration sous réserve du respect de lois de chacun des deux pays :

a)-Passeport sans obligation de visa

b)- Laissez-passer ou Carnet de voyage

c)-Permis officiel délivré par la police ou le service responsable de l'immigration et de l'émigration confirmant la nationalité du porteur.

3°) Si une personne ne peut pas présenter au moins un des documents énumérés ci-dessus, l'entrée pourra lui être refusée par les autorités contrôlant la frontière de l'un ou de l'autre des deux Etats.

Le contenu de ce texte témoigne à suffisance de la facilité qu'ont les Camerounais ou les Nigérians à circuler de part et d'autre de la frontière. Il facilite donc la mobilité internationale pour beaucoup d'entre eux, quoique l'accord ne soit pas pour autant une autorisation à s'installer durablement à destination. La durée du séjour relative à cet accord est de 90 jours au maximum. Il est fait pour la mobilité relative aux activités commerciales, conférences, courtes missions, rencontres estudiantines ou universitaires – dont j'ai moi-même bénéficié – et ateliers. Une fois la vérification faite, il est délivré à l'usager le cachet indiquant le nombre de jours susmentionné. En mai 2016, lors de la visite d'Etat à Abuja, les deux présidents ont noté avec satisfaction l'examen de ce protocole sur la libre circulation des personnes et des biens et ont lancé un appel pour la signature rapide d'un document révisé. Ce qui fut fait entre les deux ministres des Affaires Etrangères (Nigeria) et de l'Extérieur (Cameroun) le 4 mai 2016 à Abuja.

Un autre accord concerne le Mali. Dans le but de matérialiser leur volonté d'une intégration africaine au moment de l'indépendance, les présidents malien Modibo Keita et

camerounais Amadou Ahidjo ont signé en 1964 un accord de libre circulation entre les deux pays. Cette lettre qui autorisait la libre circulation des hommes et des biens entre les deux pays a expliqué la forte présence des Maliens au Cameroun (Njoya, 2008). Cela fut une voie ouverte en Afrique de l'Ouest, dont pouvaient profiter les ressortissants de cette région pour acquérir la nationalité malienne. Mais les vagues récentes d'émigration au départ du Mali suite à la guerre dans ce pays ont entrainé l'abrogation du texte facilitant les entrées sans visa au Cameroun des Maliens. A cet effet, il a été signé le 8 septembre 2015 entre le ministre malien des Affaires étrangères et le ministre camerounais des relations extérieures un accord instaurant un visa, mettant fin à 51 années de libre circulation. Néanmoins, une particularité reste liée à ce principe de libre circulation : la gratuité du visa. Cette exigence du contrôle au départ et à l'arrivée des candidats à la mobilité introduit une restriction, dont sont exempts les détenteurs de passeport diplomatique et de service, les sportifs et autres catégories privilégiées. Et selon les explications du ministre camerounais des relations extérieures[21], cette signature s'inscrit dans le cadre d'un ajustement pour être en phase avec les engagements vis-à-vis de la CEMAC. Elle s'appuie aussi sur le contexte sécuritaire. L'objectif est de filtrer davantage les citoyens des deux pays, et non les clandestins aux intentions douteuses, vu l'insécurité et le terrorisme qui sévissent et mettent à mal les frontières autant en Afrique de l'Ouest qu'en Afrique centrale. L'implémentation de cet accord s'est traduite par l'ouverture du consulat du Cameroun à Bamako, et du transfert de celui du Mali de Douala à Yaoundé. Les accords de la CEMAC pour la libre circulation sont partie intégrante de ces accords de mobilité qui concernent toute la sous-région. Mais, « *la libre circulation ici, c'est pour une durée à destination n'excédant pas six mois* »[22].

3.1.3 La double nationalité : frein ou accélérateur de la mobilité internationale ?

Le Cameroun par la « Loi N° 1968-LF-3 du 11 juin 1968, portant code de la nationalité camerounaise, 1968-LF-3, 15 July 1968 », précise dans son article 31 § a: « *Perd la nationalité camerounaise: le Camerounais majeur qui acquiert ou conserve volontairement une nationalité étrangère* ». Ce texte présente un double enjeu contradictoire. D'une part, la double nationalité peut permettre d'entrer plus facilement dans le deuxième pays de naturalisation sans

[21] Voir : http://www.bbc.com/afrique/region/2015/09/150909_camer_mali, visité le 17/05/2017

[22] Précision de M. Onam, diplomate en service au Secrétariat Technique du comité de pilotage de la rationalisation des communautés économiques régionales en Afrique Centrale (COPIL/CER-AC), mêmes propos d'un Directeur au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD), Entretiens du 11/5/2017 ;

les tracasseries de visa. Ce qui intensifie la mobilité internationale chez les Camerounais détendeurs de ce titre. Par contre, la double nationalité étant proscrite au Cameroun, cela empêche les migrants de retour ou les Camerounais en mobilité internationale, de jouir de leur double citoyenneté naturelle et acquise (Neveu, 2005 ; Kamdem, 2015, 2016). Les difficultés de réinsertion dont il est question ici peuvent alors démotiver le retour des détenteurs de double nationalité ou leurs divers investissements dans les pays d'origine, freinant en conséquence au moins en partie les migrations.

Le dispositif camerounais vis-à-vis des migrations internationales s'apparente à une gestion multisectorielle rejoignant ainsi les propos de Ndioro selon lesquels : « *la gestion de la migration est devenue pour les États africains un des grands défis du nouveau millénaire, social, économique, mais également sécuritaire… La majeure partie des migrations africaines est intra-africaine* »[23]. Les défis se rapportant à la gestion des migrants sont à plusieurs niveaux. Le tout premier est relatif au comptage des migrants, dont la clandestinité et la volatilité entament la fiabilité des statistiques produites sur les migrations (Mimche, 2016 :78), et donc l'appréhension du système migratoire camerounais.

3.2 Le système migratoire camerounais

3.2.1 Les acteurs du système migratoire au Cameroun

Le Cameroun existe en tant qu'Etat depuis le 1 er janvier 1960, date à laquelle le pays accède à l'indépendance. Il est membre de l'ONU depuis le 20 septembre 1960. Or cette structure précise dans son article 13 relatif au « Droit de libre circulation des personnes » de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme que « *toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays* ». Ce principe permet théoriquement aux Camerounais de migrer ou de se déplacer. L'ONU est alors un acteur institutionnel invisible de la migration. L'acteur visible est l'Etat du Cameroun. En effet, les services intervenant dans la chaine d'actions migratoires partant de la manifestation de l'intention jusqu'à la traversée de la frontière nationale sont étatiques. Il peut s'agir du Commissariat Emi-immigration en association avec la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN) pour offrir le passeport, du Ministère ou de l'administration (Université, services publics, privés) pouvant délivrer une

[23] Ancienne Ministre du Sénégal et ancienne Directrice Générale Adjointe de l'OIM (Ndioro Ndiaye), lors du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique « Migrations africaines : le défi de la gouvernance », le 10/11/2015.

autorisation de sortie, de mise en stage et autres. Egalement, il y a les services sanitaires de contrôle de vaccination qui délivrent un carnet à cet effet, ainsi que la police et la gendarmerie qui contrôlent les frontières. A ces services s'ajoutent les autorités territoriales déconcentrées[24]. Elles représentent le Président de la République avec leurs pouvoirs hiérarchisés dans leurs circonscriptions. Dans le cadre des migrations clandestines, la détention de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ou de l'Acte de Naissance élaboré par une autorité nationale matérialise la citoyenneté du migrant.

La communauté ethnique ou religieuse, sa famille, ses amis, sont également des acteurs à considérer. La théorie des réseaux offre une approche à diverses échelles de la chaine des acteurs informels du système migratoire. Dans un contexte de pauvreté, les trajectoires individuelles et familiales deviennent de plus en plus complexes, et une multiplicité de facteurs entre en jeu pour motiver le départ des migrants clandestins (Mimche, 2016 : 193). Toutefois, la sphère familiale qui constitue le premier cercle d'action dans l'environnement social du migrant s'avère être bien plus prégnant que celui de l'acteur étatique dans les décisions individuelles prises quant à la migration (Vatz Laaroussi et al, 2016 : 86).

Tableau 1.3 : les acteurs de la migration

Niveau	**Acteur**	**Statut du migrant**
Macro	ONU, l'Etat et ses structures nationales	Formel
Méso	Services décentralisés d'Etat, Communauté	Formel et informel
Micro	Migrant lui-même, son ménage/sa famille immédiate	Informel
Source : Conception personnelle		

Dans les faits, les rôles et fonctions des acteurs observables dans les trois niveaux d'analyse se complètent et s'imbriquent dans la dynamique de la migration, plus qu'ils ne s'opposent. Nonobstant la divergence des statistiques liées aux migrations, les recensements offrent une certaine lisibilité du phénomène en dépit de l'écart entre les collectes et les temps de l'analyse.

[24] Le gouverneur ou le Préfet peut pour un temps et selon les besoins, décider de l'arrêt de circulation dans sa circonscription. C'est l'exemple de la note *Regional Order N° 022 /RO/E/GNWR/GS/PAOD* du 21/09/2017 signée par le Gouverneur du Nord-ouest pour interdire pendant la crise anglophone, la circulation dans sa région pendant 24 heures. Voir annexe.

3.2.2 Migrations internes et internationales au Cameroun

Saisir les dynamiques de mobilité d'un point de vue quantitatif n'est pas chose aisée. Au Cameroun, plusieurs travaux plus ou moins récents (Dongmo, 1978 ; Bopda et Grasland, 1994 ; Kengne, 2004 ; Kamdem, 2007 ; Astadjam, 2011 ; Kamdem et Mimche, 2016 ; Tamo, 2017) s'accordent sur le fait que les données quantitatives utilisées dans le champ des migrations sont souvent datées et nécessitent une actualisation.

Si depuis trois décennies, Bopda et Grasland (1994) ont pu dresser la carte migratoire du Cameroun à partir d'une régionalisation tri-zonale, encore pertinente aujourd'hui. Selon leur analyse, les migrations internes au Cameroun sont réparties en trois grands secteurs géographiques : septentrion, zone anglophone, Grand-Sud.

Tableau 1.4: Impact des migrations internes sur la croissance démographique des régions de 1987 à 2005

Région	RGPH-1987			RGPH-2005			Bilan des migrations internes nettes de la période 1987-2005	Pôle migratoire	
	Entrants durée de vie	Sortants durée de vie	Solde migratoire en avril 1987	Entrants durée de vie	Sortants durée de vie	Solde migratoire en nov. 2005		D'accueil	De départ
Adamaoua	60 619	41 085	19 534	92 168	110 025	-17 857	-37 391		5ème
Centre	300 758	182 312	118 446	784 404	346 594	437 810	319 364	**2ème**	
Est	57 678	44 812	12 866	98 304	98 333	-29	-12 895		6ème
Extrême-Nord	34 056	146 702	-112 646	66 050	358 061	-292 011	-179 365		3ème
Littoral	427 618	157 385	270 233	874 250	322 395	551 855	281 622	**1er**	
Nord	130 696	45 166	85 530	287 152	86 789	200 363	114 833	**3ème**	
Nord-Ouest	41 159	157 164	-116 005	88 146	395 549	-307 403	-191 398		2ème
Ouest	98 674	389 611	-290 937	185 158	809 635	-624 477	-333 540		1er
Sud	56 587	83 328	-26 741	127 024	160 057	-33 033	-6 292		4ème
Sud-Ouest	111 208	71 488	39 720	226 263	141 481	84 782	45 062	**4ème**	
Cameroun	**1 319 053**	**1 319 053**	**0**	**2 828 919**	**2 828 919**	**0**	**0**		

Source : BUCREP, 2010, *Rapport du RGPH3, Tome* 9, p64 + Analyse de l'auteur

En premier lieu, le tableau ci-dessus permet d'identifier le champ septentrional polarisé par le département de la Bénoué, et notamment les infrastructures portuaires et aéroportuaires, et les services de la capitale régionale Garoua. Puis l'orientation des flux s'est diversifiée dans cette zone, avec la création des pôles universitaires à Ngaoundéré en 1994 et plus récemment Maroua en 2008 par le décret n°2008/280 du 09 août 2008. Il y a alors extension du rayon migratoire qui passe de l'attraction régionale à une attraction nationale, voire internationale. La région du Nord reste donc un pôle d'accueil important (tableau 1.3). Mais les crises dues à *Boko*

haram[25] depuis 2014 constituent un *push factor*, et intensifient les déplacements en provenance de l'Extrême-Nord qui est la région la plus touchée par cette menace.

Le deuxième espace migratoire est constitué par les deux régions anglophones: le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Par les affinités culturelles et surtout linguistiques, les anglophones migrent plus dans cette partie du pays. La principale zone d'accueil est le Fako qui abrite les grandes plantations historiques du pays (*Cameroun Development Coorperation* dit CDC), l'université de Buéa et le réseau urbain avec des villes comme Limbé. Les ouvriers des autres régions y sont rares du fait que « *la main-d'œuvre a tendance à être moins mobile pour des raisons d'ordre culturel et linguistique* » (PNUD, 2009: 146). Ce schéma migratoire propre à la zone anglophone alimente le développement des localités qui s'y trouvent (Teke, 2010). Néanmoins, les tentatives de fédéralisme[26] ou de séparatisme, de contestation du système francophone y produisent la « crise anglophone » actuelle. Le conflit a modifié le schéma migratoire traditionnel avec le développement de migrations forcées (Lassailly, 1999, 2013), à l'opposé des migrants volontaires faisant l'objet de cette thèse.

Le troisième espace migratoire est celui du Grand Sud. Il comporte les villes au rayonnement national et international que sont Douala et Yaoundé, pôles d'accueil des migrants de l'Ouest qui est l'une des principales zones de départ des migrations internes (Dongmo, 1978) et internationales (Kamdem, 2007 ; Yaouba, 2011). Le tableau 1.3 décrit indirectement cette structuration de la migration interne. Seulement, les petites villes (naissantes) comme Kyé-Ossi situées dans ce troisième espace ne sont pas examinées.

[25] *Boko* (en haoussa) = école occidentale, *haram* (en arabe) = interdit ; *Boko haram* est la secte terroriste qui règne à l'extrême-nord du Cameroun simultanément au Nord-est du Nigéria et sème la terreur dans ces localités. Actuellement affaibli face au Cameroun, ce groupe agit dans la région à travers les kamikazes de moins en moins fréquents. Le conflit contre les deux Etats a fait des déplacés internes au Cameroun et des réfugiés nigérians.

[26] Depuis plus d'un an, il s'est formé un groupe des séparatistes pour réclamer l'Etat d'« Ambazonie » constitué des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest au Cameroun. Ayant dégénéré au conflit, la guerre y entraine des déplacements massifs vers les autres régions du pays et le Nigéria voisin. Certains sources évoquent 30 000 réfugiés au Nigéria, 436 000 déplacés internes ; voir https://www.237online.com/cameroun-crise-anglophone-plus-de-30-000-camerounais-refugies-au-nigeria/ , consulté le 05/01/2019.

Graphique 1.6 : Quelques indicateurs de la mobilité interne au Cameroun

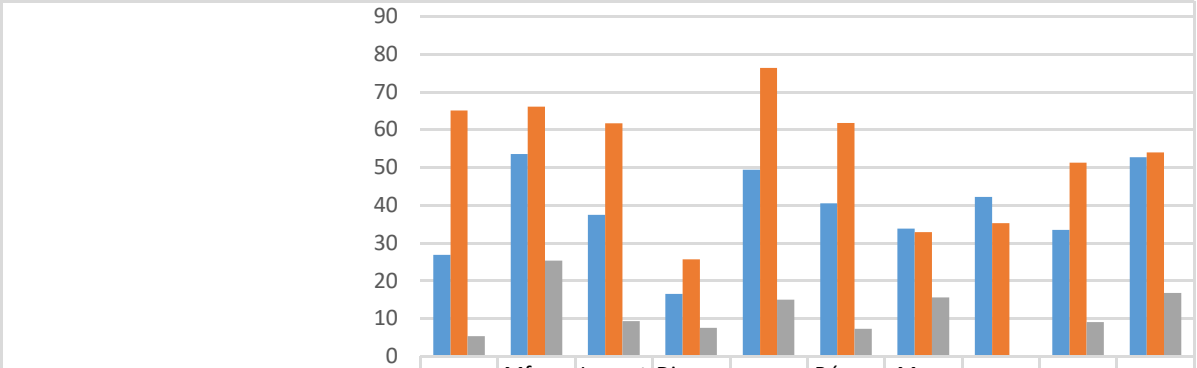

	Vina	Mfoundi	Lom et Djerem	Diamaré	Wouri	Bénoué	Mezam	Mifi	Nvila	Fako
Indice de Mobilité régionale en %	26,86	53,6	37,49	16,56	49,39	40,53	33,83	42,21	33,47	52,7
Proportion des migrants interrégionaux en %	65,11	66,09	61,67	25,72	76,35	61,82	32,89	35,27	51,31	54
Indice d'attraction en unités simples	5,3	25,35	9,32	7,53	14,98	7,3	15,59		9,05	16,82

Source : Analyse des données du RGPH3 (BUCREP, 2010)

L*'indice de mobilité* est la proportion de la population migrante au sein de la population totale. Il rend compte de la part de la population impliquée dans le processus de la redistribution spatiale de la population par les départs ou les arrivées.

L*'indice d'attraction* en unités simples se réfère à la proportion, parmi les résidents du département, des personnes venues d'ailleurs pour résider dans ce département. Cet indice mesure l'importance des immigrants dans la population du département à la date du dénombrement.

Les noms portés au bas du graphique sont ceux des départements abritant les chefs-lieux de régions. Concernant le Mfoundi et le Wouri, il s'agit des villes de Yaoundé et de Douala respectivement. Au niveau de l'indice de mobilité [27] dans ces départements, tous ont la plus grande valeur de leurs régions sauf Ebolowa qui a le plus faible taux au Sud. Le département de l'océan (Kribi, ville touristique balnéaire) y vient en tête avec 42%. Les métropoles de Yaoundé (Mfoundi) et Douala (Wouri) ont logiquement les plus forts indices 49,39 % et 53,6 %, qui témoignent de flux majoritairement portés par l'exode rural. Le faible indice de Bafoussam s'explique par le fait que l'Ouest comporte beaucoup d'autres villes rapprochées géographiquement comme Dschang (université) avec une vocation nationale, Bandjoun, Mbouda, Foumbot. En outre, le faible indice de Bamenda pourrait se justifier par la barrière culturelle anglophone-francophone. Cet obstacle culturel réduit les potentiels candidats aux migrations régionales à la seule région du Sud-ouest, laquelle possède les villes moyennes. La Bénoué avec 61.82% ou le Fako avec 54% confirment la régionalisation des migrations (Bopda

[27] Indice de mobilité= ensemble des migrants*100/population totale

et Grasland, 1994) observée au Cameroun. D'autant que le Fako reste le troisième département le plus attractif avec un indice de 16,82. Yaoundé domine l'échiquier national et justifie le fait qu'elle est la ville la plus peuplée du pays avec plus de deux millions d'habitants depuis 2010 (Projection du BUCREP, 2010). Bafoussam vient en deuxième position avec un indice de 24,45 talonnant Buea et Douala (24,45), ce qui indique sa position de centre régional à l'échelle de la circonscription administrative qui polarise les migrations interdépartemen-tales et intra-départementales. Cela atteste de l'intensité des migrations de courte distance, marquant la pluralité des pôles moyens d'accueil. Cela marque une évolution par rapport aux schémas migratoires analysés par Bopda et Grasland (1994). Toutefois, les migrations s'opèrent également par étapes. L'autre changement a trait aux origines des grands pôles qui se sont diversifiés à l'échelle nationale, au-delà des trois grandes régions de manière inclusive. Maroua qui accueille les étudiants nationaux en est un exemple.

Graphique 1.7 : Types de migrants et indices de mobilité régionaux au Cameroun

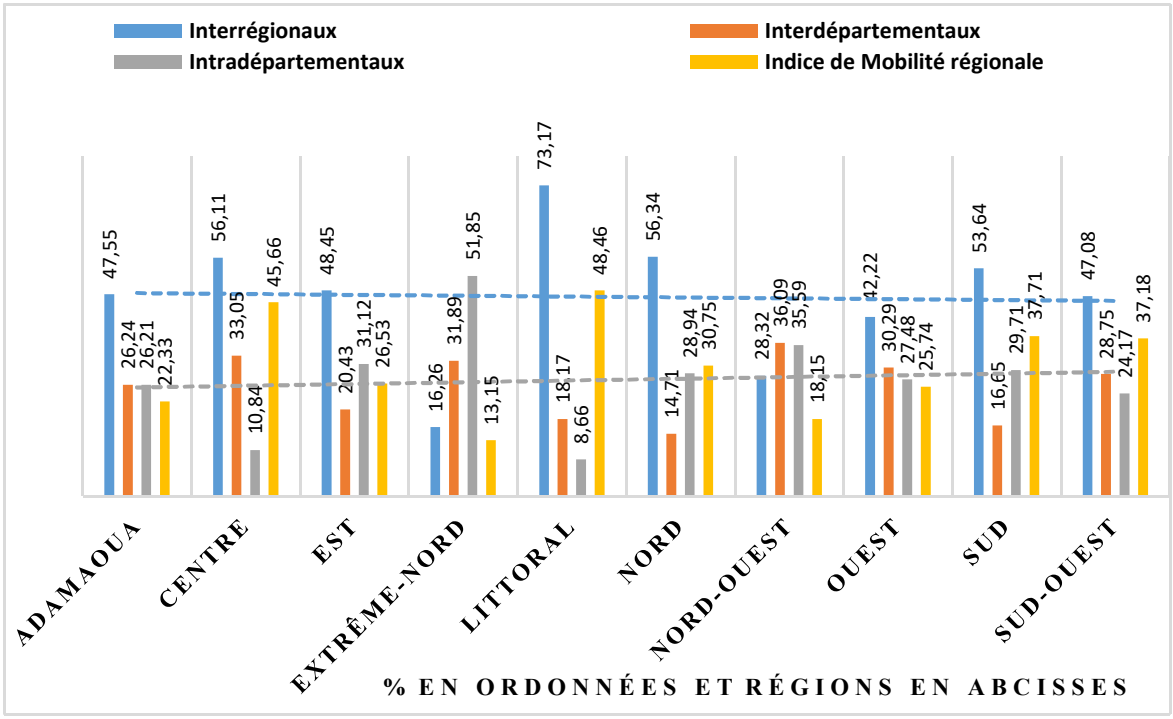

Source : Analyse des données du RGPH3 (BUCREP, 2010)

Le parallèle entre l'indice de mobilité et les migrants interrégionaux témoigne d'une relation de proportionnalité entre les pouvoirs d'attraction des régions (leurs villes) et les migrants nationaux qu'elles accueillent. Autrement dit, plus une région a un indice fort, plus elle accueille les Camerounais d'autres régions. Force est de constater que le schéma des migrations

internes (pôles d'accueil) se reproduit au niveau des migrations internationales (cf. graphique 1.6).

L'Extrême-Nord, le littoral avec Douala, le Centre avec Yaoundé et le Sud-Ouest (le Fako) sont respectivement les principaux pôles d'accueil des migrants internationaux au Cameroun.

Graphique 1.8 : Migrants internes et immigrés au Cameroun

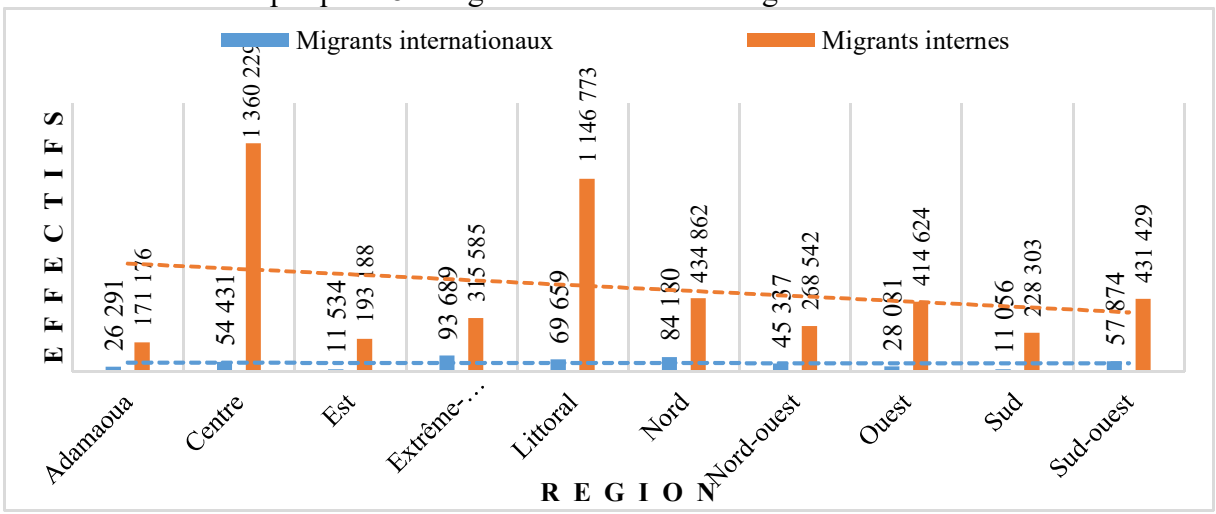

Source : Analyse des données du RGPH3 (BUCREP, 2010).

Les régions accueillant les migrants internationaux sont par ordre décroissant l'Extrême-Nord (93 689 migrants), le Nord (84 180), le Littoral dont Douala (69 659), le Sud-Ouest (57 874), le Centre dont Yaoundé (54 431). Le fait que les premières régions précitées, ainsi que le Sud-Ouest, aient plus d'immigrants que Douala et Yaoundé s'explique par la proximité des frontières ouvertes aux Nigérians (Watang, 2014). Yaoundé et Douala, principales métropoles du pays, constituent les villes les plus cosmopolites concernant l'origine des immigrés.

En outre parmi les facteurs explicatifs de l'émigration des Camerounais, la région de résidence figure en troisième position (derrière le motif et l'âge du migrant) concernant la prise de décision pour émigrer (Astadjam, 2016a). L'INS (2008) montre que les émigrants partent plus de Douala et Yaoundé. Ces résultats s'inscrivent en droite ligne de la description des origines des immigrés camerounais en Ile-de-France faite par Kamdem (2007 :17) qui montrait que les Sawa de Douala et environs sont majoritaires du fait de leur situation aux portes d'entrée ou de sortie du pays. Il convient de souligner que les situations de contact (entre individus, étrangers, institutions nationales et internationales) qu'offre la ville engendre favorisent l'émigration. Dans de rares cas avec les TIC, l'initiative est prise depuis la campagne. Les étudiants tendent à suivre ce modèle : le succès au baccalauréat les amène en ville ou dans la

grande ville, leurs succès universitaires et leurs opportunités leur ouvrent les voies de l'international. Douala et Yaoundé jouent ce rôle incontournable également du fait qu'elles abritent les services nationaux (DGSN, Ministère des Relations Extérieures/MINREX) et internationaux (consulats, ambassades) qui délivrent les passeports et les visas. Dans ses travaux, Tize (2011) révèle que l'ambition nourrie pour Dubaï nait des contacts créés en ville (Tizie, 2011). Yaouba (2012) a montré aussi que 70% des jeunes migrants internes qui arrivent à Douala et Yaoundé viennent du milieu rural. D'après l'INS (2015), près d'un ménage sur quatre (24,8%) a connu le départ d'au moins un de ses membres entre 2007 et 2014. Les mouvements migratoires étaient pour l'essentiel internes (87,1%). L'étude la plus récente est celle de Yemelong (2017) qui explique qu'une proportion de 94 % des émigrés de Bamboutos part d'une ville. 73% partent des seules cités urbaines de Douala et Yaoundé. Ces dernières émettent 82% des émigrés camerounais en général selon Kamdem (2007). En conclusion, on peut dire que l'itinéraire des Camerounais obéit au modèle rural-urbain-international. Les statistiques issues des données les plus récentes (ECAM4) au niveau national consolident celles du RGPH3 et l'analyse précédente.

Graphique 1.9 : Destinations des migrants camerounais en 2014

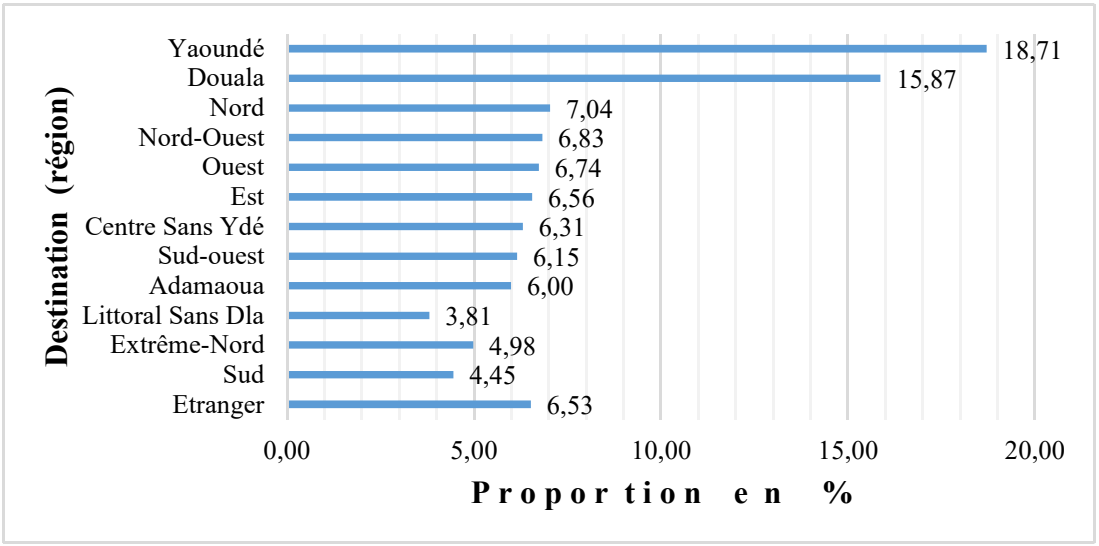

Source : Analyse des données de l'ECAM4, enquête réalisée en 2014.

Le faible effectif (23) des observations dans le département abritant Kyé-Ossi n'en permet pas l'analyse des cas.

Les trois premières destinations internes se conservent. Seulement, le Centre avec Yaoundé devient la première avec au total 25,02% des migrants. Il est suivi du Littoral pour une proportion de 19,68%. Ce résultat conforte l'analyse du BUCREP (2010) qui justifie Yaoundé au premier rang des villes camerounaises en 2010 (contre Douala en 2005) par les migrations qui y sont plus fréquentes. Le Nord dans le septentrion est la troisième destination interne. Les nuances liées aux parts des régions soutendent une dynamique migratoire interne qui aurait

évolué entre 2005 et 2014. Une autre raison proviendrait du caractère des données (échantillon et non la population totale comme au recensement). Au niveau international, 16,16% des émigrants ont choisi les pays de la CEMAC.

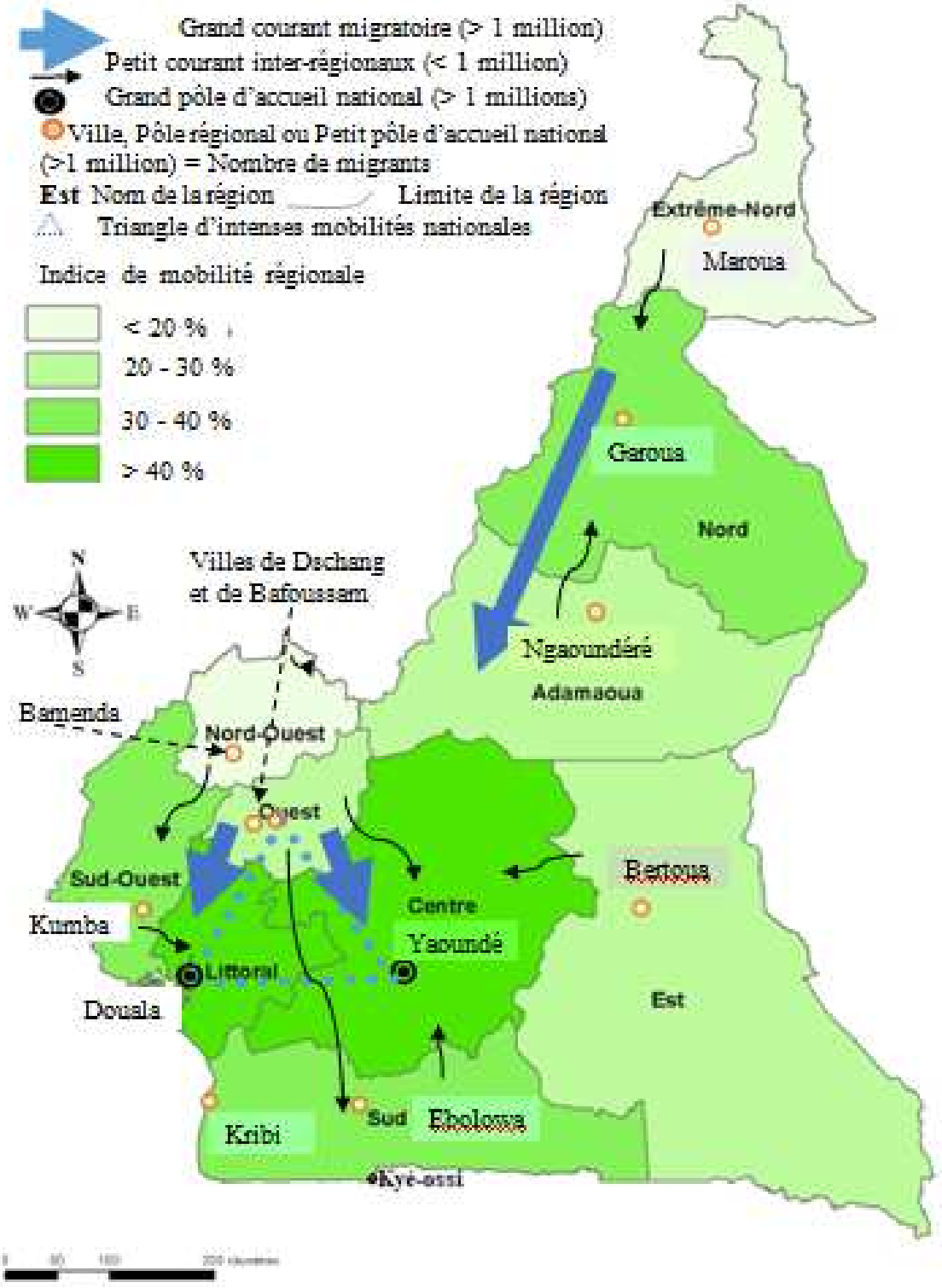

Carte 1.5 : Les mouvements migratoires au Cameroun
Source : Réalisation de l'auteur à partir des données du BUCREP.

Les deux capitales Douala et Yaoundé du fait de leurs infrastructures et activités économiques plus fournies, constituent les centres d'accueil nationaux (et internationaux). Les autres capitales régionales pour les mêmes raisons attirent moins. Les flux sont orientés suivant cette réalité du Grand Nord (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua) vers le Grand Sud. Les autres flux majeurs s'expliquent par la propension des peuples Bamiléké à migrer, rejoints récemment par leurs voisins Bamoun de la région de l'Ouest. C'est pourquoi Bafoussam relais de la région du Nord-Ouest également, est le troisième pôle du triangle mobilitaire le plus intense du pays.

3.2.3 L'émigration internationale à partir du Cameroun

Les migrations internationales aujourd'hui sont caractérisées par d'importantes reconfigurations dont l'Afrique n'est pas en marge (Mimche et Kamdem, 2016). Beaucoup de pays émergent dans le champ migratoire international du fait des bouleversements de divers ordres. La croissance ou la décroissance économique, les crises environnementales ou sociales, les dynamiques démographiques internes ou externes sont autant de facteurs qui impulsent les flux de migration (OIM, 2015). Pour Beauchemin et Lessault (2014), les proportions élevées de migrants intra-africains dans ces flux témoignent de la portée géographique très limitée des déplacements de population liés aux conflits dans cette partie du monde.

Le Cameroun, parfois décrite comme un microcosme de l'Afrique en référence à la diversité de sa population, correspond pleinement à cette dynamique que le Sud en général et l'Afrique particulièrement connait. La question de l'émigration est abordée dans l'ouvrage paru en 2016 de Mimche et Kamdem intitulé « *Emigration internationale au Cameroun. Des enjeux nouveaux aux nouvelles figures*». Le Cameroun y est décrit comme une terre de migrations ou *a country on the move* tel que le qualifient Teke et Lengha (2016). Cet ouvrage montre que de nouveaux profils d'émigrants camerounais émergent, vers de nouvelles destinations tant au sein du continent que vers d'autres pays du monde. Alors que le regard reste focalisé sur les départs, le retour des Camerounais s'accélère (Kamdem, 2016). Seulement, la clandestinité des départs empêche l'obtention de chiffres proches de la réalité du phénomène. Néanmoins, les données enregistrées officiellement donnent une idée des destinations actuelles des Camerounais (graphique 1.10).

Il faut noter que dans ce graphique, les données concernant le Nigéria, les Etats-Unis/Canada et les autres pays du monde ont été ajustés par excès à 5%, car la source indiquait à ce niveau le signe de supériorité (>) devant les chiffres. Or, étant donné que tous les migrants

ne sont pas enregistrés et que le phénomène migratoire n'est pas rare, l'option d'ajout pour harmoniser le tableau semblait plus plausible.

Graphique 1.10 : Destinations des migrants camerounais et leurs effectifs en 2015

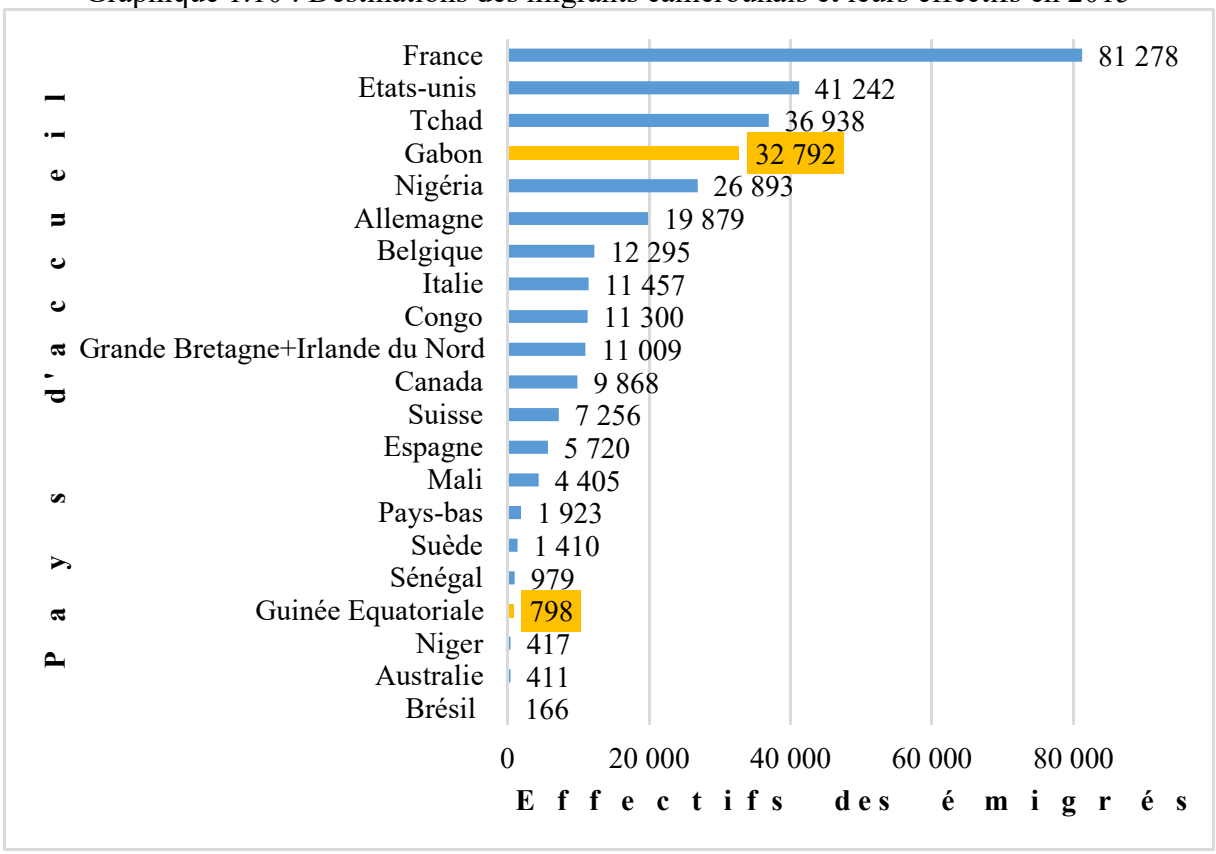

Source : données de l'ONU/DP/DAES, 2017.

Cette source évalue 328 604 émigrants camerounais en 2015 contre « 4 millions officiellement estimé » par l'Etat Camerounais (CAMER-CARP, 2015 :19).

Ce graphique donne une idée générale (source officielle qui ignore les migrants illégaux) des destinations des migrants camerounais aussi bien lointaines que proches. Plusieurs logiques causales sous-tendent ces champs migratoires.

D'une part, la prédominance des pays européens peut se justifier par le lien historique colonial, notamment concernant la France (Kamdem, 2007) et l'Allemagne. Les pays occidentaux dominent dans ces statistiques également à cause de la migration estudiantine (Mimche, Djouda, Fopa, 2016). Le Cameroun par exemple figure parmi les 10 plus grandes communautés estudiantines en Allemagne avec 5 393 universitaires (Campus France, 2010), soit plus du tiers de l'effectif (GIZ, 2011). L'autre raison est fondée sur la thèse des internationalistes tenant d'une économie libérale (*brain drain* et *brain gain*). Ceux-ci soutiennent que les compétences se dirigent là où leurs rémunérations et productions sont

optimales. Selon l'OIM (2010), 42,3 % des Camerounais des pays de l'OCDE sont hautement qualifiés (Niveau supérieur ou égal au Master). D'autre part, les pays voisins à l'instar du Nigéria, du Gabon, du Tchad, reçoivent beaucoup de Camerounais pour diverses raisons : la proximité qui réduit les coûts du voyage, les affinités linguistiques, la prospérité économique relative et les facilités d'insertion pour les individus suivant la rationalité de la microéconomie (Todaro, 1971). Le Gabon et la Guinée ont des ratios migrants/population nationale du pays d'accueil plus élevés, avec respectivement 14% et 18%, soient les valeurs les plus élevées en Afrique (CNUCED, 2018).

Telles que nous l'avons observé jusqu'ici, les données disponibles et les études faites sur les migrations au Cameroun concernent moins les petites localités. Elles masquent les réalités locales des arrondissements frontaliers où se déploient pourtant d'intenses mobilités comme à Kyé-Ossi. Le chercheur doit alors y porter une plus grande attention, en raison des dynamiques de mobilités entre le Gabon et la Guinée Equatoriale observées à cette échelle spatiale plus fine dans cette partie du territoire nationale.

Conclusion

Les migrations dans le Grand Golfe de Guinée intègrent plusieurs acteurs, espaces et facteurs divergents. Dans le Golfe de Guinée, ces migrations connaissent une avancée vers la libre circulation en Afrique de l'Ouest grâce aux accords appliqués de la CEDEAO. En Afrique Centrale, les frontières restent encore fermées et réduisent les mouvements intra-CEMAC. Particulièrement au Cameroun, on note une régionalisation des mouvements humains en trois secteurs Grand Nord, Grand Sud et l'axe Nord-Ouest--Sud-Ouest. La dynamique migratoire dans ces secteurs se manifeste par l'apparition des pôles d'accueil inférieurs aux deux capitales Douala et Yaoundé. Kyé-Ossi figure moins dans ces analyses qui s'intéressent plus aux effectifs absolus des migrants qu'à leurs poids démographiques dans les pôles migratoires concernés. Néanmoins, peu importe l'exactitude des flux migratoires et le statut des migrants, un fait est certain: les mobilités sont intenses au Golfe de Guinée et les pays frontaliers sont sollicités. La traversée des territoires avec des espaces de jonction comme Kyé-Ossi est alors permanente, impliquant les pratiques liées aux frontières. C'est pourquoi ces frontières avant de diviser sont aussi traversées comme l'avoue Dressler (2005). Au-delà de cette pensée, la division évoquée autour du concept « frontière » est-elle plurielle ou singulière? Comment l'appréhender dans

un contexte migratoire et de dynamique spatiale? Cette interrogation trouve un essai de réponses dans le prochain chapitre.

Chapitre 2 :

SIGNIFICATIONS ET ENJEUX DE LA TRIPLE FRONTIERE

Introduction

La notion de frontière trouve son origine dans celle de front, un terme militaire qui désigne la zone de contact avec une armée ennemie. « *Cette ligne sinueuse et fluctuante évolue en fonction des rapports de forces en présence. À partir du XVIIe siècle, la frontière devient progressivement une ligne bornée, limite entre deux États* »[28]. La frontière est analysée comme un fait social complexe « *dont la compréhension passe nécessairement par une approche globale* » (Chavalarias, 2007 : 42). Pour Chavarochette et al (2015 : 10) :

> « *Le décloisonnement des sociétés s'accompagne, comme à contre-courant, de phénomènes aujourd'hui bien connus d'inventions et de revendications de spécificités culturelles, qui impliquent la fabrication ou la recréation d'une multitude de frontières ethniques, confessionnelles, culturelles, sociales, symboliques, etc.* ».

La première partie de ce chapitre sera consacrée à cette diversité de regards sur la frontière. Avec la production continue des frontières politiques et leur retour (Foucher, 2012, 2016), la seconde partie portera sur les enjeux géopolitiques de la frontière en Afrique centrale, particulièrement sur la manière dont les Etats gèrent leurs frontières. Un accent sera porté sur le cas de Kyé-Ossi. Enfin, la troisième partie portera sur une analyse descriptive de Kyé-Ossi et des effets de ces gestions sur ce « carrefour des trois nations » (comme le qualifient les médias camerounais).

[28] http://www.hypergeo.eu/spip.php?article16 , consulté le 04/11/2017.

1. La frontière : un concept pluridimensionnel

La frontière recouvre plusieurs significations qu'il convient de distinguer, à commencer par son sens original le plus commun.

1.1 Frontières politiques d'Etat

« *Abolir les frontières c'est faire disparaitre les Etats. Un monde sans frontières est un monde barbare* ». Ces mots de Foucher (2016 :7) nous rappellent la nécessité des frontières dans l'ordre interétatique moderne, leur objectif étant de « *de séparer des territoires qui se veulent souverains et indépendants avec des populations, des cultures, des économies, des systèmes juridiques, des forces militaires et policières différents* » (Manoz, 2009 :14). Elles constituent un objet théorique particulièrement stimulant pour les sciences sociales. On pense évidemment à la géographie ou à la géopolitique qui s'intéressent aux enjeux spatiaux autour de ce qui sépare (Fassin, 2010). La géographie dans sa perspective dynamique se veut une science du temps et de l'espace, deux dimensions fondamentales dans l'analyse de la frontière. Il convient au préalable de s'interroger sur ce qu'en dit le droit international.

1.1.1 Frontières et droit international

Le droit international fait de la frontière internationale la forme fondamentale et universellement reconnue des limites des Etats modernes (Foucher, 2014a). La limite est selon Raffestin (1990) la première forme d'exercice d'un pouvoir dont le fondement est le travail ; c'est-à-dire ce qui est capable de transformer l'environnement physique et l'environnement social. Elle est, dans son acception politico-administrative, une ligne à partir de laquelle cessent les pouvoirs d'une unité politique (Rosière, 2008). Le terme frontière quant à lui désigne les limites d'un Etat, fixé par un accord international ou traité (Georges, 2009). Cette assertion est soutenue par Foucher (2016 :7) selon lequel « *une frontière n'est pas un tracé abstrait mais une institution, inscrite dans le droit et structurante, issue des conflits et des traités, des négociations et des décisions* ».

Encadré 2.1

> Le problème de la reconnaissance et de la délimitation de la frontière est de première importance dans le droit international public. On définit habituellement la frontière comme la ligne terrestre et maritime de séparation de compétence entre deux Etats, sachant que les frontières sont généralement le résultat historique de rapports de forces mués en droit. Si la frontière est un élément fondateur du DIP (Droit International Public), cette notion tend toutefois à être progressivement dépassée aujourd'hui… Ainsi, le recours à la force contre l'Irak en 1991, de même que l'embargo et les sanctions qui le touchent depuis 1991 constituent clairement un exemple de remise en cause du principe d'inviolabilité des frontières, et ce au nom du droit international. L'opération en 1992 en Somalie offre également un exemple de ce type. [...] Ainsi, le principe d'inviolabilité des frontières, élément clé du droit international car garant de la paix et de la sécurité mondiale, est aujourd'hui progressivement remis en cause, d'une part par des abandons volontaires de souveraineté comme le montre l'exemple de la construction européenne avec une disparition progressive des frontières intérieures, et d'autre part par l'action de la Communauté internationale, notamment dans le cadre de la promotion des droits de l'Homme. [...] (La frontière en droit international public
>
> *https://www.doc-du-juriste.com/droit-public-et-international/droit-international/dissertation/frontiere-droit-international-public-443 624.html , consulté octobre 2017.*)

Les Traités frontaliers, les actes unilatéraux de l'Etat prédécesseurs dans le cas d'une succession d'Etat comme Bakassi (Olinga, 2009 ; Eba'a, 2008) ou la volonté des populations exprimée par référendum sous garantie internationale, sont considérés comme des actes juridiques par les juridictions internationales pour délimiter une frontière. Par exemple, dans l'arrêt rendu par la Cour Internationale de Justice en 1994 sur le différend territorial entre la Libye et le Tchad, l'argumentation libyenne reposait sur les accords Laval-Mussolini de 1935, qui n'avaient jamais été ratifiés, tandis que la Libye indépendante avait signé en 1955 avec la France un traité dénonçant l'accord de 1935 (Foucher, 1991, 2014a). Celui-ci confirmait les frontières avec le Tchad, ancienne partie de l'AOF. La Cour a donc retenu ce dernier titre [...].

En effet, le problème de la reconnaissance et de la délimitation de la frontière est de première importance dans le droit international public. La frontière est définie habituellement comme la ligne terrestre et maritime de séparation de compétence entre deux Etats. Cette définition tient compte de l'historicité des frontières. Elles sont généralement le résultat historique de rapports de forces mués en droit. Toutefois de nos jours, cette appréhension semble plus s'inscrire progressivement dans le passé (Foucher, 2014a).

1.1.2 Historique des frontières d'Etat

Foucher (2012 :11-16) délimite quatre temps de la mondialisation en matière de frontières. Il qualifie les frontières d'Etat modernes de « *méta-frontières* » :

- Les frontières *a priori* avec la puissance de la flotte espagnole et portugaise du 15è au 18è siècle ouvrant la voie aux aventures océaniques et à la découverte du monde;
- Les frontières coloniales dans la deuxième phase qui est celle de la colonisation avec comme base la conférence de Berlin qui a délimité 70% des frontières actuelles entre 1885 et 1910;
- Les frontières idéologiques issues de la guerre froide qui, notamment en Europe, ont modifié 8 000 km de frontières (soit le tiers de celles du continent) d'une part, et de l'autre les frontières de décolonisation avec l'émergence des Etats indépendants ;
- Les frontières qualifiées de dynamiques dans la quatrième phase avec comme caractéristique l'absence de nouvelles délimitations, mais « *une réorganisation des territoires étatiques et nationaux, systématique et probablement systémique ».* La dynamique frontalière s'inscrit dans cette logique soit par des marquages variés du territoire, soit par une attribution ou acquisition de statut particulier.

Dans le domaine de la recherche, Velasco-Graciet et al. (2008) dans leur analyse pensent que c'est à la fin du 19e siècle qu'une géographie des frontières se constitue. Elle est portée en Allemagne par Friedrich Ratzel (1844-1904), en Angleterre par Halford J. Mackinder (1861-1947) et en France par Jacques Ancel (1879-1943). Deux conceptions contradictoires la caractérisent. Dans la première conception française, les penseurs définissent la frontière comme « *un construit politique pouvant ou non s'appuyer sur un élément naturel (une montagne, un fleuve). Elle est considérée notamment par J. Ancel comme la ligne de rencontre de deux forces politiques contradictoires, celles de deux États territorialement concurrents* ». Dans la conception allemande, la réflexion est axée sur le rapport entre le peuple et son espace.

> « *La frontière est, pour ces géographes, vivante et mouvante dans le temps. Elle est considérée comme la marque spatiale de l'action géopolitique d'un État entre deux phases d'expansion. L'étendue d'un État et la forme (marge ou ligne) de ses frontières dépendent, toujours selon ces auteurs, de son degré de "civilisation" (du développement de sa culture, de son potentiel économique,* etc.) ».

Cette dernière approche traduit celle de la dynamique de la frontière qui peut se lire dans l'histoire des frontières rédigée par les contemporains.

Au cours du temps, les frontières ont donné lieu aux différents marquages qui perdent progressivement en épaisseur pour gagner en netteté (Foucher, 2012). On passe des glacis, des confins, des marges ou des épaisses forêts frontières à des délimitations plus fines et précises qui coïncident avec l'émergence de l'État moderne…

> *« En un siècle, on passe ainsi d'un monde stable et immuable, où les frontières cherchent leur justification dans le temps long de l'histoire, à un monde en constante transformation, dans lequel les frontières entraînent des dynamiques et des recompositions à des échelles variées »* (Bioteau et Calberac, 2005 : 60).

Ces échelles couvrent non seulement le temps, mais aussi l'espace.

Jusqu'aux temps modernes, la notion de frontière telle que connue aujourd'hui n'existait pas. Les découvertes comme celle de Christophe Colomb au 15è siècle n'ont fait naître que des « frontières à priori » pour l'administration des nouvelles terres (Foucher, 2012 :12). C'était l'époque des royaumes et des empires. L'Afrique a à cet effet connu une succession d'empires en Afrique de l'Ouest. A l'empire du Ghana, a succédé l'empire du Mali, puis celui du Songhaï (Raffestin, 1992 ; Tymowski, 2006). Ce qui retient l'attention dans l'examen de la dynamique frontalière, ce sont les facteurs d'agrégation puis de désagrégation de ces entités territoriales. Ces empires se sont succédés en s'agrandissant.

> *« Les conquêtes efficaces du Songhaï et la formation d'un grand territoire, dans lequel les périphéries avaient été soumises grâce aux tributs exigés, ne dépendaient donc pas seulement de l'organisation du Songhaï lui-même et des aspirations de ses souverains et du groupe dominant, mais également du degré de développement politique des peuples qui étaient l'objet de l'expansion Songhaï* » (Timowski, 2005: 237).

D'une manière indirecte, les actions du pouvoir central sur tout le territoire sont observées en même temps que la gestion de la périphérie qui, dans cet exemple incombe aux peuples qui s'y trouvent. Sans faire l'histoire des grands empires, on retiendra que cette immensité et la non-maitrise du territoire furent parmi les mobiles de la chute de cet empire [29], à partir de laquelle s'est observée la désintégration des frontières.

La fin des grands empires en Afrique va céder la place à la phase de la colonisation. D'abord le monde va connaître au seizième et dix-septième siècles la domination espano-portugaise, avant de passer sous la domination franco-britanique. L'Afrique, quant à elle, subit

[29] http://www.oocities.org/infomali/Histoire/diina.htm , consulté le 26/10/2017.

en plus de la présence coloniale des Allemands, celle des Français et des Anglais qui se succèdent. Les frontières camerounaises et les dynamiques actuelles de la vie de l'Etat portent les marques de ces puissances (Ngoh, 1987). Quoique le regard soit focalisé en Afrique sur la phase postcoloniale comme période de naissance des frontières d'Etat en Afrique, Foucher (2014b) relève qu'entre 1885 et 1913, les trois quarts des frontières africaines étaient déjà tracées. « *L'obsession des frontières* » (Foucher ; 2007, 2012, 2014b) en Afrique où les conflits se succèdent sans le colon ne serait qu'un leurre de l'histoire. Les indépendances et les recompositions territoriales étatiques (Thorez, 2016), les dynamiques frontalières actuelles à travers conflits et nouvelles frontières (Foucher, 2010, 2014b), les revendications de frontière (Dubet, 2018), mettent l'Etat face au défi de l'aménagement de son territoire et de la capacité à contrôler celui-ci. L'évolution des frontières et des enjeux posés est résumée ci-dessous.

Tableau 2.1 : Evolution des frontières en Afrique

Critère d'observation	***Phase /Période***		
	Précoloniale Jusqu'au 16è	Coloniale 17è-Moitié du 20è siècle	Postcoloniale Depuis le milieu du 20è s
Entité territoriale	Succession d'empires et des royaumes	Territoires conquis et départagés	Avènement des Etats et nations
Situation des frontières	limites floues, zone de guerre	Délimitations sans bornes des vastes territoires coloniaux	Fixations des frontières avec les cartes et repères précis
Principal enjeu	Gain de territoires, enjeux commerciaux et de puissance	quête des ressources naturelles	Développement et maîtrise de la population

Source : conception personnelle, analyse faite à partir des sources suscitées.

On le voit, les spécificités de l'évolution de la question frontalière en Afrique sont en lien avec les réalités de son histoire précoloniale, coloniale et postcoloniale.

> *Alors que les pays occidentaux disposent de frontières qu'ils ont généralement conquises au fil des siècles par des guerres ou de multiples négociations, les pays de l'Afrique subsaharienne ont hérité de tracés établis par les colonisateurs il y a à peine cent ans. L'appropriation des espaces frontaliers est donc relativement récente, de même que la distinction identitaire que peuvent générer ces limites.* (Bouquet ; 2003 :11).

L'analyse de Bouquet est confortée par celle de Charvet et Sivignon (2011 : 107) selon lesquels les nouveaux Etats issus de l'européanisation et de la colonisation du monde relèvent d'un autre modèle. De leur point de vue : « *Les limites territoriales n'ont pas été fixées pour rechercher*

une coïncidence avec une nation préétablie, mais par correspondance avec l'avancée du peuplement européen et par accord entre grandes puissances européennes ».

Plus de 40% de la longueur de ces frontières n'a jamais été matériellement démarquée sur le terrain (Foucher, 1994 :85) et environ 30% du reste correspond à une limite naturelle (Bouquet, 2003 : 5). Cette dernière peut être un fleuve ou un lac, une chaine de montagne ou une vallée, une forêt ou une plaine. Ainsi, « *La frontière prend un sens plus politique lors de la construction des États-nations et s'appuie alors sur le concept de frontière naturelle : la limite d'un territoire est d'autant plus lisible et facile à contrôler qu'elle repose sur un obstacle physique* »[30]. D'après Rosière (2008), une limite peut démarquer des unités géographiques de tous types, qu'elles soient physiques ou humaines. Dans ce sens et pour une perspective d'expansion, certains auteurs comme Hiribarren (2007: 7) accordent plus de valeur aux frontières naturelles :

> *« Parler de frontière quand on se trouve face à une barrière est une erreur. La frontière elle-même n'est pas fixée par la nature. L'idée-même de frontière naturelle est purement déterministe. La frontière naturelle prédétermine un territoire à étendre ses limites vers telle ou telle zone ».*

Quelle que soit la discipline, les frontières sont étudiées comme « *des réalités tangibles…elles constituent l'enveloppe des Etats et bornent le champ de leur territorialité (espace de souveraineté)* » (Cimino, 2018 :190).

1.1.3 Les frontières des organisations intergouvernementales et les dynamiques frontalières actuelles.

Depuis la naissance de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) le 25 mai 1963, devenue Union Africaine le 9 juillet 2002 à Durban, les pays africains n'ont cessé de se regrouper en fonction de leurs proximités géographiques sous-régionales, dans le but de constituer des organisations intergouvernementales (OIG) ou étatiques. Ces structures constituent la marche vers l'Union Africaine (Boudzanga, 2014). Elles sont nombreuses et couvrent les cinq (5) sous-régions de l'Afrique (Centre, Est, Nord, Ouest, Sud). A cet effet, on peut identifier :

- La Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe SADC (*Southern African Development* Community) fondée le 17 aout 1992 avec 15 Etats ;

[30]Voir : http://www.hypergeo.eu/spip.php?article16, consulté le 04/11/2017.

- Le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe COMESA (*Common Market for Eastern and Southern Africa*) créée en 1994 après un accord de 1981, comporte 20 Etats
- La communauté d'Afrique de l'Est recréée le 7 juillet 2000 (créée en 1967, dissoute en 1977) avec 6 Etats ;
- La Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest CEDEAO fondée le 28 mai 1975 avec actuellement 16 Etats membres ;
- La communauté des Etats sahélo-sahéliens CEN-SAD créée à Tripoli le 4 février 1990 avec 29 Etats ;
- L'Union du Maghreb Arabe (UMA) créée en février 1989 pour les 5 pays de l'Afrique blanche.
- La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) créé en octobre 1983 avec 11 Etats dont les 6 pays de la CEMAC créée 1994.
- L'Autorité Intergouvernementale sur le Développement ou *Intergovernmental Authority on Development* (IGAD) qui existe depuis 1986 regroupant 8 Etats de l'Afrique de l'Est.

Ces structures intergouvernementales territorialisées se superposent partiellement, certains Etats étant membres de plusieurs d'entre elles. Certaines frontières entre Etats sont également des frontières entre organisations communautaires géoéconomiques, à l'instar de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria qui sépare la CEEAC et la CEDEAO. Alors que la visée des OIG constitue formellement la marche vers l'unité africaine à travers les zones de libre-échange constituées, ces frontières internes à l'Afrique se traduisent par la captation des recettes des taxes douanières à l'intérieur de ces structures internationales (Foucher, 2014b). La démarche semble alors contrastée et complique l'intégration globale de l'Afrique, et celle à l'échelle sous-régionale comme en zone CEMAC. Cette vitalité frontalière hypothèque la « défragmentation » du continent, la constitution de vastes zones de libre-échange ainsi que l'abolition des frontières (Foucher, 2014b). Entre le prévu et le vécu, la réalité interroge les limites de la frontière et sa typologie.

En dehors du classement proposé par le Groupe de la Frontière (2004) distinguant les frontières réticulaires des frontières sociales et gestionnaires suivant leur fonctionnement, Raffestin (1986) a proposé une grille de lecture des différentes fonctions des frontières suivant quatre grandes catégories:

- la traduction, car la frontière est chargée de sens pour ceux qui la traversent;
- la différenciation des espaces séparés;

- la relation, à travers les liens et échanges;
- la régulation, parce que la frontière agit comme un commutateur, tour à tour ouvert, entr'ouvert ou fermé.

A l'image des frontières, la catégorisation proposée n'est pas immuable et, pour une frontière donnée, on observe le passage d'une fonction à l'autre. Une frontière interne peut devenir une frontière latente ou future frontière externe [31] d'Etat (Yann et Gana, 2014 ; Renard, 2002). La lecture politique proposée s'articule avec une autre logique de constitution de frontières, davantage en lien avec les aires culturelles et de civilisation.

1. 2 Une lecture culturelle et civilisationnelle de la frontière

La lecture culturelle des frontières que Claval qualifie de « *modeste* » vise à ne pas juger « *les acteurs de la vie sociale et de l'aménagement de l'espace* » mais plutôt à analyser « ce qu'ils font et les représentations, les idées, les stéréotypes qu'ils mobilisent » (Claval, 2017 : 89). Selon la perspective culturelle, la frontière désigne des divisions mentales disciplinaires (Manoz, 2009), qui sont autant de manifestations des réactions de groupe, de classe, de populations, d'ethnies, de sociétés. L'approche du groupe va au-delà de la simple communauté intra-étatique pour se situer à l'échelle d'une région, voire d'une partie du globe lorsque ce qui est en jeu est une culture ou une civilisation. Les frontières politiques étatiques ne coïncident pas avec les aires linguistiques, culturelles ou civilisationnelles (Manoz, 2009).

1.2.1 Les frontières civilisationnelles

A travers l'emploi de l'expression « c*hoc de civilisation* », Huntington (1996) a voulu porter l'emphase sur la question de ce qu'il considérait être la frontière civilisationnelle. D'après l'auteur, le regroupement par affinité politique des Etats semble être concurrencé par d'autres formes de solidarités à l'échelle planétaire, davantage culturelles ou religieuses. La notion de front est ici importante (Foucher, 1991). Six facteurs justifient ces frontières de civilisations majeures :

[31] L'exemple du Soudan sectionné par sa frontière (géographique) interne, une limite administrative qui divisait le Nord du Sud avec la naissance du Soudan du Sud le 09 juillet 2011. Lire GIRAUDEAU Géraldine, 2012 : La naissance du Soudan du Sud : la paix impossible ? *Annuaire français de droit international*, Volume 58 Numéro 1 pp. 61-82.

- les civilisations ont des différences basiques séculaires qui engendrent des divisions liées à l'histoire, la langue, la culture, la tradition et surtout le facteur le plus important, la religion ;
- Le monde devient de plus en plus petit avec les technologies, puis les interactions culturelles s'intensifient avec la conscience, la standardisation entre les civilisations ;
- Suite à la modernisation et aux changements sociaux, la religion fonde de nouvelles identités et de nouveaux engagements qui transcendent les frontières nationales et les unités de civilisation ;
- La conscience des civilisations due au bipolarisme a amené les Etats au retour à leurs racines;
- Les caractéristiques culturelles et leurs différences sont moins modulables que les faits politiques et économiques;
- Le régionalisme économique s'accroît, et construira son succès sur des bases fondées sur les mêmes racines.

A partir de ces facteurs, Huntington (1996) identifie six (6) blocs de civilisations ayant chacun des frontières culturelles. On identifie la civilisation de l'Ouest formée par l'Amérique du Nord, l'Europe (excepté l'Est) et l'Australie, la civilisation latino-américaine dont certains se considèrent comme membres de la précédente, la civilisation orthodoxe dans l'Ex-URSS en plus de la Mongolie, la civilisation de l'Est qui est un ensemble mixte des civilisations Boudhiste, chinoise, hindoue, et japonaise, la civilisation du monde musulman qui couvre le Proche et Moyen-Orient plus le Maghreb, et enfin, la civilisation de l'Afrique Subsaharienne qui comprend toute l'Afrique Noire.

La langue et la religion sont des éléments importants de constitution de ces aires de civilisation bien plus étendues que les entités étatiques, quoiqu'un territoire étatique puisse être concerné par plusieurs aires civilisationnelles.

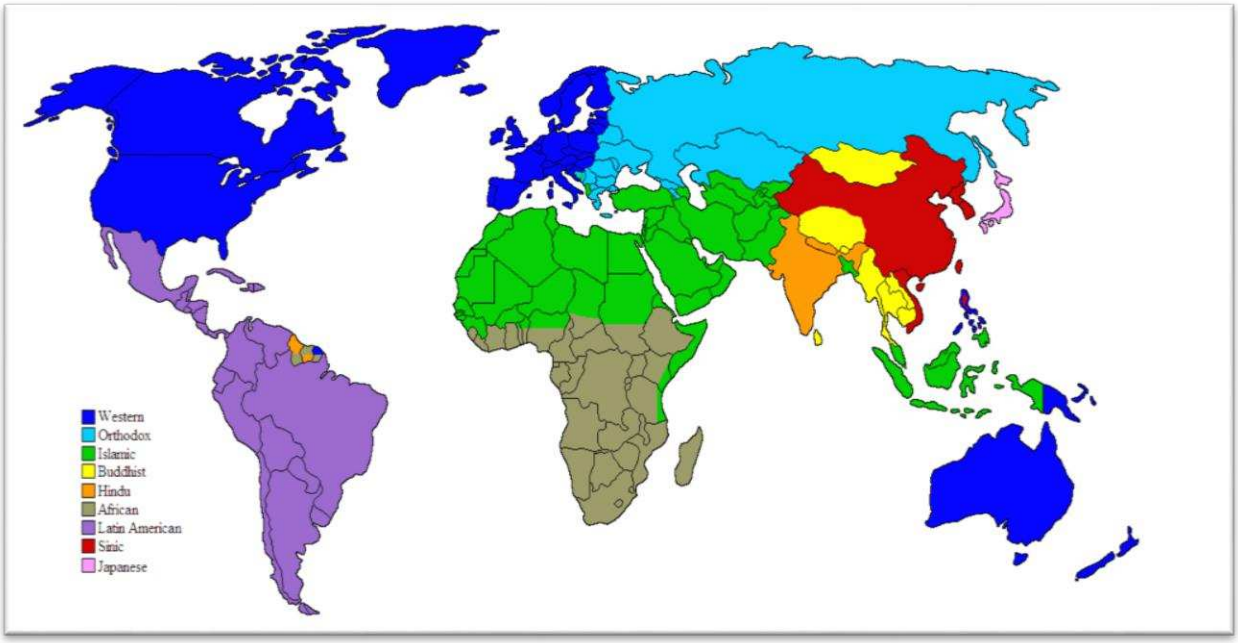

Carte : 2.1 Les Frontières de civilisations selon Samuel P. Huntington
Source : https://en.wikipedia.org/wiki/Clash_of_Civilizations, consulté en octobre 2017.

Devant la progression et la régression des langues (Charvet et Sivignon, 2011), la carte des frontières de civilisations ne correspond pas à celle des langues, bien qu'Araujo et Braunelin (2013) pensent que l'effet frontière joue davantage entre les pays de différentes cultures linguistiques. Cette segmentation de Huntington ne conçoit donc pas la frontière comme une expression sociale à caractère sacré comme le décrivent Guichennot et Raffestein (1974) dans les sociétés mythiques et dites primitives. Elle est plutôt une zone fluide et changeante, marquée simultanément par la rivalité, les échanges et contacts permanents entre les communautés.

> *« Dans les autres champs des sciences sociales et humaines, la notion de frontière est prise en compte dans un sens plus large et ne renvoie pas systématiquement aux limites d'États. Le terme est utilisé pour exprimer une séparation entre des groupes culturels (frontière linguistique, religieuse) et renvoie à un contact flou, imprécis, mouvant »*[32]

La frontière plurielle est donc ambiguë et mouvante. Bouvet (2017 : 11) rappelle que :

> *« La frontière ne peut donc que susciter l'interrogation en raison de sa nature difficile à cerner alors qu'elle-même sert à manifester une identité ou un être en opposant deux zones. Elle s'impose comme signe marqué concrètement dans le paysage, qu'il s'agisse de haies, de barrières ou de bornes, mais elle est aussi chargée symboliquement : passer la frontière, c'est parfois une transgression qui, bien au-delà*

[32] http://www.hypergeo.eu/spip.php?article16 , consulté en octobre 2017

d'un signe politique, peut être aussi morale ou religieuse. C'est qu'elle n'est pas qu'un repère spatial, mais aussi l'indice d'un changement de civilisation, d'Etat et finalement d'identité ».

L'identité se réfère ici autant à la religion qu'à la construction ethnique. Pour Di Méo (2016a :21), toute identité « *résulte d'un effort personnel du sujet pour gérer sa propre continuité, sa cohérence dans une figure de changement constant que lui impose une temporalité qui le submerge* ». Les acceptions civilisationnelle, ethnique et linguistique de la notion de frontière sont donc très liées, mais se jouent à des échelles différentes.

1.2.2 Les frontières ethnique et linguistique

A une échelle plus fine que l'aire civilisationnelle, d'autres auteurs se sont intéressés à la manière dont la frontière se décline dans les champs de l'ethnicité et de la langue. Hamez (2004) analyse les notions de culture et d'identité comme étant polysémiques et chargés d'ambiguïté. Ainsi, il se réfère au concept gottmannien d'iconographie qui permet de saisir des mentalités ou attitudes. L'iconographie signifie l'ensemble de symboles, de valeurs, de principes abstraits dans lesquels une communauté se reconnaît, ce qui va « *du drapeau ou de la forme des clochers à la structure sociale acceptée, aux croyances religieuses, aux principes éducationnels. Elle inclut les intérêts investis officiels comme les idées populaires sur ce que le groupe peut et doit faire de son milieu local* » (Gottmann, 1966 : 1763). Hamez (2004) part de cette clarification conceptuelle pour examiner les divergences existant au sein d'un peuple frontalier: les Flamands en France et en Belgique. Di Méo (2016a : 96) trouve ainsi que « *les racines linguistiques fournissent le meilleur argument en vue d'établir les origines géographiques d'une population* ». La langue parlée se révèle être ainsi un objet de discontinuité que (ou qui) marque la frontière. Pour cela, Calvet (2012 : 54) note dans une perspective historique et sociologique que « *les langues n'existent pas en dehors de rapports historiques et sociaux, elles sont le produit de pratiques sociales. Pour rendre compte de leur coexistence, de leurs interactions, la notion de « niche » écolinguistique est utile* ». Ainsi, la langue vit et participe à travers les échanges à étendre la sphère de communication ou de flux économiques. Cette discontinuité perçue n'est point le cas pour tous les peuples frontaliers. Alawadi (2016), qui a étudié les « peuples-frontières » de l'Extrême-nord du Cameroun, les considère comme étant sans frontière. Ceux-ci ont en effet une conscience communautaire qui les amène à ignorer la frontière politique, et utilisent la monnaie nigériane sans inquiétude étant sur le territoire Camerounais. Cette localité africaine abritant les mêmes groupes ethniques, la

différenciation de nationalité ne remet pas en cause leur vécu quotidien transfrontalier. Il y a là une intersection entre communautés et frontière, exprimant la problématique frontalière de la continuité territoriale – discontinuité de droit citoyen. C'est le même schéma dans le triangle Sikasso-Khorogo-Bobo Dioulasso entre le Mali, la Côte-d'Ivoire, le Burkina Faso, qui se distingue par l'homogénéité des systèmes socioculturels que Moussone (2011) considère comme facteur d'intégration. La Sénégambie délimitée dans le système migratoire couvrant toute la Gambie et son contour dans le territoire sénégalais constitue un exemple typique de la fluidité des frontières au sein de peuples identiques. Il existe ainsi « *différents cas de maintien ou de changement des frontières ethniques, en fonction des contraintes que le contexte économique et politique fait peser sur les possibilités d'accomplissement d'une identité ethnique, et des alternatives identitaires disponibles* » (Streiff-Fénart, 2003 :3).

Quand les peuples frontaliers diffèrent, la frontière s'apparente à une zone d'instabilité à cause des enjeux du contrôle territorial. C'est le cas entre le Pakistan et l'Afghanistan avec les zones tribales où les entités ethniques jouissent d'une « *responsabilité collective et territoriale* » (Abou Zahab, 2010 :338-339). Les tribus qui s'y trouvent alimentent le conflit entre les deux pays et servent de base d'appui aux attaques des puissances étrangères. Le schéma ci-dessous illustrant la géographie frontalière du groupe ethnique biafrais au Nigéria (Hiribarren, 2007) est démonstratif.

Figure 2.1 : Frontière du Biafra

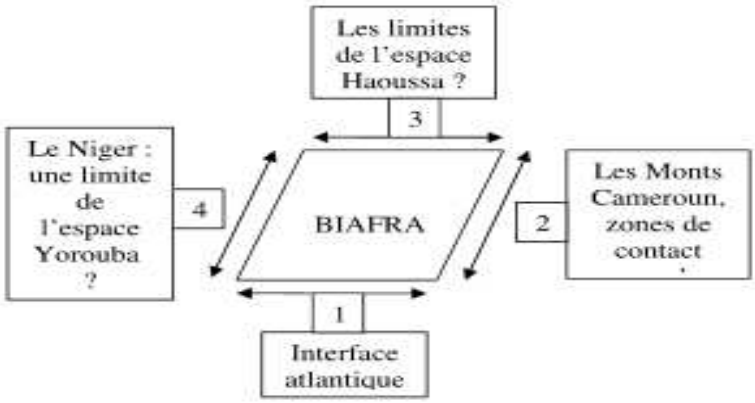

Hiribarren, 2007 : *Les frontières du Biafra de la colonisation à 1970,* p6

1. Une frontière dite naturelle de l'eau;
2. Une zone qui touche déjà le pays voisin le Cameroun;
3. Une frontière ethnique avec les Haoussa qui occupent toute une latitude en Afrique;
4. Frontière avec les Yoruba, une autre ethnie au Nigéria

Ces frontières ethniques qui causent l'instabilité sont rarement fixes. En outre, d'autres conflits en lien avec les frontières ethniques relèvent plus des frontières politiques que du culturel.

Par opposition, les ethnies similaires d'une zone frontalière de part et d'autre constituent un objet de porosité frontalière. C'est l'exemple des Fangs qui profitent de la triple territorialité au Nord du Gabon. Cet élément limologique, ethnique, transfrontalier, rend compte de l'inextricabilité des frontières africaines (Loungou, 1999) qui concerne la moitié des pays du continent[33]. L'observation faite par Amilhat-Szary (2014) s'inscrit la même logique. L'auteur s'intéresse à la capacité des gouvernements locaux de développer une politique internationale d'autant plus remarquable que l'on se trouve dans une zone où les frontières restent conflictuelles, un siècle après les gains territoriaux du Chili sur la Bolivie et le Pérou. Là se trouve une association dont le nom donné porte une connotation territoriale: « Alliance Stratégique Aymaras Sin Fronteras ». Selon elle, l'ouverture transfrontalière repose sur l'homogénéité ethnique de la zone. Elle se revendique une entité que les politiques nationales dans leur niveau de décentralisation variée ne parviennent pas à faire disparaître depuis les indépendances. La différence dans le processus politique est alors une distinction d'Etat pour gérer la frontière. Ces différences au sein de la société révèlent un autre pan de la réalité des frontières.

1.3 Des inégalités sociales à la structuration de l'espace

> « *Définir les inégalités n'est pas simple : il n'existe pas de définition officielle, ou qui fasse consensus. On peut parler d'inégalités, quand un individu ou un groupe d'individus détient des ressources (éducation, revenus, capital social, etc.) qui le positionnent sur une échelle reconnue par la société. On peut aussi parler d'inégalités quand un individu ou un groupe dispose d'un accès différencié à certains biens ou services (santé, loisirs, logement, etc.)* »[34]

En Géographie, l'un des travaux précurseurs sur ce sujet d'inégalités est celui de Bailly (1978)[35] où l'auteur se focalise sur la géographie sociale du bien-être. Pour lui, on ne saurait comprendre les inégalités sans saisir les notions très relatives de besoin et du bien-être. Il ressort de ses analyses une triple explication des inégalités géographiques:

---

[33] GAY J-Ch., 1995 : « Les discontinuités spatiales », Paris, *Economica.*

[34] http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=136, consulté le 25 septembre 2017

[35] Bailly Antoine S., 1978 : « Géographie et inégalité » In: *Espace géographique*, tome 7, n°4, p. 268; http://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1978_num_7_4_1844

- La Division du travail dont l'emploi dans une zone ou les statuts des travailleurs qui y habitent ;
- L'accessibilité aux centres dominants ou aux grandes métropoles qui abritent les fortes densités infrastructurelles;
- Les découpages politiques qui seraient les grands responsables par la section des espaces et leurs gestions.

Ainsi toute implantation dans un système spatial a-t-elle des conséquences sur le bien-être, en particulier lorsque l'on prend en compte le facteur distance: accès aux pays développés à l'échelle internationale, aux capitales à l'échelle nationale et aux centres urbains à l'échelle régionale. L'Etat, protecteur et producteur, par souci de compétition, délimite ses espaces et par ce fait même, maintient les inégalités. Ces trois facteurs qui justifient ou expliquent les disparités sociales, sont celles qui sous-tendent les structurations de l'espace, une sorte de frontière ; car qui dit société dit espace puisque les sociétés vivent dans des espaces construits (Buléon et Di Méo, 2005). C'est pourquoi tout aménagement ne peut être compris qu'en fonction de la société qui l'accueille et le produit (Yankel, 2007). Les termes –zone-métropole-section des espaces renferment bien cette connotation géographique et fondent dès lors une lecture spatiale des inégalités dont la reconstitution dessine des formes de frontière.

L'examen des sociétés surtout dans les villes a amené certains chercheurs à fonder des approches théoriques de la ségrégation ou de l'agrégation des communautés. Ces deux termes sont sans doute ceux qui décrivent le plus la structuration de l'espace pour une cité urbaine qui abrite « *un établissement important, dense et permanent d'individus hétérogènes* » (Wirth, 1979 : 258). Pour cela, Park (1925: 80) dans ses études fondamentales cherche « *à considérer la ville non comme un phénomène géographique, mais comme une sorte d'organisme social* ». C'est pourquoi son concept est intéressant pour la présente étude des frontières est celle de l'écologie urbaine, que l'auteur approche selon deux dimensions: écologique et moral. La première s'appuie sur la dimension spatiale des faits par la cartographie; tandis que la seconde procède d'une analyse des comportements à travers les interactions locales. Ces interactions dans l'espace pourraient bien se matérialiser par la mobilité sociale à travers laquelle les individus de différentes classes, de différentes communautés, de différents groupes socioprofessionnels ou de nationalités variées se rencontrent, se découvrent et entrent en interaction. Pour Yankel (2007), le phénomène de ségrégation est complexe. A partir d'une observation faite dans les capitales occidentales, cet auteur remarque que le prix du foncier

détermine en grande partie l'implantation des types de logements qui marquent le paysage, engendrant par conséquent des inégalités de structurations des lieux et des frontières.

Le Groupe Frontière (2004) appréhende les « frontières sociales » à travers les divisions sociales de l'espace urbain, plus ou moins nettes selon les échanges et interdépendances entre les lieux considérés. Les divisions ou frontières urbaines s'observent plus au niveau de l'habitat et rendent compte du fait que la situation résidentielle est corrélée à la migration. Pour Charvet et Sivignon (2009 :178), « *la prosaïque sociale de la ville résulte des comportements des groupes sociaux de la migration, qui, par les jeux d'invasion et de répulsion, cherchent l'appropriation* ». Ils précisent que la structuration des villes s'appuie sur plusieurs principes, notamment l'organisation résidentielle et le statut socioéconomique. La dynamique d'urbanisation s'accompagne de la production de frontières sociospatiales.



Photographie 2.1 : frontière urbaine ou inégalité dans la structuration de l'espace
Source :http://la-philosophie.com/discours-sur-inegalite-rousseau, (27/09/2017).

La structuration de l'espace fondée sur le paradoxe entre proximité spatiale et distance sociale (Chamboredon et Lemaire, 1970 : 3-33) produit des frontières dans la ville. « *Aucun mot n'est assez fort pour dire les divergences socio-territoriales engagées qui reflètent les véritables fractures sociales porteuses d'un spératisme urbain en très bonne voie sous toutes les latitudes et exacerbé dans les plus grandes d'entre elles* » (Charvet et Sivignon, 2009 :182). Face à ce paradoxe décliné de multiples manières (urbain-rural, quartier riche-quartier pauvre, structuré-non structuré) porteur des frontières sociales, Hamez (2004) soutient que le caractère discontinu des frontières est un trait fondamental pour expliquer la portée et les limites du remodelage des frontières. C'est pour cela que Raffestin (1992) précise combien l'idée de rayer les frontières

demeure dérisoire si les différences portées par les frontières conservent toute leur force. En effet, la frontière n'est pas seulement discontinuité entre des systèmes institutionnels et administratifs, elle est tout autant discontinuité entre des territoires culturels, identitaires, et d'équipements différents.



Photographie 2.2 : Vue d'une frontière à structuration spatiale : Etats-Unis - Mexique
Image publiée par le Journal L'Obs le 27/01/2017, tirée dans http://tempsreel.nouvelobs.com/galeries-photos/monde/l-amerique-selon-trump/20170127.OBS4440/photos-photos-voici-a-quoi-ressemble-la-frontiere-mexicaine-avant-le-mur-trump. html

Cette image semblable à la précédente (photographie 2.1) révèle en même temps la pluralité et la similarité des frontières. La dimension idéelle conjointement abordée par le géographe Debarbieux (2003 : 910) à travers la notion de frontière entre urbain rural, entre Etats riches et Etats pauvres, entre niveaux infrastructurels différents, prend toute son évidence spatiale. Le schéma de la théorie de l'évolutionnisme que Spencer[36] développe dans ses analyses s'applique conséquemment à la frontière en ce sens qu'elle est l'œuvre du temps, au gré de l'évolution de la société et des actions que les hommes déploient à un moment donné sur une entité ou une portion territoriale considérée. Claval (1995 :3) épouse cette réflexion dans ses lignes lorsqu'il affirme :

> *« La prise en compte de la dimension territoriale traduit une mutation profonde dans la démarche géographique : parler de territoire au lieu d'espace, c'est souligner que les lieux dans lesquels s'inscrivent les existences humaines sont construits par les*

[36] https://scholar.google.com/scholar?hl=en&as_sdt=0%2C5&q=spencer+evolutionnisme&btnG, consulté le 14/10/2017

hommes à la fois par leur action technique et par les discours qu'ils tiennent à leur propos. Les relations que les groupes nouent avec le milieu ne sont pas simplement matérielles : elles sont aussi d'ordre symbolique, ce qui les rend réflexives. Les hommes créent leur environnement, qui leur offre en miroir une image d'eux-mêmes et les aide à prendre conscience de ce qu'ils partagent […] »

Cet évolutionnisme sociologique n'est autre que de la dynamique sociospatiale en géographie dès lors que les hommes créent leurs espaces de vie et les vivent avec leur perception.

Tout ce qui précède se rattache à ce que Fassin (2010) appelle « frontières internes et externes d'une société ». Il évoque les deux faces du concept de frontière : la démarcation des territoires (*borders*), et les limites des ensembles (*boundaries*) qui permettent de mettre en valeur des séparations physiques et mentales, auxquelles les étrangers font souvent face.

« Parmi les idées morales dont le XIXe siècle a vu [...] un développement considérable, il en est deux qui semblent occuper, de plus en plus, les esprits depuis quelques années. La première est un souci constant de l'amélioration du sort des plus pauvres et des devoirs de l'État envers eux. La deuxième est la tendance, chaque jour plus marquée, à considérer comme injuste toute incapacité, toute inégalité entre les individus basée sur des considérations de frontières ou de nationalités » (Rosental, 2011 :35)

La frontière humaine s'assimile dans ce cas à la frontière de nationalité, laquelle conduit à l'exclusion et pose la question de citoyenneté. Neveu aborde la question du lien entre frontière géographique, juridique et sociale, et de l'exclusion de la citoyenneté auxquelles peuvent être confrontés les étrangers sous un prisme anthropologique. L'enjeu est l'accès aux droits et devoirs qui donnent à l'étranger sa citoyenneté.

« La richesse d'une approche anthropologique de la citoyenneté est de penser dans le même mouvement la citoyenneté et la non-citoyenneté, l'inclusion et l'exclusion, et du même coup de s'attacher à saisir l'extrême diversité des modes de « fabrication » de la citoyenneté, à la fois par les Etats et les institutions, mais aussi par les citoyens (et les non-citoyens) eux-mêmes » (Neveu, 2005 :171).

1.4 Aires d'influence de la frontière

Les trois titres (1.1-1.2-1.3) qui précèdent se sont focalisés en partie sur ce que la frontière sépare. L'observation documentaire ici cherche à explorer sous l'angle cartésien les

dimensions de la frontière. Très simplement, il est question de répondre à la question de savoir jusqu'où s'étend une frontière dans l'espace qu'elle divise.

Selon Wihtol de Wenden (2004), les frontières sont tour à tour contact, filières, barrières, ressources. Elles se déplacent, comme on l'observe autour de la Méditerranée. Tout d'abord, cette mer, loin d'être un lieu d'échanges et de dialogue pour ses riverains, ou la « mer du milieu » de l'Antiquité, fait figure de nouveau Rio Grande entre sa rive nord et sa rive sud. Ensuite à l'Est, avec l'élargissement du 1er mai 2004 (entrée de la Pologne dans l'Union Européenne), de nouvelles frontières apparaissent entre les nouveaux entrants et l'ex-URSS. En outre, ces frontières sont à la fois politiques, économiques, sociales (Est-Ouest), mais également démographiques (Nord-Sud). Elles prennent autant l'aspect des frontières institutionnelles, entre ceux qui n'ont pas besoin de visas pour franchir les frontières et ceux qui y sont soumis, les ressortissants de pays « à risque migratoire » notamment. Enfin, elles s'apparentent aux frontières culturelles, autour de l'Autre, du musulman, du demandeur d'asile, qui donnent parfois lieu à la construction d'imaginaires alimentés par les représentations collectives des uns et les processus d'identification communautaire des autres. Les représentations sociales de la religion érigent la frontière en territoire mental (Manoz, 2009). Cette observation vient corroborer le constat de Darbot-Trupiano (2007) qui note qu'entre 2000 et 2010, les frontières méridionales de l'UE se sont démultipliées pour s'externaliser et descendre progressivement des côtes de l'Atlantique vers le Sahara. Cette extension a obligé la création d'une zone-tampon « 5 + 5 » aux marges sud de l'UE, à savoir le Maroc, la Lybie, la Tunisie, l'Egypte et l'Algérie d'une part et de l'autre l'Espagne, la France, l'Italie, le Portugal et Malte. Avec les enjeux migratoires, la frontière considérée sous ce prisme protectionniste contre les flux migratoires n'est plus une affaire de ligne ou de bande de terre séparatrice. Elle constitue toute une (sous-) région, un ensemble de pays tampons. Foucher (2016 : 43) le confirme en ces termes : « *J'ai toujours pensé que les limites extérieures finales de l'Union Européenne devraient se situer là où s'exerce le contrôle migratoire, avec sa dimension sécuritaire, et sur les segments stratégiques avec la Russie* ». Pour certains migrants subsahariens ou africains venant de ces pays ou y résidant en situation de transit, la difficulté de parcourir un espace ouvert mais contrôlé prouve que ceux-ci vivent géographiquement sur la frontière, même sans l'acte migratoire. Il convient de conclure que la fluctuation des rayons (d'épaisseur) de la frontière suit l'évolution du contrôle migratoire. Blanchard *et al*. (2010 : 6) déclarent à cet effet :

« De même qu'il y a déplacement des frontières pour des raisons environnementales ou climatiques, de même les contrôles migratoires opèrent-ils de véritables mutations des limites territoriales. Une frontière migratoire se définirait donc comme englobant la limite de souveraineté (c'est-à-dire la frontière politique, dessinée généralement de façon linéaire sur une carte), les zones tampons (pays limitrophes, camps d'étrangers, espace à proximité d'une frontière où des migrants « sans-papiers » sont tolérés) et les dispositifs de contrôles situés dans les pays tiers. »

Selon leur analyse, la frontière intègre tout un ensemble de territoires, une complexité qui permet la conformité à un système quand intervient la gestion des migrants. « C'est le fonctionnement global de tous ces systèmes, autrement dit l'ensemble des dispositifs visant à contrôler les mouvements des migrants, qui fait sens » (Blanchard *et al.,* 2010 : 6). Velasco-Graciet (2009: 154-155) analyse l'entrée des migrants « dans le processus d'identification territoriale multiple » grâce à l'émergence des nouveaux territoires de forme et de contenu fluides qu'occasionne la mobilité spatiale (Tarrius, 2000). Elle confirme pour cela en citant Pierre Georges que « *la frontière ne peut être conçue comme une ligne absolue, car il y a les mouvements des idées, des hommes, des biens, des capitaux. Les frontières sont des espaces compénétrants* ». La frontière structure à la fois l'espace immédiat, espace du quotidien, espace de vie qui englobe le territoire déjà franchi ou habité, et l'espace lointain, espace vécu, espace de projection qui couvre entre autres les pays non parcourus (Kamdem, 2015 :168).

La frontière migratoire est donc très étendue. Sur ses marges, elle évolue au gré des circonstances. Depuis une vingtaine d'années, celles des États « riches » se transforment sous l'influence des flux migratoires internationaux, face auxquels ils modifient leurs installations et créent de nouveaux dispositifs de surveillance. Les barrières migratoires ne sont plus la seule enveloppe externe des territoires ; elles se matérialisent aujourd'hui par une série d'obstacles qui ponctuent le parcours des exilés à la recherche d'une vie meilleure ou d'une protection dans un autre État que le leur. Blanchard *et al.* (2010 : 6) évoquent la frontière externalisée: « *Depuis que l'immigration est de plus en plus soumise aux contrôles administratifs, les frontières se sont déplacées des guérites des limites nationales aux guichets des centres villes* ». C'est la cause qui avait amené Adoumié et Escarras (2017) et Reitel (2004 :4) à parler des prolongements des frontières dans les aérogares et les aéroports: « *la frontière ne se vit plus aux limites terrestres des Etats, mais dans les aérogares de départ et d'arrivée* ». C'est d'ailleurs dans un pareil regard que les sociétés occidentales sans frontières pour leurs transactions et opérations, forment des entreprises qui, dans la réalité, se comportent l'une et l'autre comme

de véritables Etats dans l'Etat (M'bokolo, 2010). Le recours aux identifiants biométriques et aux nouvelles technologies qu'engendre l'éloignement des limites territoriales transforme ainsi les pratiques de contrôle et de surveillance des individus et des espaces, non seulement aux frontières, mais dans le reste des espaces sociaux (Razac, 2013). En cela, les frontières matérialisent et suivent les évolutions des rapports sociaux. Les frontières dans ce cadre déterminent l'étranger à repousser ou à contrôler : ce n'est plus une affaire de territoire, mais d'hommes à hommes. Cette approche rend la frontière virtuelle, loin de la matérialisation multiple (Guillot, 2005) qui s'observe au niveau des frontières politiques. Pour Clochard et Lambert (2017 : 22), ces frontières migratoires polymorphes fluctuent au gré des coopérations nouées dans le temps ou l'espace. L'examen de la bibliographie permet de conclure comme le pensaient Lapradelle et Gouffre (1928 : 10, repris par Hamez, 2004 :11), que « *le caractère marquant de la notion de frontière est son universalité d'acception. De l'homme de la rue ou du paysan jusqu'au politique et au savant, elle est susceptible, selon les catégories et les classes, de rencontrer les interprétations les plus diverses* ». Il n'est donc pas surprenant que les pays voisins aient des politiques frontalières différentes.

2. La gestion frontalière tri-étatique autour de Kyé-Ossi

Les populations, les structures économiques et étatiques du pouvoir ne sont pas identiques entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée Equatoriale. Le "Projet Ntem-Aménagement de la région des trois frontières"[37] financé par l'UE n'est pas parvenu à polariser ou fusionner la sous-région. L'analyse de la gestion des frontières par chacun de ces Etats voisins permet une lecture originale de la zone frontalière commune de Kyé-Ossi.

[37] Projet visant à relier les trois pays (Cmr-Gabon-GE) à travers la construction des ponts et le bitumage des tronçons intermédiaires. Pour plus de détail, voir le *Journal L'Union Plus* du 09/11/2005 ou aller à : https://www.facebook.com/notes/meyo-ky%C3%A9/projet-ntem-am%C3%A9nagement-de-la-zone-des-trois-fronti%C3%A8res-vive-lint%C3%A9gration-r%C3%A9gion/541780525904830/?__xts__[0]=68.ARB-KQ0qmvoUJxcAMkm3PzAnItn9d2IHL3vhzot9rbm7aVCwZHy3iIOPoKHmOhujjRdTBIbUUQCcLLylKw6zYOhOXnxTnsgpYF8clmldqQedKgBqmEr5Zjj7Axz91kfxjY5qkcA64s6aKcafGE09KOixZWaHw4aVpa636pcpTTa3cDQ4KeZslyZq8Hh4dqQ-ZiQMK-sjintNpqmHMOhQxILgsqKWncvGEXAGqguMbQStWvdW4MH-GmLtRvFKx-6j7SeS4AXFawSzfUC364hlqj0BPJhdGlPM3nL3DLfUFpT8NZON6uXHCLeSIXQTele6Zh-Fw&__tn__=HH-R , lien consulté le 17/02/2019.

2.1 Les frontières camerounaises : entre abandon, marginalité, et valorisation actuelle

Dans toute la documentation explorée, de tous les ministères parcourus (Relations Extérieures/MINREX, Economie, Planification et Aménagement du Territoire/MINEPAT, Administration du Territoire/MINADT, MINCOMMERCE), il était difficile de trouver des informations explicites sur la politique frontalière du Cameroun. Ces sources se limitent à expliciter ce qu'est la frontière au Cameroun et comment le pays gère ses frontières. Lors de l'entretien au MINADT, le Directeur en charge de l'organisation du territoire l'a avoué en disant : « *En vérité, rien n'est défini de manière linéaire comme politique frontalière. Ce qui prévaut sur le terrain, c'est la volonté du Président de la République de mener une politique de bon voisinage…* (Affichant l'air de quelqu'un qui dissimulerait quelque chose) »[38]. Par conséquent, il a fallu se référer à d'autres textes pour rédiger cette section.

La signature de l'accord de *Greentree (Greentree agreement)* le 12 juin 2006 attestant la fin du conflit frontalier entre le Cameroun et le Nigéria depuis 1994 renseigne sur la politique frontalière avec ce pays qui occupe la plus longue frontière des pays limitrophes du Cameroun. Le paragraphe 316 de cette clause stipule :

> *« La Cour constate en outre que l'exécution du présent arrêt donnera aux parties une occasion privilégiée de coopération dans l'intérêt des populations concernées afin notamment que celles-ci puissent continuer de bénéficier des services scolaires et de santé comparables à ceux dont elles jouissent actuellement. Une telle coopération sera particulièrement utile en vue du maintien de la sécurité lors du retrait de l'administration et des forces armées et de police nigérianes ».*

Le texte met l'accent sur l'importance d'assurer un minimum de services sociaux (école, hôpital) et de présence sécuritaire au niveau de la frontière du Sud-Ouest du Cameroun. L'implantation de l'Etat s'y est faite surtout au niveau de la ville côtière de Limbé.

Suite à la visite du Président Nigérian (Muhammadu Buhari) au Cameroun du 29 au 30 Juillet 2015, puis celle du Président Camerounais (S.E. Paul Biya) au Nigéria du 3 au 4 mai 2016,[39] des échanges relatifs à la question frontalière ont abouti aux points suivants :

[38] Entretien avec le Directeur de l'Organisation du Territoire au MINATD, Yaoundé, février 2017.
[39] https://www.237online.com/article-10113-cameroun--nigeria-un-accord-et-un-protocole-d-accord-signes.html , consulté le 15/05/2017 à 15h21.

- Numéro 8. Les deux dirigeants sont également convenus de la nécessité de mettre en place un mécanisme de coordination des réponses aux situations épidémiologiques majeures qui peuvent avoir des effets transfrontaliers, en vue de la surveillance et de la prévention de la propagation des maladies.
- Numéro 19. Les deux Présidents ont reconnu le rôle important que le Forum des Gouverneurs des États contigus au Nigeria et Régions frontalières du Cameroun joue dans le renforcement de l'intégration, de la coopération et du développement transfrontaliers et ont lancé un appel pour l'accroissement de l'engagement au niveau des chefs traditionnels des communautés frontalières, à travers la création de comités bilatéraux locaux. Ils ont noté avec satisfaction que les Gouverneurs des deux pays se rendent déjà mutuellement visite et ont encouragé la signature d'un cadre juridique à cet égard.
- Numéro 20. Les deux Présidents ont noté avec satisfaction l'examen du Protocole de 1963 sur la libre circulation des personnes et des biens et ont lancé un appel pour la signature rapide d'un document révisé.

Les éléments de ce texte, comme prémisses à une observation des frontières camerounaises, ont été confirmés lors de l'entretien avec le Sous-Directeur du MINEPAT chargé des frontières terrestres, retranscrit en partie ci-dessous :

« On a longtemps mis de côté la question frontalière au Cameroun. Et c'est suite au problème de Bakassi qu'on a commencé à y poser le regard.
L'inefficacité vient peut-être du fait que la question de frontière est gérée par l'administration centrale chez nous. Il y a problème. Ailleurs ce n'est point le cas.
C'est pourquoi l'une des recommandations de l'élaboration du programme d'aménagement frontalier (en cours) pour sa mise en application serait de créer une Agence s'occupant exclusivement des frontières. Avant 2008, c'était un service chargé des frontières. Mais après cette date, l'organigramme du MINEPAT a créé toute une direction (la Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières) ». (Entretien avec le Sous-Directeur de la DATZF/MINEPAT, Yaoundé, février 2017).



Photographies 2.-3-4-5-6 : Frontière Cameroun-Nigéria, entre abandon et négligence.
Source : Enquête de terrain, septembre 2017, lors de la supervision des travaux de cartographie du RGPH4 au Cameroun dans la région du Nord-ouest.

Images traduisant un état d'abandon, de marginalité des frontières du Cameroun. Ici l'arrondissement de Furu-awa/département de la Menchum dans la région du Nord-ouest Cameroun. En 2.3 : village Gayama II inondé complètement par un barrage construit en terre nigériane sur le fleuve Katsina Ala. Le reflux des eaux a submergé ce village entièrement. En 2.4 = Les enfants de ce village guidant les étrangers à explorer ses abords. 2.5 = une marque de frontière vieille entre le Cameroun et le Nigéria, 2.6= la barre de fer rouillée indique la frontière Cameroun-Nigéria.

Mais d'autre part, l'entretien précise aussi le point suivant :

« *La politique telle que prônée par le Chef de l'Etat est celle du bon voisinage ; avoir l'esprit du bon voisinage, l'idée de collaboration ; éviter autant que possible aussi bien en administration centrale que décentralisée tout incident, puis privilégier un cadre de concertation. Les frontières sont des zones périphériques. Et par rapport au centre, il y a cette impression d'abandon. Toutes les autorités sont soucieuses de la quiétude des étrangers. Même à l'intérieur du pays, les citoyens locaux sont lésés face*

aux étrangers ; contrairement à ce qui se passe ailleurs. Au Gabon, c'est le gabonais avant tout. Les rapports entre Etats sont en dents de scie en fonction des intérêts en jeu. Le Cameroun suit comme ligne politique la délimitation qui est juridique, la démarcation qui est l'acte des faits sur le terrain ou bornage ; et la matérialisation qui consiste à l'occupation humaine » (Entretien au bureau de service avec un Sous-directeur à la DOST/MINATD, le 15 mars 2017 à Yaoundé).

Depuis 2008, une série de projets sont montés ou réalisés pour l'occupation physique des frontières. Pilotés par la DATZF, ces projets consistent à aménager les points frontaliers avec les kits frontaliers, de l'immobilier ou des centres d'échanges commerciaux, les postes de police. Ils visent la marginalisation des frontières à l'image des photographies précédentes de 2.3 à 2.6.

Tableau 2.2 : Quelques projets frontaliers au Cameroun

LOT 1 : CONSTRUCTION DU KIT FRONTALIER D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE NWA		
Lieux	**Equipements**	**Localisation**
NWA	Construction d'un bloc de deux salles + tables bancs et bureaux de maîtres à **l'école maternelle de NWA**	Département du Donga Mantung, Région du Nord-Ouest, Nigéria.
NWA	Construction d'un bloc latrine à **l'école maternelle de NWA**	frontalières avec la République Fédérale du Nigéria
NWA	Construction d'un bloc de deux salles + tables bancs et bureaux de maîtres à **l'école publique bilingue de NWA**	
NWA	Construction d'un bloc latrine à **l'école publique bilingue de NWA**	
SABONGARI	Construction d'un bloc de deux salles + tables bancs et bureaux de maîtres à l'école maternelle de **SABONGARI**	
NWA - JAH - SABONGARI	Réhabilitation de la route rurale **NWA - JAH - SABONGARI (17+200 km)**	
LIHKOP	Construction du poste de sécurité avancé (gendarmerie et police) de **LIHKOP**	
LIHKOP	Construction du poste avancé de douane de **LIHKOP**	
NTIM	Construction du poste de sécurité avancé (gendarmerie et police) de **NTIM**	

NTIM	Construction du poste avancé de douane de **NTIM**	
SAAM	Construction d'un bloc de deux salles + tables bancs et bureaux de maîtres à **l'école publique de SAAM**	Dans le Département du Donga Mantung, Région du Nord-Ouest, frontalières avec la République Fédérale du Nigéria.
SAAM	Construction d'un bloc latrine à **l'école publique de SAAM**	
LUS	Construction d'un bloc de 14 Boutiques au **marché de LUS**	
LUS	Construction d'un bloc latrine au **marché de LUS**	
LUS	Construction d'un bloc de deux salles + tables bancs et bureaux de professeurs au **lycée de LUS**	
LUS	Construction d'un bloc latrine au **lycée de LUS**	
CES de Mekomengona	Construction d'un bloc de six (06) latrines à fosse ventilée	Région du Sud, Département de la vallée du Ntem, Arrondissement d'Olamzé (voisin à Kyé-Ossi)
	Construction d'un forage équipé de PMH	
Ecole Publique de Mekomengona	Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe avec bureau du Directeur	
	Construction d'un bloc de six (06) latrines à fosse ventilée	
	Construction d'un forage équipé de PMH	
Centre de Santé Intégré de Mekomengona	Construction d'un bloc de six (06) latrines à fosse ventilée	
	Construction d'un forage avec réservoir en béton, équipé de pompe électrique	
C.E.S de Mekomengona	Construction d'un bloc de six (06) latrines à fosse ventilée	
	Construction d'un forage équipé de PMH	
	Construction et équipement de deux blocs de deux salles de classe	
Ecole Publique de Mekomengona	Construction d'un logement d'astreinte pour le Directeur	
Centre de Santé Intégré de Mekomengona	Construction d'un bloc administratif	
	Construction de logements d'astreinte pour personnel administratif	

Poste agricole Mekomengona	Construction d'un logement d'astreinte pour le Directeur	
Complexe agro-pastoral	Construction du complexe de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits agro-pastoraux de Kyé-Ossi (en cours, nov. 2017)	Vallée du Ntem : Arr. Kyé-Ossi

Source : Documents de travail du MINEPAT/DGPAT/DATZF (mars 2017) et observation de terrain, novembre 2017.

La liste des projets mentionnés dans le tableau ci-dessus n'est pas exhaustive. Elle montre surtout la variété des réalisations ou des marquages du territoire frontalier. C'est là quelque preuve qui témoigne de la prise de conscience de l'Etat de la nécessité de sortir ses frontières de la marginalité. Toutefois, ces marquages du territoire restent limités et laissent les frontières du Cameroun ouvertes *de facto* à tout aventurier migrant. Dans le département de Rey-Bouba au Nord du pays, je fus surpris de la présence d'un marché frontalier organisé entre la population camerounaise et celle de la Centrafrique. Tout au long de cet espace jusqu'au fleuve Logone, on trouve une nature généreuse de plaine et de brousse où chacun traverse comme il veut. A cet endroit, la « membrane asymétrique » (Foucher, 2012 : 16) de la frontière se révèle non seulement poreuse, mais vulnérable. Ainsi, la situation des frontières camerounaises suscite des interrogations. Est-on en présence d'une négligence, d'une générosité ou d'une faiblesse de l'Etat ? En d'autres termes, la posture du bon voisinage vise-t-elle à masquer la réalité d'un Etat dépassé et n'arrivant pas à contrôler ses frontières ? Laisser circuler librement à l'intérieur du territoire national les individus (qui auraient traversé la frontière poreuse) au nom du bon voisinage relève-t-il d'une réelle volonté politique ou d'un prétexte managérial du territoire? Les explorations de terrain témoignent d'abord de la précarité de l'infrastructure aux postes frontaliers (cf. photographies 2.7 et 2.8). Ensuite, on note l'absence de marquage frontalier (Frontière RCA-Cameroun dans le Mayo-Rey au Nord du pays où je fus en Septembre 2015). Enfin, il y a des entrées multiples sans contrôle, ni présence policière à la frontière, tel qu'entre le Nigéria et le Cameroun dans le Mayo Louti/région du Nord (observations de terrain en Septembre 2015). Les conditions naturelles (présence de savane et de steppe) rendent possible la pénétration d'engins à deux roues chargés de marchandises du Nigéria (mouvements réduits par la guerre contre Boko Haram). Ce dernier cas illustre le cas des frontières poreuses décrites par Foucher (2014b). Ces éléments amènent à pencher davantage en faveur d'une réponse affirmative quant à la faiblesse de l'Etat et du prétexte managérial.

Particulièrement dans l'arrondissement de Kyé-Ossi, les réalisations ou les infrastructures qui abritent les services d'Etat (voir photocopies 2.7 et 2.8) ne portent aucune marque de puissance, bien que le Cameroun ait le plus grand PIB, la plus grande population, et les plus grands centres de formation de la sous-région.

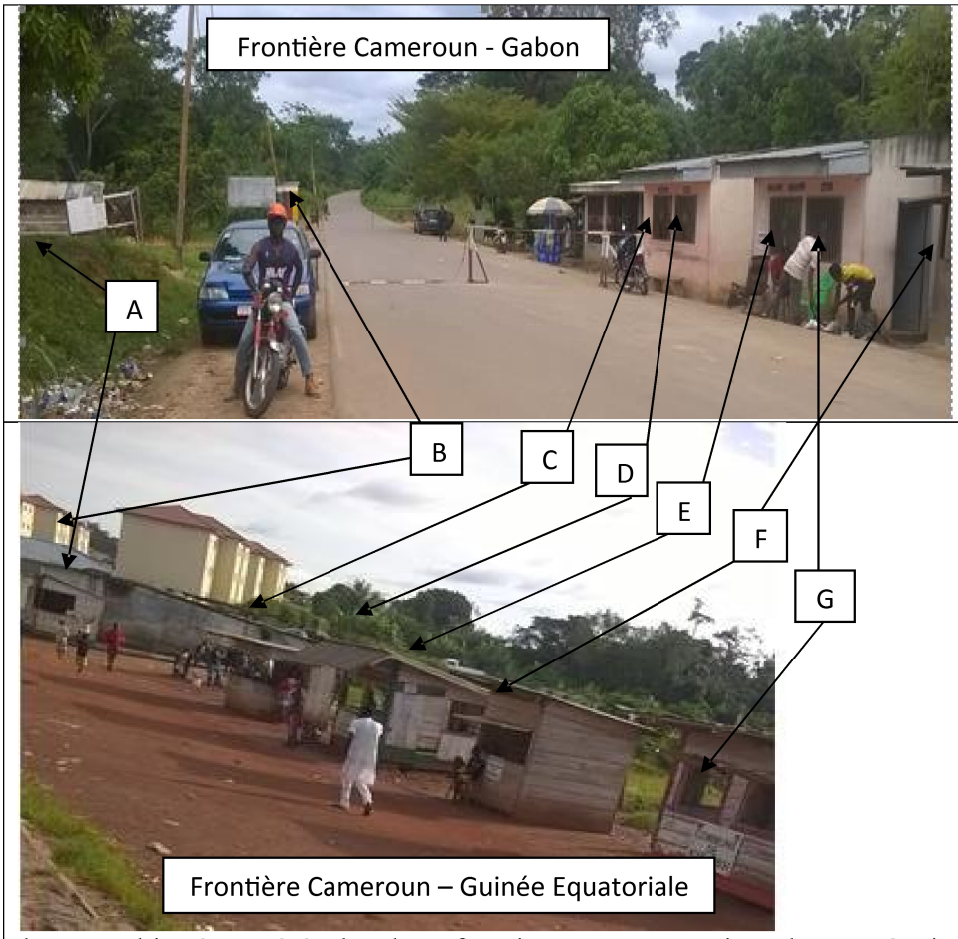

A. Douane Camerounaise

B. Services Emi-immigration et de Surveillance du territoire

C. Service de la Direction Générale de Recherche Extérieure (DGRE)

D. Bureau de Gestion des Frets Terrestres (BGFT)

E. MINEPIA & MINADER

F. Poste de brigade de contrôle MINCOMMERCE

G. Mairie de Kyé-Ossi

Source : Observation de terrain, oct. 2017

Photographies 2.7 et 2.8 : les deux frontières camerounaises de Kyé-Ossi.

Ainsi se présente l'état d'aménagement des frontières du Cameroun avec ses Etats voisins à Kyé-Ossi. Du côté du Gabon, seule la brigade de contrôle du marché (F) est en matériau provisoire, et la situation des autres structures mérite des améliorations. Du côté de la Guinée Equatoriale, tout est en matériau végétal (du bois) provisoire. Alors que la frontière est un lieu d'expression de la puissance étatique (Mallet, 2013), celle du Cameroun reflète plutôt amateurisme ou faiblesse ; Pourtant la frontière n'est pas un lieu provisoire, ni un *no man's land*, plutôt un territoire dont l'appartenance au Cameroun est certaine. Néanmoins, la stabilité sous-régionale d'avant 2015 semble justifier cette situation. En présence de pays frontaliers qui ne lui font pas la guerre, on pourrait hypothétiquement admettre les idées de Reitel et Zantel (2014) qui soutiennent que face à un Etat voisin dont les relations sont tendues, les Etats investissent massivement dans les villes frontalières (services infrastructures, développement

économique) comme stratégie d'instrumentalisation pour une représentation éminemment symbolique, laquelle permet d'influencer sans hostilité les Etats voisins.

2.2 Les frontières gabonaises : nationalisme et contrôles des ressources

La situation de l'étranger au Gabon et en Guinée à cause de l' « affairisme lié à la rente migratoire » (Loungou, 2010: 20) fait de la frontière non plus l'espace géographique repéré, mais un objet de la citoyenneté (Neveu, 2005). Pour ainsi dire, la gestion de la frontière se lit à travers la gestion réservée aux migrants qui la traversent. La posture de l'Etat gabonais consiste à contenir ses richesses et les immigrants qu'elle attire. Cette attitude est en partie responsable du conflit frontalier qui l'oppose à la Guinée Equatoriale concernant la propriété de l'ile de Mbanié riche en pétrole off-shore (photographie 2.9). Ce désaccord caractérise le retour des frontières (Foucher, 2016 : 16-17).



Photographie 2.9 : Résolution du conflit frontalier Gabon – Guinée E.
Source : http://afrique.latribune.fr/afrique-centrale/gabon/2016-11-15/ile-de-mbanie-bongo-t-obiang-enterrent-la-hache-de-guerre.html , consulté le 29/09/2017.

Depuis 1972 jusqu'à l'accord de Marrakech le 15/11/2016, l'île de la frontière coloniale franco-espagnole du 27 juin 1900 était revendiquée par les deux voisins, tout comme d'ailleurs le tracé continental de leur frontière jusqu'à aujourd'hui (Loungou, 1999).

Du côté camerounais et particulièrement au niveau de Kyé-Ossi, l'histoire a été ponctuée par l'annexion de villages guinéens et leur rétrocession au Cameroun en 1974. Après l'invasion

le 25 juillet 1974[40] de l'Etat gabonais de hameaux appartenant à l'arrondissement de Kyé-Ossi – il s'agit de Kyé-Ossi (frontalier avec le Gabon), Efoulan où se situe l'actuel Centre Médical d'Arrondissement/CMA de Kyé-Ossi, et d'Akelegue où est fixé le commissariat Emi-immigration - le Cameroun fait une saisine auprès de l'OUA en 1976 pour contester la position gabonaise. Il s'appuie sur la frontière allemande de 1916 qui couvrait la province septentrionale de Woleu-Ntem au Gabon (Messi, 2015). Suite aux accords de Ngaoundéré du 14 juin 1976 signés entre les délégations camerounaises et gabonaises conduites respectivement par leurs chefs d'État Amadou Ahidjo et Omar Bongo, le droit revint définitivement au Cameroun. Le 16 novembre 1976, ces accords furent entérinés par les autorités frontalières des deux pays au niveau provincial. En Avril 1977, la décision arbitrale de l'OUA statua en faveur du Cameroun. Pour ce dernier, « refaire la limite, c'est retrouver le sens de la différenciation et ramener l'ordre » comme le remarquait Raffestin (1990 : 301) à propos de l'Europe en cours d'élargissement.

En revanche, l'armée gabonaise retira son matériel et bombarda la gendarmerie déjà construite par un certain « Che le blanc ». « *Bombardement au lieu de destruction parce que les Gabonais ne s'étaient pas plaints de la perte de leurs matériels, pourtant il y avait les médias qui ne s'y entendaient pas… Le Gabon pourchassait le pétrole présent dans cette localité* » (Précision du Chef référé en note de bas de page). La stratégie frontalière du Gabon serait ainsi celle de la priorité à l'acquisition de ressources (Murray, 2017). Les conflits frontaliers avec la Guinée E. pour l'île de Mbanié participent de la même logique de quête des ressources. Certains Etats, à l'exemple du Gabon, préfèrent la coopération régionale à l'intégration régionale et entravent ainsi les initiatives communautaires comme le passeport CEMAC, la libre circulation des personnes dans l'espace CEMAC. Ainsi, « c*ontrôler l'espace, c'est bien contrôler les hommes qui y vivent et les ressources qu'il concentre qui est l'enjeu* » Guillot (2012).

[40] Récit d'un Chef traditionnel de 3è degré à Kyé-Ossi (Entretien à Kyé-Ossi, août 2017).



Photographie 2.10 : Frontière gabonaise
(vue à partir du pont sur Meyo-Kyé rivière entre le Gabon et le Cameroun)

L'emplacement du poste de contrôle de l'immigration avant celui de la police tel que le présente la photographie 2.10, pourrait être interprété comme une priorité au contrôle migratoire par rapport à la sécurité du territoire. Puisque que la gestion frontalière intègre la gestion de l'immigration, sa politique est aussi appréhendée à travers la politique migratoire du pays concerné.

Encadré 2.2

sence sur notre sol de ressortissants étrangers aussi bien dans des secteurs exigeant une haute qualification que dans ceux du petit artisanat.

Mesures préconisées

L'assainissement de cette situation et la protection des intérêts majeurs de notre pays impliquent la mise en œuvre d'une panoplie de mesures politiques, législatives, réglementaires et opérationnelles dans les plus brefs délais possibles.

Ces mesures devraient porter sur :

1) La mise en place d'une législation et d'une réglementation adaptées à la situation.

2) Le recensement et le fichage systématique de tous les étrangers.

3) Le refoulement systématique de tous les clandestins et autres irréguliers.

4) L'expulsion systématique des prisonniers de droit commun dès expiration de leur peine.

5) La renégociation des accords bilatéraux d'établissement et de main-d'œuvre.

6) La mise en œuvre d'un plan de gabonisation des emplois dans les administrations publiques, les établissements publics et les sociétés d'État et la déflation de personnel étranger.

7) La fixation des quotas global et par nationalité d'admission des étrangers.

8) La mise en place d'une nouvelle carte de séjour inimitable et inviolable.

9) La généralisation du versement en numéraire de la caution de rapatriement, la dispense du cautionnement étant supprimée.

10) L'obligation pour les commerçants et autres travailleurs indépendants de l'agrément et de la carte de commerçant renouvelable tous les deux ans.

11) L'obligation d'un plan d'investissement pour l'octroi d'un agrément de commerce, licence ou patente.

12) L'obligation de la justification matérielle de moyens de subsistance découlant d'une activité légalement déclarée.

13) L'obligation d'un domicile fixe ou certain et d'un compte bancaire ou C.C.P.

14) L'implantation des postes frontaliers sur les points de passage obligé.

15) La création de brigades volantes (B.V.) pour le contrôle des zones intermédiaires entre postes-frontières.

16) Le renforcement des contrôles et l'aggravation des peines contre les employeurs de main-d'œuvre clandestine.

17) La représentation des services de l'immigration dans toutes les procédures ou commissions habilitées à délivrer les documents administratifs aux étrangers (contrat de travail, agrément de commerce).

18) La mise en place des dispositions matérielles facilitant l'expulsion et le refoulement des étrangers (hébergement, nourriture, transport, ...) irréguliers : par exemple, création d'un fonds spécial de l'immigration.

19) Définition des objectifs quantitatifs et qualitatifs d'un plan-programme des forces de sécurité (personnels, équipement, logistique, ...).

20) La mise en place d'une instance gouvernementale chargée de définir les orientations de la politique de l'immigration en fonction de la sauvegarde des intérêts majeurs de la nation : exemple, conseil national de l'immigration comprenant les forces de sécurité, des personnalités politiques et les administrations concernées.

Tiré (Texte image fidèle à la source) d'HEBDO, *Journal hebdomadaire d'informations et d'annonces légales* du Gabon, N° 119 du 09 août 1986 (Annexe 2).

Le texte présenté montre la volonté de rendre hermétique l'entrée en terre gabonaise aux étrangers, sans distinction de nationalité. Le Gabon milite pour un nationalisme égoïste (*gabonisation*), soucieux du contrôle de ses ressources et de ses frontières avec ces mesures drastiques visant les immigrants modestes en quête de revenu. Cette politique contraire à celle du Cameroun appelle à une mise en perspective avec le cas de la Guinée voisine, afin de mieux saisir les schémas et stratégies migratoires ou mobilitaires à Kyé-Ossi.

2.3 Les frontières guinéennes: de la marginalité à une affirmation de puissance ?

Jusqu'au 12 octobre 1968 quand le pays obtenait son indépendance, les frontières guinéennes étaient espagnoles, s'étendant jusqu'à l'actuel Kyé-Ossi. Ce pays pauvre au faible revenu par habitant a été sous influence du Gabon comme montré plus haut.

L'histoire de la politique et des pratiques frontalières de la Guinée est fortement liée à son évolution économique. Avant 1991, date de la découverte du pétrole en Guinée Equatoriale, il y a eu plusieurs contrats de coopération signés avec le Cameroun axés principalement sur l'économie et la formation dans le cadre des relations internationales (Belinga, 2013). Au lendemain des indépendances jusqu'aux années 1990, ensuite durant les années récentes, chacune des époques a induit une gestion de l'étranger différente.

- La période postindépendance est celle d'un conflit relative aux frontières maritimes avec le Gabon qui traduit de la part de la Guinée la volonté de conserver ses ressources, sans succès. L'émigration des Guinéens est alors renforcée par le *push factor* de la dictature de 1968 à 1982 sous le premier Président Masie Nguema Biyogo Ñegue Ndong jusqu'au 3 août 1979. Il en est de même pour le régime militaire de Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo jusqu'en 1982.
- Mais depuis la fin des années 1990, la prospérité issue des rentes pétrolières a modifié le schéma géostratégique de la zone, accordant plus de poids à la Guinée au détriment de ses voisins et surtout une ambition géopolitique de codomination de pair avec le Cameroun (Belinga, 2008). La Guinée prend dès lors une attitude de recul et d'audace pour :

> «*exprimer cette rancœur refoulée qui avait été manifestée vis-à-vis [du] parrainage du Cameroun, que par contrainte les Equato-guinéens sollicitaient mais qui leur pesait [...]. Les Equato-guinéens estiment avoir aujourd'hui les capacités de tenir tête au Cameroun,*

même si cela peut relever pour les Camerounais d'une espèce de complexe du nouveau riche » (Owona Nguini, 2004)[41].

La frontière guinéenne devient à cet effet comme les frontières des pays du Nord (Munoz, 2009 ; Mallet, 2013 ; Dubet, 2018), protégées, surveillées, aménagées, et refoulant la population immigrante, comme l'illustrent les refoulements de mars 2004 suite à une chasse spontanée des immigrés camerounais. Dans la deuxième semaine de ce mois, le Cameroun fut accusé par la Guinée d'abriter un sanctuaire de mercenaires visant la « déstabilisation d'un gouvernement démocratiquement élu » (Belinga, 2008 :80). Cette accusation s'ajoute aux refoulements des Camerounais, dont les expulsions [42] traduisent une politique de fermeture de frontière. Cette fermeture s'est accompagnée de certaines restructurations, et de l'aménagement par la Guinée de sa sortie vers le Cameroun comme on peut observer sur les photographies 2.11 et 2.12 & 2.13.



Photographie 2.11 : Frontière guinéenne avant 2013
Source : http://www.cameroon-info.net/article/cameroun-revendication-les-populations-de-kye-ossi-sud-en-colere-contre-le-rdpc-249615.html, consulté le 22/08/2017.

Avant 2013 comme le montre la photographie 2.11 ci-dessus, c'est une voie unique qui menait vers le Cameroun. Et en dessous, elle est transformée en 2016 en double voie, avec (chantier en cours jusqu'en mai 2018) deux autres doubles voies longeant parallèlement les frontières

[41]Il est rapporté sans fondement scientifique qu'en 1972, la Guinée Equatoriale avait demandé le ralliement au Cameroun à Amadou Ahidjo et celui-ci aurait refusé. :
[42] Les dernières datant de 2016 avec 53 refoulés camerounais. https://actucameroun.com/2016/05/10/cameroun-53-camerounais-expulses-de-guinee-equatoriale/, consulté le 07/11/2017. Plusieurs autres expulsions ont eu lieu avant celle-ci. Mais, l'absence des structures permanentes chargées des statistiques des mobilités aux frontières anime le flou des chiffres et discréditent ceux qui existent.

Camerounaises de part et d'autre de celle-ci. On peut également constater du côté Camerounais qu'il n'y avait pas de kiosques alignés à l'image de ses frontières vues plus haut. On notera les bâtiments neufs en jaune construits par l'Etat et inhabités. Ils s'opposent aux taudis camerounais et donnent l'image d'une frontière asymétrique, tant d'un point de vue politique qu'économique (Mallet, 2013 ; Simonneau, 2018), à la « Californie-Tijuana » (Munoz, 2009). La posture guinéenne exprime une volonté d'affirmation de puissance envers le Cameroun.

	
Vue d'Ebebiyin (Guinée E)	Vue de Kyé-Ossi (Cameroun)

Photographies 2.12 et 2.13 : Frontière guinéenne en 2017.
Source : observation de terrain, mars 2017

Et de constater comme Ambrosini (2010) qu' « *au temps de la mondialisation, le contrôle des frontières reste l'un des symboles principaux de la souveraineté nationale et devient, a contrario, l'objet d'investissements plus importants que par le passé* ». Les politiques étatiques divergentes seraient par conséquent à l'origine d'un territoire frontalier instable.

3. La frontière à Kyé-Ossi et les effets des politiques frontalières

A la lecture du chapitre précédent, Kyé-Ossi incarne la confluence de politiques variées et, à ce titre, est une zone-frontière atypique.

3.1 Kyé-Ossi : une frontière atypique

3.1.1 La triple frontière.

Kyé-Ossi constitue une tripe frontière dont la dimension linguistique est élément essentiel. Le Cameroun a deux langues officielles que sont l'anglais et le français, tandis que

celle du Gabon est le français et celle de la Guinée Equatoriale est l'espagnol. Cette langue est marginale chez les Camerounais du fait qu'elle est enseignée dans le système scolaire en tant que deuxième langue à partir de la classe de 4è. Son vocabulaire proche de celui du français reste néanmoins un atout pour les Camerounais. A la langue s'ajoute la barrière naturelle : du côté du Gabon, une rivière et une forêt rendent la frontière difficilement franchissable, à la différence de la frontière avec la Guinée Equatoriale marquée par la continuité du territoire. A cela s'ajoute le différentiel de revenus entre ces deux pays et le Cameroun.

Graphique 3. 1 : Evolution des revenus par habitant dans les pays de la CEMAC.

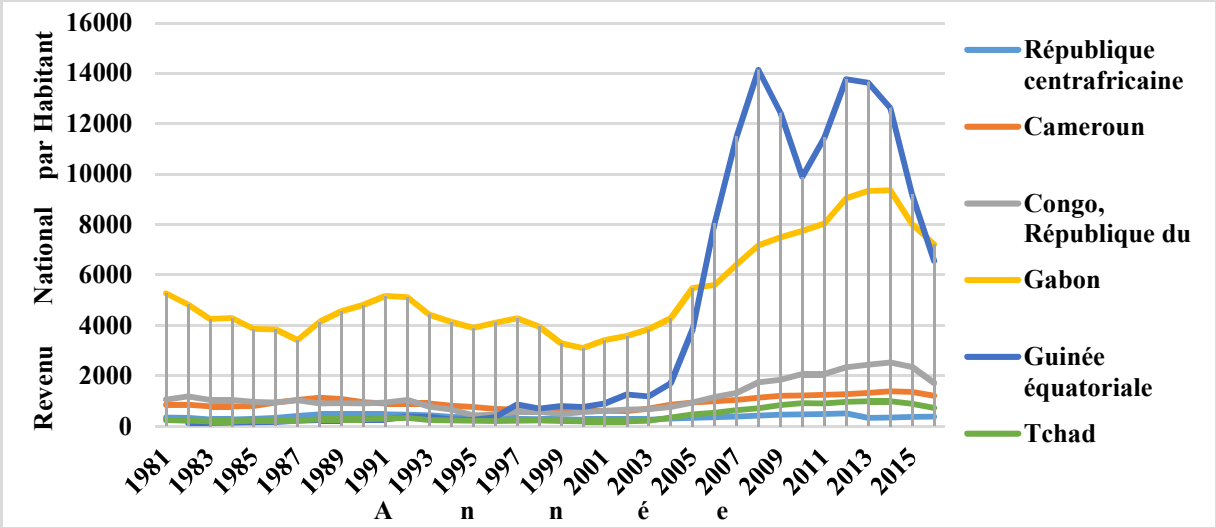

Source : Les données de la Banque Mondiale, 2017. [43]

La courbe montre que la différence de revenu entre le Cameroun et le Gabon est historique, pourtant elle date des années 2000 par rapport à la Guinée Equatoriale. En effet, le revenu moyen actuel d'un Camerounais (courbe en rouge) est presque cinq fois moins élevé que chez les voisins (courbe en jaune et bleu vif). Ce différentiel économique créé la migration.

[43] https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/ny.gnp.pcap.cd, consulté le 01/10/2017

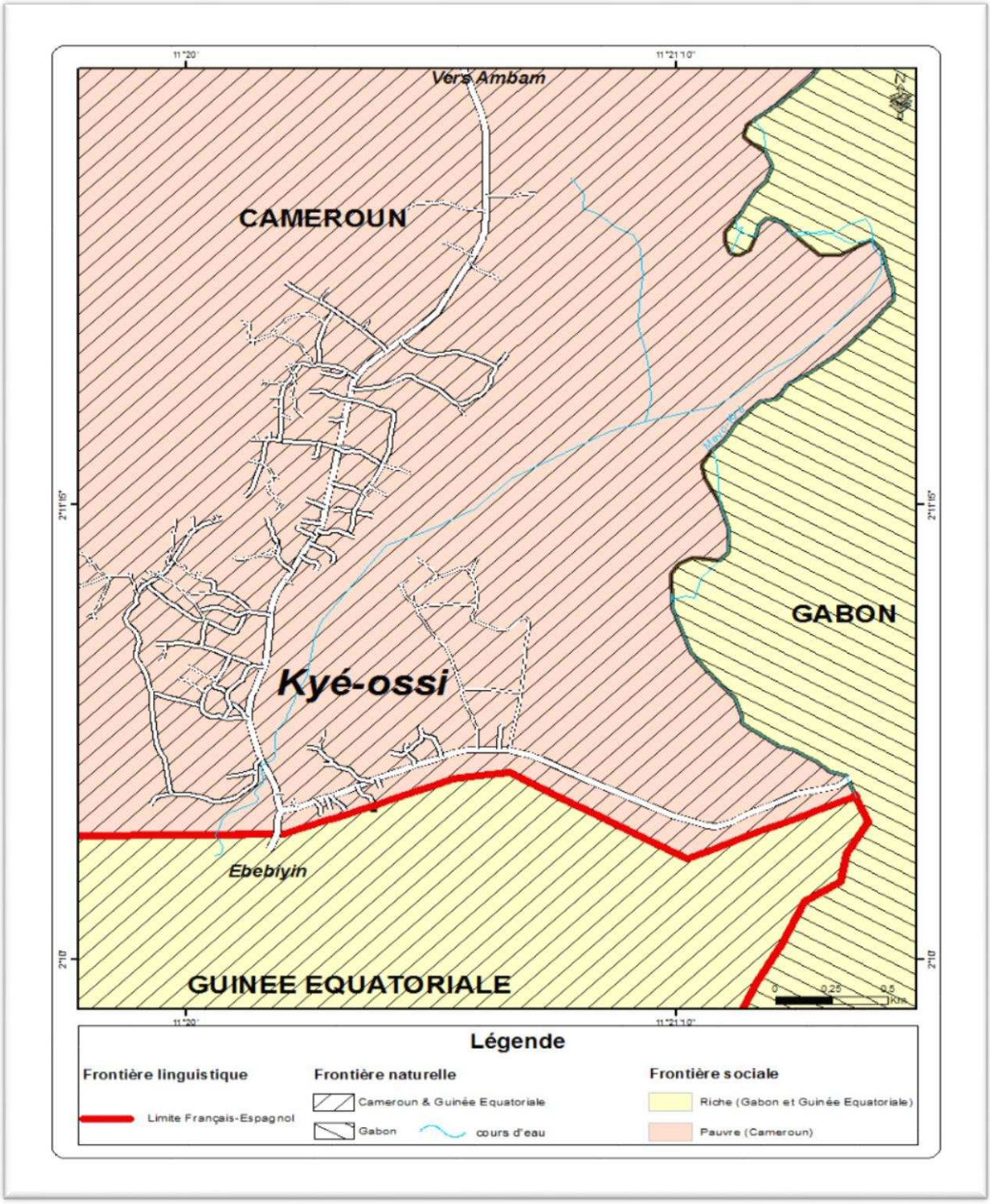

Carte 2.2 Kyé-Ossi : la frontière plurielle

Source : conception et réalisation de l'auteur MONGBET Abêt.

Kyé-Ossi est purement cette frontière westphalienne ou dyade (Foucher, 1991, 2011) typique à la description de Adoumié et Escarras (2017 :135) : « elle distingue au moins deux formes d'organisation de territoires qui peuvent être différentes par la langue, par la civilisation ou par le niveau de vie ».

En outre, la frontière de Kyé-Ossi abrite une communauté transfrontalière: les Ntumu. Et du fait de la tri-propriété [44] qu'a connu cet endroit, les chefferies des trois localités voisines se présentent comme suit (selon l'Entretien avec une MEE, une autorité traditionnelle à Kyé-Ossi, Août 2017) :

- La femme cheftaine des Ntumu à Kyé-Ossi (village/quartier) est gabonaise;
- Le Chef des Ntumu à Ebebiyin en Guinée Equatoriale est camerounais;
- Le Chef d'Akombang (Ntumu) est guinéen.

La réalité de cette « *appartenance communautaire à l'épreuve des identités nationales* » (Nsana, 2015) marque une transethnicité des Ntumu, qui serait l'une des sources d'appui aux diverses mobilités.

3.1.2 Une existence à la genèse migratoire

D'abord un quartier avant 1990, Kyé-Ossi va devenir ensuite un village de l'arrondissement de Olamzé jusqu'en 2006. Entretemps, les Bamoun par un système de réseaux (Njoya, 2008) alimentent progressivement ce petit village depuis 1968. En Avril 2006, un incident entre ces migrants devenus nombreux et les autochtones attire l'attention de l'Etat sur la question du contrôle du territoire et de sa population. En effet, une altercation entre un moto-taximan Bamoun et un gendarme qui mettait cette communauté en garde a suscité la sympathie d'un garçon Ntumu qui voulait aider l'homme en tenue en s'attaquant au garçon conducteur. L'aide communautaire de ce dernier contre cet autochtone a entrainé une opposition inter-ethnique au point d'attirer la police nationale, la gendarmerie et autres forces de l'ordre. Les autorités constatèrent dès lors que la communauté migrante a fait de cet espace une localité dynamique, plus active qu'Olamzé dont elle dépend. Etant une frontière, la solution immédiate fut l'érection de Kyé-Ossi en Arrondissement par le décret présidentiel N° 2006/272 du 05 septembre 2006. La localité frontalière a alors commencé à fonctionner de manière plus formelle, puisqu'« *il y a frontière lorsque se confrontent des systèmes territoriaux identifiés par leur propre système de normes (culturels, juridiques, etc.). Ceci est bien le cas des États avec leur fonctionnement institutionnel, leur maillage* »[45]. Cet acte fut un pas vers la logique de Foucher selon laquelle « *dans les États en formation, hétérogènes, sujets au défi du récit commun et qui ont un régime de conscription, les frontières sont valorisées* » (Foucher, 2010 :

[44] Délimitation franco-allemande [entre le Cameroun et le Congo], protocole du 4 février 1894, carte dressée au Service géographique des colonies ; pour plus de détail, voir http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5306135-86/f1.item.zoom , et http://www.france24.com/fr/20160130-cameroun-premiere-guerre-mondiale-yaoundedoua-la-france-britanniques-allemagne , consulté le 26/10/2017.

[45] http://www.hypergeo.eu/spip.php?article16 , consulté le 04/11/2017.

13). La valorisation ainsi déclenchée n'échappe pas aux politiques diverses de gestion frontalière.

3.2. Les effets de la politique frontalière sur Kyé-Ossi.

La façon dont les frontières sont gérées donne naissance à une certaine distanciation malgré le rapprochement géographique.

3.2.1 Les pratiques de la distanciation

Les pratiques observées sont multiples et créent une distance virtuelle ou réelle, théorique ou pratique selon le mécanisme des facteurs de viabilité de la frontière. La viabilité de l'Etat repose sur cinq éléments : le territoire, la population, l'organisation politique et administrative, les énergies et l'instruction (Velasco-Graciet, 2009). Or, de part et d'autre, les territoires sont contrôlés et les circulations contraintes, tandis que la population diffère en général malgré l'existence d'une communauté transfrontalière. L'organisation politique et administrative diverge également de part et d'autre de la frontière, et comme on l'a vu certains pays interdisent la double nationalité. La migration ne s'opère pas dans le cadre de politiques frontalières clairement établies, malgré les nouvelles opportunités de migrations de nature économique. La peur de la submersion migratoire (Loungou, 2010) oppose la Guinée et le Gabon aux Camerounais en quête d'aventure vers leurs territoires, faisant fi du fait que :

> *Plus les frontières sont ouvertes, plus les migrants circulent et moins ils s'installent définitivement, car leur espace de vie s'élargit. À l'inverse, plus les frontières sont fermées, plus les sans-papiers tendent à se sédentariser, faute de pouvoir repartir chez eux et de ne plus pouvoir revenir* (Wihtol de Wenden, 2010 : 57).

La fermeture des frontières a tendance à créer une distance en allongeant le temps de négociations et de procédures pour le passage. Kyé-Ossi est comparable à un centre de gravité du triangle formé par les trois villes qui l'entourent. Ambam (Chef-lieu du département de la Vallée du Ntem) au Cameroun est situé à 30 km, plus loin que Bitam au Gabon (20 km) et Ebebiyin en Guinée Equatoriale (2 km). Ce rapprochement est un facteur qui tend à relativiser la frontière.

3.2.2 Du rapprochement géographique à la continuité territoriale

Selon la convention interétatique sur la coopération transfrontalière de l'Union Africaine, la coopération transfrontalière est :

> *« Tout acte ou toute politique visant à renforcer et à développer les relations de bon voisinage entre les administrations territoriales, les organismes ou les autorités et les communautés frontalières, dans au moins deux États parties ainsi que la conclusion des accords et arrangements qui en découlent.* » (Belinga, 2008 : 5).

Se référant à cette définition, les accords entre les pays de la CEMAC sont toujours en tractation, et semblent difficiles à mettre en œuvre. Les réalités d'un peuple à deux nationalités ou trois, conçues dans son esprit comme les Ntumu du fait de leur situation transfrontière tend à relativiser la perception de la frontière. Les propos qui suivent en font un témoignage raisonnable : *« il m'est plus difficile d'aller à Yaoundé qu'à Libreville ou Bata* » (MEE, autorité traditionnelle à Kyé-Ossi, entretien en Août 2017). La frontière en tant qu'espace vécu est davantage l'hinterland que le pays voisin, plus proche psychologiquement et dont les habitants appartiennent à la même communauté culturelle et historique. On se sent donc plus étranger quand on va vers Yaoundé au Cameroun que lorsqu'on traverse la frontière. Les échanges que nous examinerons plus loin participent ici à ce maillage du territoire, de la vie rapprochée dans les pratiques quotidiennes à la frontière. Ces pratiques rendant homogène l'espace social en construction (Di Méo, 2005). Somme toute, les réalités de cette frontière sont plurielles et sa construction en cours nécessiterait, pour être parachevée, une consolidation à travers la politique globale de l'ensemble géopolitique que forme la CEMAC.

Conclusion

Le concept *frontière* varie selon les considérations et les approches. Sa prééminence politique relative à la limite entre les Etats ne lui confère pas une explication exclusive. Sur le plan civilisationnel ou culturel, les peuples sont divisés par les frontières qui délimitent leurs croyances, leurs représentations, leurs us et coutumes, leurs langues. Les inégalités sociales et l'aménagement du territoire produisent également les frontières sociospatiales. Elles subsistent

même au sein des sociétés qui définissent les statuts des individus. Somme toute, les frontières peuvent géographiquement couvrir une simple ligne, une bande de terre, ou encore un ensemble de pays concernant particulièrement les contrôles migratoires. Ceci donne lieu à l'expression « rayon de la frontière » qui peut être fixe ou encré dans l'imaginaire social. En outre, les politiques frontalières autour de Kyé-Ossi ne sont pas identiques. Longtemps abandonnées à cause des faiblesses de l'Etat, les frontières camerounaises connaissent depuis une décennie un processus de marquage et de valorisation. Au Gabon, c'est la sauvegarde des ressources qui induit la fermeture des frontières. Dans la même perspective, la GE aménage sa frontière fermée avec un élan d'expression de puissance. Les différences entre les trois pays révèlent une frontière plurielle à Kyé-Ossi: étatique, sociale, naturelle et culturelle. Ces divergences créent un paradoxe proximité spatiale-distance relationnelle. Le contexte offre un statut atypique à Kyé-Ossi puis, constitue une source de mobilités spatiales. Et puisque franchir aisément une frontière ne l'annule pas (Foucher, 2016 :7), est-il encore légitime aujourd'hui de penser comme Raffestin (1974 :23) qu'«un regain d'intérêt pour les frontières et la nécessité de les appréhender d'une manière nouvelle sont à rechercher dans les mouvements d'intégration… » ? Cette question dans cette étude attire l'attention sur le processus d'intégration sous-régionale en zone CEMAC.

Chapitre 3 :

L'INTEGRATION SOUS-REGIONALE EN ZONE CEMAC

Introduction

L'histoire des frontières en Afrique Centrale, liée à celle de la colonisation, est celle de créations et de réappropriations successives (Foucher, 2014a et 2014b). Ces frontières qui désintègrent les Etats sont aussi celles qui les réunissent dans le cadre de la régionalisation ou de l'intégration sous régionale (Richard, 2014). De ce fait, l'intégration sous-régionale dans cette aire géographique et pluriculturelle est pour une large part fonction de l'évolution des frontières. Il convient donc de consacrer une partie de ce chapitre à l'historique de l'intégration en zone CEMAC. La première partie de ce chapitre sera consacrée aux différentes acceptions de l'intégration. Cela permettra ensuite de mieux comprendre le lien entre l'intégration régionale en zone CEMAC et le système migratoire qui s'y déploie. Enfin, nous nous intéresserons aux activités des commerçants dans ce contexte, en montrant l'intérêt du cas de Kyé-Ossi.

1. Comprendre l'intégration

L'intégration est le « *processus par lequel des territoires peu ou pas reliés les uns aux autres forment petit à petit un ensemble régional distinct du reste du monde* » (Richard, 2014 :15). Cette définition de base recouvre diverses approches.

1.1 L'intégration au sens global

Selon L. Sindjoun et P. Vanesson, il y a trois critères principaux qui permettent de définir un sous-système régional: la proximité géographique, la régularité et l'intensité des interactions, et la perception partagée. Une structure politique internationale d'après leur analyse comporte trois éléments complémentaires: l'anarchie ou absence d'autorité supérieure

aux unités du système, les unités du système fonctionnellement équivalentes que sont les Etats, la distribution de la puissance entre les Etats membres.

Théoriquement, la géographie aborde la région sous plusieurs angles avec pour dénominateur commun l'homogénéité de l'ensemble spatial prédéfini. L'on parle ainsi de logique naturelle, de logique d'homogénéité ou d'uniformité, de logique de polarisation et de logique territoriale (Pinchemel, 1997). L'accent ici repose sur la contiguïté territoriale. Car « *la distance est une donnée centrale dans l'appréciation des interactions existant entre les entités géographiques considérées* » (Virol, 2006 : 4). Il les apprécie à travers l'agglomération, la concentration et la dispersion. Ces éléments doivent être saisis à partir des unités spatiales matérialisées par leurs populations, les distances entre elles et les infrastructures de communication qui les lient; et même le temps pour les parcourir. La cohésion ou la dispersion entre les entités territoriales ou bien au sein du territoire varie suivant la nature des voies de communication et de transport, ou leurs localisations (Charlot, 2000). Elle constitue d'après Virol (2006 : 5) un « *facteur explicatif relativement important des interactions spatiales entre les régions européennes* ». Par analogie au cas européen, cet auteur établit trois niveaux d'intégration spatiale: la tendance à la redistribution macro avec des pôles jouant le rôle d'attraction dans leurs zones d'influence, l'intégration entre les périphéries où celles-ci entre-elles se rapprochent par mécanisme de complémentarité, une remise en cause des développements polycentriques comme une stratégie d'homogénéisation des performances économiques. Par exemple, la construction européenne puise historiquement ses racines dans l'institution du traité de Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), signé à Paris en 1951. A partir de ses six membres fondateurs (la France, l'Allemagne, l'Italie et les pays du Benelux), elle s'est structurée et modernisée dans ses organes de fonctionnement et s'est étendue à d'autres membres. Surel (2000) y ajoute que le degré de cohésion institutionnelle se caractérise par le conformisme de ses Etats membres qui actent leur statut. C'est en ce sens que Richard (2014) distingue deux formes d'intégration.

- Une intégration sous-régionale formelle matérialisée par les accords ou conventions entre les différentes parties prenantes.
- Une intégration sous-régionale fonctionnelle ou réelle ou encore approfondie à travers les individus et leurs mouvements, appelée aussi intégration par le bas (Mbembe, 1999), et caractérisée à la base par les échanges économiques informels, lesquels participent à la structuration de l'intégration économique.

A partir du critère de leur dynamique, Tito Carlos (2009) distingue quatre types de frontières (distante, capricante, protocolaire et vibrante). Chaque type est associé simultanément à l'intégration formelle et l'intégration fonctionnelle (voir schéma 3.2).

Outre l'institutionnalisation progressive de l'ensemble sous-régional, le deuxième élément qui caractérise l'approche formelle est le caractère supranational de l'organisation qui régit l'intégration. Les exemples sont légion à travers le monde : Union Européenne (UE) ; Association Européenne de Libre-Echange : AELE (Islande, Suisse, Norvège, Liechtenstein) ; Accord de Libre Echange Nord-américain/ ALENA (Mexique USA Canada) ; Mercado Comun Del Sur: MERCOSUR (Brésil Paraguay, Argentine Uruguay) ; Association des Nations du Sud-Est Asiatique : ANSEA (Birmanie, Cambodge, Brunei, Philippines, Singapour, Viêt-Nam, Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Laos).

De toutes ces structures d'intégration régionale, seule l'UE est celle où la législation supranationale prime sur les lois nationales. Diouf (2006 :12) dénonce la non-priorisation des normes communes en Afrique comme frein d'intégration en avouant que « *la meilleure preuve de la résistance* [46] *est donnée par les alliances internationales que les pays contractent sans tenir compte de leurs obligations régionales* ». Saurugger (2010) distingue trois dimensions de l'intégration :

- une dimension verticale, qui renvoie à la question de savoir pourquoi les États acceptent de transférer certaines de leurs compétences à un niveau supranational ;
- une intégration sectorielle, s'intéressant plus précisément à la question de savoir comment les différents acteurs réglementent partiellement ou totalement les différentes politiques publiques ;
- enfin, la dimension horizontale, à savoir comment et pourquoi l'organisation (ici l'Union Européenne) s'élargit à d'autres États et exporte ses normes à d'autres régions.

Cette distinction de nature politique pourrait d'une certaine manière s'appliquer en économie.

1.2 L'approche économique de l'intégration

L'intégration économique fait l'objet de diverses approches, certaines se focalisant sur son rôle ou ses effets, d'autres la considérant comme un processus qu'il convient de décrire.

[46] Résistance : allusion faite au refus de céder au principe de supranationalité ou d'intégration sous régionale.

Dans l'un des travaux précurseurs, Viner (1950) élabore la *théorie douanière* qui défend la suppression des frontières douanières. Il en montre les effets sur le commerce sous deux angles.

- Dans la perspective dynamique, Viner estime que l'intégration permet de tirer parti d'économies d'échelle par la baisse des coûts et des prix, et d'économies de gamme (marché plus vaste et augmentation du nombre de variétés de produits). Non seulement l'intégration engendre une dynamique concurrentielle aboutissant à la suppression des entreprises inefficaces et à la stimulation de la compétition entre les entreprises des pays membres, mais elle attire aussi les investissements directs étrangers du fait de l'élargissement du marché. Dans un cas empirique, Romocea (2008) montre que la concentration des activités et la spécialisation des régions augmentent avec l'intégration et l'avantage comparatif. En effet, l'intégration plus poussée entre les pays entraîne un renforcement de la différenciation entre les régions. Les problèmes d'intégration de la région ont des conséquences néfastes sur le développement de ces pays à cause d'un marché domestique réduit, des infrastructures peu performantes, des coûts de production et des salaires relativement élevés (Gouhouo, 2008 : 27). Cet élargissement du marché est aussi à l'origine d'un effet d'entraînement stimulant d'autres pays à demander leur adhésion. Enfin, l'intégration économique renforce la dépendance des pays périphériques vis-à-vis du centre : c'est l'effet moyen-rayon (ou *hub and spokes*).
- Dans la perspective statique, l'auteur résume les effets de l'intégration sur les mouvements internationaux des marchandises en deux points : une création de trafic avec apparition d'un courant commercial et un détournement de trafic. Celui-ci se traduit par la substitution des importations en provenance des pays tiers due à la stimulation de la production des différents pays de l'Union.

Toutefois, Viner estime que la libéralisation accrue des échanges facilite l'intégration basée sur une organisation intergouvernementale nécessaire. Une autre approche purement théorique et économique est la *théorie des zones monétaires optimales.* L'optimalité y est définie à travers plusieurs critères, dont le niveau d'intégration commerciale, la mobilité des facteurs de production, la prédominance des chocs symétriques ou l'existence du mécanisme d'ajustement aux chocs symétriques (Mundell, 1961 ; McKinnon, 1963 ; Kennen, 1969). Ici, l'intégration est envisagée comme une opportunité de convergence des économies des pays

membres de la zone concernée selon une analyse coûts/bénéfices. Par ailleurs, certains[47] questionnent la position de l'intégration monétaire par rapport à celle économique, cherchant à savoir si le premier est un instrument ou point d'aboutissement du second. Ce débat oppose les économistes qui pensent que l'union douanière couronne les efforts de l'intégration économique ; tandis que les monétaristes dont Milton Friedman, supputent que l'unification monétaire exerce un rôle catalyseur sur la convergence structurelle, réelle. D'autres auteurs croisent les faits pour construire une *théorie du triangle d'incompatibilité* (Mundell, 1960, Tommaso, 1980) selon laquelle, lorsque les capitaux sont parfaitement mobiles au niveau macro (continental), il est difficile, voire impossible pour un Etat de mener une politique indépendante, tout en recherchant une stabilité des changes avec ses principaux partenaires commerciaux. C'est dans cette optique que je parle de triangle de compatibilité entre trois pays en fonction de la proximité de leurs caractéristiques politiques, économiques, sociales et culturelles. Ce théorème semble applicable aux caractéristiques des trois pays mis en jeu dans l'intégration, surtout quand ils concernent l'échelle très locale de trois villes frontalières de trois pays voisins, entre lesquelles s'opère une mobilité des biens – corrélée à celle des individus.

Sur le cas de l'Afrique du Sud, une réflexion a été développée sur la *théorie de gain relatif et de puissance* (Sindjoun et Venesson, 2000 : 921). L'hypothèse qui prime stipule que l'intégration facilite la redistribution de puissance, la croissance ou le développement global de l'ensemble à fédérer par effet de contagion (Virol, 2006). En effet, les Etats préoccupés par leur survie et leur indépendance évaluent les relations qu'ils entretiennent avec les autres acteurs internationaux en fonction de leurs conséquences éventuelles sur leurs capacités relatives. De cette caractéristique découle la question des gains relatifs : dans une coopération, même lorsque celle-ci permet des gains absolus importants pour les Etats qui s'engagent, certains parmi eux préféreront ne pas coopérer ou réduire leur coopération s'ils pensent qu'ils gagneront moins que leurs partenaires (Sindjoun et Venesson, 2000). Cette appréhension peut varier en fonction des partenaires et des domaines de la coopération; mais elle est toujours significative dans un contexte où l'intégration regroupe plusieurs dimensions (Saurugger, 2010).

Au-delà des théories, certains tels que Moussone (2011 : 34) considèrent l'intégration comme *« le regroupement de plusieurs économies d'une région dans le but de réaliser des projets économiques ayant une portée commune. Elle vise donc l'intensification des échanges*

[47] Ces approches théoriques sont développées sur le site www.cvce.eu

régionaux en offrant un marché plus vaste aux entreprises et des opportunités d'investissement. Elle offre un cadre propice au développement des économies d'échelle ».

On voit ici l'importance de la circulation et de la consommation des biens à l'échelle de plusieurs pays dans la dynamique économique globale de la zone. Walter (2008) en expliquant les théories de Krugman, affirme que le rôle fondamental d'un marché de travail spécialisé est de réduire les coûts de formation et de recrutement, d'attirer les nouveaux individus qualifiés, et de permettre la rencontre entre les fournisseurs spécialisés et les clients, à travers la mobilité des individus et des politiques économiques étatiques appropriées. Il est alors possible de considérer le territoire comme « *une variable légitime en économie s'il apparaît comme le produit d'un processus économique endogène* » (Requier-Desjardins, 2009:53). Les étapes successives de l'intégration continentale sont la création d'une zone de libre-échange (ZLE), puis celles d'une union douanière, d'un marché commun, d'une union monétaire, et au final, d'une monnaie commune (BAD, 2011).

La monnaie unique, l'abaissement (de même que l'abolition) et l'harmonisation des taxes douanières entre les pays membres constituent les fondements de l'intégration sous-régionale. Balassa (1961) distingue cinq étapes dans le processus d'intégration :

- Phase 1 : la *zone de libre-échange* où les échanges de marchandises sont libéralisés entre les agents économiques (Etats) avec abolition des droits de douane et des limitations en quantité. Dans les échanges avec le reste du monde, chaque pays développe sa propre politique commerciale, précisément concernant la fixation des droits de douane, et d'assurer sa propre protection.
- Phase 2 : l'*union douanière* où il y a établissement d'une politique de commerce commune; autrement dit, la mise sur pied d'un tarif commun au reste du monde, en dehors du libre-échange entre les agents économiques.
- Phase 3 : le *marché commun* qui se matérialise par une ouverture sur l'ensemble des marchés. Au-delà du seul marché des produits relatifs à la zone de libre-échange et de l'union douanière, l'accent est mis sur le marché du travail et celui des capitaux, c'est-à-dire sur une libre circulation des hommes et des capitaux.
- Phase 4 : l'*union économique* ou le *marché unique* caractérisée par l'association entre la levée d'obstacles à la libre circulation et aux facteurs de production, à une harmonisation des politiques économiques nationales qui vise la fin des disparités engendrée par les différences entre les politiques. C'est alors un marché commun avec plus d'harmonisation des politiques économiques nationales.

- Phase 5 : l'*union économique et monétaire*. Cette ultime phase comporte la mise en œuvre des politiques communes, la création d'une zone de parités fixes entre les partenaires et, éventuellement, la création d'une monnaie commune pour les échanges intra- et inter-régionaux.

Delors (1989) en examinant la situation de l'UE était allé plus loin pour délimiter les éléments fondamentaux d'une intégration économique, en mettant en avant quatre étapes. La première concerne le marché unique à l'intérieur duquel les personnes, les biens, les services et les capitaux peuvent circuler librement. La deuxième est relative à la politique de concurrence et d'autres mesures visant à renforcer les mécanismes du marché. Ensuite viennent les politiques communes visant l'ajustement structurel et le développement régional ; et enfin, vient la coordination des politiques macro-économiques de l'ensemble.

En se basant uniquement sur les échanges et les flux commerciaux en Afrique de l'Ouest au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA comme instruments d'intégration sous-régionale, Agbodgi (2007) établit une typologie de l'intégration économique fondée sur deux éléments :

- l'intégration commerciale formée de la zone de libre échange et de l'union douanière;
- l'intégration par les marchés constituée du marché commun, du marché unique, et de l'union économique et monétaire.

Moussone (2010 : 36) perçoit l'intégration économique comme un but à atteindre. Il pense pour cela qu'elle « *vise une augmentation et une modification des flux d'échanges internationaux dont bénéficient les consommateurs en termes d'amélioration de leur bien-être, l'élargissement du marché ainsi que la compétitivité* ». En définitive, l'intégration n'est pas une panacée, mais un moyen d'atteindre des objectifs socioéconomiques au sein d'une communauté par un développement harmonieux des différentes nations. A partir de l'exemple européen, la création du marché unique a été rendue possible par l'établissement des libertés de mouvements de biens, de personnes, de services et des capitaux (Mucchielli et Mayer, 2005) assortis de la suppression des tarifs douaniers. Par effet d'entrainement, cette intégration draine la croissance économique et le développement des Etats nouvellement intégrés (Virol, 2006), quoique la situation économique initiale des Etats varie parfois considérablement.

Quant aux individus, leur insertion dans les activités économiques, leurs statuts dans ces activités et leurs revenus indiquent généralement leur état d'intégration économique dans le pays d'accueil. Dans ce sillage, la mobilité des commerçants transfrontaliers est analysée par Diouf (2006) comme première étape de l'intégration. Montgomery et Bourassa-Dansereau

(2017) montrent à leur tour que les multiples configurations des mobilités ont d'importantes incidences culturelles.

1.3 L'approche culturelle de l'intégration

La culture de manière générale désigne la manière de vivre d'une société, d'une communauté. Manço (2006) la définit dans une perspective normative en référence aux travaux de Durkheim. A cet effet, la culture est « le degré de conformité aux normes collectives majoritaires ». Elle précise :

> « *Les compétences interculturelles sont des compétences psychosociologiques spécifiques : elles permettent aux personnes de faire face, de manière plus ou moins efficiente, à des situations engendrées par la multiplicité des référents culturels dans des contextes inégalitaires* **».**

Dans cette approche, l'intégration est mesurée à travers quatre dimensions relevant des registres sociodémographique, socioculturel, économique et sociopolitique. Respectivement, l'on distingue :

- l'augmentation des unions mixtes parmi les migrants, la disparition des pratiques matrimoniales traditionnelles et l'adaptation de la natalité aux normes locales ;
- l'amélioration et l'élargissement des compétences linguistiques des migrants, l'usage (dans la famille) de la langue du pays d'accueil, l'amélioration de la scolarité des enfants de migrants, l'autonomisation des individus d'origine étrangère par rapport au contrôle social communautaire, la convergence des comportements dans les domaines idéologiques fondamentaux tels que le statut de la femme, la liberté individuelle etc., le mélange des sociabilités étrangères et autochtones, et enfin, la sécularisation de l'identité culturelle ;
- L'amélioration de l'insertion socioprofessionnelle avec mobilité ascensionnelle ;
- La progressive implication citoyenne de l'individu dans le pays d'accueil (naturalisation, participation syndicale, implication dans la sphère décisionnelle).

Les dimensions susmentionnées, relatives à la vie du migrant en zone d'accueil, ont une résonnance sur l'intégration sous-régionale dans sa globalité, car tout migrant sans le vouloir, porte en lui le symbole de sa nation, ne serait-ce qu'à travers sa carte nationale d'identité ou son passeport (Sindjoun, 2005). Chacune de ces pièces recouvre les marques symboliques de l'Etat: drapeau, nom politique de l'Etat, devise, monument phare, hymne nationale. Toutes ces

marques constituent les facteurs qui rendent pérenne l'existence d'un Etat (Delmas, 2016). Pour Ako et Agbor (2013), l'intégration est une dynamique transitoire et continue pour l'immigrant.

Dans l'analyse du système-monde par Wallerstein (Bihr, 2008), l'« Empire-monde » diffère de l'« Economie-monde » par la fragmentation du pouvoir, la « division axiale du travail » qui engendre l'interdépendance. Ce dernier élément de distinction implique un aspect d'intégration culturelle, puisque la relative uniformisation culturelle de caractéristiques linguistiques, religieuses, et de mœurs liée au développement des relations marchandes entre les différentes unités qui forment l'économie-monde, favorise la formation de ce que Wallerstein appelle une « *géoculture* » (Bihr, 2008 : 6). Cette dimension culturelle de l'intégration économique semble fixer les bases non dites de la coopération régionale, comme l'illustre l'exemple de la demande toujours différée d'intégration à l'UE de la Turquie. Elle tient au paradoxe entre la proximité géographique et le partage de valeurs laïques, et la distance culturelle de la Turquie (Parlar Dal, 2010) dont la population est à 98,3% musulmane.

Cependant, la culture n'est pas une base absolue et limitative pour l'intégration culturelle. Bayramzadeh (2011) démontre en analysant le cas du monde arabe que la diversité des régimes politiques est un véritable frein à l'intégration même en présence d'une communauté religieuse et linguistique. Par contre, Moussone (2011) qualifie la langue de facteur d'intégration parce qu'elle facilite des négociations sans efforts de traduction. La situation parait d'autant plus favorable quand les frontières connaissent non seulement l'homogénéité des peuples frontaliers, mais l'homogénéité linguistique interétatique. C'est le cas du triangle Sikasso-Khorogo-Bobo Dioulasso (entre le Mali, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso) distingué par l'homogénéité des systèmes socioculturels et culturaux des populations qui a créé des zones de solidarité entre ces pays francophones. Diouf (2006) parle de l'intégration transfrontalière informelle d'activités de production et d'échanges ». Pour lui, cette zone frontalière enclavée jouit d'une véritable unité culturelle pour véritablement réaliser « une intégration de fait ». En zone CEMAC, les interminables négociations témoignent d'un processus d'intégration plus laborieux.

2. L'intégration sous-régionale et les échanges dans la zone CEMAC

L'intégration sous-régionale prend corps en Afrique après les indépendances qui ont donné naissance aux Etats africains au milieu du 20è siècle. L'historique de l'intégration de la CEMAC s'inscrit dans ce processus.

2.1 Les fondements historiques de l'intégration en zone CEMAC

Beaucoup de structures ont existé antérieurement, qui ont posé les jalons de la mise en place de la communauté CEMAC telle que nous la connaissons aujourd'hui.

2.1.1 De l'UDE à l'UDEAC

Entre le 17è et le 19è siècle, la disparition des grands empires a fait place aux fragments coloniaux en Afrique tropicale. Au niveau de l'Afrique Centrale, l'ensemble colonial français fut dénommé Afrique Equatoriale Française (AEF), une entité géo-économiquement dont le processus d'intégration est engagé à partir des années 1950. Elle devient le 29 juin 1959 l'Union Douanière Equatoriale (UDE), constituée par la République Centrafricaine, le Gabon et le Congo actuels (Mahadir Amir, 2008). Ces Etats deviennent indépendants en Août 1960, sept mois après le Cameroun (le 1er janvier 1960) qui rejoindra cette organisation en 1961. Bien plus autonomes, les Etats membres optent pour la consolidation des liens construits à l'époque coloniale afin de renforcer l'Union Douanière. Ainsi nait l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC). Cette Union est fondée le 08 Décembre 1964 à la suite de l'UDE après le traité de Brazzaville. Elle devient effective le 1 er Janvier 1966[48]. L'UDEAC avait un programme ambitieux: la création d'un marché commun, la coordination des programmes sectoriels de développement et l'harmonisation des politiques industrielles et économiques (Borella, 1968). En 1968, la Centrafrique ayant souhaité sans succès l'élargissement de l'Union au Zaïre quitte l'organisation avec le Tchad. Ces deux pays décident de créer la même année avec le Zaïre l'Union des Etats de l'Afrique Centrale (UEAC) qui n'a connu qu'une existence éphémère, mais qui plus tard renaitra sous une autre forme. Ainsi, la Centrafrique a aussitôt réintégré l'UDEAC.

[48] http://data.bnf.fr/13132682/union_douaniere_equatoriale/, consulté le 10/11/2017.

Pendant cette période, les faibles densités démographiques et un environnement naturel encore bien présent maintiennent les citoyens des différents pays sur place, sans mobilité. Le faible développement des infrastructures et autres voies de communication, et la coopération interétatique encore faible limitent les migrations entre Etats.

Au fil du temps, l'accession à l'indépendance des autres Etats africains permet l'élargissement de l'UDEAC. La transition entre l'UDE et l'UDEAC correspond au passage de la première à la deuxième étape du processus d'intégration selon Balassa (1961). On passe désormais de la « zone de libre-échange » à l' « union douanière ».

2.1.2 Elargissement de l'UDEAC

Après deux années de fonctionnement de l'UDEAC, la GE (Guinée équatoriale) qui accède à son indépendance porte le nombre de pays de la zone de 5 à 6 en 1983. L'UDEAC va avoir de la peine à fonctionner jusqu'à la signature à N'Djamena au Tchad du Traité instituant la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) le 14 mars 1994.

Tous les pays de l'Afrique Centrale ont signé l'adhésion, oubliant qu'en intégrant une communauté « *les chances pour un Etat de se voir lié par un accord contre sa volonté sont réelles* » tel que le reconnait Zoller (1992: 160). L'intégration de la GE en tant qu'Etat dans cette sphère essentiellement francophone s'avère typique du mouvement de décolonisation qui a « *transformé les limites coloniales administratives internes ou inter-impériales en frontières d'Etat »* (Foucher, 2012 :14). Cet élargissement de la CEMAC n'ajoute pas simplement une frontière terrestre, mais aussi une frontière linguistique nouvelle dont le franchissement ouvre l'accès à une civilisation culturelle plus large que la simple GE.

Parallèlement, la CEEAC a évolué en même temps que l'UDEAC. Sous l'initiative du Président Gabonais El Hadji Omar Bongo, la CEEAC fut créée en 1983 à Libreville au Gabon, et y conserve son siège. Il faut dire qu'elle vient répondre à la nécessité de passer par une association régionale pour conduire à l'unité continentale. Elle s'inscrit dans la logique du Plan que les Chefs d'États et les Gouvernements de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) s'étaient promis. Ils avaient pris l'engagement de former des structures régionales en vue de la création d'un marché commun africain, prélude à une communauté économique africaine. A cet effet, le traité instituant la CEEAC fut signé par tous les Chefs d'États de la Communauté ou leurs représentants. A l'exception de l'Angola qui a participé aux travaux préparatoires mais n'a pas souscrit, s'estimant dans l'incapacité de remplir ses obligations à l'égard de la CEEAC en

raison de ses efforts de guerre. Les étapes principales ci-après vont donc ponctuer l'évolution de la CEEAC:

- Le 18 décembre 1981 : les Chefs d'États et des Gouvernements des pays d'Afrique Centrale adoptent la déclaration de Libreville par laquelle ils s'engagent à instituer la CEEAC et arrêtent les dispositions relatives à la mise en place d'un mécanisme de négociation du texte de base ;
- Le 18 Octobre 1983: Signature du traité instituant la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale ;
- Le 18 décembre 1983: l'entrée en vigueur de ce traité et la tenue de la première Session Ordinaire de la conférence des Chefs d'États et des Gouvernements de la Communauté avec comme États membres : la République Démocratique du Congo, le Congo Brazzaville, la GE, la République Centrafricaine, le Tchad, le Gabon, le Cameroun, l'Angola, Sao Tomé et Principe, le Rwanda et le Burundi.

En définitive, l'élargissement de l'UDEAC n'aboutit pas à la CEEAC. Cette dernière évolue plutôt en parallèle avec l'UDEAC, impliquant les mêmes pays, et ayant les mêmes objectifs. Seulement, les deux semblent entrer en concurrence et se faire obstacle.

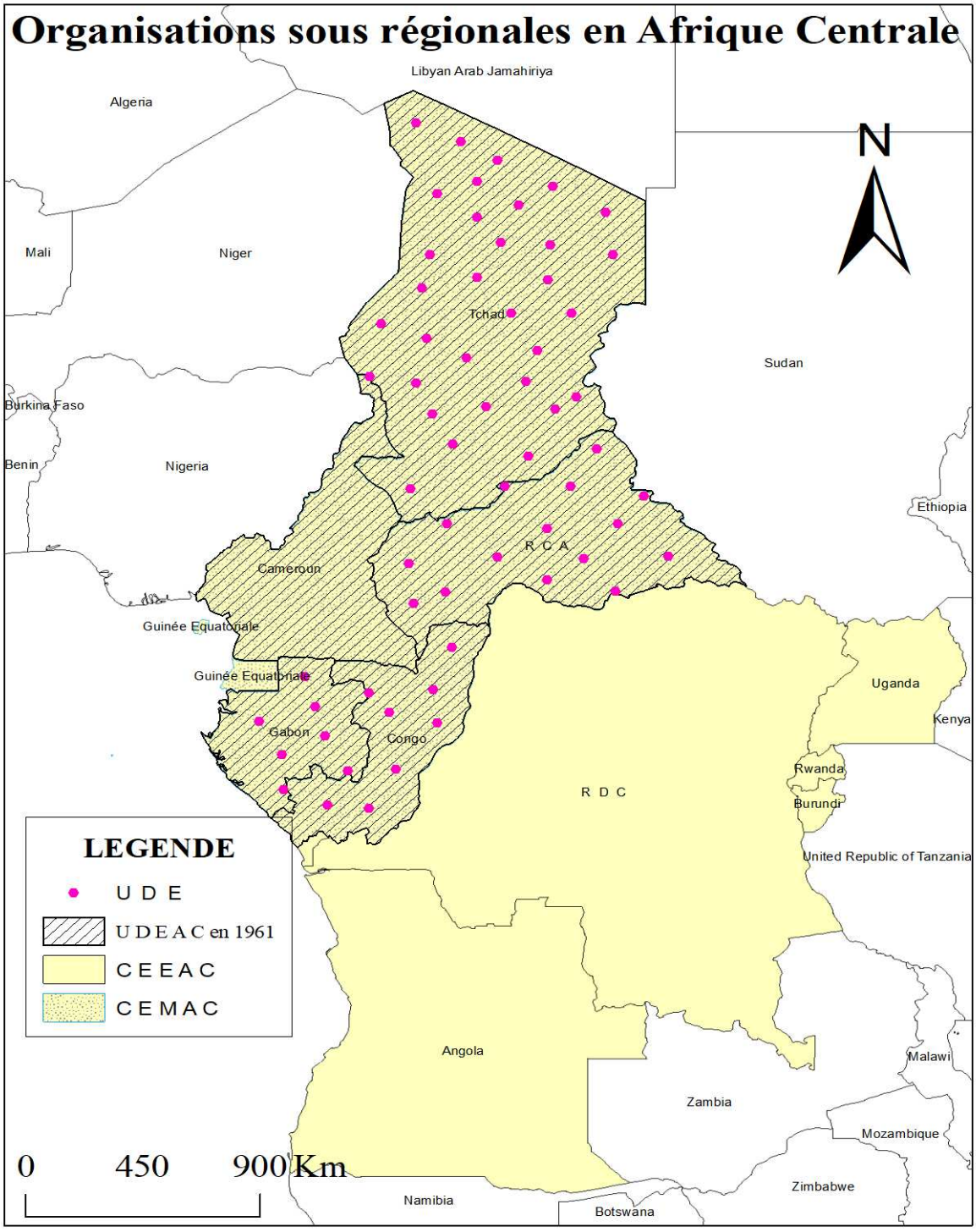

Carte 3.1 : Organisations sous-régionales en Afrique Centrale
Source : réalisation de l'auteur MONGBET Abêt.

La CEMAC est un sous ensemble de la CEEAC (carte 3.1), qui constituera par la suite le cadre de la mise en place d'un vaste espace migratoire régional.

2.1.3 La marche vers la libre circulation.

L'évolution de la CEMAC en tant qu'organisme interétatique repose sur un ensemble d'accords, de traités, de conventions, de décisions dont la liste et les détails sont mentionnés dans « les Bulletins de la CEMAC » [49]. Le point de départ de la libre circulation dans la zone date de 1972 [50], et précède donc la naissance de la CEMAC en tant que telle. L'acte N°1/72-UDEAC-70-A du 22 décembre 1972 relatif à la convention commune sur la libre circulation des personnes et le droit d'établissement dans l'UDEAC est la première référence du processus. Quatorze (14) ans plus tard lors du sommet de Malabo en juillet 1996, un marché commun fut fondé sur la libre circulation dont les faits restent à interroger jusqu'aujourd'hui.

En 2000, le règlement n°1/00-CÉMAC-042-CM-04 du 21 juillet (2000) portant institution et conditions d'attribution du passeport CEMAC a été établi. Selon celui-ci, tous les citoyens des pays CEMAC sans distinction ont droit au passeport CEMAC. Il ouvre une voie formelle offrant la possibilité de voyager en toute légalité, mais pas en toute évidence. Ce qui justifierait alors « la décision N°02/08-UEAC-CM-17 du 20 juin 2005, portant la liste des personnes admises à titre transitoire, à circuler sans visa en zone CEMAC » :

- les membres du gouvernement et assimilés ;
- les parlementaires ;
- les fonctionnaires nationaux et régionaux;
- les enseignants et chercheurs;
- les étudiants réguliers inscrits ou préinscrits dans les établissements agréés;
- les membres des professions libérales reconnues par leurs ordres nationaux respectifs;
- les investisseurs;
- les Chefs et personnels dûment mandatés des entreprises, des organisations patronales, communautaires et nationales.

Cette liste semble bien limitée (Entretien avec un sous-directeur au MINREX, février 2017). Jusqu'alors, elle exclut les migrants agents libres de la mobilité, « *aventuriers* » (Bredeloup, 2008, 2015) qu'il convient d'appeler avec courtoisie « citoyens de la CEMAC ». Cela justifie certainement l'évolution officielle qui s'opère par la suite.

[49] Voir : http://www.izf.net/pages/les-bulletins-officiels-cemac-communaut-conomique-et-mon-taire-lafrique-centrale , consulté le 19/11/2017.

[50] Les références contenues ici sont pour la plupart tirées proviennent de http://www.gabonemergent.org/2013/11/c%C3%A9mac-la-libre-circulation-des-personnes-de-a-%C3%A0-z-0.html , consulté le 13 mai 2017.

L' « Acte additionnel n°08/CÉMAC-CEE-SE du 29 juin 2005 relatif à la libre circulation des personnes en zone CEMAC»[51] est à cet effet la référence officielle récente de la libre-circulation. Cet acte annonce bien la libre circulation des citoyens de la sous-région en perspective pour le 1 er janvier 2014. Il fixe cependant une restriction temporelle, celle de la circulation sans installation. Néanmoins à sa suite, un autre règlement verra le jour. Il s'agit du règlement n°01/08-UEAC-042-CM-17 du 16 mars 2012 portant institution et conditions de gestion et de délivrance du passeport CEMAC qui « *confère à son titulaire le droit de circuler librement, sans visa, au sein de l'espace CEMAC. A cet effet, il tient lieu également de pièce d'identité* ». Ce document précise aussi que « *le passeport CEMAC est un document de voyage international pour les ressortissants des États membres* ». Telles sont les précisions émanant de l'article 1 de ce règlement.



CEMAC : c'est promis, plus d'obligation de visa au 1er janvier 2014

Commentaires 0 - dimanche, 16 juin 2013 05:10

EMAIL FACEBOOK LINKEDIN TWITTER YOUTUBE WHATSAPP

(Agence Ecofin) - Les Etats de la CEMAC, réunis en Sommet à Libreville, ont pris deux décisions majeures qui, si elles sont effectivement appliquées permettront à la sous-région de faire un pas significatif vers l'intégration.

Primo, au 1er janvier prochain, pour les ressortissants de la CEMAC, le visa ne sera plus obligatoire pour circuler dans les 6 pays.

Deuxio, un cadre politique commun pour la protection du commerce a été adopté par les 6 pays. Il permettra par exemple de faciliter l'accès au marché sous régional pour les compagnies pharmaceutiques et de lutter plus efficacement contre la prolifération des faux médicaments, véritable fléau de santé publique en Afrique.

«Nos six nations travaillent ensemble au delà des frontières à trouver des solutions régionales à nos enjeux communs, à renforcer notre coopération économique pour encourager le développement. (...) Comme tous les regards sont rivés ce weekend sur le Sommet du G8 en Grande-Bretagne, les dirigeants de la CEMAC ont voulu monter leur propre engagement pour stimuler les échanges commerciaux et de l'investissement en Afrique», a déclaré le président Bongo.

J'aime 165

Suivre 14,4 k abonnés

Agence... 79 K mentions

J'aime cette Page

Photographie 3.1 : Une échéance pour la libre circulation en 2014
(Un autre épisode de la farce de libre circulation)

Signé le 14 juin 2013, les articles 1, 2, 3 mentionnent respectivement et de manière succincte que :

- Les ressortissants des Etats membres de la CEMAC peuvent circuler librement au sein des 6 états membres de la communauté sous réserve de présentation d'un passeport ou d'une carte d'identité en cours de validité délivré par l'un des Etats;

[51] http://www.izf.net/upload/Documentation/JournalOfficiel/cemac2007/DIR04_2007.pdf , consulté le 19/11/2017.

- La durée du séjour ne peut excéder 90 jours, au-delà, les ressortissants de la CEMAC doivent se plier aux règles de droit commun applicables à tout citoyen d'origine étrangère (visas, carte de séjour, etc.) ;
- Les citoyens de la CEMAC qui voyageront dans un pays autre que le leur, bénéficieront des mêmes droits que les nationaux à l'exception des droits politiques.

La Photographie 3.1 [52] présente l'une des closes dont le 1 er janvier 2014 devait être le début d'exécution. On croyait à l'avènement de la libre circulation. Curieusement, elle s'est limitée dans les signatures comme par le passé. Sans effectivité, la question est encore abordée un an plus tard. Le Communiqué final (Communiqué final du 06/05/2015, p6) de la session du congrès des chefs d'Etat tenu à Libreville stipule :

> *« Examinant la question de la libre circulation des personnes, la Conférence a décidé de l'application immédiate de l'Acte additionnel y relatif sur l'ensemble du territoire de la CEMAC. A cet effet, les ressortissants des pays de la CEMAC sont autorisés à circuler sans visa, à l'intérieur du territoire communautaire, munis soit de la carte d'identité biométrique, soit du passeport biométrique, soit du passeport CEMAC biométrique homologué».*

Cette résolution n'ayant pas été implémentée sera suivie par une autre. Lors de la conférence de Yaoundé, la Résolution 16 du 23/12/2016 s'attaque à la question en ces termes : « *accélérer résolument la finalisation de la libre circulation des personnes et des biens, et la réalisation rapide des projets intégrateurs en préservant la sécurité* ». Dans cette série de récentes signatures, on peut également évoquer le rapport du sommet de Ndjamena signé le 31 octobre 2017 au cours duquel les chefs d'Etat se sont félicités de l'ouverture de leurs frontières. Il suit la circulaire N° 0001 MISL/MDN du Gabon relative à la libre circulation, signée le 19 octobre 2017 par le Ministre Gabonais de l'Intérieur et de la Sécurité, Chargé de la Décentralisation et du Développement Local (MISDL) et le Ministre de la Défense Nationale (MDN). Cette circulaire précise que « *Tout ressortissant des 5 autres pays de la CEMAC « détenteur d'un passeport d'une validité d'au moins trois mois, n'est plus soumis à l'obligation du visa d'entrée au Gabon pour tout séjour ne dépassant pas trois mois (90 jours) »*. Elle est confirmée par un communiqué de presse du MISDL le 19 octobre 2017, dans lequel le Gabon pour son attractivité ouvre ses

[52] https://www.agenceecofin.com/politique/1606-11735-cemac-c-est-promis-plus-d-obligation-de-visa-au-1er-janvier-2014 , consulté le 19/08/2017.

frontières sans visa aussi aux ressortissants des Etats du G20 et à ceux du Conseil de Coopération du Golfe désireux de se rendre sur son territoire. En dépit de cette disposition qui traduit partiellement l'individualisme étatique, les réalités du terrain ne reflètent aucun changement.



Photographie 3.2 : Annonce de l'ouverture des frontières du Gabon
Pour une lettre signée le 19/10/2017, l'information y relative avait 724 vues[53] au lendemain, une donnée qui justifie une forte attente des citoyens de la sous-région.

J'étais étonné à la frontière d'être repoussé avec mes deux passeports (Ordinaire et de Services). Au niveau de Meyo-Kyé, les gendarmes m'ont renvoyé à trois reprises, car j'essayais plusieurs fois pensant que le refus était lié à l'humeur du jour. Curieusement tous étaient sereins et fermes dans leurs gestes de renvoi hors des frontières gabonaises (tant du côté de Kyé-Ossi que du côté d'Abang Minko). Le jour où j'y étais la dernière fois (pendant l'un de mes séjours de terrain), on parlait de la libre circulation à la *Cameroon Radio Television* (Crtv, Première Chaine de télévision d'Etat au Cameroun) au niveau du poste de contrôle. Et puis, le gendarme m'a répliqué :

- « *Voilà ça ! Vas ! Allez attendre !*

Que vous faut-il alors ? Lui avais-je demandé (d'un air innocent).

- (D'un ton nerveux et sans me regarder) *« Vas et tu ramènes ton visa* »

(Echanges avec un policier à la frontière du Gabon, à la DGDI à Meyo-Kyé, le 28/10/2017).

Sur le même registre le Sous-Préfet de Kyé-Ossi, s'étant rendu à Meyo-Kyé au Gabon dans la perspective de mise en application de la circulaire N° 0001 MISL/MDN, a eu comme réponse de la part de son homologue : « *Cette lettre n'est pas encore arrivée à mon niveau. Donc même si on a signé, il faudrait encore attendre* » (De PM, policier frontalier camerounais, Entretien, octobre 2017).

[53]https://www.google.cm/search?q=le+gabon+ouvre+ses+fronti%C3%A8res+%C3%A0+la+libre+circulation&tbm=isch&source=iu&ictx=1&fir=Ub0JIWETENwoUM%253A%252C5InBcZvenv0h2M%252C_&usg=__VwW9XFsO52wd1MXnxkN6E_5kwEk%3D&sa=X&ved=0ahUKEwjXusjQkdzbAhUBa1AKHdhnD1MQ9QEIVzAI#imgrc=Ub0JIWETENwoUM: consulté le 0/10/2017.

La marche vers la libre circulation est toujours en cours. Tous les dispositifs semblent vains dans la mesure où le bilan est resté sans changement factuel sur le terrain. Même les hommes d'Etat en témoignent, alors qu'ils ne circulent pas délibérément comme les migrants commerçants.

Malgré sa position-carrefour, la variété de ses ressources naturelles et la présence d'un écosystème avantageux, l'espace de l'Afrique Centrale reste l'un des moins intégrés du continent, en termes de flux commerciaux inter-Etats, de mouvement des personnes et d'interconnexion des infrastructures physiques. Meyer (2006:256) l'admet lorsqu'elle avoue :

> *« La lecture des dispositions actuelles des législations internes des Etats membres permet également de dire que la notion d'étrangers telle qu'envisagée par ces derniers ne fait aucun distinguo entre les ressortissants des pays tiers et ceux des autres Etats membres de la communauté, en dépit des prescriptions du droit communautaire sur le délai de cinq ans à partir de l'entrée en vigueur du dispositif CEMAC 1999 pour une harmonisation des législations régissant les politiques migratoires internes. Le constat reste celui de l'inertie des autorités nationales dont aucune n'a à ce jour pris les mesures d'harmonisation annoncées… »*[54]

Cette faiblesse des institutions ou de l'application des accords en zone CEMAC signifie une mauvaise coopération, une discordance des pouvoirs en place, voire un désordre de leadership entre les Etats. Mearsheime a abordé ce point en argumentant que « *les institutions reflètent largement la distribution de la puissance dans le système* » (Bebada, 2017 : 43).

Encadré 3.1

« Les jeunes Etats, ayant justement accédé à leur indépendance, attendaient du régionalisme souvent en premier lieu qu'il leur permette de renforcer leur souveraineté et leur unité interne, largement compromise par le caractère arbitraire de leurs frontières et la composition multiethnique de leurs sociétés. Ce point est d'ailleurs abordé par Claude N'Kodia. Dans son analyse des fondements historiques du régionalisme en Afrique centrale, l'auteur souligne que, à l'instar de l'OUA, la plupart des ensembles régionaux présentaient pour les Chefs d'Etats africains une possibilité de mettre en évidence leur unité nationale au-delà de leurs frontières. En outre, ils constituaient un moyen pour ces hommes d'Etat d'ancrer institutionnellement des principes, tels que l'intangibilité des frontières ou le respect de la souveraineté nationale, dans le but d'essayer d'obvier la désintégration interne. »
Meyer (2006 :256)

[54]*Diagnostic de la mise en œuvre de tous les protocoles et autres instruments d'intégration ; mesures pour l'accélération d'un marché régional* ; rapport provisoire, ref N°021/MINEPAT/PASEPA/DP3/2012, P17

Les Etats de la sous-région restent ainsi un ensemble fragmenté par les individualités et les individualismes au fil du temps. Même envers les pays africains, les possibilités de la mobilité ne sont pas évidentes. Ce qui classe la sous-région au dernier rang de la mobilité.

Tableau 3.1: Indicateur d'intégration en Afrique par la libre circulation

ORGANISATION	VISA OPENNESS		RECIPROCITE DE LA POLITIQUE DU VISA	
	Score	Rang	Score	Rang
CAE	0,778	1er	100 %	1er
CEDEAO	0,550	2ème	100 %	1er
SADC	0,467	3ème	52 %	3ème
Afrique	**0,413**	**--**	**17 %**	**--**
UMA	0,307	4ème	60 %	2ème
CEMAC	0,135	5ème	11 %	5ème

Source : Analyse des données et classement de l'Association Internationale du Transport Aérien (AITA), 2017 ; données collectées entre septembre 2016 et janvier 2017.

Le *visa openness* traduit la disposition officielle et pratique du pays à accueillir d'autres citoyens africains, en leur offrant/exigeant les visas pour l'entrée sur son territoire. Moins un pays exige le visa aux autres citoyens africains, plus son score est élevé. A cet effet, les scores régionaux du tableau sont calculés par la moyenne arithmétique des scores (attribués par l'AITA) des pays concernés.

La réciprocité quant à elle exprime le fait qu'entre deux pays A et B, A n'exige pas de visa d'entrée aux ressortissants de B de même que B n'exige pas de visa d'entrée aux ressortissants de A.

Le tableau montre bien que les pays de la CEMAC n'accordent pas de facilité aux autres africains au regard de leur *visa openness* très faible; ce qui met la sous-région au dernier rang des OIG. Même entre les pays CEMAC, la situation s'aggrave avec un degré d'ouverture de 11%. L'intégration dans cette partie du continent reste encore un défi.

Les pays de l'Afrique Centrale s'enferment encore dans leur mode de coopération, créant une sorte d'isolement intra-CEMAC. Ces isolements internes matérialisent le « *retour des frontières* » (Foucher : 2016 :7). Surtout, ils alimentent « *le décalage et les disparités créateurs des flux* » (Foucher, 2007 : 210), lesquels s'observent à travers le commerce de marchandises.

2.2 Le commerce en zone CEMAC

Plusieurs acteurs sont impliqués dans le commerce en zone CEMAC. Ils participent aux flux variés d'échanges de marchandises. Le premier centre d'intérêt de ce point porte sur leur structuration.

2.2.1 Structuration des acteurs et politique commerciale dans la zone CEMAC

Le commerce intègre autant les acteurs moraux que physiques. Il y a d'une part les institutions qui constituent les acteurs formels internationaux et nationaux, et de l'autre les individus qui fonctionnent tant dans le formel que l'informel. Parmi ces derniers figurent les migrants frontaliers de Kyé-Ossi.

Dans la sphère sous-régionale, la CEMAC a quatre départements dans ses commissions:

- Département d'Infrastructures et Développement Durable,
- Département des Politiques Economiques, Monétaires et Financières,
- Département des Droits de l'Homme, Bonne Gouvernance, Développement Humain et Social ;
- Département du Marché Commun.

L'objectif visé par le Marché Commun est de créer un marché communautaire basé sur la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services. Il fait partie des quatre rôles fondamentaux de la CEMAC. En outre, il situe formellement l'évolution de l'intégration à la phase 3 (marché commun) d'après Balassa (1961). Le principe commercial dans ce cas préconise une absence de droits de douane entre les pays de la sous-région. Cependant, une catégorisation des taxes communes douanières selon les produits est prévue. A cet effet, la commercialisation desdits produits entre les pays membres obéit aux valeurs indiquées dans le tableau suivant.

Tableau 3.2 : Nomenclature douanière

Catégorie	Nature des produits	Valeur
Première I	les biens de première nécessité	5%
Deuxième II	les matières premières et les biens d'équipement	10%
Troisième III	les biens intermédiaires et divers	20%
Quatrième IV	les biens de consommation courante	30%
Pour plus de détails, voir : http://www.logistiqueconseil.org/Articles/Transit-douane/Nomenclature-douaniere.htm , consulté le 19/11/12017		

A chaque catégorie correspond une valeur centésimale des coûts des produits importés qu'il faut payer aux douanes des pays de la zone. Tel que l'indique plus clairement le graphique 3.2,

les tarifs augmentent avec la catégorie. Toutefois, il n'est pas évident d'en ressortir une corrélation.

Graphique 3.2 : valeurs des tarifs douaniers dans la zone CEMAC.

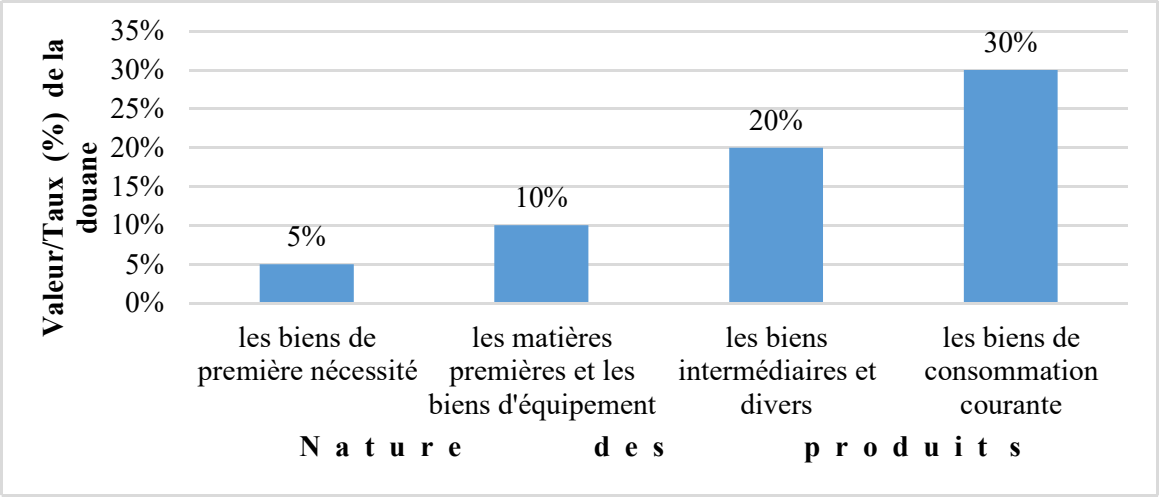

Source : La nomenclature tarifaire et douanière (précédent tableau 3.2)

La CEMAC à travers ses lois est au premier rang des acteurs du commerce. « *Quant à la CEEAC, elle ne se fondait pas au début sur une initiative propre aux Etats centrafricains, mais ne constituait rien de plus qu'une phase préparatoire pour l'intégration économique continentale* » (Meyer, 2006 :256). Les évolutions observées dans la CEEAC apportent moins d'explication ici, parce qu'en son sein, la libre circulation ne figure pas au même titre que dans la CEMAC. En deçà de cette organisation, il existe des services nationaux qui ont en charge le commerce.

Au Cameroun, le Ministère du Commerce ou MINCOMMERCE est l'institution qui a pour prérogative cette activité. D'autres s'y intéressent également, comme le MINEPAT. Le premier selon le décret présidentiel Décret n° 2005/089 du 29 mars 2005 portant organisation du Ministère du Commerce, a comme fonction l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique du Gouvernement dans le domaine du commerce. Il possède en son sein la Direction du Commerce Extérieur qui s'occupe des flux, des accords, des réglementations des échanges extérieurs. Le MINEPAT à son tour intervient dans le commerce du fait de son statut de ministère transversal, dont l'une des attributions à travers sa Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale est de promouvoir l'intégration du Cameroun dans la sous-région et le continent. C'est pour cela que ce ministère coordonne les marchés frontaliers faits non seulement pour les échanges commerciaux, mais également pour le marquage du territoire frontalier (Reitel et Zantel, 2014 ; Dubet, 2018). Dans le Sud et notamment à Kyé-

Ossi, ce marché est régulier depuis une décennie et s'opère sous forme de foires. La photographie 3.3 ci-dessous est une illustration de la 8 ème édition de ce marché périodique au carrefour « des trois nations ».



Photographie 3.3 : Banderole du FOTRAC 2017, Photo prise le 23/08/2017 à Kyé-ossi.

Les structures de l'Etat ont leurs services déconcentrés sous forme de brigades ou délégations d'arrondissement. C'est le cas à Kyé-Ossi de la Brigade du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), ainsi que du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF). Le Ministère des Finances concernant la taxation et le recouvrement des droits de douane prévoit le paiement du droit de sortie à un taux général de 2% de la valeur du produit. Les exceptions concernent:

- les produits industriels manufacturés au Cameroun, les produits du cru d'origine animale, végétale et minière ayant subi une ouvraison ou transformés au Cameroun, qui demeurent exonérés du droit de sortie à l'exportation;
- les produits ci-après qui sont soumis à un droit de sortie au taux de 5 % : gomme arabique, riz, huile de palme, piment, noix de cola, mil, sorgho, poivre, légume appelé *Gnetum Africanium* (Appellation commune au niveau national «Eru ou Okock »);

- les bois exportés en grumes ou expédiés vers les points francs industriels qui sont soumis à un prélèvement au taux de 30 % de la valeur imposable de chaque essence. (MINFI, 2018 :57).

Telles sont les interventions étatiques susceptibles d'influer le circuit commercial. L'analyse montre que ces règlements nationaux ne cadrent pas avec le principe de libre circulation signé au niveau sous régional avec la CEMAC. De telles mesures peuvent provoquer des surenchères dans les échanges, s'érigeant en obstacles aux activités commerciales des migrants à la frontière.

Au niveau inférieur de l'Etat, l'on vit la confluence des administrations centrale, déconcentrée ou décentralisée. Née du décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création des communes[55], la Mairie de Kyé-Ossi et dans une moindre mesure la Sous-Préfecture de Kyé-Ossi constituent tous deux une autre membrane de la chaine d'acteurs du commerce. Cette réalité tire son fondement juridique dans la « Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation. Elle attribue aux services communaux une certaine autonomie dans la gestion des affaires de leurs circonscriptions municipales. Mais ces acteurs institutionnels du commerce ne servent que si les hommes, qu'il s'agisse de particuliers ou de commerçants, circulent.

Le dernier et non le moindre des acteurs concerne la catégorie des hommes d'affaires ou commerçants internationaux. Certains sont connus et fonctionnent dans la légalité. D'autres par contre font partie des acteurs « invisibles » : ce sont les marchands de l'informel (Nkendah, 2011). Ils bouclent la pyramide des acteurs du commerce sous-régional. Leur effectif varie entre 8000 et 10000 commerçants (selon la Mairie de Kyé-Ossi, entretien d'octobre 2017). Ils sont les principaux acteurs de la scène aux frontières. Chacun de ces commerçants mobiles d'après Crozier et Friedberg (1977 :38) est « *aussi et avant tout une tête, c'est-à-dire une liberté* ». Précisément : « *c'est un agent autonome qui est capable de calcul et de manipulation et qui s'adapte et invente en fonction des circonstances et des mouvements de ses partenaires* ».

[55] Voir http://minatd.cm/gov/site/fr/actualites/derniers-articles/204-decret-n-2007-117-du-24-avril-2007-portant-creation-de-communes , consulté le 09/2/2018.

Figure 3.1 : Structuration des acteurs du commerce sous-régional

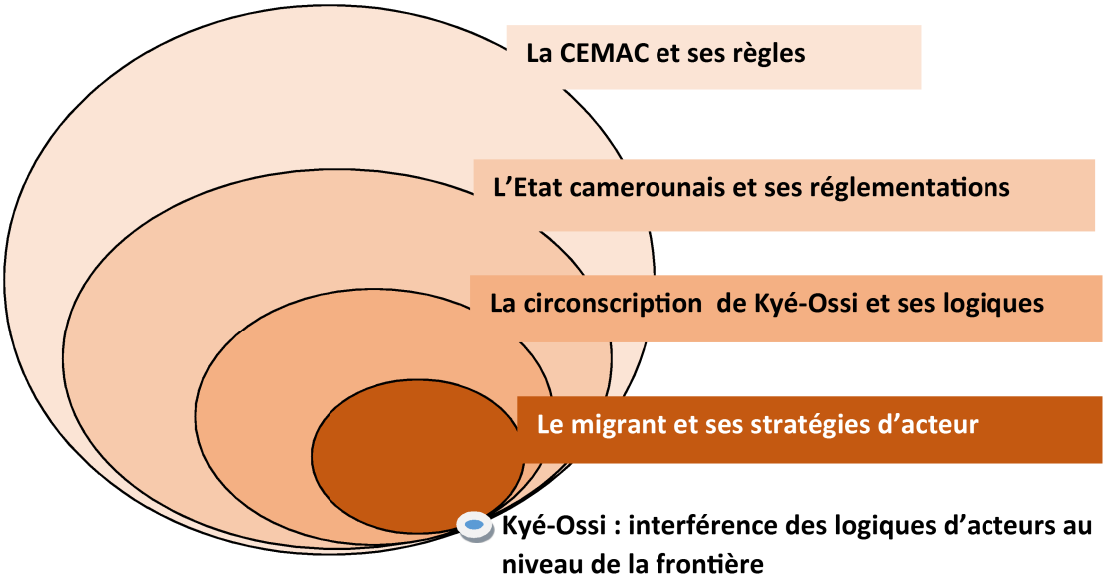

Source : conception personnelle de l'auteur MONGBET Abêt.

La précédente figure montre que le migrant de Kyé-Ossi est par conséquent celui qui est soumis à un maximum de règles du jeu. En outre, il traduit la pluralité d'échelles de la frontière, laquelle a amené Brosseau et al (2014 :37) à affirmer :

> *« La vie frontalière illustre le caractère multi-scalaire des pratiques quotidiennes et des sentiments d'appartenance. Surtout, alors même que la frontière symbolise et institutionnalise les échelles territoriales, elle les brouille, les entremêle, les juxtapose et parfois les télescope ».*

Fort de ce constat, Richard (2014 :16) pense vis-à-vis des mouvements humains que « *l'avènement de la mobilité accrue des personnes passe nécessairement par une refonte des cadres territoriaux et des législations nationales qui ne peut rester l'apanage des décideurs politiques* ». Cette complexité de la frontière s'enchaine au niveau des acteurs et de la population dont les commerçants font partie. C'est cette conjonction d'acteurs du commerce sous-régional qui draine les produits variés qui circulent dans la zone CEMAC.

○ 2.2.2 Le commerce en zone CEMAC : produits, circulation et niveau d'échanges.

Qui échange quoi et avec qui ? Répondre à cette question, c'est mettre à jour les structures de la mondialisation contemporaine (Frémaux, 2004). Elle se matérialise par l'ampleur et le rayon des échanges. Les Etats, les individus et leur organisation sans s'en rendre compte participent à cette mouvance planétaire. A cet effet, les éléments fonctionnent aux

dépens des infrastructures en place et de leur organisation. Les transactions transfrontalières au niveau du Cameroun et de la sous-région relèvent de logiques autant informelles que formelles. Les statistiques censées saisir cette réalité restent relativement approximatives. Le voisinage de plusieurs pays au sud du Cameroun qui ont un niveau de PIB/habitant supérieur au sien génère des flux importants.

Dans l'un de ses rapports, l'INS (2014) indique que, grâce à son marché, la ville de Kyé-Ossi abrite 45% du nombre total des échanges transfrontaliers dans la région du Sud, et 26% de la valeur globale desdits échanges. L'étude a recensé en 15 jours des transactions commerciales d'une valeur totale de 425 millions de francs CFA. Cette enquête s'est produite dans un contexte où les mouvements des billets BEAC en zone CEMAC étaient pris en compte dans l'estimation du volume des échanges entre le Cameroun et les pays de la CEMAC. L'étude a révélé en 2012 un gap dans le commerce transfrontalier. En effet, la prise en compte de ce flux a permis de réévaluer l'excédent commercial obtenu à partir des statistiques officielles de la douane de 121,6 milliards de F CFA à 240,1 milliards de F CFA (INS, 2014). Ces données montrent que la grande part de l'informel dans la sous-région explique la sous-évaluation des échanges intra-CEMAC.

Tableau 3.3 : Niveaux d'échanges entre les organisations sous-régionales en Afrique

	X				Y				Z			
	%		Rang		%		Rang		%		Rang	
Zones	E	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E	I
CEMAC	1,6	3,1	6è/6	6è/6	3,4	13,2	6è/6	6è/6	1,5	3	6è/6	6è/6
CEDEAO	7,5	10,4	3è	2è	13,3	14,2	4è	5è	6,8	5,7	4è	4è
CEEAC	0,8	2,4	7è	7è	3,2	15	7è	3è	0,7	1,9	7è	7è
COMESA	6,9	5,8	4è	4è	16,1	14,8	1er	4è	7,5	10,4	2è	2è
SADC	11,7	14,8	2è	1er	14	17,8	2è	2è	12	14,8	1er	1er
UEMOA	13,5	10	1er	3è	13,5	28,4	3è	1è	3,8	9,9	3è	3è
UMA	3,3	3,9	5è	5è	5,2	6,7	4è	7è	0,1	3,9	5è	5è

Source : Tableau établi à partir des données du *Manuel des statistiques du CNUCED*, 2012 et *Statistical, African yearbook*, 2012.

E : Exportations ; **I** : Importations **X** : Pourcentage des exportations et importations individuelles par rapport au total des exportations et importations intracommunautaires **Y** : Pourcentage des exportations et importations intracommunautaires par rapport au total des exportations et importations de l'Afrique **Z** : Pourcentage des exportations et importations intracommunautaires par rapport à l'ensemble des exportations et importations du monde.

Produits échangés : les huiles brutes de pétrole, les carburants et lubrifiants, les sucres raffinés, les huiles végétales, les boissons (bières), les savons de ménage, les tôles et bandes en aluminium, les ciments, les bois contreplaqués, les tabacs et cigarettes, le lait, la viande, les cuirs et les peaux.

Alors que la CEMAC a une unicité de la monnaie qui est un facteur d'intégration économique (Swoboda, 1999), elle est la dernière en termes d'échanges internes. Un résultat qui conforte l'individualisme étatique des Etats de la sous-région. C'est pour cette raison que les échanges intra-CEMAC baissent avec le temps.

Graphique 3.3 : Evolution des échanges intra-CEMAC

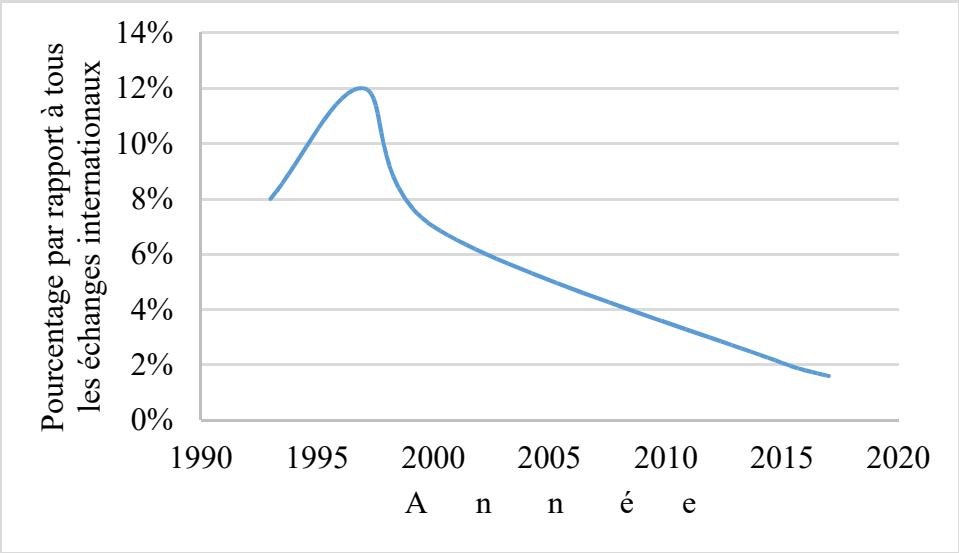

Source : données de la BAD, CNUCED (2014)[56].

Le constat de la courbe est paradoxal. Depuis la naissance de la CEMAC qui prône la libre circulation des biens et des hommes, le niveau des échanges marchands a chuté entre les Etats au lieu d'augmenter. De 12% il y a 20 ans, elle plafonne à moins de 2% de nos jours. Pendant ce temps, les discours politiques et médiatiques s'intensifient. A titre de comparaison, « *Cet indicateur est estimé à 19,32% dans la communauté pour le développement de l'Afrique Australe (SADC), 11% pour ce qui est du Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (COMESA) et 8,92% en ce qui concerne la CEDEAO (Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest)* » [57]. Mais, selon Araujo et Braunelin (2013), les échanges ont bénéficié de l'amélioration du réseau routier, tel que celui existant entre le Cameroun et le Tchad. Cette donnée ne concernerait qu'une petite partie des échanges sous-régionaux. Sinon elle aurait agi sur la courbe. La distance-frontière particulièrement pour les produits agricoles est plus réduite en UEMOA qu'en zone CEMAC. Ils concluent que l'effet frontière joue plus

[56] Voir http://www.croset-td.org/2015/09/echanges-commerciaux-et-integration-regionale-cas-de-la-cemac/ , consulté en novembre 2018.
[57]Temfemo Adija, Représentante du ministre du Commerce camerounais lors de la réunion ad hoc d'experts qui s'est tenue le 22 février 2016 à Douala sur le thème : «Promotion du commerce intra régional au moyen des technologies de l'information et de la communication en Afrique centrale» (voir le lien précédant).

entre les pays qui ont des devises différentes ou des cultures linguistiques distinctes. Les échanges de la sous-région s'orientent plus vers l'extérieur de la zone qu'au niveau des pays voisins de la CEMAC (Avom et Mignamissi, 2013). De plus, les produits dominants dans les échanges sont de même nature à savoir l'or vert, les divers minerais, le cacao-café […] comme l'atteste le tableau 3.4 ci-dessous. Telles sont les principales raisons de cette chute constatée des échanges.

Les échanges économiques sont les indicateurs de coopération entre les Etats, un préalable, « *necessary precondition »* d'une libre circulation (UNESCO, 2017 : viii). Selon cette hypothèse, son évolution signifie une relation positive entre les deux phénomènes économique et migratoire.

Tableau 3.4 : Les produits les plus exportés des pays CEMAC

Produits	Valeurs	Quantités	Proportions
Huiles brutes de pétrole	4 895 890	592 966	46,3 %
Bois et ouvrages en bois	724 051	211 784	16,5 %
Cacao brut en fèves	109 796	82 868	6,5 %
Carburants et lubrifiants	607 123	71 925	5,6 %
Coton brut	89 490	71 837	5,6 %

Les *top five* (cinq premiers) des produits d'exportations en zone CEMAC qui valent 80%

Source *:* l'annuaire statistique de l'Afrique 2011

Les produits du tableau ci-dessus ne couvrent que des matières brutes que possèdent en grande quantité les pays de la CEMAC. Comme l'affirmait Ngouhouo (2008 :17) : « *tous les pays de la CEMAC sont producteurs de pétrole, et ce produit représente en valeur la principale ressource d'exportation devant le bois, le coton et les autres matières premières traditionnelles comme le café et le cacao* ». Concernant la RCA, le Tchad et le Nord du Congo, leurs produits passent par le Cameroun, traversant la frontière avant l'exportation proprement dite. Il en est de même pour les produits importés d'ailleurs que de la zone CEMAC. On peut y trouver les boissons et liquides alcooliques, l'aluminium et ouvrages en aluminium, les préparations alimentaires diverses, les machines et appareils mécaniques, les véhicules automobiles et tracteurs, les papiers et cartons, les sucres et sucreries, le cacao et ses préparations, le bois et ouvrages en bois, le lait et dérivés, les œufs et le miel. Particulièrement du Cameroun vers d'autres pays-CEMAC, on trouve selon l'annuaire statistique du commerce des Etats de l'Afrique Centrale: les produits alimentaires (vivres frais) et animaux vivants, les boissons et tabacs, les matières brutes non comestibles en dehors des carburants, les combustibles minéraux, les lubrifiants et produits annexes, les huiles, les graisses et cires d'origine animale

ou végétale, les produits chimiques et produits annexes. On y note aussi les articles manufacturés classés principalement d'après la matière première, les machines et matériels de transport, les articles manufacturés divers.

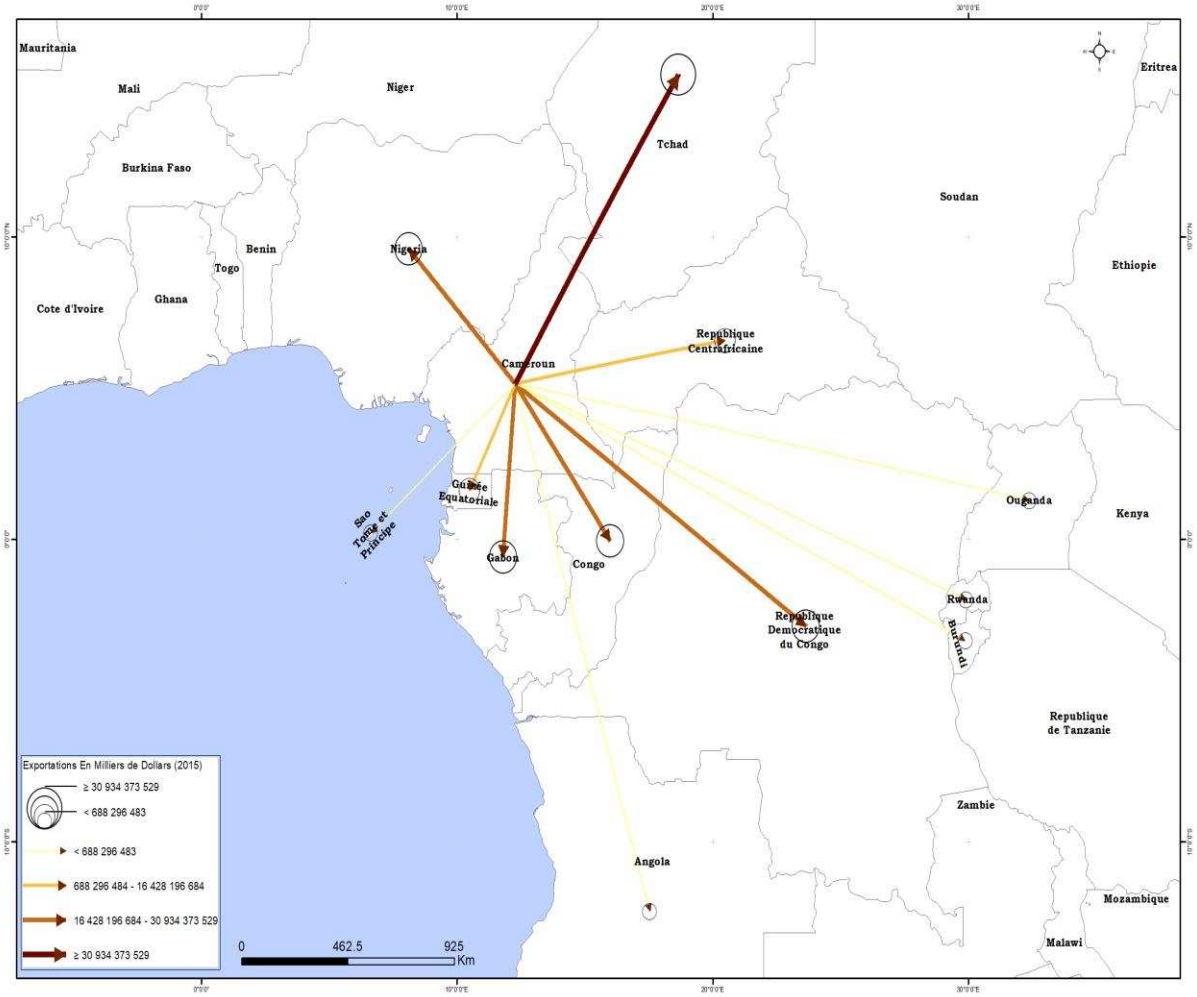

Carte 3.2 : Exportations camerounaises vers la sous –région
Source : réalisation assistée de l'auteur.

Les plus grandes destinations des produits du Cameroun parmi les pays voisins sont de la CEMAC. Le géant économique, le Nigéria, talonne le Tchad. Les exportations vers les pays des grands lacs répondent à un principe semblable à la loi de la migration[58] de Ravenstein: plus la distance augmente, plus la quantité des produits écoulés diminue. La carte n'est qu'une situation ponctuelle. L'examen des données qu'elle représente peut être amélioré à travers un tableau dynamique couvrant plusieurs années (tableau 3.5).

[58] Plus la distance est grande, plus l'effectif des migrants se réduit.

Tableau 3.5 : Evolution des exportations en millions de FCFA vers les pays de la sous-région

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Gabon	40421	102477	27891	25683	31495	41 617	26 264	28 015	30 934
Guinée Equatoriale	56712	30503	18254	16158	35837	50 593	35 177	29 827	16 428
RCA	11299	14517	12695	23983	19547	16 939	7 579	15 531	15 797
R. Congo	17713	19489	14986	75306	60125	45 198	28 636	30 951	29 805
Sao Tome et Principe	36	380	33	150	18	15	497	81	0
Tchad	43224	64047	62018	150743	77582	39 998	50 356	58 969	66 815
Total	169 406	231 412	135 877	292 024	224 603	194 361	148 509	163 373	159 779

Source : l'annuaire statistique africain 2011 et du MINCOMMERCE (2017)

Ce tableau ressort une tendance à la baisse que montre le graphique ci-dessus.

Graphique 3.4 Evolution des exportations camerounaises vers la sous-région

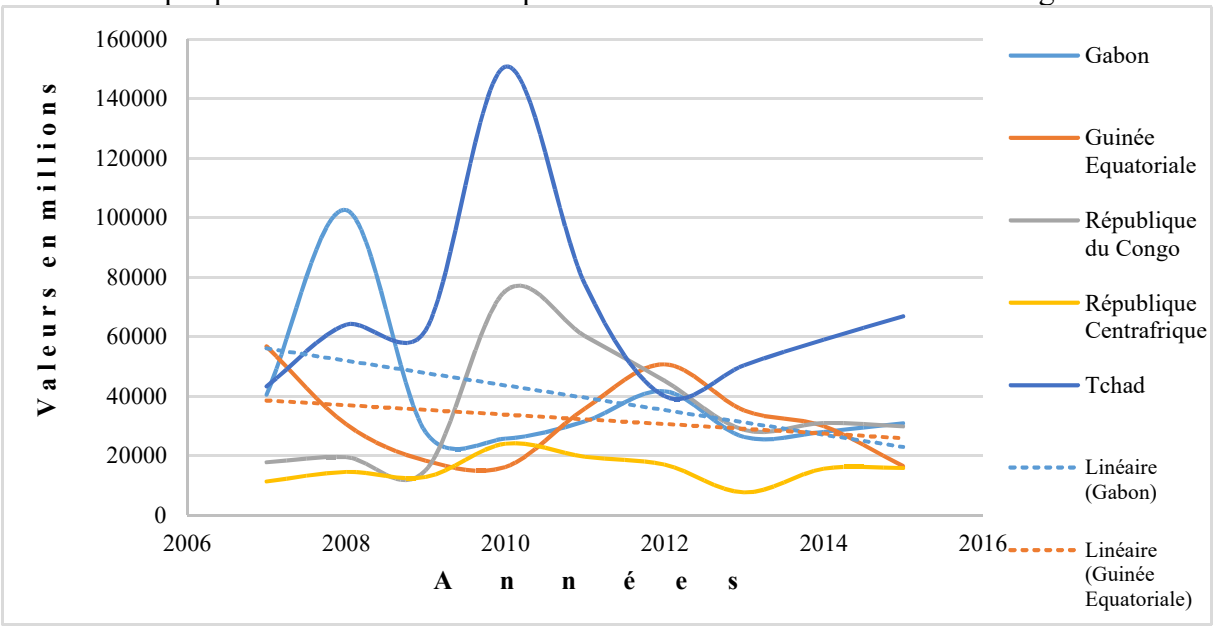

Sources: exploitation des données issues de l'annuaire statistique africain 2011 et du MINCOMMERCE (2017).

Le Tchad du fait de son isolement importe du Cameroun beaucoup plus que les autres pays voisins. Les exportations du Cameroun vers ces pays baissent comme partout d'ailleurs. Les tendances (en pointillés) relatives aux cas du Gabon et de la Guinée décrivent cette décroissance que montrent les courbes linéaires. Elles confirment les tendances du graphique 3.3.

Tableau 3.6 : Produits camerounais en zone CEMAC

Produits	Destinations				
	Congo	Gabon	Guinée E.	RCA	Tchad
Produits manufacturés					
Pâtes alimentaires et Ciment	X	X	X	X	X
Sucre, Café moulu, Thé		X	X	X	
Boisson, Allumettes, Piles Savons et détergents	X	X	X	x	X
Cigarettes, Produits pétroliers			X	X	X
Matériaux de construction	X		X	x	X
Huile de table			X	x	X
Huile de palme		X	X	x	
Vin distillé		X		x	
Blé farine					X
Services					
B T P	X	X	X	X	X
Informatique, Sciences juridiques et comptables, Transports, Auxiliaires de transport	X	X	X	x	X
Produits agricoles					
Pommes de terre, Tomate en fruits,	X	X	X	x	X
Mil					X
Condiments et Igname		X	X	x	
Amandes de mangues sauvages, Citron, Orange fruit, Pastèque, Poireau, PoivreGombo, Goyaves, Mangues sauvages, Aubergines, Noix de coco, Kola, Choux		X	X	X	
Piment fruit, Safout, Concombre		X	X	x	
Mandarines		X		X	
Gingembre		X	X	X	X
Riz		X	X	x	X
Persil, Canne à sucre, Patate, Manioc			X	X	
Céleri, Maïs	X	X	X	x	
Oignons, arachides, haricots, Ail	X	X	X	X	X
Banane plantain		X	X	x	

Source : Njanke (2008 : 39) : X = grande quantité, x = petite quantité.

Le tableau précédent montre que le Gabon et la Guinée Equatoriale importent presque tout ce qui est alimentaire en grande quantité. La domination des produits agricoles doit au Cameroun le nom du « grenier de la sous-région. Au fil du temps, ces quantités varient entre les pays, mais rarement leur nature. Selon Nkenda *et al.* (2011 : 45), on dénombrait plus de 70 produits agricoles et horticoles au sein du commerce transfrontalier informel entre le Cameroun et ses différents voisins (seulement le Gabon et la GE). Ils sont majoritairement agricoles comme indiqué ci-dessous.

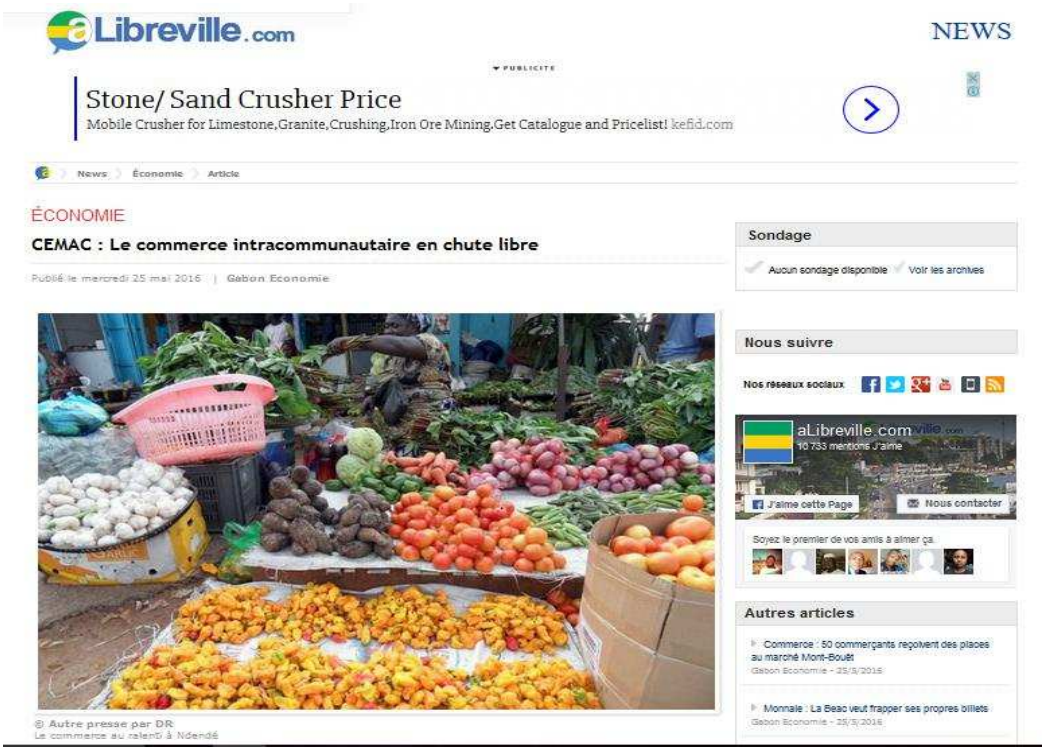

Photographie 3.4 : Produits alimentaires camerounais au marché gabonais
Source : Lundi 25 Novembre 2013, Gabonlibre.com [59]

Produits agricoles venant du Cameroun, exposés par une commerçante au Gabon.

Peuvent être distingués : le piment en jaune en avant, les tomates en rouge, les légumes et fruits verts, les tubercules en couleur foncée.

Il faut noter que les statistiques fournies par le graphique précédent relèvent uniquement des flux formels. Tout ce qui est clandestin ou non déclaré à la douane n'en fait pas partie. Cette même procédure est utilisée concernant les importations des pays de la zone CEMAC.

[59] http://www.economiesafricaines.com/les-territoires/cameroun/le-commerce-exterieur/le-commerce-exterieur, consulté le 23/08/2017

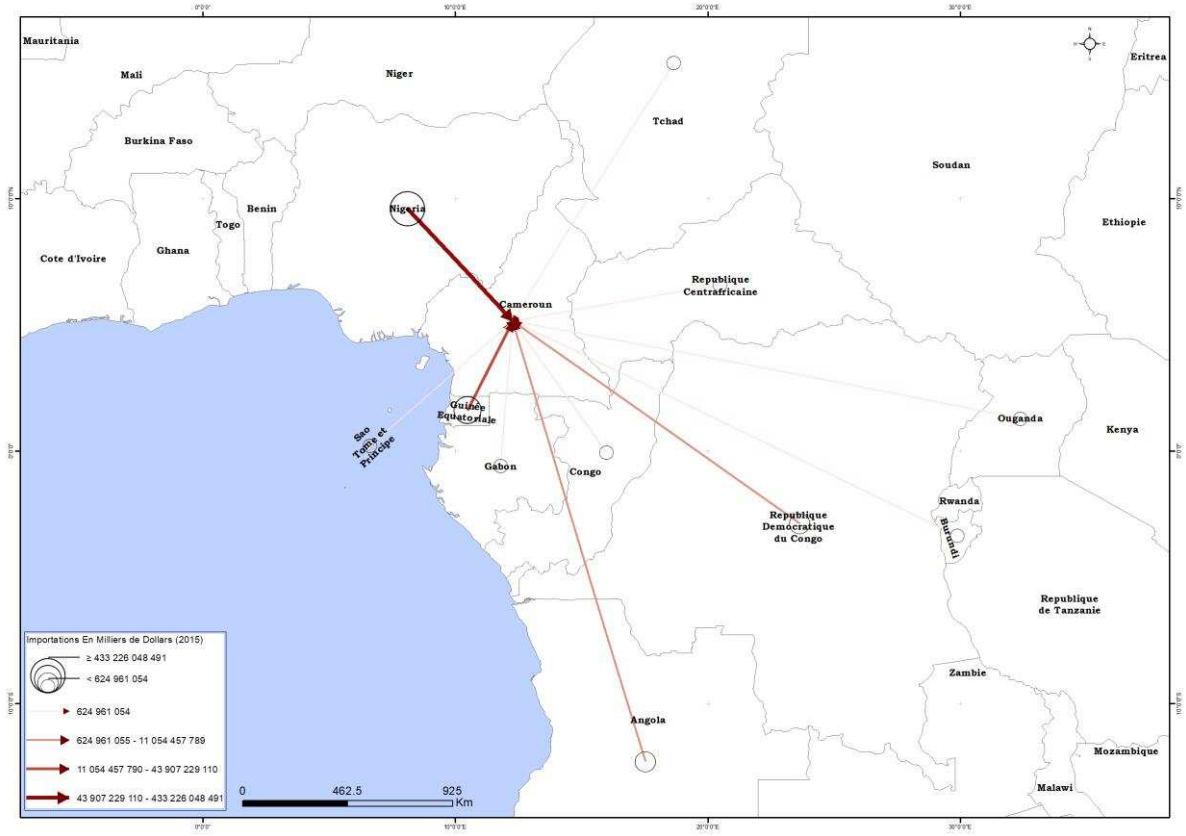

Carte 3.3 : Importations camerounaises des pays voisins dans la sous-région
Source : réalisation assistée de l'auteur à partir de l'exploitation des données du MINCOMMERCE (2017).

En termes de volume, le Nigéria est le premier voisin commercial du Cameroun alors que la GE en est le premier en zone CEMAC.

Tableau 3.7 : Evolution des importations camerounaises des pays voisins (en millions de francs CFA)

Année	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Gabon	4938	7782	8171	5321	2323	1 390	2 303	439	625
Guinée E.	107062	229599	81716	59977	55650	52 672	64 224	62 263	43 907
RCA	18	14	10	4	0	63	114	19	62
R. Congo	9695	17482	9471	17135	14238	18 270	17 782	23 830	11 054
Sao Tome et Principe	1	1	7	1	4	194	2	8	0
Tchad	120	5	5	34	176	318	9 377	165	162

Source : Annuaire statistique africain 2011 et du MINCOMMERCE (2017)

Le tableau 3.7 montre clairement la faiblesse des échanges avec les autres pays, tandis que le graphique 3.5 montre bien les tendances générales à la baisse de ces importations.

Graphique 3.5 Evolution des importations camerounaises de la sous-région CEMAC

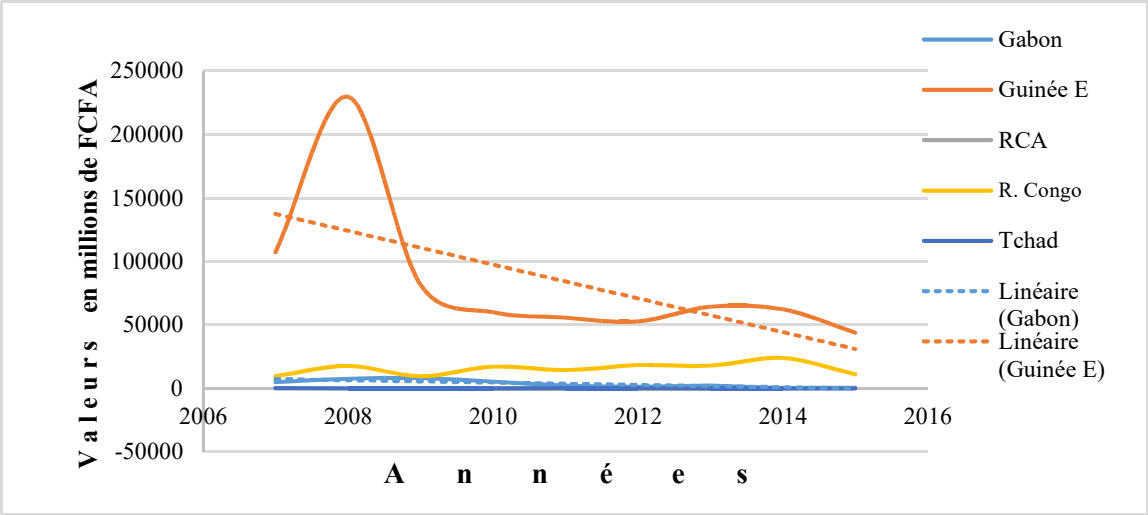

Source : Annuaire statistique africain 2011 et du MINCOMMERCE (2017)

Contrairement aux exportations, le Cameroun importe beaucoup plus de la Guinée Equatoriale que tous les autres pays CEMAC. C'est surtout les produits de consommation directe, les boissons, les produits cosmétiques, les produits pétroliers etc. Le faible niveau de structuration du tissu économique, particulièrement du tissu indutriel est responsable de ce faible niveau des échanges.

En outre, les obstacles aux échanges agricoles d'après Araujo et Braunelin (2013 : 4) ne se rencontrent pas seulement au passage des frontières, mais sont également nombreux à l'intérieur de chaque pays. Ils sont difficiles à appréhender car le commerce agricole reste aujourd'hui mal connu. De fait, les échanges agricoles à l'intérieur des pays de l'Afrique du Centre et entre eux relèvent pour l'essentiel du secteur informel et sont très mal mesurés. C'est pourquoi, faute de données relatives aux flux commerciaux, la plupart des analyses du commerce agricole en Afrique (commerce intra-pays et commerce multilatéral) utilisent des approches indirectes basées sur l'étude des mouvements des prix. Toute une économie formelle et informelle prospère dans ces marchés et se joue des asymétries frontalières. C'est le cas des frontières du Nigeria avec ses voisins de l'UEMOA (Bénin, Niger) ou de la CEMAC (Cameroun). Les États y trouvent leur compte, dont une part significative des recettes provient des droits de douane[60] . Messe Mbega (2015) a souligné cette dérive en concluant que la faible complémentarité des économies nationales inhibe la structure régionale. Ainsi, son impuissance est limitée par l'insuffisance des moyens logistiques et financiers, et le jeu de puissances

[60] Voir « Réforme des douanes et développement économique en Afrique subsaharienne» dans http://calenda.org/195651, consulté le 21/01/2018.

extérieures qui freine non seulement son économie mais aussi la sécurité alimentaire. Cette vitalité des barrières frontalières hypothèque la « défragmentation » du continent et la constitution de vastes zones de libre-échange telles qu'entre le Cameroun et les voisins guinéen et gabonais. Dans cette aire, le mélange entre le formel et l'informel rend indispensable l'observation des acteurs individuels marchands.

3. Le choix des commerçants comme objet focal d'analyse

Le choix des commerçants se justifie pour trois raisons : les réalités liées aux commerçants à Kyé-Ossi, la nature du problème à appréhender, et le contexte dans lequel il se déploie.

3.1 Les commerçants, population typique de Kyé-Ossi

En matière d'activités économiques, chaque ville a ses réalités. Le statut de la ville et son rayon d'actions (ou d'urbanité) induit souvent le type de la population qui l'habite [61]. Kyé-Ossi a la particularité d'être une ville commerçante. Non seulement il y domine, mais la ville ou l'arrondissement est elle-même le produit de l'activité des commerçants. L'effectif et le poids relatif de ceux qui pratiquent le commerce reste constamment dominant, peu importe les circonstances de l'étude.

Tableau 3.8 : Proportion des commerçants à Kyé-Ossi

Année	Echantillon	Caractéristique de l'échantillon	Proportion	Source
2007	400	Bamoun de Kyé-Ossi exclusivement (Ethnie majoritaire des migrants)	62.5 %	Njoya (2008)
2015	412	Migrants et autochtones Ntumu de Kyé-Ossi	60,19%	Messi (2015)
2015	197	Migrants de Kyé-Ossi (+ ceux en mobilité transfrontalière)	60%	Mongbet (2015a)

Ces chiffres donnent une idée de la domination de l'activité commerciale dans la ville de Kyé-Ossi. A Kyé-Ossi le principal *pull factor* est économique. Même les femmes qui y vont pour des raisons conjugales finissent par intégrer l'activité commerciale. Tout le monde, directement ou indirectement, y est impliqué. C'est toujours à travers le commerce que les peuples frontaliers subvertissent et transgressent la frontière, ce que Delmas (2016) qualifie de « *mépris*

[61]Les villes universitaires abritent par exemple une bonne proportion estudiantine au sein de leurs populations. Poitiers en est un exemple avec 23,94% pour 116 661 habitants. Voir : https://www.letudiant.fr/palmares/palmares-des-villes-etudiantes/poitiers.html , consulté le 16/01/2019.

des frontières nationales ». Dire que Kyé-Ossi a une population commerçante s'avère correct. Dès lors, considérer les commerçants comme objet de recherche, en leur accordant une place prépondérante dans l'échantillon d'étude, s'avère pertinent pour comprendre le fonctionnement de cette localité. Il en résulte une représentativité moins biaisée de l'unité d'observation. La focale de cette thèse sur les commerçants se fonde également une autre raison, celle de leur mobilité.

3.2 L'articulation entre activité professionnelle et mobilité dans l'espace

« Les motivations commerciales constituent une autre forme de mobilité internationale » (Montgomeri et Agbobli, 2017 :11). Faire du commerce implique la mise en relation entre plusieurs lieux et plusieurs types d'acteurs, qui met en mouvement des mobilités nationales ou internationales :

- Lieu de production (Achat du vendeur)
- Lieu de vente (achat du consommateur)
- Lieu d'habitation du vendeur migrant (national ou international) ou de l'acheteur)

Il existe donc une relation ténue entre activité professionnelle et déplacement (Kaufman et Vincent-Geslin, 2012). Dans le même registre, Soubias (2016 : 38) rappelle que le négoce suppose « *de parcourir librement l'espace, en ignorant ou en surmontant les frontières* ». Le commerçant est ainsi un individu en mobilité par excellence, sujette à plusieurs espaces géographiques qu'il parcourt dans son quotidien. De surcroît, les villes frontalières comme Kyé-Ossi constituent un des lieux importants de l'espace marchand. Elles sont des lieux d'approvisionnement, d'habitation et abritent des services indispensables à l'activité commerciale (banques, bureaux de change, etc.). Ces différentes fonctions leur confèrent un rôle primordial dans l'activité marchande transfrontalière (Mountaga, 2015 : 8), qui s'agisse du transit ou de l'approvisionnement. Si le commerçant surmonte les frontières, il amène au-delà de sa sphère individuelle les composantes invisibles ou symboliques de son identité nationale. Cette identité en territoire étranger fait face à d'autres lois et principes nationaux.

3.3 Le commerce comme matérialisation de l'intégration

La facilité de l'acte économique de mettre les individus de différentes nationalités en action et en relation constitue un atout majeur pour le processus d'intégration. En théorie, « *le*

néo-fonctionnalisme[62] *suppose pourtant aussi que le processus d'intégration est bien susceptible de commencer dans des secteurs économiques…* » (Meyer, 2006 : 280). Elle prend l'exemple de la forme d'une gestion commune des matières premières, du charbon et de l'acier, comme dans le cas européen d'antan. Toutefois d'après elle, « *ce processus serait, dès son origine, largement politisé, vu que se posent, déjà au début, des questions de pouvoir et de répartition de ressources et droits souverains…*». Or le différentiel de ressources et de richesses entre les Etats génère des flux et des transactions dans le champ commercial. Leur politisation comme l'appréhende l'auteur se traduit par la définition des cadres de coopération dans les échanges. La mobilité des hommes et des biens matérialisent juste les procédures.
Sous un autre angle, la citoyenneté et la nationalité se lisent dans la figure du commerçant, qu'il traverse la frontière ou pas. « *L'État, lui-même, n'est jamais totalement absent des espaces frontaliers animés par le commerce* » (Bennafla, 2002b :276). Pour Simmel (1990 :54), « *toute l'histoire économique montre que l'étranger fait partout son apparition comme commerçant, et le commerçant comme étranger* ».

Dans un cadre macro, les firmes transcendent les Etats, absorbent les contours des pays, marginalisent les frontières par l'activité commerciale. Pour Claval (2012:119) :

> « *Les entreprises ne se laissent pas arrêter par les barrières linguistiques ou les frontières : elles tiennent à vendre leurs produits à l'étranger ou bien à y acheter des matières premières, des pièces détachées ou les biens de consommation qu'elles se chargent de commercialiser. Les aspects économiques de la culture, les techniques de la production et la conception de l'entreprise sont donc moins affectées que d'autres, par la frontière »*

Ainsi, les commerçants sont au cœur de la relation économique entre les Etats. Ces rapports économiques ne sont pas que de simples flux cartographiables ou des statistiques. Ils sont incitateurs d'interstices ou de marquage territorial. L'analyse de Tijani et *al.* (2010 : 12) corrobore ce point de vue quand ils affirment :

> *« Les échanges commerciaux constituent en outre un puissant facteur de structuration de l'espace. Les points de vente, de rupture de charge, les entrepôts en lien avec leur envergure et leur situation géographique polarisent des espaces, des territoires donnés, de par le rayonnement de leurs activités».*

[62] Meyer (2006 : 273-276) étudiant le régionalisme explique l'approche fonctionnaliste par le double enjeu : avoir les alliés de défense d'une part, de l'autre, des partenaires de coopération et d'interaction aux avantages économiques.

Il ressort clairement établi comme pensent Montgoméri et Agbobli (2017 :10) qu'il est difficile aujourd'hui de scinder l'économie (le commerce pour le cas) aux mouvements de la population.

La combinaison de ces trois facteurs (forte proportion des commerçants parmi les migrants, leur empreinte dans l'espace, la mise en lien des Etats) consolide la crédibilité d'une étude des migrants basée sur les commerçants dans le cadre des mutations spatiales et de l'intégration sous-régionale à Kyé-Ossi.

Avant de conclure ce chapitre, il convient de schématiser l'ambivalence frontière-intégration. Tito Carlos (2009 : 27) a le mieux élaboré le schéma décrivant le lien en fonction des réalités.

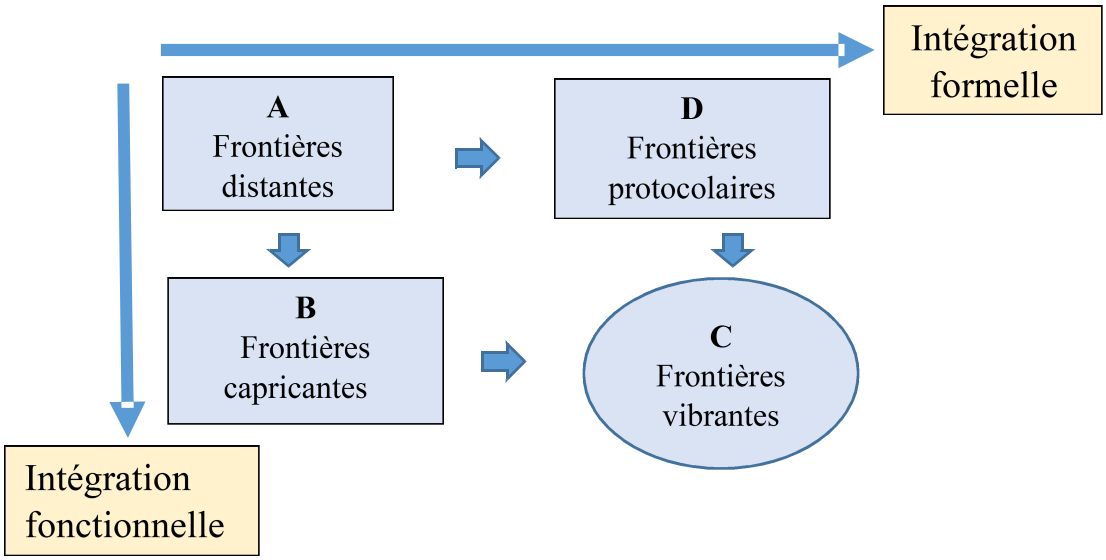

Figure 3.2 : Typologie des frontières relatives à l'intégration.
Source : Tito Carlos (2009: 27)

Frontière distante A (faible I. fonctionnelle – faible I. formelle): Absence de voie d'accès, de communication entre administrations des pays voisins et donc pas d'effet miroir. L'espace y existe en termes de distance géographique et sépare les localités frontalières qui ne dépendent pas de la frontière dans leur fonctionnement quotidien. C'est les frontières marginales sans échanges, ni communications permanentes (officieuses / officielles).

Frontières capricantes B (forte I. fonctionnelle – faible I. formelle): Déséquilibre du marché de travail ou de pouvoir économique où l'une des frontières emploie les ressortissants de l'autre de manière prolétaire; les échanges sont à dominance économique avec des réseaux illicites et des acteurs d'ombre. Sa transformation sociospatiale conduit à une conurbation internationale asymétrique.

Frontières vibrantes C (forte I. fonctionnelle – forte I. formelle): il y a confrontation et coopération entre deux logiques: organisations économiques et politiques, avec des projets internationaux communs, une concentration démographique avec transgression. Les populations sans frontière entrent, s'installent et bâtissent à leur gré grâce à la coexistence construite; d'où une singulière continuité territoriale.

Frontières protocolaires D (faible I. fonctionnelle – forte I. formelle): Fonctionnement marqué par les contrats étatiques et d'entreprise, la superposition normative des organisations politiques avec des organisations économiques conjoncturelles, contrôle strict (militaire) pour la surveillance territoriale au mépris des liens sociaux quotidiens d'intégration qui se trouvent ainsi réduits.

Cette figure permet convenablement d'apprécier la situation de Kyé-Ossi face à la dynamique frontalière, aux mobilités et à la réticence des Etats voisins à l'intégration.

Conclusion

L'intégration sous-régionale comme la frontière comprend plusieurs dimensions, politique, spatiale, économique, et culturelle. Leur point commun réside dans la gestion harmonisée des citoyens étrangers ou les relations uniformes entre les Etats impliqués dans le processus. En Afrique centrale, la politique d'intégration qui constitue les premiers pas de la mondialisation commence au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Cette période a vu naitre les Etats africains, et la mise en place de relations internationales marquée par l'émergence d'institutions sous-régionales. La CEMAC qui n'a que vingt-cinq ans d'existence, a été portée par un processus de libre-circulation déjà à l'œuvre en 1972. Mais la répétition d'accords et signatures sans véritable traduction sur le terrain témoignent d'un processus lent et laborieux. L'on remarquera que le laxisme, l'égoïsme et le nationalisme étatique constituent la pierre angulaire de la résistance à cette intégration sous-régionale. Cette velléité renforce comme le décrivent Foucher (2016) et Dubet (2018 : 7) le « *retour des frontières* » au lieu de rendre crédible l'hypothèse de leur disparition devenue désormais une illusion. Cette situation freine les citoyens de la sous-région dans leurs projets migratoires et mobilitaires vers les Etats voisins, en induisant des frontières peuplées de migrants contraints dans leur projet à l'instar de Kyé-Ossi.

Conclusion de la première partie

De façon évolutive, cette partie a permis d'explorer les mobilités dans le Golfe de Guinée et la place qu'y occupe le Cameroun, la notion de frontière dans ses diverses dimensions, et enfin le processus d'intégration en zone CEMAC. Tout d'abord, les concepts d'espace migratoire/mobilitaire et de système migratoire/mobilitaire ont été posés et identifiés dans leur dimension opératoire. Le premier se réfère à un espace où se déploie la migration/mobilité via des trajectoires et des flux migratoires. Il vient nourrir le second concept qui met l'accent sur les divers acteurs, leurs rôles, et surtout les interrelations qu'ils tissent entre les lieux. Dans le Grand Golfe de Guinée, le système migratoire est marqué en Afrique de l'Ouest par une souplesse institutionnelle et effective de la CEDEAO, qui fait de cette sous-région un espace de libre circulation. Au contraire, l'Afrique Centrale – y compris les pays de la CEEAC jusqu'en Angola – n'a pas encore atteint ce niveau de coopération en matière de mobilité humaine. Les frontières y constituent encore surtout des obstacles, des lieux marqués par des dynamiques complexes entravées en dépit de la présence de longue date de populations transfrontalières locales homogènes. Elles ont une dimension culturelle, économique, territoriale et pas seulement étatique comme on le perçoit communément. C'est dans le contexte de cette dichotomie géopolitique (unité légitime d'un peuple sur un espace et séparation des territoires étatiques) que le processus d'intégration évolue de manière balbutiante. Sur le plan des échanges économiques, l'Afrique Centrale – CEMAC – figure au dernier rang des sous-régions en Afrique. Au Cameroun proprement dit, les migrations s'orientent surtout vers les pôles de développement social et économique que sont les grandes villes. Dans le schéma de mobilité rural-urbain-international, les villes de Douala et Yaoundé semblent jouer le rôle d'espaces de transit plus ou moins long avant l'émigration internationale. Etant donné la précarité financière des Camerounais, cette émigration – en dehors de quelques pays occidentaux où s'applique la théorie des champs migratoires historiquement constitués – se dirige vers les pays voisins plus désirés. Le Nigéria, en tant que membre de la CEDEAO, offre une opportunité légale d'immigration au Cameroun et réciproquement. A l'opposé, le Gabon et la Guinée Equatoriale sont des Etats voisins aux frontières fermées. Mais leur position en triple frontière constitue en soi une opportunité pour des migrants attirés par les activités commerciales qu'elle rend possibles. Les territoires inaccessibles de ces pays voisins, leurs richesses prisées par les Camerounais amènent ces

derniers à déployer une variété de stratégies. Les mobilités et la dynamique de l'espace qu'elles produisent transforment la frontière, comme nous le verrons dans la deuxième partie.

PARTIE II :

PEUPLEMENT, MIGRATIONS

ET ESPACE A KYE-OSSI

... Les individus se reconnaissent à l'intérieur des espaces qu'ils investissent ou traversent au cours d'une histoire commune de la mobilité, initiatrice d'un lien social original… (Simon, 2006 :15)

Introduction de la deuxième partie

La nouvelle géographie selon Claval (2017 : 63-64) place « *au cœur de ses préoccupations l'organisation de l'espace, celle que les groupes humains ont mise en place pour tirer le meilleur parti des contraintes de l'environnement et de l'éloignement* ». Il continue dans la vision possibiliste et dans une démarche positiviste en ajoutant que le rôle du géographe

> « *est de comprendre comment enfants, adultes et personnes âgées réagissent à l'environnement où ils résident et aux lieux qu'ils visitent, de voir comment ils s'identifient à telle ou telle localité et à tel ou tel pays, et comment ils se les approprient matériellement et symboliquement en les transformant en territoires* ».

Les sociétés et les hommes sont ainsi appréhendés comme acteurs et producteurs des lieux et des espaces à travers les phénomènes vécus au quotidien. Les mobilités dans un contexte de déséquilibre géopolitique, déployées entre plusieurs cultures et contrées, produisent une sorte d'« arène migratoire » (Mutluer, 2003 : 11-12) qui matérialise la complexification des mouvements humains. Ceux-ci peuvent être catégorisés selon leur temporalité, leurs causes, leurs objectifs, leurs effets, le profil des migrants, et leur échelle spatiale. Kyé-Ossi en tant que frontière plurielle, subit l'effet réfractaire des pays voisins hostiles à l'effectivité de l'intégration sous-régionale, et constitue donc une arène migratoire dont les acteurs ont des logiques contradictoires. Toutefois, au sein du territoire national, les règles visant à freiner la migration interne n'existent pas. Le simple fait d'être Camerounais permet de se rendre librement jusqu'à la zone frontalière, avant d'être éventuellement contraint dans son parcours. En outre « *par leurs pratiques des lieux qu'ils incorporent, par leur ancrage dans les espaces géographiques, les individus et leurs sociétés trouvent des ressources providentielles pour construire leur identité* » (Di Méo, 2016a :195). Dès lors, ils « *se reconnaissent à l'intérieur des espaces qu'ils investissent ou traversent au cours d'une histoire commune de la mobilité, initiatrice d'un lien social original* » (Simon, 2006 :15). La question se pose alors de la construction et de la pratique sociospatiales, dans un contexte frontalier sécuritaire étatique. Comment l'histoire migratoire et l'actualité de la mobilité à Kyé-Ossi aident-elles à comprendre ce marquage de l'espace ? Tenter de répondre à cette question nécessite l'examen de trois éléments :

- le peuplement de Kyé-Ossi par la migration et les pratiques économiques subséquentes ;
- la construction territoriale de Kyé-Ossi par les migrants ;
- la diversification des mobilités humaines à Kyé-Ossi.

Chapitre 4 :

PEUPLEMENT ET PRATIQUES ECONOMIQUES A KYE-OSSI.

Introduction

La dimension migratoire est un élément important de la dynamique du peuplement (Adoumié et Escarras, 2017 :16-17), elle-même le fruit de l'inégalité des densités humaines et du développement des civilisations. L'attention à la fois scientifique et politique qui lui est portée résulte de « *l'importance de la distribution spatiale des hommes dans les préoccupations du développement* » (Igué et al, 2010 : 81). Au fil du temps, le géographe observe à Kyé-Ossi « *un espace géographique soudain épaissi, riche des univers sociaux et culturels dont il ne se dissocie pas* » (Di Méo et Buléon, 2005 : 120), qui tient à une densification du peuplement positivement corrélée au développement économique de la localité (Mongbet, 2015a). La préoccupation de ce chapitre s'énonce dès lors comme celle de l'évolution diachronique du peuplement et des activités économiques à Kyé-Ossi. Nous serons d'abord amenés à revenir sur la période précoloniale et coloniale de la localité. Puis, la focale sera portée sur la dynamique contemporaine et actuelle de son peuplement et de ses activités.

1. Les prémisses du peuplement à Kyé-Ossi

Le peuplement de Kyé-Ossi est un élément important pour comprendre les transformations contemporaines de ce territoire. L'étude de la succession des migrations, de leur temporalité et de l'ancienneté de l'installation des divers groupes présents, permet de mieux comprendre les représentations considérant les Ntumu comme autochtones et les autres populations considérées comme allochtones. Ce faisant, Kyé-Ossi est un arrondissement « *dont la migration et l'ethnogenèse*[63] *ont fondamentalement contribué à l'émergence* » (Aziz, 2008 : 23). A l'instar d'autres localités en Afrique, le peuplement initial date de la période précoloniale, puis a évolué pendant la période coloniale pour se densifier au lendemain des indépendances.

[63] *Processus par lequel les groupes ethniques se créent et se transforment par assimilation, fusion et fission. La fission étant entendue comme la transformation d'une structure lourde en structures plus légères.*

1.1 Les migrations précoloniales autour de Kyé-Ossi.

L'une des sources les plus anciennes retraçant les mobilités humaines dans la partie australe du Cameroun a, entre autres, documenté les déplacements des bantous dans le sud (Deboudaud, Chombart de Lauwe, 1939) et identifié trois courants migratoires successifs.

- Le premier courant migratoire qui est le plus ancien remonte Moyen-âge. Il concerne les peuplades primitivement établies sur les côtes sud-orientales. Celles-ci ont atteint la baie du Biafra et ont établi la branche du groupe ethnique rattaché à la tribu Douala. Il s'agit de l'actuel littoral camerounais qui se prolonge au sud dans la région de Kyé-Ossi.
- Le deuxième courant, approximativement situé au début du XVème siècle, semble être parti de la zone intermédiaire entre les bassins du Nil et du Congo, puis s'est arrêté sur les rives de la Sanaga, du Dja et du Nyong. Ce mouvement forme la branche Maka ou Bakota. Ceux-ci constituent l'un des sous-groupes bantous qui occupe l'Afrique Centrale.
- Enfin, la vague des Fang est arrivée des hauts plateaux de l'Est de l'Afrique vers le milieu du XVème siècle. Elle occupa la grande forêt qui couvre les vallées de la Sanaga sans atteindre cependant l'Océan. Ici on se situe déjà dans le bassin du haut plateau méridional camerounais qui regroupe l'actuelle région du Centre, de l'Est et du Sud, ainsi qu'une partie du littoral. Ce groupe va progresser étape par étape pour atteindre la vallée du Ntem, au cours de la période moderne esclavagiste qui précède la colonisation.

A la suite de ces courants, les populations du Cameroun sous mandat français constituaient à l'époque « *un amalgame de tribus dû aux migrations successives* » (Deboudaud et Chombart de Lauwe, 1939 : 199). En ce temps, les Fangs englobaient une région immense au Sud de la Sanaga, laquelle couvrait le plateau de Yaoundé et s'étendait presque jusqu'à l'Océan. Au Nord, quelques îlots subsistaient également dans les vallées de Mbam et autres. Carrière (2003) indique que le peuplement de la vallée du Ntem a connu, à diverses époques des vagues migratoires successives. Ces phénomènes complexes et peu documentés se résument à deux grands mouvements migratoires : l'un du Nord vers le Sud - les Soudaniens des temps anciens – puis plus récemment l'autre du Sud vers le Nord – les remontées venant du Gabon et de la Guinée Equatoriale.

Si l'énigme du premier occupant de la terre se pose dans des régions comme le Proche-Orient entre juifs et arabes (palestiniens), cela n'a pas été le cas au Cameroun en dépit de sa diversité culturelle. C'est pour cela que « *Bien avant l'arrivée des Européens, le territoire du Cameroun comprenait une mosaïque de peuples classés en trois catégories en fonction de leurs*

modes d'organisations » (2008 : 24). Les Ntumu sont classés parmi les peuples ayant un système décentralisé. Selon Laburthe Tolra (1977) dans une étude menée autour de Mbalmayo (Minlaaba), il y a six niveaux de peuplement correspondant aux vagues migratoires. Le peuplement des Fang constitue le cinquième de ces niveaux, y compris les Ntumu et leurs apparentés.

Toutefois, tels les autres Bantous connus pour leur origine en Afrique centrale, les peuples Fang et Ntumu « *se sont installés au cours d'une longue période dont il est difficile d'estimer la durée* » (Santoir et Bopda, 1995 :15). Et les Ntumu particulièrement occupent selon Mbida Mindze (2006) l'une des quatre aires culturelles du Cameroun : celle des Fang-Béti. Ces derniers ont tour à tour occupé plusieurs localités sud-camerounaises, telles que le Nord du Nyong, la partie orientale du pays Eton, les régions de Mbalmayo et de Yaoundé avec marquage du territoire. Ils ont ensuite traversé le Nyong sous la pression successive des Bassa et des Béti vers le sud en deux sous-groupes; l'un à destination d'Ebolowa et d'Ambam, puis l'autre en direction du Gabon avant de remonter vers le Nord par la vallée du Woleu-Ntem et Kyé (territoire du Gabon). Cette remontée, loin d'être sans influence, a engendré la fusion des deux branches sur la rive sud du Ntem autour de 1905, deux décennies après la conférence de Berlin qui établît le principe de la colonisation des territoires non européens.

1.2 La période coloniale : des turbulences à la « fixation des clans »

L'arrivée des Ntumu comme susmentionnée dans le Ntem ne marque pas les premiers pas de l'homme dans cette partie du territoire sud-camerounais. Car autour d'Ambam et Olamzé vivaient déjà les Mvae dans les pistes, espaces enclavés peu anthropisés. Le refoulement conflictuel de ces derniers par les premiers vers le Nord permet de situer leur lutte dans la région de Mindjini-Abang Minko'o (Santoir et Bopda, 1995 : 16). La victoire des Ntumu pendant ces premières décennies et sa stabilisation comme pour d'autres ethnies ailleurs au cours du 20 e siècle amènent ces auteurs à parler de « *fixation des clans* ».

Les premiers colonisateurs à Kyé-Ossi furent les Espagnols qui y vécurent de 1894 à 1958. Au cours de cette période et jusqu'à une date récente [64], la limite de la Guinée avec le Cameroun se trouvait au cœur du village actuel de Kyé-Ossi. Cette frontière était marquée par la rivière Meumi. L'occupation coloniale de cette localité a soumis la population non seulement aux travaux forcés, mais aussi aux déplacements. Le mouvement noté ici eut lieu à la veille des

[64] Entretien du 05/07/2014 avec Tchama, notable de la chefferie d'Akombang.

indépendances pour l'installation de la grande route d'Ebebiyin. Certains Ntumu du Cameroun fuyaient de l'autre côté de la frontière pour éviter les impôts. D'autres traversaient de la Guinée Equatoriale pour déjouer les travaux forcés coloniaux avant que les frontières d'Etat ne soient véritables fixées. C'est dans ce melting-pot que se diffusent les territoires familiaux des Ntumu de part et d'autre de la frontière, avec pour traduction l'existence actuelle de familles plurinationales pour lesquelles la frontière revêt un caractère virtuel à Kyé-Ossi. Comme le décrit Bilé (2012 : 34), « *cette unité ethnique, linguistique et culturelle va certainement justifier l'ignorance des frontières par les riverains. D'où la montée des flux marchands informels* ». Ce que corrobore Bennafla (1999 : 44):

> *le déclin de la nationalité apparaît comme une distinction quelque peu factice et floue pour des individus d'une même famille ou d'une même ethnie séparés par une frontière, c'est une différenciation dont les populations savent jouer pour franchir les frontières et évoluer sans problèmes en terre voisine, témoignant du rapport utilitaire qu'elles ont à la frontière et au rattachement à l'espace d'un État*.

La séparation coloniale et le jeu territorial des peuples autrefois unis, puis divisés au lendemain des indépendances posent le défi de la gouvernance locale face à la construction socio-historique multiséculaire de cette zone transfrontalière (Yeptiep, 2016). L'arrivée des Pygmées est datée avant le 8e siècle. Puis la succession ultérieure des populations précitées s'est traduite par une cohabitation de populations bantoues jusqu'au 15e siècle. Avec l'arrivée des Européens à la fin du 19 ^{e} siècle, puis d'autres populations tout au long du 20 ^{e} siècle, l'occupation coloniale et les transactions territoriales ont influencé les mobilités et les fixations des Fang-Ntumu considérés aujourd'hui comme autochtones à Kyé-Ossi.

1.3 Une période favorable aux activités liées à l'exploitation de la nature

Les faits relatés jusqu'ici concernent les Bantous dans leur globalité, groupe mère des Ntumus actuels à Kyé-Ossi (Marguerat, 1976). Les contraintes spécifiques du milieu naturel chez les Bantous étaient peu propices à l'implantation de groupes de grande taille. Ces peuples forestiers avaient en commun des structures sociales fondées sur l'organisation lignagère (fondée sur des liens familiaux ou plus largement ethniques) et une nette séparation des tâches entre les deux sexes. Aux hommes étaient réservées les activités telles que la guerre, la chasse, le défrichement ou les affaires politiques. Comme dans beaucoup de

sociétés africaines comme l'a montré Oppong (1988), les responsabilités domestiques et familiales ou le travail agricole étaient assumées par les femmes.

Dans ce milieu rural, la vie reposait sur une agriculture itinérante sur brûlis pour une production de subsistance de légumes et de tubercules: macabo, manioc, igname. En outre, la population vivant en forêt pratiquait la chasse, la pêche, la cueillette et le ramassage (Mvondo Ossah, 2006). Ces activités étaient assorties d'une activité de troc dont le rayon atteignait la province de Woleu Ntem[65] dans le Nord de l'actuel Gabon (Mboyi Moukanda, 2013). La forêt dense équatoriale de la zone était presque vide d'hommes et les activités tenaient à la générosité de la nature qui fournissait des produits que l'on échangeait. Carrière et Castro (2003 : 96) expliquent que les Ntumu constituent un modèle de société dite de non-spécialistes : leur économie mixte allie l'agriculture à une multitude d'autres activités d'exploitation de la forêt. La chasse, le piégeage, la pêche et la cueillette occupent une place importante dans le calendrier des Ntumu. En effet, toutes ces activités quotidiennes sont étroitement imbriquées, ce qui leur permet, grâce à des savoirs naturalistes et des pratiques élaborées, d'exploiter au mieux toutes les ressources forestières. Ce schéma est conforme aux peuples des milieux forestiers, qui mènent une vie dont « *le but ultime est tout de même de produire l'alimentation de base pour toute la famille* », non de coloniser les nouvelles terres dans une visée capitaliste (Carrière et Castro, 2003 : 98).

[65] Une zone qui avant la première guerre mondiale était une partie du Cameroun, celle-ci ayant été un butin aux puissances française et anglaise dont le Cameroun fut sous-tutelle.

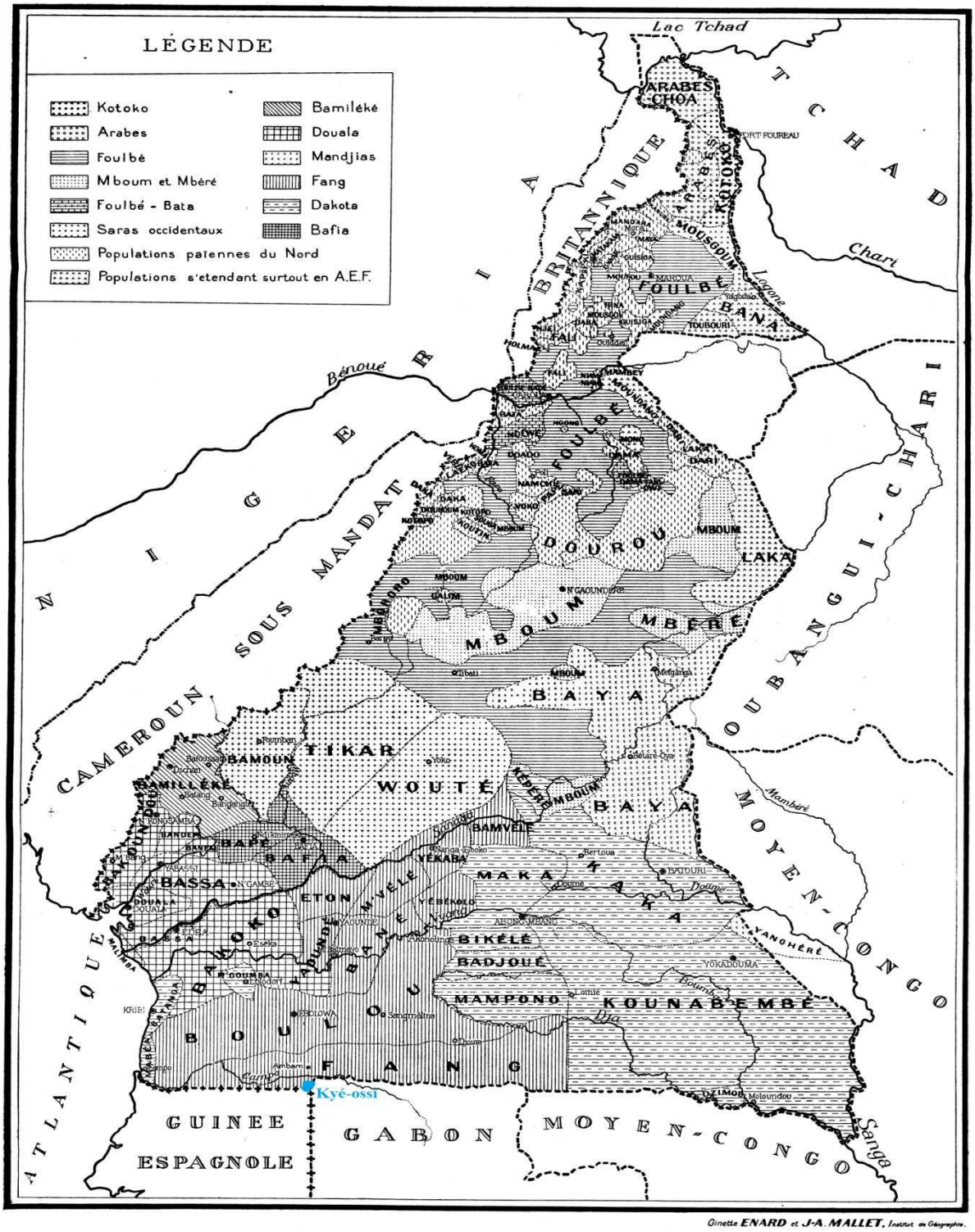

Carte 4. 1 Une cartographie ethnique du Cameroun à l'époque coloniale
Source : Marguerat (1976 : 2)

La carte 4.1 localise Kyé-Ossi sur le territoire des Fang – dont sont issus les Ntumus. Le territoire des Bamoun et des Bamilékés à l'époque coloniale est situé dans l'Ouest du pays.

Nous verrons que les migrations viendront ultérieurement modifier cette répartition traditionnelle des groupes ethno-culturels.

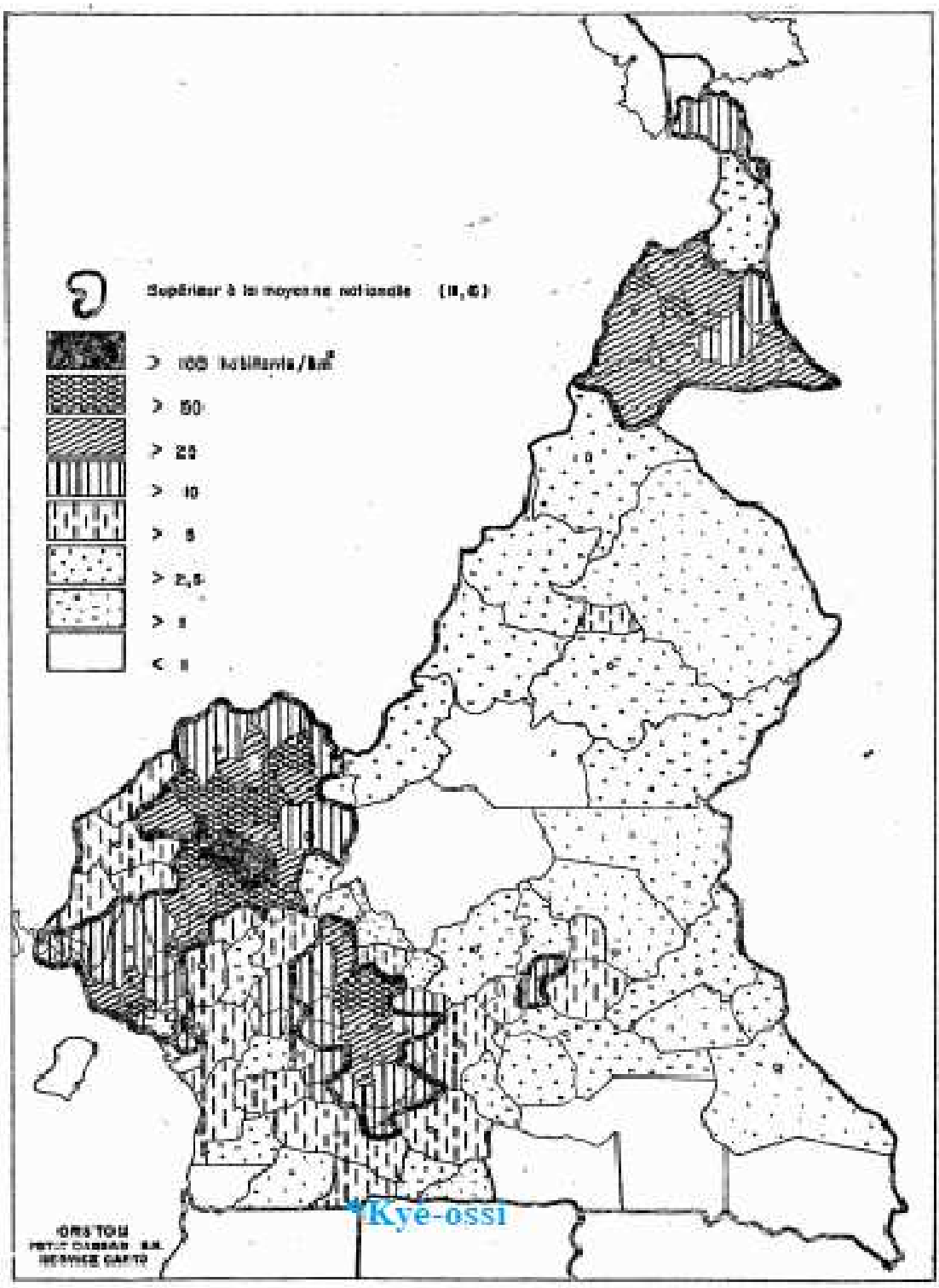

Carte 4. 2 La densité de la population du Cameroun (en 1977).
Source : Marguerat (1976 : 3)

La carte 4.2 révèle les contrastes de densité au sein du territoire camerounais au moment de l'indépendance. L'Ouest se distinguait par de fortes densités, supérieures à 100 habitants/km ^{2}, tandis que la localité de Kyé-Ossi et ses environs n'avaient que moins de 5 habitants/km^2 (>2,5 sur la légende). La période postindépendance et les décennies qui suivront vont être marquées

par d'importantes migrations internes entre les deux régions, avec pour effet une nouvelle donne économique dans la région de Kyé-Ossi.

2. Migrations contemporaines et intensification du commerce

Au lendemain des indépendances, les enjeux territoriaux amènent le gouvernement camerounais à occuper les espaces frontaliers considérés comme sous-peuplés. L'actuel Kyé-Ossi, constitué jusqu'ici de hameaux, fait l'objet d'un encouragement à l'implantation de populations migrantes venues d'autres régions du pays.

2.1 Les premiers migrants contemporains[66]

Au regard de ce qui précède, les premiers migrants foulent le sol de Kyé-Ossi en 1962, après avoir procédé à une migration par étape : d'abord installés dans une ville située à 123 km de et à plus de 529 km de leur Foumban natal, quatre Bamouns migrent ensuite dans la région frontalière. Il s'agissait de Njiawouo Isaac, Seidou Kpoumié, Meguida Salifou tous originaires de Foumban, et Tita Adamou originaire de Koupa par Koutaba, arrondissement voisin à Foumban. Ils étaient allés « *vendre la friperie dans un village d'Ebolowa appelé Mékomo. Ils ont rencontré papa Mbou David qui les amenés ici (Kyé-Ossi) en disant que ses frères achètent beaucoup la friperie* » (Njoya, 2008 : 36). A cette époque, comme mentionne MDE [67] dans les multiples entretiens avec lui (2014-2017), la Guinée d'avant le boom pétrolier se trouvait dans une situation économique comparable à celle du Cameroun. Mais la demande de certains produits leur permettait de faire de confortables bénéfices sous l'incitation des natifs Ntumu qui affichaient une hospitalité. Juste après ces pionniers, une autre vague de Bamoun leur succède : Maloum Ousmanou, Tita Nsangou Arouna (Baba Medela), Nji Nchare Aboubakar, Maloum Ngouloure Aliyou, Nji Fouapon Alassa, Maloum Fossa Oumarou, Nji Lefi, Pouenfoma Amadou, entre autres. A cette époque d'avant l'Etat unitaire de 1972, ces migrants en quittant le pays Bamoun (comme on l'appelait à l'époque) pour Akombang (actuel centre commercial de Kyé-Ossi, encore un village dépendant de l'arrondissement voisin d'Olamzé)

[66] Contemporain ici renvoie au lendemain des indépendances.
[67] Secrétaire Général de la Chefferie d'Akombang et Chef de la communauté Bamoun depuis juillet 2017

devaient se faire délivrer un laissez-passer parce qu'ils se déplaçaient d'une province (Ouest) à l'autre (Centre-Sud). Ce parcours obéissant à des logiques commerciales marque un tournant dans les activités exercées à Kyé-Ossi, qui connaissent un essor au gré des vagues migratoires. Entre temps à Kyé-Ossi, un petit commerce transfrontalier se déploie déjà, mais pas à grande échelle communautaire comme le montrera plus tard Bennafla (1999, 2002c). Les décennies 1960-1980 qui sont celles d'une prospérité issue de la vente du produit des matières premières au Cameroun, connaissent certes l'exode rural vers le Grand Sud (Franqueville, 1984). Mais Kyé-Ossi est dans un premier temps épargné par les flux internes, qui privilégient alors les métropoles de Douala et Yaoundé et leurs environs. A partir des années 1980, la baisse des prix des matières premières et les conditions économiques plus difficiles vont engendrer une complexification des flux intérieurs.

Graphique 4.1 Evolution du Revenu National brut par habitant au Cameroun

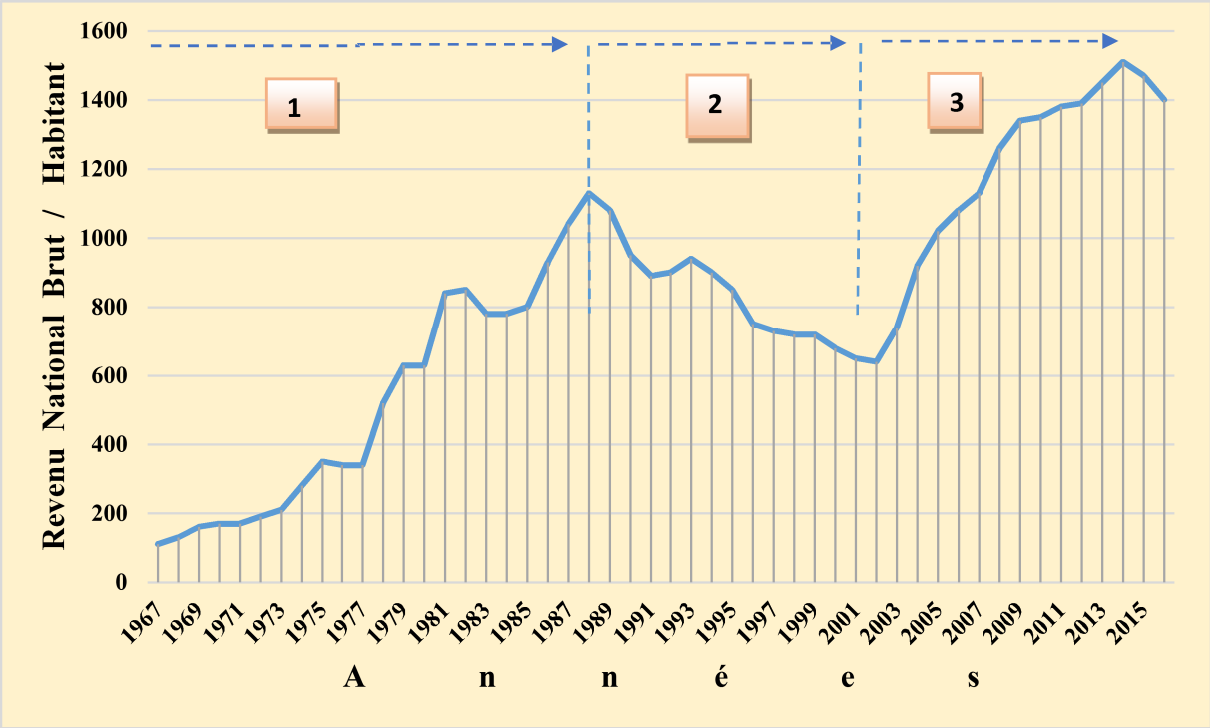

Source : Exploitation des données de la Banque Mondiale, téléchargées le 22/01/208 sur : https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GNP.PCAP.CD?locations=CM&name_desc=false

Cette courbe synthétise l'évolution de la situation socioéconomique du Cameroun des années postérieures à l'indépendance à nos jours. Elle permet de distinguer trois types de migrations couplées à trois périodes :

- Période 1 : augmentation de la richesse accompagnée d'une migration de type rural-urbain en quête de modernité et de mieux-être (Franqueville, 1984), puis des migrations

internationales plus systémiques pour se former et répondre aux besoins administratifs du nouvel Etat ;

- Période 2 : crise sociale caractérisée par les migrations de subsistance tant sur le plan national qu'international (Kamdem, 2007 ; Lendja Ngnemzue, 2016),
- Période 3 : reprise de croissance économique sans croissance inclusive où la migration se complexifie (Kamdem et Mimche, 2016). Ce paysage socioéconomique justifie pourquoi Douala et Yaoundé avec respectivement 14,9% et 17,6% du total des flux nationaux, restent actuellement les principales destinations des migrants internes comme la plupart des villes régionales (ECAM4). La part de la vallée du Ntem qui abrite Kyé-Ossi s'élève à 0,4% et à 4,2% pour la région du Sud globalement. Mais l'impact de ces flux localement n'en est pas moins significatif.

Dans tous les cas, on observe des parcours autant « structurants » (les premiers migrants suivis par d'autres) qu'« anecdotiques » (départ sans suivi) comme l'explique Sierra-Paycha (2017). C'est dans ce rythme que Kyé-Ossi s'est imposée progressivement comme une destination de choix aux candidats de la migration, surtout dans la troisième phase. Mais traverser le fleuve Ntem en pirogue pour atteindre la frontière a compliqué l'accès à cette localité qui couvre dans tout son arrondissement 710 km^2. Les populations allochtones payaient donc parfois plus du triple du tarif fixé. Alors que le coût normal par individu était fixé à 500 FCFA par pirogue pour la traversée, le moindre sac d'un allochtone valait 1500 FCFA ou 2000 FCFA. Malgré cette discrimination défavorisant (Koudaou, 2000: 29 ; Njoya, 2008 : 1) les personnes migrantes, celles-ci parviennent continuellement à atteindre Kyé-Ossi, en s'appuyant sur leurs réseaux culturels. Charvet et Sivignon (2011 : 64) parlent alors de déterminisme des comportements.

Tableau 4.1 Evolution comparée de la population à Kyé-Ossi

Année	**1957**	**1960**	**1976**	**1987**	**2005**	**2017**
Population	566	1000	3500	11000	17127	37 000
Densité (Kyé-Ossi=710 km^2)	**0,80**	**1,41**	**4,93**	**15,49**	**24,12**	**52,11**
Densité au Sud (région mère= 47 191 km^2)			6,7	7,9	13,4	17,17
Densité Nationale *			16,4	22,5	37,5	48,88

Source : Analyse des données du RGPH3 (BUCREP, 2010).

*La superficie totale du Cameroun est de 475 650 km², dont 466 050 km² de superficie continentale et 9 600 km² de superficie maritime.

Ce tableau montre comment la population de Kyé-Ossi évolue bien plus rapidement au point de dépasser la moyenne nationale en densité en 2017. Pourtant, la localité est longtemps restée une zone peu peuplée. Il faut prendre en compte le fait que cette densité qui est pour tout l'arrondissement, est encore plus élevée au niveau de la zone urbaine d'étude qui accueille les migrants dans leur quasi-totalité.

Graphique 4.2 Evolution de la densité de Population

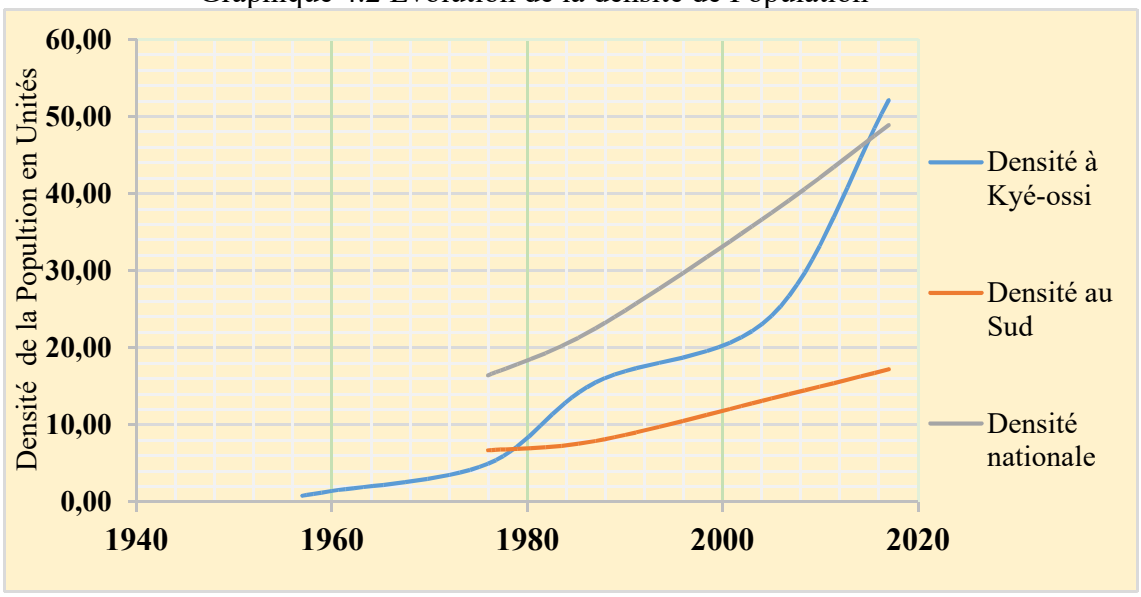

Source : Exploitation des données du BUCREP (2010) et de Messi (2015).

Les courbes du graphique 4.2 montrent que l'augmentation de la population de Kyé-Ossi a été importante au cours des trente dernières années. Cette augmentation qui dépasse celle de la région traduit en filigrane l'importance du facteur migratoire.

Cette croissance démographique a dopé l'activité économique.

2.2 Le début du commerce transfrontalier

L'augmentation de la population semble avoir dynamisé l'activité économique à Kyé-Ossi (Mongbet, 2017b). Avant les exploitations pétrolières en GE dont les revenus augmentent à partir de 1997, le commerce avec les Equato-guinéens était peu développé. Malgré la pauvreté qui frappait les Camerounais pendant cette période avec un taux de 53% en 1996 (INS, 2008), leur pouvoir d'achat (revenu par habitant) restait supérieur à celui des Equato-guinéens. Par conséquent, le Cameroun avec les petits points frontaliers qui constituait le débouché principal de ce petit commerce. Les femmes guinéennes venaient alors y écouler leurs produits et par la suite y satisfaisaient certains de leurs besoins. De même, la situation du Gabon n'était guère satisfaisante. C'est ce que relate le témoignage de cette autochtone.

« *Pour l'évolution des Guinéens, ce sont leurs femmes qui venaient vendre le plantain, les légumes, l'huile rouge, l'escargot au Cameroun, pour acheter la viande de bœuf et autres. Et puis toute la vallée du Ntem vendait au Gabon jusqu'au congelé (*poisson) *et achetaient en retour du pétrole, du Bifaka* (sorte de poisson séché)*»* (FT, entretien à Kyé-Ossi, Août 2017).

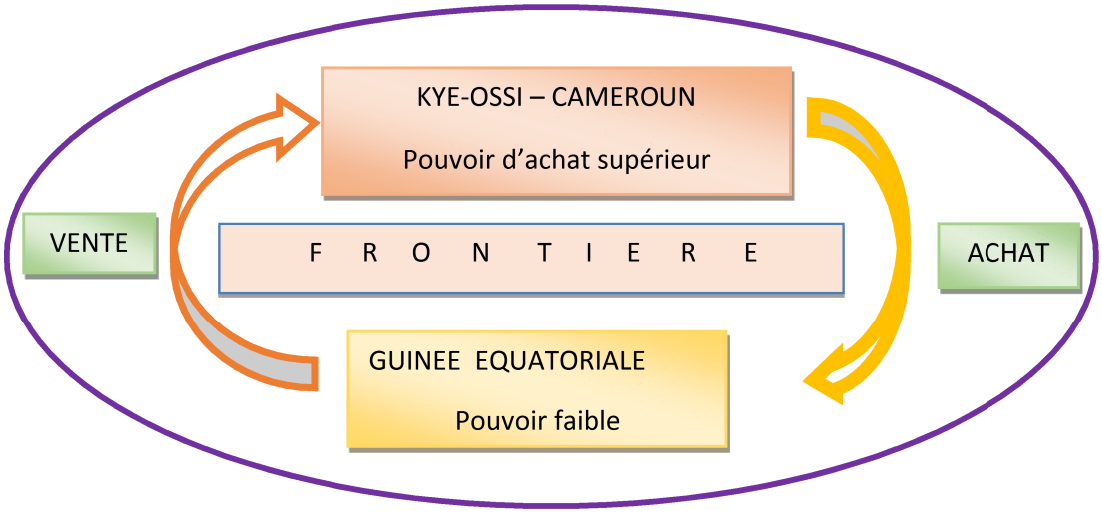

Figure 4.1 : Cycle du commerce frontalier avant le Boom pétrolier en GE
Source : Conception de l'auteur Abêt MONGBET.

Les Camerounais de Kyé-Ossi furent d'abord clients des petites opérations commerciales qui s'y déroulaient. Après les années 2000, les changements méta-structuraux (Di Méo, 2005) ont engendré certaines mutations avec l'émergence de *pull factors* attirant les migrants vers Kyé-Ossi. C'est dès lors que la physionomie actuelle de la localité s'est véritablement constituée.

3. Développement des facteurs de la migration et des activités économiques à Kyé-Ossi

En 2000, le Cameroun a renoué avec la croissance économique. Seulement, elle s'est accompagnée d'un maintien de la pauvreté entre 2001 et 2007. 40% des Camerounais vivaient en-dessous du seuil de pauvreté pendant cette période, et encore 37,5% en 2014 (INS, 2015). Le maintien de la pauvreté explique la migration à destination de Kyé-Ossi. La conjugaison d'autres facteurs tels que le développement des voies de communication a accéléré les mouvements vers cette frontière.

3.1 La territorialisation étatique

Kamdem (2013 :133) définit la territorialisation comme un « *ensemble de politiques publiques consistant en l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement permettant d'adapter les politiques sectorielles aux contraintes locales, tout en mettant l'accent sur les spécificités de chaque territoire* ». Ce processus devient comme le souligne l'auteur la *volonté affirmée quant à la spécification en vue de produire un territoire.* Particulièrement pour un Etat, cette territorialisation est autant le cadre de l'affirmation de son attachement au territoire que de l'affirmation de sa présence et de son autorité sur cet espace, à des fins de gestion et de développement.

La croissance continue du PIB depuis 2000 tel que le décrit le graphique 4.3 a facilité directement ou indirectement la réalisation de chantiers d'envergure dans le pays.

Graphique 4.3 : Evolution de la richesse des pays (PIB)

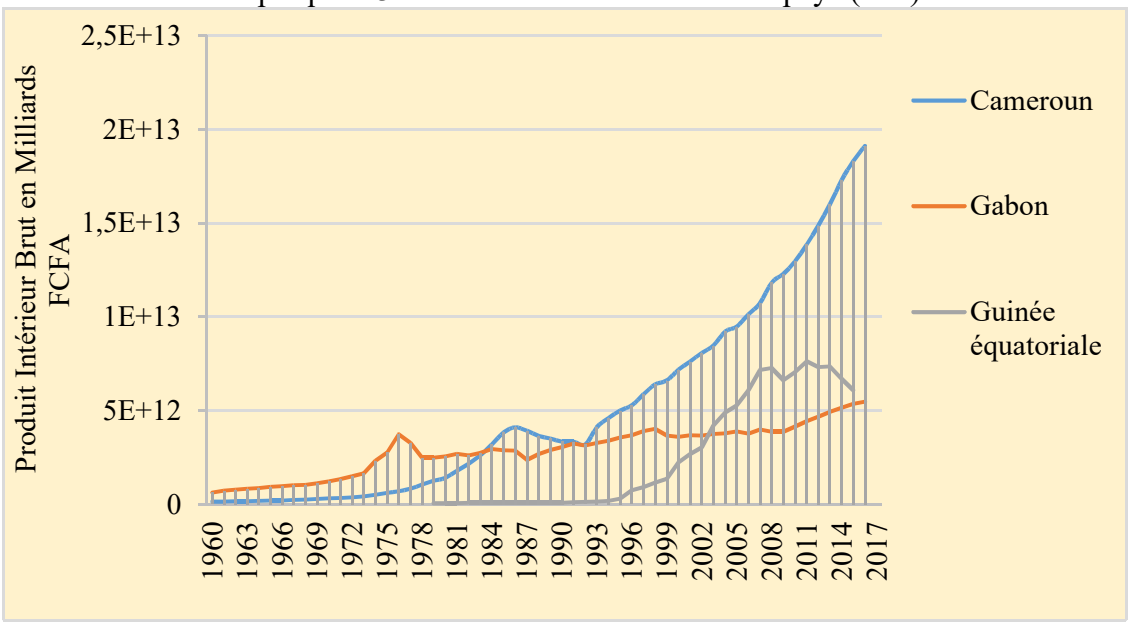

Source : Analyses des données de la Banque Mondiale https://donnees.banquemondiale.org , consulté le 26/12/2017.

L'un des fruits de cette création de richesse est la réalisation de grands travaux publics à l'instar de celui du Pont sur le Ntem et le bitumage de la route nationale N°2A (CAMN0002A) section Ambam – Frontière Guinée Equatoriale /Kyé-Ossi sur 31,35 km. Ces deux réalisations ont pu voir le jour grâce à l'aide de l'Union Européenne en 2005 (carte 4.3, photographies 4.1 et 4.2).



Carte 4.3 Etatisation du territoire vers la frontière (Kyé-Ossi) Gabon-GE
Source : Conception et réalisation de l'auteur Abêt MONGBET.

La carte 4.3 matérialise l'amélioration des voies de communication à Kyé-Ossi que montrent les photographies 4.1 et 4.2.

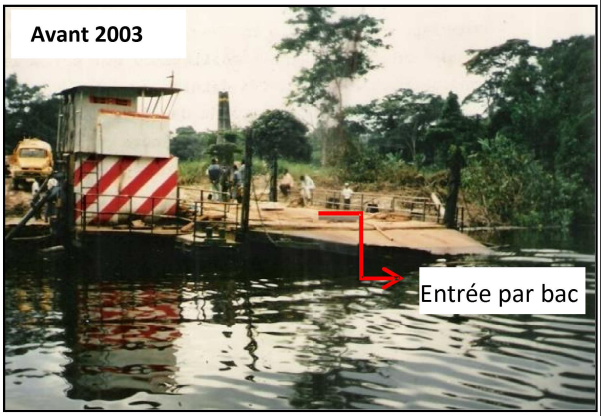

Photo Ebendeng, juillet 1998 (Messi, 2015 :56).

Photographie 4.1 : Etat d'enclavement de Kyé-Ossi



Photo MONGBET, 29 octobre 2017.

Photographie 4.2 : Désenclavement de la localité

A gauche, se trouve l'ancien dispositif pour la traversée du fleuve par le bac. C'est un facteur qui pouvait freiner les mouvements vers Kyé-Ossi. A droite, le pont sur les deux traversées du Ntem : ici à Ngoazik, la limite entre l'arrondissement d'Ambam (à 13 km) et Kyé-Ossi à 17 km. Une pareille structure a été mise sur pied pour traverser la frontière gabono-camerounaise à Abang Minko'o.

Les photographies 4.1 et 4.2 indiquent le passage en 2005 d'un paysage d'« *une image de la nature* » (Humboldt, cité par Kamdem, 2015 :110) à « *une portion de l'espace, résultat de la combinaison dynamique, donc instable d'éléments […], qui en réagissant dialectiquement les uns sur les autres, font du paysage un ensemble unique et indissociable en perpétuelle évolution* » (Bertrand, 1968: 250). Ces ouvrages d'Etat marqueurs de paysage confortent sa présence à la frontière et contribuent à faciliter et accélérer la mobilité entre Kyé-Ossi et le reste du pays. Elles donnent l'opportunité de sortir facilement du pays et d'y entrer, ou simplement de traverser le Ntem et atteindre Kyé-Ossi.

Figure 4.2 : Variation des coûts de transport en FCFA entre Ambam et Kyé-Ossi

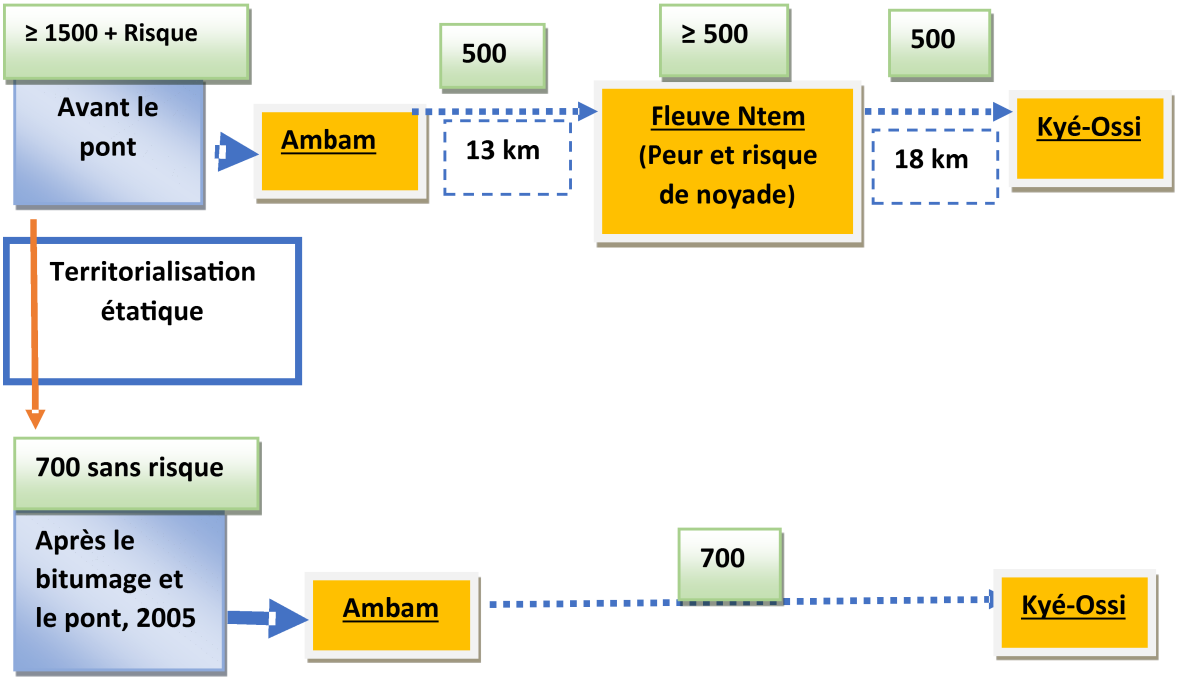

Source : conception personnelle à partir des données issues d'un entretien avec un chef d'agence de transport de la place.
Longtemps avant l'année 2000, les prix atteignaient 2000 FCFA au lieu de 500 FCFA.

La territorialisation contribue à la mise en place des facteurs de réalisation de l'acte migratoire qui constituent théoriquement un rapport entre le développement et les migrations. Zelinsky (1971) a schématisé cette relation comme suit par la théorie de la *migration hump* (bosse de la migration).

Graphique 4.4 : *Migration hump*

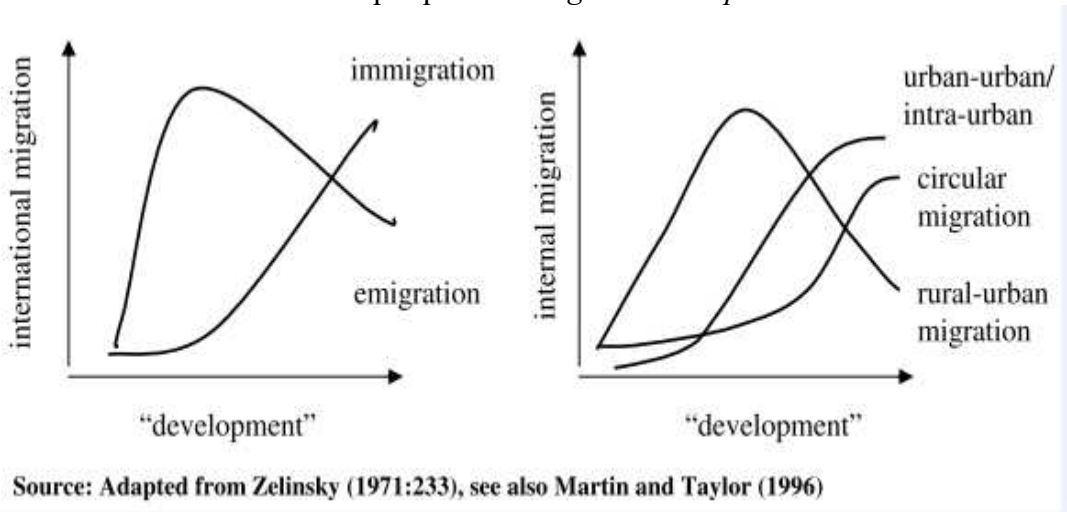

La courbe montre que la relation développement-migration dépend de la nature de la mobilité/migration en jeu.

En effet, la première date fut celle de la mise en place du pont qui, permettant désormais d'éviter la traversée en pirogue et le risque de noyade, a levé un obstacle pour atteindre Kyé-Ossi. L'absence du pont constituait le meilleur facteur de déqualification du territoire (Charvet et Sivignon, 2011 : 274) de Kyé-Ossi. Le bitumage s'inscrit dans la géographie des réseaux de transport et de la structuration de l'espace puisque l'accessibilité d'un point permet l'appropriation du territoire. Plus cette accessibilité « *est élevée, plus le lieu est attractif tant pour les ménages que pour les acteurs économiques souhaitant s'implanter* » (Charvet et Sivignon, 2011 : 273). Le bitumage de la route Ambam-Kyé-Ossi restaure l'Etat dans un rôle d'acteur-facilitateur de la migration via les infrastructures mises en place. La particularité du développement des voies de communication se justifie par l'absence de l'« *effet tunnel* » (Charvet et Sivignon, 2011 : 273). Il se produit quand l'infrastructure tend à se déconnecter totalement du territoire traversé et à constituer un monde à part dont on ne sort qu'en cas d'absolue nécessité. Loin s'en faut, c'est un prolongement de la frontière qu'engendre la mise en place de cette voie bitumée couplée au pont. Il en découle une transition de l'espace géographique (Zelinsky, 2013 :126) où la distance est relativisée par l'amélioration des voies de communication. Cette fonctionnalité de l'espace alimente l'afflux des migrants à Kyé-Ossi.

3.2 Intensification des migrations

Les facteurs qui précèdent se sont articulés avec le boom économique en Guinée Equatoriale (Voir courbe 4.2) pour rendre compte de l'intensification des migrations vers ce pays. Parallèlement, l'attention des Gabonais a été réorientée du marché d'Abang Minko'o vers Kyé-Ossi qui est plus proche de leur territoire. L'espace frontalier de Kyé-Ossi est ainsi devenu fonctionnel à son tour. Dès lors, les conditions d'une migration plus aisée ont été réunies et les vagues migratoires se sont dirigées vers la localité de Kyé-Ossi (graphique 4.4).

Graphique 4.5 : Evolution cumulée des arrivées des migrants à Kyé-Ossi (2014)

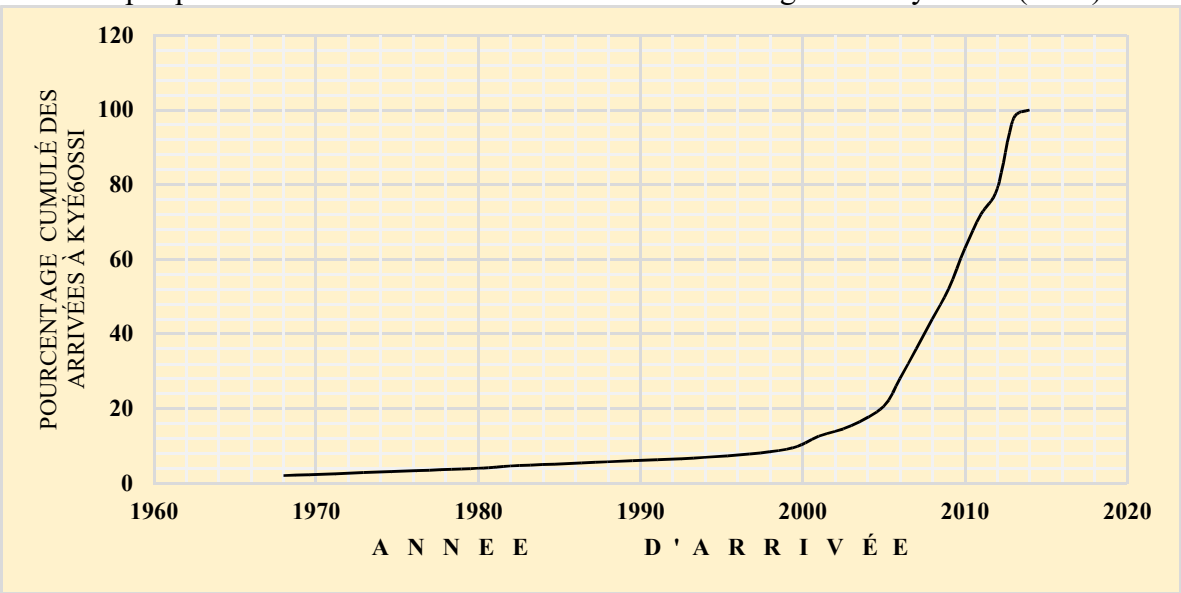

Source : Exploitation des données collectées, juin-juillet 2014.

L'analyse montre qu'à partir de 2003 (date du chantier du pont, qui a été inauguré en 2005 avec le bitumage de la route), il y a eu un accroissement des migrants à destination de Kyé-Ossi. Au sein de notre échantillon (2014), quatre personnes sur cinq étaient arrivées au cours de la décennie précédente. Njoya (2008 :35-36) les classe en trois catégories :

- Les pionniers qui atteignent Kyé-Ossi en 1962 et après;
- Les anciennes générations qui y arrivent avant 2003;
- Les nouvelles générations après 2003.

Tenant compte de la trajectoire, une catégorisation liée aux conditions de voyage paraît plus adéquate : les migrants déterminés et les *free migrants* [68]. Les premiers (avant la construction du pont) ont, dans leur attitude, montré une détermination à parvenir à la frontière de Kyé-Ossi, en dépit des difficultés rencontrées sur le parcours et la traversée. Tandis que les seconds (après la construction du pont) n'ont eu aucune difficulté sur le parcours. Il suffisait comme c'est le cas actuellement, de disposer de l'argent nécessaire au transport pour atteindre Kyé-Ossi. Ils sont donc libres dans leur aventure (Bredeloup, 2008). Par ailleurs, le Cameroun accueillant plusieurs nationalités, leurs ressortissants n'hésitent pas à emprunter le chemin vers le Sud, voyage au cours duquel la quête du Gabon et de la Guinée Equatoriale les stabilise à la frontière.

[68] En référence à la *free migration* qui veut dire migration libre. Concept de ceux qui prônent la mobilité sans discrimination, sans trop d'exigence, sans frontière pour l'égalité citoyenne mondiale. Voir les travaux de - O'rourke, 2003 et de –Pecoud et De Guchteneire, 2005.

Graphique 4.6 : Evolution de la population de Kyé-Ossi

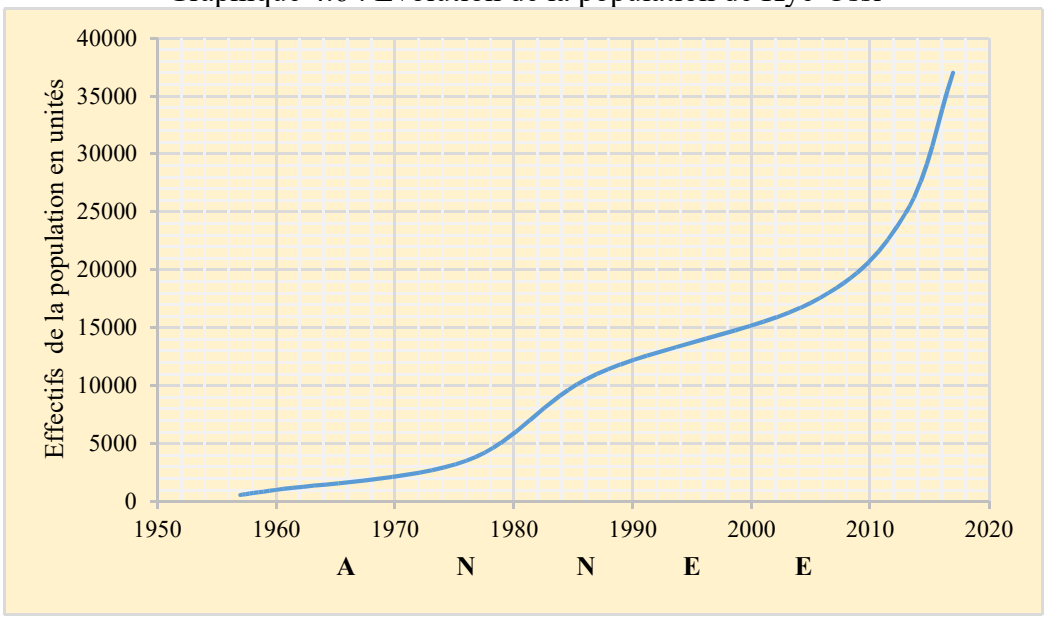

*Source :*Exploitation des données du tableau 4.1 (Voir p182).

La courbe de ce graphique retrace l'historique de la population de Kyé-Ossi. Elle décrit après 2000 une augmentation accélérée de la population. On peut de ce fait observer une évolution comparable à celle de la courbe du graphique 4.4, surtout à partir de 2003. Cette ressemblance signifie que l'échantillon est représentatif de la population migrante dans cette contrée, et décrit de ce fait les réalités de Kyé-Ossi. Son exemple fait dire que le peuplement, comme en Afrique de l'Ouest, « *est resté dynamique depuis l'époque précoloniale jusqu'à nos jours* » (Igué et al, 2010: 81).

Concernant particulièrement la partie urbaine, la population avoisine actuellement 25 000 âmes. Elle est au cœur de la redynamisation économique de Kyé-Ossi.

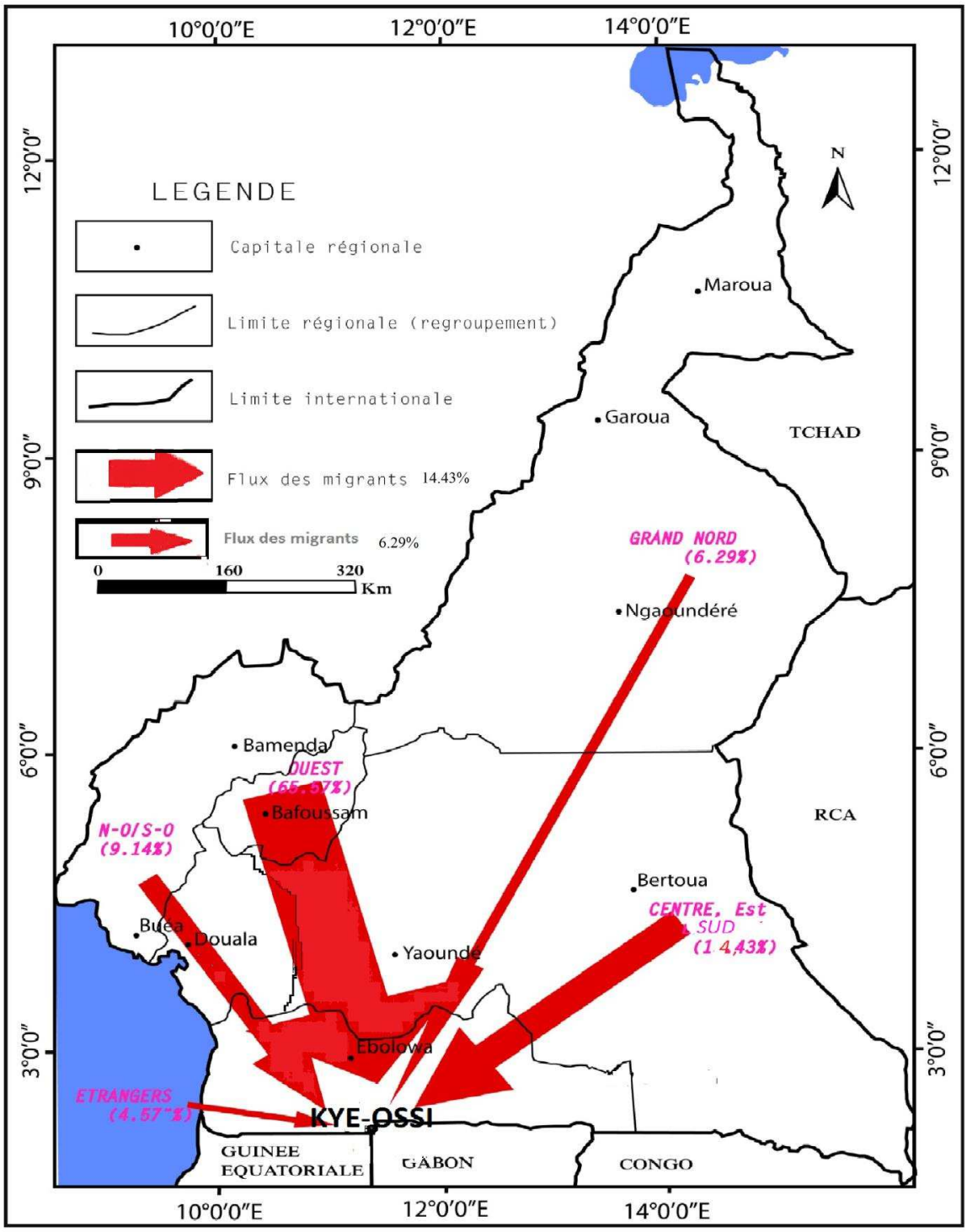

Carte 4.4 : Régions d'origine des migrants de Kyé-Ossi.
Source : auteur.

Les migrations vers Kyé-Ossi sont majoritairement d'origine interne, et proviennent principalement de régions lointaines. Certains peuples camerounais, originaires de l'Ouest notamment, révèlent une propension particulière à la migration par rapport à d'autres (carte 4.4).

3.3 De la croissance démographique au développement des activités économiques

La relation entre croissance démographique et croissance économique a toute sa place à Kyé-Ossi. Mais l'échelle micro de l'étude et le manque de données évolutives rendent difficile une appréhension statistique démo-économique. Plus encore, Kyé-Ossi est une zone de contact entre plusieurs pays qui génère de manière spontanée des activités répondant aux besoins nés des différentiels créés par la frontière. C'est ce que soutient Bennafla (2012 : 6) à propos des zones frontalières:

> *Lieu de séparation et zone de contact entre systèmes juridico-politiques distincts, les frontières d'Etat sont à même d'encourager les échanges et de créer des interfaces dynamiques. Les contrastes démographiques, les distorsions en matière de ressources naturelles, les choix différenciés de politiques économiques, fiscalo-monétaires, réglementaires menées par les pouvoirs étatiques ont généré des disparités de part et d'autre des frontières*.

En effet, Kyé-Ossi va vite s 'identifier à ce « *Cameroun jardin sacré de la débrouillardise* » (Kengne, 2015), car les migrants s'y investissent en bons stratèges pour « s'en sortir », et créent une variété de nouvelles activités économiques.

Graphique 4.7 Activités exercées par les arrivants

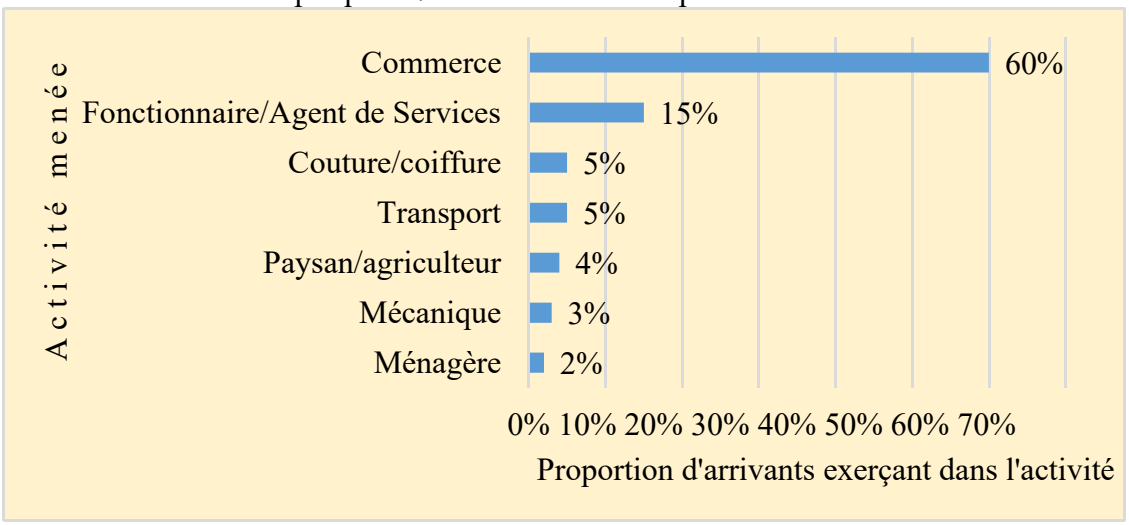

Source : auteur, données collectées, juin-juillet 2014.

Le graphique 4.6 renseigne sur la proportion des principales activités, majoritaires à Kyé-Ossi.

La proportion des fonctionnaires et agents de services qui constituent 15 % de l'ensemble, parce que cette catégorie large regroupe les agents d'hôtels, ceux qui exercent dans l'enseignement,

dans les structures de santé, les services de téléphonie, les services décentralisés et déconcentrés comme ceux des agents travaillant à la mairie. Ils se distinguent tous des autres activités parce que leurs emplois, même s'ils ne sont pas formels ou comptabilisés, sont facilement repérables, leur forme de rémunération étant généralement mensuelle ou périodique. Il s'agit exclusivement de Camerounais, mais venus d'ailleurs.

La coiffure et la couture sont un domaine où l'on retrouve les Africains de l'Ouest (couture). Le transport concerne particulièrement les mototaxis, à qui il arrive de traverser la frontière vers le Gabon. Entre les deux frontières, l'entrée de Kyé-Ossi venant d'Ambam, et au-delà, une dizaine de taxis assurent le transport.

La culture de la terre est une réalité locale de longue date, mais reprise en main par des migrants disposés à saisir toute opportunité d'activité. En effet, bien que beaucoup de migrants proviennent d'une autre ville (Mongbet, 2015a), ils sont nombreux à savoir cultiver la terre, dans un pays où le secteur primaire constitue 23% du PIB. La migration, qu'elle soit nationale ou internationale, maintient donc généralement le migrant dans le domaine d'activité exercée avant la vie à Kyé-Ossi (Mongbet, 2017b). Le statut d'emploi ou de travail importe moins que la rentabilité finale qui constitue la rente migratoire. Les hommes pour ainsi dire, migrent avec leurs cultures que l'intégration ne leur dérobe pas (Ako et Agbor, 2013).

La mécanique s'est développée grâce à l'affluence progressive qui a peuplé et étendu Kyé-Ossi en donnant l'occasion aux étrangers gabonais et guinéens de venir y réparer leurs véhicules. La croissance démographique engendrant une consommation interne démultiplie cette activité. Les jeunes générations se forment sur le tas dans les garages, par exemple en tant qu'apprentis chez les mécaniciens de la vallée de Kyé-Ossi.

Les ménagères à leur tour sont constituées des femmes venues en ville rejoindre leur époux. Les autres activités en dehors du commerce sont dites *métiers de la frontière*, qui sont dynamisés par l'afflux migratoire et la croissance démographique (Rocher, 1968).

En effet, plusieurs jeunes camerounais peuplent au quotidien la frontière de la Guinée Equatoriale avec le statut particulier de démarcheurs entre les acheteurs guinéens et les vendeurs camerounais. Ce métier naît des contacts réguliers entre les clients et les commerçants ; mais surtout de l'« ignorance des guinéens »[69] sur laquelle jouent ces acteurs du commerce à Kyé-Ossi. Leur présence s'explique par le fait que « *les hommes étant plus rapprochés, leurs rapports se multiplient, se diversifient, s'intensifient, il en résulte une*

[69] Entretien avec un groupe de jeunes à la frontière à Kyé-Ossi en août 2017.

stimulation générale, une plus grande créativité… » (Rocher, 1968 : 36). Communément appelés *béné*[70], leur effectif est très difficile à cerner. En période de fêtes (fin décembre), à l'ouverture de la frontière, ils peuvent atteindre 30 individus d'après les propos de l'un d'eux avec qui j'ai dialogué. Les Camerounais à Kyé-Ossi se ventent de leur intelligence et sagesse contre l'immaturité des Guinéens dont il faut seulement gagner de l'argent par tous les moyens. Autrement dit, les guinéens n'ont que des moyens en espèce ; ils n'investissent pas, ils ne créent pas les activités économiques, contrairement aux camerounais qui leur offrent (créent les offres) des services et produits contre leurs fonds. Outre que les *béné*, une autre activité concerne les accompagnateurs de charges. Ils n'ont pas un nom particulier. Ce sont des débrouillards qui exercent des tâches créées au gré des circonstances. Le marché étant à moins de 2 km de la frontière, ils assurent le portage à mains nues ou à l'aide d'une sorte de pousse surchargée (photographies 4.3 et 4.4) pour remplir la voiture qui attend de l'autre côté de la frontière. Les Guinéens y stationnent leurs engins et ne sauraient traverser la frontière pour le Cameroun où il faut payer.



Les pousseurs et leurs charges à la frontière équato-guinéenne.



Un pousseur déchargeant à la frontière du Gabon.

Source : Observation de terrain, septembre 2017.

Photographies 4.3 et 4.4 : Pousseurs à la frontière

L'affluence crée une ferveur à la frontière guinéenne (à gauche) contrairement à la frontière du Gabon plus vide.

Avec les chantiers de logements et autres constructions, les migrants sont devenus fabricants de briques de parpaing. 10 lieux de fabrique dont 3 à Akonangui, 4 à Akombang et 3 à Kyé-

[70] *Béné* : diminutif de **bénéfice, s**e dit des camerounais à l'occurrence Bamouns qui sillonnent l'espace frontalier, accueillent les guinéens, leur proposent des produits et boutiques où il y a un arrangement de surenchère au préalable avec le boutiquer. Après la vente, le *béné* récupère le surplus du prix normal, n'ayant ni marchandise, ni boutique. Il joue simplement sur le capital social (ses relations ou boutiquiers coopérant avec lui) dont il dispose.

Ossi y sont localisés. Les migrants sont aussi exploitants de sables, apiculteurs, gardiens de marchés, enseignants religieux. Ils sont également impliqués dans le service des forces de l'ordre où ils exercent les tâches de manœuvre comme leveurs des barres en route. D'autres sont des affairistes, facilitateurs de passage au côté du Gabon où la langue est un vecteur pour les négociations avec les forces de l'ordre et les services gabonais. Cinq (5) à dix (10) Camerounais sont impliqués dans ce « *business* » comme ils le qualifient dans leur langage. Les autres activités économiques sont celles des transporteurs transfrontaliers clandestins et trafiquants. Ces derniers servent de liaison entre les commerçants camerounais et les vendeurs ou livreurs en GE. Pour cela, deux « ports » comme on les appelle existent à Kyé-Ossi. Ce sont en fait les endroits de la rivière qui sépare le Cameroun de la Guinée. Ils sont utilisés pour faire traverser les marchandises en contournant la voie principale où s'effectuent les contrôles. Ces contrôles sont toujours suivis de paiements, officiels ou officieux, car à la frontière, rien n'est gratuit. « *Vous ne pouvez pas faire vos transactions comme ça et ne rien laisser à ceux qui vous gardent le passage* » (MP, entretien à Kyé-Ossi, Août 2017). Pour un pays comme le Cameroun où 92 %[71] des travailleurs exercent dans l'informel et 73,6% dans les emplois vulnérables (INS, 2016), l'accumulation progressive des migrants à Kyé-Ossi engendre un redéploiement de nombreux métiers. Bennafla (2002b : 376) ayant fait la même observation affirme qu'« *Assurément, beaucoup d'individus trouvent leur compte dans la reconfiguration des espaces d'échanges en jouant de raccord et de bricolage* ». Il y a un jeu de convergence entre la demande croissante des Guinéens grâce à l'augmentation de leur revenu, et une arrivée massive de populations migrantes qui leur vendent leurs produits. La division du travail s'opère dans le cadre des interactions frontalières, ce que Rocher (1968 : 36) explique en ces termes: « *Lorsque la population s'accroît et devient plus dense, la survivance du groupe n'est possible qu'à condition d'opérer une division des tâches, de développer la spécialisation et la complémentarité des fonctions* ». La frontière politique par ce mécanisme est selon Reiter et Zanter (2014) créatrice d'activités économiques de fonction urbaine. Pour satisfaire l'offre des Guinéens dont la consommation a augmenté[72], le commerce va dominer d'autres activités. Les circonstances produisent une société guinéenne et gabonaise cliente face à une société camerounaise fournisseuse.

[71] Dont 63,5 % dans l'informel agricole et 28,5 dans l'informel non agricole selon l'annuaire statistique 2016.
[72] Il est intéressant de noter que cette réflexion s'inspire de la théorie de l'offre et de la demande de Jean Baptiste Say, la théorie keynésienne qui stipule que l'augmentation de l'épargne entraine celle des ménages.

3.4. Entre entreprenariat ethnique et diversification du commerce

L'intégration économique chez les migrants s'est souvent accompagnée de l'entreprenariat ethnique où le travail s'inscrit dans un environnement ethnique. Ma Mung (2006) parle de négociation identitaire marchande pour ce genre de système. Nkakleu et Levy-Tadjine (2005) évoquent quant à eux l'acculturation entrepreneuriale. Cette sous-partie permet de comprendre le mécanisme ethno-communautaire par lequel se développent les activités économiques à Kyé-Ossi. Elle permet d'élever l'étude au-delà du simple récit de terrain.

Encadré 4.1

> La dimension 'ethnique' d'un 'commerce ethnique' se résume souvent à un ensemble de connexions et d'interactions régulières entre des gens qui partagent une origine nationale ou une expérience migratoire communes (Waldinger, Aldrich et Ward, 1990 : 33).
> 2. Une économie ethnique peut être définie comme toute situation dans laquelle une ethnicité commune procure un avantage économique (Logan, Alba et McNulty, 1994, p. 693).
> 3. Une économie ethnique se compose des travailleurs indépendants, des employeurs, de leurs employés coethniques, et des membres non payés de leur famille (Light, 1994, p. 650).
> 4. Nous considérons l'économie ethnique comme incluant non seulement les personnes actives dans les entreprises ethniques, mais aussi leur clients coethniques et leur bassin d'employés potentiels, car la disponibilité et la concentration de ces derniers au sein d'une communauté peut contribuer à déterminer la viabilité des entreprises ethniques (Spenner et Bean, 1999, p. 1026) …
> 8. Les entrepreneurs ethniques sont souvent décrits comme à la fois les propriétaires et les gérants de leur propre commerce, dont l'appartenance à un groupe est liée à un héritage ou une origine culturels communs et est reconnue comme telle par les personnes hors du groupe ; surtout, ils sont intrinsèquement imbriqués dans des structures sociales particulières au sein desquelles s'inscrivent les comportements individuels, les relations sociales et les transactions économiques (Zhou, 2004, p1040). Auteur : Pecoud, 2012 :6-7

La dimension culturelle des activités à Kyé-Ossi s'opère à plusieurs niveaux. Avant de les exposer, Nkakleu et Levy-Tadjine (2005) rappellent que les caractéristiques de l'entrepreneuriat socio-culturel comportent :

- Le tributariat qui matérialise la forte influence de la tribu dans l'exercice de l'activité. Il s'inscrit dans une perspective structuro-fonctionnaliste ;

- L'existence d'une forte solidarité ethnique, et même d'un sentiment d'ethnicité; l'activité évolue de manière ethnocentrique ;
- La *frugal* attitude et la forte implication familiale marquées par une sorte de paternalisme et l'informalité dans l'exercice de l'activité;
- L'imbrication plus ou moins marquée de l'économie formelle et de l'économie informelle où la seconde est une solution transitoire à la première;
- Le faible recours aux financements bancaires classiques parce que l'entrepreneuriat culturel fonctionne plus sous le financement endogène, particulièrement communautaire et familial.

Ces critères tendent à justifier les niches ethniques qu'on observe de près à Kyé-Ossi. En effet, les premiers Bamoun ayant été vendeurs d'habits et de chaussures, ceux qui les ont suivis ont consolidé l'activité et ont conservé cette domination dans le temps et l'espace de Kyé-Ossi. Les nouvelles générations ont bénéficié des tontines et des associations pour exercer les mêmes activités. Entre les formalités à remplir pour l'impôt, la mairie et les transactions des boutiques en famille, tout leur est permis dans ce système communautaire. D'autres activités commerciales s'y insinuent à l'instar de la vente de nourriture. Certaines femmes ne vendent que les mets communautaires comme le couscous maïs préparé à la manière des Bamoun. Idem chez les Bamilékés, avec les mets « Pomme pilé », « *Nkui* »…C'est là un cas typique de tribulat. Ceux-ci constituent la demande et l'offre exclusive de l'activité, se conformant typiquement à un entrepreneuriat ethnique intégré. La vente de vêtements aux musulmans comme les Boubou et les Bouka ou Hijab [73] des femmes implique les nordistes musulmans. Les ventes issues des coutures s'enchainent dans cette série d'activités à orientation ethnique. De même, la commercialisation des vivres frais est l'affaire des Bamoun. Beaucoup de produits proviennent du Noun (Foumbot), leur département d'origine, ou du marché « huitième » à Yaoundé où ils sont impliqués dans le circuit commercial vers Kyé-Ossi. Le commerce de condiments est lucratif pour les femmes et certaines gèrent toute une entreprise familiale d'oignons. Au sein des Bamoun, certains ont investi et monopolisé certains secteurs extra-ethniques comme les ressortissants de Koutaba qui sont fortement visibles dans la vente des téléphones et accessoires. Les populations originaires du Nord sont dominantes dans le commerce des poissons secs tandis que les Bétis sont majoritaires dans la chaine d'approvisionnement de bananes plantain, lesquelles proviennent de leurs terroirs. Quoiqu'on soit encore dans un cadre national, cette

[73] Foulard des femmes couvrant leurs têtes, et parfois le visage.

articulation des activités traduit non seulement la communication intercommunautaire, mais aussi les relations envers d'autres groupes. Comme le rappelle Audebert et Ma Mung (2007 : 81) à propos des migrants :

> *« D'une manière globale, la pluralité des modèles de structuration commerciale des collectivités migrantes révèle diverses stratégies d'interactions de la population immigrée avec la société d'installation, où sont en jeu des dynamiques d'échanges, de conflit et de participation ».*



Photographies 4.5 à 4.13 : Figures de quelques produits vendus à Kyé-Ossi

Les produits vendus à Kyé-Ossi sont de toutes les gammes : alimentaires, textiles, bijouteries, appareils, pièces, outils mécaniques et électroniques :

En 4.5, 4.6, 4.7 c'est respectivement les vivres venant du Grand Sud du Cameroun, les poissons secs/fumés venus du Gabon et vendus aux Guinéens, et les condiments secs venus du Nord du pays ;

En 4.8 et 4.9, c'est les textiles venus d'ailleurs (friperies et luxes) ;

En 4.10 : divers produits cosmétiques et autres, de fabrications nationales ou étrangères ;

En 4.11 : la bijouterie importée d'ailleurs ;

En 4.12 : les produits secs des ethnies du Nord-Cameroun relevant de l'entreprenariat culturel ;

En 4.13 : les voitures importées de la Guinée en exposition-vente.

Outre ces activités à ancrage ethnique Bamoun, l'alimentation générale n'y est pas une spécialité exclusive des Bamilékés. Ce groupe prédomine dans les magasins de ferraille, de produits mécaniques et électriques à usage ménager. Les ventes des pièces détachées restent un domaine où on retrouve beaucoup d'anglophones. Les nordistes avec les petits commerces sont dans les ventes des produits traditionnels secs de santé. Les femmes Bétis/Ntumu sont dans le secteur alimentaire, notamment les tubercules, le plantain et la banane qui sont les produits agricoles traditionnellement cultivés dans leurs terroirs. Les groupes précités sont actuellement les plus visibles sur le marché de Kyé-Ossi, à la faveur d'une insertion structurellement encouragée. En effet, les autorités municipales recherchent l'équilibre ethno-spatial dans la distribution des places au marché. Dans la pratique, elles les octroient plus aux *bayam-salam* ou revendeuses des ethnies locales, surtout au niveau des hangars nouvellement construits. Peu importe la catégorie et la chaine des ventes, la finalité est la vente aux consommateurs guinéens et gabonais. Kyé-Ossi devient ainsi une place marchande reconnue en matière de commerce sous-régional.

Au demeurant, on assiste à la confluence des activités commerciales qui participent au système de l'offre et de la demande croissantes aux frontières (voir graphique 4.8 ci-dessous). Le dynamisme de ce système justifie la nature plurielle des marchandises à l'image des photographies précédentes (4.5 – 4.13).

Graphique 4.8 : Pays d'exportation des produits vivriers à Kyé-Ossi

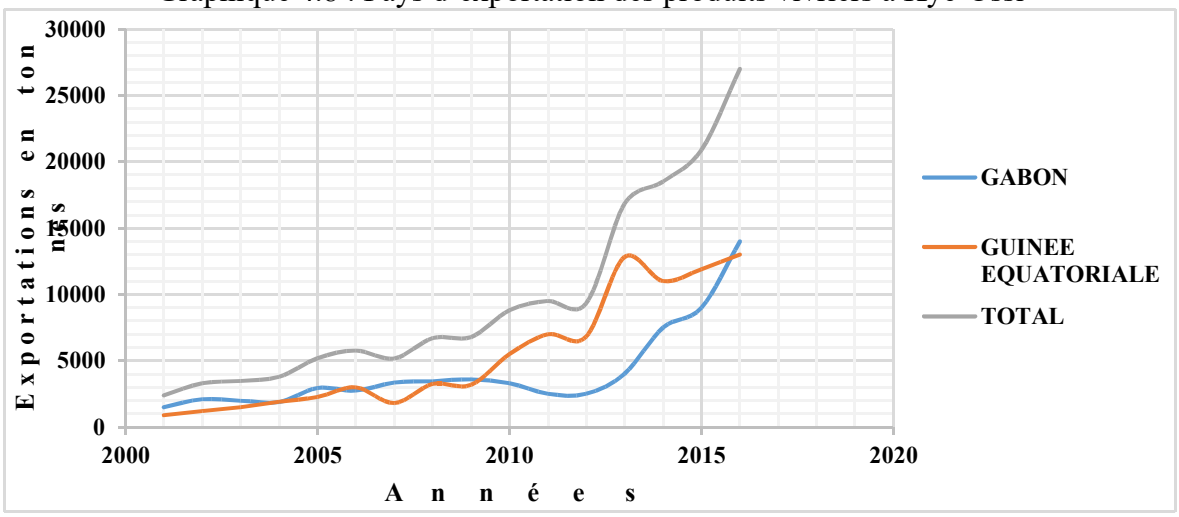

*Source : D*onnées (relevées sur place) de la Brigade de Kyé-Ossi, octobre 2017.

Depuis les années 2000, les ventes des commerçants de Kyé-Ossi ont augmenté. Curieusement, les entretiens révèlent une certaine stagnation des revenus de certains commerçants. La figure fait office d'une saturation de leur « business » ou saturation d'opportunités [74]. Or la mobilité n'ayant pas de limite, beaucoup parmi eux ont pensé à aller vendre au-delà de Kyé-Ossi. Le commerce amène alors à prolonger la migration nationale par la mobilité internationale. Kyé-Ossi devient dès lors une nouvelle base des départs et non plus la simple destination qu'elle fut au départ. Ce nouveau statut qu'acquiert Kyé-Ossi s'accompagne également d'un processus de transformation sociospatiale.

Conclusion

Contrairement à certaines zones frontalières inaccessibles, Kyé-Ossi est un cadre naturel facile à habiter. Sa proximité géographique vis-à-vis d'autres pays plus riches que le Cameroun en fait un lieu d'attraction. En outre, cet espace a connu des temps forts dans son évolution récentes, jusqu'au marquage étatique du territoire par la construction de voies de communication connectant la frontière au reste du pays. Telles sont les réalités qui rendent compte du peuplement de Kyé-Ossi par vagues migratoires successives. Succédant aux mouvements précoloniaux et coloniaux des Pygmées et Bantou, les Ntumu se sont stabilisés en tant qu'autochtones. Par la suite, les mouvements successifs postérieurs à l'indépendance, au gré des changements politiques, économiques et sociaux, tant au Cameroun que dans les pays voisins se sont mués en *pulls factors* pour accélérer les migrations vers Kyé-Ossi. Ce faisant, la densité de la population a stimulé progressivement celle des activités économiques. Au départ rudimentaire à travers les produits de la nature, le commerce s'est développé finalement pour acquérir une dimension sous-régionale. En outre, la présence des migrants ne s'y est pas restreinte aux activités économiques. Les migrants participent aujourd'hui à la construction d'une nouvelle identité sociospatiale (Mongbet, 2018b). L'analyse de leur densité sociale amène à examiner en détail le substrat spatial qui en découle. Le chapitre à venir s'intéressera donc à la dynamique sociospatiale de Kyé-Ossi.

[74] Depuis 2017, la crise en Guinée et cette saturation, couplée à la fermeture de la frontière comme on verra plus loin, ont contribué à l'abandon d'activités ou au départ de Kyé-Ossi par certains commerçants.

Chapitre 5 :

MIGRATIONS ET DYNAMIQUE SOCIOSPATIALE A KYE-OSSI

Introduction

Dans la perception de l'espace et du territoire, Claval (2017 : 63) stipule que la géographie « *cherche désormais à comprendre comment les êtres humains vivent, s'attachent aux lieux ou aux pays, s'y sentent chez eux ou s'y découvrent étrangers* ». La « *formation sociospatiale* » (FSS) dont il est question constitue un objet central de la géographie sociale, dont l'aspect temporel des phénomènes sociaux revêt trois dimensions : la succession, la durée, la simultanéité (Elissalde, 2000). Dans le cadre de la FSS, le concept d'espace-temps cher à Hagestrand (1967) semble approprié à une lecture des changements territoriaux observés à Kyé-Ossi sous l'action des migrants. Dans cette perspective, Le Berre (1992 : 617-638) pense que

> *« Le territoire peut être défini comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. Tout groupe aménage et gère cette étendue de terre qui possède alors une unité de fonctionnement, celle que le groupe lui assigne. Le résultat est la production d'un territoire doté dans le temps d'une certaine stabilité ».*

La définition ci-dessus porte l'accent sur les éléments qui permettent de comprendre comment évolue l'espace de Kyé-Ossi, et quels sont les acteurs qui se l'approprient et le structurent. Face à ces interrogations, trois dimensions relatives à la FSS (Di méo, 1996, 2005) méritent d'être explorées :

- Une dimension basique relative à l'espace de localisation, qui prend en compte les coordonnées géographiques et les positions géographiques relatives;
- Une dimension sociale relative au vécu, à la perception ou à la représentation, à la valeur de l'espace, au rôle qu'il joue dans la vie quotidienne. Elle peut être observée et analysée par l'organisation, la création des relations et des actions, la naissance ou l'observation de certains faits dans l'espace ;

- Une dimension temporelle qui met en évidence l'action de la deuxième dimension sur la première. Ce processus dans les répétitivités donne lieu aux interactions et interrelations entre les groupes sociaux, lesquels dans leur variation génèrent une dynamique spatio-temporelle.

La prise en compte de ces dimensions servira de base à notre réflexion sur les transformations spatiales observées à Kyé-Ossi. Pour ce faire, il sera intéressant de s'interroger sur les diverses formes de l'accès au foncier qui ont en partie présidé à la répartition des migrants. Puis, nous montrerons que la structuration et la représentation de l'espace par les populations est autant liée aux logiques d'acteurs étatiques que privés. Enfin, les perspectives de l'évolution sociospatiale dans cette localité frontalière de Kyé-Ossi[75] seront abordées.

1. La répartition des migrants à la frontière

La terre est dans le domaine économique, social et intergénérationnel le support de la reproduction des groupes sociaux (Gaslain et *Al,* 1992), dont l'accès à Kyé-Ossi lie les migrants aux autochtones sous diverses formes.

1.1 Les formes d'accès foncier

Dans le Grand Sud, Levang *et al*. (2015) qui s'intéressent aux « élites de palmiers à huile » relèvent plusieurs modes d'accès au foncier : l'héritage, l'achat, la donation, la concession, l'emprunt ou la location. Cette dernière se combine ailleurs avec le tutorat sur les terres agricoles que possèdent les migrants (Babo et Droz, 2008; Ghisalberti, 2011 ; Koala, 2017). Ces modes d'acquisition des terres concernent les élites pour les exploitations agricoles de rente. Néanmoins, ils n'excluent pas les migrants.

1.1.1 Le don et l'héritage

La première règle d'accès au foncier chez les Ntumu ainsi que les autres peuples forestiers qui habitent de longue date cette aire géographique est connue : « *La terre appartient au premier qui la cultive »* (Carrière, 2003 : 102). Cette règle qui régit la société autochtone des forêts est comme un principe privé intra-communautaire. Envers les allochtones, les sociétés

[75] **23 900 +12 751** respectivement pour la zone urbaine et la zone rurale ; Estimation faite pendant la cartographie pour déterminer la charge du 4ème recensement en cours. Notons que pour la zone urbaine qui concerne cette étude, l'estimation basée sur l'hypothèse de continuité constante de 2,8% de taux de croissance démographique en 2005 où le BUCREP dénombrait 17127 habitants donne 23 856.

traditionnelles et anciennes se montraient généreuses, et il en est encore ainsi de la transmission du foncier aujourd'hui à Kyé-Ossi, où la pression démographique a engendré une demande de terre de plus en plus forte. Ce mode de transfert foncier à Kyé-Ossi est généralement le fait des générations les plus anciennes. Les pionniers, qui jusqu'aux années 1980 n'étaient pas nombreux et dépendaient d'Olamzé, ont bénéficié de terres vierges offertes par les peuples autochtones Ntumu. Un Chef traditionnel local le relatait en disant que son père « *donnait les terres gratuitement aux gens, même aux étrangers parce qu'il y en avait assez. Nous on préférait vivre en Guinée ou au Gabon plutôt que de cultiver* » (Entretien avec MEE, aout 2017). « *Il suffisait d'un kilogramme de poisson frais pour avoir une parcelle »,* témoignait un Bamoun qui a vécu plus de 25 ans à Kyé-Ossi (Entretien avec PAA à Kyé-Ossi, mars 2018). Cette forme de transfert de la terre est très rare maintenant entre les natifs Ntumu et les nouvelles générations, car depuis l'essor économique récent de la Guinée, tout fait l'objet de transactions dans cette zone au point que la terre soit devenue une source d'enrichissement direct chez les natifs. FSR (Entretien en juillet 2017) le confirme en ces termes : « *Lors de notre arrivée dans les années 2000, les terres se vendaient déjà. C'est ceux qui sont arrivés avant nous qui en ont bénéficié* (gratuitement) ». De telles formes d'accès au foncier existent maintenant chez les migrants. Ceux présents avant les années 1990 en ont profité et cèdent maintenant leurs terres à leurs descendants par héritage, comme l'illustre la chefferie d'Akombang non loin du marché. Cette transmission foncière chez les migrants exprimait une volonté de fixation des communautés de migrants à Kyé-Ossi. Avec le temps, le don de terre a laissé place aux achats fonciers, désormais prédominants.

1.1.2 L'achat des terres à Kyé-Ossi : une valorisation du foncier avec le temps.

La vente de terre est désormais de loin la forme d'accès au foncier la plus fréquente. Sa généralisation montre la perception croissante de la terre comme un bien lucratif et marchand chez les autochtones. Cette pratique va de pair avec l'augmentation de la densité de population et la pression foncière dans le centre de Kyé-Ossi. A cet effet, plusieurs types de transactions sont observés. Soit un Ntumu propriétaire vend la terre, soit c'est son descendant qui le fait. Ces peuples de forêt possédant plusieurs parcelles procèdent à la cession marchande de ces biens aux migrants commerçants. La confirmation de cette vente est reconnue auprès du Chef de la communauté Ntumu qui réside à Meyong Nkoulou, village situé entre le pont du Ntem et la frontière. Cette procédure concerne aujourd'hui la majorité des migrants. Les études antérieures ont montré que 12.9% des migrants ont un reçu de vente, et que 86.3% sont

détenteurs d'un certificat [76] de vente (Njoya, 2008). Messi (2015) avec un échantillon mixte migrants-natifs évoque 83 % des achats contre 1 % de dons et 16% d'héritage. A Kyé-Ossi-ville, les noms de grandes familles d'origine Ntumu propriétaires de grandes parcelles sont associés à ces ventes dans certains quartiers (tableau 5.1).

Tableau 5.1 : quelques Ntumu qui ont vendu les terrains aux migrants

Propriétaire naturel/ famille Ntumu	**Quartier /Secteur**
Ela mbossia	Akombang/ autour de la Douane-Carrière
Otton et Mon'oto	Akombang/ lycée-station Bocom-
Papa Edjo	Kyé-Ossi / autour du commissariat
Mama cheftaine	Kyé-Ossi / Montée à droite vers la Mairie
Messoa	Akombang / autour du commissariat sécurité publique
Assoumou	Akombang après le lycée vers Akonangui

Source : Enquête de terrain (Août 2017)

Les prix au mètre carré (m^2) sont loin des montants à cinq chiffres (plus de 10 000 FCFA) observés dans les grandes villes comme Douala et Yaoundé. Ici, le mètre carré (m^2) atteint rarement 5000 FCFA. Selon un Chef de communauté qui vit depuis plus de trente ans à Kyé-Ossi, « *le mètre carré varie entre 3 000 et 5 000 FCFA dans la partie urbaine et autour de 2000 FCFA dans la partie rurale »* (Entretien avec BO, octobre 2017). Cependant, certaines familles – comme les Otton et Mon'oto – refusent de vendre leurs terres aux Bamoun parce qu' « *ils dérangent* », ce qui explique le développement d'autres formes d'accès à la terre entre les migrants.

1.1.3 Autres modes d'accès à la terre

La richesse des entretiens a révélé plusieurs autres modalités d'accès à la terre chez les migrants. Il s'agit entre autres de la passation entre frères et amis ou confrères, de l'exploitation familiale ou de l'intégration dolosive par certains migrants plus astucieux. En effet, certains migrants acquièrent des parcelles de terrain grâce à leur appartenance communautaire. Les jeunes générations ont acquis une parcelle par une seconde vente des leurs. NIL raconte son cas :

[76] Le reçu est un simple papier portant le montant de vente, le nom de l'acheteur reconnu entre lui et son vendeur, tandis que le certificat est un papier légalisé par la signature du Chef de communauté.

-Je ne peux pas dire exactement combien j'ai payé. C'est un frère qui avait déjà acheté le terrain. Et puis il m'a cédé une partie pour que je paye progressivement. C'est environ 150 000 FCFA que je lui ai donnés. Maintenant nous cotisons ensemble pour la partie réservée à la mosquée.

- A combien estimez-vous que le m^2 vous est revenu? (Lui avais-je demandé)

- Moins de 2000 FCFA. C'est simplement la motivation d'un ami en seconde main

(Entretien avec Nil à Kyé-Ossi, Août 2017).

D'autres migrants, via le lien conjugal ou sentimental, sont intégrés par alliance aux familles Ntumu, et ont dès lors, en tant que beau-fils, accès sans procès à la terre. Certains rares cas ont fait la fortune foncière des migrants. D'autres se sont installés dans les vallées marécageuses de Kyé-Ossi sans négociation avec quiconque (cf. photographie 5.10).

Ces méthodes d'acquisition qui ne sont pas toujours formelles dans un contexte de pression foncière croissante se sont parfois accompagnées de conflits fonciers. Ces derniers n'ont cependant pas pris la tournure dramatique connue dans d'autres espaces, comme les conflits meurtriers du Sud-ouest de la Côte-D'ivoire (Babo et Droz, 2008 ; Bouquet, 2011). Ils n'ont pas non plus conduit aux affrontements permanents connus entre les agriculteurs et les éleveurs nomades (Ghiselberti, 2011). Empiètement, double vente, contestation, construction en zone *aedificandi*[77], accaparement des terres, sont les configurations pouvant conduire au conflit ; dans le cadre de ces modes d'acquisition foncière, seulement une personne sur cinq posséderait un titre de propriété (Messi, 2015). Cet accès conflictuel ou non à la terre, présage une installation durable et un processus de territorialisation de Kyé-Ossi par les migrants. Il témoigne non seulement de leur sédentarisation mais aussi constitue la base d'une participation au développement de Kyé-Ossi. Les migrants héritent de parcelles forestières non transformées et y jouent le rôle de pionniers. La terre ainsi acquise constitue bien un « *agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer cet individu et ce collectif sur sa propre identité* » (Debarbieux, 2003 : 910). Les communautés migrantes s'identifient à cet espace qu'elles s'approprient (carte 5.1).

[77] Aedificandi : zones où il n'est pas autorisé de construire comme les marécages, les zones où l'Etat a déjà tracé son plan d'urbanisation.

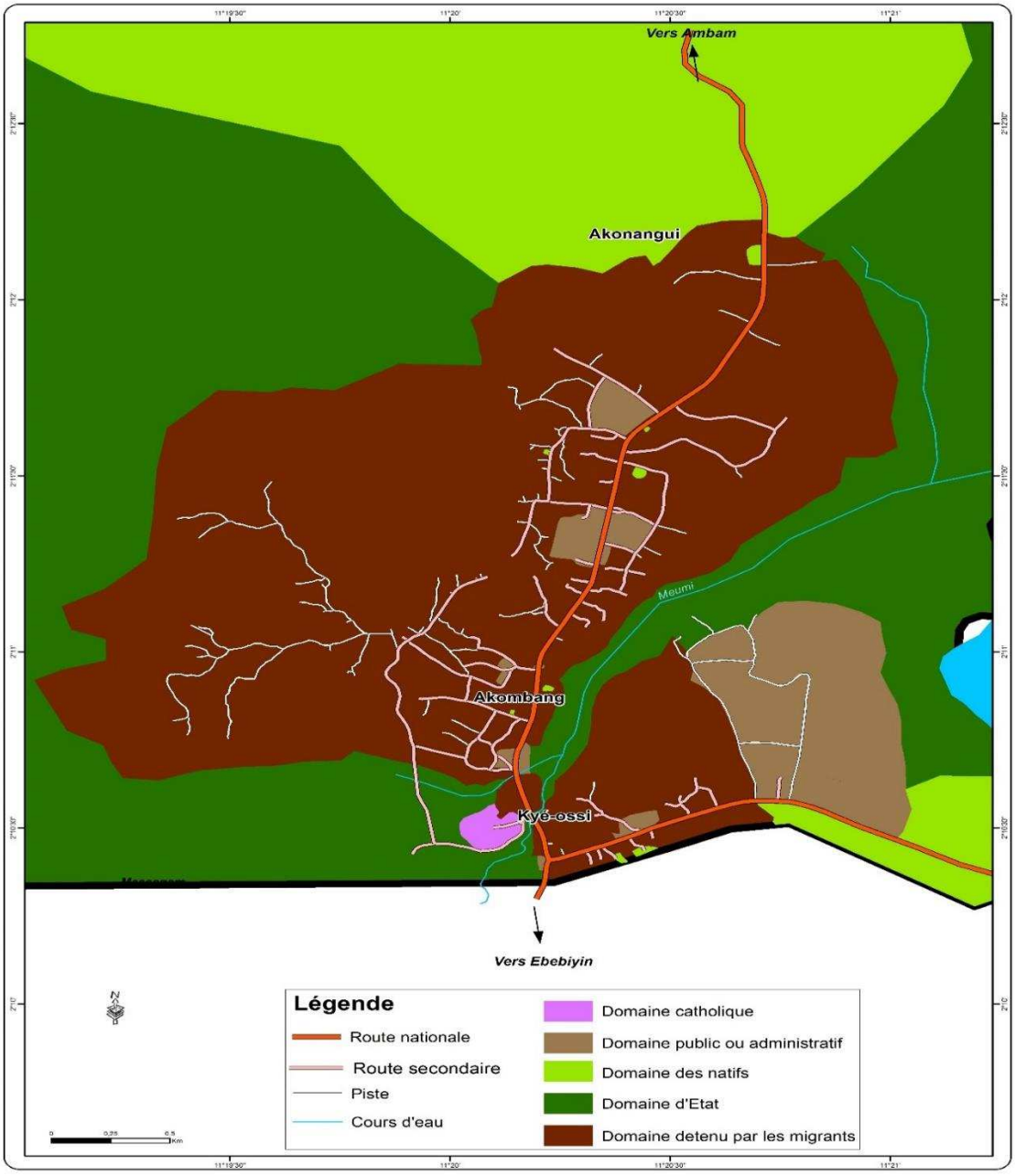

Carte 5.1 Les migrants et le foncier à Kyé-Ossi
Source : réalisation de l'auteur MONGBET Abêt.

1.2 La répartition spatiale des migrants à Kyé-Ossi

La répartition de la population relève de logiques fondées sur des mobiles variés. Concernant les communautés, il convient d'admettre comme Ginet (2012) que tout groupe social cherche au minimum à se maintenir dans son territoire en l'aménageant et en l'administrant afin d'y assurer son maintien dans le temps. Ces pratiques territoriales mettent en relation les lieux qui constituent le territoire sous la forme de réseaux, organisés à toutes les

échelles spatiales, et en interaction les uns avec les autres. Nous nous interrogerons ici sur les modalités de la répartition des groupes sociaux à Kyé-Ossi et sur les ressorts de la territorialisation de leurs communautés.

1.2.1 Akombang ou « Foumban 3 ».

Le centre commercial de Kyé-Ossi est le plus ancien endroit où les migrants ont pris possession des terres. Ce positionnement des Bamouns relève de plusieurs facteurs. Historiquement les Bamouns sont les premiers à s'y installer. Tout d'abord avant 2003, seuls quelques comptoirs étaient fixés à la frontière en face de la Guinée. Lors du bitumage de la route, la place commerciale fut déplacée vers l'actuelle position en 2005. Et cette communauté ethnique a rapidement pris position tout autour du marché pour profiter de la proximité du lieu d'activités. Au fil du temps, le quartier a connu une augmentation de densité démographique par le renforcement de leur présence. Dès lors, cet endroit a constitué la principale base à Kyé-Ossi pour la communauté Bamoun. Il est même qualifié de Foumban 3 (Mongbet, 2015a) et fait de Kyé-Ossi globalement le Noun 2 (le département du Noun étant le département originaire de cette communauté au Cameroun).



Première maison en étage (et 2è du genre) bâtie en 2007 à Kyé-Ossi par un Bamoun.

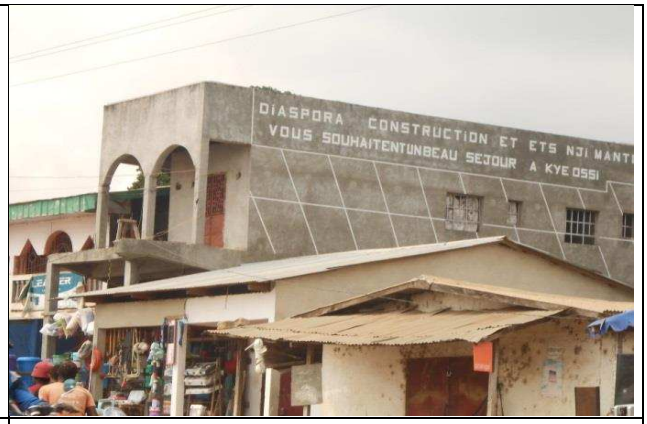

Complexe *NJI Mantoum* : Immeuble d'un Bamoun dont l'écriture au mur porte la culture

Photographies 5.1 et 5.2: Constructions des Bamoun à Kyé-Ossi

Source : enquête et observation de terrain (5.1 à gauche) et Mongbet (5.2, 2015a :103).

Si la photo de gauche renvoie une image de modernité comparée aux huttes d'antan à Kyé-Ossi, celle de droite reflète davantage la culture Bamoun et du Noun, Nji étant le titre des dignitaires chez ce peuple. Mantoum est une localité du département d'origine de ce groupe ethnique. Longtemps à Kyé-Ossi, comme chez tous les peuples forestiers du grand Sud, toutes les maisons d'habitation étaient en matériau végétal. Ce type de logements tissés en bois et couverts de terre battue sont toujours présents chez quelques rares autochtones de la ville qui ont résisté au mode d'habiter lié à l'arrivée des migrants.



Photographie 5.3 : Foyer Bamoun à Kyé-Ossi

Source : Observation de terrain, juillet 2017.

Bâtiment construit à partir des contributions des ressortissants Bamoun et de leurs associations à Kyé-Ossi. Trois autres foyers moins grands que celui-ci existent. Mais exclusivement pour les ressortissants des arrondissements (du Noun) de Foumban, Foumbot et Massangam.

Les contributions individuelles des migrants au sein des associations pour construire leur foyer communautaire (Mongbet, 2015a) répondent à l' « *intériorisation fusionnelle de son contexte (social et culturel) de vie par l'individu* » (Di Méo, 2016a :53). Elles traduisent le passage de l'identité individuelle à l'identité collective sociale et spatiale (Di Méo, 2016a : 46-55) à Kyé-Ossi, précisément à Akombang pour cette communauté (Voir leur foyer en photographie 5.3).

La présence des Bamouns dans toutes les activités (Mongbet, 2015a) et leur fonctionnement communautaire engendrent au quotidien une densité dans les échanges économiques, la communication et les pratiques religieuses. Au départ, leur installation répondait à une logique de voisinage communautaire, laquelle facilitait l'intégration spatiale des nouveaux migrants. Mais avec le temps, le schéma s'apparente à une logique d'appropriation non plus régionale (en référence à la région d'origine) mais nationale du territoire. Que ce soit à Douala ou à Yaoundé, les deux principales métropoles du pays qui ont polarisé de longue date les migrations internes, cette communauté n'a pas matérialisé sa présence par la construction d'un foyer communautaire. Cette dernière à Kyé-Ossi traduit le lien entre intégration locale et sédentarisation (Mongbet, 2015b). Aussi, une appropriation de l'espace national en tant que Camerounais est en jeu, bien qu'on soit « *venu d'ailleurs* » (Mimche, 2011). La quête de territoire approprié dont il est question amène à « *penser la territorialité comme système relationnel dynamique, ancré à la fois dans la société, l'espace et*

le temps, dans une perspective de pérennisation » (Kamdem, 2015 : 146). La *méta-structure spatiale individuelle* (MSI) de Di Méo réunit les ensembles de schèmes mentaux et corporels dont il est question ici et qui définissant chaque individu dans sa territorialité, qu'il s'agisse de son habitus, de ses spatialités, ses pratiques, ses représentations, ses valeurs, et ses capitaux divers (Di Méo, 2016b). Par le jeu de la construction de ces pratiques et représentations, les MSI unissent les individus aux espaces sociaux qu'ils incorporent. Ce sont les fondations humaines des espaces vécus. La première communauté des migrants de Kyé-Ossi qui s'est ainsi approprié Akombang partage d'autres quartiers avec les autres communautés.

1.2.2 Le quartier Bamiléké à Kyé-Ossi: une position au gré des originaires Ntumu.

Le Sud-Est de Kyé-Ossi est la zone qui abrite les Bamilékés. Ces groupes ethniques originaires de l'Ouest du Cameroun sont réputés pour leur dynamisme commercial, et leur conquête et maîtrise de l'espace (Dongmo, 1978). Pour ce peuple, « *le territoire n'est pas uniquement un support physique délimité par des frontières qui suffiraient à créer l'uniformité. Il est aussi une entité à laquelle les individus associent des valeurs et des significations qui les définissent en retour* » (Claval, 1995 :3). Le principe commercial les a amenés, comme les Bamoun évoqués précédemment, à Kyé-Ossi. Beaucoup sont partis d'Ambam et d'Ebolowa. La communauté Bapa est la première communauté des Bamilékés de Kyé-Ossi. Elle s'y est installée depuis la fin des années 1970, et compte plus de 300 membres actuellement qui siègent en permanence au sein de leur association intracommunautaire. Les autres sous-groupes sont bien présents et se distinguent par l'implantation de leurs foyers. Cette omniprésence des foyers bamilékés s'observe dans toutes les villes du pays où ils se sont installés. Leur marquage communautaire par des structures immobilières est un signe de reconnaissance et de dignité des Bamilékés. Selon les explications de FSR (entretien à Kyé-Ossi, Août 2017) :

> *« Il y a frustration, fuite d'informations, orgueil quand on siège chez quelqu'un. Il est là avec sa femme, ses enfants, ils écoutent… et on ne peut pas tout dire. Puis, toute personne peut vous dire n'importe quoi… Du coup on n'est plus tranquille. On préfère un foyer, même sous une tente sans toiture. Ainsi comme on a les grosses têtes, chacun réfléchit et on pense vite à construire... ».*

Ainsi se justifie la pression sociale qu'ont les migrants Bamilékés pour les centres communautaires, et notamment pour les réunions dans le cadre des tontines ou *nchoua'ah* (Kemayou, 2011 :169) qui renforcent leur capacité politique de financement. Franqueville (1987 : 572) a bien décrit ce groupe ethnique en insistant sur le fait que « *l'approche bamiléké*

de la ville se caractérise par la prédominance des activités (indépendantes) et principalement commerciales et le recours systématique aux associations d'épargne organisées dans le cadre du groupe d'origine ». De ce fait, 12 foyers sont actuellement identifiés chez les Bamilékés et occupent cette partie de Kyé-Ossi appelée sur place « carrière » grâce à son sol latéritique : Haut-Nkam, Mbangou, Nkuitcheu, Bansoa, Ndé, Menoua, Batiè, Baham, Bamendjou. Les deux autres appartiennent aux jeunes Bamilékés en général et aux jeunes du Haut-Nkam. Ces multiples foyers tiennent lieu d'expression des traditions, de fierté culturelle et donc d'identité collective (Di Méo, 2016a). Certains célèbrent déjà leur cérémonie traditionnelle là-bas. C'est le cas de la cérémonie *Shépam* pour vanter la tradition Bamendjou pendant laquelle le Chef Traditionnel envoie toujours son représentant. La raison de leur installation ici tient à la volonté des Ntumu qui étaient initialement les propriétaires des terrains. En effet, ceux-ci ont refusé de vendre leurs terres aux Bamouns du fait qu'ils ne les aiment pas. « *Otton et Patrice disaient que les Bamoun dérangent et que les Bamiléké ne dérangent pas »* (FSR, Entretien, aout 2017). Ce désamour s'explique par le fait que les Bamouns jugés très malhonnêtes par les natifs, affirment à Kyé-Ossi qu'ils sont chez eux, majoritaires, et que Kyé-Ossi est à eux. Ce discours qui marginalise l'autochtonie ne plaît pas aux Ntumu qui se sentent frustrés. Ainsi, les Bamilékés ont profité de ce contexte favorable à leur installation, et toutes les parcelles (ou presque) des familles Ela Mbossi ont été achetées par les leurs.

Dans ce quartier, un lieu a été dénommé Massangam, du nom d'un arrondissement du département du Noun, ce qui présupposerait que les originaires de Massangam sont nombreux dans ce quartier. Cela n'est cependant pas le cas, quoique les Bamouns y résident. C'est en fait l'un des premiers Bamilékés de cet endroit qui, aimant ce nom, l'a attribué au sous-quartier, témoignant du rôle des migrants dans l'attribution de la toponymie locale à Kyé-Ossi. Les hommes et le territoire sont intimement liés par la relation de réciprocité qui les définit. Les nommer pour eux participe à l'invention du territoire ou à la formation de l'espace humain. La toponymie pour paraphraser Nègre (Claval, 2012 :143 ; dans ses travaux de 1963) est un trait d'union de culture et un héritage culturel. Pour les migrants, attribuer un nom au lieu n'est pas seulement une appropriation, mais aussi un signifié porteur de leur quotidien. Simultanément, il est un signifiant non neutre dans la mesure où la toponymie traduit une intention manifeste d'enracinement, de domination et d'annexion des autres. « *Nommer les lieux, c'est les imprégner de culture et de pouvoir* » comme l'exprime Claval (2012 :143). Di Méo (1996) et Retaillé (1997) mettent l'accent sur les itinéraires et les cheminements au fil desquels chacun de nous invente le territoire en reproduisant les modèles culturels que nourrit la mémoire

collective, en se pliant aux contraintes de l'économie et des cadres sociopolitiques, mais en rusant aussi avec eux. Ce cheminement dans cette partie de Kyé-Ossi renvoie maintenant au temps. Actuellement, ce sont des parcelles communautaires ou des chantiers, qui bientôt se transformeront en foyers culturels construits, habités et animés au gré des réalités culturelles et sociales de ces groupes sociaux.



5.4 : Foyer de la plus ancienne communauté Bamiléké de Kyé-Ossi ; créé en 1980 était en carabottes, matériel végétal provisoire et n'a été bâti qu'en 2013).



5.5 : 1ère maison à étage de Kyé-Ossi, construite en 2004.
Source : enquête, octobre 2016.

Photographies 5.4 et 5.5 : Constructions des Bamiléké à Kyé-Ossi.

Pour toutes ces raisons, bien que les Bamouns aient été les premiers à s'installer à Kyé-Ossi, les Bamilékés y ont été les premiers à construire. Le nombre de leurs foyers construits ou en chantier comme l'attestent les photographies de 5.4 à 5.9 démontre leur culture immobilière.



Photographies 5.6-5.9 : Places et foyers des Bamiléké

Images de quelques éléments de formation sociospatiale: (5.6) Foyer Banska= une tente ; La Menouar (5.8) n'a que la fondation sur son terrain, la plaque se trouve sur le mur voisin ; Les Ban gang (5.7) exhibent leur terrain par leur plaque. En 5.9, c'est le foyer Bahar en chantier. Il faut retenir que c'est toujours un Bamiléké qui fut le premier à bâtir une maison en étage en 2004, avant même le passage du goudron. Cette force de construction très fréquente chez les Bamilékés marque leur trait culturel ; car « la notion de culture suppose une répétition à travers le temps de comportements, d'attitudes et de façon de faire » (Bourassa-Dansereau et Yoon, 2017 :33).

La spatialisation des Bamilékés confirme l'idée selon laquelle les peuples migrent avec leurs cultures. Leur migration interne au Cameroun tient à une raison démographique que Kamdem (2015) qualifie d'élément géopolitique de la migration. En effet, les départements d'origine des Bamilékés sont densément peuplés et obligent les nouvelles générations à aller conquérir de nouvelles terres ailleurs. Ils n'hésitent pas à se sédentariser où ils trouvent de l'espace, et ne rentrent au village que dans une logique psychosociologique de confirmation de leur réussite par la construction d'une belle maison au terroir. La forte densité sus-évoquée diffère du département du Noun (tableau 5.2).

Tableau 5. 2 : Densité de population dans la région de l'ouest Cameroun en 2010

Département	Départements d'origine des Bamilékés							Département d'origine des Bamouns
	Bamboutos	Haut-Nam	Hauts-plateaux	Kong-Ki	Menoua	Midi	Ned	Noun
Superficie en Km^2	1173	958	415	353	1380	402	1524	7687
Population	292410	144786	80678	62021	285764	301456	94849	455083
Densité	249	151	194	176	207	750	62	**59**
	204 (moyenne)							

Source *:* Calculs faits à partir des données du RGPH3 (BUCREP, 2010)

Le tableau 5.2 qui montre une densité de 204 habitants au Kilomètre carré en pays bamiléké contre 37,5 (soit 50 en 2018 selon les projections du BUCREP) au niveau national, illustre le facteur démographique évoqué dans la conquête de l'espace chez les migrants Bamilékés. S'y adjoint leur culture commerciale. Ces données soutiennent le raisonnement d'Adoumié et Escarras, (2017 : 16-17) qui mentionnent l'inégalité des densités comme point de départ des migrations pour habiter autrement la planète.

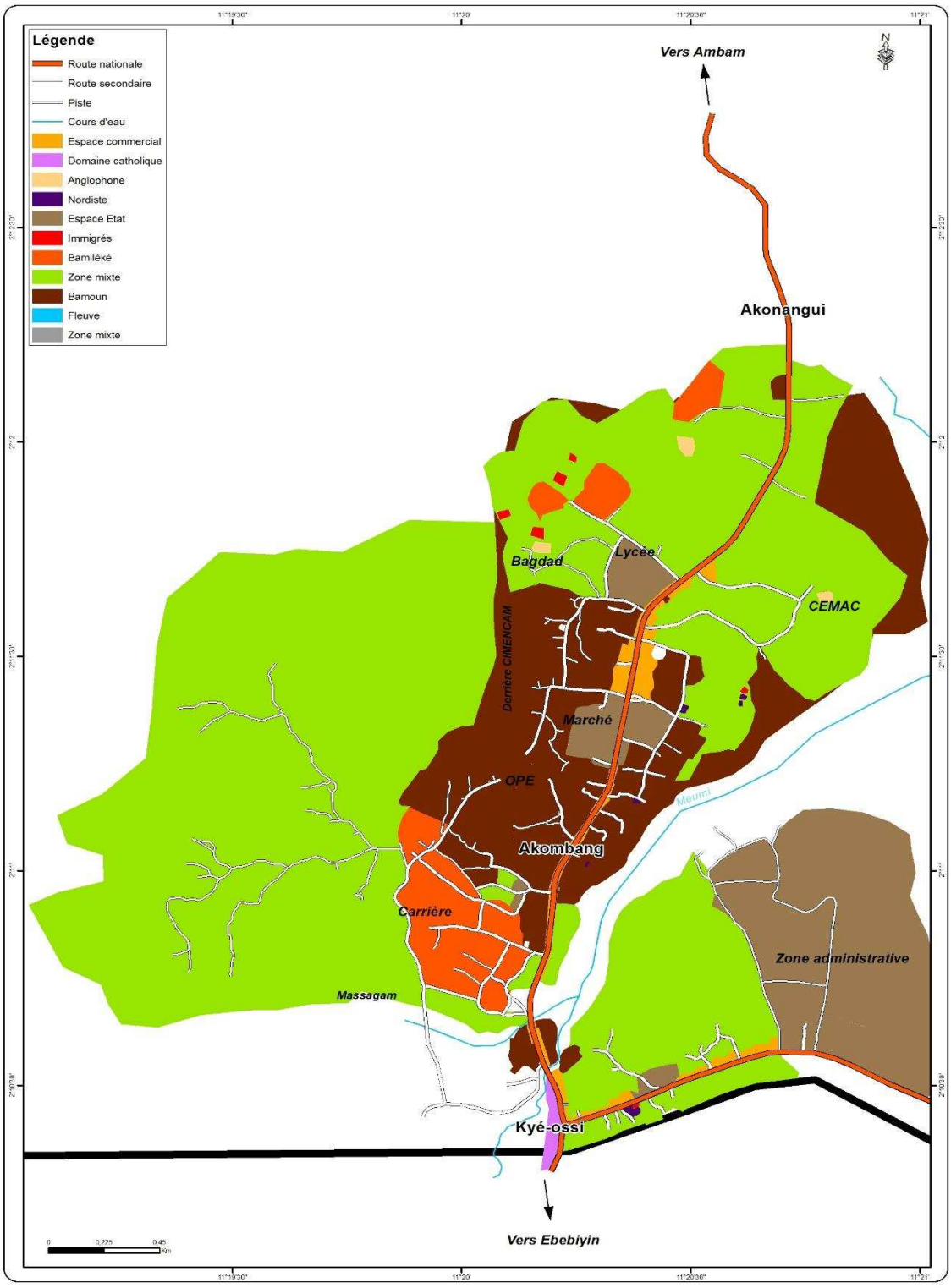

Carte 5.2 : Répartition des Migrants à Kyé-Ossi.

En dehors du cas Bamiléké, la formation sociospatiale se décline différemment et de manière moins prononcée dans d'autres quartiers de Kyé-Ossi, en lien avec l'implantation d'autres communautés de migrants.

La carte de synthèse 5.2 montre un territoire disséqué par les fixations des groupes communautaires. Elle prouve que la ville est un lieu producteur de nombreuses frontières sociales de divers ordres (Gwiazdzenski, 2002). Les frontières sociales, facilement modulables au gré de l'émergence de formations sociospatiales et de l'ampleur des échanges intercommunautaires, s'immiscent entre les quartiers.

1.2.3 Les autres communautés migrantes de Kyé-Ossi.

Si dans le cas des deux premières communautés migrantes, la territorialisation des groupes se traduit par une appropriation visible de l'espace, cela est moins le cas pour les autres groupes de migrants présents à Kyé-Ossi. On observe davantage une structuration spontanée des centres urbains en formation. Pour Chavalarias (2007 : 46), « *une zone urbaine artificielle non structurée se structurera rapidement en quartiers après quelques implémentations* ». En isolant Akombang, le quartier (ou village) de Kyé-Ossi semble plus hétérogène concernant les communautés qui l'habitent. Quelques positions géographiques demeurent malgré tout remarquables.

Derrière le lycée de Kyé-Ossi situé à Akombang, on note la présence des anglophones et des Nigérians (carte 5.2), dans des espaces nouvellement occupés qui témoignent de l'intensification de l'immobilier et de la densification de l'habitat. Vers la montée de la zone administrative à Kyé-Ossi se trouve la chefferie des ressortissants du Nord du Cameroun ainsi que certains membres de leur communauté. Selon leur Chef, ils sont plus de 3000 personnes réparties en 11 ethnies. Avant le bitumage de la route en 2005, le parc des bœufs était à cet endroit. En déplaçant le centre commercial vers le site actuel, ces nordistes comme on les appelle au Cameroun ont bénéficié d'un terrain cédé par la cheftaine Ntumu de Kyé-Ossi village pour la reconstruction de la mosquée. Ces nordistes sont encore présents à Akombang avec une mosquée qu'ils gèrent. Quant à d'autres groupes ethniques, leur installation et leur faible présence ne les distingue pas dans l'espace. Quelques rares Bassa et Anglophones aussi sont présents derrière la tribune, au niveau de la vallée qui borde la forêt et le cours d'eau. Ces positions obéissent à la loi du hasard. *« Où tu trouves le terrain, tu t'installes seulement sans autres réflexions encore* » (Entretien avec un migrant originaire de l'Adamaoua, une région du septentrion-Cameroun, juillet 2017). Tout autour de la rivière Meumi, avant d'arriver à la frontière guinéenne, se trouvent d'anciens sites d'habitation qui se prolongent sur leur flanc Est vers le quartier administratif. Ces espaces abritent aussi de nombreux Bamouns, mélangés à d'autres groupes communautaires (carte 5.2).

Concernant les communautés étrangères, leurs foyers sont éparpillés entre Kyé-Ossi quartier et Akombang. Ces foyers (Photographie 5.10) sont les lieux d'intégration des migrants en même temps qu'une ressource pour la continuation de leur aventure. Leur durée est éphémère dans le temps, du fait de leur rôle qui dépend des flux migratoires vers le Gabon et la GE.



Photographie 5.10 : Migrants ouest-africains à Kyé-Ossi (Mongbet)
En face de la mosquée centrale N° 2 à Kyé-Ossi : entretien en Avril 2017.

Pour finir, les natifs Ntumu dont les rares domiciles se distinguent encore parmi les migrants désormais propriétaires de leurs terrains et de leurs logements, sont plus présents vers l'entrée Nord de Kyé-Ossi venant de Yaoundé. L'urbanisation et l'implantation humaine s'étend progressivement vers cette zone.

Tout compte fait, l'occupation foncière à Kyé-Ossi est influencée par la frontière dont la forme impose l'évolution. Certains migrants évitent la proximité immédiate de la frontière (quartier Kyé-Ossi) et préfèrent étendre leur territoire à Akombang – un probable effet de l'amputation et de la discontinuité territoriale liée à l'effet de frontière (Reitel et Zantel, 2014). Toutefois, la marginalisation spatiale (liée à l'éloignement du pouvoir central) et politique (faiblesse du pouvoir local) qu'a connu Kyé-Ossi en tant que périphérie (région frontalière) tend à s'estomper aujourd'hui du fait de la participation de l'Etat à la structuration de son territoire.

2. La structuration de l'espace

La structuration spatiale en géographie fait référence à la configuration des éléments et leur agencement les uns par rapport aux autres dans l'espace. Le territoire est ici produit par l'articulation de pratiques, de représentations et de pouvoirs, aux limites difficilement déterminées (Di Méo, 2005). Cette configuration permet de saisir comment les structures et infrastructures influent sur la disposition et le fonctionnement des groupes sociaux.

2.1 La mise en place des infrastructures d'Etat à Kyé-Ossi

L'arrondissement de Kyé-Ossi est une ville migratoire, née de l'impulsion démographique des migrants. Le décret présidentiel l'a institué en arrondissement depuis le 5 septembre 2006. Et « *Dans le cas de subdivisions administratives, l'Etat délègue une partie de ses pouvoirs à une autorité qui lui est inférieure mais ne lui est pas étrangère et ne peut guère se maintenir en opposition avec la sienne »* (Charvet et Sivignon, 2011 : 105). L'étatisation du territoire est initiée en amont par la mise en place de structures et bâtiments d'Etat qui relève des instances idéologiques et politiques, que Di Méo (2005) qualifie de superstructure. A Kyé-Ossi, elle est l'expression d'une volonté politique qui investit l'espace d'une forte portée symbolique, celle d'un territoire frontalier approprié et administré par l'Etat camerounais.

En 1978 est créé un centre de santé intégré, qui deviendra dans la stratégie sectorielle de santé un Centre Médical d'Arrondissement (CMA), infrastructure hospitalière de troisième catégorie au Cameroun. Dans le domaine scolaire, l'école primaire publique est créée la même année. Un an plus tard, le Collège d'Enseignement Secondaire (CES) est mis sur pied pour les quatre premiers niveaux du cycle secondaire. En 2004, le CES est transformé en lycée au regard de l'importance des effectifs de jeunes en âge d'être scolarisés. En 2008, le Collège d'Enseignement Technique, Industriel et Commercial (CETIC) à Akonangui est créé. La construction de ces établissements concrétise la volonté étatique d'occuper définitivement la frontière discutée. Cette vision politique d'occupation de l'espace est liée à la vision idéologique de domination d'un espace jusqu'alors marginalisé. A partir de 2006, les infrastructures concrétiseront cette vision territoriale de l'Etat, à la fois à des fins de contrôle et de satisfaction des besoins en services de la population locale.



5.11 : Télécentre de Kyé-Ossi

Télécentre communautaire : téléphone, internet, jeux ; services de la poste.



5.12 Panneau solaire pour alimenter le télécentre ci-contre

Source : Observation de terrain, juillet 2017

Photographies 5.11 et 5.12 : Infrastructures d'Etat

Les différentes structures implantées par l'Etat ont eu un effet sur la dynamique spatiale de Kyé-Ossi, en amenant la population migrante à considérer la frontière non plus seulement comme une zone de passage, mais un lieu d'implantation. Le télécentre (Photographie 5.11 ci-dessus), depuis sa mise en place en 2009, fait partie des premières œuvres du genre réalisées dans le pays. Il a connecté la population de Kyé-Ossi au reste du monde et a participé à la découverte et la création des réseaux par internet. Il a également contribué à mettre en lien les populations gabonaises et guinéennes qui viennent y chercher les produits et services liés aux technologies de l'information et de la communication. La permanence de l'électricité dans ce centre a construit l'image de Kyé-Ossi d'une ville offrant une variété de moyens modernes de communication aux populations de la région transfrontalière.

L'autre élément de structuration de la ville est le centre commercial. Avant 2005, le marché alors constitué de petits hangars était localisé à la frontière guinéenne. Lors du bitumage de la route entre 2003 et 2005, il a été déplacé par l'Etat vers l'actuelle position, ce qui a eu pour effet de drainer non seulement les constructions anarchiques de part et d'autre du marché le long de la route (carte 5.2), mais il a aussi permis de libérer l'espace antérieur pour mieux contrôler la façade guinéenne. Le changement de lieu a également engendré l'expansion du marché par les particuliers. L'emplacement actuel s'inscrit plus dans une logique de centralité à la frontière. Cette évolution dans l'espace montre que la route bitumée semble être le principal élément structurant de Kyé-Ossi. Son tracé tel que l'indique la carte 5.3 ne suit pas exactement la représentation habituelle des limites d'Etat à ce niveau. Le décalage qui a été observé confirme les propos de Foucher (2012 : 13) selon lesquels « *les cartes ne représentaient pas la*

réalité, mais la façonnaient ». Il précise que les cartes tiennent toujours compte du « principe de l'*utis possidetis juris »*, fondement des arbitrages de la Cour Internationale de Justice et de la pratique diplomatique internationale qui stipule que les Etats successeurs doivent respecter les tracés administratifs (coloniaux en réalité).

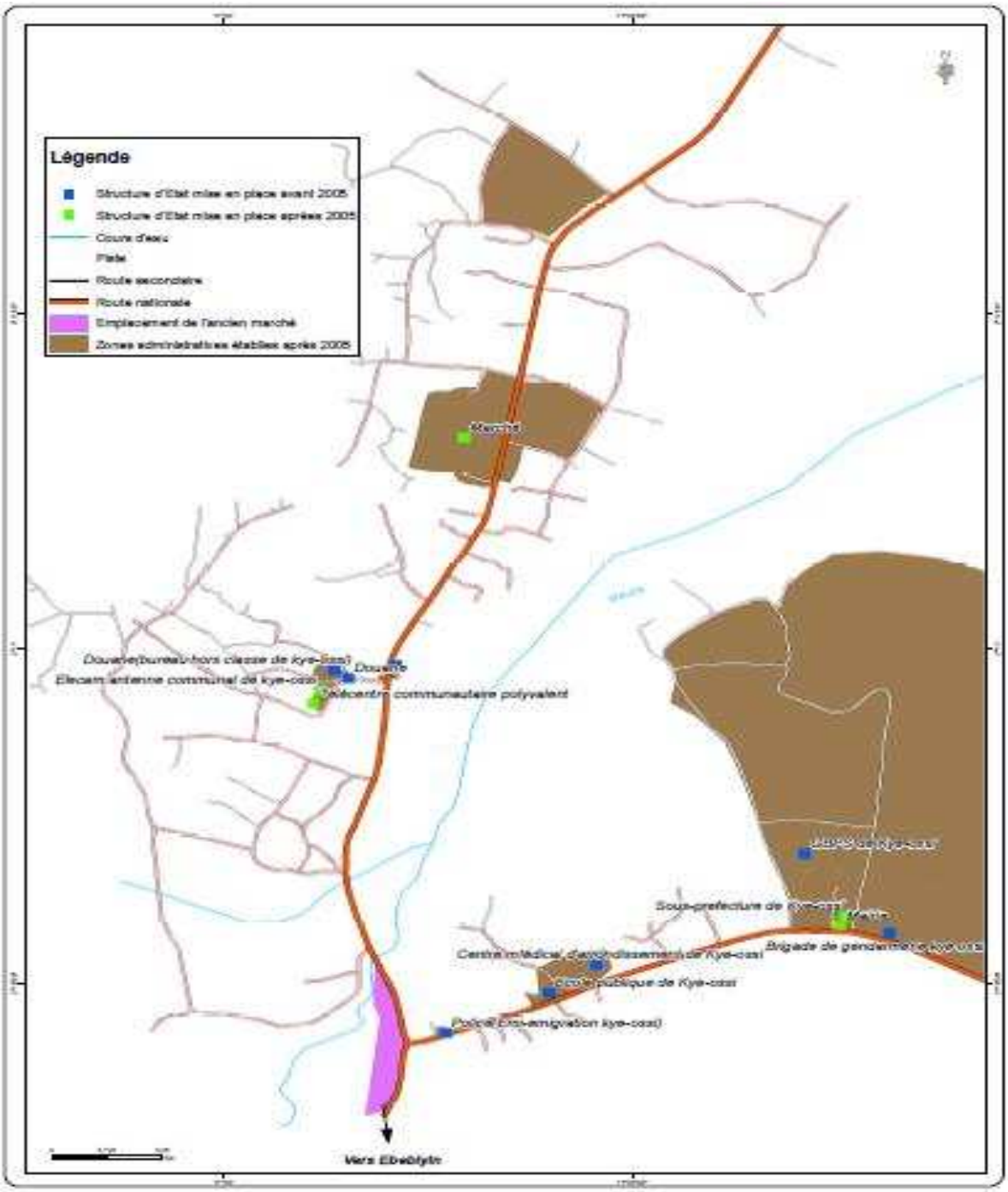

Carte 5.3 Structures d'Etat à Kyé-Ossi

Source : Conception et réalisation de l'auteur MONGBET Abêt, juillet 2018.

La proximité entre Kyé-Ossi, Ebebiyin et Bitam (et Meyo-Kyé), et l'intensification des échanges entre eux tendent à faire de ces centres urbains interconnectés un système de villes [78] (Pumain, 2006). Bien qu'il y ait une tendance générale en Afrique à la marginalisation des espaces-frontières, l'exemple de Kyé-Ossi dévoile une dynamique spatiale à contre-courant de ce constat. Reiter et Zanter (2014) montrent que l'Etat contribue directement ou indirectement au fonctionnement des villes-frontières. Sa contribution relève de trois facteurs qui participent à l'émergence des entités urbaines frontalières : le contrôle, la circulation et l'instrumentalisation de la frontière. La transformation de la frontière observée côté camerounais est allée de pair celle observée côté guinéen. L'Etat hispanophone semble se méfier du Cameroun et craint que les Camerounais sèment le trouble sur son territoire. En mars 2004, les soupçons d'activités de mercenaires visant à déstabiliser le régime guinéen ont justifié l'expulsion d'au moins 250 migrants camerounais[79]. Depuis lors, la mise en scène étatique d'une velléité de présence voire d'hégémonie guinéenne s'est traduite par la construction d'un bâti moderne à la frontière (Voir les images 2.12 et 2.13 du chapitre 2, p123), laquelle a modifié sa physionomie du côté de la Guinée équatoriale.

2.2 Le rôle des migrants dans la construction de structures privées à Kyé-Ossi

Les mutations sociospatiales à Kyé-Ossi se lisent aussi dans l'émergence de nouvelles formes de bâti à des fins résidentielles et d'activités économiques, caractérisée par le passage d'un bâti végétal à des constructions en matériaux durables. Dans ce processus, les migrants élargissent le champ de leurs investissements, de l'habitat individuel à des structures à finalité plus collective et inscrites dans l'activité économique locale comme les hôtels, les écoles, les structures de santé.

2.2.1 Les établissements hôteliers

Kyé-Ossi abrite 28 hôtels et auberges concentrés dans une zone d'environ 50 km ^{2} (710 km^2 pour tout l'arrondissement). Le tout premier Confort hôtel fut créé en 1998 par un Bamiléké, classé par le Ministère de Tourisme en 2000 avec 19 chambres (Entretien avec FNF, juillet 2017). La forte densité de ces hôtels vient répondre à la demande des hommes en

[78] C'est un ensemble des villes liées par des réseaux d'infrastructures, des structures et des relations humaines, fonctionnant au quotidien en interaction et donc marquées par une certaine interdépendance

[79] Voir : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/051/article_4453.asp , consulté le 6/02/2018.

mobilité, en transit, et plus généralement la demande d'une population en forte croissance. Certains de ces hôtels ont pris les noms des quartiers qui les abritent ou des zones d'origine de la clientèle auxquelles ils sont destinés. C'est le cas de l'hôtel CEMAC, dont le nom se réfère au vaste ensemble géopolitique de l'Afrique centrale et inscrit Kyé-Ossi dans le système de mobilités de ce vaste ensemble. La dénomination de cet hôtel s'adresse directement à l'imaginaire de la clientèle migrante et à son projet de rentabilisation de son capital financier par la migration à Kyé-Ossi.

Tableau 5.3 Les établissements hôteliers à Kyé-Ossi

Hôtels		Année de création	Origine ethnique du propriétaire	Région	Offre (Nombre de chambre)
1	Motel La Grâce				13
2	Le Golfe	2013	Bamiléké	Ouest	
3	Escale de la vallée	2012			20
4	Auberge La Référence[80]	2012	Bamoun	Ouest	15
5	Mapi	2010	Bamiléké	Ouest	10
6	Les retrouvailles du Woleu-Ntem				
7	Mermoz Plus				
8	CEMAC	2010	Bulu & Bamoun	Sud & Ouest	19
9	LE CHENOU	2013/2016	Bamiléké	Ouest	13
10	Confort	1998	Bamiléké	ouest	19
11	Safari	2010	Anglophone		10
12	Hôtel des Princes	2016	Ntumu **Autochtone**	Sud	10
13	Hôtel Etoile	1998	Bamiléké	Sud	30
14	Auberge le Boukarou				
15	Saratel Hôtel	2013	Bamiléké	Ouest	53
16	Hôtel Diaspora				
Source : enquête de terrain, 2017-2018.					

L'observation de ce tableau atteste que les autochtones sont peu présents parmi les bâtisseurs d'hôtel. Les origines des autres propriétaires d'hôtel, principalement de l'Ouest, montrent l'importance du réseau communautaire dans la construction de ces hôtels. L'identification du terrain, son acquisition, sa mise en chantier ont bénéficié du

[80] Détruit lors d'une altercation entre la population et les « trafiquants » qui y logeaient, après avoir tué trois enfants sur les 4 capturés dans le voisinage le 28 février 2018.

réseau des migrants en place localement, particulièrement concernant certains détenteurs d'hôtel n'habitant pas Kyé-Ossi.



5.13 Confort Hôtel, fonctionnel depuis 1998



5.14 Saratel Hôtel, fonctionnel depuis 2012

Photographies 5.13 et 5.14 : Hôtels de Kyé-Ossi
A gauche : tout premier hôtel situé dans la vallée de Kyé-Ossi
A droite : unique hôtel trois étoiles, le plus luxueux, situé non loin du marché d'Akombang. Il participe du positionnement de Kyé-Ossi comme centre d'accueil et lui offre une agréable physionomie urbaine.

2.2.2 Les structures scolaires et sanitaires

Les établissements scolaires et sanitaires sont aussi un domaine où les migrants ont investi et qui concourt à leur emprise sur l'espace à Kyé-Ossi (tableau 5.4).

Tableau 5.4 Les établissements scolaires à Kyé-Ossi

Ecole		Année de création	Cycle	Ethnie/Région du Propriétaire
1	Mission catholique	2009	Sil-3è	Centre
2	Parc des petits anges	2014	Cycle 1	Bamiléké
3	Bercy la réussite	2012	Cycle 1	Bamiléké/Ouest
4&5	Prophéties des Nations	2010	6è-3è	Ntumu/Sud
6	Ecole anglophone	2016	Cycle 1	Anglophone
7	Champions	2013	Cycle 1	Bamiléké/Ouest
8	Père Joseph	2007	Cycle 1	Bamiléké/Ouest
9	Les moineaux	2011	Cycle 1	Bamiléké/Ouest
10	Hope for life	2010	Cycle 1	Bamiléké/Ouest
11 12	Winner bilingual school	2015	Cycle 1	Bamiléké/Ouest
13	Franco-arabe	2014	Cycles 1&2	Nordiste
14	Ecole Primaire bilingue publique	1974	Cycle 1	Etat
15	CETIC	2010	1er cycle	Etat
16	Lycée de Kyé-Ossi	1974		Etat

Source : Enquête et collecte de terrain 2017-2018.

Le graphique 5.1 est issu de l'exploitation des données du tableau 5.4 qui traduit la domination des Bamilékés.

Graphique 5.1 Evolution du nombre d'établissements scolaires à Kyé-Ossi

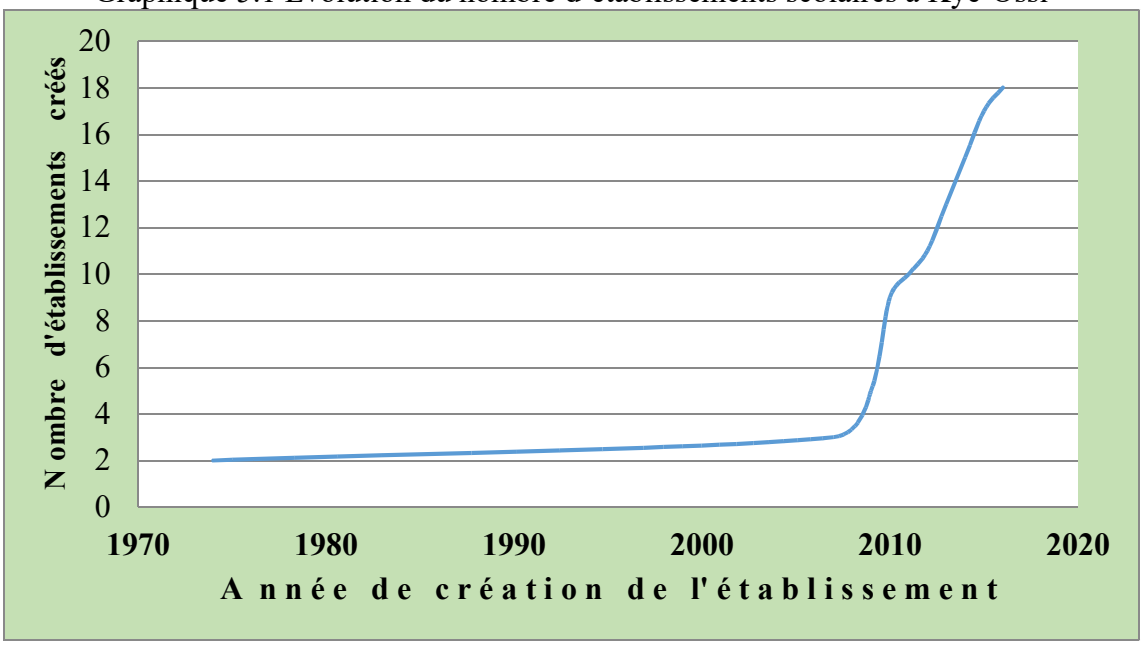

Source : exploitation des données collectées sur le terrain.

L'évolution de l'effectif des créations d'établissement traduit indirectement l'évolution démographique exponentielle de Kyé-Ossi. En la comparant avec les graphiques 4.5 et 4.6, on constate qu'à partir de 2010 les écoles se multiplient. Leur augmentation répond à la demande en éducation des enfants en âge de scolarisation (2 ans à 18 ans au Cameroun), au sein des ménages et des communautés sédentarisées. Les enfants nés après 2000 issus de la migration sont de plus en plus nombreux et soutiennent la multiplication d'établissements scolaires pour leur encadrement, leur socialisation et leur instruction.

Graphique 5.2 : Origine/groupe ethnique des propriétaires d'établissements scolaires à Kyé-Ossi

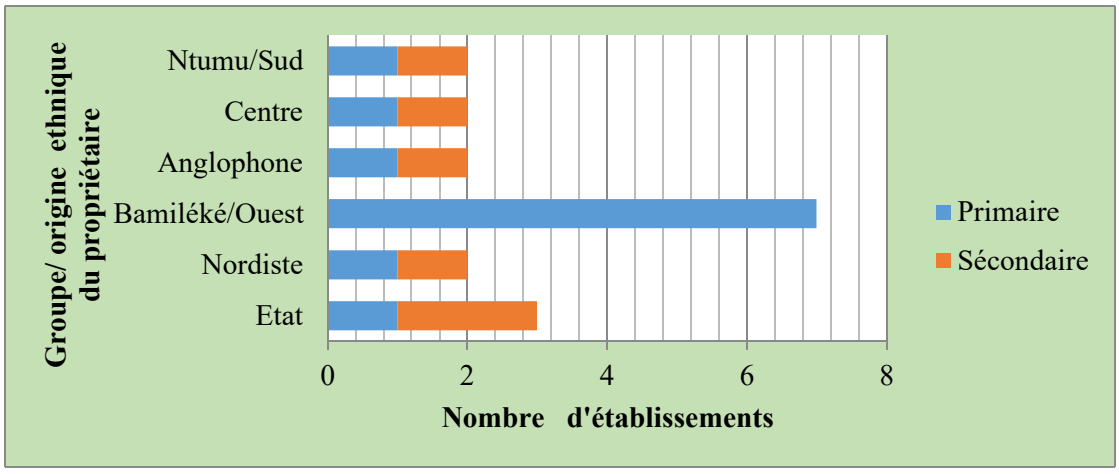

Ce graphique montre que près de quatre établissements sur dix (38.89%) sont l'œuvre des Bamilékés, dont nous avons noté le fort ancrage sociospatial antérieurement. L'Etat ne prend en charge que 16,67% des établissements scolaires localement. Les autres propriétaires d'établissements privés ont chacun une proportion de 11,11% correspondant à deux établissements scolaires. La répartition des structures de santé selon l'origine du propriétaire est tout aussi démonstrative (tableau 5.5).

Tableau 5.5 : Structures de santé à Kyé-Ossi

Structures	Année de création	Offre (nombre de lit)	Ethnie/Région du propriétaire	Quartier/village de localisation
1. Clinique de la carrière	2011	12	Bamiléké/Ouest	Kyé-Ossi
2. Yola	2013	9	Bamiléké/Ouest	Akombang
3. Clinique Judith la Grace	2015	6	Nord-ouest	Akombang
4. Main douce	2015	6	Eton/Centre	Akombang
5. Le Vatican	2010	5	Bafia/Centre	Akombang
6. La victoire	2017	5	Eton/ Centre	Akombang
7. Centre de formation[81]	2013/2016	14 apprenants		Akombang
8. Centre Médical d'Arrondissement	1974	22	Public/Etat	Kyé-Ossi

Source : Enquête de terrain 2017-2018.

Dans le domaine de la santé, le poids relatif des Bamilékés s'avère moins important par rapport aux structures scolaires. Ce groupe ethnique possède deux structures sanitaires sur huit, soit 25%, contre 37,5% pour les ressortissants de la région du centre. Même si l'Etat n'a qu'une seule structure qui est le CMA, il faut noter que l'offre des soins et la qualité ne sont pas les mêmes. Sa capacité d'accueil et le soutien de l'Etat font d'elle un centre de référence à Kyé-Ossi. Les autres centres de santé, de taille plus modeste, offrent plutôt des soins de proximité qui répondent souvent à des logiques d'affinités par groupe. Leur fonctionnement est le fait de la responsabilité des migrants. Au regard du niveau de vie des patients et de la solidarité de la part des gestionnaires dont ils bénéficient dans ces petites structures, seuls des petits soins y sont prodigués. Les difficultés linguistiques amènent souvent les migrants malades à opter pour une logique communautaire. C'est le cas de Yola avec les Bamouns. Ce choix ethnique dans un contexte souvent marqué par un niveau d'analphabétisme élevé s'explique par la facilité

[81] Formation des auxiliaires de santé, secrétaires médicaux et vendeurs de pharmacie. Les soins y sont appliqués à titre démonstratif.

dans la communication, laquelle permet l'intégration du malade dans les soins hospitaliers. Mimche et Djouda Feudjio (2018 :17) relèvent :

> *« Lorsque le dialogue thérapeutique n'est pas bien construit, la famille entre en conflit manifeste ou latent avec les acteurs hospitaliers. Il s'observera une distanciation entre les logiques hospitalières ou biomédicales et les logiques profanes ou socio-familiales pouvant se traduire par un manque d'observance thérapeutique, des contestations, des violences verbales et physiques, des abandons hospitaliers, des recours aux soins parallèles, etc.* »

La multiplicité et la variété des structures à Kyé-Ossi tendent à impulser et orienter son développement, dans la mesure où non seulement elles polarisent les flux dans l'espace mais elles constituent aussi de petites entreprises sources d'emploi et génératrices de capital. Leur mise en place au préalable nécessite une mobilisation des fonds, des matériaux et des ressources humaines qui profitent à toute la population de Kyé-Ossi (Mongbet, 2017b).

On convient de remarquer le faible poids relatif des Bamouns dans la propriété des infrastructures précitées, bien qu'ils sont majoritaires sur le plan démographique dans la commune. Ce comportement hypothèque un peu leur pérennité en grand nombre à Kyé-Ossi, bien qu'ils y aient pour beaucoup établi leurs propres domiciles. Les réalisations immobilières à caractère mercantiliste par les groupes ethniques participent à leur consolidation territoriale. Leur mode de gestion de beaucoup d'entreprises de petite et moyenne tailles se fondent sur des ressources humaines familiales ou communautaires. L'origine ethnique au Cameroun est d'après Apitsa (2013 : 58) « *un vecteur informel dans l'attribution des postes à responsabilité* ». A ce jour, les Camerounais marquent leur territoire par la présence des migrants internes qui jouissent de leur pleine citoyenneté. Ce marquage revêt une dimension particulière avec les pratiques immobilières à caractère culturel.

2.2.3 Les structures culturelles et religieuses

Les infrastructures religieuses complètent la liste des foyers communautaires dont l'effectif était évalué en novembre 2017 à quinze (15), même si la majorité reste encore en chantier tel que susmentionné. On observe une forte poussée des églises avec des dénominations variées. On en dénombre une vingtaine Kyé-Ossi, qui inclut des structures d'état précaire, en chantier ou déjà bâtis. Leurs noms lisibles au niveau des photographies (5.15, 5.16, 5.17, 5.18) comme « Barga prophète », « 7è jour », « EEC (Eglise évangélique du Cameroun) », « Eglise

Catholique », font référence pour les deux premières aux « nouvelles églises » et aux églises traditionnelles chrétiennes pour les deux dernières.

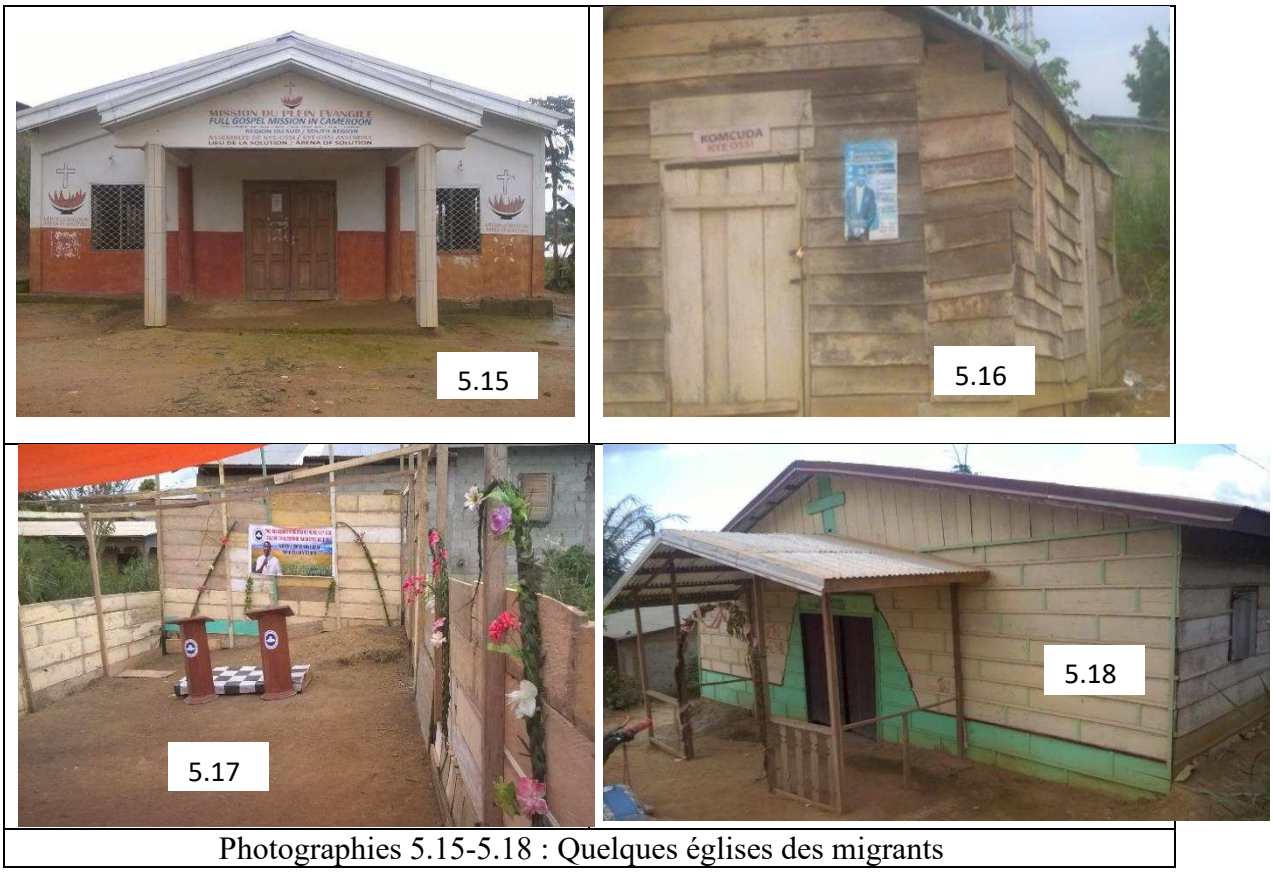

Photographies 5.15-5.18 : Quelques églises des migrants

5.17 : église en état précaire, construction en cours ; 5.16 : église en matériel végétal ; 5.15 et 5.18 : églises en matériau définitif durable. Ces églises sont à l'image de Kyé-Ossi et de sa société migrante : diversité de profils religieux, construction différenciée des édifices (immobilier) par les migrants qui y sont arrivés dans des conditions sociales différentes.



Photographies 5.19 et 5.20 : quelques mosquées de Kyé-Ossi
Source : Mongbet (2015a :94).

La mosquée centrale N° 1 à Akombang (5.19) figure en ce lieu depuis 1978. Elle est en rénovation depuis 1998. 5.20 expose la mosquée financée par les turcs (5.20) vers la frontière avec la Guinée.

Ces mosquées témoignent également de l'initiative de développement infrastructurel des migrants et de la connexion internationale de ces migrants au réseau turc.

Du fait de la présence musulmane, Kyé-Ossi est supplanté partout par les mosquées. Elle est, dans la composition de sa population et dans son bâti, la ville la plus musulmane dans le Sud-Cameroun. Les joyaux architecturaux des minarets offrent un aspect esthétique remarquable à la ville. Kyé-Ossi compte ainsi près de 30 mosquées, dont 7 de grande taille (Photocopies 5.19-5.20) où se fait la grande prière du vendredi. Et à travers les pratiques des cinq prières quotidiennes, les mouvements et les disponibilités des transactions avec un musulman sont très souvent fonction de l'emploi du temps de ces prières. La communauté musulmane s'est approprié Kyé-Ossi et la tendance sunnite y est plus répandue que partout ailleurs au Cameroun. Il existe un cimetière musulman situé à l'entrée de la ville, après la station BOCOM. Comme le voudrait la tradition islamique, on ne se déplace plus avec les corps des morts. Là encore, l'acte migratoire a fait évoluer les pratiques culturelles :

> « *…Beaucoup de jeunes musulmans en l'occurrence Bamoun qui sont partis dans le monde arabe et ses environs étudier l'islam, ou pas du tout, se disent empêchés par leurs familles de s'arrimer à la sunna. Une fois à Kyé-Ossi déliés des contraintes familiales et sociales, l'occasion est belle de s'y conformer à leur gré* » (Mongbet, 2015a : 95).

Cette vitalité religieuse qui a pris de l'ampleur avec le temps a transformé le paysage et l'atmosphère sociale, et participe donc à la transformation sociospatiale de la localité. Comme le dirait Di Méo (2016a : 80) :

> « *L'installation d'une œuvre d'art contribue à renforcer l'identité du territoire qui l'accueille. En effet, au regard de la construction permanente, fluide, labile et incertaine des identités habituellement attachées aux lieux de l'espace géographique, l'œuvre d'art introduit, de tout temps, une touche de durabilité, un parfum d'essentialité ».*

On assiste au regard de ce qui précède à une « *émanation d'un système de pratiques et de relations inégales entre différents acteurs, se positionnant alors comme la structure de surface traduisant autrement la structure profonde qu'est la territorialité* » (Kamdem, 2015 : 118). En se référant au temps de production de ce paysage qui l'inscrit dans sa dimension historique ou dynamique (Kamdem, 2015 : 113), le constat qui se dégage, au regard des trois

catégories du temps utilisées en histoire (Elissalde, 2000) évoquées précédemment est celui de la simultanéité dans la dernière décennie. Les deux autres catégories (succession et durée) quant à elles permettront de lire ou projeter l'avenir de Kyé-Ossi. Le récit diachronique de l'organisation de l'espace ou une lecture transversale de l'état du territoire convient pour appréhender cette dynamique telle que le préconise cet auteur du changement spatial. Elissalde (2000) précise en citant Frémont *et al.* (1984) que la géographie sociale reconnaît que « *la combinaison géographique qualifie un certain espace par une série de facteurs inter-reliés entre eux ayant de ce fait une relative stabilité dans le temps, sous-tendus par une certaine structure* ». Il insiste qu' « *en chaque lieu, et à toutes les échelles, cette géographie sociale rencontre la résistance de structures qui combinent des faisceaux complexes de facteurs et qui constituent la trame profonde de la géographie* ». Dans le cas pratique de Kyé-Ossi, on n'a pas affaire à une résistance, mais à une émergence de monostructures qui génèrent une transition d'un paysage naturel à un paysage largement humanisé. C'est l'un des grands enseignements de l'observation du terrain. Et comme le dit Claval (2017 : 86, citant Deffontaines, 1966) :

> *« Le géographe est appelé à conserver à l'égard des faits religieux une attitude de pur observateur, ne cherchant pas à étudier le fondement, l'origine ou l'évolution des systèmes religieux de ceux-ci. Il se borne à noter les répercussions géographiques des faits religieux sur le paysage. Il réduit ainsi le point de vue religieux à des éléments extérieurs et physionomiques, laissant délibérément de côté le domaine majeur de la vie intérieure ».*

Les changements ainsi observés, surtout à partir de 2007, ont confronté la société autochtone Ntumu au défi des enjeux de l'interaction et de la co-intégration vis-à-vis des migrants.

2.3. Les peuples frontaliers de Kyé-Ossi face aux migrants : entre co-intégration et absorption

Dans ce nouveau contexte, les sociétés locales développent un éventail de pratiques de co-intégration vis-à-vis des migrants qui se sont approprié leur espace. Dans la zone frontalière, une analyse complète des dynamiques territoriales qui président aux FSS nécessite de prendre en compte les réactions des natifs face à cette nouvelle donne dans leur localité.

2.3.1 La marginalisation sociospatiale des Ntumu

La principale richesse des Ntumu repose sur la nature environnante et les activités primaires (voir chapitre 4). Au fur et à mesure que les migrants se sont implantés, les autochtones leur ont vendu leurs terrains et ont eux-mêmes migré. Certains ont traversé la frontière pour rejoindre les leurs. Progressivement, Kyé-Ossi s'est retrouvée dans son centre urbain entre les mains des gens venus d'autres lieux. L'appropriation dont il est question a revêtu une dimension de plus en plus entrepreneuriale, marchande plus précisément. De plus, dans la zone d'étude, les noms donnés par les migrants ont de plus en plus marqué la toponymie des sous-quartiers et des lieux d'installation. Ces noms constituent la marque d'une nature transformée au fil des vagues de migration, sur des terres vierges vendues par les natifs Ntumu. Ces derniers sont de plus en plus marginalisés socialement et spatialement. L'analyse de Simon (2006 : 6) résonne ici de manière particulière :

> *La mobilité spatiale exprime donc plus qu'un mode d'usage des espaces, le déplacement d'un lieu d'activité à un autre, mais aussi des hiérarchies identitaires tributaires des présences sédentaires : exit le marquage le plus usuel entre autochtone et étranger, ethnique parfois.*

Néanmoins, la présence des migrants, les échanges et interactions entre groupes ethniques ont entrainé un certain dynamisme chez les autochtones, dans les champs du commerce, de la construction, et d'autres activités et pratiques (Mongbet, 2015a, 2015b). C'est à l'aune de la perte de leurs terres et du bénéfice généré par les activités des migrants que les Ntumu, par contraste, perçoivent leur déclassement. Ils s'avèrent désormais moins nantis, sans ressources pour mener une vie quotidienne semblable à celle des migrants. Certains ne sont pas parvenus à consolider en dur leur habitat en matériau végétal (bois et terre battue). Nous schématisons la dynamique décrite via le graphique 5.3 inspiré de la théorie de la *migration hump* de Zelinsky (1971).

Graphique 5.3 : Courbe de la migration *hump* à Kyé-Ossi.

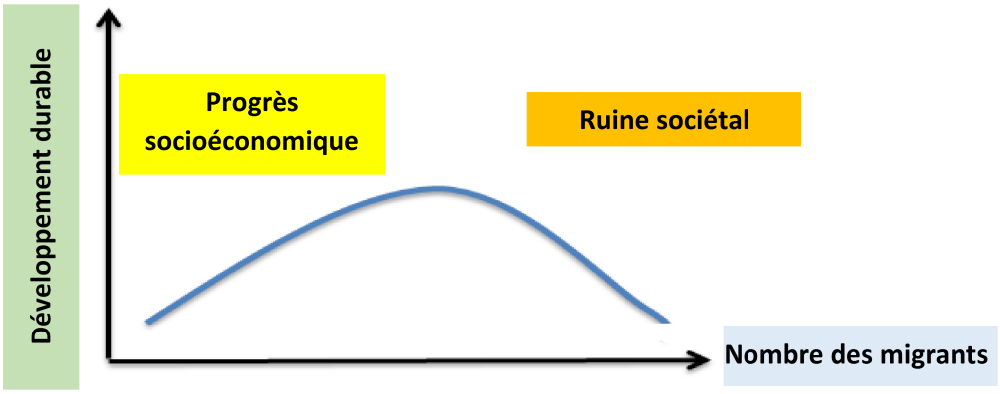

Source : Mongbet (2015a, 111)

Si au départ, les arrivées ont stimulé le progrès socioéconomique de la zone, leur recrudescence semble plutôt inhiber l'épanouissement des natifs. En effet, l'insécurité accrue, les crimes rituels pour l'enrichissement rapide et illicite, la spoliation des ressources, la dépravation des mœurs, la diffusion des maladies et infections sexuellement transmissibles, l'alcoolisme dû aux importations de boissons moins chères occasionnant la baisse de la productivité, le renforcement des tensions frontalières avec la Guinée équatoriale, l'intégration dolosive par les mariages interethniques plus unilatéraux (garçons d'ailleurs – filles Ntumu) sont autant de défis posés au développement pour les Ntumus à Kyé-Ossi. Particulièrement pour les unions intercommunautaires, les Ntumu trouvent injuste que chez les migrants, les filles s'associent très rarement avec les hommes Ntumu. Or auprès des filles Ntumu, les migrants jouissent de leur statut de beau-fils pour avoir accès à la terre ou exploiter la relation maritale à des fins de transactions commerciales. Un jeune Ntumu l'a expliqué avec lamentation :

> « *Au départ quand un jeune migrant arrive, il n'a rien. Il « gère » nos sœurs. Il les envoie même au-devant de la scène lui négocier certaines situations. Mais dès que sa vie s'améliore, il s'en va chercher sa sœur au village et la nôtre est vue maintenant comme une prostituée* » (Entretien avec SN, mars, 2018).

La domination des migrants se concrétise à Kyé-Ossi jusqu'au niveau de la gestion de la chefferie du (village) quartier central et commercial d'Akombang. Elle était dirigée par les Bamoun depuis 1989 jusqu'au décès de Pouenfoma Fifen Amadou alors Chef le 06 décembre 2012. Les Bamoun constituaient un quartier dirigé par leur Chef de communauté et dépendant de Olamzé. Avec la croissance de leur effectif sur Akombang, cette chefferie s'est simplement établie. Mais depuis 2012, sa succession fait face aux réclamations d'une certaine légitimité Ntumu autochtone, faisant l'objet d'un conflit entre les deux communautés.

2.3.2 Entre cohabitation et conflits

La longue durée de la présence des migrants à Kyé-Ossi est à la base d'une forme de collaboration ambivalente entre les diverses communautés en présence. Elle tient au fait qu'aucun peuple ne vit en autarcie. L'intégration, les échanges et le partage réciproque au niveau local, entre communautés ethniques, se diffuse dans l'espace pour s'inscrire dans la mondialisation. Les échanges constituent pour cela un élément clé du lien entre communautés. D'après Pécoud (2012 : 3) : « *le commerce apparaît alors comme une activité qui transcende les formes d'appartenance et de solidarité traditionnelles, et qui favorise les contacts avec l'extérieur et avec les étrangers* ». Dans ce domaine, on peut identifier trois niveaux de contact :

- Les autochtones que la langue unit avec les autres Fangs du Sud du Cameroun en général pour en faire des vendeurs de produits primaires ; ils ravitaillent la zone en divers produits cultivés comme les tubercules, les céréales (maïs frais/sec), les divers légumes et fruits, ou encore le bois de forêt. Ils les vendent aux *Bayam-Salam* (Acheteurs-revendeurs en *pijin*, langue née de l'anglais) parmi lesquels figurent les migrants.
- Les vendeurs secondaires, ou *Bayam-Salam*, qui écoulent leurs produits au détail au marché de Kyé-Ossi. Il s'agit principalement de migrants, souvent originaires de l'Ouest du Cameroun.
- Le troisième niveau de contact est celui du marché de consommation directe. Dans chaque catégorie de vendeurs se retrouvent tous les groupes ethniques. Les achats pour la consommation dans les ménages constituent un palier qui lie les Ntumu aux migrants.

Le schéma à l'échelle nationale et micro de ces activités commerciales est comparable à l'échelle macro des activités des entrepreneurs chinois, surtout aux deux derniers niveaux. Ma Mung (2012) montre que ceux-ci se déploient indirectement et directement dans les marchés de consommation de divers pays avec les produits chinois.

L'intense activité économique a connecté les autochtones Ntumu des trois pays avec les migrants commerçants. La religion, notamment le christianisme, est un cadre qui permet d'articuler les identités culturelles et d'unir migrants et autochtones. Les mariages interethniques et les relations amoureuses avec les Ntumu ouvrent des espaces de cohabitation. Un moto-taximan Bamoun à Mefou rencontré loin en forêt m'expliquait être à l'aise dans sa belle-famille. Il y habite pour faire la ligne Kyé-Ossi – Menguikom. Ces traits d'union entre les communautés confirment les propos de Halpern (2004) selon lequel « *l'individu n'existe pas indépendamment de ses appartenances, qu'elles soient culturelles, ethniques, religieuses ou*

sociales ». Malgré la domination de certains groupes dans la construction de l'espace, les interactions qui y sont observées sont marqués par une hétérogénéité dépendant de plusieurs facteurs : la variété des acteurs et leur niveau de collaboration, les activités déployées, les outils utilisés, lesquels occupent le paysage social (entendu comme l'ensemble des pratiques du quotidien dans une société habitant un cadre spatial délimité).

Toutefois, le terrain révèle une conflictualité dans les relations et le vécu quotidien. Premièrement, il existe un conflit latent concernant la succession à la chefferie d'Akombang depuis 2012. L'Etat camerounais fait face dans cette localité à une contradiction irrésolue entre la légitimité historique des autochtones et l'interprétation juridique de la question. En effet, les autochtones en tant que natifs sont ceux supposés être représentés par ce Chef de troisième degré. Or selon le texte portant organisation des chefferies traditionnelles au Cameroun signé le 15 juillet 1977 par Amadou Ahidjo et revu le 28 avril 2011, la succession se fait dans la lignée du précédant Chef. Le prochain Chef doit dans cette mesure émaner du groupe des Bamouns (article 8 et 11). Dans les entretiens, l'actuel Chef de communauté Ntumu Nord (Akombang) nommé en 2016 avec celui du Sud considère qu'il s'agit d'une erreur du passé à rectifier. D'après-lui :

> -« *Que connait un Bamoun ou un Bamiléké sur la tradition Fang/Ntumu ? Est-ce qu'il maîtrise nos rites et pratiques? Les principaux problèmes d'un village c'est le foncier…Comment peut-il gérer nos conflits ? C'est des gens venus pour le commerce !*
> -Comment le premier Bamoun est-il devenu Chef ? (question que je lui ai posé)
> -*Et le premier Bamoun Chef a eu cette place parce que celui qui devrait être là n'était pas aimé. Il ne jouissait pas d'une bonne moralité. « Vaut mieux Isaac que Zon Nkoulou Laurant», ainsi avait-on décidé à l'EPC (Eglise Protestante du Cameroun)*. (Entretien avec MEE, Kyé-Ossi, août 2017).

Le contenu de ces propos dévoile une intention de récupération du pouvoir perdu par les autochtones. Cette gestion de la chefferie semble maintenant tiraillée, si bien que le roi Bamoun y est venu installer son chef de communauté à Kyé-Ossi en juillet 2017. Au-delà de ce jeu de gestion communautaire locale, se joue la maitrise du territoire frontalier et des enjeux économiques et sociaux en cours. L'espace vécu chez les Ntumu englobe l'ensemble des représentations, classifications et typologies que ces derniers se font de leur milieu « *dans le sens d'une nature interprétée par les hommes* » (Carrière, 2003 : 106). Il existe une relation très

marquée entre l'accès à la ressource, l'occupation spatiale et le vécu. Pour appréhender la ressource, il ne faut pas la dissocier de son support. La relation espace-ressource est essentielle car le chemin juridique coutumier qui conduit à la ressource nécessite toujours une maîtrise préalable de l'espace. Or cette maitrise par les autochtones s'est progressivement délitée au cœur de Kyé-Ossi. Pour cette raison, la gestion de la frontière par la mairie est discutée dans les élections. Lors des élections municipales de Septembre 2013, les résultats donnaient 37,64% à l'Union Démocratique du Cameroun (UDC), « parti de cœur » (Mimche, 2007) des Bamouns, contre 62,36% au Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) qui est le parti au pouvoir du Président Paul Biya originaire du Sud. Ainsi, sur fond de compétition ethnique naît une opposition politique à Kyé-Ossi, dans la vallée du Ntem et donc un défi politique pour le RDPC dans le Sud en général. Il s'agit en effet de la seule mairie où le parti au pouvoir est contesté dans son terroir (Mongbet, 2018b).

Tableau 5.6 : Répartition des sièges à la mairie de la commune de Kyé-Ossi

Population	Sièges occupés /nombres de conseilles a la mairie	
	Nombre	Proportion
Migrants	4*	22.22 %
Natifs	18	78.78 %
Totaux	22	100

*4 migrants dont 2 Bamouns, 1 Bamiléké et 1 du Nord.
Source : Cahier de terrain, 2018.

Le champ politique à Kyé-Ossi à travers cette répartition des sièges reflète fidèlement les étapes de Park (Guth, 2008) dans le processus d'intégration politique (Mongbet, 2015b). En effet, c'est par concurrence des acteurs politiques (compétition), opposition entre eux (conflit), concertation (adaptation), soumission et acceptation de leurs différences (assimilation) qu'on est parvenu à ce partage. La concurrence politique est vive à Kyé-Ossi à cause des *free migrants.* Un migrant déterminé s'exclamait à cet effet: « *c'est le deuxième type des Bamoun… ces jeunes qui viennent d'arriver à Kyé-Ossi qui votent l'UDC et engendrent cette compétition. Nous les nordistes, c'est connu : on est rdpciste »* (entretien avec OB à Kyé-Ossi, octobre 2017). Pour les autochtones de cette localité, les « étrangers » (migrants) ne doivent pas leur dicter leur loi en politique. Pour d'autres, cette rivalité démocratique est considérée comme une instabilité politique. A cela s'ajoute la contestation des frais communaux par les migrants qui se disent

victimes de coûts onéreux des « droits de boxe »[82]qui leur seraient taxés de manière discriminatoire (Mongbet, 2015a).

En outre, il y a les faits isolés qui alimentent cette atmosphère conflictuelle entre les autochtones et les migrants ; et qui au-delà marquent l'actualité et l'histoire récente de Kyé-Ossi. Nous évoquerons deux exemples. Le premier concerne le choc Ntumu-Bamoun à cause d'un moto-taximan[83] confirmé d'après les enquêtes auprès de MEE et MDE, respectivement Chef de la communauté Ntumu et Bamoun. Selon MEE qui racontait la scène avec exaltation, « *c'était devenu une affaire de tous les Fang-Béti. Depuis le Gabon jusqu'en Guinée et Yaoundé, les Bamoun étaient visés… ».* Le deuxième fait concerne un mouvement de grève. [84] Les commerçants de manière générale reprochaient au Commissaire Emi-immigration de prendre trop d'argent chez les Guinéens avant qu'ils n'arrivent au marché, ce qui a eu pour conséquence la baisse de leurs recettes. Les Guinéens ne traversaient plus la frontière pour faire les achats chez les Camerounais. En réaction, les migrants commerçants se sont mis en grève le 22 novembre 2014[85], avec un barrage des routes, des feux allumés sur des roues de voitures. La conséquence d'après ce qui se raconte à Kyé-Ossi, fut la sanction du Commissaire de sécurité publique par son limogeage[86]. Depuis cet événement, le mot d'ordre au sein des autorités est la prudence et la retenue, comme l'a exprimé la fonctionnaire en charge de l'intérim du Commissaire émi-immigration : *« Je ne veux pas de problème mon fils* » (pour signifier sa clémence envers les migrants et leurs dérapages), m'a-t-elle dit lorsqu'on échangeait en août 2017 à propos des stratégies de contrôle frontalier en place.

Les réalités décrites inscrivent Kyé-Ossi dans une perspective de changement sociospatial continu. Les migrants influencent la gestion ou les décisions politiques. L'Etat, malgré son désir de contrôle, est parfois contraint d'obéir à la volonté du peuple. Ce peuple migrant de Kyé-Ossi voudrait ainsi faire de Kyé-Ossi non plus son territoire, mais un de ses terroirs de vie. Cette lecture de la société corrobore les propos de Velasco-Graciet (2009 : 211) : « *Les individus ne sont plus assignés à un territoire unique et plus contraints d'endosser une identité territoriale transmise et reconnue comme généalogique ».* Les premières générations nées de ces migrations y grandissent comme autochtones, bien que n'étant pas considérés comme tels par

[82]Frais à payer à la mairie par vendeur, par boutique, par espace occupé au marché. Une collecte locale de la mairie qui s'inscrit dans l'autogestion de la circonscription décentralisée.
[83] L'aide du jeune Ntumu à un gendarme contre les Bamouns. Voir chapitre 2, titre 3.1.2.
[84]https://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/2611-5865-greve-des-commercants-du-marche-de-kye-ossi-frontalier-entre-le-cameroun-le-gabon-et-la-guinee-equatoriale , consulté le 04/06/2018.
[85]http://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/2611-5865-greve-des-commercants-du-marche-de-kye-ossi-frontalier-entre-le-cameroun-le-gabon-et-la-guinee-equatoriale ,
[86] Voir le décret présidentiel N°0497/CAB/PR du 21 septembre 2015

les Ntumu. Kyé-Ossi s'apparente à un territoire perdu par les Ntumu, conquis par les migrants, et qui sera éventuellement façonné par les premières générations des sédentarisés (Mongbet, 2015b). Ces dernières seront vraiment les hommes de la frontière, évoluant dans un prisme de triple intégration : dans leur famille et communauté d'origine à l'intérieur du pays, face aux Ntumu dont l'espace local est transfrontalier, et surtout dans la zone CEMAC qu'ils vivent psychologiquement et virtuellement comme les autres sur place. Cette virtualité s'exprime par les représentations imagées avec lesquelles ils grandissent.



Dessin du mur d'un bar de la place : De gauche à droite : Paul Biya/ Cmr, Obiang Nguéma/Guinée E, Ali Bongo/Gabon.	Image de fond d'un hôtel de la place : de gauche à droite : Ali Bongo/Gabon, Paul Biya/ Cmr, Obiang Nguéma/Guinée E.

Photographies 5.21 & 5.22 : Représentation des trois Présidents des trois nations à Kyé-Ossi
Source : observation de terrain, juillet-août 2017

Ces images ont un effet psychologique sur les nouvelles générations : vivre virtuellement avec les présidents des trois pays simultanément. Cela pourrait procurer une acceptation interne (psychologique) réciproque du Gabonais ou du Guinéen de l'idée d'une citoyenneté CEMAC.

L'occupation des migrants, leurs modes de déploiement sur le terrain, les interrelations et interactions avec les Ntumu participent à la transformation de l'espace à Kyé-Ossi, à un changement de paysage, qui au final s'inscrit à la modification du tissu frontalier. Dans cette perspective, selon Di Méo (2016a : 51), l'identité territoriale « *relève bien du discours et d'argumentaires sociaux toujours orientés vers un but, toujours dictés par un objectif* ». Les structures économiques (hôtels, bars) à Kyé-Ossi participent à la construction d'« *une idéologie identitaire formant un creuset patrimonial* », ici celui de l'espace sous-régional CEMAC dont le nom est attribué aux infrastructures et dont les Présidents des pays sont mis en exergue comme dans les Photographies 5.21 et 5.22. Les entrecroisements des rapports sociaux et spatiaux définissent subséquemment « *une grande variété de combinaisons géographiques orchestrées par la vie sociale, son histoire et son présent* » (Di Méo, 2016b2).

3. Les perspectives de la dynamique frontalière à Kyé-Ossi

« *Personne ne peut dire de quoi demain sera fait. Mais après tout ce n'est pas nouveau dans la Frontière* » (Zahab 2010 : 356). La perspective semble d'autant complexe dans une frontière en transformation sociospatiale que l'espace est fondamentalement une composante de la complexité du social (Levy, 1999). L'histoire du Sud du Cameroun révèle plusieurs dynamiques.

3.1 La dynamique historique de la frontière Sud du Cameroun

La frontière au Sud du Cameroun a connu beaucoup de modifications autour de Kyé-Ossi. Par le passé, la première guerre mondiale avec le changement de la possession allemande au sous-mandat franco-britannique, a produit ce qui peut être qualifié de dynamique historique en même temps que géographique. En effet, Alfred Saker (dont un collège porte le nom à Douala-Déido) et Joseph Merrick sont les deux premiers européens anglais à arriver au Cameroun en 1844. Mais c'est Nachtigal qui fait basculer le Cameroun dans le giron colonial allemand par le traité Joss signé à Douala le 12 juillet 1884. Il hisse le drapeau allemand le 14 juillet 1884, avant même la conférence de Berlin qui dessine les frontières africaines (Foucher, 2012 : 13). La domination de l'Allemagne jusqu'à la première guerre mondiale va l'amener à agrandir le Cameroun. C'est l'époque du Grand *Kamerun* (1911-1919), malgré la perte du bec de canard à l'extrême-Nord (Yiptiep, 2016). Mais sa défaite à la fin de la Grande guerre a eu comme conséquence la perte du territoire agrandi. Kyé-Ossi (en bleu sur la carte 5.4) est au cœur de cette modification historique de la frontière.

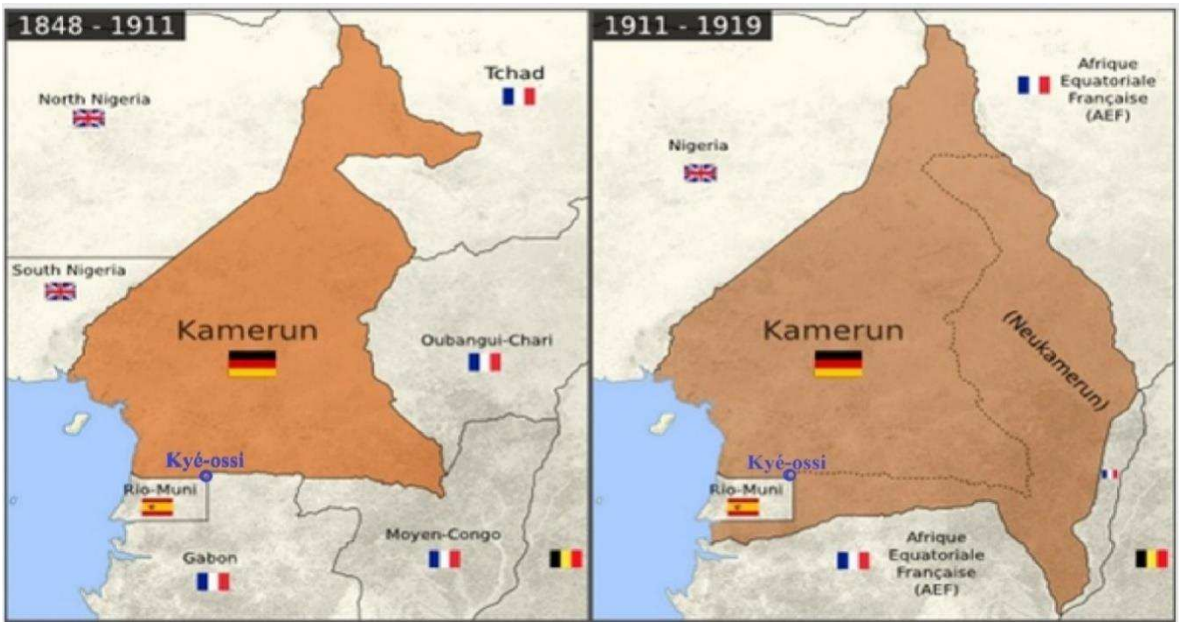

Carte 5.4: Modification historique de la frontière au Sud du Cameroun

Source **:** carte en ligne[87]

Kyé-Ossi ainsi située est une ville frontalière qui à l'instar d'autres ville-frontières se distingue « *avant tout par une fonction d'intermédiation : fortes de ce rôle de liant, elles peuvent commander, organiser et tirer parti des relations frontalières* » (Bennafla, 2002a). Leur expansion spatiale affecte par conséquent toute la frontière environnante.

3.2 Tendance de l'évolution de l'espace frontalier de Kyé-Ossi

Encadré 5.1

> « *Les limites territoriales sont ainsi faites que leur nature même détermine les comportements des habitants envers elles. Quand elles sont arbitraires, imposées de l'extérieur, cette idée de séparation est moins forte, au contraire, on se plaît à la transgresser pour maintenir des pratiques spatiales et des relations sociales de part et d'autres de cette ligne imaginaire qu'a conçue le pouvoir, d'autant plus qu'elles sont mises en place pour des vastes territoires (arrondissement, cercles, régions) sans matérialisation concrète. Par contre, quand les limites se resserrent, deviennent plus proches de soi, le découpage est à la fois mal perçu et mal vécu. Poser une limite revient à remettre en cause l'origine et la position de chaque groupe par rapport à cette place.* Bouquet et Valesco-Graciet (2007 : 138).

[87] https://www.google.cm/search?q=cartes+du+cameroun+pr%C3%A9colonial+1848+1919&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ved=2ahUKEwjamoiZ_c7dAhUDVywKHXDeDX0Q7Al6BAgFEBE&biw=1350&bih=591#imgrc=VIrRLLgm6vHWcM: reconsulté le 22/09/2018.

La confluence des communautés migrantes à Kyé-Ossi et leur désir de construction annexent l'espace jusqu'aux forêts et marécages. A ce stade, la frontière devient celle de l'œkoumène.



Photographies 5.23 & 5.24 : Annexion de la forêt par des constructions immobilières

A gauche (5.11): Une zone marécageuse, dans la vallée et proche de la rivière Meumi : Ici se mélangent plusieurs tribus : Anglophones, Bassa, Foulbé-Haoussa, Bamoun, qui semblent arrivés spontanément à la chassée des parcelles pour se faire un « chez soi ».

A droite (5.12): A l'ouest de la ville, construction du bâti dans les marécages.

Ces photos traduisent une saturation de l'espace à Kyé-Ossi du fait des contraintes qu'imposent déjà les frontières et les cours d'eau. Les images satellitaires aux dates variées révèlent une évolution progressive des constructions, qui va de pair avec celle des espaces environnants des pays voisins (Mongbet, 2019 :35-36). Ainsi, les limites et l'évolution de la frontière sont l'œuvre des sociétés qui l'habitent, davantage que celle de la volonté du pouvoir de l'Etat qu'elle délimite. D'après Hirschhausen (2017 :104) :

> *La manière dont les sociétés locales se pensent dans l'histoire et se vivent dans le temps est tributaire de la manière dont elles se pensent dans l'espace géographique et dont elles vivent leur territoire.*

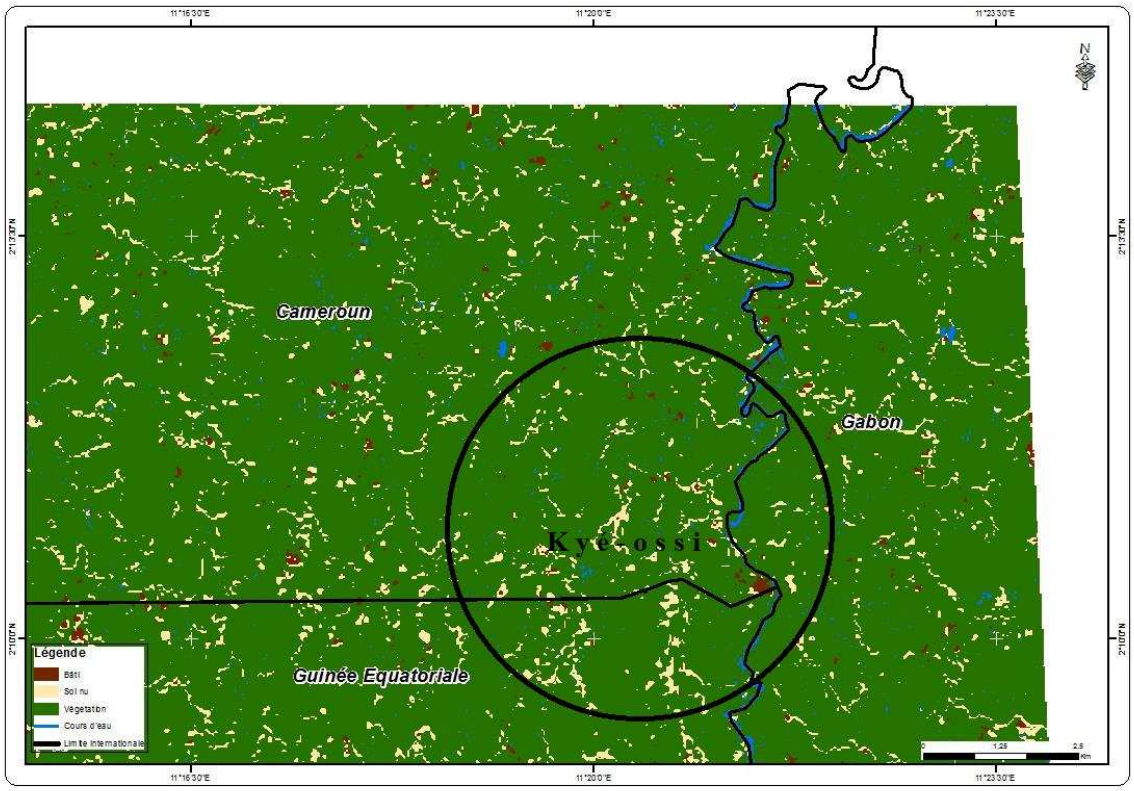

Sol nu

Bâti

Végétation

Cours d'eau

Frontière internationale

Zone transfrontalière en observation

Image satellitaire de Kyé-Ossi en 1990 : avant la ruée des migrants, la zone de Kyé-Ossi présente la frontière presque vierge de tout côté.

Carte 5.5: Evolution spatiale de Kyé-Ossi vue de l'espace : forêt/ espace uniforme

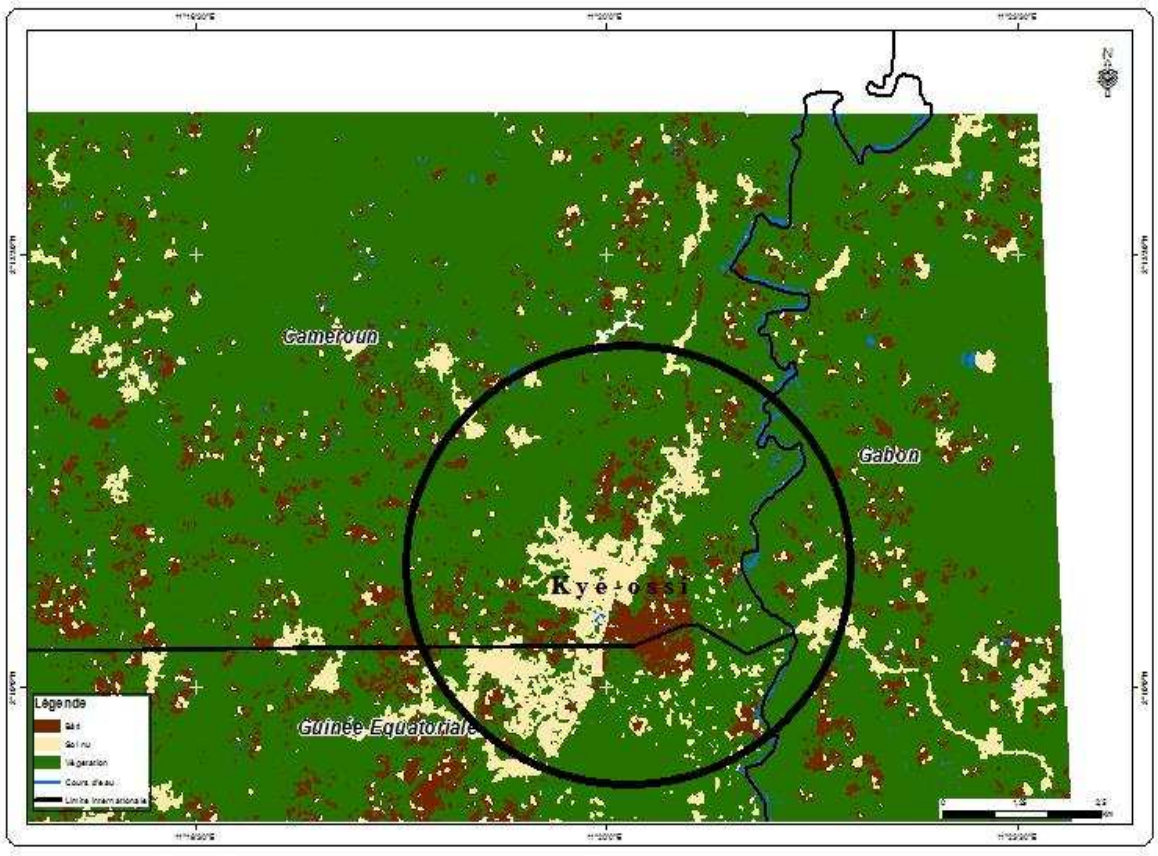

Carte 5.6 : Evolution sociospatiale de Kyé-Ossi vue de l'espace : faible couverture du sol

Image satellitaire de 2001 : avec le début d'installation des migrants à Kyé-Ossi. Le bâti en jaune évolue de même que le sol nu en rouge brique. Cette évolution est progressive quand on compare avec **l'image de 2015 ci-dessous**.

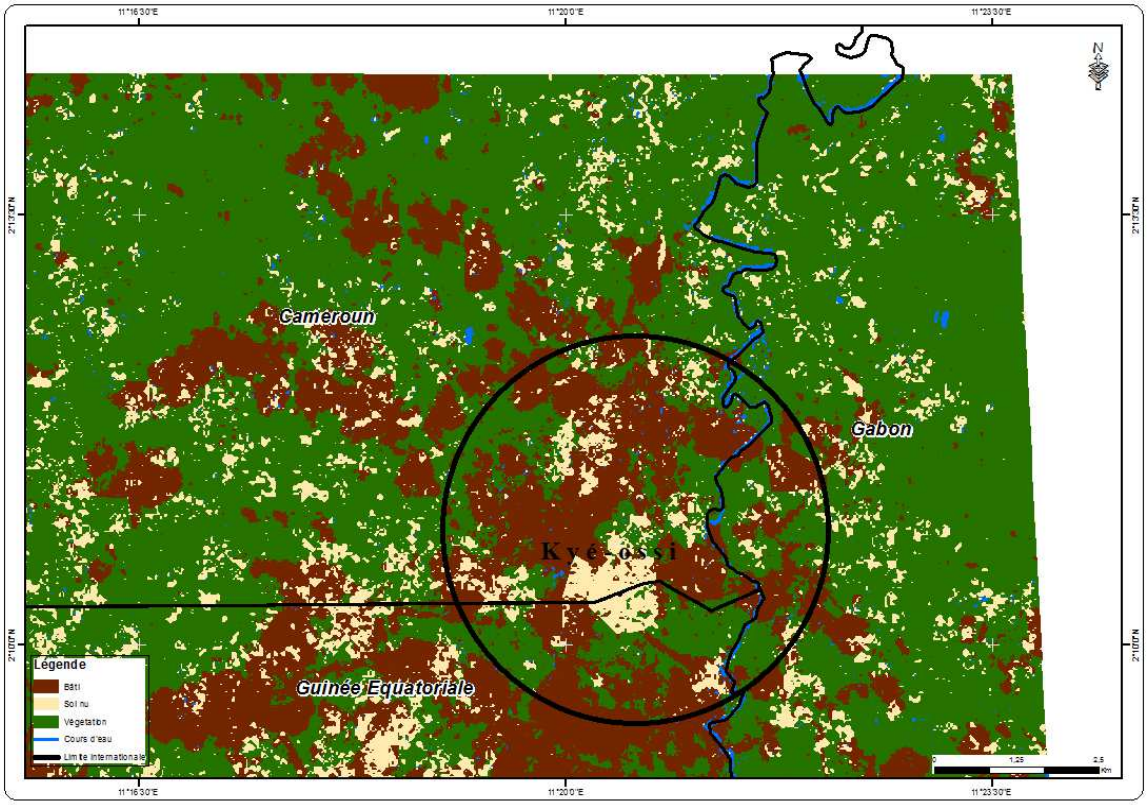

Carte 5.7 : Evolution sociospatiale de Kyé-Ossi vue de l'espace : couverture du sol bien avancée

Les cartes 5.5, 5.6 et 5.7 mettent en jeu le phénomène de la saturation de l'espace, de l'uniformisation des frontières. Elles questionnent le devenir de la ville de Kyé-Ossi. La polarisation de l'espace par homogénéité ou anthropisation uniforme qui s'opère de part et d'autre à Kyé-Ossi tend à rendre accessibles des lieux jusque-là isolés, et permet de renforcer le contrôle du territoire. L'expansion spatiale de l'emprise humaine offre davantage les possibilités de passage et de circulation pour les migrations informelles ou irrégulières dans ces nouvelles interstices créées en milieu forestier. Celles-ci prendront plus d'ampleur si les décideurs politiques au niveau des instances d'intégration régionale n'accèdent pas aux demandes locales de libre circulation. Le défi reste la densité et la permanence de l'ouverture de la frontière, notamment celle de la Guinée équatoriale.

3.3 Et si la libre circulation devient effective à Kyé-Ossi : vers la perspective d'une *ghost town* ?

Les *ghost town* (Baker, 2003 ; Brown, 1990) ou villes fantômes sont les villes américaines (Shaniko, Winthrop l'Etat d'Ohio ; Teller city, Saint Elmo dans le Colorado…) qui se sont développées grâce leurs ressources naturelles et ont disparu ou perdu leur vitalité après leurs exploitations.[88] *Certaines sont complètement inhabitées, d'autres ont été depuis retapées… Lorsque les mines furent vidées, l'or trouvé ou les terres plus assez rentables, les villes furent délaissées. Et le temps fit son office.* [89] Par transposition de ce phénomène à cette étude, Kyé-Ossi qui est frontière-dépendante survivra –t-elle en tant que ville ?

La perspective d'une possible ouverture de la frontière à la libre circulation et de ses conséquences sur les dynamiques territoriales précédemment décrites pose une série de questions relatives à la possible stagnation ou baisse de l'activité économique et notamment marchande, à la poursuite des flux migratoires vers les pays voisins, ou au contraire à une arrivée plus conséquente de migrants commerçants dans la ville. Ces questions au regard de l'intermittence des activités liée à la fermeture de la frontière guinéenne ne sont pas anodines. Cette réflexion constitue le socle de notre thèse, dans la mesure où les réponses sont au cœur de sa problématique. Ce qui est en jeu est la mesure des mobilités dans le cadre d'un espace frontalier enregistrant déjà de profondes mutations sociospatiales, dans le cadre de contrôles étatiques amenés à évoluer. Reitel et *Al.* (2002: 11) en parlant des « *frontières vives et villes en devenir* » font remarquer que trois types d'éléments sont examinés dans les recompositions spatiales : les échanges, les pratiques spatiales, les représentations qui les conditionnent. Ils soutiennent l'hypothèse selon laquelle les temporalités (pour le cas d'espèce ouverture/fermeture de la frontière, leur durée) jouent un rôle dans l'identification de la dynamique spatiale. Ils préconisent que « *plus la coupure est longue dans le temps, plus les effets de différenciation dans l'espace urbain sont importants. Plus la phase d'ouverture est longue, plus il semble logique que les différences pourront être lissées*.»

A Kyé-Ossi, la vie sociale et le rapport au territoire sont dépendants de la frontière. Dans ce cas, il sied de suivre les considérations de Claval (2017: 86) :

> *« Les hommes ne connaissent le monde et n'agissent sur lui que selon les représentations qu'ils s'en font. L'expertise du géographe change ; elle ne repose plus*

[88] Entre le 19è et le 20è siècle

[89] https://milesandlove.com/etats-unis/les-ghost-town-aux-usa, lien consulté lors de la correction de ce travail, 20/05/2019.

exclusivement sur le regard qu'il promène sur le monde. Son attention se tourne désormais vers les attitudes et les réactions des gens face à la nature, aux paysages et à l'organisation de l'espace…il fait montre d'une sensibilité nouvelle… ».

Les observations et discours des migrants commerçants laissent poindre une perspective ambivalente quant à cette possible dynamique sociospatiale. Depuis la fin du mois de décembre 2017 et la fermeture par la Guinée de ses frontières à cause de mercenaires qui voulaient y faire un coup d'Etat partant de Kyé-Ossi, les échanges commerciaux sont bloqués. L'activité économique a considérablement diminué, et beaucoup de commerçants ont quitté le lieu. Certaines maisons sont vidées, les cotisations et les tontines sont interrompues. La date de sa réouverture n'est connue de personne, sauf du gouvernement de Malabo qui avait ordonné la fermeture de la frontière le 28 décembre 2017. A chaque fermeture, les lamentations viennent de toute part. Dans les hôtels, il n'y a « *aucune recette, puisque les clients-trafiquants ne viennent plus* » (parole d'une servante à Mapi hôtel, entretien en février 2017). Cette décroissance d'activités bloque d'autres domaines de l'activité comme la poursuite des chantiers dans l'immobilier, la baisse de consommation sous toutes les formes, la réduction des mouvements quotidiens. En poussant le regard plus loin, c'est l'existence de la ville toute entière qui est en sursis. La perspective d'un schéma de *ghost towns* s'invite dans l'analyse de l'évolution sociospatiale si la libre circulation s'applique effectivement et libère la voie des commerçants. A ce sujet, la grande majorité des migrants enquêtés ont été optimistes pour le devenir de Kyé-Ossi: *« Avec la libre circulation, ça va aller très vite ! Les gens vont beaucoup vendre sans tracasseries. Et ainsi ils auront beaucoup de bénéfices pour investir ici et ailleurs. Le développement va s'étendre à Kyé-Ossi »* (FSM, 65 ans, ancien à Kyé-Ossi ; Entretien, août 2017). Néanmoins, d'autres migrants, plus rares, ont des discours plus ambivalents qui supposent que certaines activités vont prospérer tandis que d'autres marqueront le pas, puisque les clients gabonais et guinéens ne viendront plus ou iront directement s'approvisionner à Douala ou Yaoundé. En revanche, ce n'est pas tout le monde qui se déplacera pour aller vendre en grande quantité dans d'autres pays. Tenant compte du fait que « *l'espace est pensé du point de vue de ceux qui y vivent, le pratiquent, s'y déplacent, y agissent, le transforment* » (Morange et Schmoll, 2016 : 62), on peut penser que Kyé-Ossi reste une base résidentielle stable pour les migrants, en attente de la libre circulation qui permettra d'accélérer les mutations territoriales et d'intensifier les activités commerciales.

Conclusion

En définitive, « *l'espace n'est pas un donné, mais un construit social faisant l'objet d'investissements et d'usages. Il est le résultat – jamais définitif – d'un processus de production sociale, de conventions* » (Hamman, 2013 : 32). Occupation, installation, implantation et appropriation, dynamisation… Autant de notions qui, appréhendées dans leur succession, permettent de retracer l'histoire récente de la présence des groupes migrants à Kyé-Ossi et ses effets sur les transformations sociales et spatiales de la localité. Le processus d'intégration de ces vagues successives de migrants se traduit par leur sédentarisation, où Kyé-Ossi devient pour eux une nouvelle base résidentielle et entrepreneuriale. Face à ces changements de fond, et pour ne pas être complètement déclassés, les natifs Ntumu ont réagi en reprenant à leur compte certaines des stratégies des migrants et en coopérant avec eux dans la sphère marchande et immobilière. Dans d'autres cas, la mésentente a exacerbé la compétition et entrainé des conflits. L'« *autochtonisation des gens venus d'ailleurs* » inscrit Kyé-Ossi dans les trois temps du territoire (Kamdem, 2015 : 127)[90]. Au commencement était une localité peu peuplée située sur le terroir transfrontalier des Ntumu. Puis la présence des allochtones s'est développée au fil des vagues migratoires, suivie d'une appropriation territoriale de ces divers groupes. Dans un contexte où « *le territoire, justement, donne corps à l'identité* » (Di Méo, 2016a : 54), ces mutations se sont traduites par une crise de l'identité collective des Ntumu due à la perte de leur patrimoine territorial (Mongbet, 2018b). Le troisième temps, celui d'une montée en généralité scientifique, amène à interroger, à travers le cas de Kyé-Ossi, la deuxième règle épistémologique[91] de la connaissance territoriale fondée sur trois niveaux géographiques (Kamdem, 2015 :128) : le niveau de base de la localité ou de l'Etat, le niveau intermédiaire régional d'un groupe de pays « *avec des communautés mues par un sentiment d'appartenance* », et enfin le niveau mondial où se joue la globalisation. Limitée jusque-là à l'échelle nationale avec l'analyse des flux migratoires internes, notre analyse doit maintenant

[90] Kamdem se réfère à ce niveau aux travaux de Levy (2003).

[91] **Première règle** : inscription de toute connaissance territoriale dans les 3 composantes de l'espace géographique (1) territoire, (2) territorialisation et (3) territorialité et leurs liens avec les structures, dans une visée de gouvernance et de durabilité ;
Deuxième règle : inscription de toute connaissance territoriale dans les trois échelles : local du quotidien, régional et mondial ;
Troisième règle : association de toute connaissance territoriale au recours plus complet et plus pertinent aux notions, concepts et théories relevant du discours des géographes ;
Quatrième règle : inscription des blocs théoriques ou géoconcepts dans les systèmes de mesure appropriés aux discours scientifiques, universels et géographiques, tous inséparables de la géographie et de ses modèles.

porter la focale sur une échelle plus globale, celle de l'articulation des migrations observées à Kyé-Ossi au système mobilitaire international.

Chapitre 6 :

KYE-OSSI ET LES MOBILITES TRANSFRONTALIERES

Introduction

Le précédent chapitre a porté sur l'appropriation de Kyé-Ossi par les migrants. Cette ville frontalière qui fait face à deux pays est loin d'être la destination finale des « aventuriers », et notamment des migrants dont il est question dans notre étude. Elle est impliquée dans la migration internationale en tant que ville frontalière à la jonction de trois Etats, et plus généralement, est dynamisée par une diversité de mobilités intéressantes à analyser. Pour Velasco-Graciet (2009 :69) :

> *La fluidité mondiale se manifeste aussi par le développement de toute une série de micro-mobilités : migrations frontalières, mobilités résidentielles, mouvements pendulaires, voyages virtuels dans l'univers […] toutes ces formes de déplacements s'articulent, s'enchevêtrent, s'engendrent mutuellement et participent de cette course extraordinaire qui agite la planète aujourd'hui.*

Avant d'aborder le champ international, il faut veiller à prendre en compte des flux internes éclairants pour comprendre les mobilités transfrontalières observées à Kyé-Ossi. La dynamique de ces dernières est elle-même essentielle pour aborder l'immigration en Guinée Equatoriale et au Gabon.

1. Une diversité de dynamiques migratoires

En contexte frontalier et à la croisée d'Etats n'ayant pas le même système de fonctionnement, Kyé-Ossi est le carrefour de plusieurs catégories de personnes mobiles, dont les mouvements observés sont saisonniers, migratoires internes, ou internationaux.

1.1 Les migrants saisonniers

Les migrants saisonniers sont comparables aux plantes qui fleurissent une fois la saison et disparaissent dans leur éclat. Leur présence temporaire sur une période déterminée à Kyé-Ossi est à l'origine de variations démographiques importantes[92]. Plusieurs raisons justifient leur présence. La première est relative à la barrière – ou « chaîne » comme on l'appelle communément à Kyé-Ossi – à la frontière guinéenne qui, tantôt ouverte, tantôt fermée, agit comme un « vase de rétention » de multiples acteurs de la migration (vendeurs, conducteurs, et autres travailleurs non permanents à Kyé-Ossi). C'est généralement au mois de décembre avec les fêtes de Noël, que ces migrants temporaires investissent la frontière, ou en août-septembre au moment de la rentrée scolaire. Les réseaux communautaires (Bamouns, Bamilékés) de ces saisonniers, qui les informent à distance et les hébergent pendant leur court séjour, les lient aux migrants sur place. Il s'agit d'une première étape circulatoire, préalable à une possible migration permanente, en lien avec les filières migratoires et informationnelles (Doraï et Hily, 2005). D'autres viennent une fois pour découvrir et rentrent se préparer pour une migration longue durée. Il y a encore une catégorie qui grâce à la famille, vient régulièrement à Kyé-Ossi pendant les grandes vacances. Certains sont impliqués dans les activités commerciales et ont des relations amicales (commerciales) avec leurs clients guinéens. Cette particularité les différencie des simples touristes.

La seconde catégorie renvoie principalement aux vendeurs de cacao et dans une moindre mesure aux vendeurs de minerais et aux clandestins ouverts à toutes les opportunités sur place (Mongbet, 2015a). Les vendeurs de cacao écoulent leurs produits de petite saison en août-septembre, et ceux de grande saison autour de Novembre. C'est un moment où les marchés du Sud en général accueillent de grandes foules. Ces saisonniers contribuent à la hausse des effectifs de la population, qui même temporaires restent inscrits dans les effectifs de population publiés par la mairie en quête de financements communaux, lesquels sont proportionnels à la taille de la population. En 2009, la population de Kyé-Ossi était d'environ 41 000 habitants et de 45 000 individus en 2013 (Mongbet, 2015a). D'autres sources évoquent jusqu'à 75 000 individus[93]. Ces chiffres témoignent de la volonté politique communale de gonfler l'effectif de la population, afin d'obtenir de l'Etat davantage de ressources. La distinction entre saisonniers et migrants internes est donc un enjeu politique.

[92] Cette catégorie regroupe 70% des personnes allogènes selon une collecte effectuée par Bosco Ella en 2012.
[93] http://cvuc.cm/national/index.php/fr/carte-communale/region-du-sud/90-association/carte-administrative/310-kye-ossi, consulté le 17/02/2018.

1.2 Kyé-Ossi, une destination pour les migrants internes

C'est à ce niveau qu'il convient de parler de migrants, sédentarisés pour certains, dont les déplacements « *impliquent l'abandon définitif, ou très durable, du lieu de départ* » (Brunet et al. 1993 : 239). Leur comportement est une forme d'appropriation de l'espace par l'enracinement et la création d'une résidence permanente ou de l'identité d'un lieu (Moles et Rohmer, 1978), que H.M Proshansky qualifie de « *place identity* ». Son indicateur « *le plus important reste cette boulimie foncière* » (Mimche, 2006 : 11) caractérisée par « *une concurrence croissante pour la terre, avec des stratégies foncières anticipatives, opportunistes et polymorphes* » (Mathieu, 1994, p. 37). Le tableau 6.1 résume la situation du migrant en lien avec la sédentarisation, la propriété immobilière et le projet de retour.

Tableau 6. 1: Situation du migrant relative à sa sédentarisation

Idée de retour / Propriétaire immobilier	OUI	NON
NON	Migrant non sédentarisé	Migrant définitif non sédentarisé
OUI	Migrant sédentarisé temporaire	Migrant définitif sédentarisé

Source **:** inspiré de Mongbet, 2015b.

A Kyé-Ossi, 28% des migrants sont propriétaires de leurs maisons d'habitation, 36% envisageant changer de résidence dont 20% pour leurs propres habitations (Mongbet, 2015a: 102).

La localisation des migrants sédentarisés explique la répartition des migrants de manière plus générale. La majorité d'entre eux sont originaires de l'Ouest du pays. Les Bamilékés, dont la capacité à conquérir et maitriser l'espace est reconnue, viennent s'ajouter aux Bamouns qui se sont déjà appropriés une grande partie du territoire à Akombang. Kyé-Ossi est ainsi devenue un nouveau terroir (Kamdem, 2015) pour ces migrants, que le statut de propriétaire résidentiel et foncier différencie des autres migrants plus récents qui louent chez eux. Ils y prennent appui pour une nouvelle aventure migratoire, internationale celle-ci, vers le Gabon ou la GE. Néanmoins, mes enquêtes et entretiens dans ce lieu depuis 2011 montrent que tout le monde ne vient pas à Kyé-Ossi dans l'idée de prolonger le voyage. Mais les migrants internes devenus propriétaires et sédentaires servent de point d'appui au projet de migration internationale d'autres « aventuriers » venus de l'Ouest. L'amélioration des structures culturelles comme les

foyers et les mosquées, la célébration entière des mariages à Kyé-Ossi pour les Bamoun (Mongbet, 2015a) témoignent de leur état de migration pérenne.

1.3 Les migrants externes ou internationaux

Le territoire frontalier de Kyé-Ossi accueille une diversité de migrants internationaux, dont les Africains de l'Ouest estimés à 5% de la population migrante dans l'échantillon enquêté (Mongbet, 2015a). Un Mauritanien rencontré dans sa boutique en 2014 avait déjà quitté le lieu en 2017. Les Maliens sont présents du fait de la facilité de circulation dont ils jouissent au Cameroun. Bredeloup (2007 : 279) décrit ainsi leur installation en Afrique Centrale :

> *Ils ne sont plus comme par le passé des auxiliaires de l'homme blanc ou des petits commerçants installés dans les zongos, ces zones centrales des villes coloniales qui leur étaient plus ou moins réservées; plutôt riches et parfois puissants, ils investissent les quartiers huppés des villes, occupant des résidences luxueuses, mariant de bonnes filles et suscitant des jalousies.*

Quoique la situation des Maliens soit très différente à Kyé-Ossi, la présence d'un foyer témoigne de la volonté de cette communauté de se structurer socialement : il s'agit d'une base principale qui permet de se retrouver et de reconstituer les sociabilités originelles. Avec la crise pétrolière matérialisée par la chute des prix du baril depuis 2014, la baisse des activités et les retours de la Guinée les démotivent et les amènent à migrer vers l'intérieur du Cameroun. Leur effectif varie de temps en temps. En Mars 2017, un échange avec le Chef des Maliens à Kyé-Ossi a révélé que leur effectif s'élevait à 32 personnes contre 23 en Mars 2018. Les Burkinabés y étaient une vingtaine et leur chef de communauté qui servait de référence ne s'y trouvait plus en Février 2018. D'autres nationalités telles que les Ivoiriens, les Guinéens, les Nigérians qui se disent parfois nordistes et anglophones (pour s'identifier aux camerounais et échapper au contrôle du visa) sont aussi présents. Pour d'autres, Kyé-Ossi n'est pas « un lieu de clandestinité et d'errance » (Bredeloup, 2007 : 279), mais plus un lieu de transit, un lieu de passage que de résidence permanente. En dépit de la fluidité de leur rapport à l'espace, la présence d'un foyer communautaire joue pour la communauté ouest-africaine migrante une fonction essentielle de socialisation et de guide qu'un de mes informateurs maliens décrivait en ces termes : « *C'est ici qu'on t'apprend comment il faut faire, ce qu'il faut faire ! Parce que quand tu arrives étant étranger, aller au foyer c'est comme retrouver ta famille, on est entre les frères du pays et puis on se comprend vite»* (Entretien avec KD, Kyé-Ossi, 28 octobre 2017). Les foyers de migrants

ouest-africains ont une fonction d'intégration dans le lieu d'accueil et de réorientation pour la suite de l'aventure au-delà du lieu où ils se trouvent.

2. Les navettes transfrontalières

Les navettes, va-et-vient quotidiens entre deux lieux (Dupont et Lelièvre, 1993), sont une pratique transfrontalière très répandue à Kyé-Ossi, autant chez les Ntumu dont le terroir s'étend de part et d'autre de la frontière que chez les migrants.

2.1 Les peuples autochtones et la virtualité de la frontière

Le triangle de mobilité des Ntumu (figure 6.1) incarne la virtualité de la frontière, où se jouent autant la recomposition communautaire interne, que le contournement des frontières, l'instrumentalisation et la manipulation de l'appartenance nationale qui les conduisent à la pluri-nationalité (Nsana, 2015).

Figure 6.1. Le triangle de mobilités Ntumu

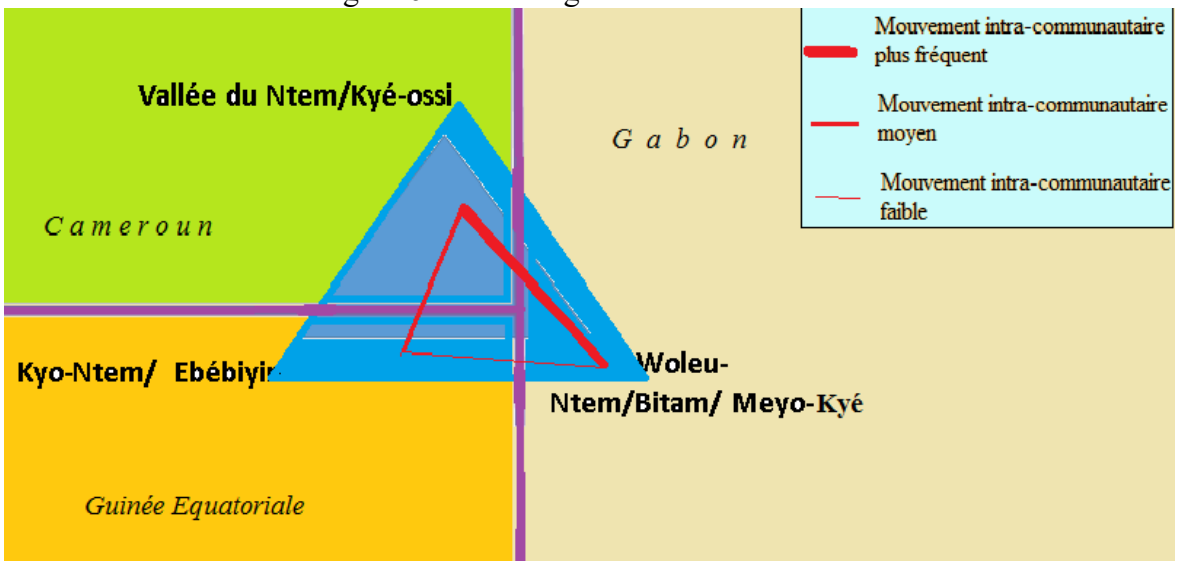

Conception et Réalisation : MONGBET Abêt, mars 2018.

Pour ces peuples, relativiser une frontière consiste à la traverser de manière singulière, sans exigence de visa, mais aussi sans clandestinité ni crainte.

Le triangle de mobilité constitue un lien historique autour de la triple frontière, qu'incarnent les noms donnés aux circonscriptions administratives frontalières dans les trois pays qui ont en commun le toponyme *Ntem*. La fragmentation de l'héritage foncier des familles

a été renforcée par la présence de la frontière qui sépare le Chef traditionnel en place de sa famille biologique. Cette situation génère d'importants mouvements transfrontaliers quotidiens de Ntumu, auxquels les gardes frontaliers laissent libre cours, particulièrement entre le Cameroun et le Gabon. Ils les connaissent et les reconnaissent. Une dame interviewée à Kyé-Ossi décrivait ainsi la situation en considérant la langue Ntumu comme un visa : « *Parfois le policier ne te pose les questions qu'en Ntumu. Et dès que tu réponds, il ne tient plus rigueur de tes papiers parce qu'il comprend que tu es de la zone »* (entretien avec TP, juillet 2017). De ce fait, tout Ntumu surtout du côté du Gabon traverse facilement la frontière avec une simple carte nationale. Dès lors, il peut mener ses opérations à son gré. Ces mouvements homogénéisent davantage la frontière et participent à une certaine recomposition des relations politiques, économiques entre les Etats. C'est fort de ce constat que :

> *« Les identités ethniques sont, dans une certaine mesure, optionnelles : elles sont objet de transactions et peuvent donner lieu à des recompositions stratégiques, l'occupation des niches écologiques ou économiques ou dans l'organisation politique de la société considérée »* (Streif-Fénart, 2003 : 188).

Les Ntumu dans cette occupation de l'espace mettent la singularité de l'appartenance nationale et communautaire au défi (Nsana, 2015). Leur cadre familial transfrontalier offre des ressources tant matérielles que symboliques (Di Méo, 2016a : 170) qui relativisent la barrière frontalière. Mais le triangle des mobilités Ntumu a des effets bien au-delà de ce seul groupe culturel. L'effet d'entraiment réside dans le fait que les migrants qui ont fait plusieurs années (plus de 5 ans) à Kyé-Ossi utilisent cette langue et profitent des avantages qu'elle offre : plus on parle le Ntumu, plus on a la probabilité de traverser la frontière sans difficulté.

2.2 Mouvements commerciaux et d'affaires

D'après Velasco-Graciet (2009 : 168), la mondialisation se manifeste également par l'organisation des migrations internationales entrepreneuriales par le biais de création de filiales de commercialisation, de sociétés de production, d'accords de partenariat dits joint-ventures (Tarrius, 2000). Mais dans le contexte sous-régional qui nous intéresse, les dynamiques marchandes observées sont plus modestes et souvent informelles, du fait notamment de la taille des villes, de leur proximité, et de l'absence d'industries. Les migrants camerounais basés côté camerounais ou côté gabonais alimentent les échanges informels. Entre Kyé-Ossi et Bitam, une dizaine de Camerounais sont impliqués dans les transports. Ils sont connus de la police des deux

frontières. Les migrants sédentarisés de Kyé-Ossi, quant à eux, sont des ravitailleurs des autres commerçants migrants qui ne traversent pas la frontière. Ils achètent au Gabon (sous-commission) pour revendre les marchandises telles que les produits pétroliers (essence et pétrole en bidons), les huiles, les pâtes (spaghetti), les sardines de conserve, produits importés au Gabon et réexportés vers le Cameroun. Du côté gabonais, les Bayam-salam et autres vendeurs camerounais partent de Bitam pour venir se ravitailler à Kyé-Ossi en oranges, arachides, maïs frais, légumes, plantain et autres. Selon les ventes, certains font des navettes deux ou trois fois par semaine, d'autant que les Bamilékés, les plus grands commerçants du Cameroun, y sont plus nombreux. A Bitam, le comité central des Camerounais, ne serait-ce que pour les associations, regroupe 900 personnes. NMN, une doyenne des femmes à Bitam, commerçante de petite table et d'une boutique d'habit, confirme : « *Chaque semaine je suis à Kyé-Ossi* » (Entretien du 17/08/2018 à Bitam). Sa fille qui vend les oranges dit le faire plus d'une fois la semaine. Les jours de marché à Kyé-Ossi (lundi, mardi, vendredi et samedi), ces mouvements sont intenses, car ce sont les jours où le ravitaillement en produits variés s'effectue en abondance.

	
Une revendeuse camerounaise devant sa petite table à Bitam/Gabon. (6.1)	Boutique d'un camerounais à Ebebiyin/GE Il y a écrit *ABACERIA DIALLO* sur sa porte, consonance espagnole & de l'Afrique de l'Ouest. (6.2)
Photographies 6.1 et 6.2 : Les lieux de vente des Camerounais au Gabon et en GE	

Source : enquête de terrain, août-octobre 2017.

Quant à la GE, certains commerçants camerounais immigrés y dorment tandis que d'autres habitent Kyé-Ossi (cf. photographie 6.2). Les vendeurs d'habits, de boutique d'alimentation, et de pièces détachées automobiles dorment à Kyé-Ossi et traversent la frontière chaque matin. Ces navettes sont aussi régulières selon l'ouverture de la frontière. Par exemple,

entre décembre 2017 et mars 2018[94], à la suite d'une tentative d'invasion que l'Etat guinéen a qualifié de coup d'Etat manqué, les contrôles à la frontière ont été durcis et les commerçants ne parvenaient à la traverser qu'une fois par semaine, plus rarement un jour sur deux. Les effets ont été importants sur la limitation des mouvements commerciaux, et des recettes générées. Cette situation vient s'ajouter à la privation permanente de circuler aux véhicules camerounais. En effet, les voitures camerounaises ne traversent pas la frontière comme du côté du Gabon. Chez les Guinéens, il y a une certaine méfiance vis-à-vis des Camerounais à tous les niveaux. Seules les voitures diplomatiques ou d'autorités connues peuvent se rendre librement en Guinée. Cette mesure en place depuis le succès économique guinéen a pour objectif d'éviter la fuite de capitaux de son territoire, et a été renforcée par la crainte d'un Coup d'Etat et le souci sécuritaire. Et en dépit de la proximité, seuls les Guinéens en partance pour le Cameroun sont libres de leurs mouvements. En retour, ils participent au déplacement des Camerounais quand il faut les raccompagner au-delà de la frontière en entrant sur le territoire guinéen. Les vendeurs ambulants sont parfois tolérés en tant qu'habitués de la frontière. Il y a alors un système de communication et d'échanges qui isole les pays entre les frontières, et fait de ces limites internationales un monde entièrement à part. Pour Imbert (2016 : 79) : « *La circulation humaine a été une nécessité économique depuis qu'il existe des sociétés sédentaires. Cette nécessité économique s'est toujours accompagnée d'une peur sociale vis-à-vis des circulants* ». Sédentarisés et fortement intégrés grâce à une autochtonisation linguistique (espagnole et Ntumu), les migrants développent des affinités par des jeux de relations aux frontières et au-delà. Ces mouvements longtemps vécus dans d'autres frontières de l'Afrique Centrale (Bennafla, 2002b) accomplissent dans ce contexte de frontière fermée une intégration par le bas (Mbembé, 1999 ; Meyer, 2006). La réalité tient au développement national dont la territorialisation produit une continuité territoriale, favorise et intensifie les activités frontalières. Ce phénomène daterait de trois décennies eu égard à ces propos de Meyer (2006 :336):

> *Les mouvements de coopération, de transaction et d'interaction transfrontalières lancés par et impliquant essentiellement des acteurs non-étatiques – sont souvent présentés comme un phénomène récent qui n'aurait fait son émergence qu'au cours de la dernière quinzaine d'années suite au changement du contexte international et aux développements à l'intérieur de beaucoup de pays*.

[94] Témoignage lors d'une de mes descentes de terrain. La situation qui a évolué pareillement jusqu'au 24 janvier 2019, date de réouverture de cette frontière.

2.3 Les autres mouvements transfrontaliers

Une autre catégorie de migrants qui traversent la frontière est constituée par la chaine des passeurs informels qui utilisent la voie forestière en traversant les cours d'eau. A ce niveau, les marchandises circulent au quotidien dans les deux sens. Deux « ports », ainsi appelés par ces locaux et trafiquants illicites, existent. Le premier se trouve avant le rond-point de la frontière, derrière l'église catholique; un autre derrière la chefferie de Kyé-Ossi. Le premier est dirigé par les Bamouns où exercent une quinzaine de personnes dans l'eau tandis que le deuxième est une affaire inter-ethnique entre les Bamilékés, Bamoun, et Ntumu où l'effectif pourrait atteindre 50 personnes. Si le « port des migrants » a moins de marchandises, il a davantage pour fonction l'exportation. Quant au « port de la chefferie », les importations des produits guinéens y prédominent et « *on peut transporter 20 à 30 millions* (valeur en FCFA) *de marchandises pendant une nuit »* (Entretien avec l'un des trafiquants NSA, Mars 2018 à Kyé-Ossi). En comparant ces données à celles des statistiques officielles, on comprend dès lors que l'ampleur du trafic illicite est inversement proportionnelle au niveau de libre circulation transfrontalière. Autrement dit, plus une frontière est franchissable, moins les trafics illicites s'y développent.

Le partage des ressources ou des potentiels sites entre les migrants et les natifs qui est aussi l'expression d'une appropriation des lieux par les allochtones, concourt aux mouvements dans les deux sens. Pour ce faire, les marchandises partant en Guinée ou venant de là transitent par ces travailleurs marginaux, qui via des passages périlleux dans l'eau ou la boue, transportent les biens sur leurs têtes (Photographie 6.3) ou dans des pirogues de piètre qualité où ils risquent la noyade (Photographie 6.4 et 6.5). Les commerçants de ce système traversent par la route plus librement, sans difficulté douanière. Les prix sont proportionnels à la charge avec au minimum 500 FCFA par colis à la traversée.

Photoraphie 6.3-6.4-6.5 : Les voies illicites « portuaires » de la frontière guinéenne

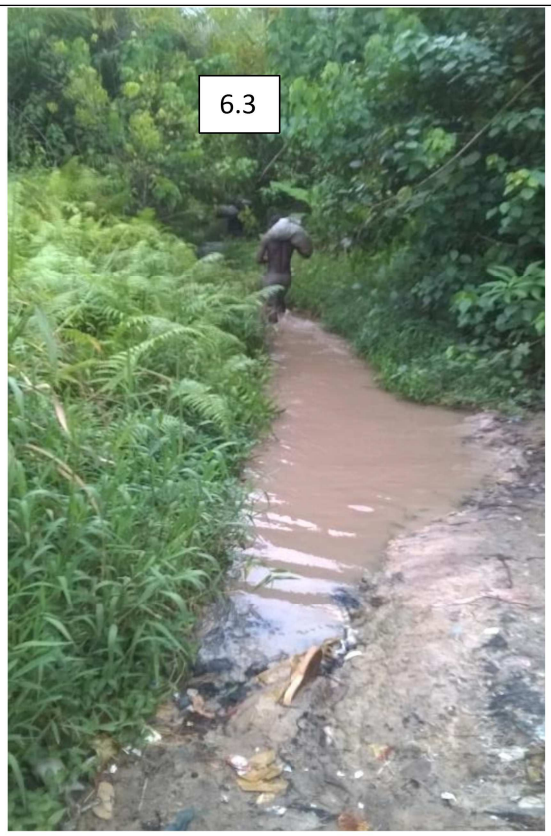

Le couloir du « port de la chefferie », un transporteur avec son sac au dos fonçant vers la GE. Ici transitent plus les produits alimentaires, alcooliques et autres importés de l'Europe en GE.





Le « port » des migrants accessibles par voiture. Les pirogues utilisées en haut et en bas le produit pétrolier sortant de la GE.

On distingue également les migrants camerounais résidents de Kyé-Ossi, travaillant à Bitam Meyo-kyé ou Ebebiyin, des écoliers, des acheteurs ou clients guinéens et gabonais. Ils participent de manière croissante à la densification des traversées frontalières et à la vivacité de la frontière. Ainsi, le dynamisme des flux d'échanges transfrontaliers entraîne le développement de périphéries nationales (Igué et Kossiwa, 2010), qui du fait de leurs modes de fonctionnement isolés, gardent une certaine autonomie, une certaine distance vis-à-vis des lois qui régissent les territoires nationaux qu'elles délimitent.

Au final, on observe une mutation progressive des schémas dominants de mobilité de Camerounais principalement venus d'ailleurs, marquée par le passage des migrations avec sédentarisation à Kyé-Ossi à un schéma marqué par une complexification des mobilités où se développent les navettes transfrontalières. Cette diversité des mobilités selon la durée, la distance, et l'espace parcouru des migrants implique des schémas qui vont bien au-delà de la simple migration et du simple changement de résidence. Kyé-Ossi s'inscrit dans le schéma de ces "espaces-contact" qui « *permettent des échanges de population importants et peuvent*

devenir eux-mêmes de grands foyers d'émigration. Cette conjoncture résulte d'une évolution des territoires et de l'existence ancienne de migrations temporaires ou définitives » (Robin, 1995 :4), où « *la ville fonctionne comme un lieu d'échange et de brassage d'expériences migratoires* » (Perraudin, 2018 :111).

3. Les transits et l'immigration en Guinée et au Gabon

Kyé-Ossi est une ville-carrefour dont la diversité des flux de mobilité se traduit par une grande variété de temporalités, d'à peine quelques heures au commissariat émi-immigration, à quelques jours chez les migrants ouest-africains, à quelques mois ou années pour certains Camerounais. Tel que le notait Robin (1995 : 1), ces espaces de transit, « *perçus comme des "intrus" par des schémas migratoires traditionnels, troublent quelque peu le chercheur habitué aux concepts classiques d'espace d'origine, d'espace d'accueil et d'espace de retour* ».

3.1 Kyé-Ossi et les transits

En matière de transit, la situation des Camerounais à Kyé-Ossi varie. L'importante présence des hôtels dans la ville témoigne de l'ampleur de sa fonction de transit. Cependant, le transit des commerçants camerounais à Kyé-Ossi apparait atypique. On y retrouve toutes les catégories. Bredeloup (2013 : 63) à propos des migrants sahéliens africains le justifie par le fait :

> *(…) qu'il peut dépendre autant de la capacité effective des réseaux de passeurs à transporter le migrant, du degré de contrôle déployé par les autorités des pays impliqués dans ce passage pour mettre un terme à ce séjour temporaire, que de l'aptitude du migrant lui-même à générer des ressources, à développer des contacts pour supporter l'attente ou le voyage, n'est pas vécu de la même manière par les uns et les autres*.

En observant les enquêtés qui ont pu traverser la frontière, le constat qui se dégage est que les plus anciennes générations, les migrants déterminés restent plus longtemps que les *free migrants* à Kyé-Ossi avant de traverser la frontière. Cela s'explique par la saturation des opportunités avec le temps, surtout après la baisse des revenus pétroliers, principale source d'enrichissement des Guinéens dont la demande alimentait le commerce transfrontalier. Concrètement, tous les migrants qui partent en Guinée de même que la majorité partie de Kyé-

Ossi pour le Gabon n'avaient pas l'intention de traverser la frontière à leur arrivée. La frontière devient pour ces sédentaires un cadre et un espace-ressource pour la mobilité. L'idée de transit perd son sens dans ce cas de figure, sauf pour ceux qui ont pour projet d'émigrer, comme les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest dont les foyers ne sont que des points d'arrêt et non de résidence permanente. Ils servent par conséquent de ressource pour tenter dès que possible la traversée de la frontière vers le Gabon ou la Guinée Equatoriale. Les Camerounais s'inscrivent davantage dans l'idée qu'« *avoir réussi à gagner régulièrement de l'argent dans un lieu donné ne justifierait plus l'intérêt de repartir ailleurs* » (Bredeloup, 2013 : 72). Le départ pour la Guinée survient au gré des circonstances. MM (28 ans) faisait de courts séjours à Kyé-Ossi avant de poursuivre son parcours vers la GE en 2013. IP (36 ans) et PIZ (39 ans) arrivés respectivement en 2008 et 2006 à Kyé-Ossi ont initié leurs mouvements transfrontaliers vers la Guinée en 2014, quand leurs commerces de téléphones et accessoires n'étaient plus rentables à Kyé-Ossi. Et depuis lors, leurs séjours sont partagés entre Bata et Kyé-Ossi. FSR (70 ans) arrivé à Kyé-Ossi en 2000 fait son premier tour en Guinée en 2013. Pour ces commerçants, la durée de transit n'a aucun sens et ne convient qu'aux camionneurs en pause. Ils vivent la frontière tout simplement et s'y installent progressivement comme les étrangers.

Quant aux refoulés, la plus haute autorité policière camerounaise de la frontière a mentionné que *« Les sans-papiers sont toujours déversés dans la zone internationale, puis abandonnés toute la journée. Et la nuit, ils disparaissent. Nous, on n'a pas de structures ici pour les recevoir, ni l'ordre d'en haut*[95] *pour cela »* (AAE, Entretien, juillet 2017). Kyé-Ossi en tant que ville frontalière abrite des migrants de tout statut, qu'il s'agisse des migrants internes, internationaux, sans papiers, refoulés, en transit, de retour, en « aventure ». Foucher dans ses analyses conclut :

> *« En fait, les frontières africaines regroupent plus qu'elles ne découpent. Et elles sont subverties par tous les commerçants. La frontière africaine est une ressource. Même s'il y a des insatisfactions. Et puis les processus d'intégration régionale marchent plutôt bien sur le plan monétaire ou celui des infrastructures. Enfin, la frontière, avant d'être une ressource, est une protection. Les gens ne migrent pas pour des raisons économiques mais d'abord pour être protégés ou « avoir une vie meilleure* ».[96]

[95] Mention faite à la hiérarchie de la DGSN.
[96]Entretien du 31/03/2017 avec Foucher par *Le monde.* En ligne : http://www.lemonde.fr/afrique/article-/2017/03/31/michel-foucher-on-assiste-a-la-reaffirmation-des-frontieres-qui-n-avaient-jamais-disparu_510-4058_3212.html , consulté le 09/02/2018.

De ce fait, les réalités complexes de la mobilité tendent à faire d'une frontière comme celle de Kyé-Ossi un espace marqué par une certaine forme de continuité territoriale, d'un grand intérêt pour le chercheur souhaitant observer et comprendre les « *allégeances territoriales et leurs recompositions, dans une perspective comparative, offrant des contrastes nécessaires d'un secteur, d'une institution, d'une période et d'une configuration nationale à une autre* » (Hamman, 2013 :90). Les contrastes observés dans le processus de libre circulation émergent de la fermeture des frontières. Cette fermeture à son tour occasionne des stratégies diverses pour atteindre la Guinée comme le Gabon.

3.2 Les stratégies pour traverser la frontière

Les critères auxquels sont soumis tous les candidats au visa pour franchir la frontière se réfèrent aux motifs de la migration, aux conditions économiques de sa réalisation, et à l'existence d'un hébergement connu dans le pays de destination. Quand les respecter devient difficile pour les migrants aventuriers comparables aux travailleurs d'entreprise qui n'ont d'itinéraires que ceux de leurs tâches ou de leurs opportunités (Bredeloup, 2013), la voie irrégulière tend à prendre le pas sur la voie régulière.

3.2.1 Les stratégies formelles ou régulières

Bien que les deux pays voisins soient accessibles par voie terrestre et membres de la CEMAC, le processus d'obtention de leurs visas diffère.

3.2.1.1 Le cas du Gabon

Les conditions et surtout la procédure – chronophage et exigeante financièrement au regard des conditions économiques modestes des migrants – pour l'obtention du visa d'entrée au Gabon contribuent à alimenter les migrations clandestines ou illégales. Les conditions à remplir requièrent d'avoir un passeport en règle, un certificat d'hébergement ou une réservation d'hôtel, un carnet de vaccination contre la poliomyélite et la fièvre jaune, une photo d'identité, un montant de 280 000 FCFA pour 6 mois (tout déplacement de moins de trois mois étant gratuit depuis novembre 2017 pour les ressortissants de la CEMAC).

Graphique 6.1 Variation du coût du visa gabonais avant novembre 2017

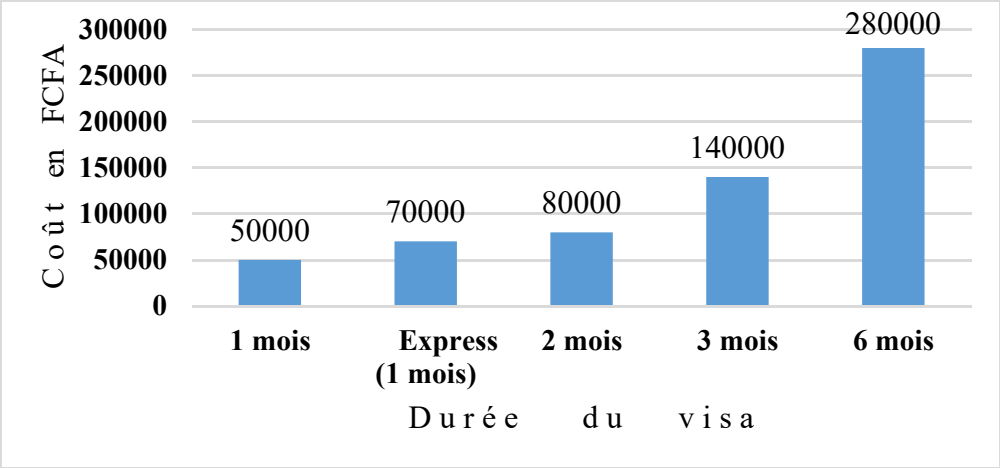

Source : Données issues de l'entretien à l'ambassade du Gabon (avril 2017 et février 2018).

Note : en Octobre 2017, le visa gabonais est devenu gratuit pour les ressortissants de la CEMAC (cf. chapitre 3), bien que son application reste encore incertaine. Les frais de visa avaient jusqu'alors été imposés par le Gabon en dépit de la libre circulation prônée au sein de cet espace communautaire.

Les critères du certificat de logement et de la garantie financière restent les éléments les plus dissuasifs pour les migrants qui, le plus souvent, sont désœuvrés au Cameroun, un pays où 37,5 % de la population est pauvre (INS, 2015) et neuf personnes sur dix exercent dans le secteur informel dans des emplois majoritairement précaires. Dans ce contexte, ces critères revêtissent un caractère de sélectivité, rendant illusoire toute possibilité de migration formelle.

En outre, mes échanges avec le Directeur de l'Immigration à l'Ambassade du Gabon ont révélé que le visa de Yaoundé n'était pas une garantie d'entrée au Gabon. A la frontière gabonaise, les services de la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (DGDI) peuvent refuser l'entrée dans le pays à la personne ayant déjà un visa, une décision soumise à la libre appréciation de ses fonctionnaires aux frontières. [97] La DGDI est chargée de recueillir et de centraliser toutes les informations sur la sécurité du territoire, des institutions et de l'économie nationale. L'annulation des frais du visa pour séjour de moins de trois mois officiellement inscrite dans la loi depuis octobre 2017 n'était toujours pas entrée en vigueur à la frontière quand j'y étais en mars 2018.

Ce qui précède prouve qu'il n'est pas évident d'immigrer ou d'entrer au Gabon, et que le décalage entre la législation et son application est parfois bien réel à la frontière. Pour cette

[97] D'après les entretiens avec le Directeur de l'immigration à l'Ambassade du Gabon, il s'agirait de procédures discrétionnaires hors de la légalité de la part de l'administration gabonaise.

raison, la frontière reste un lieu de négociation permanente entre les migrants et les « contrôleurs » frontaliers.

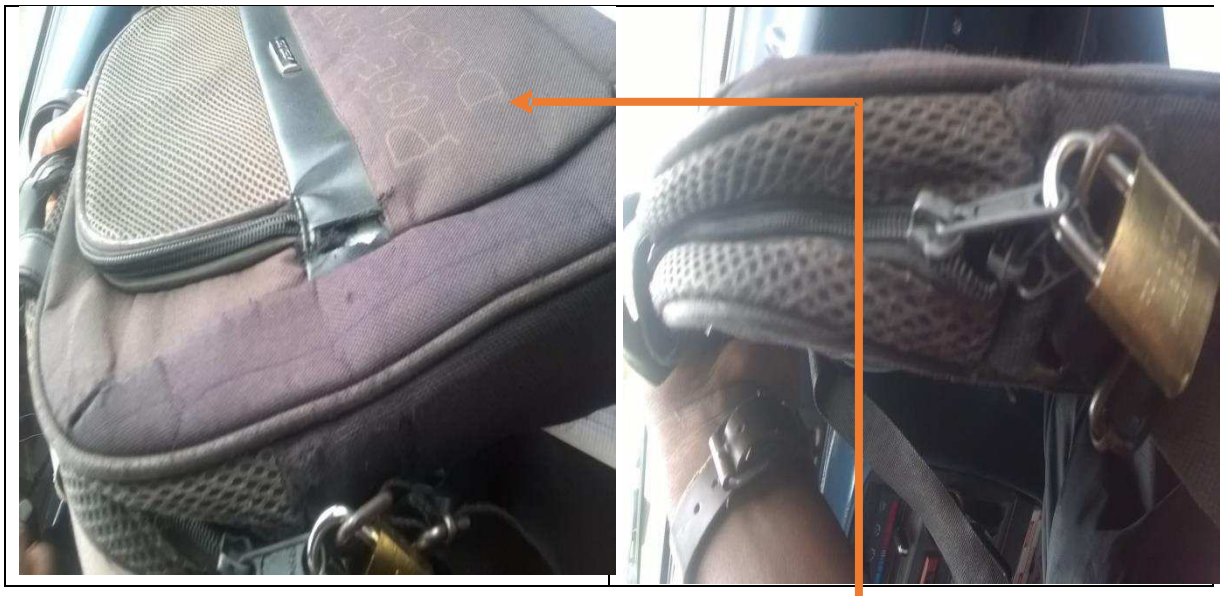

Photographie 6.6 : Transaction des dossiers entre la frontière et la DGDI de Bitam (Gabon)

Enquête de terrain (Août, 2017): un sac suivi entre un poste frontalier et la DGDI de Bitam pour appréciation et délivrance du visa. Bloqué par le cadenas pour que le contenu ne soit pas découvert, ce sac est transporté par un conducteur qui avait son « compte » (frais de négociation) auprès du voyageur qu'il a amené auprès du policier. Celui-ci a toujours ses frais qui s'élèvent à des dizaines de milliers de FCFA. En retour vis-à-vis de la police, le conducteur circule librement avec sa voiture sur l'axe transfrontalier Kyé-Ossi – Bitam (malgré l'interdiction par le Sous-Préfet de Meyo-Kyé ; lire l'annexe 3.1).

Lorsqu'on arrive à la frontière muni d'un visa, il faut payer un montant (10 000 FCFA) pour les frais d'enregistrement, suite à quoi on est renvoyé à la DGDI de Bitam (Photographie 6.6 : sac de dossier) pour l'accord d'entrée. Sans visa, il faut payer 60 000 FCFA et attendre le retour de la décision de la DGDI. Ces sommes sont celles reconnues officiellement. Bien que les papiers soient complets, les policiers exigent des montants qui sont consensuels. Lors d'un de mes voyages à Bitam, j'ai présenté mon passeport de service et le passeport ordinaire qui portait le cachet de sortie reçu au commissariat émi-immigration de Kyé-Ossi. Arrivé au contrôle de police frontalière au même moment qu'un autre Camerounais résidant à Oyem (Deuxième ville du Gabon après Bitam), les policiers ont examiné nos documents et ont demandé 5 000 FCFA à chacun de nous. Après négociation, j'ai payé 2 000 FCFA et le compatriote 3 000 FCFA. La trajectoire officielle des dossiers pour entrer au Gabon donne raison à Spire (2008 : 65) qui considère que :

> *L'arsenal législatif déployé contre l'immigration irrégulière laisse de plus en plus les agents intermédiaires fixer leurs propres critères d'appréciation. Une telle évolution*

n'est pas anodine. Elle constitue pour le pouvoir politique le seul moyen de concilier des principes juridiques apparemment respectueux des droits fondamentaux et des pratiques répressives envers les étrangers. »

3.2.1.2 Cas de la Guinée Equatoriale

Pour avoir parcouru plusieurs ambassades et quelques pays déjà, il n'est pas aléatoire de dire que la façon dont on reçoit dans une ambassade reflète l'image du pays en question en matière de politique migratoire. La qualité de l'accueil, l'ouverture de l'environnement physique et l'affluence des usagers donnent une idée de l'hospitalité ou de l'hostilité du pays et de ses citoyens vis-à-vis des étrangers. A toute démarche de renseignements sur l'obtention du visa à l'Ambassade de la Guinée Equatoriale à Yaoundé est opposée une rigueur et une froideur dans la mise à disposition d'informations qui me rappelle mes observations et expériences vécues à la frontière équato-guinéenne. Le refoulement y est davantage la norme que le laisser-passer.

Les modalités officielles pour l'entrée en GE sont les suivantes :

- Une lettre d'invitation signée par le Ministre de la Sécurité Nationale de la GE, adressée à Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la GE au Cameroun et sur laquelle doivent figurer le Nom et le Numéro du passeport du demandeur de visa;
- Une lettre signée soit par le Ministre, soit par le Ministre Délégué, soit le Secrétaire Général du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération à Malabo ou une lettre d'invitation envoyée par un guinéen qui atteste vous attendre sur le sol guinéen.
- Avoir un passeport et une photocopie ;
- Avoir une copie originale de l'Extrait de casier judiciaire;
- Avoir un Carnet International de Vaccination et une photocopie ;
- Avoir une Carte Nationale d'Identité et une photocopie ;
- Avoir 2 demies cartes photo;
- Pour les résidents de la Guinée, avoir une copie originale de la carte de séjour et la photocopie.

Bien que les Camerounais puissent se débrouiller ou écrire en langue espagnole, les deux premières modalités s'apparentent à un refus non déclaré. Sinon comment comprendre que le Ministre écrive à l'Ambassadeur pour un visa ordinaire ? Au service d'accueil de l'Ambassade de la GE, lorsque j'ai posé la question de savoir comment obtenir les lettres citées, il m'a été répondu : « *Il faut que vous ayez déjà quelqu'un en GE qui écrit au Ministre et vous*

envoie ensuite cette lettre ». Face à de tels obstacles, le candidat à l'émigration en Guinée équatoriale s'en remet aux réseaux pour réaliser son projet, comme cela sera montré ultérieurement. Au demeurant, les critères à remplir pour l'immigration formelle d'une personne sont assimilables à une affaire d'Etat à examiner de près. Pour plus de clarification, l'immigrant est comparable à un danger, un vecteur d'insécurité puisque le Ministre de la Sécurité a un engagement à prendre par sa signature, mettant en évidence une sorte de criminalisation des entrées (Réa, 2003). Cette politique du visa traduit la restriction ou une politique anti-immigration, justifiant dès lors l'accumulation des migrants à la frontière et la mise en place de stratégies en dehors de la légalité.

Ainsi, la frontière se mue en un lieu de négociation où les autorités diverses se côtoient et rendent officiels certains actes, signés ou non. C'est là le jeu d'acteurs qu'évoquent Crozier et Friedberg (1977). Certains Camerounais de Kyé-Ossi par une invitation du député jouissent d'un libre accès à la Guinée, d'autres en bénéficient via une lettre du Chef d'entreprise. Même sans visa, ces signatures constituent des laisser-passer face à la police frontalière.

« *J'étais invité par le Sénateur pour un mois, ce qui m'a bien couvert. Et j'ai eu le visa à 51 000 FCFA sans difficulté »* (J. commerçant de téléphone, entretien, Kyé-Ossi, Août 2017).

« Notre Boss est un sénateur. C'est lui-même qui était venu nous chercher à la frontière nette avec la Guinée. Nous fumes conduits tranquillement sans aucun contrôle jusqu'à Niéfang dans sa concession. Mais il réside à Bata » (Ch. Impliqué dans la production et vente de bois ; Entretien, septembre 2017).

Dans les cas précités, la signature fait office de légalisation de la migration. Néanmoins, le verrouillage des frontières et le détournement des textes de la CEMAC classent les pays de la zone aux derniers rangs concernant le classement de la libre circulation.

Tableau 6.2 Situation de la libre circulation dans les pays de la CEMAC

Pays CEMAC d'accueil	**Pays CEMAC exempts du visa**	Nombre de pays africains exempts du visa	Rang d'ouverture du pays parmi les pays africains
Cameroun	**3 (Congo, RCA, Tchad)**	5	45è
Congo	**0 (Visa à l'arrivée pour tous)**	0 (13 Visa à l'arrivée)	40è
Gabon	**0**	4	48è
Guinée E	**0**	0	54è
RCA	**3 (Cmr, Congo, Tchad)**	12	39è
Tchad	**4 (Cmr, Congo, Gabon RCA,)**	13	38è
Source : AITA, 2017 (https://www.visaopenness.org/ , consulté le 30/01/2018).			
Les récentes signatures d'octobre 2017 au Gabon et au Tchad non appliquées sont exclues ici.			

Le tableau 6.2 montre que la GE est le pays le plus fermé en Afrique. Le Gabon et le Cameroun la suivent avec respectivement six et huit places d'écart. Globalement, les pays de la CEMAC n'ouvrent pas leurs frontières et seules quelques nuances les différencient.

En dépit de toutes les signatures, communiqués, et conventions successives entre Etats, les entrées comme les sorties restent soumises à l'exigence du visa au niveau de Kyé-Ossi (tableau 6.2). Cependant, malgré la pratique répandue du racket par les policiers camerounais à la frontière, le Cameroun laisse circuler les étrangers. L'obligation du visa dans les pays voisins entraine le refoulement permanent des camerounais et des étrangers.

Graphique 6.2 Situation des mouvements transfrontaliers officiels

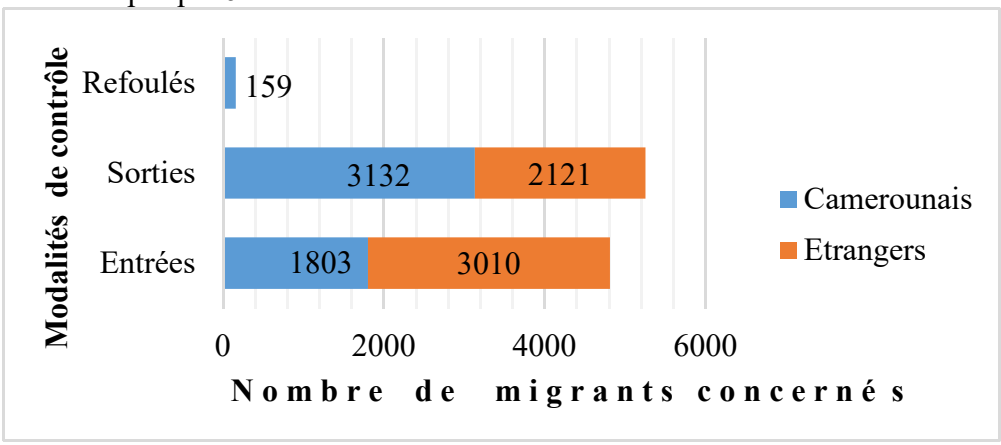

Source *:* Services de police frontalière de Kyé-Ossi (Données recueillies du 1er Avril au 30 Août 2017).

Le graphique 6.2 montre qu'il y a plus de sorties que d'entrées, et traduit la permanence des mouvements au-delà de la frontière. Il exprime en moyenne mensuelle une émigration nette de Camerounais de 361 entrées contre 626 sorties vis-à-vis de la GE et du Gabon pendant la période. Par opposition, les flux d'étrangers vers le Cameroun se caractérisent par une immigration nette (2121 sorties contre 3010 entrées), qui s'explique pour une large part par le retour des ressortissants africains qui fuient la récession économique en Guinée équatoriale et au Gabon, et par le nouveau rôle du Cameroun comme espace d'immigration régionale.

Le taux de refoulement des Camerounais (nombre de refoulés inconnus chez les étrangers) quant à lui s'élève à 5,08 % si on les associe aux contrôles officiels. Mais ce chiffre est sous-estimé en ce sens que tous les Camerounais refoulés ne partent pas au commissariat. C'est généralement ceux qui ont leurs papiers qui essaient d'y aller pour se défendre. Ce contexte difficile justifie le recours aux moyens irréguliers pour traverser la frontière.

3.2.2 Les stratégies irrégulières

Les procédures irrégulières concernent environ 80% des migrants enquêtés. Elles varient entre l'illégalité de connivence et l'illégalité dissimulée ou cachée (Mongbet, 2017a). Face aux contrôles stricts, les migrants se sentent violentés (Rea, 2003) et développent leurs propres stratégies de mobilité en guise de résistance face aux obstacles frontaliers. La justification tient du fait que :

> *« Matériellement ou mentalement, la ligne permet de situer avec précision la violence de l'exclusion. Lorsque l'on est empêché de se déplacer, d'agir ou de penser, il est logique de se focaliser d'abord sur l'élément concret qui nous contraint ou celui qui peut symboliser cette contrainte, avec le désir de transgresser la limite comme geste par excellence de la résistance »* (Razac, 2013 : 1).

Le contrôle policier de la frontière constitue une organisation. Et comme telle, elle est aussi limitée dans ses fonctions et ses pouvoirs. Les migrants profitent de cette « *porosité et (…) fluidité des frontières organisationnelles* » (Crozier et Friedberg, 1977 : 111). Leurs stratégies revêtissent deux formes d'illégalité.

3.2.2.1 L'illégalité de connivence

C'est l'ensemble des écarts à la procédure opérés par les migrants ne disposant pas de toutes les pièces et conditions requises pour aller au-delà de la frontière. Ce mécanisme est beaucoup plus utilisé par les Camerounais à partir du consulat d'Ebolowa, ville principale et capitale régionale du Sud (une région au Cameroun), avec des frais de visa pouvent aller jusqu'à 400 000 FCFA. Normalement, il coûte 280 000 FCFA (contre 50 000 FCFA avant novembre 2017) et 51 000 FCFA respectivement pour le Gabon et la GE à l'entrée. Les commerçants qui utilisent ce réseau ont refusé de fournir des renseignements sur l'intermédiaire qui parvient à leur remettre le visa dans ces conditions.

Un second procédé est la négociation au contrôle frontalier directement avec les policiers. Cela dépend des arrangements sur place. Ainsi, pour visiter la ville d'Ebebiyin avec mon passeport et ma carte d'étudiant, j'ai dû payer 2 000 FCFA, sans reçu ni cachet.

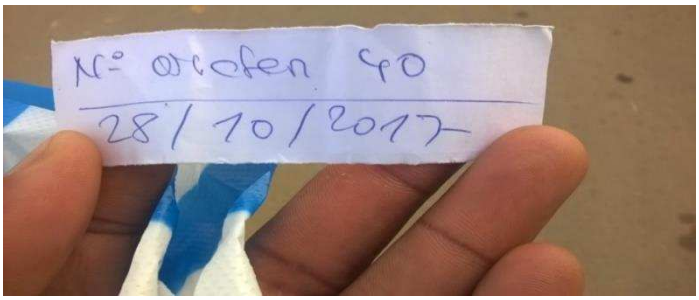

Photographie 6.7 : Fameux reçu pour traverser la frontière

Le papier qui m'a été remis quand j'avais payé 2000 FCFA pour traverser la frontière équato-guinéenne porte la date, un numéro, mais pas de cachet, et rien qui porte l'armoirie et l'insigne symbolique de l'Etat guinéen.

Les individus plus connus parce qu'ils pratiquaient régulièrement la frontière payaient toujours 2000 FCFA jusqu'en 2017, et paient encore 500 FCFA actuellement. Cette absence de traçabilité des entrées et ce fonctionnement dans les interstices témoignent d'un exercice en dehors des textes qui prônent la libre circulation. Un tel fonctionnement se prolonge au-delà de la frontière sur le parcours des migrants et circulants jusqu'à Bata.

> « *Tout dépend parfois de l'humeur des policiers. Lorsque vous êtes en règle avec votre visa, vous payez 2000 FCFA à chaque contrôle. Il y en a douze entre Ebebiyin et Bata. Sans papier, le montant varie à chaque contrôle et en fonction des policiers. Cela peut atteindre des dizaines de mille* » (PI, commerçant ambulant entre Kyé-Ossi et Bata, entretien, septembre 2016).

La troisième démarche s'observe au niveau des chauffeurs de la frontière qui font la ligne de l'hinterland jusqu'à la frontière camerounaise. Pour cela, parcourant les douze contrôles où chaque étranger paye entre 2000 FCFA et 150 000 FCFA (sans visa), le chauffeur signale seulement qu'il n'y a pas d'étranger. La négociation s'effectue bien avant, entre le voyageur et celui qui est en contact avec le chauffeur, et se boucle à Bata. Le Camerounais qui souhaite immigrer en GE est informé et s'apprête à l'attendre à la frontière. Il est conduit par la complicité silencieuse des autres passagers guinéens. C'est ainsi que les migrants irréguliers pénètrent la frontière guinéenne et s'installent dans ce pays pétrolier.



Photographie 6.8 : Frontière Cameroun-Guinée Equatoriale.

Cette photo (6.8) a été secrètement prise quand il pleuvait. C'est pourquoi il n'y a pas attroupement bien que les deux barrières soient ouvertes.

Très souvent, le migrant doit faire preuve de courage au moment de la traversée de la barrière à Kyé-Ossi et se dissimuler pour passer sans laisser sa carte. Afin de traverser le petit espace confiné qui fait office de zone internationale et se retrouver du côté guinéen d'où partent les voitures chargées, plusieurs actions sont observées :

- le Camerounais rode et peut vouloir accompagner un pousseur;
- il peut se faire passer pour un récupérateur de paquet;
- il peut laisser son récépissé expiré et partir;
- il peut venir comme un Guinéen et passer sans se faire remarquer.

Il arrive aussi que le franchissement de la frontière se fasse au détour d'une occasion impromptue. En une occasion, dans une voiture d'immatriculation guinéenne et partant de Kyé-Ossi, j'étais assis à droite du chauffeur pour qu'on traverse la barrière frontalière ensemble. A la frontière, on l'a interpellé parce qu'on le connaissait en tant que commerçant. J'ai fait plus de trente minutes dans la voiture pendant qu'il négociait à la douane avec ses marchandises qui avaient été découvertes. Aucun policier ne m'a approché jusqu'à son retour et au démarrage du véhicule. J'étais tout serein et les regardais comme un guinéen habitué à la frontière. Vers Ebebiyin, j'ai conclu que les gens passent ainsi tranquillement et font leur chemin pour Bata et d'autres villes guinéennes.

Ces situations sont possibles parce qu'au niveau du guichet, les passants qui se font identifier et doivent payer tendent à capter l'attention des policiers et les distraient. Parfois selon les connaissances que les policiers ont des pratiquants de la frontière, « *ils vous laissent sachant que vous allez payer très cher avant Bata si vous n'êtes pas complets* » (PI, Entretien, août 2016). Parfois étant directement dans la voiture d'un Guinéen avec lequel on a négocié depuis le marché, on traverse sans s'inquiéter et le reste se gère après la barrière.

Au demeurant, une frontière fermée n'est jamais tout à fait imperméable, ce qui fait dire à Fau (2007 : 50) :

> *« La fermeture de la frontière ne signifie pas pour autant l'absence des réseaux. Les flux transnationaux n'existent pas seulement lorsque le pouvoir politique les favorise, ils se développent dans le cadre d'une stratégie de contournement des Etas et des frontières. Rejetés dans le domaine de l'informel, du caché et de l'illégal, ces flux possèdent leurs propres nœuds, leur propre logique »*

La corruption est le jeu (au sens de Crozier et Friedberg, 1977 : 97) de la frontière considérée comme une structure ou une organisation ayant pour principe de contrôler et repousser les illégaux. Ce jeu, comme précisent les auteurs, est « *l'instrument que les hommes ont élaboré pour régler leur coopération à la frontière* », qui concilie contraintes et liberté, les hommes frontaliers et les migrants. Le migrant développe alors des stratégies rationnelles de négociation avec les policiers, avec pour objectif la traversée de la frontière. Circonvenir les policiers et autres corps de contrôle fait partie intégrante de ces stratégies. *« Gendarmerie, police, douane sont tous là pour gratter leurs marchés, et non pour travailler. Même les fonctionnaires à côté d'eux font la même chose. A deux ou trois mois, ils sont déjà véhiculés pourtant ailleurs ils font dix ans, ils ne peuvent pas* » (Bk, avril 2017). Dans ce contexte, le migrant doit réagir conséquemment. En tant qu'acteur du jeu, « *Il doit accepter pour l'avancement de ses intérêts les contraintes qui lui sont imposées* » (Crozier et Friedberg (1977 : 97).

3.2.2.2 Illégalité cachée

La particularité de cette irrégularité est qu'elle s'opère sans intervention des acteurs ou services formels. L'une des méthodes est de faire voyager le migrant dans le véhicule non destiné au transport des personnes. Il perçoit ses frais depuis la Guinée et au retour, il amène l'individu dont la caution lui a été payée. Bien dissimulé, la police ne peut le voir durant son

trajet. Ces modes de traversée de la frontière sont semblables à celles observées en Europe méditerranéenne. Les migrants s'arrangent avec les transporteurs de marchandises (devenus passeurs illicites) dont il est marqué sur le véhicule « Interdit de porter les humains » (Mongbet, 2017a). Le mécanisme s'organise à partir du primo-immigré vivant déjà en Guinée Equatoriale. C'est lui qui initie et parfois paye pour le migrant transporté. Les sommes en jeu vont jusqu'à 150 000 FCFA. Par téléphone, toutes les clauses sont établies et le chauffeur à son retour de la frontière pour la Guinée installe une ou deux personnes cachées, dans les soutes des bagages et matériels ou parmi les marchandises, non visibles par les services de force de l'ordre et de sécurité qui contrôlent les frontières et les routes.

Comme il y a une continuité territoriale entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale marquée par la forêt dense équatoriale, celle-ci constitue un sentier, une autre voie de l'immigration vers la Guinée. Que ce soit à Kyé-Ossi ou à Menguikom dans l'arrondissement voisin d'Olamzé, les pistes de traversée existent. Certains commerçants les utilisent pour leurs trafics et reviennent au Cameroun [98]. D'autres les considèrent comme une voie pour éviter les gendarmes. Et une fois en Guinée, ils déclarent leurs dossiers perdus, et payent pour avoir un *certificado de extravio* qui est comme un permis de circuler en province.

Dans le cas du Gabon, le schéma est semblable à l'illégalité de connivence, mais sans acteurs gabonais. En effet, les voyageurs se dissimulent dans les marchandises avec les boxes arrangés à cet effet au milieu des camions partant du Cameroun. Les tabourets sont bien placés au milieu du camion et protégés par le cadre en bois pour éviter l'étouffement. Une fois au contrôle avec un camion d'oignon ou de plantain rempli, l'observation à l'œil nu à distance ne permet pas de déceler ce cachot. L'un des commerçants transporteurs permanents entre le Cameroun et le Gabon l'a révélé: « *avec les multiples péages que créent les gendarmes et policiers de contrôle tant au Cameroun qu'au Gabon, c'est grâce à cette pratique illicite que nous nous en sortons* » (IbN, entretien à Kyé-Ossi, octobre 2017). Toute cette démarche stratégique face au système frontalier rigide s'inscrit dans une logique de gain à destination, car :

> « *Les individus développent les attitudes non pas en fonction du passé (leur socialisation, leurs expériences passées), mais en fonction de l'avenir, en fonction des*

[98] C'est sur l'une des pistes qu'un camerounais a été tué en décembre 2017 en pleine nuit, lorsqu'en partant rencontrer son client les forces de l'ordre guinéennes traquant les mercenaires l'ont confondu à l'un d'eux. Directement il a été abattu.

opportunités présentes et futures qu'ils voient dans les jeux qu'ils jouent, et en fonction desquels ils orientent leurs stratégies » (Crozier et Friedberg, 1977 :399).

Que la frontière soit bloquée ou pas, les migrants parviennent toujours à la traverser. Et ces traversées en dehors du cadre légal s'intensifient avec la continuité spatiale produite par l'anthropisation de l'espace tout autour de Kyé-Ossi. La forêt cède la place à l'implantation humaine, créant des possibilités de passage ou des ouvertures illicites. Le filtre frontalier prend naissance non pas à cause de la gestion des relations humaines (Dubet, 2018: 24-25), mais du fait conjugué des opportunités offertes par la nature et les transformations sociospatiales.

3.2.2.3 Entre transformation sociospatiale et filtre frontalier

La figure 6.2 schématise la manière dont se met en place la relation entre la dynamique frontalière et les mouvements transfrontaliers au fil de l'anthropisation de la zone.

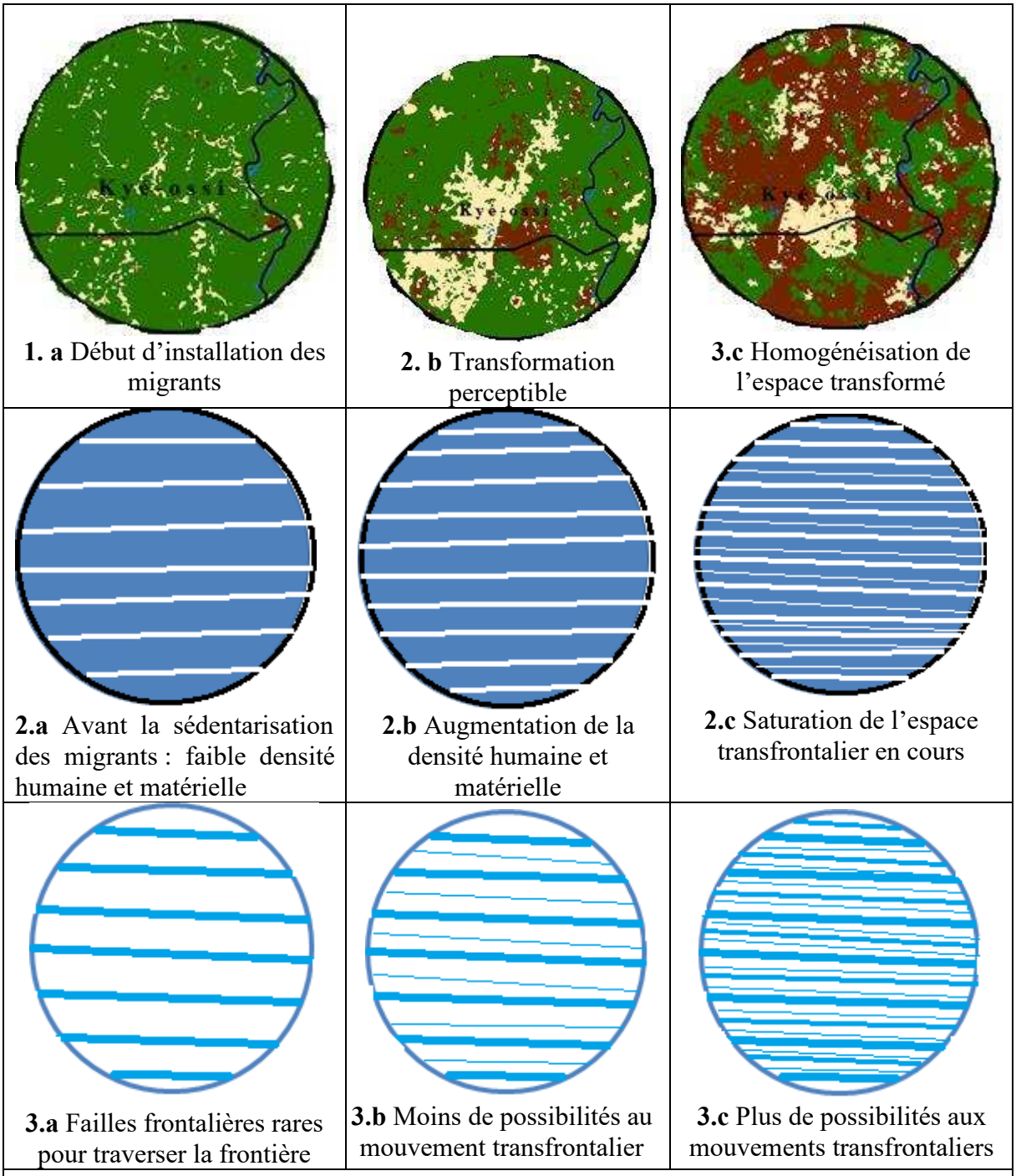

1. a Début d'installation des migrants

2. b Transformation perceptible

3.c Homogénéisation de l'espace transformé

2.a Avant la sédentarisation des migrants : faible densité humaine et matérielle

2.b Augmentation de la densité humaine et matérielle

2.c Saturation de l'espace transfrontalier en cours

3.a Failles frontalières rares pour traverser la frontière

3.b Moins de possibilités au mouvement transfrontalier

3.c Plus de possibilités aux mouvements transfrontaliers

Figure 6.2 Liens entre la dynamique frontalière et les mouvements transfrontaliers

Ce phénomène s'observe plus avec la GE où il y a une continuité territoriale sans rupture telle qu'avec le Gabon. Elle est soutenue par l'hypothèse du maintien du dispositif frontalier guinéen et une certaine hostilité envers les immigrants. Avec la libre circulation, l'avis des migrants à près de 80 % penche pour une dynamique continue. La levée du bouclier frontalier ne serait alors qu'un catalyseur du phénomène en cours.

Source : conception de l'auteur MONGBET Abêt

Au fur et à mesure que l'espace se transforme à Kyé-Ossi, les migrants s'adaptent à la langue Ntumu. Il y a alors une stimulation de densité sociale qui s'opère sur le terrain par

l'appropriation des frontières. De plus en plus, les migrants connus des hommes en tenue deviennent les peuples de la frontière. Leur intégration linguistique prend effet. La langue Ntumu devient pour eux une sorte de visa. Elle facilite la négociation face aux Fangs guinéens ou gabonais. *« Au fur et à mesure qu'on s'exprime en espagnol,…* (geste pour dire ça passe, ça pourra aller) *Tu peux t'en sortir »* (MS, sept 2017). Parler une langue se révèle pour le migrant une ressource pour son voyage. Charvet et Sivignon (2011 : 105) précisent dans ce sens que « *certains traits culturels des sociétés comme la langue ou la religion créent entre les populations qui n'appartiennent pas aux mêmes Etats, les solidarités fortes* ». A défaut de cela, l'installation dans la durée à Kyé-Ossi a procuré à certains migrants une notoriété que vient asseoir la conquête de postes sociopolitiques. Pendant mon séjour, un *El hadj* [99] de plus de 30 ans de vie à Kyé-Ossi me prenait comme son fils. Conseiller à la Mairie, tous les hommes en tenue l'appelaient Conseiller et « son fils » (moi) l'accompagnait dans ses achats permanents à Bitam et Ebebiyin sans aucune interpellation policière. Il apparaît ici que la sédentarisation et l'installation dans la longue durée à la frontière constituent des éléments favorables au laisser-passer: plus le migrant est connu, plus on le laisse passer librement. La dilution des frontières sociales ou culturelles génère une sorte de visa social et virtuel. Cette atmosphère en se multipliant ou en s'intensifiant au sein de la communauté migrante contribue à mouler et à façonner la perception de l'intégration de la part de chaque groupe communautaire, de chaque nationalité. Ce processus en cours est celui qui consolide les liens entre les peuples pour tendre vers la libre circulation. Cela s'avère d'autant plus vrai que la frontière se limite à 30 km de part et d'autre de la ligne séparatrice. Les peuples venus d'au-delà en bénéficient par rapprochement et mutualisation des échanges, et profitent de la priorité accordée aux « peuples-frontières » (Alawadi, 2016).

Les schémas des acteurs observés ci-dessus concordent avec une observation faite par Michalon (2005 : 65) lorsqu'elle analysait la dynamique frontalière de la Roumanie en rapport avec les migrations internationales lors de son intégration à l'Union européenne.

> *« …Loin de perdre du poids dans l'organisation des pratiques sociales et spatiales, la frontière fait l'objet de stratégies multiples de la part de ceux qui la traversent et la gèrent. Il existe de nombreuses manières de franchir la frontière en fonction des contrôles auxquels celle-ci est soumise. Par conséquent, elle reste une limite signifiante pour les territoires et les groupes sociaux. Par ailleurs, la frontière évolue*

[99] El hadj : appellation (préfixe nominal) de quelqu'un qui a déjà fait le pèlerinage à la Mecque.

dans ses formes. Elle n'est plus seulement une ligne ou une zone mais, de plus en plus souvent, un lieu ponctuel ou un réseau ».

Au-delà de cet environnement de la frontièralité (Kamdem, 2015), le statut des migrants parvenus en territoire étranger pose lui-même des questions relatives à l'illégalité.

3..2.2.4 Illégalité postérieure

Lorsque le visa d'un immigrant ou d'une personne nouvellement arrivée dans un pays arrive à expiration sans être renouvelé, le migrant légal entre dans l'illégalité postérieure. Il devient *de facto* un immigré clandestin (Mongbet, 2017a) sujet aux dérapages des représentants de l'ordre, qui déchirent personnellement les documents d'identification des migrants (passeport, visa, carte de séjour). Bloqués par une étrangéité qui marque la quasi impossibilité de recours à la justice, les migrants vivent leur expérience de sans papiers comme une forme de méchanceté, de haine, de bêtise et de xénophobie. Même les Maliens retournés à Kyé-Ossi révèlent la même mésaventure vécue avec beaucoup d'amertume.

« *Un Commandant camerounais fut giflé étant en civil, avant de confirmer la maltraitance que subissent les Camerounais civils. En Guinée, être Camerounais est une raison pour être bastonné aléatoirement. Et les hommes en tenue entre eux accompagnent leurs actes par ces propos : « c'est un Camerounais »* (raison d'infliger la peine) *» (*AM, Entretien, sept. 2017).

Ainsi, le traitement des Camerounais est analogue à celui que décrit Badie (2009). Quand le visa ou le passeport formellement acquis arrive à expiration, l'immigré perd son statut légal et tombe dans la clandestinité. Sans passeport et visa requis, il leur est difficile de rentrer au pays. En Guinée, l'ensemble des pièces à fournir pour renouveler le visa coûte cher, si bien que beaucoup de migrants préfèrent évoluer et payer les pénalités ponctuelles quand on les attrape. Cette situation empêche les migrants de renter dans leur pays, sauf à emprunter les voies illicites. Elle limite aussi leurs itinéraires et rayons de circulation. Ambrosini (2010) à propos des migrants irréguliers a relevé cinq dimensions dans sa définition :

- La première est l'entrée au moment de la traversée de la frontière ;
- la deuxième concerne la permanence qui fait référence à la carte de séjour;
- la troisième porte sur la régularité du statut occupationnel de l'activité (l'immigré dispose-t-il d'un permis qui l'autorise à travailler ?) ;

- la quatrième est relative à la nature de l'occupation (la conformité aux dispositions générales concernant les contrats de travail, payement des impôts, des cotisations pour la sécurité sociale, etc.);
- et enfin la cinquième dimension qui croise les précédentes et qui ne fait pas référence à proprement parler à la régularité du statut ; elle concerne la question de l'identification et de la connaissance de l'immigré auprès des autorités compétentes. Pour cela, l'indicateur est la disposition d'une autorisation de résidence.

Dans le cas de cette étude, c'est la deuxième dimension qui est mise en relief chez les Guinéens et fait l'objet des divers payements aux migrants : l'*extravio* (certificat de perte), le *credential* délivré par le Délégué du gouvernement. A défaut de cela, certains changent de nationalité parce c'est très facile de le faire en Guinée. « *Dans les contrôles d'identification, le policier te pose la question : « tu es né où ». Parfois c'est suffisant pour mentir et le traverser »* (PI, entretien, Août 2016). CM (entretien à Kyé-Ossi, mars 2017) raconte son aventure en disant : « *Quand on m'avait attrapé et m'a libéré pour les affaires de papier, le père de mon ami que j'aidais m'a fait l'acte de naissance en tant que mon père. Et depuis là, je suis Guinéen et je circule comme je veux sans inquiétude ».*

Au Gabon, cette situation inquiète moins car il y a très rarement les fouilles d'étrangers et les rafles comme en Guinée. Par opposition, cet aspect est fréquent et plus prononcé en GE. Chaque fois qu'il y a un événement lié à l'insécurité, des opérations d'arrestation contre les migrants noirs sont effectués. Dans ce cas précis, l'immobilité dans leurs domiciles et les cachettes se révèle une alternative efficace. La crainte est orientée vers les noirs parce qu'ils sont vus en GE comme les extorqueurs de la richesse nationale, contrairement aux blancs vus comme investisseurs.

Le jeu des frontières à Kyé-Ossi interpelle sur la gouvernance locale des migrations internationales dans les zones interlopes où intervient le jeu de divers acteurs en mobilité. Certains ayant Kyé-Ossi comme base reviennent y investir avant de revenir dans leurs villages natals d'où ils avaient initié leur migration interne.

Certaines statistiques permettent d'apprécier l'ampleur de l'illégalité. Le graphique 6.3 basé sur les données officielles (camerounais en Guinée) de l'ONU recensait 798 immigrants camerounais en Guinée en 2015 tandis que le CAMERCAP-PARC (2015) estimait à 16 000 l'effectif des Camerounais à partir des données du MINREX. Les consulats des pays concernés qui entre autres fournissent ces données intègrent une part de la migration clandestine. C'est le cas de celui de la Guinée où les migrants disent recourir au Consul quand ils se sentent menacés.

L'écart considérable entre les deux sources statistiques (16 000 d'un côté, 798 de l'autre) dévoile l'ampleur de l'immigration irrégulière.

Graphique 6.3 Evolution de l'effectif des immigrants officiels camerounais en GE

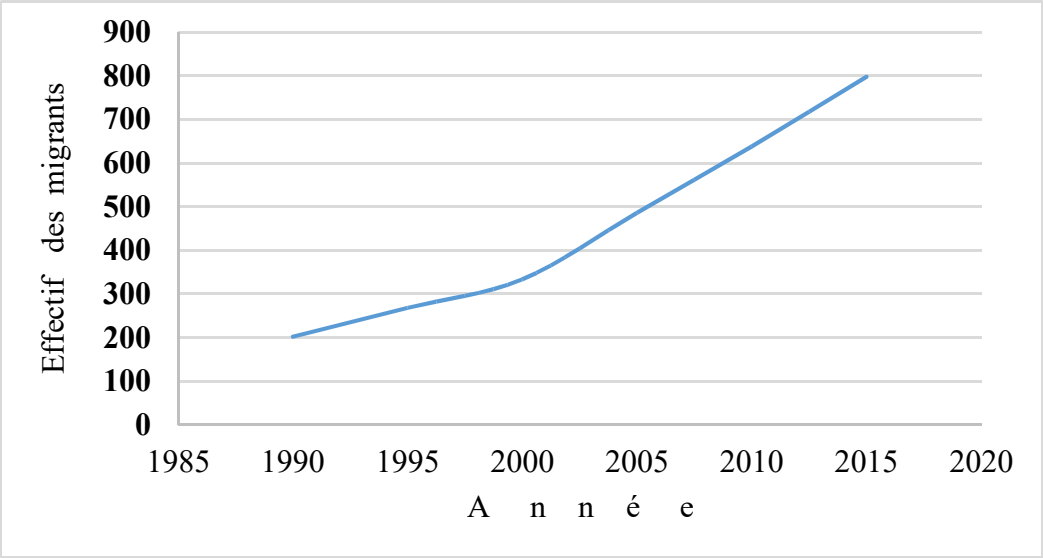

Source *:* analyse des données de l'ONU /DP/DAES, 2017.

L'augmentation de l'immigration après les années 2000 va de pair avec les arrivées des migrants à Kyé-Ossi comme vu précédemment. C'est une preuve que l'accroissement de la présence des migrants à Kyé-Ossi s'est accompagnée progressivement d'une immigration vers la GE. Il pourrait se justifier aussi par l'augmentation des entrées formelles à Malabo (capitale située dans la partie insulaire de la Guinée équatoriale), où la mer et le statut politique de la ville (capitale nationale contenant plus de forces de l'ordre et sécurité) rendent le contrôle plus efficace (Mongbet, 2017a).

Graphique 6.4 Evolution des immigrants officiels camerounais au Gabon

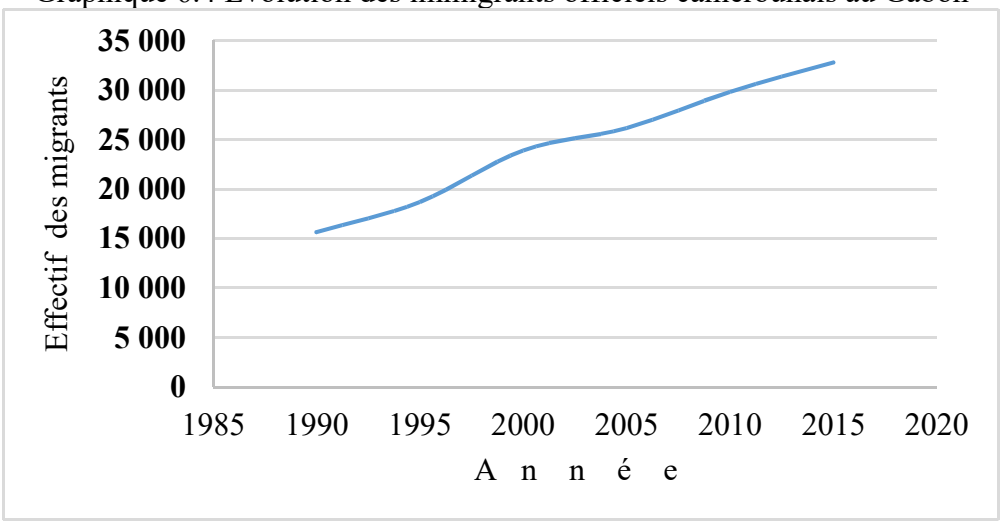

Source : analyse des données de l'ONU de l'ONU/DP/DAES, 2017.

L'évolution de la présence camerounaise au Gabon, que les données du CAMERCAP-PARC (2015) évaluent 40 000 immigrants, apparait régulière. Quoi que ces chiffres ne soient pas absolument indiscutables, l'écart entre les sources de l'ONU (32 792) et les sources consulaires (40 000), moins important ici (7 208) que dans le cas de la Guinée équatoriale (15 202) pourrait laisser penser que l'effectif des clandestins camerounais est moins important au Gabon qu'en GE. Les conditions difficiles d'obtention du visa guinéen seraient un motif majeur pour expliquer cet écart.

Graphique 6.5 Evolution de la proportion des émigrants camerounais vers la CEMAC

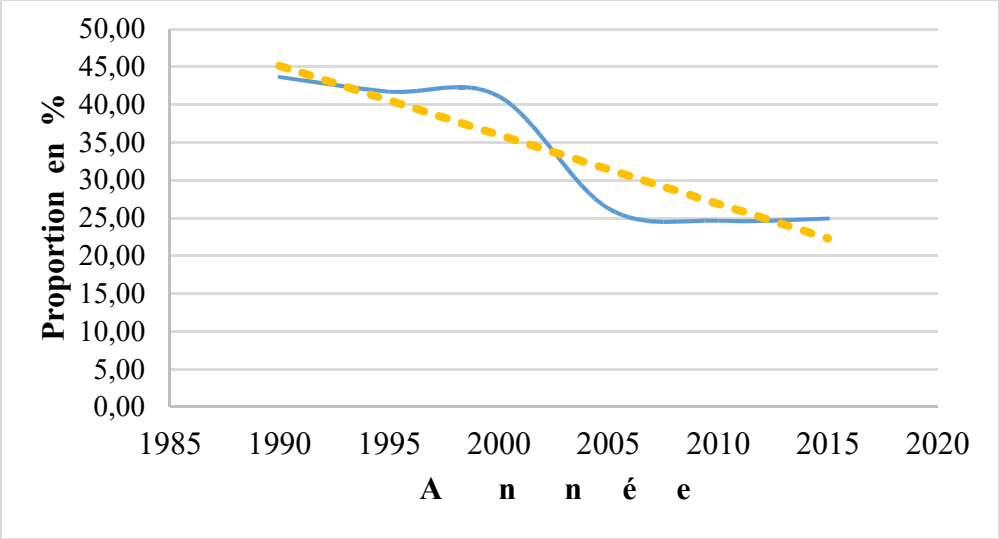

Source : analyse des données de l'ONU de l'ONU/DP/DAES, 2017

La baisse des proportions des émigrants camerounais vers les pays CEMAC témoigne non seulement la diversification de leurs destinations à travers le monde, mais explique surtout la fermeture des frontières voisines.

Plutôt que de soutenir l'idée d'un retour des frontières comme Foucher (2016), l'immigration des camerounais au Gabon et en GE montre surtout le maintien de la frontière.

.

Conclusion

L'analyse typologique de ce chapitre montre qu'il existe une pluralité de mobilités selon la durée, la réversibilité, le caractère interne ou international, à Kyé-Ossi. Il est apparu que ces types de mobilités étaient souvent articulés les uns aux autres, à l'instar de la migration interne qui se prolonge à l'international. Hormis les étrangers qui immigrent à Kyé-Ossi, avec pour objectif ultérieur le Gabon et la GE, les Ntumu – autochtones transfrontaliers disposant d'une relative liberté de mouvements – ont tissé un remarquable triangle de mobilités dont les navettes lient les trois pays frontaliers. Concernant les migrants internes commerçants et camerounais au cœur de l'étude, quoique le schéma ne soit pas généralisable à l'ensemble de ces migrants, leurs mobilités ont connu trois phases successives. La première phase est celle des migrations internes à destination de Kyé-Ossi. Dans ce sillage s'ajoutent les saisonniers. Puis se déploient les navettes transfrontalières intégrant les flux réversibles Kyé-Ossi – Gabon/GE – Kyé-Ossi sur une courte période. Enfin, l'immigration proprement dite vient parachever cette chaîne de mobilités, à travers des stratégies généralement en dehors de la légalité du fait des obstacles à la migration rencontrés à la frontière. La migration irrégulière procède soit par des arrangements entre individus, soit par la clandestinité. Les arrangements sont ceux négociés avec les frontaliers en tenue, les transporteurs privés, les acteurs en forêt et ceux rendant possibles les stratégies de dissimulation. Il peut encore s'agir d'une situation postérieure à une entrée normale dans le pays suivie d'une perte des papiers ou de leur expiration sans renouvellement formel. Les tracasseries vécues et les permanences de l'illégalité de la frontière surtout équato-guinéenne mettent en évidence le paradoxe d'accords signés sans application de la libre circulation. La dynamique spatiale, les échanges et les régularités entre les migrants et la frontière engendrent des formes de mobilités, des opportunités de déplacement qui participent à l'intensification des liens entre migrants, frontaliers et citoyens d'autres pays. Cet environnement en mutation permanente rend la zone frontalière de Kyé-Ossi fonctionnelle en réduisant la distance entre les pays, en rapprochant les populations, en homogénéisant les relations.

Conclusion de la deuxième partie

La seconde partie a permis de mettre à jour le rôle que les migrations internes et internationales dont Kyé-Ossi a été le théâtre ont joué dans l'évolution de la population locale et les transformations sociétales et territoriales portées par cette évolution. L'anthropisation ainsi mise en exergue articule dans son processus plusieurs théories : celle de la formation sociospatiale, celle de la théorie du changement social, et celle de l'acteur stratégique et du système qu'il contribue à faire émerger. Au fil du temps, les groupes culturels et de migrants ont marqué de leur empreinte l'évolution des structures sociales et humaines à l'origine de la transformation de l'espace. L'augmentation de la densité de la population et la complexification de sa composition a stimulé la diversification des activités, en même temps que se développaient les échanges économiques avec la GE et le Gabon. Les migrants ont joué pleinement leur partition dans les mutations de cet espace frontalier. La sédentarisation des migrants et le développement des infrastructures mis en place progressivement au cours du temps invite à un parallèle avec la théorie de diffusion de l'innovation. Sans respect des phases élaborées par Hagestrand[100], l'homogénéisation de l'espace frontalier (figure 6.2) procède d'une certaine façon par diffusion. Vu la manière dont les choses y ont évolué dans l'espace et dans le temps, le modèle mis en place ici avec des irrégularités liées à l'accès de la terre semble aléatoire. Ces transformations ne satisfont pas toujours les Ntumu qui se sentent absorbés et dépossédés de leur terroir. La mobilité transfrontalière qu'ils pratiquent de longue date a trouvé un nouveau souffle à travers les mouvements marchands des migrants. Ceux-ci, en réponse à la saturation des opportunités à Kyé-Ossi et à la recherche de nouveaux profits, ont été entrainés au-delà d'une frontière qui demeure virtuelle chez les Ntumu. L'espace dessiné est le support d'une réalité sociale quotidienne, lieu de symboles et de représentations, et support de nouvelles identités. En tant que tel, il fonctionne comme un système (Kossoumna Liba'a, 2018 : 79-93). Néanmoins, à la différence de l'expérience vécue par les migrants pour atteindre le Gabon ou la GE et y travailler, l'hypothèse de Gwiazdzenski (2002 :197) semble concorder avec nos observations à Kyé-Ossi, quand il postule qu'*« entre le temps international des marchands et le temps local des résidents, entre la ville en continu et la ville circadienne du social, entre les*

[100] Hagerstrang (1965) stipule que le modèle d'expansion d'une innovation passe par quatre étapes. On y note :
-l'**émergence** (phase primaire) des pôles d'innovation qui sont les points d'initiation d'une nouveauté, d'un fait nouvellement apparu ;
-leur **propension (diffusion)** qui traduit sa conquête de l'espace ou son évolution spatiale ;
- leur **condensation** (concentration) qui marque l'occupation avancée, densifiée des innovations ;
- leur **saturation** : cette dernière phase est celle d'homogénéisation d'un fait nouveau au sein d'une contrée.

lieux des flux et les lieux des stocks, des tensions existent, des conflits éclatent, des frontières s'érigent ». Ces frontières concourent à la formation d'une pluralité d'espaces de mobilité des migrants et à la structuration des réseaux. Ces réseaux, quand ils ne sont pas à la base des mobilités, prennent de nouvelles formes. Face à la rigidité de la frontière, et aux obstacles à l'immigration, les acteurs s'inscrivent dans des réseaux et espaces de mobilités dont il est essentiel de saisir les implications sur le processus d'intégration sous-régionale. La réflexion à venir de notre thèse sera consacrée à cet objectif.

PARTIE III :

ESPACE ET INTEGRATION SOUS-REGIONALE: FRONTIERE, DYNAMIQUES MARCHANDES ET CITOYENNES AUTOUR DE KYE-OSSI

Introduction de la troisième partie

L'étude des mobilités se lit et se confirme à travers les parcours migratoires ou mobilitaires. Ceux-ci dessinent un ensemble de territoires vécus et pratiqués que l'on peut qualifier d'espace migratoire ou mobilitaire. La notion de territoire circulatoire, particulièrement éclairante pour notre analyse, a été proposée par Tarrius (2005), selon lequel :

> « *Tout espace est circulatoire ; en revanche tout espace n'est pas territoire. La notion du territoire circulatoire constate une certaine socialisation des espaces supports aux déplacements, les individus se reconnaissent à l'intérieur de ces espaces qu'ils investissent ou traversent au cours d'une histoire commune de la mobilité, initiatrice d'un lien social original* ».

Face au système de contrôle et aux contraintes auxquelles sont confrontés les migrants de Kyé-Ossi, je me consacre dans cette section de ma thèse à montrer l'interférence de la frontière dans la vie des migrants commerçants, à partir des pratiques et du vécu relatés dans les entretiens que j'ai pu réaliser avec eux. Les entretiens se sont révélés être essentiels pour comprendre l'importance du lien entre mobilités et pratiques marchandes dans le rapport des individus à l'espace frontalier. Crozier et Friedberg (1977 : 397) expriment avec justesse l'apport des entretiens réalisés à ma compréhension intime des événements observés :

> *« A travers eux* (acteurs, migrants ici)*, il cherche à connaître concrètement et pratiquement comment chacun d'eux peut s'y prendre – et s'y prend effectivement- pour faire face à sa situation et à ses contraintes, quels objectifs il poursuit et quelle perception et anticipation il a de la possibilité de les atteindre dans la structure qu'il connait, c'est-à-dire quelles ressources il possède, de quelle marge de liberté il dispose, et de quelle façon, à quelles conditions et dans quelles limites il peut les utiliser. »*

Pour comprendre les implications réciproques de la relation entre mobilités individuelles et frontière, il est nécessaire d'identifier les différents types de déplacements qu'effectuent les migrants de part et d'autre de la frontière, leurs motivations, et l'ampleur de l'espace concerné. Les activités commerciales constituent à Kyé-Ossi le vecteur premier de l'intégration et de la socialisation, et se déploient dans le cadre d'un système réticulaire qu'il convient d'explorer. Au-delà de la frontière, les migrants devenant étrangers mènent une vie qui questionne leur citoyenneté ou leur identité. La problématique de cette partie est donc celle de l'interférence de la frontière sur la vie des migrants. L'objectif est d'analyser comment elle interfère dans leur

trajectoire, leur organisation familiale et réticulaire, et quel effet celles-ci ont en retour sur la frontière.

Chapitre 7 :

DYNAMIQUES FAMILIALES ET RESEAUX DE MOBILITES MARCHANDES AUTOUR DE KYE-OSSI

Introduction

Le concept de réseau est né au milieu du vingtième siècle avec les travaux de Barnes (1954 : 39-58) qui considère comme tel « *non seulement les liens entre les personnes, mais plutôt les liaisons qui existent entre les liens eux-mêmes* » (Nougoua, 2016 : 317). Qu'elle soit interne ou externe, la migration est façonnée par de multiples liens de solidarités entre les migrants et les populations qui intègrent leurs champs de mobilités, lesquels s'expriment de diverses manières, recouvrent plusieurs dimensions, et sont à l'origine des flux observés (Owountou *et al*., 2016 : 343). La dynamique des réseaux porte la focale sur l'évolution des formes de ces réseaux qui fondent la mobilité. Notre essai de typologie permettra de « *mettre en évidence des dynamiques de transformation de la fonction sociale des espaces dans le temps* » (Morange et Schmoll, 2016 :161), dans la visée de penser un *« outil interprétatif qui permet d'ordonner les faits socio-spatiaux en les regroupant selon les grandes catégories ou groupes de profils sociaux, d'espaces, de rapport avec l'espace ou de représentations de l'espace, présentant des caractéristiques communes et qui se rapprochent, s'opposent, se répondent, etc. »* (Morange et Schmoll, 2016 :160).

Le cas concret des mobilités à partir de Kyé-Ossi invite à porter la focale sur les formes des familles et des réseaux constitués, leurs variations qui traduisent certains liens chez les migrants, ainsi que leurs modèles de circulation qui révèlent le fonctionnement des réseaux dans les pratiques spatiales et commerciales.

1. Familles, réseaux et frontière à Kyé-Ossi

Nous nous attacherons ici à comprendre comment les familles et les réseaux autour de la frontière sont organisés, ainsi que les variations observées au fil du temps dans ce domaine.

1.1. Les formes familiales chez les migrants

Du fait de la pluralité typologique de la famille et de ses définitions (Capdeville, 2013), nous nous cantonnerons à la définir ici comme un ensemble d'individus aux liens biologiques, partageant ensemble des intimités au sein des ménages, ce qui évitera la confusion avec les ménages[101] et les liens des réseaux. Alors que « *la société moderne met à l'épreuve la vie familiale dans deux aspects : le temps et la place de l'individu* » (Vallon, 2006 :160), la priorité de cette thèse concerne l'organisation spatiale de la famille. Nous apprécierons ainsi l'effet de la frontière sur le fonctionnement de la famille dont les mobilités révèlent la dimension spatiale (Adoumié et Escarras, 2017). La typologie qu'elle donne à voir permet de distinguer trois types de familles chez les migrants : les familles à plusieurs ménages internes, familles migrantes divisées par la frontière, et les familles spatialement réunies.

1.1.1 Les familles à plusieurs ménages internes

Ce modèle familial s'explique par la dimension socio-économique de la frontière entre le Cameroun et les pays voisins. Le noyau familial se disloque lorsqu'une partie de la famille prend ses distances vis-à-vis de la ville primo-résidentielle du migrant commerçant afin de bénéficier du différentiel de niveau de vie offert au-delà de la frontière, en territoire voisin. Ce cas est fréquent dans les foyers polygamiques, comme dans les foyers monogamiques où le marié chef de famille vit soit à la frontière, soit dans l'hinterland (ville intérieure). C'est notamment le cas dans un contexte local où 52% des migrants camerounais sont allochtones – c'est-à-dire originaires d'autres régions du pays que du Sud (Mongbet, 2015a), et dont la migration antérieure visait à élargir l'espace de vie plutôt que d'en changer. Dans sa thèse, Sierra-Paycha (2017 : 240) montre comment les dynamiques familiales transnationales construisent des passerelles entre les divers champs migratoires des Colombiens. Cet exemple observé au niveau international conserve tout son sens dans le cadre notre étude, y compris à une échelle plus réduite.

[101] Le ménage est *« un groupe de personnes vivant au sein d'un même logement et prenant leurs repas en commun* » selon le Dictionnaire démographique multilingue (2012), seconde édition volume français, p26.

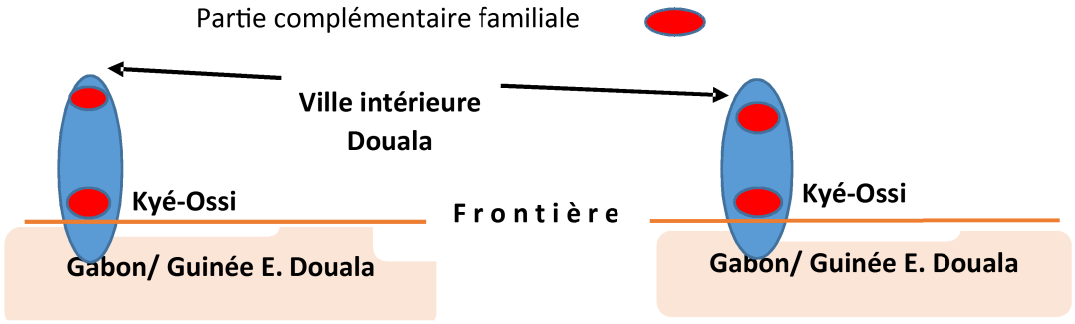

1. Cas de HA (Bamoun):

Sa première femme est à Douala et l'autre à Kyé-Ossi, chacune avec ses enfants ; tandis qu'il est entre les deux villes

2. Cas de FSR (Bamiléké):

Sa femme et ses enfants vivent à Douala et lui-même avec l'un de ses garçons à Kyé-Ossi.

Figure 7.1 : Familles à plusieurs ménages

Dans ce cas précis, la frontière attire une partie de la famille en même temps qu'elle disloque le noyau familial (figure 7.1). Mais l'espace de vie reste camerounais, ce qui la distingue du cas de figure des familles divisées par la frontière.

1.1.2. Les familles migrantes divisées par la frontière

Dans ces familles transnationales, personne ne vit dans le lieu d'origine. C'est un cas typique où « *les frontières organisent les mobilités* » (Adoumié et Escarras, 2017 : 137). La nuance ici tient au fait que l'un des membres de la famille et principalement le père navigue entre le pays voisin et Kyé-Ossi. Tandis que son mari vit principalement ailleurs, la femme et les enfants restent au Cameroun d'où la notion de familles migrantes (Guerraoui et Sturm, 2012) intérieures. Dans un autre cas qui s'observe chez les polygames, l'une des femmes habite soit à Douala, soit à Yaoundé et l'autre à la frontière tandis que le mari est en mobilité transfrontalière. Ce type de famille est renforcé par la sédentarisation à Kyé-Ossi qui épargne la famille des pressions du bailleur et l'inscrit dans une quiétude foncière pérenne. La figure 7.2 illustre les cas cités.



1. Situation de IP: Sa femme et ses enfants sont à Kyé-Ossi, et lui principalement à Bata en GE. Mobilité permanente

2. Cas de NMM : Elle vit à Bitam, sa fille l'a rejointe après son mariage et son fils mène sa vie à Kyé-Ossi.

Figure 7.2 : Familles migrantes divisées

Cette figure illustre deux situations de familles migrantes dispersées. L'effet de séparation exercé par la frontière (Amilhat-Szary, 2015) apparait bien au sein des familles migrantes et les distingue des familles transnationales où certains membres sont toujours sédentaires et d'autres des migrants internationaux. Ces dispositions marquent une adaptation familiale des migrants à la frontière. Ne pouvant la traverser, certains commerçants font de leurs familles les points de repère dans l'espace sur lesquels ils s'appuient pour étendre leur espace de vie. Cette dispersion familiale contribue à relativiser l'effet de frontière au sein des familles et réduit par conséquent l'« *obsession des frontières* » en tant que barrière et fracture sociale, du fait de la forte fréquentation qu'elle engendre. Elle revêt aussi un enjeu économique, lorsqu'elle réduit le coût de la vie et des transactions commerciales. Ainsi se forme le capital spatial qui est « *la connaissance des territoires de circulations* » (Adoumié et Escarras, 2017 :130). La langue Ntumu ou l'Espagnol qu'ils parlent dilue leur étrangéité à la frontière, constituant par conséquent un des vecteurs d'intégration sociale et spatiale de ces commerçants. L'exemple emblématique de ce type de famille (1) est celui des commerçants Bamoun dont Kyé-Ossi est devenu un terroir, et plus seulement un espace territorialisé (Kamdem, 2015). Dans un tel contexte, se rendre dans la localité d'origine pour assister aux événements devient un déplacement hors du nouveau terroir. Ce vécu est verbalisé dans les propos de ce migrant :

> *On ne peut pas quitter loin pour venir s'amuser… Les gens ont compris qu'il faut se valoriser où on habite. C'est pourquoi ils investissent ici plus qu'au village où ils n'y passent plus que quelque temps pour les événements (deuils, mariages, fêtes religieuses…). Moi par exemple, j'ai construit ici pas au village* (Mongbet, 2015a :104 ; Témoignage d'un migrant Bamoun).

1.1.3 Les familles spatialement réunies

Dans cette dernière catégorie, la famille n'est pas purement nucléaire comme dans les cas précédents. C'est soit à Kyé-Ossi que tous les membres de la famille se trouvent regroupés

dans un ménage, soit au-delà de la frontière. Cette dernière ne les divise pas, mais soit les bloque tous, soit est franchie par tous (figure 7.3). Le premier cas fait l'objet d'une migration vers la frontière, sans pour autant la franchir, pour exploiter le différentiel de niveau de revenu et de coût de la vie entre le Gabon et la Guinée équatoriale. Ce cas de figure peut être marqué par une incapacité à surmonter les obstacles liés à l'immigration. La deuxième catégorie fait référence au parcours structurant (Sierra-Paycha, 2017) dont le foyer en territoire étranger est le point de chute, qui passe « *du simple point de chute au lieu durable d'installation* » (Martiniello et al, 2009 : 11).

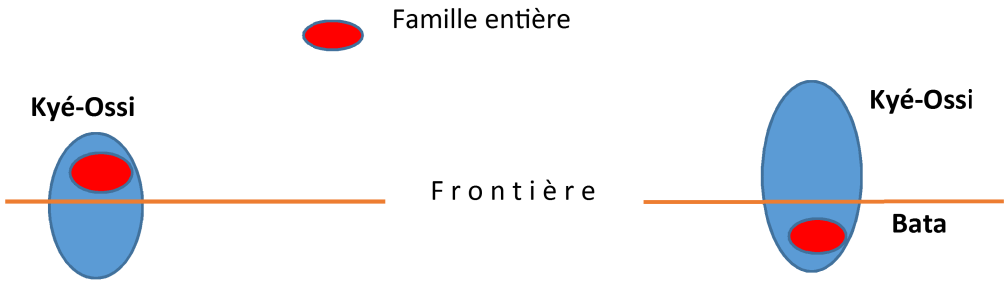

1. Situation de Mme TJ avec son mari : 13 dans la même maison avec ses cousins réunis. Personne n'a (pu ?) traversé la frontière.

2. Situation de DI : Lui, sa femme et ses cousins réunis dans une même maison. (Parcours structurants)

Figure 7.3 : Familles spatialement réunies

La figure 7.3 présente des situations où tout le monde n'a pas migré ensemble simultanément, mais de manière progressive. La réunification familiale se fait ici dans le cadre de réseaux dont le fonctionnement est analogue à celui des Camerounais de l'Ile-de-France (Kamdem, 2007).

Au regard des trois configurations présentées, les familles camerounaises dont l'ensemble des membres émigre en une fois et non de manière progressive et par étapes sont rares. La migration en famille suit généralement la logique selon laquelle les hommes migrent les premiers, suivis par les femmes. Sur le terrain, les entretiens ont révélé des particularités de migrations suivant le schéma Hinterland - Kyé-Ossi - Gabon/GE. Chez certains musulmans attachés au principe de non-séparation des couples conjugaux, la migration en famille est plus observée en ce qui concerne les mouvements internes au Cameroun, quoique le séjour à Kyé-Ossi tende à faire bouger les lignes, notamment dans le cadre des mobilités commerciales transfrontalières. Malgré la féminisation de la migration, la déqualification des femmes persiste dans certains cas. Arrivées d'autres villes camerounaises, les femmes effectuent un transit plus ou moins long à Kyé-Ossi, le temps pour les hommes de préparer au cas échéant le terrain pour

leur accueil de l'autre côté de la frontière, à Bata ou Bitam. Quand le durcissement de la frontière guinéenne (Mongbet, 2017a) ne filtre pas les femmes camerounaises, il retarde leur immigration à travers les démarches qu'il impose à leurs maris.

Aurélia (2017 : 3) observant les familles migrantes à Mexico conclut :

> *la sociologie et la démographie ont analysé la famille en tant que cycle de reproduction qui définit à son tour des configurations de logement, et l'on a progressivement pu dissocier les logiques familiales de celles des ménages pour considérer les liens familiaux au-delà de la co-résidence dans le cadre de trajectoires et mobilités intra-urbaines, à propos de l'entraide familiale ou de l'héritage du logement.*

A Kyé-Ossi, les liens sont interurbains, internationaux et produisent des fréquences de mobilités diverses.

Tableau 7.1 : Types de familles chez les migrants

Type		F à Plusieurs ménages internes	Familles Migrantes divisées	F Spatialement réunies
Territoire de vie / espace de mobilités	Cmr	Ménages Femme + enfant ± Père	Femme et enfants	Présents tous
	Guinée	-	Père/Chef de famille	Famille recomposée
	Gabon	-	Père /Chef de famille	ND
	Ethnies	Bamoun, Bamiléké	Bamoun, Bamiléké	Bamoun, Bamiléké, et autres
Fréquences de mobilité transfrontalière		Fonction du marché, mais rare	Plus fréquent (semaine-mois)	Fonction du marché

Source : exploitation des données d'entretien.

Les familles font alors l'objet d'une occupation plurielle de l'espace qui témoigne de leur dynamique familiale et de celle de leurs réseaux.

1.2 Les dynamiques sociales et réticulaires de la famille

La dynamique familiale renvoie aux changements de statut, de l'effectif et de la composition des membres des familles (Vatz Laaroussi et al, 2016). La dynamique du réseau se réfère aux mutations des liens sociaux au cours de la mobilité (Ferrari, 2010).

1.2.1 La dynamique familiale des commerçants à Kyé-Ossi

La variation de la population de Kyé-Ossi n'est pas seulement le fait des flux migratoires, mais a aussi comme facteur la variation de la taille des familles dans les ménages via l'accroissement naturel. L'effectif moyen des ménages est passé entre 2008 et 2017 d'environ deux personnes (2,44) à cinq personnes (4,9), soit un doublement de la taille des ménages (familles) en moins de 10 ans. La croissance naturelle ou interne à la population se combine aux migrations pour rendre compte de l'augmentation de la densité (cf. chapitre 4).

Graphique 7. 1 Raisons de la variation de taille des ménages dans les familles

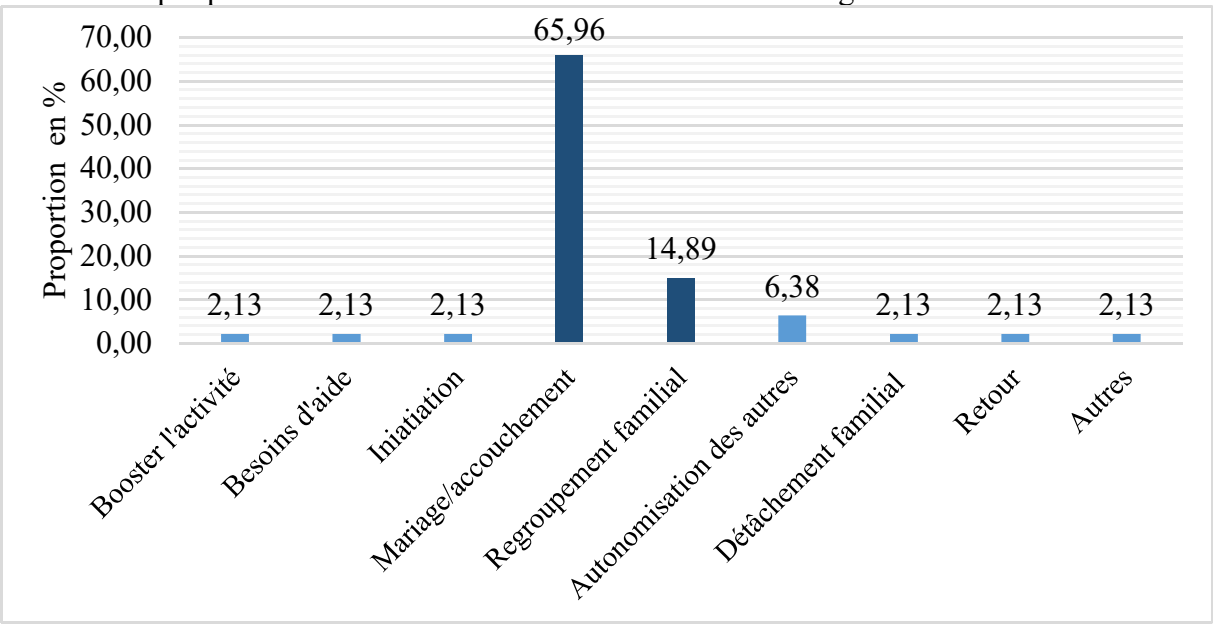

Source : analyse des données collectées sur le terrain 2017-2018.

Les raisons de la variation de la taille des familles au niveau de la frontière sont liées aux naissances et aux mariages, ainsi qu'au regroupement familial, pour une proportion de 80,85%. Les mariages internationaux, c'est-à-dire entre les camerounais(e)s migrant(e)s et les gabonais(e)s ou guinéen(ne)s, sont restés peu répandus à Kyé-Ossi. Cela traduit une forme d'intégration sociale par les liens conjugaux assez limitée. Le changement majeur à l'échelle locale réside dans les incidences de l'augmentation de la taille des familles et de la pression démographique sur l'évolution des besoins en termes de logements et d'éducation des enfants, dont témoigne la quête de « chez-soi » et la multiplication des écoles primaires (cf. chapitre 5). Néanmoins, l'autonomisation de certains membres accueillis à leur arrivée dans la famille a aussi abouti à de rares cas de réduction de la taille du ménage familial. C'est ce qu'atteste cette réponse de DS (entretien Aout 2017) à la question de savoir pourquoi leur ménage s'est réduit

de 13 à 4 : "*Ils ont eu pour eux et ont trouvé mieux d'aller se chercher ailleurs*". Cela signifie que les autres ont trouvé leurs moyens d'autonomie et ont quitté la maison familiale d'accueil. La famille étant un cadre d'entraide et de communication, la variation dans la composition des familles a évolué parallèlement avec le fonctionnement des réseaux qui canalisent l'itinéraire de la migration (Owountou *et al*., 2016), ou de la mobilité dans le cas précis de Kyé-Ossi.

1.2.2 La dynamique des réseaux

Considéré comme une ressource accumulée au fil des expériences migratoires dans le temps et dans l'espace, le réseau est aussi perçu comme « *une structure où le positionnement des individus hiérarchise leur participation* » (Bony et al, 2017). « (…) *Au centre de cette notion se trouve la question des acteurs et de leurs interactions* » (Nougoua, 2016 : 317). Les entretiens de terrain à Kyé-Ossi ont révélé les imbrications entre le réseau national et le réseau transfrontalier ou guinéen et gabonais, à travers lesquelles les migrants relativisent les frontières d'Etat. En ce sens, Baby-Collin (2017 : 6) écrit que :

> « *L'analyse des réseaux est en effet devenue une clé dans les études sur la migration, à un niveau méso qui s'est ainsi imposé comme un maillon indispensable, et un prisme privilégié de la recherche, permettant l'articulation de l'échelle des individus et de la société dans son approche globale* ».

Graphique 7.2 et 7.3: Réseaux et assistance aux migrants

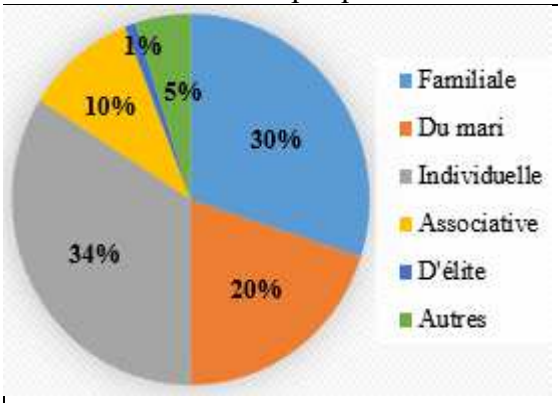

7.2 Assistance à l'installation des migrants

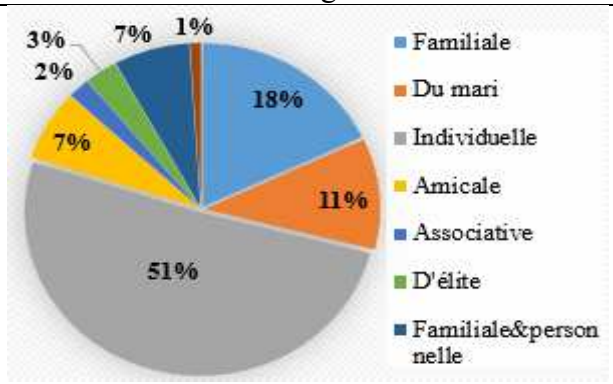

7.3 Assistance pour débuter l'activité économique

Mongbet, 2015a, p. 62 & 64.

D'une phase à l'autre de la vie des migrants, le réseau évolue soit en nature, soit en contribution, à la faveur de l'assistance dont bénéficient les migrants à différentes étapes, avant le franchissement de frontière (graphiques 7.2 et 7.3). D'après Elena Ambroseti et Giovanna Tattolo (2008), c'est plus dans cette phase préalable à la mobilité transfrontalière que le réseau

s'applique ; c'est-à-dire l'accompagnement à l'installation des migrants à destination (Montgomeri et Agbobli, 2017 :15). Au-delà de la frontière de Kyé-Ossi se développe une nouvelle stratégie. C'est alors que les nouveaux acteurs entrent en jeu : les acteurs frontaliers et les Ntumu dans un contexte de différenciation de pouvoir économique et donc des potentialités commerciales. C'est à ce titre qu'Arbaret-Schultz (2002 : 226) affirmait :

> *« Le processus de réseautisation des frontières économiques laisse l'impression que les réseaux déterritorialisent les frontières et qu'ils sont de ce fait effaceurs des frontières. Tels des parasites, ils paraissent faire feu de tout bois et se jouer des frontières en vivant à leur dépens, puisque des fonctions de contrôle, inhérentes aux frontières, deviennent elles-mêmes des instruments de compétitivité et des sources de plus-values pour les réseaux et leurs opérateurs ».*

Théoriquement, la frontière s'apparente à un lieu de construction de réseau. A Kyé-Ossi, cette construction s'est bâtie sur les cinq (5) paradoxes qui selon Brosseau *et al*. (2014) caractérisent les frontières.

- Sur le premier paradoxe ligne-zone, les échanges quotidiens à partir de Kyé-Ossi ont contribué à maintenir les liens humains, et à donner une épaisseur à la frontière. A Ebebiyin, So racontait : *avant, je partais manger midi à Kyé-Ossi et je revenais, les guinéens partaient acheter sans se gêner ».* L'existence d'un lien entre vendeurs et acheteurs de part et d'autre de la frontière a mis en contact Guinéens et Camerounais.
- Au regard du deuxième paradoxe stratégique de la frontière entre contraintes et opportunités, les Guinéens et Gabonais entrent en contact avec les commerçants de Kyé-Ossi pour qu'ils leur fournissent produits alimentaires bruts, textiles, et cosmétiques.
- Le troisième paradoxe considère la frontière comme marqueuse d'une identité. Pour cela, les auteurs précisent (p. 32) qu'*« à la frontière, la mobilité quotidienne aidant, on se rencontre, on se toise, on se fréquente, on interagit, s'ignore, se boude, se dédaigne. Et puis quoi encore ? on apprend à se connaitre, se comprendre, s'apprécier, s'éviter ou se détester ».* Ce mécanisme de construction d'une identité frontalière procède de l'intégration culturelle. Les Bamoun et les Bamiléké ont acquis au fil du temps l'habilité à s'exprimer en Ntumu et en espagnol. De ce fait, grâce à leur maitrise de la langue, ils conduisent des négociations marchandes, tissent des liens et mettent en place des réseaux transfrontaliers. Leur pratique assidue des lieux les familiarise avec les acteurs majeurs de la frontière que sont les hommes en tenue et assimilés (Mongbet, 2018a) ; puis eux-mêmes finissent par

devenir acteurs frontaliers aussi en agissant pour les autres. Ils deviennent en conséquence hybrides car « *la frontière favorise diverses formes d'hybrides* » (Brosseau et al, 2014 :34).

- Le quatrième paradoxe tient au jeu territorial entre l'espace de vie et la ligne internationale de division étatique. Même si « *la frontière ne bouge pas…les pratiques des uns et des autres tracent des frontières alternatives, dont la prégnance, sans annuler les frontières officielles sont plus significatives* » (Brosseau et al, 2014 : 35), créant des frontières imaginaires mobiles. A Kyé-Ossi, la transformation sociospatiale qui a élargi la bande frontalière du côté du Cameroun est allée de pair avec la construction de la ville voisine d'Ebebiyin en Guinée Equatoriale et l'intensification des échanges avec la ville gabonaise de Bitam. Les deux populations ont ainsi tissé les liens marchands, amicaux et sentimentaux qui se concrétisent par la mise en place des réseaux transnationaux. Pour tout commerçant de Kyé-Ossi, quand on ferme officiellement la frontière, tout s'arrête. C'est par ces réseaux transnationaux que les circuits marchands se maintiennent (bien que très réduits) et que les marchés forestiers comme Menguikom se développent.

- Le cinquième paradoxe qui participe à cette dynamique des réseaux se situe au niveau de l'échelle scalaire de la frontière. La ligne frontalière institutionnelle définit clairement les rôles et les compétences des services et personnes morales de manière formelle. Malgré cela, « *du point de vue individuel et l'échelle de la vie quotidienne, les choses peuvent devenir plus floues, moins bien ordonnées, en tout cas moins catégoriques* » (Brosseau et al, 2014 : 37). Ce brouillage de l'espace s'observe par la construction des réseaux transnationaux et frontaliers des migrants commerçants de Kyé-Ossi à partir d'eux-mêmes. C'est le cas de MZ qui est connu du triangle frontalier Kyé-Ossi – Bitam - Ebebiyin par son titre politique. Après trente ans de vie à la frontière, il est conseiller du RDPC à la mairie de Kyé-Ossi, parle Ntumu et espagnol. De ce fait, on l'appelle partout « Monsieur le Conseiller » et il a droit de passage sans aucune interpellation dans ce triangle frontalier. De la mairie d'arrondissement, il a ainsi fondé son réseau transfrontalier sur sa notoriété et son expérience socioterritoriale et sociolinguistique au-delà de la frontière. Son expérience montre que la vie dans l'espace frontalier forge une nouvelle identité hybride dont l'expression se déploie dans une zone de part et d'autre de la ligne (limite/frontière) que marque la carte politique. Cette identité-tampon se distingue des identités nationales que renforce la frontière (Dubet, 2018).

A partir de ces cinq paradoxes inspirés des travaux de Brosseau, un sixième paradoxe est relatif au différentiel de statut des citoyens de part et d'autre de la frontière, qui produit de l'inégalité sociale et de la mobilité sur un territoire théorisé comme économiquement homogène. Pour ce faire, la frontière divise un espace aux potentialités économiques comparables, mais dont la citoyenneté de tel ou tel pays offre aux acteurs des opportunités et des pouvoirs différenciés. Kyé-Ossi, Ebebiyin et Bitam appartiennent à la même portion géographique du bassin forestier du Congo et de l'aire culturelle Ntumu (Nsana, 2015 ; Mongbet, 2018b). Mais les ressources de chaque pays confèrent à ces villes respectives des positions économiques spécifiques. Les faibles revenus des Camerounais les conduisent à une mobilité permanente vers la Guinée ou le Gabon en quête d'accumulation de capital, puis, en sens inverse en quête de satisfaction des besoins élémentaires de la vie quotidienne. Ce mouvement de va-et-vient tisse des liens entre les migrants camerounais, et les Guinéens et Gabonais. En observant ces diverses réalités frontalières, Bennafla (2012 : 7) en vient au fait que:

> *Les frontières ne sont pas vécues comme contrainte ou fardeau mais comme une ressource qui ouvre la voie à des opportunités de commerce et de profit. La frontière est précieuse et les populations ne songent nullement à son abolition. Pas de frontière, pas de douanier, pas de risque, pas de profit. L'équation a été plus d'une fois évoquée, en Afrique comme ailleurs. La disparition de la frontière et le nivellement de l'espace signifient la perte d'une ressource et peuvent conduire au déclin.*

La complexité entre la frontière, les ressources et le réseau qui interconnecte les communautés et les migrants à Kyé-Ossi atteste ce que disait Arbaret-Schulz (2002 :13) « *le réseau est un objet géographique qui met de la proximité là où il y a de la distance ; la frontière est un objet géographique qui met de la distance là où il y a de la proximité* ». Cette construction dynamique des réseaux transfrontaliers qui ne remettent pas en cause les réseaux antérieurs, est au demeurant fondée sur l'ancienneté, l'expression en langue locale et ou étrangère, la permanence au niveau de la frontière, le fonctionnement des activités commerciales. En plus de ces facteurs endogènes aux migrants, la transethnicité entre le Cameroun et ses voisins joue un rôle intégrateur, fédérateur ou conciliateur, de matérialisation d'une liaison transfrontalière par le réseau des chefferies locales. C'est le cas de la cheftaine traditionnelle de Kyé-Ossi qui a une origine non camerounaise et facilite certaines négociations.

> *Elle apparait de ce fait comme un partenaire incontournable aussi bien pour les commerçants que les autorités municipales et les agents de l'Etat. Elle s'investit aussi*

> *dans la gestion des litiges familiaux en collaboration avec ses vis-à-vis du coté équato-guinéen. C'est à ce titre qu'elle se présente comme un acteur du jeu diplomatique dans cette zone transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale* (Belinga, 2013 : 74 ; parlant de la Cheftaine de la chefferie de 3è degré de Kyé-Ossi).

La dynamique des réseaux s'établit ainsi à partir de plusieurs éléments qui facilitent une intégration frontalière, et même transfrontalière des migrants. Elle atteste que « *La fermeture ne signifie pas pour autant l'absence des réseaux »* (Fau, 2007 : 50).

L'appropriation et la transformation opérées à Kyé-Ossi se révèlent être les catalyseurs de ce processus de réseautage. La mise en relation des migrants avec les Guinéens et Gabonais permet de comprendre que « *l'enfermement n'est pas la nature spatiale des sociétés* » (Bouquet et Velasco, 2007 : 138), ces dernières se régénérant plutôt à travers leur ouverture et leurs connexions géographiques. « *Le territoire n'est alors pas un espace physique comme cadre ou addition d'interactions rapprochées ou concentrées ; il est aussi un processus et un projet, activés par des acteurs et des réseaux, toujours en mouvement* » (Hamman, 2013 :75). L'intégration frontalière se construit alors sur la base de ces schémas ou modèles mobilitaires commerciaux et spatiaux variés.

Un autre aspect de la dynamique de ces réseaux entre dans le sillage classique mécanique – organique au niveau de la frontière. En effet, Nougoua (2016 : 328) note que :

> *« Les réseaux mécaniques sont des réseaux dans lesquels le rôle des acteurs est présenté comme essentiel dans le fonctionnement et l'existence. Ils s'opposent aux réseaux organiques dans lesquels les acteurs s'effacent pour laisser place à la structure du réseau et à l'avènement d'une logique propre au réseau ».*

Pour cela, certains migrants à Kyé-Ossi ont développé leur relation de manière organique, puis ont gagné leur autonomie dans l'activité commerciale. Par la suite, ils fonctionnent de manière mécanique avec leurs familles. L'exemple susmentionné de MZ montre qu'il constitue un socle du réseau de mobilités transfrontalières, où s'observe une dynamique réseau organique-réseau mécanique. En effet, à l'origine, MZ a certainement commencé à travers quelqu'un, avant de développer son propre réseau. Ce type de dynamique de réseau est celui qui anime la frontière avec la permanence et l'intensification des échanges et des mobilités. Il y a donc des cas où les migrants deviennent des « *contributeurs du réseau* » (Nougoua, 2016 : 334-337) en mobilisant leurs expériences (capitaux divers ayant contribué à leurs succès) au profit des nouveaux candidats à la mobilité, soit des simples bénéficiaires. « *La migration internationale n'est*

jamais une expérience complétement solitaire. A défaut de s'établir avec les membres de la communauté d'origine, les relations d'amitié se nouent avec des personnes d'autres provenances » (Perraudin, 2018 : 153). Pour les commerçants de Kyé-Ossi, c'est leur espace marchand qui s'étend à travers ces nouvelles relations.

2. Des lieux de circulation aux espaces commerciaux

La carte présentant les origines des migrants est une forme de troncature qui ne présente que le lieu de l'ethnie d'origine et la destination du migrant où il était enquêté. Dans le profil migratoire des enquêtés, six personnes sur dix (57%) sont parties d'ailleurs pour Kyé-Ossi. Certaines des localités d'origine ou de transit dans le parcours sont des lieux de marché.

2.1 Lieux d'achats

Du fait de leurs pratiques économiques, les commerçants de Kyé-Ossi sont en mouvement permanent. Les lieux d'achat ne sont pas seulement de simples lieux d'échanges où l'on va et vient. Le migrant y passe parfois plusieurs jours du fait des rapports sociaux, marchands ou affectifs qu'il entretient avec ces localités qui sont autant de points de repères. Au niveau du territoire national, ces systèmes de lieux s'inscrivent dans des échelles spatiales variées qui dépendent de la nature des marchandises. Ceux qui partent jusqu'à Douala et Yaoundé y restent souvent plus de 24 heures et parfois jusqu'à une semaine.

En effet, il y a un ravitaillement des vivres frais et secs qui s'effectue sur place les lundis, mercredis et vendredis. Pour les vivres, Kyé-Ossi constitue elle-même le principal lieu d'approvisionnement des vendeurs du marché de Kyé-Ossi. Le marché se structure à travers les vendeuses des campagnes qui viennent d'ailleurs pour le marché et font les premières ventes aux revendeurs et revendeuses de Kyé-Ossi. Ce premier niveau approvisionne les véhicules chargés qui viennent principalement de Foumbot à l'Ouest du pays et de Santa au Nord-ouest concernant les vivres frais notamment la tomate, les carottes et les condiments verts, la pomme de terre, puis de Mboumnyébel au Littoral pour le plantain. Les produits comme les oignons et l'ail venant du Nord ou de Yaoundé s'achètent sur place, parfois sur commande à distance. Ces ravitaillements sont complétés pour certaines périodes par les achats au marché frontalier d'Abang Minko'o. Kyé-Ossi est également le lieu d'approvisionnement des vendeurs

camerounais de Bitam qui viennent principalement s'y ravitailler pour les vivres. Les commerçants migrants sont moins présents dans ces transactions.

Le deuxième niveau d'achat des migrants concerne le niveau intra-régional avec des déplacements d'au moins une journée de voyage. Il s'agit de Douala et de Yaoundé. Les vendeurs des produits textiles (chaussures, habits, luxe ou friperie) partent se ravitailler dans ces deux villes. Elles sont les deux capitales nationales qui concentrent une bonne part de l'activité économique du pays. Les fréquentations liées à ces mouvements marchands s'inscrivent dans un espace de la mobilité interne, avant, éventuellement, de se déployer à l'échelle internationale.

Deux niveaux d'achat internationaux existent : le niveau transfrontalier et le niveau continental ou intercontinental. Le premier niveau concerne les mouvements transfrontaliers de produits d'alimentation générale de première nécessité en provenance principalement de la Guinée Equatoriale, plus précisément d'Ebebiyin, ou à défaut de Bitam, voire au-delà. Leur achat engendre une fréquentation permanente de la frontière qui la banalise malgré les contrôles systématiques qui, pour autant, ne la remettent pas en question. L'observation de terrain et l'analyse des entretiens permettent de saisir les représentations de la frontière selon la fréquentation. Ainsi, plus la frontière est fréquentée, plus le migrant commerçant est connu des frontaliers, et moins il est soumis aux tracasseries administratives. Ce rapport intime engendré par l'activité commerciale est beaucoup plus intéressant que le commerce lui-même. La proximité vis-à-vis des services frontaliers du fait d'une fréquentation assidue dilue la frontière dans leur conscience. Ces acteurs-là ne se sentent plus étrangers. Ils se soumettent juste à la présentation de leurs cartes d'identification et poursuivent leur route au Cameroun. Entre Yaoundé et Kyé-Ossi, il leur faudra traverser entre 9 et 15 contrôles (9 où on doit se faire identifier et les autres contrôles pour la douane et autres). Les autres marchands – ceux de mèches, de groupes électrogènes, de certains textiles – atteignent le Nigéria à défaut de Douala et Yaoundé.

Graphique 7.4 : Perception de la frontière par les migrants

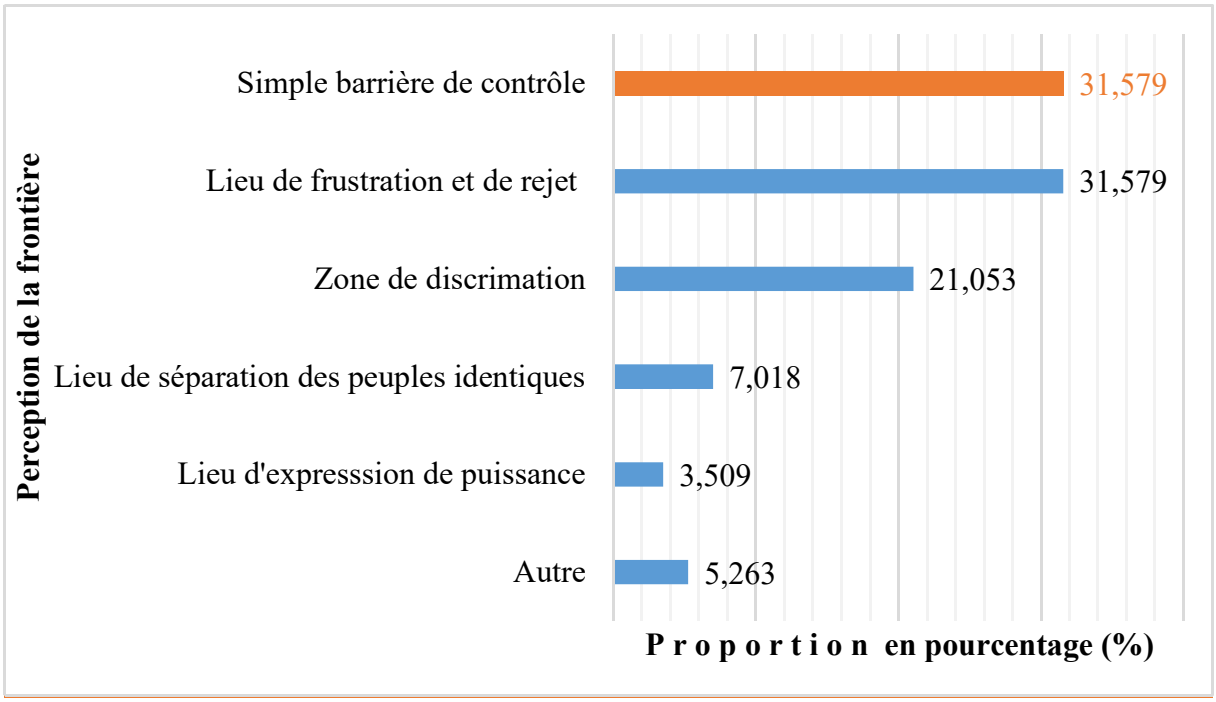

Source : Analyse des données collectées (2017-2018)

La frontière s'apparente davantage à une simple barrière, même si elle reste un lieu de rejet. La domination de cette perception (ou de ces deux) montre une distinction entre les migrants qui ont apprivoisé la frontière et ceux qui la craignent toujours.

La deuxième catégorie d'achats au niveau international concerne particulièrement les vendeurs d'appareils électroniques, de bijoux en grande quantité, et de textiles de luxe. Ceux-ci s'approvisionnent surtout en Turquie, à Dubaï et en Chine, notamment dans la ville de Guangzhou (carte 7.1).

Ainsi, diverses échelles de mobilités se déploient, qui correspondent à différents champs d'approvisionnement marchand : local à Kyé-Ossi, transfrontalier (intra-Ntem), régional, national et international. Certes, il ne s'agit pas de lieux d'installation permanente des migrants eux-mêmes mais plutôt d'espaces de circulation répondant au schéma imposé par la frontière bloquée. Il y a alors une mise en place d'un champ de mobilités à partir d'un repère qui n'est plus le lieu natal ou d'origine, mais un terroir en devenir de migrants qui en ont fait leur base : Kyé-Ossi. Ce phénomène prend de l'ampleur avec un système de percolation (Meyer J-B, 2009) où les individus s'inscrivent dans des mobilités marchandes pour quelques jours ou quelques semaines comme ces migrants acheteurs de Kyé-Ossi en Chine. Pour Doraï et Hily (2005 : 23) :

L'expression "circulation migratoire" apparaît dans les années 80 pour signifier des phénomènes de mobilité qui ne peuvent plus être décrits uniquement dans le cadre de relations entre deux pays ou États-nations (pays d'origine et pays d'installation). Cette notion tente de saisir la complexité des phénomènes liés à la migration et à l'expérience postmigratoire, ainsi que la vision statique des migrations comme mouvement "entre deux sédentarités".

Dans d'autres cas de figure, les migrants de Kyé-Ossi passent plutôt d'une situation de migration interne à celle de la mobilité internationale, à la faveur d'une circulation mobilitaire. Face au blocage de la frontière, Kyé-Ossi est la base-vie qui sert de point de rotation pour les mobilités transfrontalières.

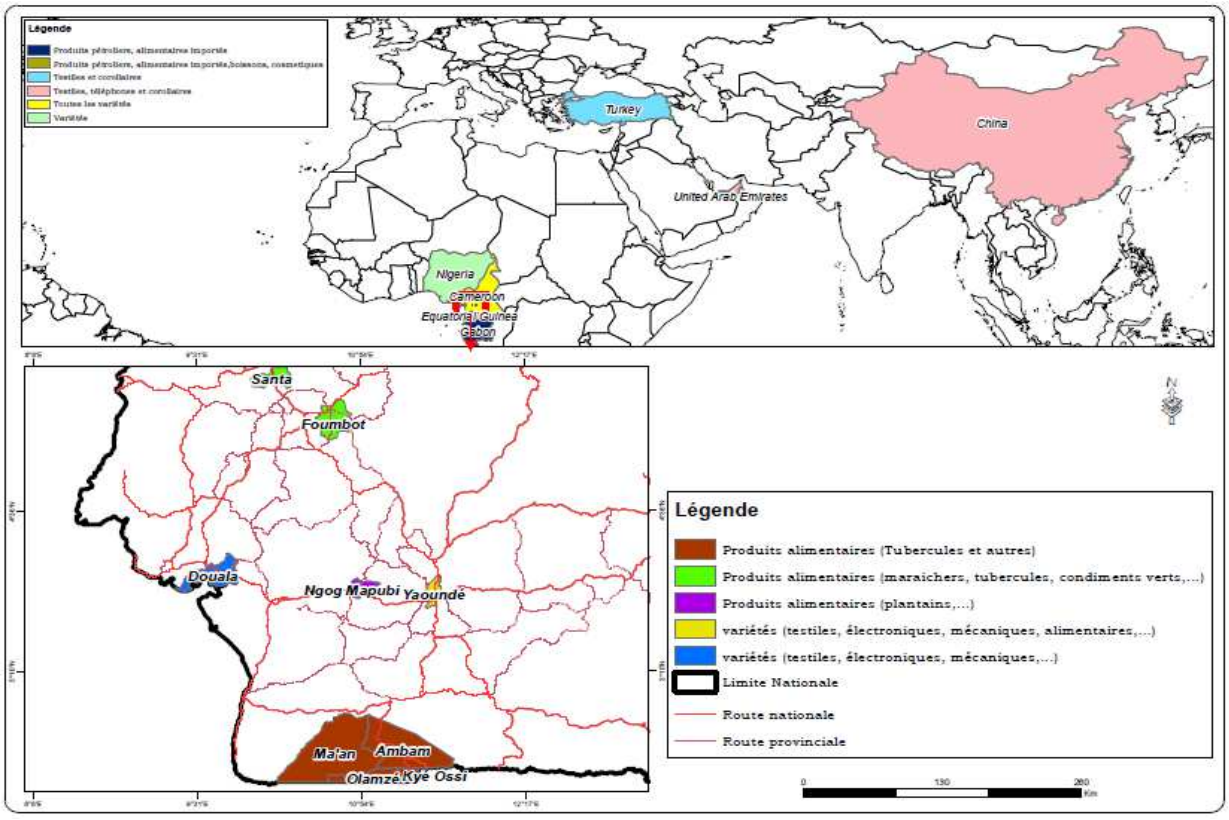

Carte 7.1 Lieux d'approvisionnement des migrants commerçants à Kyé-Ossi
Source : conception et réalisation de l'auteur MONGBET Abêt.

Cette carte montre que les lieux de ravitaillement des commerçants de Kyé-Ossi recouvrent le territoire local, national et international avec les pays émergents.



Photographie 7.1 : un point des vivres au marché de Kyé-Ossi	Les voitures gabonaises stationnées pour attendre le chargement des produits alimentaires vers ce pays Les revendeuses des vivres frais /condiment verts

Source : observation de terrain, septembre 2017.

Sur les trois jours de la semaine du marché, environ une dizaine des canters (genre de voiture à la photographie 7.1) des produits de vivres et assimilés partent à destination du Gabon et de la Guinée.

Tableau 7.2 Echanges au niveau de Kyé-Ossi

Produits		Pays/pays	Fréquence	Transaction	% de la taxe douanière	% selon la fréquence du produit
friperie 1	47000	Cmr/GE	1,54	Exportation	0,04	9,52
Parapluie 1	13000	Cmr/GE	0,77	Exportation	0,01	4,76
appareils electromenagers 2	62000	Cmr/GE	0,77	Exportation	0,05	4,76
vivres secs 2	76000	Cmr/GE	1,54	Exportation	0,06	9,52
betes 4	406710	Cmr/GE	1,54	Exportation	0,31	9,52
condiments 4	105000	Cmr/GE	3,08	Exportation	0,08	19,05
vivres frais 5	253000	Cmr/GE	3,08	Exportation	0,19	19,05
Alluminium 2	1004135	GE / Cmr	3,85	Importation	0,76	23,81
aulx 1	99464	Gab/ Cmr	0,77	Importation	0,07	0,92
citerne 1	599084	GE / Cmr	0,77	Importation	0,45	0,92
jus 1	3103	GE / Cmr	0,77	Importation	0,00	0,92
matériel 1	0	GE / Cmr	0,77	Importation	0,00	0,92
pates alimentaire 1	13960	GE / Cmr	0,77	Importation	0,01	0,92
téléphones 1	205523	Dubaï	0,77	Importation	0,15	0,92
vins de table 1	4658521	GE/Cmr	0,77	Importation	3,51	0,92

camion 2	4354813	GE / Cmr	1,54	Importation	3,28	1,83
groupe élect 2	335784	GE / Cmr	1,54	Importation	0,25	1,83
machine 2	10126330	GE / Cmr	1,54	Importation	7,63	1,83
Tracteur 2	1112035	GE/Cmr	1,54	Importation	0,84	1,83
pelle 3	10161400	GE / Cmr	2,31	Importation	7,66	2,75
niveleuse 4	17159511	GE / Cmr	3,08	Importation	12,94	3,67
piles 6	470168	GE/Cmr	4,62	Importation	0,35	5,50
Compacteur/compresseur 9	11541631	GE / Cmr	6,92	Importation	8,70	8,26
saucissons 9	791844	GE/Cmr	6,92	Importation	0,60	8,26
Bière 30	25590957	GE / Cmr	23,08	Importation	19,29	27,52
Véhicule 33 + 1	43454753	GE + Gab / Cmr	26,15	Importation	32,76	31,19

Source : Données du poste des Douanes à Kyé-Ossi, mois de février 2018.
Export= exportation ; import= exportation.

Ce tableau montre que la majorité des produits qui passent par la douane concerne l'importation dont 27,52% de la bière de plusieurs variétés (Sans Miguel, Godys, Bavaria, Heineken, 3X, Tika). Il permet également de voir que la Guinée absorbe les échanges à Kyé-Ossi avec les produits venant de l'Union Européenne. La présence de Dubaï témoigne du rayon international du marché de Kyé-Ossi; ce qui a valu à une place du marché où ces produits téléphoniques et accessoires sont écoulés le nom de Dubaï. Les exportations camerounaises concernent plus les produits alimentaires, confirmant la thèse courante du Cameroun comme grenier de l'Afrique Centrale. Cependant, l'aperçu général que donne ce tableau ne reflète pas toutes les réalités des ventes à Kyé-Ossi.

2.2 Lieux de vente

Les schémas des ventes des migrants commerçants de Kyé-Ossi sont similaires à ceux des achats dont le rayon spatial connecte le local à l'international. Cependant, le mécanisme diffère.

Quoiqu'il soit difficile d'avancer des chiffres précis, la quasi-totalité des vendeurs de vivres écoulent leurs produits sur place, contraints par le transport et le caractère périssable de leurs marchandises. Toutefois, lorsque la situation est critique (frontière avec la Guinée fermée pour un fléchissement du commerce), certains se déplacent pour Menguikom, marché alternatif frontalier à la Guinée, situé en forêt et dans l'arrondissement voisin. Là-bas, près de 500 commerçants opèrent chaque semaine. C'est un point de vente né de la fermeture de la frontière où les migrants ont vite créé une opportunité d'échange avec les Guinéens. Une interview en

août 2017 avec le Chef des commerçants de cette place a révélé un certain nombre de détails permettant de comprendre le fonctionnement de ce marché :

« Comment justifiez-vous la naissance de ce marché en forêt ?

- *Quand le marché ne donnait plus à Kyé-Ossi avec les fermetures permanentes des frontières, les commerçants cherchaient les failles de même que les guinéens pour faire leurs ventes et achats sans confrontation aux contrôles. C'est pour cela que cet endroit qui était un sentier pour traverser la forêt entre la Guinée et le Cameroun est devenu un lieu commercial.*

  Et quand avez-vous exactement commencé à vendre ici ? Cela se passait comment ?

- « *Le début date de 2012, un jeudi. Tout le monde y partait avant. Mais c'est maintenant que certaines personnes ne viennent plus parce qu'il y a crise en Guinée et les ventes ont baissé. Les Guinéens ne viennent plus acheter comme avant.*
- Comment se gère l'occupation de l'espace ici ?
- *Nous sommes en collaboration avec les Ntumu. Chaque commerçant donne 500 FCFA à 1000 FCFA par semaine pour payer aux Ntumu propriétaires du terrain ! C'est maintenant qu'un projet d'Etat est en cours pour construire le marché de Menguikom.*
- Et vous ! Comment êtes-vous devenu Chef ?

C'est vrai que les Bamouns dominent très bien ici. Mais j'ai été élu en 2015. Au départ nous étions très peu, c'est actuellement que nous pouvons atteindre 500 personnes ».

Ces échanges au sujet du marché de Menguikom cachent une autre réalité, celle du comportement résidentiel de certains vendeurs qui ont abandonné Kyé-Ossi. En effet, le marché s'effectue de lundi à jeudi. Le week-end, certains partent se ravitailler et y reviennent directement lorsque le commerce y est intense, généralement quand la barrière est fermée. Dès lors, Kyé-Ossi devient un lieu de passage, celui où habite la famille ou bien celui où sont restés les biens domestiques. Il n'y pas de changement de résidence puisque les commerçants dorment sur les marchandises et pendant le voyage, mais la maison à Kyé-Ossi n'est pas habitée. Ces mobilités sont directement le résultat de la réticence des Etats à mettre en œuvre l'intégration sous-régionale et de la fermeture des frontières. Observant les mouvements des pays dans les Andes boliviens, Cortes (1998 : 266) mis en lumière certaines questions pertinentes dans le cadre de notre étude:

D'abord, l'idée de changement de résidence: à partir de quand dit-on qu'un individu change de lieu de résidence, quel est le seuil de rupture, est-il d'ordre temporel, d'ordre social ou économique? Ensuite, s'agit-il de migrations temporaires ou définitives? Quel est le critère du caractère «temporaire» de la migration: le retour du migrant sur le lieu d'origine, la durée du séjour, la fréquence des départs ?

Ces interrogations relatives aux commerçants de Kyé-Ossi se réfèrent plutôt aux types de mobilités et à leurs particularités. La réponse se trouve dans l'espace de vie que ces mobilités génèrent et la position qu'occupe Kyé-Ossi dans leurs pratiques et leurs transactions commerciales.

2.3 Kyé-Ossi : interstices ou espaces de transit frauduleux?

Les interstices sont des lieux de transactions sociales, faisant de Kyé-Ossi une place marchande des migrants, en même temps qu'un lieu de vie familiale comme vu précédemment. Sa position constitue un point de repère spatial pour les familles de migrants, qui s'inscrit dans un espace de vie plus large, à l'exception des migrants qui achètent et vendent sur place sans sortir de l'arrondissement ou du pays. Cet aspect concerne particulièrement les femmes épouses, qui ont migré pour rejoindre leur époux.

Par opposition aux travaux de Imbert (2016) dans le Sud de la France où les migrants n'utilisent que les interstices dans leur mode de vie, le cas de Kyé-Ossi en situation frontalière met plutôt en jeu une catégorie de migrants non commerçants, mais jouant de cet interstice dans les transactions commerciales. Entre la Guinée surtout et le Cameroun, ces migrants organisent frauduleusement le transit de ces produits entre les deux ports, sous la complicité de certains douaniers et en connivence avec des acteurs guinéens. Ils font les achats en Guinée en journée et la nuit, ils traversent la forêt marécageuse à destination de Kyé-Ossi. NAw décrit comment se déroule ces transactions :

La nuit nous déposons du côté camerounais. Si les forces de l'ordre peuvent nous attraper, on les stocke dans les chambres jusqu'en journée. Pour traverser la douane d'Akombang stationnée en route (pour des éventuels fraudeurs frontaliers)*, nous les gérons. La négociation varie entre 1500 et 2500 FCFA par moto. Nous les dupons souvent avec le nombre de moto. On peut déclarer 30 au lieu de 35 comme ils ne comptent pas souvent. Cependant, si les douaniers attrapent une moto n'ayant pas*

négocié, on monte les enchères jusqu'à 10 000 FCFA (montant légal à payer au bureau)*, à défaut de conduire le « motoman » au bureau.*

Quelle valeur de marchandises écoulez-vous par nuit ?

- Par nuit, on peut évacuer les marchandises de 20 à 30 millions. Nous nous préparons avant d'entrer en Guinée. Il faut au moins 200 colis pour s'en sortir quand la barrière est fermée. A défaut, c'est quand elle est ouverte que moins de 100 donnent (bénéficient) ; *car à chaîne fermée, il y a plus d'attention et de contrôle à faire, pourtant ils sont moins regardants quand c'est ouvert*.

Vos gains alors ?

- *Notre gain varie de 0 à 50 000 FCFA la nuit, selon les payements aux guinéens, douaniers, et gendarmes …En Guinée on paye 3000 FCFA * 3 au vieux Titoh* (Chef du côté de la Guinée), *à la police guinéenne et pour le commercio* (une sorte de droit d'exportation). *Ici au Cameroun à la cheftaine, c'est 1000 FCFA pour 3 motos. Au lieu de stockage tout prêt de la frontière, c'est 250-500 FCFA par colis selon le volume* (Entretien avec NAw à Kyé-Ossi, mars 2018).

Selon les explications de NAw et le vécu du terrain, les importations frauduleuses l'emportent largement sur les exportations. L'organisation entrepreneuriale que dissimulent ces transits est plus singulière encore : les patrons reçoivent les commandes et effectuent les achats ; puis leurs employés se chargent des transports. Le deuxième élément de découverte est la distinction faite entre les Bamilékés et les Bamouns qui y prédominent. Tandis que les premiers stockent les marchandises en frontière grâce à leurs réseaux marchands intérieurs plus denses et leur capacité d'achat supérieure, les Bamouns attendent de recevoir de l'argent et les commandes avant de traverser pour la Guinée. Ainsi, l'appropriation spatiale couplée à l'exercice de la même activité par les migrants ne remet pas pour autant en cause les atouts spécifiques à chaque communauté dans la conduite de ce commerce.

Les migrants dans leurs trajets commerciaux utilisent Kyé-Ossi comme lieux de transit pour eux-mêmes ou pour leurs marchandises. Ce schéma traduit le rôle polaire de Kyé-Ossi dans le schéma du commerce transfrontalier. Ainsi « *les villes sont avant tout les nœuds de communication* » (Lacroix, 2016 : 56) et en frontière, elles sont les nœuds de toute sorte de transactions.

3. Parcours et espace-temps de la mobilité

Martiniello et Réa (2011) considèrent le concept de carrière comme tout à fait pertinent pour étudier les trajectoires des immigrés. En effet, d'une part la carrière migratoire se construit objectivement par un parcours juridico-institutionnel et socio-économique. D'autre part, elle se construit aussi subjectivement, en fonction de la confrontation entre les attentes de départ et les réalités vécues dans l'expérience migratoire. Ils mettent en œuvre divers types de mobilités marchandes, dans l'espace et dans le temps. Celles-ci peuvent être internes, transfrontalières, internationales. Elles peuvent être de courte durée ou de longue durée, et articuler – ou pas – migration et mobilités.

3.1 Les mobilités marchandes intérieures à la frontière

Cette catégorie concerne non seulement les femmes mariées qui vendent et peuplent les lieux sur place, mais surtout ces commerçants frontaliers qui pratiquent tout le long de la forêt des marchés alternatifs. Ils s'organisent en fonction de l'ouverture de la frontière guinéenne et dépendent dans une large mesure des clients avec lesquels ils entretiennent des liens préexistants. Cette catégorie regroupe également les vendeurs de poissons secs, de condiments et vivres frais, les revendeurs d'hydrocarbures, les vendeurs des boutiques d'alimentation, et certains vendeurs de produits textiles. Ceux-ci pratiquent une immobilité frontalière dans leurs activités, incapables de négocier la frontière, contrairement à une frange qui gravite entre Abang-Minko'o, Kyé-Ossi et Menguikom. Mes observations de terrain ont révélé qu'ils sont dans leur grande majorité peu instruits ou analphabètes. Ils ne sont pas habiles dans l'expression, mais ils ont peur de l'étrangéité en Guinée et au Gabon. La vulnérabilité de leurs profils met en évidence le paradoxe relevé par Wihtol de Wenden (2013 : 8) : « *Dans un monde où tout circule librement, le droit à la mobilité des êtres humains ne va pas de soi* ».

Graphique 7.6 : Pratique spatiale dans les ventes

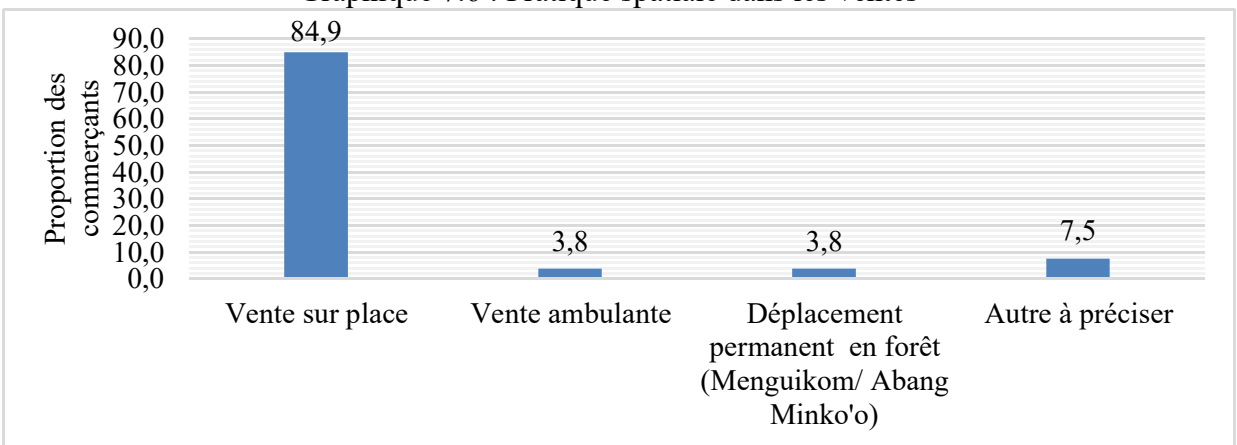

Source : Analyse des données collectées (2017-2018).

Beaucoup de commerçants vendent en permanence sur place, et effectuent d'autres mouvements pour le ravitaillement (graphique 7.6). La vente ambulante et les déplacements en forêt considérablement réduits, forment un modèle de circulation autour de la frontière.

Figure 7.4 : *Modèle 1* : circulation interne ou tangente à la frontière.

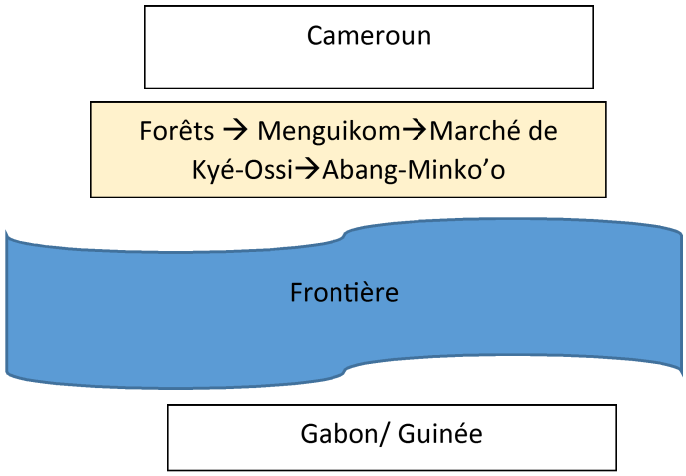

Source : conception de l'auteur MONGBET Abêt

La figure 7.4 se réfère aux circulations internes au Cameroun. Concernant la majorité absolue des Camerounais, ce schéma est la résultante du blocus frontalier du côté de la GE. Il soutient davantage que l'accumulation des migrants à la frontière reste actuellement une réalité quotidienne tant dans leur vécu que pour leurs activités économiques. Cependant, les lieux distants sont connectés par les réseaux liant les individus en circulation. Ce lien leur offre plus de capacités d'organisation et d'action sur l'espace, de même que les opportunités de mobilité aux individus. Cette interaction se matérialise à la frontière au Sud du Cameroun par des schémas commerciaux transfrontaliers.

3.2 Les mobilités marchandes transfrontalières de courte durée

Ce schéma de mobilité décrit simplement les mobilités liées aux opportunités frontalières (Bennafla, 2012) du fait des différences qui fondent les frontières territoriales étatiques. Cette deuxième échelle est celle qui dynamise le triangle frontalier Bitam-Ebebiyin-Kyé-Ossi. Les migrants du côté du Gabon achètent pour leurs commerces surtout les produits importés : poulets et dindes congelés, pâtes, carburants des deux côtés, et du côté d'Ebebiyin les huiles de cuisine, les produits cosmétiques, les boissons ; y sont vendus en retour les produits électroniques, textiles, bijouteries. Ces mobilités sont donc en fait des navettes : d'une part

celles des commerçants qui traversent la frontière pour aller vendre et revenir ; et d'autre part les Camerounais de Kyé-Ossi qui partent vendre en Guinée où ils possèdent des boutiques comme *Abacéra Diallo* (cf. photo 6.2, chapitre 2.2).

Figure 7.5 : *Modèle 2*, circulation transfrontalière de courte durée

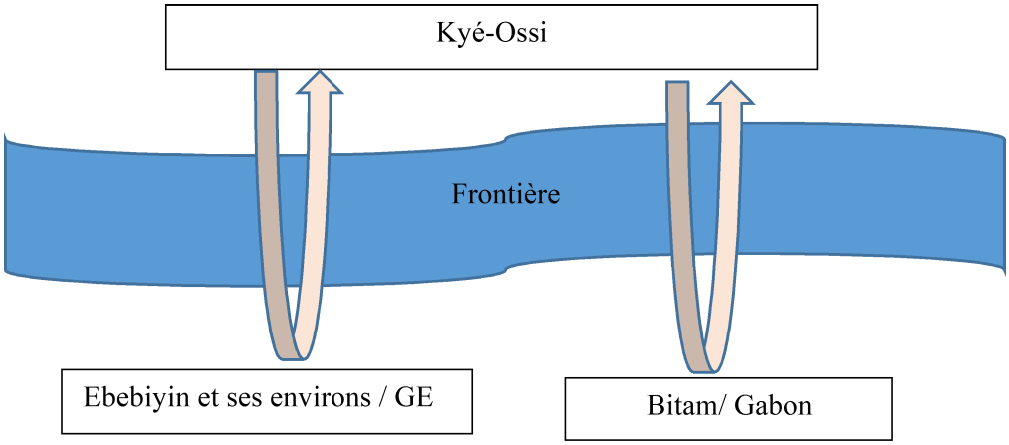

Source : conception de l'auteur MONGBET Abêt.

Même si la frontière est traversée, le rayon spatial d'activité reste limité à la zone frontalière, sans pénétration de l'*hinterland* gabonais, surtout guinéen où s'opère le troisième type de schéma.

3.3 Les mobilités marchandes de longue durée

Entre migration intérieure et mobilité internationale, ce cadre spatio-temporel intègre le troisième schéma des commerçants et s'établit à la faveur de la dynamique spatiale et familiale à Kyé-Ossi. Le mariage pour l'homme migrant et commerçant devient un facteur de mobilité. Ayant fixé la famille (les enfants) autour de la femme chez-soi dans un contexte de sédentarisation, l'homme se sent plus libre et peut s'engager dans des mobilités transfrontalières de plus de 24 heures, dépassant parfois un mois. La stratégie de ceux-ci procède d'une intégration, où toute la Guinée équatoriale continentale devient un marché de vente. Ces marchands sont rares, se connaissent plus ou moins, et sillonnent les villes, en s'appuyant très souvent sur les leurs (familles ou ménages recomposés) basés à Bata. Les vendeurs des téléphones, d'accessoires, de textiles de luxes, et de bijoux sont davantage présents dans ce champ, et opèrent donc à l'international.

Figure 7.6 : *Modèle 3*, circulation transfrontalière longue durée

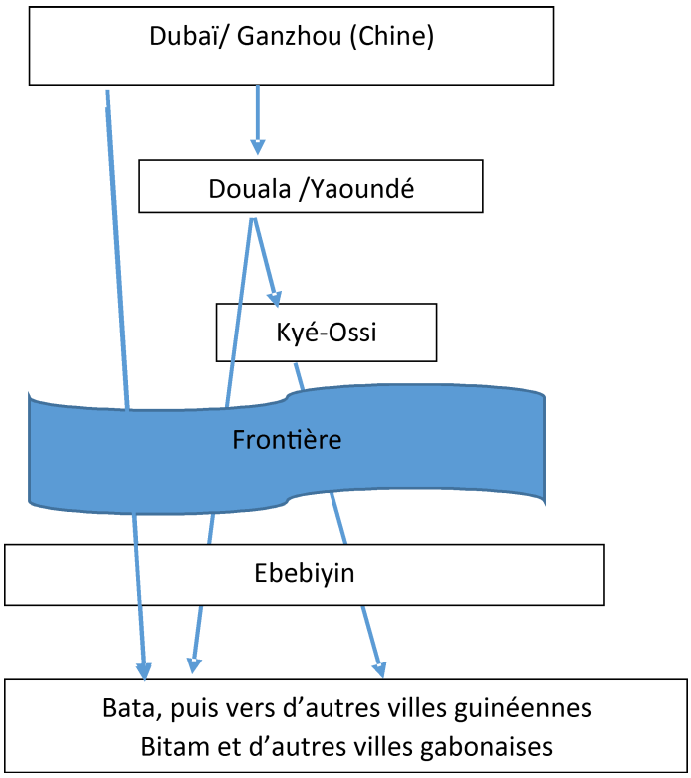

Source : conception de l'auteur MONGBET Abêt

Le schéma de ce faisceau de mobilités est analogue à celui des migrations décrites par Robin (1995) : linéaire, réflexif, erratique, désordonné. Les nuances sont dévoilées par les contextes. Alors que les Sénégalais à la culture migratoire ancienne se déployaient dans les espaces hors de leur zone de libre circulation, les migrants camerounais sont presque dans l'impossibilité de se stabiliser dans l'espace sous-régional, bien que se trouvant dans un pays voisin. Tout compte fait, les réseaux dans cette articulation des entités sociales Wasserman et Faust (1994) jouent plusieurs rôles, dont celui entre autres de faciliter la migration en réduisant les coûts, les risques et les incertitudes qui y sont liées (Owountou et Al, 2016). La dispersion dans l'espace est utilisée comme une ressource (Ma Mung, 2012).

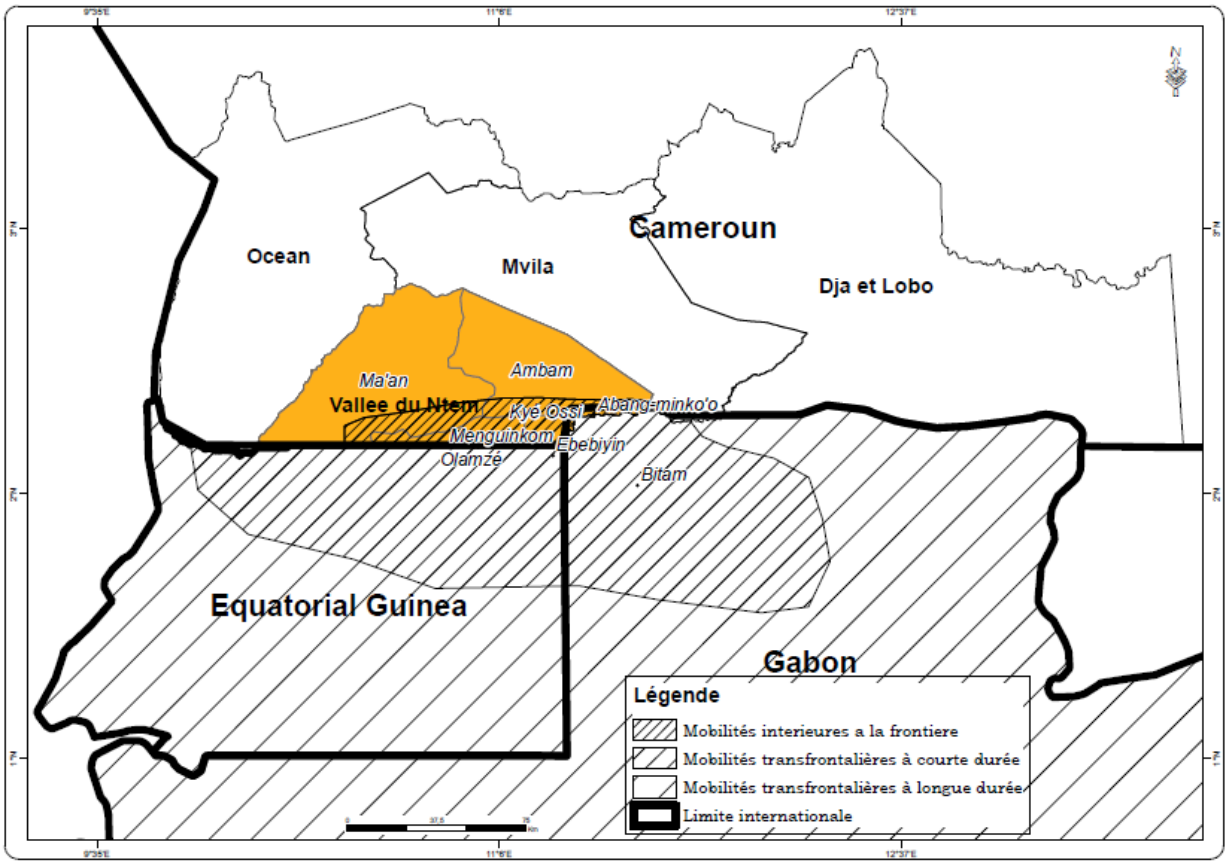

Carte 7.2 Champs de mobilités des commerçants par rapport à la frontière

Source : conception et réalisation de l'auteur

Le champ de mobilités des migrants commerçants de Kyé-Ossi est à la fois national et international comme on l'a vu plus haut. Cette élasticité de l'espace de mobilité explique la transition qui conduit dans certains cas à l'immigration permanente dans les pays voisins.

3.4 De la mobilité à l'émigration

A la sédentarisation à Kyé-Ossi peut succéder l'émigration vers Gabon et en Guinée. La pratique ancienne de la frontière, l'ancrage dans le système de vie des Guinéens a constitué pour certaines personnes une passerelle pour une immigration directe ou indirecte, tant du côté du Gabon que de celui de la Guinée. Il justifie le fait que le réseau est un système d'acteurs sociaux en perpétuel changement qui a pour fin (Lemieux, 1999 :1-12) la mise en commun des ressources et se définit à cet effet *«comme une forme de sociabilité qui se développe en marge ou au sein des institutions, activant des moyens humains, faisant circuler des ressources, pouvant éventuellement exercer des contraintes sur ses membres et possédant un degré variable d'ouverture et de rapport avec l'extérieur ».*

PI et IZ sont deux cas illustratifs. Arrivés respectivement en 2008 et 2006 à Kyé-Ossi, ils développent leurs commerces, principalement le commerce des téléphones portables et les textiles de luxe, au point de pouvoir voyager jusqu'à Dubaï pour s'alimenter. En 2014, ils négocient et paient le réseau des visas pour l'immigration de leurs cousins et frères cadets respectivement. Depuis lors, ceux-ci habitent en Guinée, après n'être resté à Kyé-Ossi que le temps d'obtenir leurs premiers visas. Initialement, ces derniers ne connaissaient rien de la Guinée Equatoriale. Mais la fréquentation des leurs leur a permis d'y accéder et d'intégrer directement le commerce. Un autre cas est celui de NKl. A Kyé-Ossi depuis une décennie, il a tissé ses relations petit à petit avec ses cousins du Gabon. En 2017, il a arrêté la vente de chaussures au marché de Kyé-Ossi pour immigrer au Gabon. Entre Kyé-Ossi et les villes des pays voisins, l'immigration ne manque pas dans ce jeu de mobilité commerciale ainsi que les liens avec les Guinéens et les Gabonais. D'autres vendeurs à Kyé-Ossi n'hésitent pas à envisager cette possibilité dont ils rêvaient au départ. Les deux premiers acteurs sont contributeurs du réseau et le troisième est un simple bénéficiaire au sein du système. La fréquentation d'un lieu est alors le principal élément constructeur du capital spatial et social. La nuance contrairement aux études de Nougoua (2016) où les premiers acteurs du réseau sont des immigrés camerounais en France faisant venir les leurs, c'est que tout se développe à la frontière, au gré des contacts et des initiatives du migrant. La frontière est alors le lieu où s'opère l'armature du réseau pour filtrer ceux qui la traversent ou la transgressent. Se référant à Nougoua (2016) qui note que seuls les migrants qui réussissent restent acteurs du réseau, nous déduisons hypothétiquement que les réseaux s'amenuisent avec l'échec des migrants. Aux interrogations de Boyd (2013 : 294) « *Pourquoi et quand les réseaux personnels échouent-ils à se constituer ? »* et *« Dans quelles conditions les réseaux s'affaiblissent-ils et/ou disparaissent-ils ?* », nous apportons ainsi un premier élément de réponse.

Graphique 7.6 Projet migratoire des migrants avant leur arrivée à Kyé-Ossi

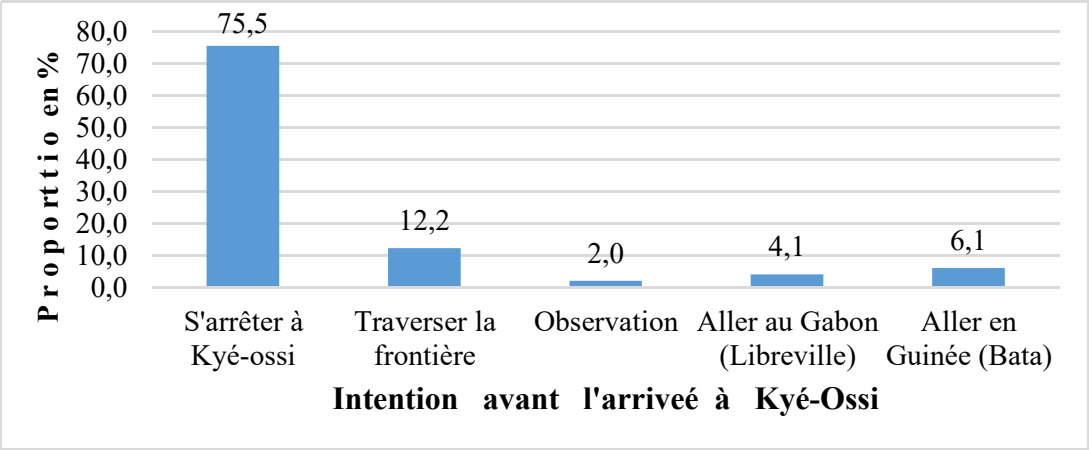

Source : Données collectées (2017-2018).

Kyé-Ossi est la principale destination du projet migratoire. Mais comme tout projet, certains migrants finissent par l'ajuster en prolongeant la migration par une mobilité transfrontalière au-delà de la destination initiale.

Dans les perceptions et les pratiques spatiales observées, le territoire au-delà de la frontière s'inscrit dans le prolongement de la migration interne. A partir de Kyé-Ossi, l'immigration dans ces deux pays se développe au gré des expériences et des opportunités.

Graphique 7.7 : Mouvements de population des Camerounais à Kyé-Ossi

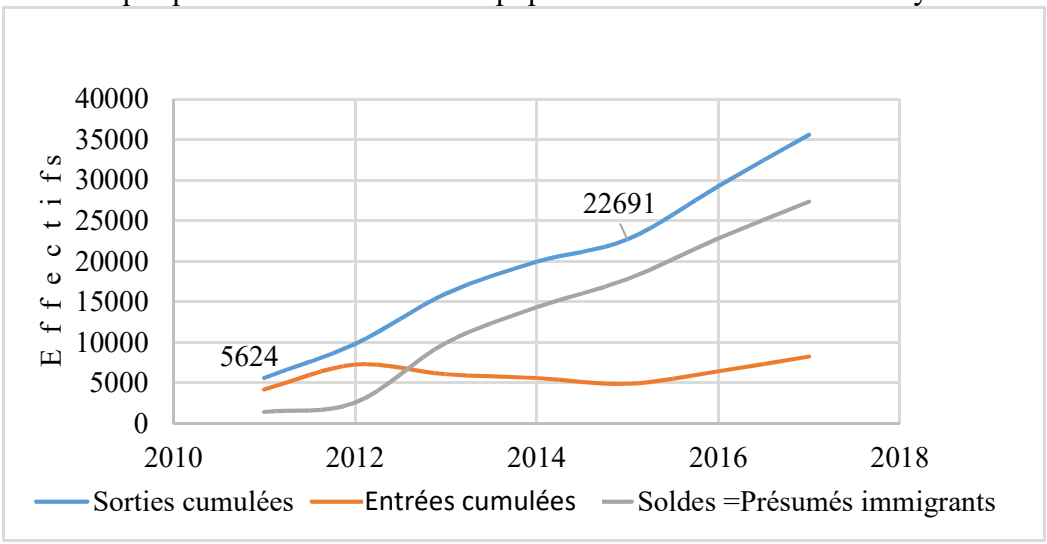

Source : Poste frontalier émi-immigration de Kyé-Ossi, (Statistiques au mois d'avril 2018)

La limite des statistiques du graphique 7.7 réside dans le fait que les données des deux pays sont fusionnées, au lieu d'être séparées. Elles masquent de ce fait les différences dans l'évolution des mobilités entre le Cameroun et ses différents voisins. De même, les données sont limitées dans le temps, ne

permettant pas de saisir les changements à l'œuvre avant la mise en place de la CEMAC (1994).

Graphique 7.8 Evolution des effectifs des immigrants Cameroun au Gabon et en GE

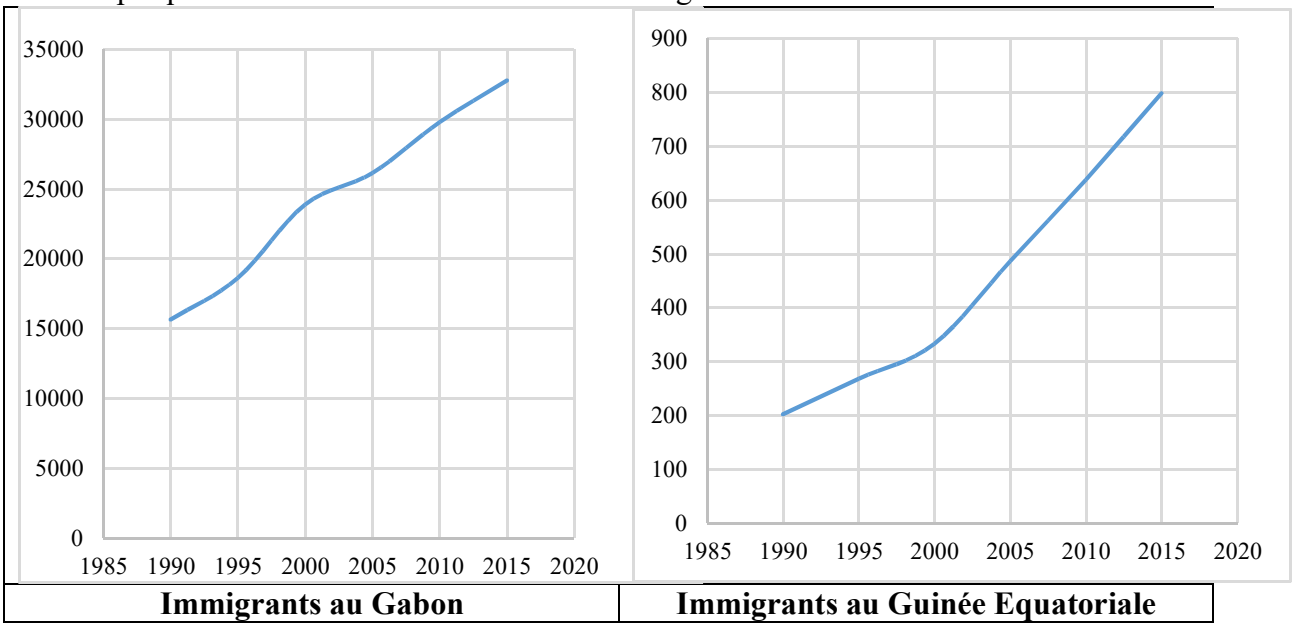

Immigrants au Gabon | **Immigrants au Guinée Equatoriale**

Source : Exploitation des données de l'ONU/DP/DAES, 2017

La comparaison entre les graphiques 7.6 et 7.7 permet de mesurer l'écart qui justifie l'ampleur des mobilités (chiffres de Kyé-Ossi supérieurs à ceux de l'ONU) transfrontalières.

Les graphiques 7.6 et 7.7 montrent une croissance des immigrés en Guinée et au Gabon. Au cours de la période, la ruée vers la Guinée est remarquable ; selon le Commissaire du poste frontalier à Kyé-Ossi, les mouvements concernent pour la plupart la Guinée Equatoriale, devenue un nouvel « el dorado » (Tchokouagueu, 2016). Entre 2011 et 2015, il y a eu une augmentation de 17 067 personnes présumées immigrées, parce que rien ne prouve qu'elles y sont restées pour toujours. Cependant, les effectifs cumulés issues de la Banque Mondiale présentent une évolution de 30 445 individus en 2010 à 33 590 individus en 2015 concernant les immigrants camerounais dans les deux pays, soit une hausse de 3145 camerounais dont seulement 160 immigrants en Guinée. Ces données mettent en doute une fois de plus certaines statistiques officielles sur les migrations/mobilités, confortant la valeur compréhensive et la priorité du qualitatif accordées à cette étude. Elles interrogent également l'immigration illégale en Guinée et au Gabon.

«La migration régulière facilite la migration irrégulière à travers le fonctionnement des réseaux migratoires, souvent, l'entrée régulière précède le séjour irrégulier et nombre de migrants actuellement réguliers ont été irréguliers dans une phase de leur

migration ou de leur séjour. Par conséquent, les migrants réguliers et les migrants irréguliers tendent souvent à se déplacer vers les mêmes destinations » (De Haas, 2007 *in* Ambrosini, 2010 : 9-10).

Ces analyses au sens global ne distinguent pas les commerçants des autres migrants. En dépit du blocus frontalier qui prévaut dans les deux pays avec son cortège de refoulements de migrants, il est avéré que les migrations au départ de Kyé-Ossi sont intenses, qu'elles soient formelles ou illégales. De fait, les mouvements se déploient à la frontière en fonction des opportunités successives qui s'offrent aux migrants internes et dépendent des réalités quotidiennes auxquelles ils sont confrontés, comme l'exprime le récit suivant.

Il y a eu baisse de l'effervescence commerciale à cause de trop de payement au niveau des Camerounais. Tu veux un petit truc de 1000, il faut payer plus à la frontière… C'est pour cela que les frères traversent maintenant pour aller et y trouver leurs comptes. Certains ont immigré et calé. D'autres qui ne peuvent pas font des navettes. C'est ceux qui taclaient ici qui font des navettes au quotidien pour rencontrer les clients qui ne viennent plus (Md, entretien juillet, 2017).

Les premiers vendeurs qui traversent ayant bloqué les Guinéens sur place, rompent la clientèle avec ceux restés au pays. Ainsi, ces derniers en les suivant intensifient les mouvements transfrontaliers… Par contre, les voies de communication qui offrent une nouvelle physionomie à la frontière renforcent les contrôles.

L'ensemble des situations vécues façonnent les parcours des migrants et leurs projets migratoires. Ces réactions circonstancielles répondent aux réalités plurielles et complexes des migrations internationales. Adoumié et Escarras (2017 : 879) les résument en affirmant que « *les adaptations conjoncturelles sont aussi une réalité planétaire qu'aucun modèle ne sait représenter* ». A partir de Kyé-Ossi émergent de nouvelles mobilités dont les formes, nous l'avons vu, sont diverses. Cette transformation dans les parcours des migrants contribue à la construction de leurs carrières.

3.5 De la mobilité spatiale à la mobilité sociale : Des flux migratoires aux carrières migratoires

Pour comprendre le processus de construction de carrière, il ne suffit pas de connaître les caractéristiques individuelles d'une personne ou la structure des opportunités et des contraintes, mais il faut inévitablement penser leur interaction (Martiniello et Réa, 2011). Cette interaction définit le migrant dans son entourage, ses activités et les résultats auxquels il parvient dans son parcours entre l'arrière-pays et le territoire transfrontalier. Le défi du temps et de l'ascension sociale qui alimentent les actions humaines fixent le regard sur les carrières, « *des carrières individuelles et non des carrières collectives* » en se basant sur les caractéristiques individuelles des migrants, la structure des opportunités et des contraintes des migrations internationales, et la mobilisation des ressources ou du réseau social (Martiniello et Réa, 2011 : 6). Des cas empiriques observés sur le terrain illustrent des carrières réussies. D'une activité à l'autre, les migrants commerçants s'adaptent aux circonstances.

> « *Je faisais la haute couture modèles variés. Mais faute de lumière ici à Kyé-Ossi, je ne pouvais pas repasser avec le fer à charbon…* (Geste et grimaces pour signifier que ce n'était pas facile) *S'il y a possibilité je mettrai une mercerie, deux machines et me stabiliserai. Le commerce que je fais n'est pas définitif »* (AM, entretien septembre 2017).

Cette déclaration traduit un changement involontaire d'activité imposé par l'environnement frontalier de Kyé-Ossi qui n'est pas électrifié. Le problème de l'électricité constitue la principale contrainte au développement de l'activité à Kyé-Ossi, suivie du manque d'eau potable et de la fermeture de la frontière (Mongbet, 2015a). Cependant, les réalisations immobilières qui sont les œuvres individuelles en dehors des foyers communautaires sont les preuves matérielles du succès économique de ces acteurs. Les entretiens et les récits variés permettent d'identifier les figures typiques du succès migratoire. En effet, ces enquêtes qualitatives permettent de :

> *« mettre au jour des expériences vécues que les statistiques ne catégoriseraient pas comme telles et d'approfondir l'analyse de la mobilité sociale en étudiant de près […] les transformations des perceptions ordinaires des hiérarchies sociales, à l'aune des trajectoires intergénérationnelles, des espaces géographiques, des histoires migratoires et de la sociabilité locale des individus »* (Lefebvre, 2017).

La lecture sociologique ainsi faite a permis de dresser certains profils représentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7. 3 : Trajectoires objectives / ascendantes des migrants

Espace de mobilité		Migrant1	Migrant2	Migrant3	Migrant4	Migrant5	Migrant6
Niveau	Ville	Wi	IP	PMo	IZ	Pasto	NMM
National	**1ère**	**Sud-ouest Naissance**	**Douala Naissance**	**Foumban Naissance**	**Koutaba Naissance**	**Bafoussam Naissance**	**Dschang**
	2ième	**Douala Débrouillar-dise**	**Akonolinga Commerçant assistant**	**Yaoundé Etudiant**	**Douala Apprenti commerçant**	**Yaoundé Ecole**	**Foumbot Mariage**
	3ième	**Kyé-Ossi (Echec, dupé pour la Guinée) Commerçant, autonome et riche.**	**Kyé-Ossi Commer-çant autonome**	**Kyé-Ossi réseau de passage / Débrouil-lardise**	**Kyé-Ossi Commerçant**	**Dupé à Ebébiyin : échec pour entrer en Guinée/Bata**	**Kyé-Ossi Com-merce autonome**
International	**Pays voisin**		**GE Commer-çant et Employeur**	**GE (Bata) Autonome (Papeterie)**	**GE Commen-çant et Employeur**	**Ebebiyin Boutiquier et technicien**	**Bitam Commer-çante et employeuse**
	Espace de commerce	**Voyage jusqu'en Europe**	**Voyage pour Dubaï/ Chine**	**Guinée - Cmr**	**Voyage pour Dubaï/ Chine**	**Guinée - Cmr**	**Gabon - Cmr**

Source : exploitation des données d'entretien et des récits de vie.

Le tableau 7.3 offre un profil des migrants enquêtés. Entre le territoire national et international, il y a variation du statut social et de la position économique des migrants. L'observation et l'analyse concordent avec ce que disait Sebregondi (2007) à propos du capital mobilitaire qui croise compétences géographiques, expérience migratoire et potentiel des lieux. Il précise à cet effet que l'ouverture, l'aventure, le dynamisme et l'adaptabilité sont entre autres les cultures de la mobilité que gagnent les migrants (Sebregondi, 2007 : 251-252). Liba'a Kossoumna (2018 :23) parle de « *capital mobilité* » en termes de capabilités dans un contexte où la mobilité est devenue une réalité sociale et culturelle.

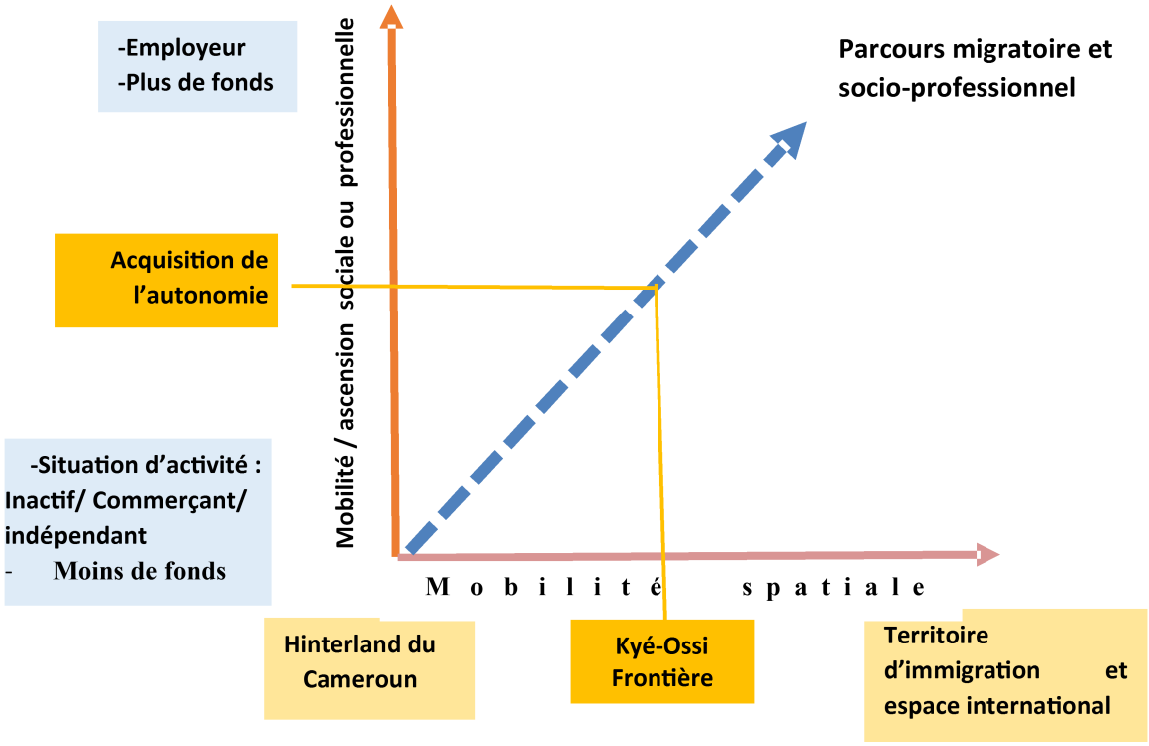

Figure 7.7 : Carrière migratoire et professionnelle

Source : conception et réalisation de l'auteur MONGBET Abêt

Cette figure traduit les trajectoires réussies où la frontière de Kyé-Ossi s'avère être un lieu d'acquisition de l'autonomie et de vie prospère. Il présente les changements apportés à la frontière à travers les réalisations des migrants (chapitre 5). Toutefois, certaines carrières sont synonymes d'échec du fait des difficultés frontalières ou de trajectoires professionnelles sans ascension.

L'examen de ces carrières permet d'évaluer la réalité de l'intégration sous-régionale et de saisir les incidences du blocus frontalier sur la vie des migrants. C'est aussi le baromètre de la relation entre mobilités, dynamiques frontalières et rentes commerciales des migrants autour de Kyé-Ossi. Cette lecture situe les espaces frontaliers en « *laboratoire où se fabrique le changement social, ce qui leur confère une originalité* » (Bennafla, 2002b :476). Seulement au-delà de Kyé-Ossi, le statut du migrant malgré ce succès n'est pas toujours conforme à la perception des Guinéens et des Gabonais.

Conclusion

Ce chapitre a permis de mettre en évidence le rôle de la frontière ou mieux l'effet frontière dans la vie des migrants. Tout d'abord, il apparaît que la frontière ne divise pas seulement le territoire, mais aussi les familles. Cette division s'observe à travers trois types de familles spatialement et socialement analysés. Que ce soit les familles spatialement réunies, à plusieurs ménages ou séparées par la frontière, la résultante des structurations qui en est issue participe aussi à la mise en place des réseaux. Les réseaux en question contribuent sous diverses formes à la vie des migrants, puis redynamisent les pratiques transfrontalières. Plusieurs schémas ainsi produits mettent en place des zones de mobilités des commerçants variées, à travers parcours en-deçà ou au-delà de la frontière pour une durée plus ou moins longue. Néanmoins, ces mouvements constituent les éléments de construction des carrières sociales des commerçants migrants de Kyé-Ossi. A partir de la frontière, leurs mobilités transfrontalières aboutissent à l'immigration au Gabon ou en GE où ils éprouvent plus de difficultés d'insertion. Dès lors, les migrants font face à leur territoire d'immigration où leur identité se mue en situation de désarroi. Le chapitre à venir sera précisément consacré à cette question.

Chapitre 8:

L'EXPERIENCE MIGRATOIRE AU-DELA DE LA FRONTIERE: VERS UNE CITOYENNETE ET UNE INTEGRATION SOUS-REGIONALES ?

Introduction

Les termes « national » et « citoyen » sont souvent employés de manière interchangeable. Le premier est plus fréquent dans les études en droit international et le second dans les constitutions et législations nationales (Opeskin et Al., 2014 :111-112). L'une des visées ultimes de l'intégration sous-régionale est la mise en œuvre d'une citoyenneté commune des ressortissants des pays impliqués, qui s'articule à la souveraineté étatique[102]. Le droit à la mobilité, à la résidence et à la conservation de ses droits citoyens dans l'ensemble des pays de la sous-région, à des fins de promotion sociale par la migration, est un enjeu essentiel de cette intégration sous-régionale. L'expression de la citoyenneté se joue dans la participation à la vie nationale dans les champs politique, économique, social et culturel (Kamdem, 2015), ce qui n'est envisageable que lorsque toutes les conditions de l'intégration du migrant dans le lieu de destination sont réunies. Ce chapitre interroge ces points et évalue l'intégration sous-régionale à l'aune de l'expérience migratoire des Camerounais au-delà de Kyé-Ossi. C'est l'épaisseur de la frontière qui est ici jaugée, à travers l'analyse des pratiques citoyennes des Camerounais en Guinée équatoriale et au Gabon. Les effets de la mobilité et de la dynamique frontalière sur le processus d'intégration sous-régionale seront ensuite appréciés.

[102] La souveraineté selon Opeskin et Al (2014 :145) désigne « *un ensemble de pouvoir et de compétences juridiques régis par le droit international contemporain. En tant que concept du droit international, la souveraineté présente trois aspects : externe* (indépendance)*, interne* (constitution et lois nationales) *et territoriale* (autorité sur le territoire) *sous chacun desquels elle s'exerce dans le respect des règles juridiques internationales.*

1. Etre émigrant ou immigré à partir de Kyé-Ossi

La mobilité spatiale nécessite une capacité à franchir les barrières construites par l'altérité, en s'exposant au changement et à la différence, compétence que tous les migrants ne maîtrisent pas de la même manière (Sebregondi 2007 : 246). Les commerçants vivent le territoire guinéen et gabonais différemment en dépit du prolongement de la frontière.

1.1 La frontière au-delà de la frontière

Deux expressions sociospatiales de la frontière participent à son prolongement et à son épaisseur, au-delà de la ligne frontalière elle-même. Elles sont d'ordre technologique et psychosocial.

1.1.1 La frontière technologique

Les progrès technologiques tendent à transcender les frontières géographiques. La frontière d'Etat est relativisée par la présence de plusieurs réseaux de communication. A Ebebiyin en Guinée équatoriale, l'arrivée de la téléphonie mobile a contribué à prolonger le territoire camerounais dans cette zone située au-delà de la frontière. En effet, on peut y capter les réseaux camerounais de la téléphonie mobile MTN et Orange – dont les antennes ont été installées respectivement en 2007 et 2004 – et communiquer au Cameroun. La frontière territoriale ainsi repoussée s'érige en atout pour les commerçants camerounais dans ces villes de l'étranger proche. Qu'ils y vivent ou qu'ils viennent de Kyé-Ossi, la communication s'effectue au même coût que sur le territoire camerounais. Parallèlement, les réseaux guinéens et gabonais fonctionnent presque de la sorte au Cameroun (photographie 8.1).



Photographie 8.1 : Virtualité de la frontière due aux ondes de communication

Mon téléphone portable captant déjà le réseau du Gabon alors que je suis encore à Kyé-Ossi. Les ondes de communication forment également un autre facteur qui permet de passer de la frontière internationale ligne à la frontière zonale qui couvre une bande territoriale.

Ces effets de technologie s'ajoutent aux diverses formes de communication (téléphone, internet) facilitées à Kyé-Ossi par le télécentre communautaire. Toutes ces facilités de communication façonnent les liens intercommunautaires et assouplissent les relations sociales. C'est ce que soutient Appadurai (2005) en montrant que les TIC y jouent un rôle important, et participent à la constitution et au maintien des réseaux transnationaux familiaux, économiques, communautaires ou mafieux. Ici, ces effets de technologie permettent aux Camerounais de communiquer moins cher hors du pays comme s'ils y étaient, exploitant les mêmes opportunités que ses compatriotes sédentaires. Pour Saleh *et al.* (2014), les nouvelles technologies n'abolissent pas les frontières mais contribuent à les transcender, tout en construisant de nouvelles frontières transversales et imperceptibles (culturelles, communautaires, etc.).

1.1.2 La frontière psychosociale

La frontière internationale sépare les populations de part et d'autre de Kyé-Ossi, en dépit de l'existence d'une communauté transfrontalière Ntumu. La frontière est autant linguistique que politique : l'espagnol côté guinéen et le français côté camerounais et gabonais constituent un objet de « frontièreté »[103] entre les peuples africains locaux utilisant la même langue maternelle. L'héritage colonial est ainsi pérennisé et inscrit dans les frontières politiques et linguistiques par les Africains eux-mêmes (Foucher, 2014b). Mais surtout, il atteste de l'enracinement et de la représentation sociale interne de la frontière. La construction psycho-sociale de la frontière explique qu'un Ntumu camerounais soit représenté comme un étranger par les Ntumu guinéens.

- *On leur a appris qu'ils sont Espagnols et nous les Français. Ils ont ça dans la tête depuis l'enfance si bien que ça ne peut pas sortir. La preuve c'est qu'il y a de cela deux semaines, mon oncle maternel, frère à ma mère m'a dit au « bar-man » à Bata : « vahne mone foulassi Cognac»*[104] (Entretien avec MNK, Ntumu à Kyé-Ossi, Août 2017).
- *Je fus surpris qu'arrivé dans un village, une fille de 10 ans me dise « ma'a koboh mbe camerounais* (Je ne parle pas aux Camerounais)*»* (BS, Ebebiyin, mars 2018).

[103] Est ainsi qualifié ce qui a caractère de faire frontière. Kamdem (2015 :162) parle de la frontièralité pour faire allusion à ce qui dans le processus migratoire, marque la frontière ou justifie le statut de franchissement de frontière. Il cite pour cela le statut illégal/irrégulier/clandestin attribué aux migrants sans papier légal à jour, les voies informelles empruntées par ceux-ci.

[104]*vahne mone foulassi Cognac*, expression en langue Ntumu pour dire « donnes au français (*foulassi*) le Cognac (marque de bière)», Entretien avec MNK, un migrant Ntumu originaire d'Olamzé, Août 2017 à Kyé-Ossi.

Un autre jeune guinéen s'adressant à ses amis en parlant de son papa qui avait fait 25 ans avec sa maman en Guinée dît (d'un geste de la main) : *« Nous, on a un Camerounais dans la maison »* (BS, Ebebiyin, mars 2018). Comment comprendre qu'un enfant puisse parler de son papa à la troisième personne et de plus avec un article indéfini. Ces deux exemples mettent en évidence une socialisation des Guinéens accompagnée d'une méfiance et d'un rapport ambivalent avec les Camerounais à cause de la langue qui les divise. Il y a là un impact immatériel de la frontière nationale qui engendre une distance psycho-sociale entre des sociétés culturellement identiques. La frontière spatiale se mue en frontière psychosociale. Parallèlement, le sentiment national reste important chez les Camerounais et prédomine sur tout le reste, comme l'atteste un entretien avec MNK : « *A Bata quand j'ai vu un bamiléké naturalisé guinéen, j'ai imaginé qu'il était du pays. Et lui en me regardant aux yeux aussi m'a demandé : « tu es Camerounais* ? ». Ces exemples mettent en évidence la relativité des frontières entre les cultures nationales et ethniques (Bourassa-Dansereau et Yoon, 2017 : 36).

L'expérience observée au Gabon vient néanmoins nuancer ces observations. Les Ntumu camerounais et gabonais semblent plus unis entre eux qu'avec les Ntumu de la Guinée Equatoriale, du fait de l'usage du français. « *La notion de frontière est ambivalente : elle sépare et unifie tout à la fois. Elle est toujours la frontière de quelque chose* » (Bouvet, 2017 : 16). La persistance de la frontière, y compris dans un espace d'intégration sous-régionale, induit une ambivalence dans la façon dont les migrants sont représentés par la société guinéenne. Fishbein et Ajzen (1975: 340) mettent à cet effet trois variables ou dimensions en relation pour évaluer un objet ou un fait:

- Une dimension affective pour les sentiments favorables ou défavorables suscités par le stimulus;
- Une dimension cognitive faisant allusion aux perceptions et aux croyances;
- Une dimension conative prêtant à la disposition à l'action, orientée vers le futur ou le passé.

Subséquemment, les sociétés ne traitent les faits que selon les perceptions et les représentations qu'ils ont d'eux (Adoumié et Escarras, 2017). Il en est ainsi des Gabonais et des Guinéens envers les Camerounais en mobilité. La différence de frontièralité induit des expériences spécifiques de la circulation des Camerounais dans ces pays voisins.

1.2 La circulation au-delà de la frontière

Au-delà de Kyé-Ossi, les modalités de circulation divergent d'un pays de destination à l'autre, selon les différences de frontièralité entre la GE et le Gabon.

1.2.1 Une circulation plus souple au Gabon

Le facteur linguistique, ainsi la facilité de communication avec les policiers gabonais (en comparaison de ceux du Cameroun), rend plus aisé le passage de la frontière entre le Cameroun et le Gabon. « *Avec le Gabonais tu peux négocier. Mais la Guinée mon frère ! Même si on me paye comment, je n'y verrai pas »* (…) « *Les policiers gabonais ne dérangent pas. Quand tu sais ce qu'ils prennent souvent, tu peux même leur remettre le montant sans lui dire bonjour. Pourtant l'homme camerounais embête trop ! Il ne dit jamais le montant qu'il te faut payer mais il te traine »* (IbN, commerçant transfrontalier ; entretien à Kyé-Ossi, octobre 2017). En dehors des contacts avec les policiers, la circulation des « connus de la frontière » se déroule sans inquiétude avec les voitures d'immatriculation gabonaise ou camerounaise.

Concernant les revendeurs camerounais qui ont immigré à Bitam et se ravitaillent à Kyé-Ossi, la situation de sans-papier ne dérange pas concrètement et semble facilement déjouée. « *Quand tu vends sur place, les policiers passent et te reconnaissent. Et quand tu veux traverser la frontière, ils t'attrapent…»* (Mme Am, Aout 2017).

Au sujet des dispositions prises face aux difficultés rencontrées relatives à la vie hors du pays, elle ajoute :

- *Chaque fois qu'on est repoussé, on ajourne le voyage, espérant que le prochain policier sera clément… Souvent même ils deviennent des amis. J'ai eu un problème avec un policier parce qu'il a été éconduit dans ses avances envers moi ».*

C'est dire que les subtilités qu'utilisent les camerounais pour circuler ne manquent pas. Pour renforcer leur contrôle, les services gabonais ont créé depuis le 12 juillet 2017 la gare de Méyo-Kyé,[105] juste à côté de leur police frontalière. Cette gare renforce la régulation de la circulation des véhicules de transport de passagers camerounais qui faisaient la ligne Kyé-Ossi - Bitam avant. Le contexte de circulation y reste cependant relativement souple, en comparaison de celui auxquels sont confrontés les commerçants camerounais résidant ou circulant en GE.

[105] Voir annexe 3. Les chauffeurs de Kyé-Ossi ont réagi en écrivant au Sous-Préfet pour lui demander de prendre les décisions similaires qui limiteraient l'arrivée des véhicules de transport humain de Bitam au marché de Kyé-Ossi.

1.2.2 L'hostilité équato-guinéenne

Les témoignages du terrain et les éléments empiriques dont nous disposons décrivent une atmosphère hostile en territoire guinéen, de la part des citoyens et des autorités, qui attestent d'un refus de l'immigration (Mongbet, 2017a).

Les termes utilisés par les commerçants de Kyé-Ossi parlant de la Guinée reflètent une anxiété, une frayeur : « effraie », « sensation », « dépression », « pas tranquille », etc. :

1. « *La frontière m'effraie… En Guinée, il y a une sensation, le simple fait que tu traverses la frontière, tu te sens bizarre. Il y a une autre atmosphère là-bas qui crée la dépression et ne te laisse pas tranquille » (*VB à Kyé-Ossi, Mars 2018).

2. *« Quand je suis en Guinée, je me sens léger, je ne pèse pas. Le climat qui y règne te fait croire que tu n'es pas chez toi et que quelque chose peut t'arriver à tout moment ».* (Dgt à Kyé-Ossi, mars 2018).

3. *« En Guinée, le deuxième papier, c'est les jambes : il faut être prêt à courir à tout moment »* (Un groupe de jeunes camerounais à Ebebiyin, mars 2018).

La sensation de Dgt naît des faits vécus ou entendus des immigrants en GE. En effet, il est régulier de voir les jeunes vendeurs camerounais ambulants courir pour se cacher à l'approche d'une voiture militaire ou policière. Tout Guinéen peut commettre une exaction ou un abus sur un migrant sans être inquiété, en particulier s'il est en tenue. Les lamentations sont récurrentes chez les migrants qui ont expérimenté la violence de la Guinée. « *Au-delà d'une logique essentiellement territoriale, les frontières s'incarnent dans une dimension symbolique, définissant l'altérité* » (Dubet, 2018 : 192). Psi (entretien à Kyé-Ossi, mars 2018) ajoute avec un ton désolant : « *En Guinée Equatoriale, être camerounais c'est être en abus de confiance aux Ntumu guinéens* ». Le vécu des migrants en Guinée est typique de la description faite des migrants du monde par Massiah (2015 : 4) : « *Les migrants supportent directement les conséquences de cette situation (disparités variées, inégalités). Ils sont massivement précarisés ; leurs droits sont remis en cause et ignorés quand ils ne sont pas simplement niés* ». Ce traitement certifie que « *le dispositif qui construit les migrants comme « illégaux » indésirables détermine le rapport de ce dernier avec la population autochtone* » (Perraudin, 2018 : 188). Dans ce contexte anti-immigrants qui viole le principe du Processus Consultatif Régional ou PCR (Opeskin et Al, 2014) de la CEMAC en matière de libre circulation, les commerçants en mobilité développent une stratégie d'assimilation à la population guinéenne pour circuler plus aisément dans plusieurs villes.



Photographie 8.2 : Un commerçant des mobilités internationales.

Il commerce entre Bata et Kyé-Ossi. Sa plaque d'immatriculation blanche sans laquelle il ne peut se déplacer est utilisée pour marquer l'identité guinéenne du véhicule.

(Observation de terrain, juillet 2017)

La photographie 8.2 présente un commerçant sédentarisé à Kyé-Ossi. Il se ravitaille à Dubaï, Douala et Yaoundé selon les cas. Son territoire d'écoulement, c'est la Guinée équatoriale qu'il parcourt avec son véhicule d'immatriculation blanche (couleur guinéenne, par opposition à la couleur orange au Cameroun et jaune au Gabon concernant les voitures à usage ordinaire). En Guinée, il s'agit d'une forme d'intégration dans la circulation routière, car d'autres immatriculations étrangères et surtout camerounaises sont particulièrement contrôlées par les policiers guinéens. Les commerçants transfrontaliers effectuant des séjours de longue durée procèdent de la sorte. D'autres, plus jeunes, utilisent les tenues des jeunes lycéens avec des sacs de marchandises au dos comme de simples élèves, pour franchir la frontière et vendre ou livrer des produits. Ce subterfuge vestimentaire ainsi que la langue parlée constituent des laisser-passer : « *Les Guinéens ne vérifient pas trop les papiers. Quand tu t'exprimes bien en Ntumu ou en Espagnol, tu traverses les contrôles sans souci* » (MA, entretien, juillet 2017). Un autre modèle pour circuler est le changement des noms. La collaboration migrant-Ntumu transforme les autochtones en commissionnaires et ceux-ci pour éviter les tracas administratifs modifient aussi leurs noms. Une interviewée raconte son cas :

« Moi par exemple, je m'appelle Ntyama Patience. Mais quand j'arrive en Guinée, dès que le policier me demande :

- Nombré y apélio ? (Comment tu t'appelles ?)

- (Je réponds seulement) *Yollando nchama Patienca ! »* (FT, entretien à Kyé-Ossi, août 2017).

Ces pratiques d'intégration et de territorialisation ne se sont pas limitées à l'informel. Avec le temps, surtout en Guinée Equatoriale, elles se sont progressivement formalisées.

1.2.3 La formalisation du statut des migrants illégaux

Il a été vu précédemment que beaucoup de Camerounais immigraient dans les villes (ou pays) voisines clandestinement. Tels les « sans papiers » en Europe, les Camerounais reçoivent des autorités guinéennes certains documents facilitant leur mobilité spatiale. Il s'agit de papiers qui attestent d'une relation officielle entre l'immigrant et l'autorité policière. Il y en a deux sortes :

- *L'Extravio* qui permet de circuler pendant 30 jours en province pour une valeur de 15 000 à 20 000 FCFA, et signé par un commissaire*;*
- Le *Credencial* qui permet de circuler dans toute la partie continentale pendant également 30 jours pour un montant financier de 25 000 à 40 000 FCFA, à la différence qu'il faut présenter un passeport dont le visa est arrivé à expiration; la signature de ce document relève du Ministre de la Sécurité Nationale (Voir pages suivantes).

A partir de ces deux documents, une marge de manœuvre est possible afin de se déplacer. Seulement, les arrestations arbitraires et les refoulements hors du territoire guinéen dont les immigrants sont victimes les inquiètent. Ceci crée une suspicion qui les empêche de se présenter devant les services guinéens. Seuls les immigrants en connivence avec les autorités guinéennes le font en permanence et constituent un réseau pour leurs compatriotes. Une telle situation réduit non seulement l'espace de mobilité, mais elle conduit à une immobilité semblable à celle qu'évoque Wihtol de Wenden (2010 : 57) à propos de l'immobilisme (« sédentarité ») des « sans-papiers » dans le pays d'accueil faute de régularisation de leur statut pour repartir dans leurs pays de départ. C'est à cause de cet engrenage proximité territoriale – clandestinité – régularisation que la frontière guinéenne est toujours saturée lorsqu'elle est ouverte. Contrairement à Bitam où la configuration est celle d'une frontière distante (Tito Carlos, 2009), les Camerounais de manière générale ne sont pas autant inquiétés. En plus, les femmes profitent de la légalisation de leur statut de célibat par le Maire. Ce document (photographie 8.3) leur

permet de circuler sur tout le territoire gabonais et quand la police les interpelle hors de la province, c'est juste pour se rassurer sur la réalité de l'existence du concubinage.



Photographie 8.3 : Certificat de célibat d'une camerounaise de Bitam.

En tant que camerounaise, elle se ravitaille dans son commerce à Kyé-Ossi sans besoin de visa ni pour entrer au Cameroun, ni pour rentrer au Gabon. C'est une mobilité typique de l'intégration (territoire) sous-régionale, celle où la question du visa ne se pose pas. Mais de part et d'autre, il faut un document d'identification de chaque territoire signé par une autorité

y exerçant. L'exception est due au fait qu'à la frontière camerounaise, elle présente la CNI et au Gabon, c'est son certificat de concubinage qui constitue son laisser-passer.



REPUBLICA DE GUINEA ECUATORIAL
Ministerio del Interior y Corporaciones Locales
DELEGACION REGIONAL DE TRÁFICO
JEFATURA DEL SEGUNDO SECTOR
BATA-LITORAL

Num.....
Refª.....
Secc.....

CERTIFICADO DE EXTRAVIO

DON PONCIANO MBA ONDO ADA, INSPECTOR DE PRIMERA DE LA POLICIA NACIONAL, SECRETARIO DEL SEGUNDO SECTOR DE TRAFICO RODADO Y SEGURIDAD VIAL DE BATA LITORAL, DEL QUE ES COMISARIO JEFE, DON MIGUEL ANGEL ONA ASECO.....

C E R T I F I C O:

Que, según la comparecencia nº _____ fechado el día 19 de MAYO del año 2017, presentado por el llamado [redacted], de nacionalidad CAMERUNESA, mayor de edad, casado/soltero, poseedor del D.I.P./ Pasaporte nº [redacted], residente en el barrio NGOLO, de profesión CONDUCTOR, DANDO CUENTA de haber sido victima del EXTRAVIO de su Permiso de Conducir nº _____ de las clases (B.C) expedido en la Delegación Regional de BATA-LITORAL.....

Y PARA QUE ASI CONSTE Y SURTA EFECTOS OPORTUNOS DONDE LE CONVENGA, A PETICION DEL INTERESADO, PARA LA DUPLICIDAD DEL MISMO, EN PLAZO DE SESENTA (60) DIAS, FIRMO Y SELLO EL PRESENTE CERTIFICADO DE EXTRAVIO CON EL VISTO BUENO DEL ILTMO. SEÑOR COMISARIO JEFE DEL SEGUNDO SECTOR DE TRÁFICO. EN BATA A 19 DIAS DEL MES DE MAYO DEL AÑO 2017

Vº Bº
EL Comisario Jefe del Segundo Sector

Firma Autorizada

ONSIDERACION DE DON/A [redacted]

Photographie 8.4 : EXTRAVIO pour la ville ou province de Bata.

Hors de la circonscription administrative où le document est signé, il n'est plus valable. Il s'agit ainsi d'un laisser-passer pour le migrant qui se bat pour l'obtenir.



REPÚBLICA DE GUINEA ECUATORIAL
Ministerio de Seguridad Nacional
DIRECCIÓN GENERAL ADJUNTA
Bata-Litoral

Núm. 20.217
Refª.....
Secc.....Sría....

CREDENCIAL.

PETICIONARIO:
Se concede la presente a favor de:

Nº	NOMBRE Y APELLIDOS	NACIONALIDAD	Nº DE PASAPORTE
1	[redacted]	CAMERUNESA	[redacted]

Para circular en esta parte Continental del País, en un plazo de ***treinta 30 días****, mientras se tramita la* ***SOLICITUD*** *de su tarjeta de* ***RESIDENCIA****. La presente es para acreditar única y exclusivamente fase legal de tramitación de sus expedientes en Esta, dentro de plazo arriba indicado, vencido dicho plazo pierde automáticamente su validez.*

Se ruega a los Agentes de la Ley, prestar ayuda necesaria en los lineamientos diseñados por la Ley de extranjería.

Bata a 28 de agosto del 2.017
POR UNA GUINEA MEJOR
EL DIRECTOR GENERAL ADJUNTO DE SEGURIDAD NACIONAL

Photographie 8.5 : Un exemple de *Credencial*

Il porte le numéro du passeport du propriétaire (que nous avons anonymisé pour des raisons de confidentialité).

La circulation des commerçants camerounais au-delà de Kyé-Ossi est une forme introductive de leur inclusion dans l'espace sous-régional. En tant qu'étranger, la limite précaire entre leur inclusion et leur exclusion interpelle sur la question de leur citoyenneté dans le territoire sous-régional.

2. Les pratiques citoyennes des Camerounais : de la double absence à la double présence.

L'expérience de la migration telle que théorisée par Sayad est celle d'une double absence, à la fois par rapport au lieu d'origine et au lieu de destination (Sayad, 1999). Cette expérience initiale faite d'angoisses, de souffrance ou de précarité (Sayad, 1999 ; Neveu, 2005 ; House, 2017) précède une étape caractérisée par la réussite migratoire accompagnée de progrès social (Martiniello et Réa, 2011). Bien que Foucher (2016 : 7) nous précise que la frontière constitue le « *cadre de la définition d'une citoyenneté* », Neveu (2005 : 6) remarque que « *chacun sans doute a-t-il ses propres raisons pour adopter telle ou telle définition de la citoyenneté, pour privilégier telle ou telle de ses dimensions, pour l'aborder de telle ou telle manière* ». Dans ce travail qui plaide pour une pleine intégration des migrants dans l'espace sous-régional de la CEMAC, nous appréhendons la citoyenneté à l'instar de Kamdem (2015 : 170) comme « *celle de la cité et du citoyen, celui qui exerce les droits juridiques et politiques, celui qui a des devoirs et des fonctions dans la société* ». A cet effet, les commerçants camerounais sont-ils vraiment étrangers, acteurs ou marginaux au-delà de Kyé-Ossi ? Comment déploient-ils leurs diverses activités économiques, sociales, culturelles, politiques?

2.1. Les pratiques politiques

La « diasporisation »[106] des militants du RDPC observée à Bitam a gagné en structuration grâce au volontarisme des autorités camerounaises exprimé de diverses manières : envoi d'une lettre du président du Parti qui est aussi le Président de la République en 2017 aux services consulaires et diplomatiques, organisation du FODIAS[107], etc. Depuis lors, les Camerounais défilent le 20 mai (fête de l'indépendance du Cameroun) à Bitam avec les rangs du RDPC. Ils

[106] Bertrand M (2013) évoque 4 critères pour appréhender la diaspora : 1.dispersion spatiale, 2.identité communautaire propre, 3.liens et connexions permanentes entre cette communauté et le pays, 4. une organisation interne de cette communauté à l'étranger.

[107] FODIAS : Forum de la Diaspora, 26-30 juin 2017, palais des congres, Yaoundé, sous le haut patronage de la Présidence de la République a connu 264 participants de la diaspora camerounaise, 192 participants locaux, 42 exposants, 65 représentants des médias. Ce forum avait comme objectif les modalités et les conditions pour une forte participation de la diaspora au développement du terroir.

célèbrent également le 17 août (fête de l'indépendance du Gabon) avec les Gabonais, ce qui n'est nullement le cas avec les Guinéens le 12 octobre (fête de l'indépendance de la GE). Toutefois leur faible participation du fait de la criminalisation des émigrés (Opeskin et al, 2014 ; Kamdem, 2015) s'exprime plutôt par une peur qui les confine à la seule opinion politique du parti majoritaire (le RDPC). Au sujet des manifestations d'opinions politiques, une femme a réagi en affirmant qu'« *on ne peut pas venir créer la division du pays* (militant pour un autre parti politique d'opposition du Cameroun) *dans un autre pays* » (Mme Am, Cahier de terrain 2018). Cette adhésion politique chez les émigrés voile parfois leur crainte d'être exclus et constitue une garantie de soutien des services consulaires en cas de situation nécessitant leur assistance. En outre, la journée internationale de la femme activement célébrée au Cameroun revêt la même ferveur chez les Camerounaises de Bitam. Celles enquêtées déclaraient avec exaltation avoir entraîné les femmes gabonaises dans l'ambiance et la ferveur du 8 mars. Contrairement à l'expérience des Camerounais au Gabon, la GE est un territoire sans marge d'action politique visible. Les Camerounais y restent confinés dans les « *théories de la domination qui faisaient de « l'étranger » l'objet d'une particularisation dans un rapport inégal* » (Bordes-Benayoun, 2012 :14), sans possibilité d'y manifester tous leurs droits. A la différence de Bitam, les Camerounais sont politiquement moins visibles à Ebebiyin où leurs activités demeurent limitées à la sphère économique.

2.2 Les pratiques économiques

Outre les pratiques marchandes déjà analysées, les transferts de fonds incarnent à leur manière la double présence des émigrés ici et là-bas. Mais comme dans le champ commercial, les transferts des fonds qui animent le système migratoire selon Kamdem (2015) ne s'effectuent pas aussi aisément du côté de la frontière GE que du côté de la frontière gabonaise. Les migrants à la frontière guinéenne vers le Cameroun sont souvent fouillés et dépouillés de leurs avoirs par les policiers véreux et xénophobes. Par opposition, à la frontière gabonaise vers le Cameroun, ces pratiques sont beaucoup moins fréquentes. La GE viole à ce point le texte de « Réglementation des changes Règlement n°02/00/CEMAC/UMAC/CM du 29 avril 2000 », qui en son article 11 stipule :

> «*Tous les transferts de fonds à l'intérieur de la CEMAC sont assujettis à une commission de transfert déterminée par le libre jeu de la concurrence et* ***ne dépassant pas 0,25 %,*** *non compris la taxe sur le chiffre d'affaires et toute autre taxe spécifique. Cette commission est perçue au bénéfice exclusif de l'intermédiaire agréé, lorsqu'il*

utilise le canal de ses correspondants extérieurs pour le dénouement de l'opération. En revanche, elle est partagée à parité avec la Banque Centrale, lorsque le transfert est assuré par cette dernière. »

Ce texte ne limite pas le montant (à 1 000 000 FCFA comme c'est le cas). Subséquemment, les transferts restent considérablement informels et très sous-estimés. Cependant, ils demeurent élevés au niveau des statistiques officielles (Banque mondiale, 2018).

Concrètement, les Camerounais de Bitam passent généralement par les chauffeurs et leurs amis gabonais pour que les fonds traversent la frontière de main en main. Les services bancaires sont moins utilisés à cause de leurs coûts, même si les Camerounais des pays de la sous-région transfèrent beaucoup d'argent par ce biais (Tamo, 2017). L'une des stratégies utilisées en Guinée est de commissionner un enfant jusqu'à la frontière. A celui-ci est remis un sac de vieux téléphones-marchandises, dont le fond est rempli d'argent. La dissimulation des fonds dans les marchandises est l'autre possibilité qui semble la plus pratique pour transférer l'argent vers le Cameroun. En Guinée Equatoriale, le transfert d'argent du pays est sévèrement puni et les migrants camerounais utilisent parfois leurs amis guinéens dans les réseaux informels pour que les fonds arrivent au Cameroun. Dans ce processus informel, les abus ne manquent pas et face à la discrimination vis-à-vis de ces Camerounais migrants *outsiders* (Lok-Sun Ngan et Kam-Wah, 2013)[108], la résignation s'érige en alternative. Cet effort de mobilisation des fonds vers le pays contribue aux investissements locaux et surtout à la consommation des ménages (Tamo, 2017).

Graphique 8.1 : Transfert des fonds par les migrants

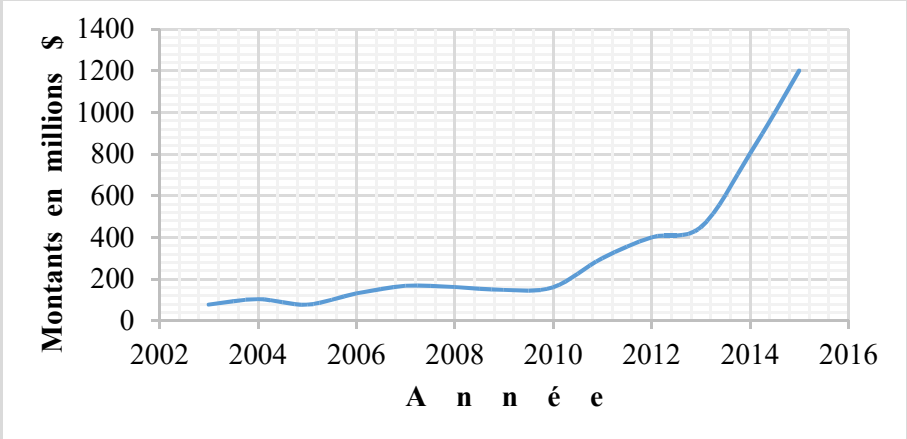

[108] Les *outsiders* sont les exclus du système qui dans leur quotidien vivent certaines marginalités.

Source : Analyse des données de la Banque mondiale[109]

Selon la Banque mondiale, jusqu'en 2013, la zone CEMAC était le principal point de départ de ces transferts de la diaspora camerounaise, avec 38% des envois enregistrés cette année-là, contre 27% de la France, 15% des Etats-Unis et 20% pour le reste du monde.
« *Ces transferts d'argent depuis l'étranger jouent un rôle prépondérant pour l'économie du Cameroun* », souligne *WorldRemit*[110]. Les Camerounais en mobilité transfrontalière à Kyé-Ossi, vivant l'inquiétude de transporter personnellement les fonds, ne peuvent figurer au premier rang de ceux qui transfèrent les 38% susmentionnés. Encore que le Gabon et la Guinée restent les pays les plus riches (en termes de revenu par habitant) de la CEMAC, susceptibles de permettre aux migrants camerounais d'accumuler du capital transférable vers le Cameroun.

2.3 Les autres aspects de la citoyenneté

Les autres aspects de la citoyenneté concernent l'intégration spatiale, et la vie associative et culturelle. Si à Bata les immigrés camerounais ont construit des logements et des boutiques, il n'en est nullement question dans la ville voisine d'Ebebiyin où les Guinéens se montrent plus méfiants envers leurs voisins immédiats. A Bitam, l'intégration spatiale qui concerne au préalable les places du marché, est plus évidente à travers l'autochtonisation des Camerounais « venus d'ailleurs ». *« Ici il y a beaucoup de Bamilékés qui ont construit et vivent chez eux. Tu peux acheter la terre et investir comme tu veux »* (NMM, entretien à Kyé-Ossi, octobre 2017). Ce contexte de Bitam favorable à l'activité économique des migrants trouve un écho dans la vie associative. Dans ce cadre, les modalités de fonctionnement rappellent celles de Kyé-Ossi, suivant la logique d'une association par département chez les Bamilékés de Bitam. « *On y dénombre 14 grandes familles pour plus de 900 individus* » selon le chef des Camerounais à Bitam (entretien à Bitam, mars 2018). Il précise que la majorité des boutiques du marché appartient aux Bamilékés, lesquels fonctionnent en lien étroit avec Kyé-Ossi. La mobilité entre ces villes frontalières devient de plus en plus intense, dans une perspective qui rappelle celle de la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis décrite par Lestage (2015 :73) :

[109] www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances et http://www.investiraucameroun.com/finance/14 09-7890-cameroun-les-transferts-d-argent-de-la-diaspora-ontculmine-a-585-milliards-de-francs-cfa-en-2015, consultés le 19/12/2017
[110] http://www.cameroon-info.net/article/cameroun-finance-selon-la-societe-britannique-world-remit-la-diaspora-camerounaise-a-transfere-585-270123.html, consulté le 17/06/2018.

« La frontière devient un espace élastique que les personnes, les familles, les collectivités qu'elles soient formelles (Association, groupe religieux) ou informelles (personnes originaires d'un même village) manipulent et enjambent dans un mouvement circulaire permanent ».

Néanmoins, la maîtrise par l'Etat de la situation de ses émigrés du point de vue de leur structure, de leurs qualifications et de leurs potentiels exige des statistiques fiables. Or les pays africains en général et le Cameroun pour le cas qui nous intéresse ne disposent pas de bases des données fiables. Les raisons évoquées sont entre autres selon le MINREX l'absence de recensement exhaustif du fait de l'indisponibilité de toute la carte consulaire des représentations[111] camerounaises, le non-enregistrement des Camerounais auprès de celles qui existent, l'indifférence, l'ignorance de la formalité, la nature clandestine de la migration (CAMERCAP-PARC, 2015 : 22). Cette imprécision ne nous empêche cependant pas d'apprécier les effets de la mobilité et de l'expansion des frontières sur le processus d'intégration sous-régionale.

3. Les effets de la mobilité et de l'expansion des frontières sur l'intégration sous-régionale

« *Si les hommes ne bougeaient pas, les lignes de fractures du monde seraient beaucoup plus profondes* ». Ces propos de Withol de Wenden (2016)[112] sont une suite logique de ceux de Massiah (2015) selon lesquels les migrations internationales se veulent un bien public et constituent un des fondements de la mondialisation. Il y a lieu alors d'apprécier l'impact des mobilités transfrontalières précédemment décrites sur le processus d'intégration sous-régionale, à différentes échelles : d'abord entre les Etats, puis au niveau des acteurs frontaliers, et enfin au niveau des individus en mobilité.

[111] Sur ce point, la carte diplomatique du Cameroun est en expansion. C'est d'ailleurs l'une des recommandations formulées lors de la Consultation nationale sur le *Pacte mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières*, assise tenue à Yaoundé le 31 octobre 2018 en présence de :Participants : MINREX, MINEPAT, OIM, DGSN, Parlement (Sénat), BUNEC, BUCREP, INS, Mairies, ONG et Société Civile.

[112] Phrase du paratexte de son ouvrage (2016) *Atlas Des Migrations / Un Équilibre Mondial À Inventer*, 4è éditions, 96p

3.1 Quand les velléités étatiques vis-à-vis de l'intégration persistent

Au niveau de la sphère décisionnelle, la migration est devenue un objet de gouvernance mondiale et donc des relations interétatiques. La question est celle de savoir ce que les mobilités ont amené les Etats à modifier dans la marche vers la libre circulation. Dans ce sillage, Ma Mung et *al.* (1998 : 13) dans le cadre d'un travail de synthèse sur les mobilités écrivaient :

> *« Les effets sur les mobilités sont encore sous-estimés, d'autant plus que le développement de certains pays du Tiers monde peut modifier et accélérer les mobilités alternatives. Notamment parce qu'une économie qui se développe en se fondant sur l'exportation (orientation actuelle des pays en développement) accélère son intégration à l'économie mondiale et augmente son interdépendance avec les autres pays* ».

Certes l'intensité des flux à Kyé-Ossi ne les contredit pas, mais c'est mesurer l'effet escompté qui semble moins évident. Avec l'augmentation des échanges frontaliers et des mobilités quotidiennes dans les deux frontières, la Guinée resserre plutôt les contrôles et tend à s'isoler davantage et à s'enfermer dans une logique protectionniste. Les lois des Etats n'ont pas changé vis-à-vis des frontières problématiques comme celle de Kyé-Ossi. Entre les autorités des circonscriptions administratives voisines des deux pays, l'autorité frontalière [113] de la police explique qu'il n'y a pas de perspective d'ouverture tant que les autorités guinéennes n'appliquent pas les accords qu'elles ont signés. L'amélioration de la voie de communication à la frontière du côté guinéen est davantage le fruit de la volonté de l'expression du pouvoir étatique plutôt que de celle d'une ouverture vers le pays voisin. Les procédures de *credencial* et d'*extravio* s'apparentent ainsi à un moyen d'enrichissement étatique en Guinée Equatoriale plutôt qu'à une volonté d'améliorer le destin des immigrants (Martiniello et Rea, 2011). Le dernier engagement pris lors de la 13ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat tenue à Djibloho (République de Guinée Equatoriale) le 17 février 2018 avait pour close d'« *appliquer la libre circulation intégrale au bénéfice de tous les ressortissants de l'espace CEMAC munis d'une pièce d'identité sécurisée* ». Cependant, les deux pays qui n'appliquaient pas déjà l'acte additionnel N°01/13-CEMAC-070 U-CCE-SE du 25 Juin 2013 [114] gardent leurs frontières toujours sous contrôle accru. Les zones frontières n'étant pas « *seulement des marges,*

[113] Carnet de terrain, septembre 2017.
[114] En rappel, cet acte supprimait le visa en zone CEMAC, mais ces deux pays ayant décidé de le limiter aux passeports diplomatiques et de services ne le mettaient pas en œuvre.

mais aussi des lieux où s'énonce et se pratique toute une recomposition des fondements spatiaux politiques » (Fau, 2015 : 54), freinent ainsi la libre circulation. Or, le Tchad et la RCA ont respectivement supprimé le 8 août 2017 et le 13 octobre 2017 cette formalité des visas et ne s'en tiennent qu'au passeport ou à la carte nationale. [115] La Guinée et le Gabon continuent à expulser les immigrés, en dépit des accords signés. La libre circulation en zone CEMAC – sur laquelle les médias communiquent plus pour divertir que pour informer – reste un mirage (Mongbet, 2018a). La circulaire N° 0001 MISL/MDN du Gabon relative à la libre circulation, signée le 19 octobre 2017 semble également obéir à cette manœuvre de diversion. *« Avant on fermait les frontières à l'approche du 12 octobre : deux semaines avant et une semaine après. Ensuite quelques jours. Maintenant même le 12 octobre on l'ouvre* » (MJ, commerçante à Kyé-Ossi, entretien à Kyé-Ossi, Août 2017). Les personnes voyageant par voie aérienne n'ont plus besoin de visa dans la sous-région[116], disposition qui vise en réalité à privilégier une immigration économiquement favorisée et susceptible d'investir dans le pays d'accueil (Opeskin et al. 2014) plutôt qu'à conférer une universalité à la libre circulation prônée.

Concomitamment, l'Etat camerounais qui veille sur ses frontières a ajouté au fil du temps des kiosques à la frontière. Tel que vu au deuxième chapitre, on dénombre du côté de la frontière avec la Guinée Equatoriale une dizaine de services et kiosques dont plus de la moitié a vu le jour au cours des six dernières années. Tous sont là pour contrôler les flux intenses à la frontière. C'est là un fait qui ralentit cette libre circulation et confirme la position guinéenne dans son herméticité, au lieu de tendre vers davantage de fluidité, en contradiction avec la dynamique que connaît la zone frontalière de part et d'autre. Ces positions étatiques créent le désespoir tant chez les clients guinéens et gabonais que chez les commerçants camerounais, qui appellent de leurs vœux davantage d'intégration. C'est pourquoi les politiques publiques sont le fruit d'interactions sociales qui donnent lieu à la production d'idées, de représentations et de valeurs communes (Surel, 2000). L'homogénéité spatiale et les liens sociaux n'absorbent pas la frontière à Kyé-Ossi, et comme le dit Foucher (2010 : 12) : *« Les frontières et les discontinuités territoriales ne disparaissent pas. Ce sont les fonctions des frontières qui changent* ».

[115]Ainsi la libre-circulation « n'est plus soumise à l'obligation de visa d'entrée ou d'autorisation de sortie pour tout séjour ne dépassant pas trois (03) mois (90 jours) en territoire centrafricain» selon la note circulaire du ministre centrafricain de l'Intérieur, Henri Wanzet-Linguissara datant 13/10/2017, Voir : http://news.alibreville.com-/h/76306.html , consulté le 21/12/2017.

[116] Cette donnée a été confirmée par le service de la CEMAC avec qui j'ai échangé le 22 février 2019 lors de la foire internationale PROMOTE tenue à Yaoundé ; cérémonie au cours de laquelle il y a eu une conférence autour du thème *Renforcement des échanges intra-communautaires et la diversification des économies au sein de la CEMAC.* La dame interviewée a reconnu que les obstacles persistent au niveau terrestre.

Graphique 8. 2 Evolution des effectifs des Camerounais refoulés à Kyé-Ossi

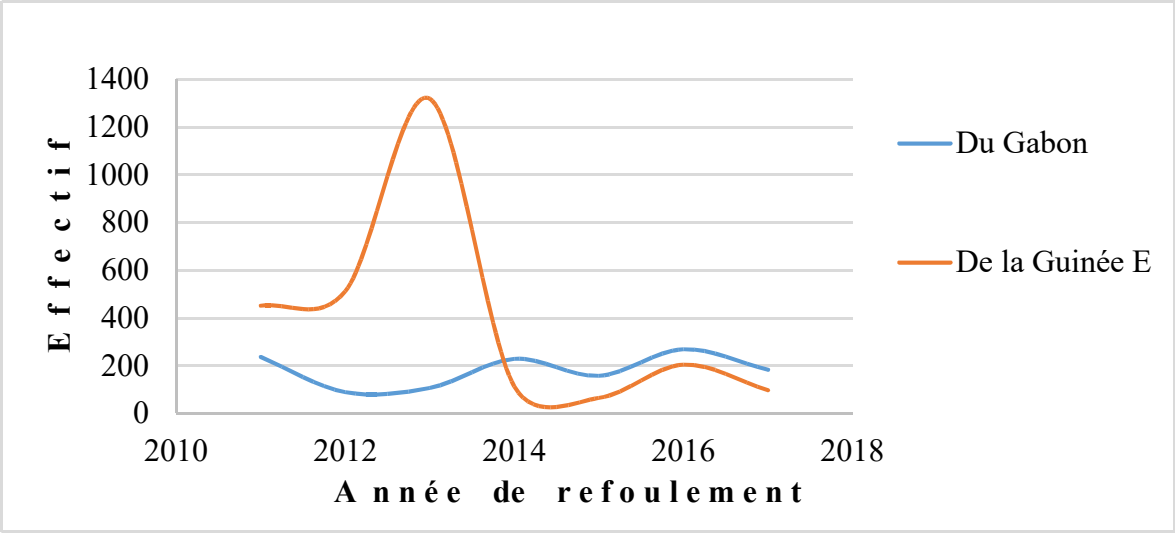

Exploitation des données du Poste frontalier de Kyé-Ossi, avril 2018.

Ces données ne reflètent pas l'ampleur des refoulements que subissent les Camerounais, dont les commerçants. Le pic de 2013 de la Guinée Equatoriale pourrait s'expliquer par les flux de Camerounais qui auraient profité de la Coupe d'Afrique des Nations co-organisée dans ce pays en 2012 pour y immigrer; d'où leur expulsion en grand nombre. Ces effectifs sont d'ailleurs inférieurs aux chiffres réels parce que tous les Camerounais n'ont pas le courage (à cause de la honte de l'échec de la migration), ni le besoin (ne pouvant se retrouver seuls dans leur propre pays) de déclarer leurs identités. Une autre raison tient au fait que d'autres Camerounais sont souvent reconduits par le poste guinéen de Campo (côté océan).

Ces refoulements allant à l'encontre des principes de la CEMAC expriment l'incrimination des immigrants, le refus de la libre circulation, et le non-respect des engagements pris. D'un autre côté, l'analyse des flux commerciaux transfrontaliers souligne l'importance du régionalisme dans le cadre de la CEMAC. En effet, les produits agricoles et horticoles provenant du Cameroun contribuent favorablement à maintenir la sécurité alimentaire des autres États membres, et les relations officielles entre ces Etats. Ces échanges constituent une justification de l'intégration sur le plan institutionnel (Nkendah *et al.*, 2011 : 4). Autrement dit, une sorte de régionalisme par la base se développe en lieu et place de l'intégration fonctionnelle (Tito Carlos, 2009).

3.2 Les acteurs frontaliers et le renforcement des pratiques en dehors de la conformité

Au niveau de la frontière, la densification des mobilités a stimulé auprès des acteurs des stratégies particulières et pécuniaires contrariant la fluidité des mobilités transfrontalières. Ces stratégies se sont développées tant du côté camerounais que du côté de la GE et du Gabon.
Du côté camerounais, les multiples services visant la sécuritisation des Etats sont perturbés par le comportement des acteurs frontaliers qui empêche la libre circulation et suscite la crainte chez les Camerounais. En effet, l'augmentation des mobilités a poussé non seulement à la multiplication des kiosques, mais aussi à l'imposition d'un paiement à chaque passage de Guinéen ou de Gabonais. D'après les commerçants et migrants, les montants à payer ont connu une forte croissance avec le temps (graphique 8.3).

Graphique 8.3 : Evolution du montant perçu par Pousse chargé partant de Kyé-Ossi

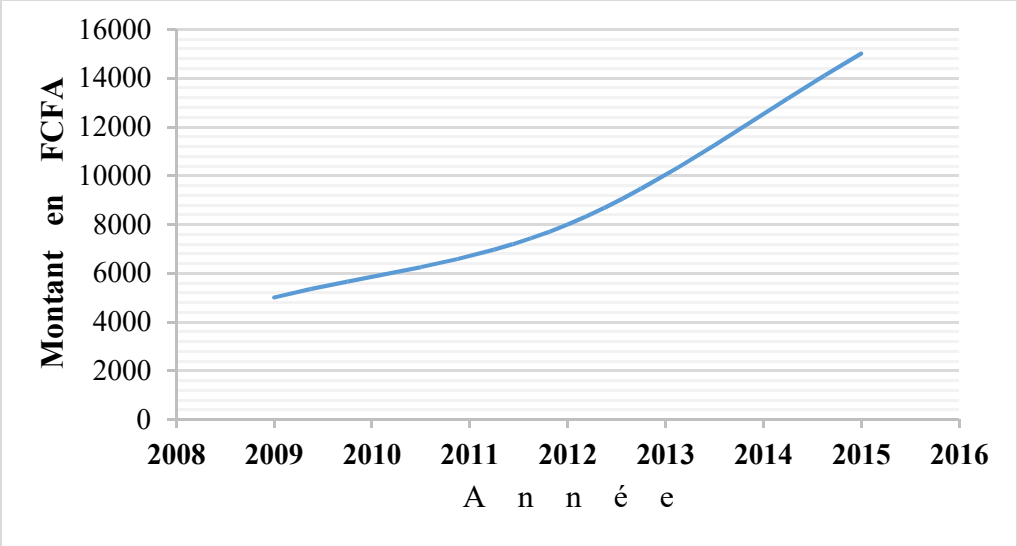

Source : Données collectées sur le terrain (2017-2018).

Ces valeurs croissantes combinées à d'autres arnaques n'ont eu pour effet que la baisse des flux quotidiens des Guinéens vers Kyé-Ossi; une baisse dont la conséquence directe a été la baisse des recettes des commerçants. La colère générée a abouti à la grève des commerçants en novembre 2014 (voir chapitre 5/ titre 2.3.2), laquelle serait la cause du limogeage du Commissaire de la sécurité publique et du Chef de poste frontalier de Kyé-Ossi. A ce sujet, les autorités et ceux qui travaillent aux kiosques n'ont pas voulu se prononcer pendant les enquêtes. En outre, l'ambivalence entre principe international (contrôle de l'identité/passeport-visa) et gestion territoriale décentralisée de la mairie dans son domaine avec comme effet la

superposition des pouvoirs (national et local) a contribué à cette hausse des paiements exigés des commerçants et acheteurs. Progressivement, les polices guinéenne et gabonaise se sont impliquées dans ce jeu d'arnaques. C'est alors dans ce double engrenage que la frontière se trouve piégée elle-même, renforçant la volonté des décideurs politiques au sommet de la hiérarchie d'appliquer véritablement la libre circulation. Les acteurs de la mobilité rencontrent maintenant plus d'obstacles qu'avant. Un Camerounais en Guinée se souvient : « *Avant, nous partions manger midi à Kyé-Ossi et revenions travailler. Tout se passait normalement. Maintenant, on ne peut plus, il faut payer la police guinéenne avant le passage… »* (Po, Ebebiyin, entretien mars 2018). Un autre commerçant de Kyé-Ossi confirme ces propos en affirmant : « *Avant les Guinéens ne prenaient pas de l'argent à la frontière. On laissait simplement la carte et on traversait pour la récupérer au retour. Mais les Camerounais les ont amenés à payer au passage en prenant de l'argent à leurs compatriotes. Du côté du Gabon, c'est la même chose »* (Cahier de terrain, 2017). Certains commerçants soupçonnent d'ailleurs une certaine complicité entre les agents à la frontière. « *Le problème de base est que les pays ne s'entendent pas. Les policiers ici entre eux s'entendent pour capter les pognons et laisser passer les migrants. Mais avec les policiers camerounais ça devient de plus en plus dur »* (MJ, entretien, juillet 2017).

L'observation et les témoignages des commerçants migrants de Kyé-Ossi laissent penser qu'un système a été instauré exclusivement entre les hommes en tenue de la frontière. Un modèle de fonctionnement qui leur est propre et qui produit un effet miroir (Tito Carlos, 2009). La rigueur gouvernementale devrait le contrôler dans une visée conformiste [117], dans la mesure où « *les logiques institutionnelles (création d'institutions, mécanismes de sanction...) facilitent les interactions sociales en permettant de drainer plus facilement les informations et en réduisant par là même les coûts de transaction des échanges* » (Surel, 2000 : 242). Il en est de même concernant les tracasseries qui perturbent les mobilités humaines. Les géographes Igué et Kossiwa (2010) pensent que l'avenir des frontières héritées de la colonisation est lié à la cogestion des espaces que ces frontières délimitent, une cogestion d'abord intérieure avant d'être internationale.

[117]Le conseil ministériel de 2007 dans son article 1 invite les Etats « à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de permettre la connexion de leurs services de police par l'installation aux postes frontières des solutions intégrées… ». Voir : http://www.izf.net/upload/Documentation/JournalOfficiel/cemac2007/DIR04_2007-.pdf, le 19/11/2017.

3.3 Intensification des liens entre les citoyens sous-régionaux

Les carrières individuelles fondées sur la migration convergent avec la mise en relation des communautés et des individus de diverses nationalités. Le succès dans la migration/mobilité ne peut réussir que si les réseaux entre les individus sont biens fonctionnels. Or comme vu précédemment, la transformation de la frontière à Kyé-Ossi en une zone d'intense activité a rendues vulnérables en même temps qu'elle a facilité les mobilités informelles entre les commerçants et les Guinéens. Leur régularité et leur endurance aux frontières ont dilué certaines conflictualités Ntumu-migrants, transformant leurs relations en partenariat dans les activités. L'autochtonisation par la résidence s'est accompagnée au fil du temps d'une intégration linguistique. Entre les commerçants migrants, des différences singulières demeurent – la nationalité et le pouvoir d'achat principalement. Le processus d'intégration en cours entre les migrants voisins et les habitants d'Ebebiyin et de Bitam raffermit les liens entre les communautés locales et les expatriés. Certains migrants perçoivent ce changement :

> *« C'est une histoire des mentalités, de l'éducation… Avant les Guinéens étaient pauvres, sous-scolarisés et fermés dans leur régime. Avec le temps et notamment depuis les années 2002, ils ont eu de l'argent, ont commencé à voyager, fréquenter et leurs multiples contacts avec les autres les ont amenés à améliorer un peu leurs attitudes ».* (PS, Ebebiyin, mars 2018).

Ce qui capte plus l'attention est l'évocation de l'évolution des mentalités observée chez les Guinéens. L'immigration des Camerounais et les mobilités transfrontalières n'auraient probablement pas progressées autant si la xénophobie et les sentiments hostiles s'étaient maintenus au fil du temps. C'est grâce à ce changement pondéré par l'afflux des migrants en Guinée et au Gabon que Kyé-Ossi peut jouer son rôle complexe de centre satellite des mobilités humaines et marchandes. Les migrations et les mobilités irrégulières induisent à partir de la continuité territoriale frontalière une continuité sociale et intercommunautaire. Celle-ci amène à observer l'émergence d'une culture hybride issue de la mobilité. Selon Montgomeri et Agbobli (2017: 13) :

> *Qu'ils soient physiques ou virtuels, les déplacements physiques donnent lieu à des rencontres de tous les types. Parfois déstabilisantes, marqués par des incompréhensions et des conflits, ces rencontres sont aussi instigatrices de nouvelles occasions d'apprentissage et de solidarités. Apprivoiser la mobilité internationale c'est apprendre une façon d'être, de penser et d'agir…*

Maintenant, certains Guinéens partent déjà faire leurs propres marchés à Douala selon les témoignages de beaucoup de commerçants. Ce voyage jusqu'à Douala tient à cette continuité sociale, dans la continuité des contacts qu'ils avaient initialement entretenus avec les migrants de Kyé-Ossi. Leur espace de mobilité s'accroit aussi, participant à leur familiarisation avec le territoire sous-régional, sauf qu'ils ne migrent pas comme les populations à destination de Kyé-Ossi. Tel qu'écrivaient Ma Mung *et al.* (1998 : 2) :

> *Des expériences et des pratiques de contournement des dispositifs juridico-étatiques se sont développées. Désormais les réseaux se structurent et s'articulent sur plusieurs territoires et acquièrent des capacités de régulation relativement autonomes. Les activités légales et illégales s'imbriquent et se renforcent fournissant des ressources renouvelées de création de richesses.*

L'imbrication mentionnée est à la fois sociale, intercommunautaire, spatiale donc transfrontalière. En analysant la marginalité du migrant, ce genre de constat corrobore la pensée de Cuche (2009 : 28) selon laquelle « *la migration est aussi un fait individuel, elle affecte profondément le migrant, elle le transforme, elle fait de l'homme marginal un citoyen du monde, disponible et ouvert* ». Ce virage vers une citoyenneté globale couplé à une frontière fermée se traduit par une intégration informelle dont le rayonnement est limité. En ce sens, Richard (2014 :16) considère l'intégration comme un « *processus par lequel les interactions entre des territoires contigus croissent à tel point qu'elles finissent par être plus intenses en interne qu'avec les territoires situés à l'extérieur* ». Pour cela, l'auteur note que l'augmentation des interactions est observable dans la géographie des pratiques des acteurs à tous les niveaux (individus, firmes, institutions, etc.). La praticabilité à cet effet se traduit par le fait que des ensembles régionaux intégrés se lisent dans la géographie des pratiques sociales, économiques et politiques ; et non nécessairement dans les limites des grands ensembles fondés sur des accords. Ce sont les pratiques qui font la région et permettent d'en lire les contours (Richard, 2014 : 16).

La réalité de Kyé-Ossi rappelle celle que fut la frontière entre l'Allemagne et la Pologne avant 2002. Loboda et Kostrubiec (2002 : 50) la décrivaient ainsi : « *même si la frontière s'est partiellement évanouie et si les villes se désenclavent, la véritable intégration reste encore à réaliser* », celle qui passe par une *free mobility* (Unesco, 2017). Fall (2004 : 18) faisant une analyse dans ce sens affirme que « *l'avènement de la mobilité accrue des personnes passe nécessairement par une refonte des cadres territoriaux et des législations nationales qui ne*

peut rester l'apanage des décideurs politiques ». De ce point de vue, l'approche intégrationniste du modèle de l'UE constitue une référence. En effet, le visa issu de l'accord de Schengen (Luxembourg) signé en 1985 et 1990 regroupe 26 pays membres de l'UE et 4 pays extra-communautaires (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse). Son entrée en vigueur en 2008 consacre la manifestation aboutie de l'intégration par la libre circulation et un visa d'entrée commun sur le territoire de l'Union.

En outre, les frontières linguistiques réduisent les flux et volumes des biens et d'informations entre les individus à cause des distorsions introduites, du ralentissement de l'échange, de la limitation d'informations non acheminées en privilégiant certains individus par rapport à d'autres (Claval, 2012 :123). Mais la pratique des acteurs nuancent ces distorsions. Les migrants du côté de la GE s'adaptent rapidement pour anticiper leurs gains. Leur permanence à la frontière amenuise la barrière linguistique de part et d'autre, à mesure que les populations des deux nationalités se familiarisent l'une avec l'autre.

C'est fort de ce constat où l'Etat intervient de manière active sur la situation des mobilités que Jolivet (2007) a proposé un schéma relationnel entre trois facteurs (cf. figure 8.1) : la société (communautés et individus, acteurs de la mobilité), l'espace à parcourir (territoire de mobilité) et l'Etat (qui édite, dicte et met en œuvre les lois et principes de la mobilité).

« Le premier point qui fonde le référentiel de la trajectoire est celui des relations internationales ... Le second point qui en découle est davantage légal et correspond à un ensemble de droits dont dispose le migrant et ses descendants sur le territoire qu'il gagne, la politique migratoire des Etats, favorisant ou non les conditions de vie et d'ancrage. » Jolivet (2007 :7)

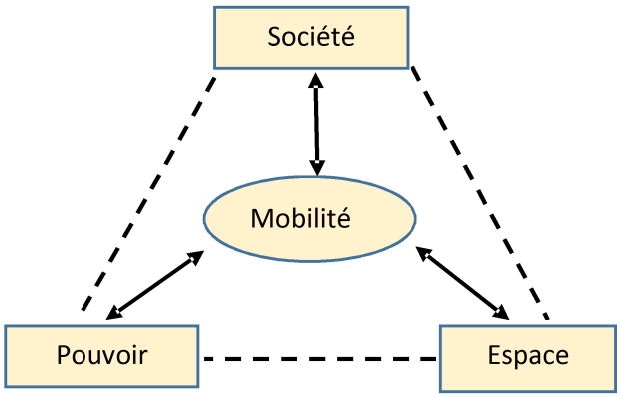

Figure 8.1 : Relations contextes-mobilité

Source : Jolivet (2007 : 9)

Cet exemple élaboré à partir de l'expérience des Cubains à Miami et des Haïtiens en République Dominicaine met en relation des facteurs également en jeu dans le cas des migrants de Kyé-Ossi. Cependant, nonobstant l'universalité du schéma proposé, la relation à l'œuvre doit être adaptée au contexte spécifique de Kyé-Ossi. Sur notre terrain d'étude, c'est le pouvoir d'Etat qui, à un moment donné, contraint les migrants à un type de mobilité.

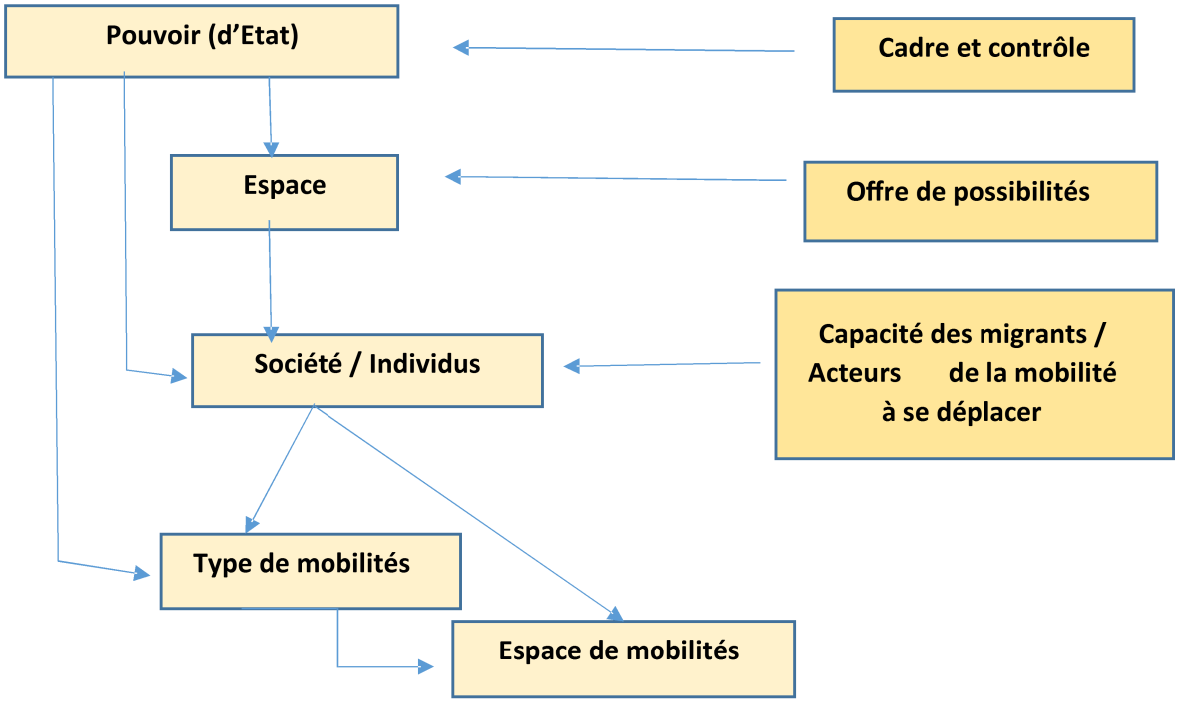

Figure 8.2 : Relations contextes-mobilités à Kyé-Ossi
Source : conception de l'auteur MONGBET Abêt

Dans l'analyse du système des mobilités au niveau de Kyé-Ossi, la frontière en tant que marge territoriale par rapport aux capitales centrales connait des changements liés aux entorses que les acteurs qui y vivent imposent aux principes, la rendant plus active. Claval (2012 : 96) résume ainsi ces changements :

> "*Aux marges de la société, les contraintes se desserrent, les règles s'imposent avec moins de rigueur. Leur non-respect n'entraine pas les mêmes sanctions. La remise en cause des pratiques dominantes, l'invention des nouveaux discours et l'émergence de nouvelles normes deviennent plus faciles. Les groupes qui les adoptent se posent en s'opposant, refusent les règles normales et en sécrètent d'autres. Leur rôle est variable*".

Les réalités de Kyé-Ossi vis-à-vis des mobilités et de l'intégration sont conformes à cette analyse de Claval : lois établies et signées par les pouvoirs centraux (accords CEMAC), non-respect de celles-ci à la frontière, nouvelles stratégies pour mettre en oeuvre les mobilités et transactions commerciales entre les migrants, les peuples de la frontière et les acteurs frontaliers. Subséquemment, le processus d'intégration vu sous l'angle du schéma de Tito Carlos (2009) permet de situer Kyé-Ossi selon le schéma de la figure 8.3.

Figure 8.3 : Situation de la frontière de Kyé-Ossi par rapport à l'intégration

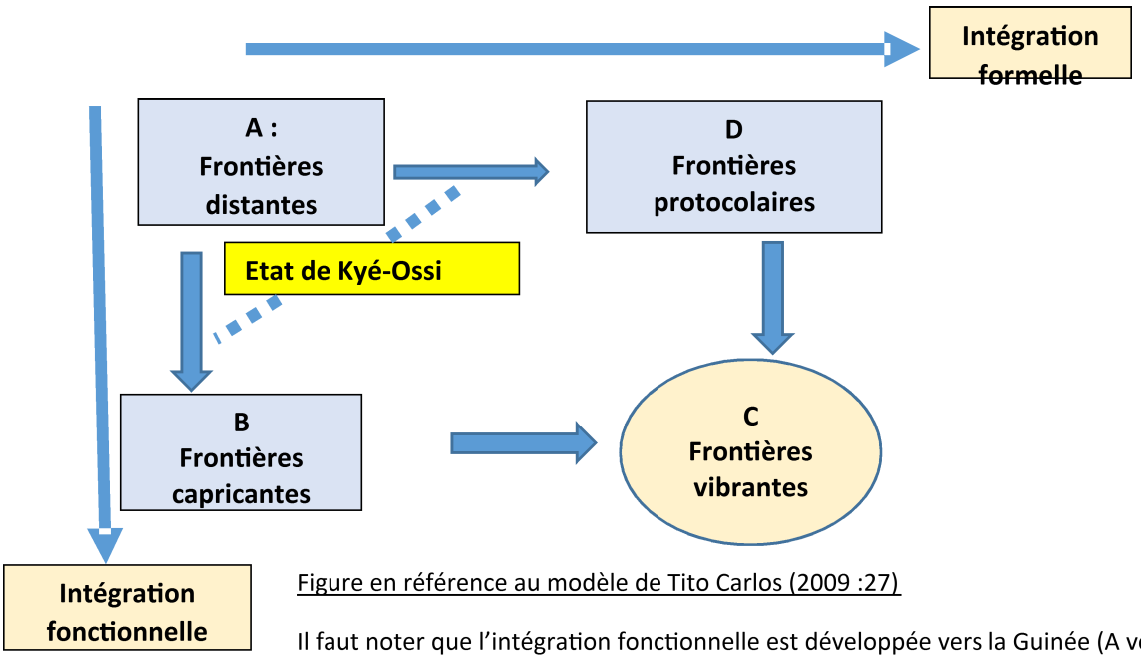

Figure en référence au modèle de Tito Carlos (2009 :27)

Il faut noter que l'intégration fonctionnelle est développée vers la Guinée (A vers B) tandis que Kyé-Ossi-Bitam semble une avancée lente de A vers C. Mais les relations officielles (D) constituent le point commun.

Cette figure montre que les individus, en dépit des pouvoirs politiques qui encadrent et recadrent leurs vies, pratiquent l'espace et produisent de nouvelles géographies. Avec la symbolique des espaces, ils « *fabriquent contre vents et marées de la continuité spatio-temporelle* » (Di Méo, 2016a : 195), à l'instar des mobilités en jeu dans la zone de Kyé-Ossi.

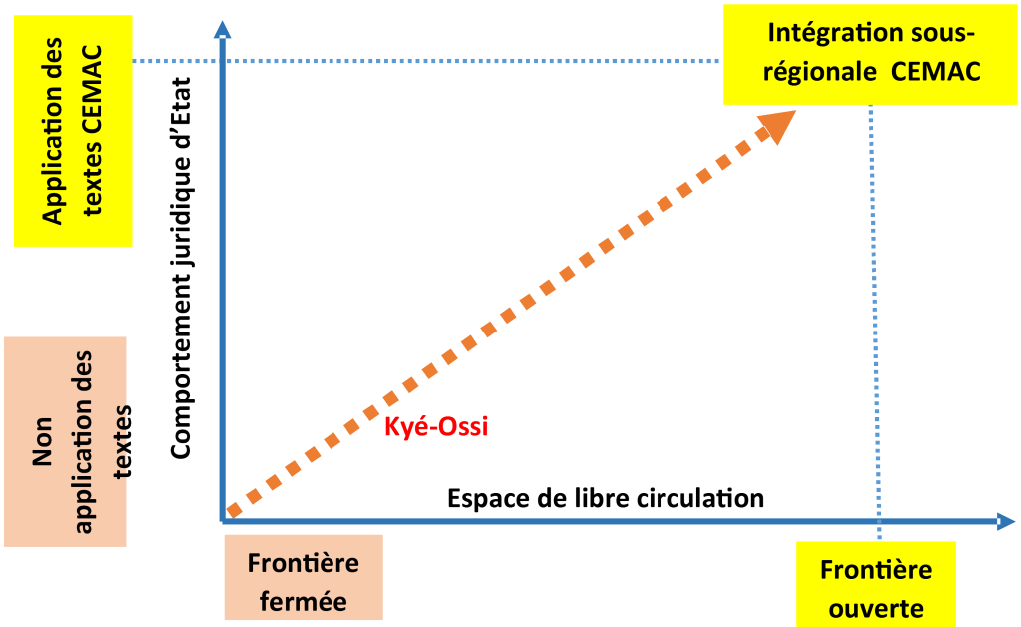

Figure 8.4: Résumé de l'intégration en zone CEMAC
Source : conception de l'auteur MONGBET Abêt

Conclusion

Cet ultime chapitre centré sur l'expérience migratoire des commerçants au-delà de Kyé-Ossi a permis de confirmer que la frontière ne se limite pas à sa simple dimension linéaire fixée par le politique. Si la zone couverte par les moyens de télécommunication vient relativiser la frontière, la fracture psychosociale observée au sein de la communauté transfrontalière Ntumu au-delà de la frontière politique renforce la frontière linguistique entre la Guinée et le Cameroun. Y mener une activité politique et culturelle transnationale n'est pas anodin pour les Camerounais, tant leur crainte et leur méfiance sont réels en Guinée. Au niveau économique, Ebebiyin comme Bitam obligent les Camerounais à passer par des canaux informels pour transférer leurs fonds. Pour mener à bien leur insertion dans l'espace, les Camerounais de Bitam disposent d'une marge de manœuvre conférée par leurs moyens économiques tandis qu'Ebebiyin n'offre pas cette opportunité. La Guinée s'avère ainsi plus rude et plus fermée que le Gabon. Concernant le contrôle de la frontière, les trois pays expriment chacun leurs velléités. Du côté du Cameroun, les kiosques de contrôle se sont multipliés, avec des agents qui développent des pratiques en dehors de la légalité, dérogent à leur mission et, ce faisant, contribuent à rendre plus difficile le passage à la frontière. Dans les pays voisins, la fermeture des frontières selon un rythme régulier par la Guinée et le maintien des contrôles par le Gabon reste une réalité sur le terrain, en décalage avec des textes officiels plus ouverts mais finalement peu contraignants. Parallèlement, les mobilités et l'installation des Camerounais de part et d'autre de la frontière ont favorisé le développement de réseaux qui facilitent les mouvements transfrontaliers. Ces derniers donnent l'impression d'une frontière que les relations humaines tendent à relativiser, quoique la barrière reste de fait maintenue. Jusqu'à quand le demeurera-t-elle ?

Conclusion de la troisième partie

Ce troisième temps de la thèse a permis de déployer une vision panoramique des mobilités à Kyé-Ossi. Leurs effets sur l'espace frontalier centré sur Kyé-Ossi ont été à cet effet examinés. Tout d'abord, la frontière divise et structure les familles des migrants dans l'espace, en créant en même temps une dispersion spatiale qui sert de cadre aux trajectoires mobilitaires des commerçants dictées aussi par les logiques marchandes. Entre territoire local, national ou international, l'espace varie avec le réseau et la capacité du migrant à dompter son territoire de mobilité. Dans cette logique, la dynamique familiale spatio-temporelle concourt à dessiner des mobilités autour de la frontière. Kyé-Ossi, comme toute frontière, sépare et unit, tout en étant à la fois un espace de contrainte et d'opportunités, et un point de polarisation des migrations et mobilités sous-régionales. Sa traversée constitue un point de transition vers l'autonomie dans la carrière des migrants et mobiles camerounais. De là, les changements induits de cette polarisation s'opèrent dans le cadre d'activités informelles d'individus devenus acteurs de réseaux transnationaux. Les relations humaines se sont davantage assouplies. Cependant, les mutations frontalières et transfrontalières autour de ce carrefour des trois nations semblent crisper la position du Gabon et de la Guinée, contre la libre circulation. Ces derniers chapitres confortent la position de la géographie dans les sciences sociales lorsqu'on lit Wilson et Donnan (2012 : 8). De leur point de vue, « *Geography, for instance, has been drawn to the study of the spatial dimension to borders and to the ways in which territory and the physical environment interrelate with the social, economic, political and cultural conditions of nations and states* ». Les questions fondamentales de l'ouvrage de Dubet (2018) prennent ici tout leur sens : E*ntrons-nous dans un monde où seules les marchandises, les informations et les élites mondialisées circulent libres* ? Nous répondons par l'affirmative à cette question, tant cette réalité est vécue à Kyé-Ossi parallèlement aux multiples accords de la CEMAC.

A la question de savoir *à quoi servent les frontières*, l'expérience de Kyé-Ossi montre qu'elles ont pour fonction localement de diviser les territoires étatiques et de limiter la mobilité de leurs citoyens.

Quant à savoir *à qui elles profitent* et *à qui elles manquent*, il apparaît qu'elles bénéficient à tous ceux qui la traversent, surtout aux acteurs frontaliers évoqués, et qu'elles manquent aux sécessionnistes qui ne s'illustrent pas dans notre contexte.

Au-delà de cette approche des faits, la dynamique frontalière et mobilitaire n'étant pas constante dans le temps, l'espoir réside dans un signal fort adressé par les pouvoirs politiques allant dans

le sens d’une mise en pratique de leurs textes communs. Ceci procédera par les notes et lettres de recommandation adressées à tous les acteurs frontaliers, afin de parvenir à l’implémentation de la libre circulation.

CONCLUSION GENERALE

Cette recherche doctorale a permis d'analyser la manière dont s'articulent les mobilités, les dynamiques sociospatiales frontalières et le processus d'intégration sous-régionale dans un contexte de crispation des Etats. Elle s'est fondée sur l'hypothèse centrale selon laquelle les dynamiques frontalières produites par les mouvements migratoires favorisent le processus d'intégration sous-régionale. L'étude a procédé pour ce faire à une analyse selon trois axes : le déploiement des mobilités face au blocus frontalier, les pratiques sociospatiales des migrants et la dynamique frontalière, et enfin l'articulation entre les deux qui a ouvert sur la question de l'ouverture des frontières comme le marqueur d'une intégration sous-régionale aboutie. L'étude s'est appuyée sur les commerçants, du fait du caractère central qu'occupent, dans la dynamique de la frontière, les activités de ces acteurs qui parcourent, font et défont les espaces et territoires.

Alors que la libre circulation est un indicateur de l'intégration sous-régionale, l'intégration de l'Afrique Centrale avec la CEMAC reste ralentie par la réticence de certains Etats membres à s'ouvrir. Le Gabon et la Guinée équatoriale, en l'occurrence, maintiennent une position sécuritaire à l'endroit des mouvements humains, en dépit des accords et traités qu'ils ont signés, et donc la fermeture de leurs frontières. D'un point de vue statistique, les échanges économiques de part et d'autre, variables dans le temps, témoignent de l'ampleur de la coopération internationale. Au niveau sous-régional, le niveau faible et décroissant des échanges intra-CEMAC vient confirmer le bien-fondé de notre thèse, qui a fait le choix de se focaliser sur les pratiques frontalières et les champs des mobilités des migrants commerçants. Cette approche facilite l'évaluation de la portée juridique des textes règlementaires dans la marche vers la libre circulation, une initiative qui, après cinq décennies d'existence, semble toujours en construction. Les migrations internationales, saisies statistiquement par les organisations internationales, donnent un ordre de grandeur du phénomène, mais ne permettent pas d'apprécier les réalités des acteurs migrants au niveau des frontières d'Etat et justifient le recours à l'approche qualitative. Ces frontières, qui incarnent la mise à distance et la séparation territoriale, étaient aussi au centre de l'analyse des mobilités à Kyé-Ossi.

De la frontière aux échanges

Dans le système mobilitaire, chaque acteur en fonction de son influence a un effet sur les autres membres du système. C'est pourquoi il y a une hiérarchisation du rôle des acteurs, de leur marge de manœuvre, de leur influence qui, à chaque niveau, rendent possible ou pas le

respect des normes préétablies. L'intégration sous-régionale procède ainsi de l'intégration des migrants à la frontière, de l'intégration nationale à l'intégration sous-régionale ; telle est la démarche pratique que suit le processus en Afrique centrale, notamment concernant les Camerounais en mobilité vers les pays situés au sud de leur territoire.

Tout d'abord, les systèmes de mobilité analysés par les géographes ont fondamentalement une incidence sur les mutations de l'espace géographique pratiqué par les migrants. Cet espace couvre un ensemble de territoires continus ou discontinus, ou encore superposés et enchevêtrés, au fil de dynamiques migratoires inscrites dans des temporalités plus ou moins longues. La réduction de l'inscription dans le temps de ces migrations nous conduit à appréhender ces mouvements davantage en terme de système mobilitaire que de système migratoire. Dans le cas de Kyé-Ossi, on observe divers cas de figure, des migrations internes aux migrations et mobilités internationales. Alors que certains migrants camerounais sont bloqués à Kyé-Ossi par la frontière avec le Gabon et la Guinée qui ne leur permet pas de continuer leur aventure migratoire, d'autres catégories – femmes, épouses de commerçants et commerçants eux-mêmes – s'installent dans ces pays de manière permanente. C'est notamment le cas des vendeurs de vivres à Kyé-Ossi. Un autre groupe de commerçants ayant perduré à Kyé-Ossi a développé un réseau frontalier fondé sur les mobilités marchandes transfrontalières. A ce niveau émergent deux catégories. La première est de courte durée et à rayon d'action frontalier court : les marchands exercent uniquement dans les villes frontalières voisines. La deuxième catégorie, celle de mobilités à longue durée et à rayon d'action frontalier long, concerne la mobilité internationale ou transfrontalière des acteurs qui opèrent dans l'hinterland du pays voisin. Ces schémas de mobilités transfrontalières traduisent les capacités différenciées des migrants à franchir les obstacles frontaliers à l'immigration. L'épaisseur croissante de la frontière de Kyé-Ossi (passage de la ligne à la zone frontalière grâce à la territorialisation migratoire des acteurs qui l'animent) traduit l'intégration sociospatiale aboutie des migrants internes. Notre méthodologie qualitative a permis de saisir les mutations de cet espace géopolitique induites par les mouvements mobilitaires. La réduction de la forêt, l'appropriation de l'espace par les migrants avec un système de vie basé sur le commerce les liant aux Equato-guinéens et aux Gabonais, ont permis de développer un tissu réticulaire informel dense. Natifs Ntumu et acteurs frontaliers de part et d'autre s'ajoutent aux connexions d'intermédiation hinterland-pays voisin, un rôle que jouent désormais les migrants. La frontière gagne ainsi en épaisseur sociale et spatiale, à la faveur d'échanges commerciaux bien visibles. L'exploration de cette imbrication hommes-territoires-réseaux confirme la première hypothèse selon laquelle

plus une frontière s'étend et s'élargit, plus elle favorise les mobilités par les opportunités qui se créent. Toutefois, ces échanges s'opèrent dans un environnement insaisissable, structuré par des acteurs de l'informel, dont les statistiques peinent à appréhender les réalités. Les migrants et leurs sentiers forestiers, les natifs Ntumu au Cameroun et en Guinée qui contrôlent certains réseaux de transactions constituent une chaîne informelle, ignorée ou gérée avec souplesse par les services frontaliers de l'ordre et de la sécurité. Ici, acteurs formels et informels se côtoient. L'atmosphère officieuse qui ordonne les lieux et les relations se déploie parallèlement à la contradiction de pouvoirs qui ratifient des textes sans volonté de les traduire dans les faits. Les échanges développés dans l'informel traduisent une orientation des acteurs vers l'intégration qu'ils appellent de leurs vœux. La réticence s'observe au niveau des Chefs d'Etat, qui peinent à traduire les textes et principes juridiques dans les faits, à travers les instructions aux services, mais aussi au niveau des services d'Etat présents à la frontière. L'immersion du chercheur s'est alors imposée pour une familiarisation qui a duré tout le parcours de la thèse. L'accessibilité relationnelle et sociétale née de cette approche anthropo-sociologique était vraiment la voie idoine pour mettre en lumière le fossé existant entre les déclarations médiatiques, les postures institutionnelles et les pratiques frontalières concrètes. Ce gap prouve que les médias communiquent sur la libre circulation en Afrique Centrale pour divertir plutôt que pour informer. L'effet frontière dans le contexte de la CEMAC ne s'exprime pas en termes de limitation des échanges. Les observations de terrain révèlent une structuration de l'*informellisation* des échanges transfrontaliers à travers une organisation informelle des acteurs. Tant que la frontière restera fermée, cette frange d'acteurs transfrontaliers se réjouira de la prospérité de ses réseaux. La fermeture de la frontière et la dynamique de réseaux (trans)frontalière qu'elle produit nourrit chez les acteurs un dégoût de l'autorité étatique et une perte d'espoir en la perspective proche d'une libre circulation.

Kyé-Ossi et les mécanismes de mobilité

La densité de la population et les caractéristiques de l'environnement à Kyé-Ossi ont évolué sous l'effet de la frontière plurielle, source d'une accumulation de populations et d'activités, au fil des vagues migratoires. Avec leur effectif grandissant au fil des années, les migrants à Kyé-Ossi ont créé eux-mêmes un environnement anthropisé du fait des actions et activités produites sur place. La nature initialement dominante a progressivement marqué le pas, face au développement du bâti, et les foyers culturels, les lieux sacrés en matériaux durables (notamment les mosquées) offrent maintenant un paysage humain dénaturé, un paysage

différent de ceux connus dans les zones habitées par les autochtones au Sud du Cameroun. La transition de l'habitat végétal à l'habitat en matériaux durables constitue une autre facette de cette transformation par appropriation de l'espace, qui évince les natifs de la scène et crée une nouvelle identité territoriale. Dans le vocabulaire de la migration, les figures du nomade, du sédentaire, du migrant se distinguent par la nature de la mobilité et le rapport à la résidence-base. Dans le cas de Kyé-Ossi, les migrants sont durablement installés et inscrits dans une perspective d'autochtonisation. Les premiers migrants ainsi sédentarisés sont devenus des références pour les nouvelles vagues de migrants, qui comme leurs prédécesseurs, ont acquis des terres et sont devenus propriétaire de leur logement. L'insertion sociospatiale observée s'accompagne d'une intégration complète à l'espace frontalier, non plus dans une société dirigée par les autochtones, mais dans un environnement intracommunautaire ou intercommunautaire parmi les migrants. Les besoins sociaux en matière d'éducation, de santé, de commerce ont progressivement amené les migrants à la mise en place des structures scolaires, sanitaires, à l'extension du marché par les boutiques privées. La densification matérielle induite a évolué parallèlement et progressivement avec la ville voisine d'Ebebiyin. Le développement de la frontière s'effectue simultanément par proximité avec la ville gabonaise de Bitam. Les migrants bien implantés et déployant leur commerce ont vu leurs opportunités saturées dans les échanges à Kyé-Ossi, devenue désormais la nouvelle base de vie. Les relations créées et le réseau mis en place à travers les échanges commerciaux ont amené dans ce contexte ces acteurs soit à immigrer au Gabon et surtout en Guinée, soit à effectuer des mobilités à longue durée. Certains migrants préfèrent maintenir leur activité commerciale à la frontière et faire immigrer les leurs. De la sorte, la sédentarisation et l'intégration sociospatiale à Kyé-Ossi ont constitué les bases d'un transit préalable à une émigration ultérieure au-delà de Kyé-Ossi. Dès lors, la deuxième hypothèse qui postulait que la dynamique sociospatiale à Kyé-Ossi constituait un processus de sédentarisation, d'intégration sociospatiale et de transit à la mobilité des migrants, semble aussi confirmée à la lumière de nos résultats.

… Frontière - mobilités - effectivité de la politique d'intégration

Au-delà de Kyé-Ossi, la permanence sur le terrain, l'articulation des vies et des mouvements migratoires observés chez les migrants témoignent d'intenses activités d'échanges dont les rayons d'action se déploient sur tous les territoires nationaux concernés autour de Kyé-Ossi. Les nuances observées entre la Guinée Equatoriale et le Gabon sont héritées de la

colonisation. La frontière avec la Guinée Equatoriale, qui fut une colonie espagnole, conserve une dimension sociale et psychologique, dont la limite territoriale d'Etat n'est que l'expression visible. Le terroir transfrontalier des Ntumu n'échappe pas à cette frontièralité, renforcée par le succès économique côté guinéen. L'égoïsme étatique de sécurisation que la Guinée équatoriale partage avec le Gabon dans son objection à l'immigration des ressortissants de la CEMAC – entre autres les Camerounais – n'est qu'un aspect d'une hostilité guinéenne plus générale dans ses rapports avec ses voisins. Par conséquent, la forêt tropicale frontalière en cours de réduction constitue un atout naturel pour passer de Kyé-Ossi en Guinée, à la différence du cours d'eau s'érigeant en obstacle naturel côté gabonais, lequel freine les mouvements illégaux des Camerounais et autres migrants. Ces différences se répercutent même sur les types et stratégies de mobilité une fois la frontière apprivoisée. Au Gabon, la ville frontalière de Bitam abrite les Camerounais jouissant du statut d'immigré, qui peuvent ainsi circuler vers Kyé-Ossi avec moins d'entraves de la part des services de contrôle et de sécurité. A Ebebiyin, l'hostilité à l'immigration et la xénophobie ambiante ont d'abord contribué à une sélectivité migratoire genrée au profit des hommes, dont certains traversent quotidiennement la frontière pour exercer leurs activités commerciales, soit de manière ambulante, soit dans les boutiques qu'ils louent exclusivement chez les Guinéens. Vivre au Gabon est plus facile du fait de la continuité linguistique et historique avec le Cameroun (territoires sous domination française). Ici, c'est le degré d'intégration qui détermine le degré de liberté. En Guinée, l'étrangeté est vécue à tous les niveaux : circulation difficile, confrontation régulière aux forces de l'ordre et de sécurité, accès difficile au foncier, relations humaines tendues. La variation des traitements réservés aux Camerounais selon le pays a des effets sur les migrants de Kyé-Ossi, qui s'y aventurent avec une certaine méfiance, malgré l'officialisation de leur statut mobilitaire. Concernant les migrants qui s'installent à Kyé-Ossi et y limitent leur activité, une phobie se développe qui inhibe l'initiative de traverser la frontière du fait des contraintes susmentionnées, en même temps que le souhait d'une ouverture des frontières autant côté camerounais que du côté des pays voisins. Dès lors, la citoyenneté du migrant hors du Cameroun est tributaire des traitements qui lui sont réservés. Mener les activités économiques et transférer les bénéfices financiers, faire de la politique, jouir d'un accès plein aux droits humains sont évidemment plus difficiles pour les Camerounais en Guinée que pour ceux résidant au Gabon. Dans ce contexte, les mobilités, plus informelles, confortent les Etats dans leurs volontés d'un accompagnement légiféré de la libre circulation. Les accords se multiplient, tandis que les frontières s'ouvrent physiquement en renforçant les actes non conformes de ceux qui les contrôlent et les gèrent au

quotidien. Même si les liens humains se tissent entre les citoyens sous-régionaux, ils ne parviennent pas à annihiler le rôle barrière des frontières d'Etat. L'étranger demeure par conséquent étranger en dépit de l'espace de mobilité que les commerçants se créent et avec lequel ils se familiarisent. En conclusion, notre troisième hypothèse relative à l'effectivité de la politique d'intégration et selon laquelle ***l'espace migratoire des commerçants assouplirait les divers échanges entre les pays en contribuant à l'effectivité de la politique d'intégration*** s'avère infirmée.

L'épaisseur croissante de l'espace frontalier sur le plan territorial et social se lit à travers la création de relations humaines au-delà de la frontière politique, qui facilitent les réseaux d'échanges et les mobilités officieuses. Au demeurant, il y a au fil du temps un métamorphisme (développement) de la frontière qui engendre progressivement à son tour le métamorphisme (intensification et densification) des contacts sociaux (Gonin et Renard, 1995). Ainsi, lorsque l'on considère la perspective de l'intégration sous-régionale, l'espace migratoire de l'Afrique centrale est confronté à une contradiction, celle d'un leurre et en même temps celle d'une lueur d'espérance : leurre des discours, textes, accords médiatisés et des rencontres diplomatiques ; lueur des mouvements migratoires et commerciaux informels, liés en grande partie aux migrations internes à l'origine de la dynamique frontalière.

Apport de l'étude

Au fil de cette recherche doctorale, j'ai découvert que le projet migratoire vers la Guinée ou le Gabon avait muri et été précisé chez certains migrants à Kyé-Ossi. En faisant le parallèle avec l'évolution de la densité humaine à Kyé-Ossi que j'ai observée sur le terrain depuis 2011, il apparaît que Kyé-Ossi a atteint un point de saturation sur le plan démographique, qui se traduit pour les migrants, par une saturation des opportunités. Ensuite, on observe une différenciation des comportements chez les migrants. Certains semblent plus ambitieux, plus expérimentés du fait de leurs parcours et des divers capitaux dont ils disposent et qui les amènent à apprécier différemment la vie à Kyé-Ossi. La saturation des opportunités diffère donc selon les ressources immatérielles ou les capacités des migrants qui régissent leurs comportements et attitudes. Aussi avec l'intermittence des activités commerciales liées à l'ouverture ou à la fermeture de la frontière guinéenne, couplée à la situation économique et politique des deux pays voisins, le destin de l'espace de Kyé-Ossi apparaît dépendant de l'extérieur, entre un possible risque de devenir une *ghost town* si la frontière se ferme durablement ou un possible prolongement des transformations déjà à l'œuvre si la libre circulation voit le jour. Cette dépendance de

contingences extérieures affecte le comportement psychosocial et sociospatial des individus. Ces trois conclusions, suivant une démarche constructiviste, ont fait émerger l'idée d'une *théorie de la saturation de l'espace migratoire*. Elle tient du fait que *« la réalité est plus riche et plus nuancée que les hypothèses qu'on élabore à un sujet. Une observation sérieuse met souvent en évidence d'autres faits auxquels on s'attendait et d'autres relations que l'on ne peut tenir pour négligeables »* (Quivy et Van Campenhoudt, 1995 : 213). Au terme de cette recherche, les données observées depuis le Master sur Kyé-Ossi permettent d'énoncer cette théorie en trois principes :

- Toute portion de l'espace soumise aux migrations (Kyé-Ossi) a un seuil d'accueil ou de saturation migratoire au-delà duquel les individus transitent vers la mobilité ;
- la saturation de l'espace migratoire dépend du capital humain et des ambitions des migrants inscrits dans ce champ *;*
- Plus un espace migratoire est dépendant de l'extérieur, plus sa stabilité interne est fragile.

Cette réflexion, au-delà des données compilées et des apports empiriques de la thèse, constitue un apport de cette recherche doctorale, suivant une logique hypothético-inductive. La théorie prend en compte la nature contenue dans l'espace comme substrat de l'humain. Elle considère aussi la diversité des caractéristiques humaines et sociales dont dépend le construit social de l'espace. Enfin, elle met le cadre spatial en rapport avec son environnement extérieur, inscrivant le fait géographique dans un système d'interactions, d'interrelations et de l'universalité. C'est ainsi toute la « dynamique - Homme et société - Mobilités - Espace», que s'efforce d'expliquer et d'étudier aujourd'hui la géographie sociale (Di Meo, 2016b). Les pratiques des migrants au niveau de la dynamique sociospatiale frontalière, des réseaux au-delà du territoire national, des pratiques territoriales à plusieurs niveaux dans le commerce, fondent la contribution de cette recherche dans l'« axe 3 : Expériences en migration » du laboratoire MIGRINTER.

Figure finale : les étapes de la thèse et le raisonnement

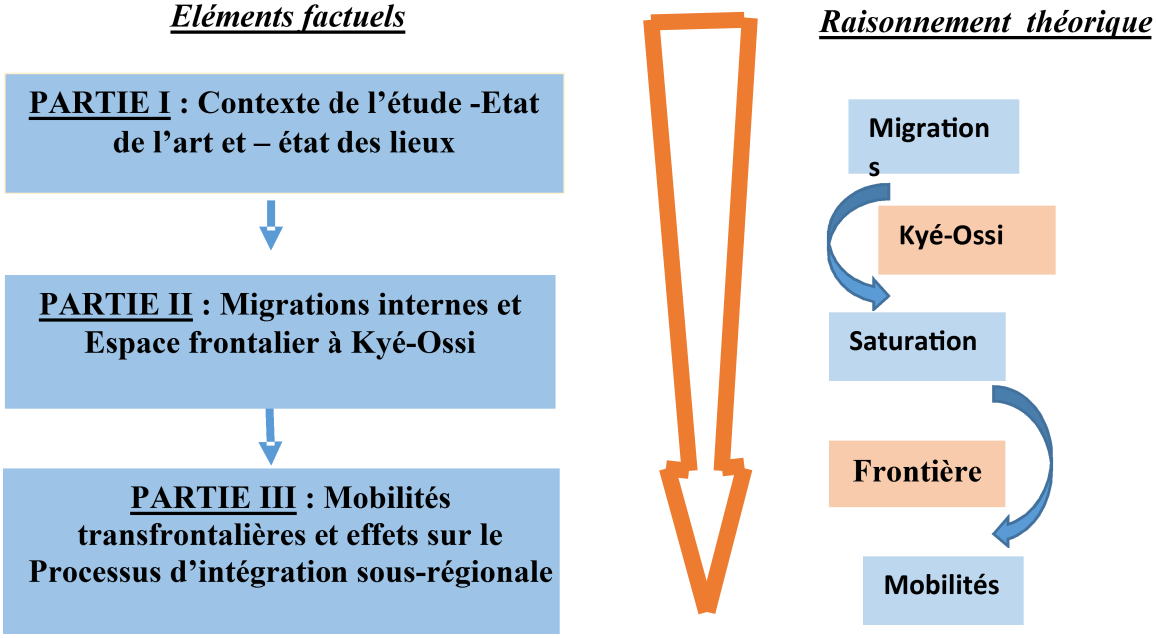

Source : conception de l'auteur MONGBET Abêt.

Parvenu au terme d'une construction entre les faits du terrain et les savoirs existants, *la connaissance de ses limites ne doit pas, toutefois, incliner le chercheur au scepticisme ni à plus forte raison à la démission.* Cette pensée de Merle (1974) stimule subséquemment d'autres pistes de réflexion issues de ma thèse. Bien en avant, toute recherche scientifique se veut une extrapolation au-delà du champ d'expérimentation ou d'observation. Kyé-ossi recouvre-t-elle les mêmes réalités et les mêmes enjeux des triples frontières? Tout d'abord en Afrique Centrale, la triple frontière Cameroun-Tchad-RCA présente une homogénéité socioéconomique et culturelle des populations (Peuls, assimilés et autres) qui l'habitent, avec les mobilités de transhumance (Liba'a Kossoumna, 2018) sans dynamique sociospatiale, ni asymétrie des frontières. Au niveau du Sud-Est du Cameroun (jonction avec la RCA et le Congo), la densité élevée de la forêt et l'absence des voies de communication préexistantes isole cette triple frontière des mutations territoriales. Au niveau du triangle Cameroun-Tchad-Nigéria, se prolongeant au Niger, la présence lagunaire (lac Tchad) inonde les frontières et met l'espace à l'abri des changements. Ailleurs en Afrique de l'ouest, la libre circulation entre les pays de la CEDEAO atténue les accumulations des migrants aux frontières pluri-étatiques, lieux des échanges et des mobilités sans contraintes relatives comme dans le cas de la frontière au Sud du Cameroun. En Afrique de l'Est, les boucles Rwanda-RDC-Ouganda, RCA-RDC-Soudan du Sud sont des lieux d'instabilité sociopolitique, pas favorables aux dynamiques territoriales et

de mobilités facilement repérables. Entre les pays maghrébins et ceux subsahariens, les triples frontières sont logées dans le désert, environnement non œkoumène sans projet de coopération et d'aménagement. Il en est de même en Afrique Australe à l'instar des frontières Angola-Namibie-Zambie, Botswana-Zambie-Zimbabwe, Afrique du Sud- Botswana-Namibie. Sans se prévaloir de l'exhaustivité, beaucoup d'autres exemples hors du continent peuvent être convoqués pour mettre en parallèle l'évolution des frontières en rapport avec les mobilités humaines en Afrique ; ce dont Kyé-Ossi n'en fut qu'un échantillon. Sauf qu'à sa dimension étatique de triple frontière s'y ajoutent le différentiel socioéconomique, la nuance linguistique avec la Guinée Equatoriale, le caractère naturel de la frontière avec le Gabon, son historique de multi-appartenance étatique. Cette combinaison de facteurs fait de Kyé-Ossi une frontière atypique dont mon étude ouvre au-delà de ses limites d'autres perspectives de recherche.

Limites et perspectives de recherche

Très souvent, les limites des travaux scientifiques concernent les données utilisées, les méthodes d'analyse et les orientations des réflexions sur la thématique abordée.
Concernant cette étude, une base des données quantitatives sur les migrants aurait permis de faire une régression logistique expliquant davantage de manière échelonnée les facteurs qui contribuent à la mobilité des individus. Dans ce sens, une analyse biographique à travers une régression de cox aurait permis de distinguer les différenciations ou potentiels de mobilité entre les groupes d'âges, les ethnies, les durées de vie migratoire et bien d'autres facteurs. Cette approche quantitative aurait également aidé à identifier plus clairement les décalages entre les étapes de trajectoire. Elle exige du point de vue des critères statistiques un effectif minimal de 400 (migrants) enquêtés aux modalités standards pour un questionnaire identique. En outre la disponibilité des données sociospatiales séquentielles aux dates variées devrait favoriser l'élaboration des cartes dynamiques à couches superposées. Elles indiquent dans le temps et l'espace comment la zone en observation (comme Kyé-Ossi et ses environs) a évolué.

Concernant le système mobilitaire dont la convocation est plus pertinente dans le cadre de cette étude que la notion de système migratoire, les acteurs frontaliers font frontière plus que la frontière elle-même. Autrement dit, ils limitent les mouvements des hommes et segmentent davantage l'espace d'activité et de vie du migrant plus que la frontière elle-même. Ils doivent donc être davantage pris en compte dans l'analyse des systèmes mobilitaires. Les pratiques frontalières à Kyé-Ossi mettent la gouvernance migratoire et mobilitaire à l'épreuve. L'ignorance de l'intérêt de la mobilité induit la crainte d'une citoyenneté mobilitaire globale.

Pourtant, définir une citoyenneté sous-régionale permettrait de contrôler tous les mouvements humains avec plus de sérénité, et donnerait moins de champ à l'action discrétionnaire d'agents assermentés qui se déploient sans modération au nom de leurs Etats et renforcent les fractures sociales entre les migrants et les natifs sur les territoires concernés. Sur ce sujet, la thèse observait les déplacements de Camerounais vers le Gabon et la Guinée Equatoriale, pays de la zone CEMAC qui restent les pays les moins enclins à appliquer les accords de libre circulation. Dans cette lancée, l'immigration proprement dite de tous les profils (en dehors des commerçants), en Guinée Equatoriale et au Gabon, constitue un sujet à approfondir, de même que les mouvements en sens inverse. En revanche, il convient de scruter tout le triangle frontalier dans tous les sens. Comment vivent concrètement les Guinéens au Gabon et au Cameroun ou les Gabonais en Guinée et au Cameroun au-delà de la zone frontalière ? Comment se déploient les mouvements migratoires de chacun des pays vers le Cameroun ? Cette dernière interrogation questionne la dynamique frontalière des pays voisins. La thèse a montré que les mutations sociospatiales des trois fronts frontaliers ont évolué simultanément, avec certains aspects dépendant de Kyé-Ossi, pour tendre vers la constitution d'un système de villes (réseau urbain). Cependant le mécanisme interne à chacun des pays n'a pas été détaillé comme nous l'avons fait du côté de Kyé-Ossi, où la transition de la frontière ligne à la frontière zone a été stimulée par les migrations internes. A cet effet tant du côté de la Guinée Equatoriale que du Gabon, les migrations internes ont-elles aussi contribué au développement des villes voisines ? Toujours concernant les transformations sociospatiales, l'apport socioéconomique a été préalablement examiné. Cette aire géographique située en forêt dense dans un contexte planétaire d'injonction à la protection environnementale ne mérite-t-elle pas une étude d'impact environnemental des migrations, notamment sur l'évolution du massif forestier du bassin du Congo (Mongbet, 2018c) ? Il faut noter par ailleurs que les injonctions universelles qui militent pour la conservation des forêts convergent vers l'hypothèse de *ghost town* avec le devoir de ne plus détruire la forêt pour faire avancer la ville. Du point de vue de l'intégration, le domaine du commerce risque de connaître des bouleversements, même dans le cadre du régionalisme :

l'Accord de Partenariat Economique (APE) [118] signé par le Cameroun est un paradoxe dans le contexte du système régional commun (Wade, 2005)[119].

[118]« *Nous sommes maintenant en négociation avec la CEMAC et l'Union Européenne pour que l'accord du Cameroun qui sert de base puisse aboutir dans les autres pays de la sous-région »*Interview de la *Cameroon Radio Television* (Crtv) au Ministre camerounais de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) rediffusée au journal radio dans la semaine du 31 octobre au 06 novembre 2016.

[119]A ce sujet d'intégration sous régionale, Wade (2005 :207) affirme : «Actuellement, chaque Etat établit son plan de développement en toute indépendance et, fort paradoxalement, on souhaite qu'il y ait une certaine harmonie entre plans» oubliant «l'effet de Condorcet connu des économistes : la somme des rationalités individuelles n'est jamais une rationalité collective»

ANNEXES

Annexe 1: Circulaire sur la libre circulation accordée par le Gabon aux ressortissants CEMAC ;

Annexe 2 : HEBDO, Journal hebdomadaire d'informations et d'annonces légales du Gabon, N° 119 du 09 août 1986 ;

Annexe 3.1 : Procès-verbal gabonais relatif à la circulation frontalière des véhicules de transport ;

Annexe 3.2 : Lettre des conducteurs de Kyé-Ossi au Sous-préfet de Kyé-Ossi

Annexe 4 : Règlement n°1/00-CEMAC-042-CM-04 du 20 juillet 2000 portant institution et conditions d'attribution du passeport CEMAC ;

Annexe 5: Modalités pour l'obtention du visa équato-guinéen ;

Annexe 6 : Guide d'observation ;

Annexe 7 : Guides d'entretien ;

Annexe 8 : Récit biographique ;

Annexe 9 : Guide d'entretien adresse aux migrants ;

Annexe 10 : Attestation du statut du Chef des maliens à Kyé-Ossi ;

Annexe 11.1 : Demande des données officielles sur les mobilités humaines aux frontières avec Kyé-Ossi ;

Annexe 11.2 : Données officielles recueillies à Kyé-Ossi ;

Annexe 12 : Lettre de demande des données adressée à l'ambassade de la Guinée Equatoriale

Annexe 13 : Lettre de demande des données adressée au MINATD ;

Annexe 14 : Lettre de demande des données adressée au MINEPAT ;

Annexe 15 : Calendrier de terrain pour la collecte des données primaires ;

Annexe 16 : Activités scientifiques et autres menées au cours de la thèse.

Annexe 1: Circulaire sur la libre circulation accordée par le Gabon aux ressortissants CEMAC



MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE,
CHARGE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

MINISTERE DES AFFAIRES PRESIDENTIELLES ET DE LA DEFENSE NATIONALE

- **Le Ministre de l'Intérieur**
- **Le Ministre de la Défense Nationale**

A

- **Mesdames et Messieurs les Responsables et Agents des Forces de Défense et de Sécurité**

CIRCULAIRE N° 0 0 0 1 MISDL/MDN

Relative à la libre circulation des personnes en zone CEMAC.

En application de l'Acte Additionnel **N° 01/13-CEMAC-070-U-CCE-SE** du 25 juin 2013 portant suppression des visas pour tous les ressortissants de la CEMAC circulant dans l'espace communautaire, et afin de concilier la nécessité de la libre circulation et l'exigence sécuritaire, il est précisé ce qui suit :

Tout ressortissant de l'un des Etats membres ci-après : Cameroun, Centrafrique, Congo, Tchad et Guinée Equatoriale, détenteur d'un passeport d'une validité d'au moins trois mois, n'est plus soumis à l'obligation du visa d'entrée au Gabon pour tout séjour ne dépassant pas trois mois (90 jours).

Toutefois, les autorités compétentes du Gabon se réservent le droit de refuser l'entrée aux personnes n'ayant pas respecté le délai du séjour lors de leurs précédents voyages et aux personnes considérées comme pouvant porter atteinte à l'ordre public, à la sécurité nationale ou à la santé publique.

La présente Circulaire, qui figurera au recueil des instructions permanentes, prend effet à compter de sa date de signature, et oblige les responsables de toutes les Unités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité.

Fait à Libreville, le 13 OCT. 2017

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité,
Chargé de la Décentralisation et du Développement local

Lambert-Noël MATHA

Le Ministre des Affaires présidentielles, de la Défense Nationale,

Etienne MASSA

Annexe 2 : HEBDO, Journal hebdomadaire d'informations et d'annonces légales du Gabon, N° 119 du 09 août 1986

Document portant la « politique d'immigration au Gabon »

HEBDO
informations
Journal Hebdomadaire d'Informations et d'annonces légales

LA RÉGLEMENTATION DE L'IMMIGRATION

N° 119 - 9 AOÛT 1986
800 F

SOMMAIRE

La réglementation de l'immigration

● TEXTES OFFICIELS

- Loi n° 5/86 du 18 juin 1986, fixant le régime d'admission et de séjour des étrangers en République gabonaise.
- Loi n° 6/86 du 18 juin 1986, portant création d'un fonds spécial de l'immigration.
- Décret n° 999/PR du 31 juillet 1986, réglementant les modalités de délivrance de la carte de séjour de résident étranger.
- Décret n° 1000/PR du 31 juillet 1986, portant institution d'une autorisation d'entrée et de sortie pour les étrangers.
- Décret n° 1001/PR du 31 juillet 1986, portant création d'un conseil national de l'immigration.
- Décret n° 973/PR/MOCUDM du 28 juillet 1986, réglementant les modalités de récupération et de vente des biens de biens réputés biens vacants.

● ANNONCES LÉGALES

● AVIS FONCIERS

(Extraits du rapport de présentation au gouvernement)

Le bilan

a) Inventaire des textes législatifs et réglementaires.

A ce jour, le régime d'admission et de séjour des étrangers au Gabon est soumis à un certain nombre de textes législatifs et réglementaires.

Les principaux en sont les suivants :

- la loi 34/62 du 10 décembre 1962 réglementant l'admission et le séjour des étrangers au Gabon. Cette loi a été modifiée par les ordonnances 13/71 du 3 mars 1971 et 54/76 du 2 décembre 1976, dont les dispositions ont été intégrées dans le texte primitif;
- l'ordonnance 42 bis/74 du 1er avril 1974 portant abrogation du décret 289/PR du 17 décembre 1962 réglementant les modalités de la délivrance de la carte de séjour et de l'ordonnance 22/70 du 3 avril 1970 portant création d'une taxe pour sa délivrance;
- le décret 287/PR-MI-AG du 17 décembre 1962 réglementant le cautionnement des étrangers résidant au Gabon;
- le décret 283/PR/MI du 6 juin 1968 portant création du certificat d'hébergement;
- l'arrêté 93/MI-DAC-SR du 22 janvier 1963 fixant le taux de cautionnement des étrangers séjournant au Gabon.

En raison de l'ancienneté relative de ces deux textes, il devient impératif de mettre en place un nouveau code de l'immigration, plus adapté à notre évolution économique et sociale et à nos objectifs démographiques.

b) Résultats du recensement 1986.

Ces résultats mettent à la disposition du gouvernement et de tous les services intéressés des indications valables pour définir une politique objective et rationnelle de l'immigration et de l'emploi.

Nous rappelons, ci-dessous, les résultats globaux dudit recensement, leur analyse ayant été réalisée dans un document de grande valeur édité par la direction générale de la documentation des forces de police nationale.

- nombre d'étrangers recensés : 107.807 dont 72.206 hommes et 35.601 femmes;
- nombre d'étrangers en situation régulière : 56.227, soit 52,15%;
- nombre d'étrangers démunis de titre de séjour : 51.580, soit 47,84%;
- nombre de nationalités représentées au Gabon : 105;
- lieu principal d'implantation : Libreville, 75,15%;
- principal secteur d'activités : petit commerce, distribution, 15,67%.

Il faut préciser que, contrairement au recensement de 1976, ces chiffres ne tiennent pas compte des enfants de moins de 16 ans, ceux-ci étant estimés, par extrapolation, à 31.600. Ce qui donne au total une population étrangère évaluée à 139.500 individus.

De même, en se basant sur le chiffre de 107.000 adultes, on peut affirmer qu'en 10 ans, la population étrangère a crû de 45.817 personnes, soit de 74%, alors que le taux moyen de la population nationale endogène se situe aux environs de 14%.

Il ressort de ces résultats globaux que la croissance de la population immigrée se développe à un rythme trop rapide par rapport aux taux de croissance de la population autochtone et que son nombre a dépassé le taux de 10% de la population nationale totale, alors que les normes moyennes internationales se trouvent entre 5 et 7%. D'où la nécessité de mettre en place un certain nombre de mesures aussi bien législatives et réglementaires qu'opérationnelles.

Il est clair que cette situation n'est pas l'effet d'un simple hasard, mais celui d'un certain nombre de facteurs dont nous donnons ci-dessous une liste non exhaustive :

- la perméabilité des frontières terrestres et maritimes est sans aucun doute l'un des facteurs déterminants de l'aggravation de l'immigration clandestine et de la prolifération des irréguliers;
- l'application de la réglementation internationale résultant souvent des conventions régionales ou sous-régionales peut également constituer un facteur souvent contraire aux intérêts propres du Gabon. Le principe, notamment, de la libre circulation des biens et des personnes au sein d'ensembles régionaux ou sous-régionaux ne peut que désavantager notre pays;
- l'impossibilité tant politique que matérielle du refoulement des irréguliers et clandestins contribue à faire croître la population étrangère;
- l'économie gabonaise dans son développement actuel nécessite encore la pré-

sence sur notre sol de ressortissants étrangers aussi bien dans des secteurs exigeant une haute qualification que dans ceux du petit artisanat.

Mesures préconisées

L'assainissement de cette situation et la protection des intérêts majeurs de notre pays impliquent la mise en œuvre d'une panoplie de mesures politiques, législatives, réglementaires et opérationnelles dans les plus brefs délais possibles.

Ces mesures devraient porter sur :

1) La mise en place d'une législation et d'une réglementation adaptées à la situation.

2) Le recensement et le fichage systématique de tous les étrangers.

3) Le refoulement systématique de tous les clandestins et autres irréguliers.

4) L'expulsion systématique des prisonniers de droit commun dès expiration de leur peine.

5) La renégociation des accords bilatéraux d'établissement et de main-d'œuvre.

6) La mise en œuvre d'un plan de gabonisation des emplois dans les administrations publiques, les établissements publics et les sociétés d'Etat et la déflation de personnel étranger.

7) La fixation des quotas global et par nationalité d'admission des étrangers.

8) La mise en place d'une nouvelle carte de séjour inimitable et inviolable.

9) La généralisation du versement en numéraire de la caution de rapatriement, la dispense du cautionnement étant supprimée.

10) L'obligation pour les commerçants et autres travailleurs indépendants de l'agrément et de la carte de commerçant renouvelable tous les deux ans.

11) L'obligation d'un plan d'investissement pour l'octroi d'un agrément de commerce, licence ou patente.

12) L'obligation de la justification mensuelle de moyens de subsistance découlant d'une activité légalement déclarée.

13) L'obligation d'un domicile fixe ou certain et d'un compte bancaire ou C.C.P.

14) L'implantation des postes frontaliers sur les points de passage obligé.

15) La création de brigades volantes (B.V.) pour le contrôle des zones intermédiaires entre postes-frontières.

16) Le renforcement des contrôles et l'aggravation des peines contre les employeurs de main-d'œuvre clandestine.

17) La représentation des services de l'immigration dans toutes les procédures ou commissions habilitées à délivrer les documents administratifs aux étrangers (contrat de travail, agrément de commerce).

18) La mise en place des dispositions matérielles facilitant l'expulsion et le refoulement des étrangers (hébergement, nourriture, transport, ...) irréguliers : par exemple, création d'un fonds spécial de l'immigration.

19) Définition des objectifs quantitatifs et qualitatifs d'un plan-programme des forces de sécurité (personnels, équipement, logistique, ...).

20) La mise en place d'une instance gouvernementale chargée de définir les orientations de la politique de l'immigration en fonction de la sauvegarde des intérêts majeurs de la nation : exemple, conseil national de l'immigration comprenant les forces de sécurité, des personnalités politiques et les administrations concernées.

	nombre	sit irrégulière		REPARTITION GEOGRAPHIQUE				sit régulière		% de la populat. étrangè	REPARTITION	
	total	chiffre	%	LBV	POG	FCV	HAUTA	nombre	%		HOMME	FEMME
GUINEE EQUATO	18945	15601	71,27	85,00%				3026	28,19	17,57%	10286	7659
MALI	15586	7588	48,69	78,00%	16,00%	5,00%		7998	51,31	14,45%	12138	3448
CAMEROUN	14212	6911	48,62	76,00%	4,50%			7301	51,37	13,18%	8598	5714
FRANCE	13275	8703	30,33	70,00%	18,00%			10599	79,84	12,33%	7593	5709
SENEGAL	10933	4554	41,65	71,00%	14,00%			6379	58,34	10,14%	9619	1514
BENIN	7184	3180	44,28	84,00%	12,00%			4004	55,73	6,66%	4928	2656
TOGO	6248	2078	33,30	78,00%	13,00%			4162	66,69	5,78%	3861	2379
NIGERIA	4504	2532	56,20	85,00%	6,00%			1982	46,80	4,17%	2958	1544
CONGO	2674	1167	43,39	45,00%	10,00%	66,00%	10,00%	1467	54,86	2,48%	1537	1037
HTE VOLTA BUR	2060	743	36,06	90,00%				1317	63,93	1,91%	1416	661
ZAIRE	1581	682	60,53	71,00%	5,40%	9,00%	4,00%	1001	55,56	1,56%	1137	507
GUINEE BISSA	1091	527	48,30	87,00%	5,10%			564	51,79	1,01%	883	208
TOTAL	98884	42615	43,38	80,33%	10,13%	3,62%	1,86%	56271	51,30	91,88%	65294	32812
TOTAL GENERAL	107897	50389	47,84	75,15%	9,25%	3,31%	1,70%	56227	52,15	100,00%	72206	35691

Loi n° 5/88
du 18 juin 1990,
fixant le régime d'admission et de séjour des étrangers en République gabonaise.

L'Assemblée nationale a délibéré et adopté,
Le président de la République, chef de l'État, promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE I - GÉNÉRALITÉS

Article 1er. - La présente loi a pour objet de fixer le régime d'admission des étrangers en République gabonaise.

Chapitre premier
Des étrangers

Article 2. - Les dispositions de la présente loi s'appliquent, sous réserve de conventions internationales conclues en la matière, aux personnes de nationalité étrangère et aux apatrides pénétrant sur le territoire national :
- soit en qualité de visiteurs temporaires;
- soit pour y résider.

Article 3. - Est considéré comme étranger tout individu de nationalité autre que gabonaise ou de nationalité inconnue pénétrant sur le territoire national.

Chapitre deuxième
Des visiteurs temporaires

Article 4. - Les visiteurs temporaires sont les étrangers ou apatrides admis sur le territoire national pour un séjour d'une durée limitée à trois mois.

Cette catégorie comporte cinq classes :
1°/ les visiteurs proprement dits;
2°/ les touristes;
3°/ les travailleurs temporaires;
4°/ les hommes d'affaires;
5°/ les propriétaires, rentiers ou pensionnés.

Article 5. - Les visiteurs proprement dits sont les personnes qui viennent au Gabon pour leur agrément, mais qui sont hébergées par un particulier :
- un membre de leur famille,
- une personne de connaissance.

Article 6. - Les touristes sont les personnes qui viennent au Gabon pour leur agrément, mais séjournent dans un établissement hôtelier ou assimilé.

Article 7. - Les travailleurs temporaires en mission au Gabon sont les personnes qui viennent au Gabon dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Article 8. - Les hommes d'affaires sont les personnes dont l'activité professionnelle est tournée vers les affaires à caractère économique ou financier.

Article 9. - Les propriétaires, rentiers ou pensionnés sont les personnes qui possèdent à titre personnel des biens immobiliers et qui viennent périodiquement les visiter et s'occuper de leur gestion ou sont titulaires d'un titre de rente ou de pension servi par un organisme officiel gabonais.

Chapitre troisième
Des résidents

Article 10. - Sont considérés comme résidents les étrangers et les apatrides qui sont admis à pénétrer sur le territoire national pour y résider pour une durée de séjour de plus de trois mois.

Article 11. - La catégorie des résidents comporte cinq classes :
1°/ les résidents proprement dits;
2°/ les contractuels;
3°/ les travailleurs indépendants;
4°/ les propriétaires, rentiers ou pensionnés;
5°/ les membres de la famille du résident.

Article 12. - Les résidents proprement dits sont les personnes déjà en possession d'une carte de séjour en cours de validité.

Article 13. - Les contractuels sont :
- les salariés du secteur privé;
- les contractuels du secteur public;
- les personnels de l'assistance technique.

Article 14. - Les travailleurs indépendants sont les personnes exerçant, à titre individuel, une profession libérale, commerciale ou industrielle.

Article 15. - Les propriétaires, rentiers ou pensionnés sont les personnes qui possèdent à titre personnel des biens immobiliers ou sont titulaires d'un titre de rente ou de pension servi par un organisme officiel gabonais.

Article 16. - Les membres de la famille du résident sont le conjoint et les enfants rejoignant ce dernier.

TITRE II
DES CONDITIONS D'ENTRÉE

Chapitre premier - De l'admission des visiteurs temporaires

Section 1 - Visiteurs temporaires ressortissants des États non soumis à visa

Article 17. - Le visiteur proprement dit pénétrant sur le territoire national est tenu de présenter lors de son passage à la frontière :
- un passeport en cours de validité;
- un titre de transport aller et retour ou circulaire nominatif, non cessible à un tiers et non négociable;
- une autorisation d'entrée.

Sont également soumis à ces conditions d'entrée, les ministres du culte et les membres des congrégations agréées, en mission.

Article 18. - Le touriste est dispensé de l'autorisation d'entrée, mais doit justifier de moyens de subsistance suffisants pour la durée de séjour déclarée, ainsi que de la réservation d'une chambre dans un établissement hôtelier ou assimilé.

Article 19. - L'homme d'affaires est dispensé de l'autorisation d'entrée, mais doit justifier de sa qualité et/ou fournisse, par tout moyen écrit, les contacts qu'il doit prendre durant son séjour.

Article 20. - Les visiteurs, les touristes, les hommes d'affaires ne sont pas autorisés à occuper un emploi salarié au Gabon pendant la durée du séjour qui leur est accordé. Des cachets le spécifiant expressément sont apposés sur leur passeport à leur passage à la frontière.

Article 21. - Le travailleur temporaire, en mission au Gabon, sera tenu de présenter une autorisation d'emploi temporaire, ainsi qu'une autorisation d'entrée.

Article 22. - Les propriétaires, rentiers ou pensionnés doivent, pour entrer au Gabon, présenter un titre de propriété en cours de validité ou un document administratif attestant de leur rente ou de leur pension.

Ils sont dispensés de l'autorisation d'entrée.

Section 2 - Visiteurs temporaires ressortissants des États soumis à visa

Article 23. - Les ressortissants des États n'ayant pas conclu un accord avec le Gabon en matière d'immigration doivent, pour entrer sur le territoire national, être munis d'un visa et d'un titre de transport aller et retour ou circulaire, nominatif, non cessible à un tiers et non négociable.

Les visas d'entrée sont délivrés par les représentations diplomatiques ou les postes consulaires de la République gabonaise à l'étranger, après avis de l'autorité compétente.

La durée de ces visas peut être prorogée, sur place, par les services habilités.

Chapitre deuxième
De l'admission des résidents

Section 1 - Résidents ressortissants des États non soumis à visa

Article 24. - Le résident proprement dit, qui revient au Gabon après sa sortie du territoire national, est tenu de présenter à l'entrée une autorisation de sortie et retour et une carte de séjour en cours de validité.

L'autorisation de sortie et retour cesse de produire ses effets à la date d'expiration du délai de validité de la carte de séjour, à moins qu'il soit apporté la preuve que les documents ayant servi à la délivrance de ladite carte sont encore valables ou ont été renouvelés.

Le résident proprement dit, qui vit en dehors du Gabon sans interruption pendant plus de six mois, perd le bénéfice des effets attachés à la validité de la carte de séjour et de l'autorisation de sortie et retour.

Dans ce cas, son entrée au Gabon est soumise aux conditions exigées des visiteurs proprement dits, telles que prévues à l'article 17 ci-dessus.

Article 25. - Pour entrer au Gabon, les étrangers salariés du secteur privé doivent présenter les documents suivants :
- un passeport en cours de validité;
- une autorisation individuelle d'emploi;
- une autorisation d'entrée;
- un engagement de rapatriement ou, à défaut, un billet retour transformable en caution;
- un engagement d'hébergement signé de l'employeur et visé du ministère compétent.

S'agissant des contractuels du secteur public ou des personnels de l'assistance technique, leurs formalités d'entrée sont limitées à la présentation d'un passeport en cours de validité et à la production, pour les premiers, d'une décision d'engagement, et pour les seconds, d'une décision d'affectation.

Les ministres du culte et les membres des congrégations agréées, désignés pour servir au Gabon, doivent présenter à leur entrée sur le territoire, un passeport en cours de validité et une autorisation d'entrée.

Article 26. - Pour entrer au Gabon, les travailleurs indépendants doivent présenter, outre le passeport en cours de validité et un engagement de rapatriement ou, à défaut, un billet retour transformable en caution, un agrément du ministère du commerce.

Les travailleurs indépendants autres que les commerçants, dont l'activité professionnelle dépend d'un autre département ministériel, doivent présenter une autorisation de ce ministère.

Article 27. - Pour entrer au Gabon, les propriétaires, rentiers ou pensionnés doivent présenter, outre un passeport en cours de validité et un engagement de rapatriement ou, à défaut, un billet retour transformable en caution, un titre de propriété en cours de validité ou un document administratif attestant de leur rente ou de leur pension.

Article 28. - Les membres de la famille du résident accompagnant ce dernier qui a satisfait aux conditions prévues à l'un ou l'autre des articles 25 à 27 ci-dessus, sont admis à entrer au Gabon sur présentation d'un passeport en cours de validité, d'un engagement de rapatriement ou, à défaut, d'un billet retour transformable en caution, et des documents d'état-civil justificatifs.

Pour les membres d'une famille du contractuel du secteur public ou du personnel de l'assistance technique, leurs formalités d'entrée sont limitées à la présentation d'un passeport en cours de validité et des documents d'état-civil justificatifs.

Le conjoint et les enfants de plus de seize ans, rejoignant le chef de famille installé au Gabon, doivent présenter, outre un passeport en cours de validité et, éventuellement un engagement de rapatriement ou, à défaut, un billet retour transformable en caution, une autorisation d'entrée.

Les enfants mineurs de moins de seize ans rejoignant leurs parents établis au Gabon, peuvent entrer sur présentation d'un passeport en cours de validité et des documents d'état-civil justificatifs.

Annexe 3.1 : Procès-verbal gabonais relatif à la circulation frontalière des véhicules de

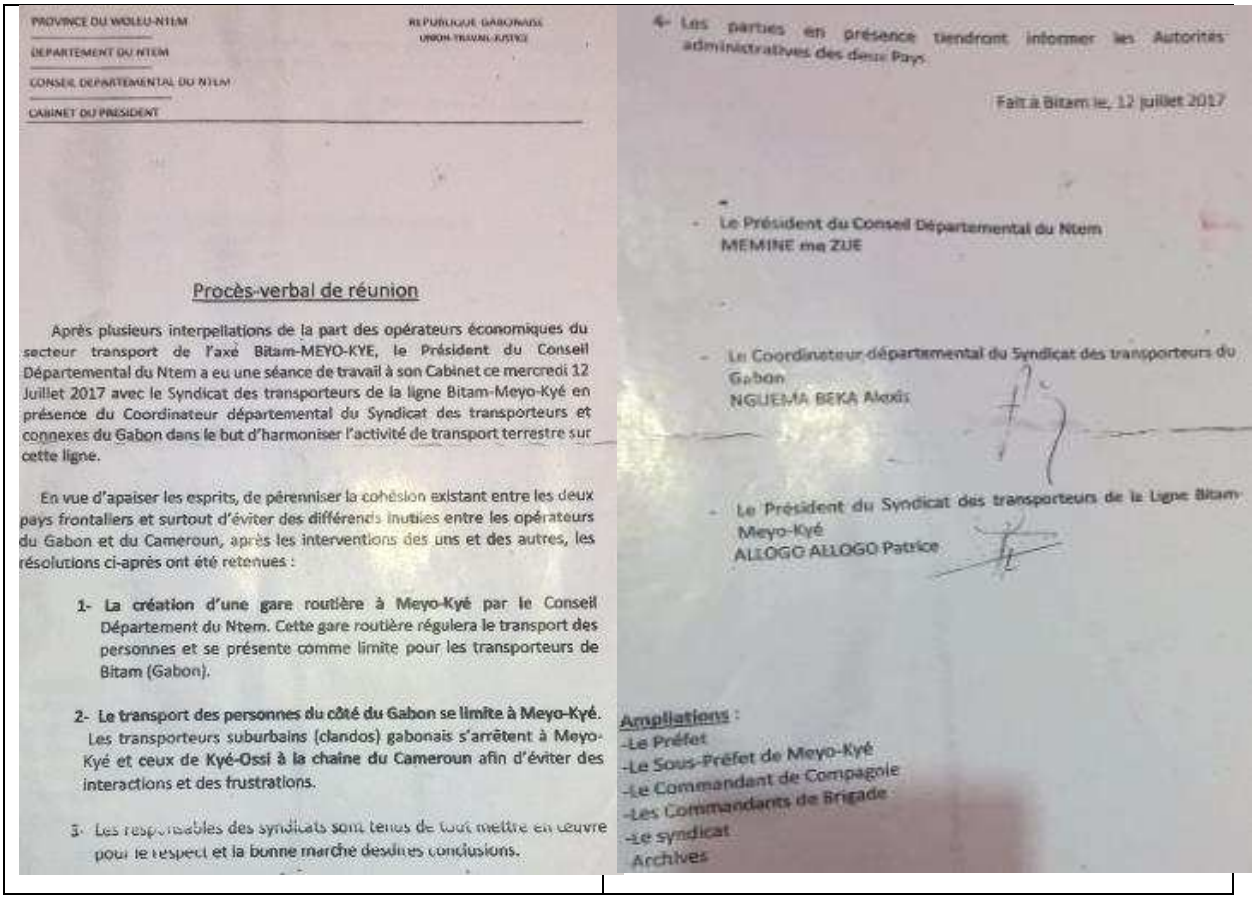

PROVINCE DU WOLEU-NTEM
DEPARTEMENT DU NTEM
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NTEM
CABINET DU PRESIDENT

REPUBLIQUE GABONAISE
UNION-TRAVAIL-JUSTICE

Procès-verbal de réunion

Après plusieurs interpellations de la part des opérateurs économiques du secteur transport de l'axé Bitam-MEYO-KYE, le Président du Conseil Départemental du Ntem a eu une séance de travail à son Cabinet ce mercredi 12 Juillet 2017 avec le Syndicat des transporteurs de la ligne Bitam-Meyo-Kyé en présence du Coordinateur départemental du Syndicat des transporteurs et connexes du Gabon dans le but d'harmoniser l'activité de transport terrestre sur cette ligne.

En vue d'apaiser les esprits, de pérenniser la cohésion existant entre les deux pays frontaliers et surtout d'éviter des différends inutiles entre les opérateurs du Gabon et du Cameroun, après les interventions des uns et des autres, les résolutions ci-après ont été retenues :

1- **La création d'une gare routière à Meyo-Kyé par le Conseil Département du Ntem. Cette gare routière régulera le transport des personnes et se présente comme limite pour les transporteurs de Bitam (Gabon).**

2- **Le transport des personnes du côté du Gabon se limite à Meyo-Kyé.** Les transporteurs suburbains (clandos) gabonais s'arrêtent à Meyo-Kyé et ceux de **Kyé-Ossi à la chaine du Cameroun** afin d'éviter des interactions et des frustrations.

3- Les responsables des syndicats sont tenus de tout mettre en œuvre pour le respect et la bonne marche desdites conclusions.

4- Les parties en présence tiendront informer les Autorités administratives des deux Pays

Fait à Bitam le, 12 juillet 2017

- Le Président du Conseil Départemental du Ntem
MEMINE me ZUE

- Le Coordinateur départemental du Syndicat des transporteurs du Gabon
NGUEMA BEKA Alexis

- Le Président du Syndicat des transporteurs de la Ligne Bitam-Meyo-Kyé
ALLOGO ALLOGO Patrice

Ampliations :
-Le Préfet
-Le Sous-Préfet de Meyo-Kyé
-Le Commandant de Compagnie
-Les Commandants de Brigade
-Le syndicat
Archives

Annexe 3.2 : Lettre des conducteurs de Kyé-Ossi (axe Kyé-Ossi- Bitam)
Au Sous-préfet de Kyé-Ossi

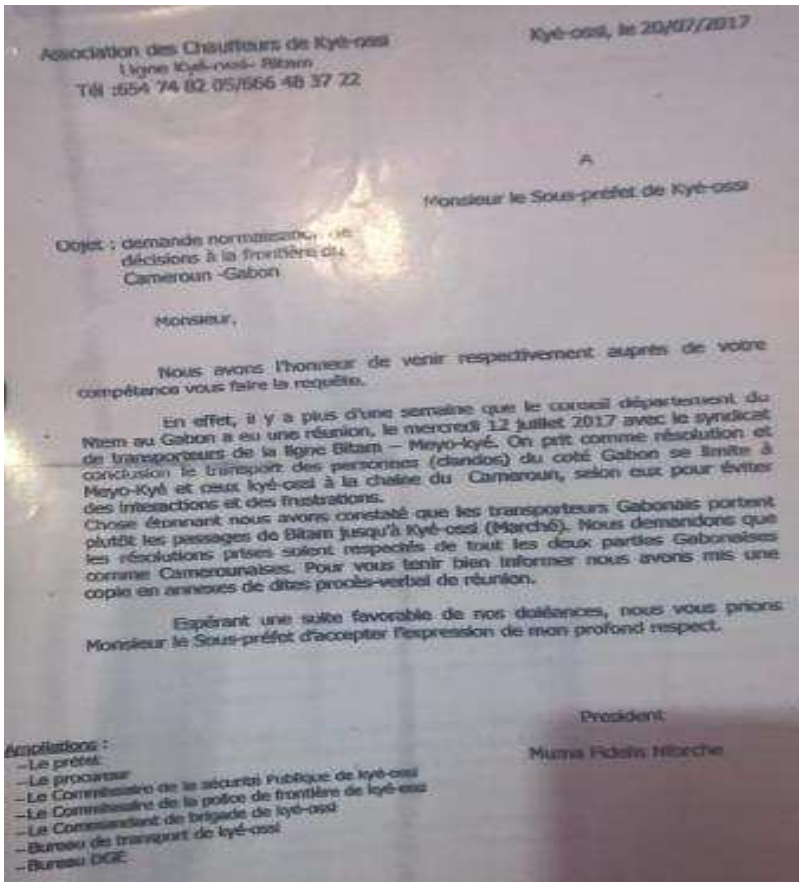

Association des Chauffeurs de Kyé-ossi
Ligne Kyé-ossi- Bitam
Tél :654 74 82 05/666 48 37 22

Kyé-ossi, le 20/07/2017

A
Monsieur le Sous-préfet de Kyé-ossi

Objet : demande normalisation des décisions à la frontière du Cameroun -Gabon

Monsieur,

Nous avons l'honneur de venir respectivement auprès de votre compétence vous faire la requête.

En effet, il y a plus d'une semaine que le conseil départemental du Ntem au Gabon a eu une réunion, le mercredi 12 juillet 2017 avec le syndicat de transporteurs de la ligne Bitam – Meyo-kyé. On prit comme résolution et conclusion le transport des personnes (clandos) du coté Gabon se limite à Meyo-Kyé et ceux kyé-ossi à la chaine du Cameroun, selon eux pour éviter des intéractions et des frustrations.
Chose étonnant nous avons constaté que les transporteurs Gabonais portent plutôt les passages de Bitam jusqu'à Kyé-ossi (Marché). Nous demandons que les résolutions prises soient respectés de tout les deux parties Gaboraises comme Camerounaises. Pour vous tenir bien informer nous avons mis une copie en annexes de dites procès-verbal de réunion.

Espérant une suite favorable de nos doléances, nous vous prions Monsieur le Sous-préfet d'accepter l'expression de mon profond respect.

President
Mama Fidelin Nforche

Ampliations :
-Le préfet
-Le procureur
-Le Commissaire de la sécurité Publique de kyé-ossi
-Le Commissaire de la police de frontière de kyé-ossi
-Le Commandant de brigade de kyé-ossi
-Bureau de transport de kyé-ossi
-Bureau DGE

Annexe 4 : Règlement n°1/00-CEMAC-042-CM-04 du 20 juillet 2000 portant institution et conditions d'attribution du passeport CEMAC

LE CONSEIL DES MINISTRES

Vu le Traité portant création de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale et les Textes subséquents ;

Vu le Procès verbal des travaux de la 3ème Session du Conseil des Ministres tenue à N'DJAMENA le 17 Décembre 1999 ;

Considérant la nécessité de créer un marché commun fondé sur la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes.

En sa séance du 20 Juillet 2000,

ADOPTE

Le Règlement dont la teneur suit :

Article 1er : Il est institué au sein de la Communauté un instrument de libre circulation des personnes, dénommé « Passeport CEMAC ».

TITRE II : CONDITIONS DE DÉLIVRANCE, DE RENOUVELLEMENT ET DE VALIDITÉ

Article 2 : Le Passeport CEMAC est délivré aux citoyens et ressortissants des Etats membres de la communauté dans les conditions habituelles de leur délivrance dans les Etats membres.

Article 3 : L'impression, la gestion et la délivrance du Passeport CEMAC relèvent de la compétence de chaque Etat membre

Annexe 5: Modalités pour l'obtention du visa équato-guinéen.

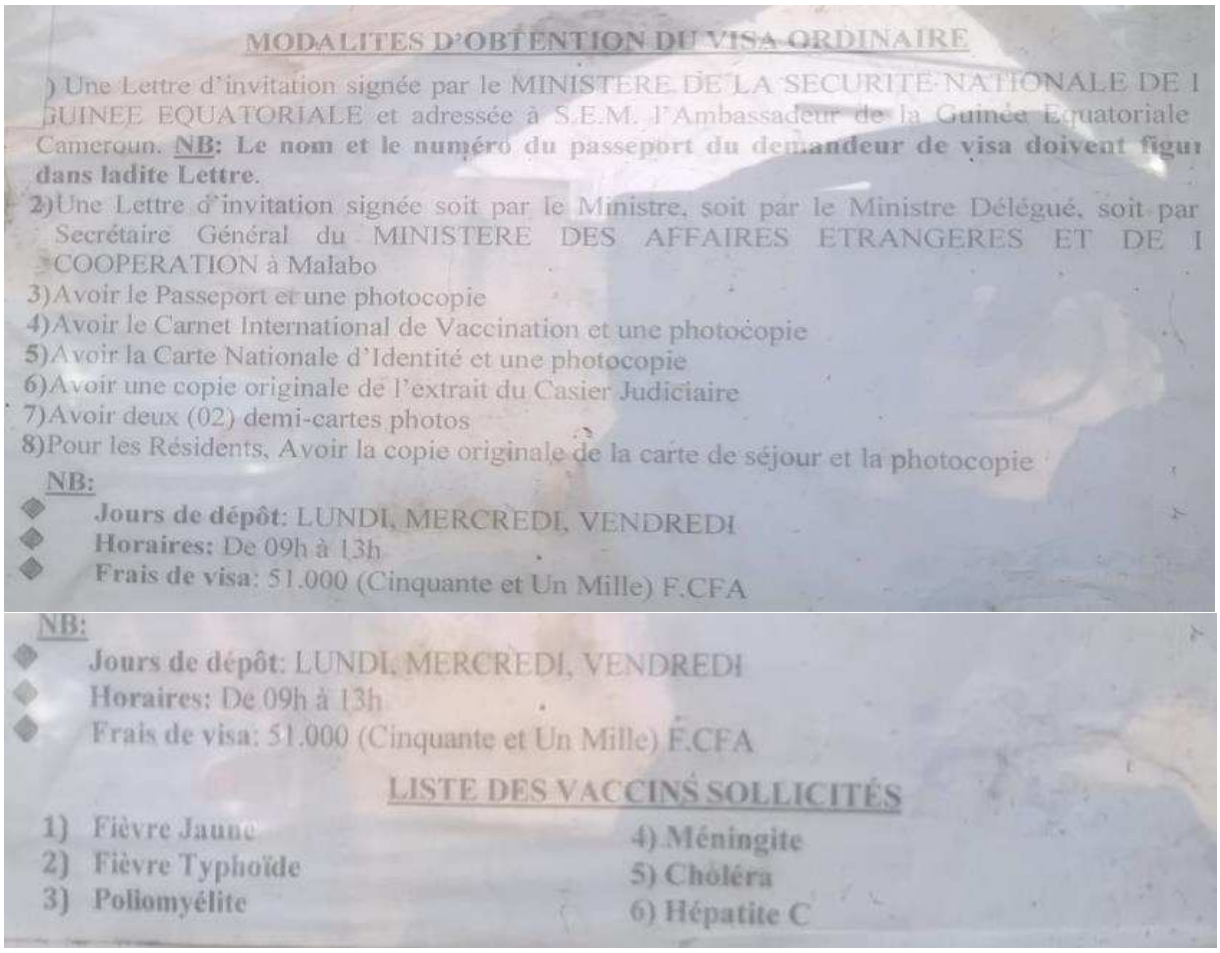

MODALITES D'OBTENTION DU VISA ORDINAIRE

) Une Lettre d'invitation signée par le MINISTERE DE LA SECURITE NATIONALE DE I GUINEE EQUATORIALE et adressée à S.E.M. l'Ambassadeur de la Guinée Equatoriale Cameroun. **NB: Le nom et le numéro du passeport du demandeur de visa doivent figu dans ladite Lettre.**

2)Une Lettre d'invitation signée soit par le Ministre, soit par le Ministre Délégué, soit par Secrétaire Général du MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE I COOPERATION à Malabo

3)Avoir le Passeport et une photocopie

4)Avoir le Carnet International de Vaccination et une photocopie

5)Avoir la Carte Nationale d'Identité et une photocopie

6)Avoir une copie originale de l'extrait du Casier Judiciaire

7)Avoir deux (02) demi-cartes photos

8)Pour les Résidents, Avoir la copie originale de la carte de séjour et la photocopie

NB:

- **Jours de dépôt**: LUNDI, MERCREDI, VENDREDI
- **Horaires:** De 09h à 13h
- **Frais de visa**: 51.000 (Cinquante et Un Mille) F.CFA

NB:

- **Jours de dépôt**: LUNDI, MERCREDI, VENDREDI
- **Horaires:** De 09h à 13h
- **Frais de visa**: 51.000 (Cinquante et Un Mille) F.CFA

LISTE DES VACCINS SOLLICITÉS

1) Fièvre Jaune
2) Fièvre Typhoïde
3) Poliomyélite
4) Méningite
5) Choléra
6) Hépatite C

Annexe 6 : GUIDE D'OBSERVATION

1. Bâtiments/ maisons et leurs dispositions spatiales de part et d'autre des trois frontières
2. Structures/boutiques du marché ; mobilités des clients/vendeurs autour des barrières frontalières
3. Emplacements et dispositifs matériels comparatifs pour d'autres activités et immobiliers (Quoi ? Où ? Quand ? Par qui ?)
4. Situation géographique relative à la frontière (rapprochement/éloignement) des infrastructures (-routes-bâtiments administratifs-gare, les dépotoirs, les points d'arrêt/échanges, écoles, centres de santé…)
5. Mobilités urbaines/rurales à travers les moyens de transport utilisées de part et d'autre de chaque frontière ...
6. Allure ou tendance de l'homogénéisation spatiale (continuité et discontinuité spatiales)
7. Points/ Marques d'hétérogénéité spatiale autour des trois territoires frontaliers
8. Mouvements à la frontière pour les catégories (natifs, migrants)
9. Echanges à la frontière (entre divers acteurs police, migrants, autochtones guinées, gabonais)

Annexe 7 : GUIDES D'ENTRETIEN

Annexe 7 .1 FACE AUX AUTORITES, LEADERS ET NATIFS A KYE-OSSI

I. Pourriez-vous nous parler de l'évolution de Kyé-Ossi et ses environs par rapport aux migrants?

1. Quels changements observés ?
2. Depuis quand ces changements sont-ils observés ?
3. Qui sont d'après vous principalement responsables de ces changements ?
4. Les mêmes faits sont-ils observés de part et d'autre du Gabon et de la Guinée ?

II. Que dites-vous de la gestion de la frontière par la Guinée et le Gabon vis-à-vis des migrants venant du Cameroun ?

5. Comment la percevez-vous ?
6. Comment les changements susmentionnés impactent-ils sur les gabonais, les équato-guinéens et les camerounais vis-à-vis de la traversée territoriale?
7. Comment trouvez-vous la cohésion entre les camerounais et les Gabonais ou équato-guinéens maintenant comparativement à ce qui se passait avant? (Pourrait-on alors parler de plusieurs peuples, un territoire ?)
8. Quels problèmes la frontière pose encore pour ces trois pays ?
9. Et quelles solutions d'après vous ?

III. Comment jugez-vous la conjoncture de Kyé-Ossi avez tous les changements observés au niveau des trois pays

10. Evolution continue des mobilités ?
11. La libre circulation et l'évolution de Kyé-Ossi ?

Nous vous remercions pour votre aimable attention !

Annexe 7.2 FACE AUX SERVICES DU MINEPAT, MINATD

Quelle est la politique frontalière au Cameroun ?

Quel en est le plan d'aménagement et son évolution ?

Annexe 7 .3 FACE AUX SERVICES DIPLOMATIQUES

Quelle est la politique migratoire appliquée dans votre pays ?

Quelles sont les conditions pour avoir accès à votre pays ?

Pourquoi observe-t-on certaines restrictions ?

Annexe 8 : **RECIT BIOGRAPHIQUE**

Il n'y pas de standard pour les récits du monde où les individus ont chacun ses particularités au niveau du projet migratoire, du parcours, des investissements à double sens, de la dynamique relationnelle (réseaux en marche)…Et en fonction des sensations, du vécu personnel et communautaire, pour tel ou tel aspect, chacun décrit avec apostrophe sa biographie.

Annexe 9 : **GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX MIGRANTS**

Etudes sur « *Mobilités, dynamiques frontalières et intégration sous régionale en zone CEMAC. L'exemple de l'activité commerciale de Kyé-Ossi (Cameroun)*»

Bonjour Monsieur/Madame/Mademoiselle. Nous sommes devant vous dans le cadre d'une étude qui porte sur les «Mobilités, dynamiques transfrontalières et intégration sous régionale en zone CEMAC: regard sur les commerçants ». A cet effet, nous vous prions pour ce travail qui n'a qu'un caractère scientifique, de répondre sincèrement à nos questions et nous vous promettons la confidentialité de vos réponses conformément à la loi 91/023 du 16 décembre/1991 sur les recensements et enquêtes

Date : _ _/ _ _/ 201_ **Heure**: __H__mn--__H__mn Zone / lieu de **résidence** _ _ _ _ _ _

I. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Q01. Quelle est votre nationalité?

Q02. Quelle est votre région d'origine ?

Q03. Quelle est votre religion ?

Q04.Quel est votre sexe

Q05. Quel est votre âge ?

Q06. Quel est votre niveau d'instruction ?

Q07. Quel est votre statut matrimonial ?

Q08. Quelle est la nationalité de votre conjoint(e)/ partenaire?

Q09. Quelle est votre ethnie ?

Q10. Combien de personnes habitent en permanence avec vous?

Q11. Combien étiez-vous à votre arrivée à Kyé-Ossi ?

Q12. Pourquoi y a-t-il eu augmentation des membres du ménage?

II. PARCOURS ET INSTALLATION DES MIGRANTS

Q13. De quand date votre départ de votre localité (pays/région/département) d'origine ?

Q14. Quelle était la raison principale de votre départ de votre localité/pays d'origine ?

Q15. Etes-vous parti directement de votre localité d'origine pour ici ?

Q16. Sinon, d'où êtes-vous partis pour cette localité ?

Q17 De quand date alors votre arrivée ici (Lieu de résidence permanente)?

Q18. De quelle aide avez-vous bénéficié lors de votre installation?

Q19. Quelle est votre zone résidentielle ?

Q20. Pourquoi avez-vous choisi cette zone ?

Q21.1 Quel est votre statut d'occupation ?

Q21.2 Avez-vous une parcelle de terrain ou une de vos maisons en location ?

Q21.3 Comment l'avez-vous acquise?

Q22.Envisagez-vous de changer cette résidence ?

Q23. Si oui pourquoi ?

Q24. Pour vous lancer dans votre activité, comment avez-vous procédé?

III. DOMAINES D'ACTIVITE ET RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES

Q25. Que faisiez-vous principalement avant d'arriver ici ?

Q26.1. Que faites-vous principalement ici ?

Q26.1. Quel commerce faites-vous ?

Q27. Pour quelle(s) raison(s) menez-vous cette activité ?

Q28.Quels sont par ordre les 4 mois les plus bénéfiques de l'année? ?

Q29. Quelle(s) activité(s) menez-vous parallèlement (QCM)?

Q30. Depuis quand menez-vous cette activité parallèle ?

Q31. Qui sont vos principaux clients ?

Q32.1 Comment est votre stabilité spatiale dans votre commerce ?

Q32.2. Combien de temps passez-vous hors des frontières?

Q33. Où est-ce que vous faites vos achats de marchandises ?

Q34. Par qui s'effectue ce ravitaillement ?

Q35. Comment s'acheminent les produits ?

Q36. Sur quoi investissez-vous principalement ici ?

Q37. A combien pourrait-on estimer vos investissements ici (lieu de résidence permanente) ?

Q38.1 Avez-vous investi ici plus que chez vous (au village/pays)?

Q38.2. Etes-vous satisfaits de vos investissements ?

Q39.1 Dans quels domaines collaborez-vous plus avec les autochtones ?

Q39.2 Qu'est-ce que les autochtones vous apportent/donnent concrètement ?

Q40. Que vous reprochent les autochtones ? Que leur reprochez-vous?

Q41. Comment jugez-vous en général vos relations avec les autochtones? Et réciproquement ?

Q42. Comment participez-vous à la vie politique ?

Q43. Comment participez-vous à la vie culturelle ?

IV. MOBILITES TRANSFRONTALIERES ET CONJONCTURE DES MIGRANTS

Q44. A quelle fréquence traversez-vous la frontière ?

Q45. 1Pour quel(s) objectif(s) traversez-vous la frontière ?

Q.45.2 Quelles étaient vos intentions de départ avant d'arriver ici (à Kyé-Ossi) ?

Q.45.3 Pourquoi avez-vous changé d'avis après ?

Q46. Quels sentiments ou quelles idées avez-vous vis-à-vis de la frontière ?

Q47. Que ressentez-vous par votre fréquentation de la frontière ou de l'Etat voisin ?

Q48.1 Quelles difficultés rencontrez-vous au quotidien par rapport à la frontière ?

Q48.2 Quels changements y a-t-il eu au fil du temps par rapport à la frontière ?

Q49. Quelles difficultés actuelles rencontrez-vous au quotidien par rapport à la vie hors de votre pays ?

Q50. Quelles dispositions prenez-vous face aux difficultés rencontrées relatives à la frontière ?

Q51. Quelles dispositions prenez-vous face aux difficultés rencontrées relatives à la vie hors de votre pays ?

Q52. Qui sont d'après vous responsables de toutes ces difficultés rencontrées?

Q53.Qu'est-ce qui vous empêche de mieux investir/vivre à ici (Lieu de résidence du migrant)?

Q54. Face à ces écueils qui jonchent votre vie/ vos activités/actions, de qui avez-vous déjà bénéficié d'une aide

Q55. De quelle forme d'aide avez-vous bénéficié?

Q56. Les aides apportées jusqu'ici sont-elles satisfaisantes ? Sinon que suggérez-vous?

Q58. Et si on parvenait à la libre circulation, que se passerait-il (baise ou hausse) dans vos activités et réalisations ?

V. TYPOLOGIES DES TRAJECTOIRES

Pourriez-vous me résumer votre parcours jusqu'à présent? Nombre de villes, Nombres de pays, ce que vous y avez / y avez réalisé.

Annexe 10 : Attestation du statut du Chef des maliens à Kyé-Ossi

CONSULAT GENERAL DU MALI
A DOUALA (CAMEROUN)

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE
ET DE REPRESENTATION

N° 012/CGM-CAM/2014

Le Consul Général du Mali à Douala (Cameroun) soussigné, atteste par la présente que **M. BERTHE KARIM**, né le 1er juin 1979 à Gouené, C/Kadiolo (Mali), titulaire de la **Carte d'identité consulaire N° 10947/CGM-CAM/2014** du 03 septembre 2014, **résidant à Kye - Ossi** (Cameroun) **est le représentant de la Communauté malienne.**

A ce titre, il est reconnu et autorisé à veiller à la défense des intérêts des maliens de ladite localité et ses environs.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Douala, le 04 décembre 2014.

P/Le Consul Général P/O
Le Vice Consul

Makamadou Ouedraogo

Adresse : Bonapriso Météo, Rue 2433 (derrière La Clinique de l'Aéroport) Tél. : (+237) 33425326 Fax : (+237) 33425321
E-mail : consulatmalidouala@yahoo.fr BP : 15530 Douala

Annexe 11.1 : Demande des données officielles sur les mobilités humaines aux frontières avec Kyé-Ossi

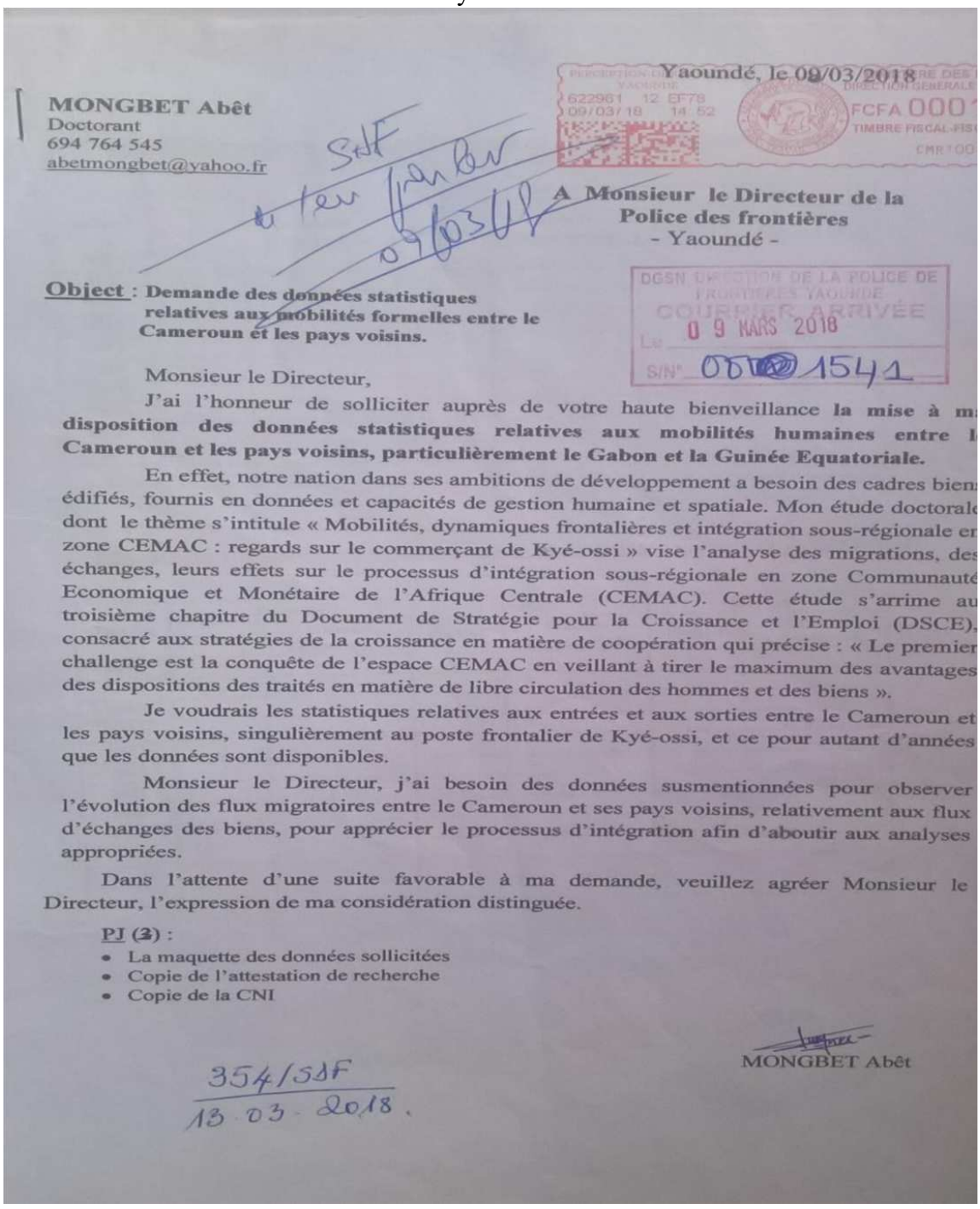

MONGBET Abêt
Doctorant
694 764 545
abetmongbet@yahoo.fr

Yaoundé, le 09/03/2018

A Monsieur le Directeur de la Police des frontières
- Yaoundé -

DGSN DIRECTION DE LA POLICE DE FRONTIÈRES YAOUNDÉ
COURRIER ARRIVÉE
Le 09 MARS 2018
S/N° 0001541

Object : Demande des données statistiques relatives aux mobilités formelles entre le Cameroun et les pays voisins.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de solliciter auprès de votre haute bienveillance **la mise à m disposition des données statistiques relatives aux mobilités humaines entre l Cameroun et les pays voisins, particulièrement le Gabon et la Guinée Equatoriale.**

En effet, notre nation dans ses ambitions de développement a besoin des cadres bien édifiés, fournis en données et capacités de gestion humaine et spatiale. Mon étude doctorale dont le thème s'intitule « Mobilités, dynamiques frontalières et intégration sous-régionale en zone CEMAC : regards sur le commerçant de Kyé-ossi » vise l'analyse des migrations, des échanges, leurs effets sur le processus d'intégration sous-régionale en zone Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Cette étude s'arrime au troisième chapitre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), consacré aux stratégies de la croissance en matière de coopération qui précise : « Le premier challenge est la conquête de l'espace CEMAC en veillant à tirer le maximum des avantages des dispositions des traités en matière de libre circulation des hommes et des biens ».

Je voudrais les statistiques relatives aux entrées et aux sorties entre le Cameroun et les pays voisins, singulièrement au poste frontalier de Kyé-ossi, et ce pour autant d'années que les données sont disponibles.

Monsieur le Directeur, j'ai besoin des données susmentionnées pour observer l'évolution des flux migratoires entre le Cameroun et ses pays voisins, relativement aux flux d'échanges des biens, pour apprécier le processus d'intégration afin d'aboutir aux analyses appropriées.

Dans l'attente d'une suite favorable à ma demande, veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

PJ (3) :
- La maquette des données sollicitées
- Copie de l'attestation de recherche
- Copie de la CNI

MONGBET Abêt

354/SDF
13.03.2018.

Annexe 11.2 : Données officielles recueillies à Kyé-Ossi (de l'annexe 11

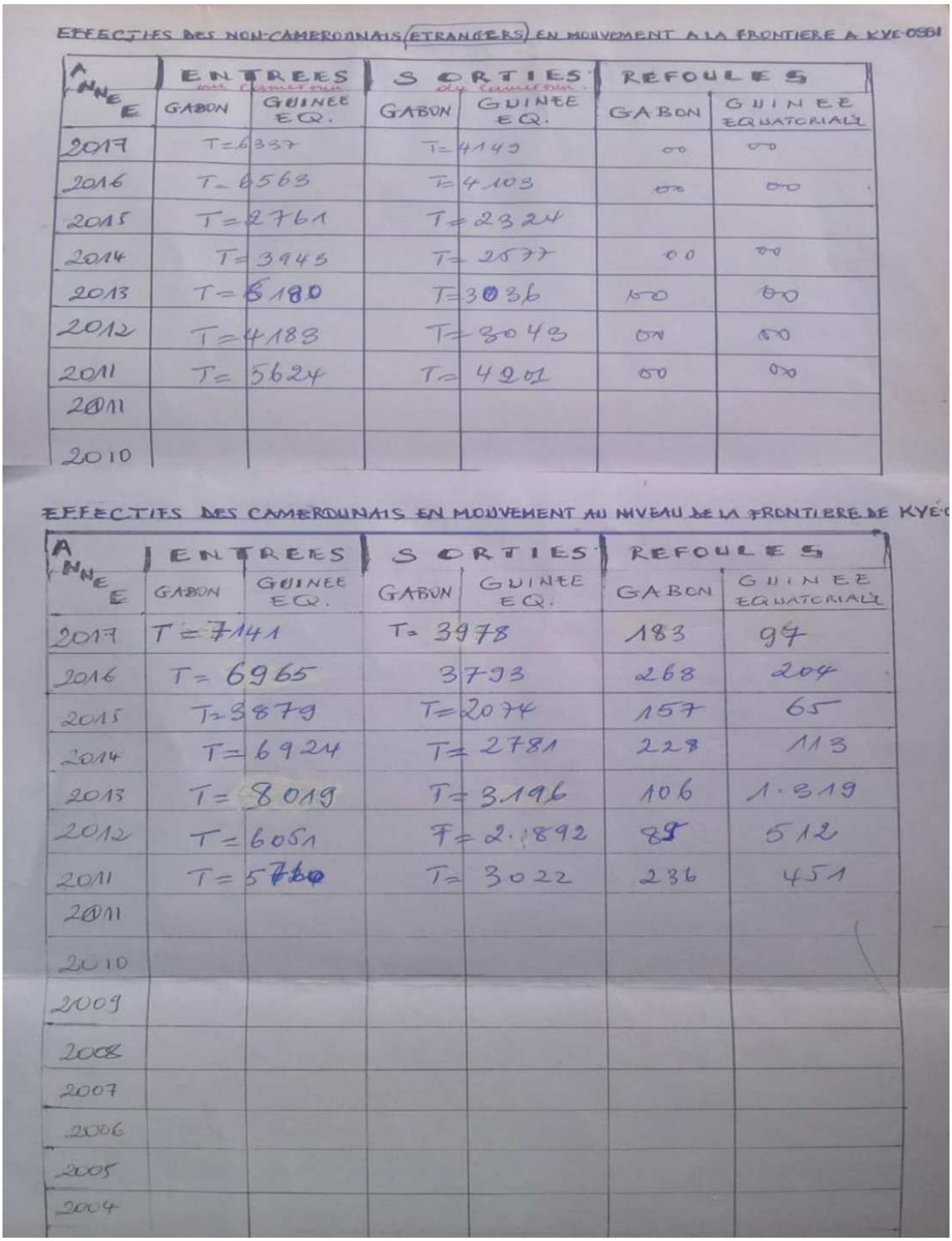

EFFECTIFS DES NON-CAMEROUNAIS (ETRANGERS) EN MOUVEMENT A LA FRONTIERE A KYE-OSSI

ANNEE	ENTREES au Cameroun		SORTIES du Cameroun		REFOULES	
	GABON	GUINEE EQ.	GABON	GUINEE EQ.	GABON	GUINEE EQUATORIALE
2017	T=6337		T=4149		00	00
2016	T=6563		T=4103		00	00
2015	T=2761		T=2324			
2014	T=3945		T=2577		00	00
2013	T=6180		T=3036		00	00
2012	T=4183		T=3043		00	00
2011	T=5624		T=4201		00	00
2011						
2010						

EFFECTIFS DES CAMEROUNAIS EN MOUVEMENT AU NIVEAU DE LA FRONTIERE DE KYE-O

ANNEE	ENTREES		SORTIES		REFOULES	
	GABON	GUINEE EQ.	GABON	GUINEE EQ.	GABON	GUINEE EQUATORIALE
2017	T=7141		T=3978		183	94
2016	T=6965		3793		268	204
2015	T=3879		T=2074		157	65
2014	T=6924		T=2781		228	113
2013	T=8019		T=3196		106	1.319
2012	T=6051		T=2.1892		85	512
2011	T=5760		T=3022		236	451
2011						
2010						
2009						
2008						
2007						
2006						
2005						
2004						

Annexe 12 : Calendrier de terrain pour la collecte des données primaires

Période/temps	Espace de collecte	Cible	Objet /objectif	
Juillet 2011	Kyé-Ossi	Migrants, Natifs, Autorités, espace	Découverte de Kyé-Ossi pour le projet de Mémoire	Sur
Juin-juillet 2014	Kyé-Ossi	Migrants, Natifs, Autorités	Entretiens, observation, Enquête quantitative (186)	
Août 2016	Kyé-Ossi Ebebiyin	Toute la frontière	Tour d'observation	Ren
Février, mars, Avril 2017	Yaoundé	Services institutionnels et diplomatiques	Entretien pour la politique frontalière et migratoire	Re Gab à
Mars, Aout, Sept., oct, nov. 2017	Kyé-Ossi Menguikom Abang-Minko'o Bitam, Ebebiyin	Migrants et leurs leaders, Natifs, Autorités de Kyé-Ossi	Entretiens, observation, relevé des coordonnées géographiques	Pas ou te
Août 2017	Douala	Commerçant de Kyé-Ossi	observation	
Mars et mai 2018	Kyé-Ossi, Abang-Minko'o, Bitam, Ebebiyin	Migrants, Natifs, autorité	Entretiens et observation	

Annexe 13 : Lettre de demande des données adressée à l'ambassade de la Guinée Equatoriale

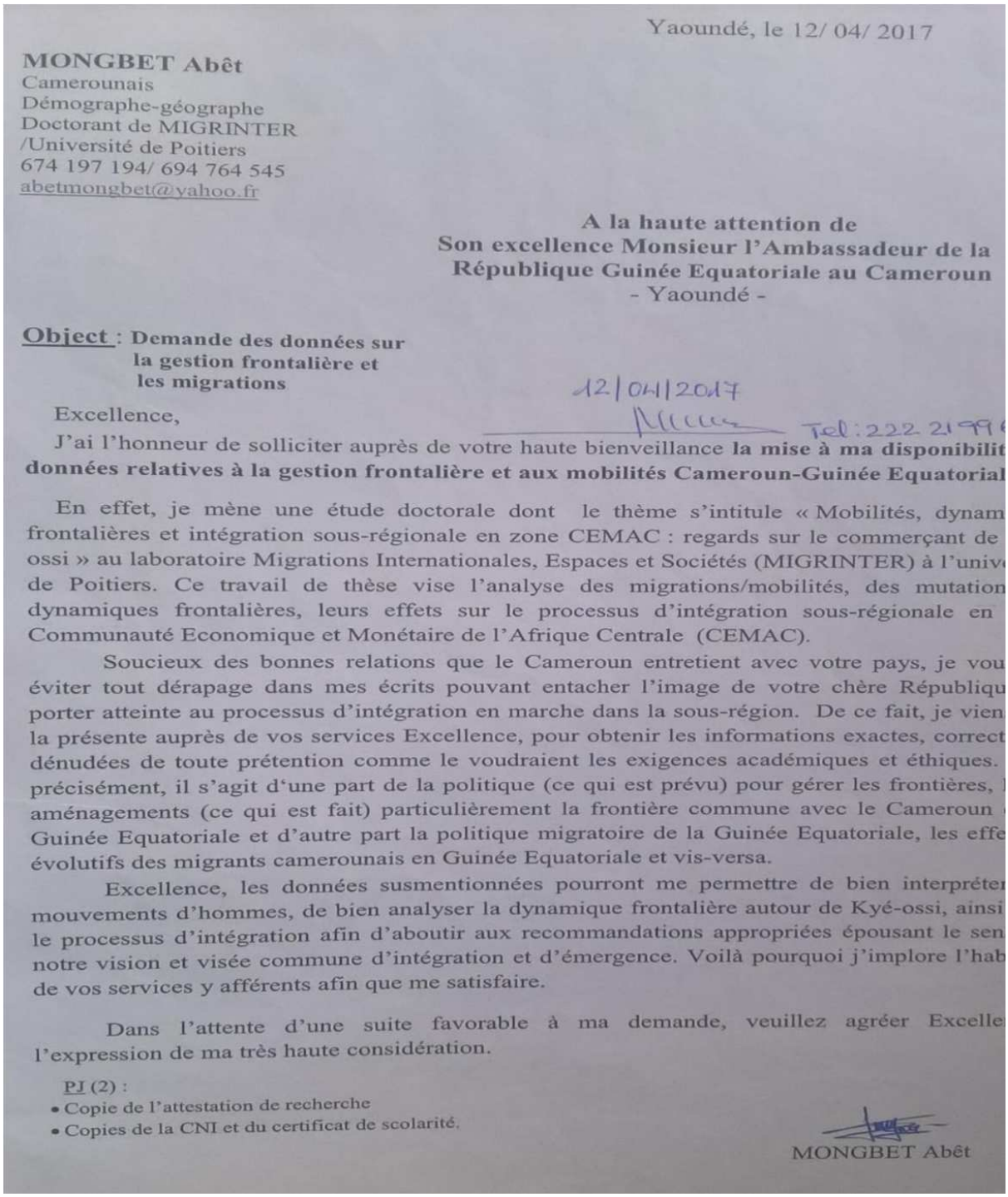

Yaoundé, le 12/ 04/ 2017

MONGBET Abêt
Camerounais
Démographe-géographe
Doctorant de MIGRINTER
/Université de Poitiers
674 197 194/ 694 764 545
abetmongbet@yahoo.fr

A la haute attention de
Son excellence Monsieur l'Ambassadeur de la
République Guinée Equatoriale au Cameroun
- Yaoundé -

Object : **Demande des données sur la gestion frontalière et les migrations**

12/04/2017

Tel : 222 21 99

Excellence,

J'ai l'honneur de solliciter auprès de votre haute bienveillance **la mise à ma disponibilit données relatives à la gestion frontalière et aux mobilités Cameroun-Guinée Equatorial**

En effet, je mène une étude doctorale dont le thème s'intitule « Mobilités, dynam frontalières et intégration sous-régionale en zone CEMAC : regards sur le commerçant de ossi » au laboratoire Migrations Internationales, Espaces et Sociétés (MIGRINTER) à l'univ de Poitiers. Ce travail de thèse vise l'analyse des migrations/mobilités, des mutation dynamiques frontalières, leurs effets sur le processus d'intégration sous-régionale en Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Soucieux des bonnes relations que le Cameroun entretient avec votre pays, je vou éviter tout dérapage dans mes écrits pouvant entacher l'image de votre chère Républiqu porter atteinte au processus d'intégration en marche dans la sous-région. De ce fait, je vien la présente auprès de vos services Excellence, pour obtenir les informations exactes, correct dénudées de toute prétention comme le voudraient les exigences académiques et éthiques. précisément, il s'agit d'une part de la politique (ce qui est prévu) pour gérer les frontières, aménagements (ce qui est fait) particulièrement la frontière commune avec le Cameroun Guinée Equatoriale et d'autre part la politique migratoire de la Guinée Equatoriale, les effe évolutifs des migrants camerounais en Guinée Equatoriale et vis-versa.

Excellence, les données susmentionnées pourront me permettre de bien interpréter mouvements d'hommes, de bien analyser la dynamique frontalière autour de Kyé-ossi, ainsi le processus d'intégration afin d'aboutir aux recommandations appropriées épousant le sen notre vision et visée commune d'intégration et d'émergence. Voilà pourquoi j'implore l'hab de vos services y afférents afin que me satisfaire.

Dans l'attente d'une suite favorable à ma demande, veuillez agréer Excelle l'expression de ma très haute considération.

PJ (2) :
- Copie de l'attestation de recherche
- Copies de la CNI et du certificat de scolarité.

MONGBET Abêt

Lettre sans réponse, la seule réaction fut le cachet de l'accusé de réception que voici, contrairement au cas du Gabon où j'avais été reçu plus de deux fois.

Annexe 14 : Lettre de demande des données adressée au MINATD

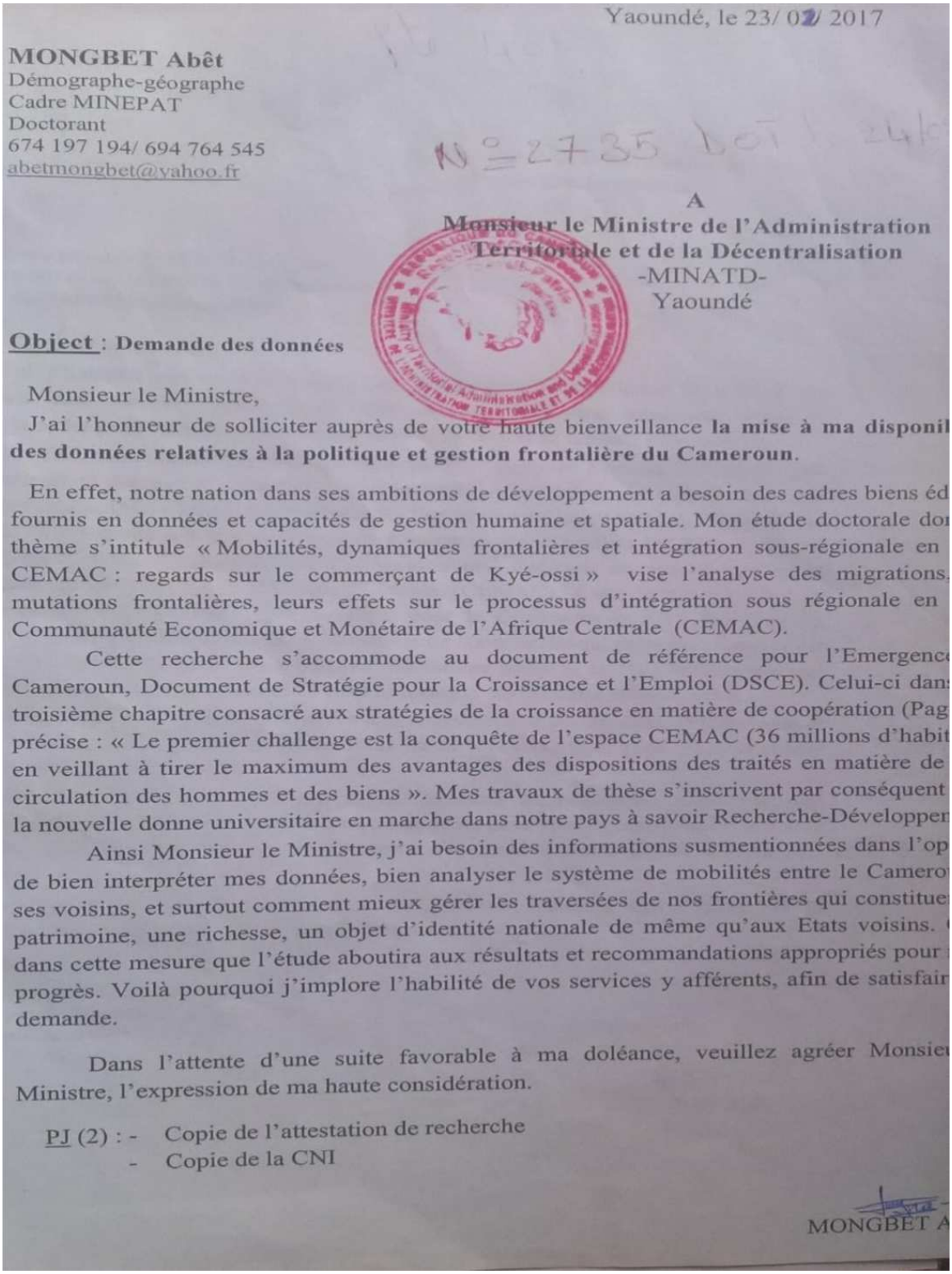

Yaoundé, le 23/ 02/ 2017

MONGBET Abêt
Démographe-géographe
Cadre MINEPAT
Doctorant
674 197 194/ 694 764 545
abetmongbet@yahoo.fr

N°2735 bet 24/

A
Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
-MINATD-
Yaoundé

Object : **Demande des données**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de solliciter auprès de votre haute bienveillance **la mise à ma disponi des données relatives à la politique et gestion frontalière du Cameroun**.

En effet, notre nation dans ses ambitions de développement a besoin des cadres biens éd fournis en données et capacités de gestion humaine et spatiale. Mon étude doctorale do thème s'intitule « Mobilités, dynamiques frontalières et intégration sous-régionale en CEMAC : regards sur le commerçant de Kyé-ossi » vise l'analyse des migrations, mutations frontalières, leurs effets sur le processus d'intégration sous régionale en Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Cette recherche s'accommode au document de référence pour l'Emergence Cameroun, Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Celui-ci dan troisième chapitre consacré aux stratégies de la croissance en matière de coopération (Pag précise : « Le premier challenge est la conquête de l'espace CEMAC (36 millions d'habit en veillant à tirer le maximum des avantages des dispositions des traités en matière de circulation des hommes et des biens ». Mes travaux de thèse s'inscrivent par conséquent la nouvelle donne universitaire en marche dans notre pays à savoir Recherche-Développer

Ainsi Monsieur le Ministre, j'ai besoin des informations susmentionnées dans l'op de bien interpréter mes données, bien analyser le système de mobilités entre le Camero ses voisins, et surtout comment mieux gérer les traversées de nos frontières qui constitue patrimoine, une richesse, un objet d'identité nationale de même qu'aux Etats voisins. dans cette mesure que l'étude aboutira aux résultats et recommandations appropriés pour progrès. Voilà pourquoi j'implore l'habilité de vos services y afférents, afin de satisfair demande.

Dans l'attente d'une suite favorable à ma doléance, veuillez agréer Monsieu Ministre, l'expression de ma haute considération.

PJ (2) : - Copie de l'attestation de recherche
- Copie de la CNI

MONGBET A

Annexe 15 : Lettre de demande des données adressée au MINEPAT

Yaoundé, le 09/ 03/ 2017

MONGBET Abéi
Démographe-géographe
Cadre MINEPAT/DGCOOP/DMI
Doctorant
674 197 194/ 699 764 545
abeimongbet@yahoo.fr



A
Monsieur le Directeur de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières au MINEPAT
-Yaoundé-

Objet : Demande des données relatives à l'aménagement frontalier

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de solliciter auprès de votre haute bienveillance **la mise à ma disponibilité des données relatives à la politique et aménagement frontaliers du Cameroun**.

En effet, notre nation dans ses ambitions de développement a besoin des cadres bien édifiés, fournis en données et capacités de gestion humaine et spatiale. Dans ce cadre, mon étude doctorale dont le thème s'intitule « Mobilités, dynamiques frontalières et intégration sous-régionale en zone CEMAC : regards sur le commençant de Kyé-ossi » vise l'acquisition du savoir par l'analyse des migrations, des mutations frontalières, leurs effets sur le processus d'intégration sous régionale en zone Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Cette recherche s'arrime au document de référence pour l'Emergence du Cameroun, Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Celui-ci dans son troisième chapitre consacré aux stratégies de la croissance en matière de coopération (Page 79) précise : « Le premier challenge est la conquête de l'espace CEMAC (36 millions d'habitants) en veillant à tirer le maximum des avantages des dispositions des traités en matière de libre circulation des hommes et des biens ». Or cette libre circulation internationale interfère avec la frontière dont la gestion est fonction de son aménagement. Voilà pourquoi mes travaux de thèse s'inscrivent par conséquent dans la nouvelle donne universitaire en marche dans notre pays à savoir Recherche-Développement.

Au regard de ce qui précède Monsieur le Directeur, j'ai besoin des informations susmentionnées dans l'optique de bien interpréter mes données, bien analyser le processus de dynamique frontalière et d'intégration, afin d'aboutir aux résultats et recommandations appropriés pour notre progrès. J'implore par conséquent l'habilité de vos services y afférents, afin de satisfaire ma demande.

Dans l'attente d'une suite favorable à ma doléance, veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

PJ (2) :
- Copie de l'attestation de recherche
- Copie de la CNI

MONGBET Abéi

Annexe 16 : Activités scientifiques et autres menées au cours de la thèse.

N°	OBJET	CADRE	DATE
1.	**Atelier de recherche** sur la rédaction des articles **Participation avec une communication**	MIGDEVRI, Covenant Univ., Ota, Ogun S/Nigeria	23-26 Novembre 2015
2.	**Séminaire méthodologique** de lancement du Groupe National de Travail du Cameroun (CNT-Cmr) Expositions/échanges sur « Conscience communautaire, région transfrontalière et intégration régionale : aspects théoriques et perspectives analytiques»	GRAPS, CERESC et CODESRIA, GNT, Cameroun	15-16 Janvier 2016
3.	**Colloque international** « Sciences sociales et VIH/sida en Afrique subsaharienne », Participation avec un Poster en co-auteur Yakam Yemtchoua Willy Adrien	Abidjan / Côte-d'Ivoire	12 - 14 Déc 2016
4.	**Atelier de recherche** « Mobilités, Intégrations et Développement en Afrique », **Participation avec une communication**	MIGDEVRI, Grand-Popo/Bénin	03 - 07 avril 2017
5.	**Colloque international** « les pratiques de Ressources Humaines en Afrique à l'épreuve des objectifs de développement durable » ; **Participation avec 2 communications**	Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC), Yaoundé/Cmr	09 - 10 juin 2017
6.	**Atelier de Formation** sur « Les normes de qualité des recensements généraux de la population et de l'habitat »	I F O R D & BUCREP, Ydé	13-14 Juin 2017
7.	**Cours des TD** en Méthodologie de recherche en Master de Géographie	Univ. Douala/Cmr	Juillet-Août 2017
8.	« *Participation des migrants au développement dans la zone frontalière de Kyé-Ossi* » **Article**	Publication dans *Annales de l'IFORD*	Septembre 2017
9.	**Quatrième Edition du Colloque International** "Migrations, mobilités, frontières : des représentations aux traitements médiatiques", **Participation avec une communication**	Agadir/Maroc	25 - 27 avril 2018.
10.	**Ecole d'été** « Environnement, mobilités et infrastructures Gestion, régulations et contournements ». **Participation avec une communication**, Co-auteur Pierre KAMDEM	Dakar/ Sénégal	26 - 29 avril 2018
11.	**Conférence internationale** sur *Migrations, development and citizenship* **Participation avec une communication**	APAD Conference, Roskilde/Danemark	du 23 au 26 Mai 2018
12.	**Journées scientifiques** « Patrimoine(s), Memoire(s) et Identité(s) en Afrique ». **Participation avec une communication (en audition pour publication)**.	4è Journées Sc., Université de Maroua/Cmr	6-8 juin 2018
13.	**Cours des TD** en Méthodologie de recherches en Master de Géographie	Univ. Douala/Cmr	Juin-juillet 2018
14.	**Atelier de Mise à niveau** sur l'*Approche par les Capabilités* dans les Etudes et Programmes de population	U E P A/ I F O R D Ydé/Cmr	1-10 AOUT 2018

15.	**Atelier de renforcement des Capacités** en Evaluation des données du recensement des Cadres de la Coordination Nationale du 4ème RGPH	B U C R E P & I F O R D Ydé/Cmr	27-31 Août 2018
16.	Consultation nationale sur le *Pacte mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières*,	**OIM / MINREX** Yaoundé	31 octobre 2018
17.	**Journées Thématiques (JT)** **«** Les sciences sociales et les enjeux de reconnaissance **»**	**Atelier des ED à Limoges**	20/21 Dec 2018
18.	**JT** Formation *Encoder, Exploiter, Diffuser* (EnExDi)	**Atelier des ED** à Poitiers	9-11 Janv 2019
19.	**Mercredi de l'ED SSTSEG**	Poitiers	16 janv 2019
20.	**JT** *Les humanités numériques*	**Atelier des ED** à Poitiers	17 janv 2019
21.	**Formation Transversale** **«***Trouver du travail en tant que Docteur »*	**Atelier des ED** à Poitiers	21-23 janv 2019
22.	*Gestion durable de l'environnement face aux défis des migrations et de la sécurité*, **Participation avec un article**	**Revue de l'IFDD N°110**	Publiée en janvier 2019
23.	Publication : *Migrations et Développement sociospatial à la frontière de Kyé-Ossi* (mémoire de Master)	Editions Universitaires Européennes (**EUE)**	Publié en février 2019
24.	3 autres propositions de communications acceptées sans participation effective		

BIBLIOGRAPHIE

1. REFERENCES SCIENTIFIQUES

ABOU ZAHAB Mariam, 2010, « Frontières dans la tourmente : la talibanisation des zones tribales », *Outre-Terre* 2010/1 (n° 24), p. 337-357. En ligne : https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2010-1-page-337.htm , consulté le 14 /10/ 2017.

ADOUMIE Vincent (dir.) et ESCARRAS Jean-Pierre, 2017, *Les mobilités dans le monde,* Vanves (Ile de France), La Découverte, Hachette, 192p.

AKO Edward O., AGBOR ANYANG Sarah, 2013, *Migration, culture and transnational identities, critical essays*, Paris, Harmattan, IMMIGRATION, INTERCULTUREL, 384p.

ALAWADI Zélao, 2016, *Notion de « peuples-frontières » : une approche socio-anthropologique*, Communication au séminaire méthodologique « Conscience communautaire, région transfrontalière et intégration régionale : aspects théoriques et perspectives analytiques », 15 janvier 2016 à l'université de Yaoundé I, Yaoundé/Cameroun.

SWOBODA Alexandre, 1999, "Robert Mundell, le Nobel d'économie qui a fondé théoriquement l'Euro", article paru dans le journal *Le Temps* du 13 décembre 1999. En ligne : https://www.imf.org/fr/News/Articles/2015/09/28/04/54/vc121399, consulté le 03/12/2017.

AMAR Georges, 2014, *Ars mobilis : repenser la mobilité comme un art. Vers une nouvelle économie du mouvement*, Limoges, Fyp éditions, Présence, 128p.

AMBROSETI Elena et TATTOLO Giovanna, 2008, *Le rôle des facteurs culturels dans les théories des migrations*, Colloque International de l'AIDELF « Démographie et Cultures », Québec, Canada, 25-29 août 2008, 14p.

AMBROSINI Maurizio, 2010 : « Migrants dans l'ombre. Causes, dynamiques, politiques de l'immigration irrégulière », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 26 - n°2. En ligne http://journals.openedition.org/remi/5113, consulté le 02 mars 2018.

AMILHAT-SZARY Anne-Laure, 2006, *L'émergence d'un référent territorial : ethnie, frontière et projet de territoire dans les Andes*. Premières Rencontres Internationales du programme CORUS (Les recompositions territoriales et leurs référents), Les territoires à l'épreuve : décentralisation et dévolution, Marrakech, Université Cadi Ayyad, 09 au 11 novembre 2006. En ligne : halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00277663/document, consulté le 24/10/2017.

AMILHAT-SZARY Anne-Laure, 2014, *Géopolitique des Amériques,* Paris, Nathan, 368 p.

AMILHAT-SZARY Anne-Laure, 2015, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui,* Paris, Presses universitaires de France, 160 p.

APITSA Suzanne Marie, 2013, « L'hybridation des pratiques de GRH à l'international par le truchement de l'ethnicité en Afrique », *Annales des Mines - Gérer et comprendre* 2013/3 (N° 113), p. 51-61. En ligne : https://www.cairn.info/revue-gerer-et-comprendre1-2013-3-page-51.htm#anchor_abstract , consulté le 07/2/2018

APPADURAI A, 2005 : *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation,* Paris, Payot (Collection Petite bibliothèque de Payot). En ligne : https://journals.openedition-.org/lectures/18709 , consulté en novembre 2017.

ARANGO Joakin, 2000, « Immigrants in Europe: between integration and exclusion », in Luso-Americanan Development Foundation, *Metropolis international worshop Proceedings* (1998), 323p, pp. 257-272. http://www.flad.pt/wp-content/uploads/2014/05/livro34.pdf, consulté le 21/07/2018.

ARAUJO Catherine Bonjean et BRAUNELIN Stéphanie, 2013, « Le commerce agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre : les frontières sont-elles abolies? », *Revue d'économie du développement,* 2013/1 (Vol. 21), p 5-31.

ARBARET-SCHULTZ Christiane, 2002, « Les villes européennes. Attracteurs étranges des formes frontalières nouvelles », REITEL B., ZANDER P., PIARMAY J-L, RENARD J-P, 2002, *Villes et frontières,* Paris, Anthropos, collection Ville, pp 210-229.

AUDEBERT Cédric et MA MUNG Emmanuel (dir.), 2007, *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles,* Bilbao, HumanitarianNet, 294p

AUDEBERT Cédric, 2014, *La métropolisation des espaces migratoires : une lecture géographique du lien entre globalité et localité. Réflexions sur le système migratoire caribéen aux Etats-Unis,* HDR à l'Université de Poitiers(France), 174p. En ligne : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01451573, consulté en novembre 2017.

AURELIA Michel, 2017, « La constitution de ressources urbaines dans les parcours de familles migrantes à Mexico », *EchoGéo*, N° 40/2017, 18 p. En ligne http://journals.openedition-.org/echoge o/14955 , consulté le 21/05/2018.

AVOM Désiré et MIGNAMISSI Dieudonné, 2013, « Évaluation et analyse du potentiel commercial dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ». *L'Actualité économique,* 89(2), 115–145. En ligne : https://www.erudit.org/fr/revues/ae/2013-v89-n2-ae01383/1024887ar/ , consulté le 02/12/2017.

BABO Alfred et DROZ Yvan, 2008, « Conflits fonciers. De l'ethnie à la nation », *Cahiers d'études africaines*, N°192. En ligne: http://journals.openedition.org/etudesafricaines/15489 , Consulté le 05 mars 2018.

BABY-COLLIN Virginie, 2017, Les migrations internationales dans le champ des sciences sociales : tournants épistémologiques et variations scalaires. Faire-Savoirs*: Sciences de l'Homme et de la Société* en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Association A.M.A.R.E.S éditions. En ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01538146 , consulté le 18 juin 2018.

BADIE Bertrand, 2009, « Migrations dans la mondialisation », *Revue Projet* 2009/4 (n° 311), pp. 23- 31, https://www.cairn.info/revue-projet-2009-4-page-23.htm , le 22/12/2017.

BAILLY Antoine S., 1978, « Géographie et inégalité », *Espace géographique*, tome 7, n°4, 1978. p. 268; http://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1978_num_7_4_1844

BAILLY, Antoine et BEGUIN, Hubert, 1982, *Introduction à la Géographie humaine,* Paris, 3e édition, Armand Colin, 188p.

BAKER T. Lindsay, 2003, *More Ghost Towns of Texas*, Norman, OK: University of Oklahoma Press, 210p.

BALANDIER Georges, 2005, *Le Grand Dérangement,* Paris, PUF, 119 p.

BALASSA BELA, 1961, *Theory of economic integration*, New-York, Homewood, III, R.D, Irwin, 304p

BARNES John, 1954: "Class and Committees in a Norwegian Island Parish", *Human Relations*, (7), pp39-58.

BAYRAMZADEH Kamal, 2011, « Le rôle des Organisations Internationales dans le processus d'intégration régionale : le cas du monde arabe » In *Fédéralisme régional*, Volume 11 International : regards… N° 2 Le régionalisme.

BEAUCHEMIN Cris et LESSAULT David, 2014, « Les statistiques des migrations africaines : ni exode, ni invasion », e-Migrinter 12. En ligne : http://e-migrinter.revues.org/417, consulté le 10 mars 2017.

BEBADA Mégnon Didier, 2017 : *L'ONU et le défi politique de la mondialisation. Critique de la doctrine de la gouvernance globale et l'option des grands ensembles régionaux*. Thèse à l'université Jean Moulin (Lyon 3), 613p. En ligne : http://www.theses.fr/2017LYSE3008, consulté en novembre 2017.

BEINE Michel et PARSONS Christopher, 2013, *Climatic Factors as Determinants of International Migration*, Oxford, Working Papers, International Migrations International, Oxford University. 45 p.

BELINGA Eric Bertrand, 2013, *Coopération transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale*, Université de Yaoundé II, Institut Des Relations Internationales Du Cameroun - Master 2, 146p

BENNAFLA Karine, 1999, « La fin des territoires nationaux, Etat et commerce frontalier en Afrique centrale », in *Politique Africaine*, N° 73, Mars 1999, pp. 25-49.

BENNAFLA Karine, 2002a, « Commerce, marchés frontaliers et villes-frontières en Afrique Centrale », in REITEL B., ZANDER P., PIARMAY J-L, RENARD J-P, 2002, *Villes et frontières,* Paris, Anthropos collection ville, pp. 137-150.

BENNAFLA Karine, 2002b, *La restructuration des espaces frontaliers en Afrique centrale,* Université de Strasbourg, thèse de Géographie, 516 P.

BENNAFLA Karine*,* 2002c, *Le commerce frontalier en Afrique centrale. Acteurs, espaces, pratiques*, Paris, Karthala, Collection Les Afriques, 366p.

BENNAFLA Karine, 2012, *L'instrumentalisation et la légitimation des frontières à l'aune de la circulation de marchandises*, Article en ligne : https://www.academia.edu/7418067/ , consulté en janvier 2018.

BERTRAND Marine, 2013, « Cédric Audebert, La diaspora haïtienne. Territoires migratoires et réseaux transnationaux», e-Migrinter V11/2013 ; En ligne, http://journals.openedition.org-/e-migrinter/273, consulté le 22 décembre 2017.

BERTRAND Georges, 1968, « Paysage et géographie physique globale. Esquisse méthodologique. *Revue de géographie des Pyrénées et du Sud-ouest,* 39, 249-271.

BIHR Alain, 2008, "Immanuel Wallerstein, Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde." In *INTERROGATIONS ?*, revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales, no 7, décembre 2008. Numéro intitulé : "Le corps performant ''

BILE Alain Bruno, 2012, *Echanges commerciaux transfrontaliers et dynamiques socio-spatiales dans le département de la vallée du Ntem*, Mémoire de Master en géographie, Université de Yaoundé I.

BINGER Louis-Gustave, 1892, *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et la Mossi : 1887-1889*, Paris, Hachette, Tome 1, 513p (et 416p Tomes 2).

BIOTEAU Emmanuel et CALBERAC Yann, 2005, « Le géographe face à son objet. Distanciation et méthode à travers l'exemple d'un terrain urbain frontalier », *Geographica Timisiensis*, 2005, vol. XIV, Pp. 55 à 73.

BLANCHARD Emmanuel, CLOCHARD Olivier, RODIER Claire, 2010, « Sur le front des frontières », *Plein droit,* /4 (n° 87), p. 3-7. En ligne : https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2010-4-page-3.htm , consulté le 15/10/2017.

BLANCHETTE Philipe et CHARDENT Patrick (dir), 2014 : *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Paris, AUF, 610p.

BONY Frida Calderón, ORTIZ Olga Odgers et RIVERA-SANCHEZ Liliana, 2017, « L'entrelacement des réseaux migratoires et confessionnels dans le champ migratoire Mexique/États-Unis», *Espace populations sociétés,* vol2. En ligne : https://journals.openedition.org/eps/7137, consulté le 24 juin 2018.

BOPDA Athanase, GRASLAND Claude, 1994, «Migrations, régionalisations et régionalismes au Cameroun », *Espace, populations, sociétés*, 1994-1. Les migrations internes - Internal migrations. pp. 109-129. En ligne : http://www.persee.fr/doc/espos_07557809_1994_num_12-_1_1630, consulté le 23/09/2017.

BORDES-BENAYOUN Chantal, 2012, « La diaspora ou l'ethnique en mouvement », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 28 - n°1. En ligne : http://journals.openedition. org/remi/5700, consulté le 17 juin 2018.

BORELLA François, 1968, « L'Union des Etats d'Afrique centrale », *Annuaire français de droit international*, Volume 14 Numéro 1 pp. 167-177.En ligne :http://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1968_num_14_1_1484, consulté le 10/11/2017.

BOUDZANGA Pegui-Bere Adamon, 2014, « Intégration régionale et décentralisation entravées en Afrique centrale », *L'Espace Politique,* N° 21/2013-3. En ligne :http://espacepolitique.re-vues.org/2866, consulté le 21octobre 2017.

BOUQUET Christian et VELASCOT-GRACIET Hélène (dir.), 2007, *Regards géopolitiques sur les frontières,* Paris, Harmattan, 231p.

BOUQUET Christian**,** 2003, « L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne », *Les Cahiers d'Outre-Mer* ? En ligne : http://com.revues.org/870 , consulté le 03 novembre 2017.

BOUQUET Christian, 2011, *Côte d'ivoire, le désespoir de Kourouma,* Paris, Armand Colin perspectives géopolitiques, 333p.

BOURASSA-DANSEREAU Caterine et YOON Cheolki, 2017, « Communication interculturelle et communication interpersonnelle : enjeux et croisements », in MONTGOMERY C. et BOURASSA-DANSEREAU C., *Mobilités internationales et intervention interculturelle: théories, expériences et pratiques,* Québec, PUQ, coll. Communication, 310 p, Pp31-46.

BOUVET Rachel, 2017, « L'altérité des frontières », in D. Chartier, H. V. Holm, C. Savoie et M. V. Skagen [dir.], *Frontières*, Montréal, Imaginaire Nord et Bergen, Département des langues étrangères, Université de Bergen, coll. « Isberg », p. 11-28.

BOYD Monica, 2013, « Les réseaux familiaux et personnels des migrations internationales : évolutions récentes et priorités nouvelles », in PICHE Victor, *Les théories de la migration,* INED, 534p, pp277-208.

BREDELOUP Sylvie, 2007, *La diams'pora du fleuve Sénégal: sociologie des migrations africaines.* Presses Universitaires de Mirail, Afrique de l'ouest, 300p.

BREDELOUP Sylvie, 2008, « L'aventurier, une figure de la migration africaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, N° 125, p. 281-306. En ligne : www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2008-2-page-281.htm.

BREDELOUP Sylvie, 2013, « Les temps du transit dans la migration africaine », *Le journal des africanistes*, 83/2, pp 58-90.

BROSSEAU Marc, GILBERT Anne, RAY Brian, VERONIS Luisa, 2014 *: La frontière au quotidien: Expériences des minorités à Ottawa-Gatineau*, University of Ottawa Press, Social Science, 387 p.

BROWN Robert L. 1990, *Ghost Towns of the Colorado Rockies*, Caldwell, Idaho: Caxton Printers. p15.

BRUNET Roger, FERRES Robert, THÉRY Hervé, 1993, *Les mots de la géographie,* Montpellier-Paris, RECLUS- La Documentation française, 520p

CALVET Louis-Jean, 2012 « Des frontières et des langues. Entretien avec Thierry Paquot » *Hermès, La Revue*, vol2/ 63, p. 51-56. En ligne: https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2012-2-page-51.htm, consulté le 15 /11/ 2017.

CAPDEVILLE Bernard, 2013, *Les évolutions contemporaines de la famille et leurs conséquences en matière de politiques publiques*, Paris, Les éd. des JOURNAUX OFFICIELS, 90p. En ligne : www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2013/.., consulté mars 2018.

CARRIERE Stéphanie, 2003, *Les orphelins de la forêt. Pratiques pays et écologie forestière (Les Ntumu du Sud-Cameroun),* Paris, Editions IRD. En ligne : https://books.google.cm/books?id=cUe9TyF4HlIC&pg=PA49&lpg=PA49&dq=migrations+peuplement+sud+cameroun&source=bl&ots=13bpXNTegQ&sig=bIuPtN7Yes907uY1jV21arT9zNs&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwi51PbL_orYAhXQDuwKHd_xBtYQ6AEIcDAN#v=onepage&q&f=false , consulté le 15 décembre 2017.

CARRIERE Stéphanie, CASTRO Carreno Monica, 2003, « Quand les Ntumu lèvent les yeux vers le ciel, des perceptions de la forêt aux utilisations agricoles au Sud-Cameroun », *Journal des africanistes*, Tome 73 fascicule 1, pp. 95-110.

CEDEAO, 2006, Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'ouest, *Les populations,* Série Population, CEDEAO, 24p.

CEPED et Al, 2012, *Dictionnaire Démographique Multilingue*, Paris, Seconde édition unifiée, 195p.

CHAMBOREDON Jean-Claude et LEMAIRE Madeleine, 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, p. 3-33. En ligne: http://www.persee.fr/doc/rfsoc_00352969_1970_num_11_1-_1610 .

CHARLOT S., LAFOURCADE M., 2000, « Infrastructures publiques, coûts de transport et croissance régionale », in BAUMONT C., COMBES P.P., DERYCKE P.H. et JAYET H. (dir.), *Economie géographique. Les théories à l'épreuve des faits, Bibliothèque de Science* Régionale, Paris, Economica, pp.143-177.

CHARVET Jean-Paul et SIVIGNON Michel (dir.), 2011 : *Géographie humaine, question et enjeux du monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2è édition, 351p.

CHAVALARIAS David, 2007, « L'articulation individu/collectif dans les sciences des systèmes complexes : quels apports pour la sociologie ? », *Sociétés* 2007/4 (n° 98), p. 41-51 ; En ligne : https://www.cairn.info/revue-societes-2007-4-page-41.htm, consulté le 12/10/2017

CHAVAROCHETTE Carine, DEMENAGET Magali, GIVRE Olivier, 2015, *Faire frontière. Raisons politiques et usages symboliques*, Paris, Karthala, 208p.

CHEDEMAIL Sylvie, 1998, *Migrants internationaux et diasporas,* Paris, Armand Colin, 188p.

CIMINO Matthieu, 2018, « La carte et le territoire en Islam politique. Idéologie spatiale et enseignement de la géographie par l'organisation Etat Islamique », in DUBET François, *Les politiques des frontières*, Paris, La Découverte, 264p, Pp 209-225.

CLAVAL Paul, 2012 : *Géographie culturelle, une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Paris, Armand Colin, 351 p.

CLAVAL Paul, 2017 : *Géo-épistémologie,* Paris, Armand Colin, 128p.

CLOCHARD Olivier et LAMBERT Nicolas, 2017 : « Interroger les frontières » in MIGREUROP, *Atlas des Migrants en Europe, approches critiques des migratoires,* Paris, Armand Colin, 172p, Pp22-23.

COMBESSIE Jean-Claude, 2007, « IV. Sondages, échantillons », dans Jean-Claude Combessie éd., *La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte, « Repères », p. 45-54. URL : https://www.cairn.info/la-methode-en-sociologie--9782707152411-page-45.htm, consulté le 31/05/19.

TYMOWSKI Michal (Council for the Development of Social Science Research in Africa/ CODESRIA & Association of African Historians), 2006, « Use of the Term 'Empire' in Historical Research on Africa: A Comparative Approach », *Afrika Zamani, Nos. 11 & 12*, 2003–2004, pp. 18–26,».Voir https://scholar.google.com/scholar?start=10&q=les+empires+Ghana+Mali+songhai&hl=en&as_sdt=0,5, consulté le 29/09/2017.

CORTES Geneviève, 1998, « Migrations, systèmes de mobilité, espaces de vie : à la recherche de modèles », in *L'Espace géographique*, Vol.27-3, pp. 265-275. En ligne : https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1998_num_27_3_1167 , consulté le 1er /04/2018.

COULOMBE Liisa, 1993, « Les migrations transfrontalières un champ d'étude en devenir » In *Études internationales*, vol. 24, n° 1, pp. 203-212.

CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, 1977, *L'Acteur et le système. Les Contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 512p.

CUCHE Denys, 2009, «l'homme marginal » : une tradition conceptuelle à revisiter pour penser l'individu en diaspora », *REMI*, N° 25, pp. 13-31.

DARBOT-TRUPIANO Stéphanie, 2007, « Le Partenariat euro-méditerranéen: une tentative d'intégration maladroite», *L'Espace Politique*, 2. En ligne: http://espacepolitique.revues.org/844 , consulté le 19 septembre 2017.

DAS, M.S, 1971, « The Brain Drain contreversy in a comparative perspective », in *International Review of Comparativ Sociology,* vol. 1, N°1, pp. 55-65 (aussi publié dans *Social Sciences*, vol. 46, pp. 16-25).

De oliviera José Carlos, 2009 : *Os Zombos na Tradição, na Colónia e na Independência,* voir *http://www.mundamba.com/article-os-zombos-na-tradi-o-na-colonia-e-na-independ-encia-3-75456550.html* .

DEBARBIEUX B., 2003, *« Territoire »,* dans LEVYJ. et LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés,* (éd.), Paris, Éditions Belin, 2003, p. 910-912.

DEBOUDAUD J., CHOMBART DE LAUWE P. H., 1939, « Carte schématique des populations du Cameroun », *Journal de la Société des Africanistes*, Vol. 9 N° 2 pp. 197-204. En ligne : http://www.persee.fr/doc/jafr_0037-9166_1939_num_9_-2_2476 , consulté le 05/12/2017

DELI TIZE TERI, 2011, *Les migrants et les commerçants camerounais à Dubaï : une contribution à l'anthropologie de la migration*, Université de Yaoundé I Ph.D en Anthropologie, spécialisation anthropologie et développement ;, 343p

DELMAS NGUEFACK TSAFACK Charly, 2016, « *Peuples frontières, conscience communautaire et mépris des frontières nationales : cas de la communauté Gbaya du Cameroun et de la RCA*, Communication au séminaire méthodologique « Conscience communautaire, région transfrontalière et intégration régionale : aspects théoriques et perspectives analytiques », 15 janvier 2016 à l'université de Yaoundé I, Yaoundé/Cameroun.

DESCHANEL Boris, 2016, « Pratiques commerciales et mutations frontalières dans le Dauphiné préindustriel (de 1713 à la Restauration) », *Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement*. En ligne : http://tem.revues.org/3227 consulté le 20/09/ 2017.

DI MEO Guy, 1996, *Les territoires du quotidien,* Paris, Harmattan, 208p.

DI MEO Guy, 1999, «Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales.» *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 43, n° 118, 1999, p. 75-93.

DI MEO Guy, 2016a, *Le désarroi identitaire. Une géographie sociale,* Paris, Harmattan, Logiques Sociales, Paris, Harmattan, Logiques sociales, 224p.

DI MEO Guy**,** 2016b, « Une géographie sociale », *Cybergeo : European Journal of Geography*. En ligne : https://journals.openedition.org/cybergeo/27761 , consulté le 04/02/2018.

DI MEO Guy et BULEON Pascal (dir.), 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés,* Paris, Armand Colin, 304 p

DIOUF Abdou, 2006 : « Afrique : l'intégration régionale face à la mondialisation », *Politique étrangère*, 4 (Hiver) Pp 785 à 797.

DIPLOMATIE, 2012, « Géopolitique des mers et océans », *Les Grands dossiers*, n°10, Paris.

DONGMO Jean Louis, 1978, *Le dynamisme bamiléké: essor démographique, expansion spatiale et réussite économique*, Paris, Université de Paris X, 1978, Thèse de doctorat d'Etat en géographie, 2 tomes, 1 242p.

DORAI Kamel Mohamed, HILY Marie-Antoinette, 2005, « Du champ migratoire aux circulations : une lecture des migrations internationales », Géographes associés, Association Française pour le Développement de la Géographie, 2005, pp.19-26. En ligne : https://www.researchgate.net/publication/265282482_Du_champ_migratoire_aux_circulations_une_lecture_des_migrations_internationales , consulté le 27/01/2018.

DRESSLER W, 2005, « Le passage des frontières : élans, ouvertures… », *Diogène*, Vol. 21-2, p108-115.

DUBET François, 2018, *Les politiques des frontières*, Paris, La Découverte, 264p

DUMONT Gérard-François, 1995 : *Les migrations internationales, Les nouvelles logiques migratoires*, Collection Mobilité spatiale, Sedes, Paris, 1995, p.62. Définition prise en ligne le 19/12/2017, http://terminalf.scicog.fr/cfm/fich1.php?IDChercher=3408&numtable=&NomBase=migrations-internationales.mdb.

DUPONT Véronique et LELIÈVRE Éva, 1993, « De la navette à la migration en ville. Stratégies de mobilité dans l'ouest de l'Inde » *Cahier des Sciences Humaines* 29 (2-31), pp. 465-483. En ligne :http://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins_textes/pleins_textes_-4/sci_-hum/39307.pdf , consulté le 21/02/2018.

EBA'A Guy Roger, 2008, *Affaire Bakassi. Genèse, évolution et dénouement de l'affaire de la frontière terrestre et maritime Cameroun-Nigeria (1993-2002),* Yaoundé, Presses de l'UCAC (Université catholique d'Afrique centrale), 241 p.

ELISSALDE Bernard, 2000, « Géographie, temps et changement spatial », *L'Espace géographique*, Vol. 29/3, pp. 224-236

EREMENKO Tatiana, 2013, "Les migrations, une affaire de famille ?", *EspacesTemps.net*, http:-//www.espacestemps.net/articles/les-migrations-une-affaire-de-famille, consulté en août 2016.

EVERETT, LEE, 1966, « A theory of migration » in *Demography,* Vol. 3, N° 1, pp. 47-57

EVERGETI Venetia et RYAN Louise, 2011, « Negociating tansnational caring practises among migrant families ». In Kraler A., Kofman E, Kohli M. (eds) *Gender, Generation and the family in International Migration,* Amsterdam, Amsterdam Press University, 355-368.

FALL Demba Papa (UNESCO), 2004, *État-nation et migrations en Afrique de l'Ouest : le défi de la mondialisation,* Dakar, 23p. (Article en ligne : www.papadembafall.com/publications-/UNESCO etat nation.pdf)

FASSIN Didier (dir.), 2010, *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, coll. « Bibliothèque de l'Iris », 598 p.

FAU Nathalie, 2007, « Les spécificités d'une frontière maritime. L'exemple du détroit de Malacca » In Bouquet et Velasco-Graciet, *Regards géopolitiques sur les frontières,* Paris, Harmattan, 231p ; Pp 47-60.

FAVELL Adrian, 2010, « Immigration, migration et libre circulation dans la construction de l'Europe », *Politique européenne*, vol 2, n° 31, p. 33-64. En ligne : https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2010-2-page-33.htm, consulté le 02/04/2018.

FISHBEIN, M., & AJZEN, I., 1975, *Belief, Attitude, Intention, and Behavior: An Introduction to Theory and Research*, Massachusets, Addison-Wesley, 578p. Online book: http://people.umass.edu/aizen/f&a1975.html , consulté en mai 2018.

FOUCART Jean, 2012 « La recherche sociale entre immersion et distanciation », *Pensée plurielle*, Vol 2 (n° 30-31), p. 271-282. En ligne : https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2012-2-page-271.htm, consulté en avril 2016.

FOUCHER Michel, 1991, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*. Paris, Fayard, 2e édition, 691 p.

FOUCHER Michel, 1995, « L 'Union européenne et ses frontières internes et externes : une problématique renouvelée », *Revue Internationale de Politique comparée*, N° 95-3, pp. 37-45

FOUCHER Michel, 2007, *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 248p.

FOUCHER Michel, 2010, « Actualité et permanence des frontières », *Médium* 2010/3 (N°24-25), pp. 12-34. En ligne : http://www.cairn.info/revue-medium-2010-3-page-12.htm , consulté le 15/10/2017.

FOUCHER Michel, 2011, "Chroniques de la scène frontalière contemporaine ", *CERISCOPE Frontières*, 2011. En ligne: http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part1/chroniques-de-la-scene-frontaliere-contemporaine , consulté le 19/02/2019.

FOUCHER Michel, 2012, *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 214p.

FOUCHER Michel, 2014a, *L'Artique la nouvelle frontière*, Paris, Biblis, 178 p.

FOUCHER Michel, 2014b, « Frontières d'Afrique. Pour en finir avec un mythe », *Afrique contemporaine*, Vol2/ 250), p. 158-159.

FOUCHER Michel, 2016, *Retour des frontières*, Paris, Editions CNRS, 55p.

FRANQUEVILLE André, 1984, « Une Afrique entre le village et la ville, les migrations dans le Sud du Cameroun », *INTERGEO,* N°76, pp. 31-35.

FRANQUEVILLE André, 1987, *Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le sud du Cameroun*, ORSTOM, 646p. En ligne : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_2/memoires/24847.pdf , consulté en octobre 2016.

FREMONT A., CHEVALIER J., HERIN R., RENARD J., 1984, *Géographie sociale*. Paris, Masson, p. 105.

GUILLOT Fabien, 2012, « Les frontières : un terrain de recherche aux multiples visages... », *Géographie sociale et politique* (2005 – 2012), Voir : http://www.geographie-sociale.org/frontiere-recherche.htm , consulté le 28/09/2017.

GEEST VAN DER Kees. (2008)"North-South migration in Ghana: what role for the environment?" Paper presented at the International Conference on "Environment, Forced Migration and Social Vulnerability", Bonn, 9-11 October 2011. https://pdfs.semanticscholar-.org/9f9e/0b6f693ec7e6775d0a09f0ceab0748a55c17.pdf , le 05/03/2018.

GEORGES Pierre et VERGER Fernand, 2009, *Dictionnaire de Géographie*, Paris, Presses Universitaires Françaises (PUF), 3e édition, 512p.

GHISALBERTI Alessandra, 2011, « Migrations, environnement et conflits fonciers en Afrique de l'Ouest », *L'Information géographique,* Vol. 75/ 3, p. 23-41. En ligne :

GINET Pierre, 2012, Le territoire, un concept opératoire pour la Géographie appliquée (à l'aménagement). *Documentaliste - Sciences de l'Information*, ADBS, 2012, 49 (3), pp.26-27. En ligne : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00757887/document , consulté le 15/1/2018

GONIN Patrick et RENARD Jean-Pierre. 1995, « Frontières et métamorphisme de contact » in NEVEU Catherine (dir.), *Nations, frontières et immigration en Europe*. Paris, L'Harmattan, 249p, pp. 209-238.

GONIN Patrick et KOTLOKNathalie, 2009, « Les associations de développement des migrants dans leurs pays d'origine », In *ACUEILLIR,* N° 252.

GONIN Patrick et KOTLOK Nathalie, 2012, "Migrations et pauvreté : essai sur la situation malienne", *CERISCOPE Pauvreté*. En ligne: http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content-/part2/migrations-et-pauvrete-essai-sur-la-situation-malienne , consulté le 14/10/2018.

GOTTMANN, Jean, « Géographie politique » in : *Journaux*, A., Deffontaines, P., Brunhes-Delamarre, M. *Géographie générale, encyclopédie de la Pléiade*. – Paris : Gallimard, 1966. 1883p, p.1749-1763 (citation p.1763).

GRASLIN Gauthier, 2008, « L'intégration de Varsovie au système migratoire européen », *Espace populations sociétés*, N°2. En ligne : https://journals.openedition.org/eps/2515?l-ang=en , consulté le 16 septembre 2017.

GREEN Nancy L., 2008 « La migration des élites. Nouveau concept, anciennes pratiques ? », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 42, 107-116.

GRENIER Gilles, GUNDERSON Morley, David E. Bloom, 1995. "The Changing Labour Market Position of Canadian Immigrants,"*Canadian Journal of Economics, Canadian Economics Association*, vol. 28(4b), pages 987-1005.

GROUPE FRONTIERE (Arbaret-Schulz C., Beyer A., Piermay J.-L., Reitel B., Selimanovski C., Sohn C., Zander P), 2004, « La frontière, un objet spatial en mutation", *EspacesTemps.net, Travaux*, 13p. En ligne : http://www.espacestemps.net/articles/la-frontiere-un-objet-spatial-en-mutation/, consulté en novembre 2017.

GUICHENNOT, P. et RAFFESTIN, C, 1974, *Géographie des frontières*, Paris, PUF. P18

GULLIVER, P.H., 1955, "Labour Migration in a Rural Economy: A Study of Ngoni and Ndendeule of Southern Tanganyika. Kampala" *East African Institute of Social Research*, pp91-109.

GUTH Suzie, « De Strasbourg à Chicago : Robert E. Park et l'assimilation des noirs américains », in *Revue des sciences sociales*, n° 40, 2008, p. 62-73 ; voir http://revue-des-sciences-sociales.com/pdf/rss40-guth.pdf , consulté le 06/04/2018.

HAGERSTRAND Törsten, 1965, "A Monte Carlo Approach to Diffusion", *European Journal of Sociology* 6, 43–67.

Hagestrand, 1967: *Innovation diffusion as spatial process*. Traduit par A. Pred. (Chicago: University of Chicago Press,

HALPERN Catherine, 2004: « Le communautarisme; une notion équivoque », *Sciences Humaines*. En ligne: https://www.scienceshumaines.com/communautarisme-une-notion-equivoque_fr_3959.html , consulté le 22/07/2018.

HAMEZ Grégory, 2004, *Du transfrontalier au transnational : approche géographique. L'exemple de la frontière franco-belge*, thèse de Doctorat en Géographie, à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 498p (https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00007191).

HAMIDOU Dia, 2015, *Trajectoires et pratiques migratoires des Haalpulaaren du Sénégal. Socio-anthropologie d'un « village multi-situé » ;* Paris, Harmattan, 397p.

HAMMAN Philippe, 2013, *Sociologie des espaces-frontières. Les relations transfrontalières autour des frontières françaises de l'Est*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. Études alsaciennes et rhénanes, 243 pages.

HARRIS John R. et TODARO Michael P., 1970, "Migration, Unemployment and Development: A Two-Sector Analysis", *American Economic Review*, 60 (1): 126–142.

HEIN DE HAAS (International Organization for Migration report), 2012, *The migration and development pendulum: a critical view on research and policy*, 25 p.

HEIN DE HAAS, 2018, « Migration and development, a theoretical perspective », *International Migration Review*, Vol 44, Issue 1, pp. 227–264.

HERNANDEZ-LEON Rubén, 2012, « L'industrie de la migration. Organiser la mobilité dans le système migratoire Mexique-États-Unis », *Hommes et migrations*, 10p. En ligne : https://docplayer.fr/60311567-L-industrie-de-la-migration.html , consulté en septembre 2017.

HIRIBARREN Vincent, 2007, *Les frontières du Biafra de la colonisation en 1970*, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Mémoire de Master; 179p.

HIRSCHHAUSEN Béatrice Von (coord.) 2017, Dossier thématique : "Les frontières fantômes", *L'Espace géographique*, 46, 2017-2. pp. 97-173.

HOUSE Jim, 2017, « Double présence. Migrations, liens ville-campagne et luttes pour l'indépendance à Alger, Casablanca, Hanoi et Saigon », *Monde(s)*, vol. 12, n° 2, pp. 95-119.

https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2011-3-page-23.htm , consulté le 05/03/2018.

HUM Dereck et SIMPSON Wayne, 2002, "Selectivity and immigration in Canada", *Journal of International Migration and Integration*, Volume 3, Issue 1, pp 107-127.

HUNTINGTON Samuel P., 1996, *Le choc des civilisations,* Paris, Odile Jacob (version traduit en 2007), 402p.

HUYGHE Marie, 2016, « *"Faire territoire " dans un contexte de mobilité généralisée : une analyse des modes d'habiter ruraux* », communication au troisième colloque international de CIST2016 « En quête de territoire(s) ? », Mars 2016, Grenoble, France. Proceedings du 3e colloque international du CIST, pp.239-245. En ligne : https://hal.archivesouvertes.fr/hal-01353611/document, consulté le 30/06/2018.

IGUE O. John et KOSSIWA Zinsou-Klassou, 2010, *Frontières, espaces de développement partagé*, Paris, Karthala, 212p.

IGUE O. John, KENGNE Fodouop et ALOKO-N'GUESSAN Jérome, 2010, *Maîtrise de l'espace et développement en Afrique : état des lieux*, Paris, Karthala, 340p.

JOLIVET Violaine, 2007, « La notion de trajectoire en géographie, une clé pour analyser les mobilités ? », *EchoGéo*. En ligne : http://echogeo.revues.org/1704, consulté le 18 mai 2017.

KAENZIG Raoul et PIGUET Étienne, 2011, « Migration et changement climatique en Amérique Latine : Quels enjeux », *La revue électronique en sciences de l'environnement.* Vol 11, N° 3, décembre 2011, http://vertigo.revues.org/11488 , consulté le 1er/04/2018.

KAMDEM Pierre, 2007, *Camerounais en Ile-de-France, Dynamiques migratoires et stratégies d'intégration socio-spatiale différenciées*, Paris, Karthala, 313 p.

KAMDEM Pierre, 2015, *Eléments d'une géopolitique des migrations au Cameroun. Territorialité migrante, citoyenneté et frontières* ; (Série géopolitique) Paris, Harmattan, Etudes africaines, 208p

KAMDEM Pierre, 2016, « *La dynamique migratoire au Cameroun : éléments de traçabilité et de construction socio-spatiale»,* Kamdem et Mimche, *Emigration internationale au Cameroun. Des nouveaux enjeux aux nouvelles figures,* Paris, Harmattan, pp. 47-74.

KAMINSKY C., 2002, *La géopolitique et ses enjeux*, Toulouse, Les Essentiels Milan, 63p.

KAUFMANN Jean Claude, 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 126 p.

KEMAYOU Louis Roger et al., 2011, « Tontine et banque en contexte camerounais », *La Revue des Sciences de Gestion* Vol.3 n°249-250, p. 163-170, p169.

KENGNE Fodouop, 2004, C*itadins et développement des campagnes au Cameroun*, Paris, Etudes Africaines Harmattan, 230 p.

KENGNE Fodouop (dir.), 2015, *Cameroun jardin sacré de la débrouillardise*, Paris, Harmattan, Etudes Africaines 484p.

KERNEN, Antoine et VULLIET, Benoît, 2008, « Petits commerçants et entrepreneurs chinois au Mali et au Sénégal », In *Afrique contemporaine*, 4/ 2008 (n° 228), p. 69-94.

KHROUZ Nadia et LANZA Nazarena, 2016, « Des évènements de ''Ceuta et Melilla'' au ''Péril noir'' dans la presse marocaine » In SECK Abdourahmane, CANT Cécile, LY Mouhamed Abdallah (dir.), *Figures et discours en Afrique ; Mémoires de route et de corps*, Paris, Riveneuve, 237p, pp. 64-79.

KOALA Ouango, 2017, *Les effets probables de la loi 034/2009 relative à la sécurisation foncière rurale au Burkina Faso sur les migrants agricoles des grandes sècheresses des années 1970 et 1980 : cas des communes de Solenzo et de Balave,* Université de Liège, Master en sciences de gestion et de l'environnement, 54p. En ligne : https://matheo.uliege.-be/bitstream/2268.2 /3256/4/s166144Koala2017.pdf, consulté le 05/03/2018.

KOUDAOU Didier Laurant, 2000, *Les mutations socio-économiques et modèle de sociabilité dans l'espace frontalier Cameroun-Gabon : impact de l'aménagement du marché frontalier agricole d'Abang Minko'o (Sud-Cameroun) »,* Mémoire de maitrise en Sociologie, Université de Yaoundé I, p29.

LAAROUSSI Vatz Michèle, ELMADMAD Khadija, ZEKRI Ouda, JIMENEZ Estibaliz, BERNIER Estelle, 2016, « Les divorces dans la diaspora maghrébine : un analyseur Nord-sud » ; In VATZ LAAROUSSI Michel (dir.), *Dynamiques familiales, socio-juridiques et*

citoyennes dans la migration. Regards entrelacés « Nord-Sud » sur les réseaux transnationaux, Paris, Harmattan, 372p, pp.139-169.

LABURTHE TOLRA Phillipe, 1977, *Mínlaaba : histoire et société traditionnelle chez les Bëti du Sud Cameroun* / Atelier Reproduction des thèses, Université de Lille III, Paris, diffusion H. Champion.

LACROIX Thomas, 2016, *Migrants. Impasse européenne*, Paris, Armand Colin, 188p.

LALOU Richard, 1996, « Les migrations internationales en Afrique de l'ouest face à la crise », In Coussy J. (ed.), Vallin J. (ed.) *Crise et population en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, Paris, CEPED, (13), 345-373. (Les Etudes du CEPED ; 13). En ligne : http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010008013 , consulté en janvier 2017.

LAPRADELLE (de), GEOUFFRE Paul, 1928, *La frontière : étude de droit international*, Paris, Editions Internationales, 370p, (p9).

LASSAILLY-JACOB Véronique, GUADAGNO Eleonora, et SIMON-LORIERE Hélène, 2013 « Migrants malgré eux», *eMigrinter*, 11/2013. En ligne : http://emigrinter.revues.org/-265 , consulté le 26 septembre 2018.

LASSAILLY-JACOB, V., 1999, « Migrants malgré eux. Une proposition de typologie », In LASSAILLY-JACOB, et *Al*, *Déplacés et réfugiés. La mobilité sous contrainte*, Ed. de l'IRD, Collection Colloques et séminaires, pp. 27-48.

LASSAVE Pierre et HAUMONT Antoine, 2001, *Mobilités spatiales ; une question de société,* Paris, Harmattan, Habitat et sociétés 195p.

DE LAVERGNE Catherine, 2007, La posture du praticien-chercheur: un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative, *Recherches qualitatives/Hors-série/3,* 28-43. Voir : https://studylibfr.com/doc/1948772/la-posture-du-praticien-chercheur---association-pour-la-r..

LE BERRE Maryvonne, 1992, Territoires ». In Antoine Bailly et al., *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, p. 617–638. En ligne http://www.hypergeo.eu/spip.php?-article335 , consulté le 31/12/2017.

LE BRETON Eric, 2016, *Mobilité et société dispersée, une approche sociologique*, Paris, Harmattan, 226p.

LE GUENNIC Thomas, 2016, « Eleonora Elguezabal, *Frontières urbaines. Les mondes sociaux des copropriétés fermées* », *Lectures*, Les comptes rendus, 2016, En ligne : http://lectures.revues.org.ressources.univ-poitiers.fr/20416, consulté le 03 octobre 2017.

LENDJA NGNEMZUE Ange Bergson, 2016, « L'émigration informelle camerounaise : entre defection (*excit option*), rêve d'ascension sociale et riposte populaire à la crise », in MIMCHE Honoré et KAMDEM Pierre (dir), *Emigration internationale au Cameroun ; des nouveaux enjeux aux nouvelles figures*, Harmattan, 484 p, pp.105-135.

LESTAGE François, 2015 : « Des frontières démultipliées ou consolidées. Transfert des migrants défunts et réappropriation post-mortem au Mexique » in CHAVAROCHETTE Carine, DEMENAGET Magali, GIVRE Olivier, 2015 : *Faire frontière. Raisons politiques et usages symboliques*, Hommes et sociétés. ; pp65-75, p73.

LEFEBVRE Marie, 2017, « Julie Pagis et Paul Pasquali (dir.), « Mobilités sociales », *Politix*, n° 114, 2016 », Lectures, Les comptes rendus. En ligne : http://journals.openedition.org/lectures/22420 , consulté le 21 février 2019.

LEMIEUX Vincent, 1999, «La notion de réseau », Lemieux Vincent, *Les réseaux d'acteurs sociaux*. Paris, Presses Universitaires de France, 140p, pp 1-12.

LEVY Jacques, 1999, « Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde », coll. Mappemonde [compte-rendu], *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, Année 2001 Volume 27 Numéro 107 pp. 123-126. Voir : https://clio-cr.clionautes.org/le-tournant-geographique-penser-l-espace-pour-lire-le-monde.html , consulté le 27/12/2017.

LIBA'A KOSSOUMNA Natali, 2018, *La fin du nomadisme pastoral ? Crises des territoires d'élevage au Nord du Cameroun.* Yaoundé, Dinimber et Larimber, 200p.

LOBODA Jan et KOSTRUBIEC Benjamin, 2002, « le fonctionnement des villes doublons de la frontière germano-polonaise », REITEL B., ZANDER P., PIARMAY J-L, RENARD J-P, 2002, *Villes et frontières,* Paris, Anthropos collection ville, pp. 37-50.

LOK-SUN NGAN Lucille et KAM-WAH Chan, 2013, « An Outsider is Always an Outsider: Migration, Social Policy and Social Exclusion in East Asia », *Journal of Comparative Asian Development*, 12:2, 316-350, voir https://www.-tandfonline.com/doi/full/10.1080/15339-114.2013.801144?scroll=top&needAccess=true, consulté le 04/09/2018.

LOUNGOU SERGE, 2010, « La libre circulation des personnes au sein de l'espace de la C.E.M.A.C : entre mythes et réalités », In *Belgeo*, pp 315-330.

LOUNGOU Serges, 1999, « La frontière nord du Gabon, une brève étude de géographie politique », *Espaces, Populations et Sociétés,* Mélanges, p439-449. En ligne : http://www.persee.fr/doc/espos_0755-7809_1999_num_17_3_1909 , consulté le 24/8/2017.

M'BOKOLO Elikia, 2010, *AFRIQUE(S).Une autre histoire du XXe siècle.* Une série documentaire d'Elikia M'Bokolo, Philippe Sainteny, Alain Ferrari, Réalisée par Alain Ferrari

et produite par Tancrède R. En ligne https://docplayer.fr/59748960-Afrique-s-une-serie-documentaire-de-elikia-m-bokolo-philippe-sainteny-alain-ferrari-realisee-par-alain-ferrari-et-produite-par-tancrede-ramonet.html , le 20/11/2017.

MA MUNG Emmanuel, 2006, « Négociations identitaires marchandes ». *REMI* Vol 22, N°2, Pp83-93.

MA MUNG Emmanuel, 2012, « Migrations et transmigrations dans la diaspora entrepreneuriale chinoise », *Multitudes* Vol.2 / 49, p. 53-61. En ligne :https://www.cairn.info/revue-multitudes-2012-2-page-53.htm , consulté le 04/04/2018.

MA MUNG Emmanuel, DORAÏ Mohamed Kamel, HILY Marie-Antoinette, LOYER Frantz, 1998, « La circulation migratoire, bilan des travaux. Synthèse », *Migrations études*, ADRI (Agence pour le développement des relations interculturelles), pp.1-12. En ligne : http://docplayer.fr/62171975-La-circulation-migratoire-bilan-des-travaux-synthese.html, consulté le 27/01/2018.

MACE Gordon et PETY François, 2000, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche,* Québec, PUL, 134p

MAHADI AMIR Abdel Salam, 2008, « *L'intégration et le dynamisme de la paix dans la zone de la CEMAC* », Université de Bangui (RCA), Faculté de Droit et Sciences Economiques (Département de Droit Public) - Maitrise en Droit Public Option Relations Internationales. En ligne : https://www.memoireonline.com/04/11/4517/m_Lintegration-et-le-dynamisme-de-la-paix-dans-la-zone-de-la-CEMAC0.html, consulté le 10/11/2017.

MALLET Marie L., 2013, « La frontière comme symbole de puissance ou de faiblesse ? Le cas de la frontière Mexique-États-Unis, au cœur des discours politiques aux Etats-Unis », Hommes et Sociétés, En ligne : http://www.cairn.info/article_ p.php?ID_ARTICLE=HOMI_1304_0085 , consulté le 06/11/2017.

MANÇO Altay, 2006, *Processus identitaires et intégration. Approche psychosociale des jeunes issus de l'immigration*, Paris, L'Harmattan, coll. « Compétences interculturelles », 2006, 188p

MANDIOGOU Ndiaye et ROBIN Nelly, 2010, « Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest», *Hommes et migrations*, 1286-1287, 48-61, En ligne : http://journals.openedition.org/hommesmigrations/1724?lang=en , consulté le 16/12/2017.

MARGUERAT Yves, 1976, «Les peuples du Cameroun », in *Vivant univers*, n° 306, 26 p. En ligne : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_5/b_fdi_02-03/02969.pdf, consulté le04/12/2017.

MARTIN Olivier, 2017, *Analyse quantitative des données,* Armand Colin, 4è édition, 11p. Armand Colin, 2017 pour cette 4e édition. En ligne : http://medias.dunod.com/document-/9782200617813/Feuilletage.pdf , consulté en septembre 2018.

MARTINIELLO Marco, PUIG Nicolas et SUZANNE Gilles, 2009, « Éditorial : Créations en migrations », *REMI*, vol. 25 n° 2, pp. 7-11.

MARTINIELLO Marco et REA Andrea, 2011, « Des flux migratoires aux carrières migratoires », *Sociologies*, Dossiers, Migrations, pluralisation, ethnicisation des sociétés contemporaines. Voir http://sociologies.revues.org/3694 , consulté le 09 septembre 2017.

MASSEY D. S., 2013, « Structure sociale, stratégies des ménages et causalité cumulative de la migration», in *Les théories de la migration,* INED, 534p, pp309-338.

MASSIAH Gustave, 2015, *migrations et mondialisations*, 6ème Contribution au 6ème « Forum Social Mondial des Migrations » à Johannesburg décembre 2014, 12 p. En ligne : http://www.crid.asso.fr/spip.php?article570 , consulté le 22/12/2017.

MBEMBE Achille, 1999, « Les frontières mouvantes du continent africain : mouvements de populations, éclatements des états, recompositions géopolitiques» in *Le monde diplomatique*

MBIDA MINDZE Christophe, 2006, « Patrimoine culturel » in *Atlas du Cameroun,* Paris Jaguar, p.70.

MBOYI MOUKANDA Laure Cynthia, 2013, *La pratique des échanges commerciaux dans la société précoloniale du Gabon : XVIe-[XIXe] siècles*. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, Thèse en Histoire. 423 p. En ligne : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00984318/ , 25/12/2017.

MENDY Flora Angèle, 2016, *Etre médecin africain en Europe.* Paris, Karthala, 276p.

MERLE Marcel, 1974*, Sociologie des relations internationales*, Paris, Dalloz, 1974, 436 p.

MESSE MBEGA Christian, 2015, *La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) : quelle politique de sécurité pour une organisation régionale à vocation économique ?* Thèse de doctorat en Géographie physique, humaine, économique et régionale, Ecole doctorale Sciences de l'homme et de la société (Reims, Marne), en partenariat avec (HABITER) Espace Politique et aménagement (laboratoire). 389p. En ligne : http://www.theses.fr/2015-gREIML016 , consulté le 26/12/2017.

MESSI Guy Célestin, 2015, *Migrations frontalières et conflits fonciers. Cas de l'arrondissement de Kyé-Ossi, sud-Cameroun,* Université de Yaoundé I, Mémoire de Géographe, , 151p.

MEYER Angela, 2006, *l'intégration régionale et son influence sur la structure, la sécurité et la stabilité d'Etats faibles. L'exemple de quatre Etats centrafricains*, Ecole Doctorale de Sciences Po, Programme Doctoral en Relations Internationales au Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (CERI), thèse de doctorat de science politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, 541p. En ligne : https://spire.sciencespo.fr/hdl:/2441/53r60a8s3kup-1vc9ke039ep06/r-esources /meyer-scpo-2006.pdf , consulté le 14 mai 2017.

MEYER J-B, 2009, « La percolation mondiale des compétences » in C. JAFFRELOT et C. LAQUESNE, *L'enjeu mondial : les migrations*, Paris Sciences Po, 310p, pp. 245-252.

MICHALON Bénédicte, 2005, « Dynamiques frontalières et nouvelles migrations internationales en Roumanie », In *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 36, n°3. *Les nouvelles frontières européennes à l'Est.* pp. 43-69; http://www.persee.fr/doc/receo_0338-0599_2005_num_36_3_1722 , consulté le 30/03/2018.

Migrations Société 2018/3 (N° 173) « Aux frontières des sexualités, du genre et des migrations », Centre d'information et d'études sur les migrations internationales, 180p.

Honoré et KAMDEM Pierre (dir), *Emigration internationale au Cameroun ; des nouveaux enjeux aux nouvelles figures*, Harmattan, 484 p, pp.14-20.

MIMCHE Honoré, 2007, *Du nomadisme à la sédentarisation : immigration, recompositions familiales et enjeux sociodémographiques chez les Mbororo des « Grassfields » du Cameroun* : Thèse de doctorat Ph.D en sociologie de la Population et du Développement, Université de Yaoundé I.

MIMCHE Honoré, 2011, *L'accès à la propriété à Yaoundé: une stratégie d'autochtonisation de « gens venus d'ailleurs »,* Sixième Conférence Africaine sur la Population au thème « La Population Africaine: Passé, Présent et Future », Ouagadougou – Burkina Faso, 5 – 9 Décembre 2011,

MIMCHE Honoré, 2016, « Tenter l'aventure : les jeunes face au nouvel ordre migratoire international ». In Kamdem et Mimche, (op. cit.), Pp75-104.

MIMCHE Honoré, DJOUDA FEUDJIO Yves Bertrand, FOPA DIESSE Théophile Armand, 2016, « Les mobilités internationales estudiantines au Cameroun. Entre logique des distinction sociale et stratégie de reproduction des privilèges », in MIMCHE Honoré et KAMDEM Pierre (dir), *Emigration internationale au Cameroun ; des nouveaux enjeux aux nouvelles figures*, Harmattan, 484 p, pp 179-219.

MIMCHE Honoré et DJOUDA FEUDJIO Yves Bertrand (sous la dir.), 2018, *Famille et santé en Afrique. Regards croisés des expériences du Cameroun et du Bénin*, Paris, Harmattan, Etudes Africaines, 334p, P17.

MIMCHE Honoré et KAMDEM Pierre (dir), 2016, *Emigration internationale au Cameroun ; des nouveaux enjeux aux nouvelles figures*, Harmattan, 484p.

MONGBET Abêt, 2015a, *Migrations et développement socioéconomique dans la zone transfrontalière Cameroun-Gabon-Guinée Equatoriale : le cas de Kyé-Ossi*, Mémoire de Master en géographie, à l'université de Yaoundé I, 152p.

MONGBET Abêt, 2015b, *The migrants of Kyé-Ossi in the Cameroon-Gabon- Equatorial Guinea border zone: from integration to settlement*, Programme MIGDEVRI (Migrations development and Regional Integration), Atelier de recherche sur le thème « Migration, mobilités et développement en Afrique», du 23 au 26 Novembre 2015 à Ota, Ogun State/ Nigeria.

MONGBET Abêt, 2017a, *L'hostilité à l'immigration : l'épreuve des aventuriers africains en Guinée Equatoriale*, Atelier de recherche du Programme MIGDEVRI (Migrations development and Regional Integration) sur le thème « Migration, mobilités et développement en Afrique», du 03 au 07 avril 2017 à Grand-Popo/ Benin. Publié en ligne par Academia ; voir https*://www.academia.edu/33309728* .

MONGBET Abêt, 2017b, « Participation des migrants au développement de la zone frontalière de Kyé-Ossi », In *Anales de l'IFORD*, Vol 22, N°2, Pp 7-33.

MONGBET Abêt, 2018a : « *Intégration sous régionale et libre circulation en zone CEMAC. Des déclarations médiatiques aux pratiques frontalières : quel gap*? » Quatrième Edition du Colloque International d'Agadir 2018 "Migrations, mobilités, frontières : des représentations aux traitements médiatiques", Agadir- Maroc du 25 au 27 avril 2018.

MONGBET Abêt, 2018b**,** *Le Cameroun entre intégration nationale et autochtonie : exemple du patrimoine territorial entre les Ntumu et les migrants à Kyé-Ossi***,** communication aux 4èmes journées scientifiques de la FALSH « Patrimoine(s), Memoire(s) et Identite(s) en Afrique », 6-8 juin 2018 à l'université de Maroua. En audition pour la publication.

MONGBET Abêt, 2018c : « Kyé-Ossi dans le Bassin Forestier du Congo : des migrations à la déforestation », article publié dans *Gestion des mouvements migratoires. Enjeux et défis pour l'environnement et les sociétés* ; Revue N°110 de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD).

MONTGOMERY Catherine et BOURASSA-DANSEREAU Caterine, 2017, *Mobilités internationales et intervention interculturelle: théories, expériences et pratiques,* Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. Communication, 310 p.

MONTGOMERY Catherine et AGBOBLI Christian, 2017, « Mobilités internationales et intervention interculturelle, conceptualisations et approches », in MONTGOMERY C. et BOURASSA-DANSEREAU C., *Mobilités internationales et intervention interculturelle: théories, expériences et pratiques,* Québec, PUQ, coll. Communication, 310 p, Pp9-30.

MORANGE Marianne CAMILLE Schmoll (avec la collaboration de TOUREILLE Etienne), 2016, *Les outils qualitatifs en géographie: méthodes et applications,* Paris, Armand Colin, 224p.

MOUNTAGA Diallo Mohamadou, 2015 : « Mobilités sociospatiales et production territoriale en Sénégambie», *EchoGéo* N°34. 22p. En ligne: http://echogeo.revues.org/14411, consulté le 01/ 10/ 2016.

MOUSSONE Emmanuel, 2011, «Potentiel de marché et d'investissement des pays de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) », L'Harmattan «*Marché et organisations* », 2011/2 N° 14, pages 33 à 56.

MUCCHIELLI J.-L. et MAYER T., 2005, *Economie Internationale*, Dalloz, Paris. 496p

MUCCHIELLI Alain, 2013, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Paris, Armand Colin, 303

MUKAWA Didier Padika et Gérard TCHOUASSI (Sous la direction de), 2005 : *Afrique centrale. Crises économiques et mécanismes de survie*, Codesria, 343 p.

MUNOZ Jean, 2009 : *Etats-Unis-Mexique, Géopolitique de la frontière,* paris, Harmattan, 132p.

MURRAY LI Tania, 2017 : « Qu'est-ce que la terre ? Assemblage d'une ressource et investissement mondial », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 33. En ligne : http://traces.revues.org/6978 , consulté le 28 septembre 2017.

MUTLUER Mustafa, 2003, « Les migrations irrégulières en Turquie », *REMI*, vol. 19 - n°3. En ligne : http://journals.openedition.org/remi/2672, consulté le 04 octobre 2018.

MVONDO OSSAH Jean-Paul, 2006, *Le Cameroun précolonial entre le XVe et les XIXe siècles,* Yaoundé, AMA-CENC (2e édition), 243 p.

N'DA Pierre, 2007, *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de thèse de doctorat*, Paris, Harmattan, 240p.

NDIONE Babakar, 2014, *L'Afrique centrale face aux défis migratoires*, ACP Migration, un Projet financé par l'Union Européenne, 178p.

NEVEU Catherine, 2005 : *Anthropologie de la citoyenneté*, (HDR en) Anthropologie sociale et ethnologie, Université de Provence - Aix-Marseille I, 183p

NGATTAÏ-LAM Merdan, 2012, *Intégration régionale et échanges commerciaux intra sous régionaux : le cas de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, CEMAC*, Université d'Amiens, Thèse en Sciences économiques, 290p.

NGOH Victor Julius, 1987 : *History of Cameroon since 1800*, Limbé, Presbook, 367p

NGOUHOUO Ibrahim, 2008, *Les investissements directs étrangers en Afrique centrale : attractivité et effets économiques,* Thèse en Economies et Finances, Université du Sud Toulon Var, 300p.

NJANKE TATCHOU Mathilde, 2008, *Transports et échanges commerciaux dans les pays de la CEMAC*, Université de Yaoundé II, Mémoire de Master II en Economie des Transports. En ligne : https://www.memoireonline.com/07/10/3761/m_Transports-et-echanges-commerciaux-dans-les-pays-de-la-CEMAC15.html#toc36 , consulté le 09/12/2017.

NJOYA Abdou Aziz, 2008, *Dynamiques migratoires et intégrations des Bamoun à Kyé-Ossi*, Université de Yaoundé I, Mémoire de maîtrise en Sociologie de développement, 107p.

NKAKLEU Raphael, LEVY-TADJINE Thierry, 2005, « La singularité de l'entrepreneuriat des migrants en France ». *Revue Congolaise de Gestion*, 2005, pp. 3-29. En ligne : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00848208/document , consulté le 28/12/2017.

NKENDAH Robert, AKO Edouard, TAMOKWE Bertrand, Nzouessin Chantal, JOUPOUOGNIGNI Moussa, MELINGUI Estelle et AZEUFOUET Alain, 2011, « Cameroun. Le commerce transfrontalier informel des produits agricoles et horticoles », *Économie* rurale, 324, 34-49. En ligne : http://economierurale.revues.org/3083 , consulté le 01 décembre 2017.

NOUGOUA Ariane-Matthieue, 2016 « Réseau de sociabilité et processus migratoire de camerounais en France : entre interdépendance et interaction », in MIMCHE Honoré et KAMDEM Pierre (dir), *Emigration internationale au Cameroun ; des nouveaux enjeux aux nouvelles figures*, Harmattan, 484 p, pp.317-341.

NSANA François-Xavier, 2015 : *La Zone Frontalière Terrestre Cameroun-Gabon Guinée-Equatoriale. L'appartenance communautaire à l'épreuve des identités nationales,* Saarbruck, Editions Universitaires Européennes, 144 p.

O'ROURKE Kevin H., 2003, *The Erea of Free Migration: Lessons*, conférence sur la *Globalization, the State and Society*, Washington University.

OLINGA Alain Didier, 2009 *: L'accord de Greentree du 12 juin 2006 relatif à la presqu'île de Bakassi*, Harmattan, Paris, 20p.

ONU/DAES, UIESP, INED, CEPED, (Demopœdia), 2012, *Dictionnaire démographique multilingue*, seconde édition unifiée, volume français, 195p.

OPESKIN Brian, PERRUCHOUD Richard et REDPATH-CROSS Jillyanne, 2014, *Le droit international de la migration*, Genève, SCHULTHESS, Editions Romandes, 539p.

OPPONG Christine, 1988 : « Les femmes africaines : des mères, des épouses et des travailleuses », *Populations et sociétés en Afrique au Sud du Sahara,* Paris, Harmattan, pp 421-440

ORNAGHI Annalisa et BORDOGNA Mara Togneti, 2010, « Le phénomène de Badanti en Italie. Caractéristiques et spécificités », *Italies,* http://italies.revues.org/3242, consulté le 04/01/2017.

ORTOLLAND Didier et PIRAT Jean-Pierre, 2010, *Atlas géopolitique des espaces maritimes*, Paris, éd. Technip, 352p.

OWONA NGUINI Mathias Eric, 2004, *«* Le Cameroun doit assurer son leadership», *Mutations*, n° 1111, jeudi, 18 mars 2004.

OWOUNTOU Ondoua, SOUGOUDOU Issoufa, CHETIMA Boukar, MBIDA OTSOMOTSI Alain, 2016, « Les réseaux sociaux comme catalyseurs stratégiques des migrations internationales au Cameroun : cas de Yaoundé, in MIMCHE Honoré et KAMDEM Pierre (dir), *Emigration internationale au Cameroun ; des nouveaux enjeux aux nouvelles figures*, Harmattan, 484 p, pp. 241-258.

PARK R-E, 1925: "La ville, proposition de recherche sur le comportement en milieu urbain", in Grafmeyer Y. et Joseph I., *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine, champ urbain,* pp76-126. Voir http://ts29.ici.free.fr/Ecole%20chicago.htm , consulté le 04/06/2018.

PARLAR DAL Emel, 2010, « Le paradoxe méditerranéen de la Turquie. La Turquie pour la méditerranée, de l'indifférence à l'ambiguïté », *L'Europe en formation,* 2010/2, N°356, p.87-108. En ligne : http://www0cairn.info/revue-l-europe-en-formation-2010-2-page-87.htm consulté 30/09/2017.

PECOUD Antoine, 2012, « Immigration, entreprenariat et ethnicité », *Métropoles,* 11 | 2012. En ligne : http://metropoles.revues.org/4560 , consulté le 10 octobre 2017.

PERRAUDIN Anna, 2018, *Esquiver les frontières. Expérience migratoire, identités et rapport au groupe des Indiens mexicains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Amériques, 258p.

PETERSEN W, 1958, « A general typology of migration », *American Sociological Review*, 23(3):256-266. En ligne https://www.popline.org/node/519659 , consulté en octobre 2018.

PETIT Véronique, 2007, *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Paris, Editions CEPED, 212 p, p9.

PIGUET Étienne, 2013, « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 29 (3), pp. 141-161.

PINCHEMEL Ph. et G., 1997, *La face de la Terre*, Paris, Armand Colin, 2e édition, PUF, 3 e édition, 512p.

PROTHMANN Sebastian, 2015, « Researching the 'Unspoken': understanding the sociocultural dialectics of the international migratory behavior of young male urbanites in the periphery of Dakar », SECK Abdourahmane, CANT Cécile, Ly Mouhamed Abdallah: *Figures et discours en Afrique; Mémoires de route et de corps*, Paris, Riveneuve, Pp 64-79.

PRZYBYL Sarah, 2016, *Territoires de la migration, territoires de la protection. Parcours et expériences des mineurs isolés, étrangers accueillis en France*, Université de Poitiers, Thèse de Géographie, 516P

PUMAIN Denise, 2006, « Systèmes de villes et niveaux d'organisation », in P. Bourgine, A. Lesne, *Morphogenèse. L'origine des formes*, Belin, Echelles, pp. 239-263.

PECOUD Antoine et DE GUCHTENEIRE Paul, 2005, « Migration without borders: an investigation into the free movement of people *», UNESCO Global migrations perspectives* N°27, Paris.

QUIVY, Raymond et VAN CAMPENHOUDT, Luc, 1988, *Manuel de recherche en sciences sociales,* Paris, DUNOD, 271p.

RAFFESTIN Claude, 1986 : « Éléments pour une théorie de la frontière », *Diogène*, 134p, pp3-21. En ligne : https://archive-ouverte.unige.ch/unige:4348 , octobre 2017.

RAFFESTIN Claude, 1990 : "La frontière comme représentation: discontinuité géographique et discontinuité idéologique", *Relations internationales*, No. 63, Pp295-303, https://archive-ouverte.unige.ch/unige:4371 , octobre 2017.

RAFFESTIN Claude, 1992, « Autour de la fonction sociale de la frontière ». *Espaces et Sociétés*, no. 70/71, p. 157-164. En ligne : https://archive-ouverte.unige.ch/unige:4376 , consulté le 15 novembre 2017.

RAZAC Olivier, 2013, « La gestion de la perméabilité », *L'Espace Politique,* En ligne : http://espacepolitique.revues.org/2711 , consulté le 21 octobre 2017.

REA Andrea et TRIPLIER Maryse, 2008, *Sociologie de l'immigration*. Paris, La découverte « Repères », 128p.

REITEL Bernard, ZANDER Patricia, PIARMAY Jean-Luc, RENARD Jean-Pierre, 2002, *Villes et frontières,* Paris, Anthropos collection ville, 275 p

REITER Bernard et ZANDER Patricia, 2014, *Ville frontalière*, article en ligne sur *http://www.hypergeo.eu/spip.php?article206# , reconsulté le 15/08/2018.*

RENARD J.-P., 2002, "La frontière: limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition", in CARROUE Laurent et al. (dir.), *Limites et discontinuités en géographie*, Paris, DIEM, SEDES, 159, pp.40-46.

Retaillé Denis, 1997, « Guy Di Méo, Les territoires du quotidien, 1996 ». In: *L'information géographique*, volume 61, n°1, p. 42. www.persee.fr/doc/ingeo_00200093_1997_num_61-1_5798_t1_0042_0000_8 , consulté en février 2018.

REQUIER-DESJARDINS Denis, 2009, « Territoires – Identités – Patrimoine : une approche économique ? », *Développement durable et territoires*, dossier 12. En ligne: https://journals.openedition.org/developpementdurable/7852 , consulté le 17 octobre 2016.

REY Matthieu, 2018, « Un autre Sykes-Picot », in DUBET François, 2018, *Les politiques des frontières*, Paris, La Découverte, 264p, pp. 226-244.

RICCA Sergeo, 1990, *Migrations internationales en Afrique : aspects légaux et administratifs.* Paris, Harmattan, p 42.

RICHARD Yann, 2014, « Régionalisation, régionalisme et intégration régionale : concepts flous et nécessaire clarification », in Richard Yann, *La régionalisation du monde. Construction territoriale et articulation global/local*, Paris, Karthala; IRMC, 276p, pp. 23-44. En ligne : https://hal-paris1.archives-ouvertes.fr/hal-01194588/fr , consulté le 26/09/2017.

RÖMER L.F., 2000, *Le Golfe de Guinée, 1700-1750. Récits de marchand d'esclaves sur la côte ouest africaine* (traduit du danois par Mette Dige-Hess), Paris, Harmattan, 238 p.

ROMOCEA Turcu Camelia, 2008, *Intégration, agglomération et spécialisation : analyse théorique et application aux régions européennes*. Université de Poitiers, Faculté de Sciences Économiques, Thèse pour le doctorat en Sciences Économiques, CRIEF, 301p.

ROSENTAL Paul-André, 2011 « Migrations, souveraineté, droits sociaux. Protéger et expulser les étrangers en Europe du XIX e siècle à nos jours », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Vol2 (66e année), p. 335-373. En ligne: https://www.cairn.info/revue-annales-2011-2-page-335.htm, consulté le 14/10/2017.

ROSIERE S., 2008, *Dictionnaire de l'espace politique*, *Géographie politique et géopolitique*, Paris, Armand Colin, 320 p.

ROYER Pierre, 2014, *Géopolitique des mers et des océans. Qui tient la mer tient le monde*, Paris, PUF (Major, Droits et Sciences politiques), 203p.

SANTOIR Christian et BOPDA Athanase, 1995, *Atlas régional Sud-Cameroun*, Paris/Yaoundé, ORSTOM/MINREST-INC, p.15.

SAURUGGER Sabine, 2010, *Théories et concepts de l'intégration européenne,* Paris, Presses de Sciences Po, 430p. Voir aussi *Critique internationale* 2010/3 (n° 48), pp. 221 à 225.

SEBREGONDI Georgia Cériani, 2007, « La circulation migratoire aujourd'hui : émergence d'un capital mobilitaire et d'une culture de la mobilité. Le cas des migrants marocains en Europe du Sud », In Cédric A. et Ma Mung E. (dir), *Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales,* HummanitarianNet, Pp 243-266.

SECK Abdourahmane, CANT Cécile, Ly Mouhamed Abdallah, 2015, *Figures et discours en Afrique ; Mémoires de routes et de corps*, Paris, Riveneuve, 237

SIERRA-PAYCHA Celio, 2017, *Morphogénèse d'un système migratoire. Emergence(s), développement(s) et transformation(s) du système migratoire Colombie-Espagne (1988-2014)*, Université de Poitiers, Thèse de Géographie, 388 p.

SIMMEL Georges, 1990, « Digressions sur l'étranger ». In : I. Grafmeyer et I. Joseph (Eds.), *L'Ecole de Chicago*. Paris, Aubier, pp. 53-59

SIMMONS B. Alain, 2013, « Expliquer les migrations : une théorie à la croisée des chemins », in PICHE Victor, *Les théories de la migration,* INED, 534p, pp. 61-81

SIMON Gildas (Dir.), 2015, *Dictionnaire des migrations internationales. Approche géohistorique*, Paris, Armand Colin, 807 p.

SIMON Gildas, 2006, « Migrations, la spatialisation du regard », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22 - n°2, 9-21. En ligne : http://remi.revues.org/2815, consulté le 28 juin 2016.

SIMONNEAU Damien, 2018, « Militer pour murer la frontière. Les acteurs pro-« barrière » d'Israël et d'Arizona (Etats-Unis), in DUBET François, 2018, *Les politiques des frontières*, Paris, La Découverte, 264p, pp. 209-225.

SOUBIAS Pierre, 2016, « La frontière, la route, la sépulture : symboles et figures de la migration dans *Les soleils des indépendances,* d'Ahmadou Kourouma » ; In SECK Abdourahmane, CANT Cécile, LY Mouhamed Abdallah, *Figures et discours en Afrique ; Mémoires e route et de corps*, Paris, Riveneuve, 237p, pp. 35-51.

SPIRE Alexis, 2008, *Contrôler ou reconduire, enquête sur les guichets de l'immigration,* France, Editions Raison d'agir, 124p.

STREIF-FENART Jocelyne, 2003, « Frontières et catégorisations ethniques : Fredrik Barth et le LP. », *L'école et le défi ethnique*. En ligne : https://halshs.archivesouvertes.fr/halshs01110-456-/document , consulté le 20/01/2018.

SUREL Yves, 2000, « L'intégration européenne vue par l'approche cognitive et normative des politiques publiques », *Revue française de science politique*, 50-°2, pp. 235-254. En ligne https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2000_num_50_2_395466, consulté le 20/ 12/ 2017.

TAMO MBOUYOU Eric, 2017, Transferts monétaires internationaux au Cameroun : Quels ménages en profitent ? Communication à Atelier de recherche sur le thème « *Migration, mobilités et développement en Afrique*», Grand-Popo/ Benin, avril 2017.

TANGUI Noël, 2007 : « La notion de « commerçant » d'après les procédures de faillite devant les tribunaux de commerce de Bretagne au xixè siècle », *Les tribunaux de commerce*, 153-164, (*Histoire de la justice* 2007/1 (N°17)).

TARRIUS Alain, 2000, « Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires », *REMI,* 16-3 pp. 238-240.

TARRIUS Alain, 2005, *Des « territoires circulatoires », ou la mondialisation par le bas,* (Groupe d'Etudes et de Recherche sur la Mondialisation), http://www.mondialisations.org/ php/public/art.php?id=18147&lan=FR, consulté le 12/06/2018.

TARRIUS Alain, 2010, Territoires circulatoires et étapes urbaines des transmigrant(e)s. *Regards croisés sur l'économie*, Vol 8,(2), 63-70. En ligne : https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2010-2-page-63.htm , consulté le 15 /03 2018.

TCHOKOUAGUEU Franck Aurélien, 2015, « *Impact des mutations socioéconomiques et démographiques actuelles et futures en Afrique sur les échanges migratoires entre l'Afrique et le reste du monde : quand l'immigration perd le Nord* » au 14è sommet du CODESRIA Créer l'Afrique de demain dans un contexte de transformations mondialisées : enjeux et perspectives, du 08 au 12 juin 2015 à Dakar-Sénégal.

TCHOKOUAGUEU Franck Aurélien, 2016, « Impacts des mutations socioéconomiques et démographiques actuelles et futures en Afrique sur les échanges migratoires entre l'Afrique et le reste du monde », *Journal of African Transformation,* Volume 1, N°2, pp. 115-228

TCHOKOUAGUEU Franck Aurélien, 2017, « Changement climatique et migration au Sénégal : les jeunes se mobilisent », *Média Terre,* http://www.mediaterre.org/actu,20170-901182129,15.html, consulté

TEKE TAKWA Johnson et LENGHA Tohnain Norbert, 2016, « A country on move: new figures of emigrants in Cameroon », In Honoré et KAMDEM Pierre (dir), *Emigration internationale au Cameroun; des nouveaux enjeux aux nouvelles figures*, Harmattan, 484 p, pp.157-178.

TEKE TAKWA Johnson, 2010, *Role of North West region out-migrants to the Cameroon Development Corporation (CDC) and pamol plantations of the south west region of Cameroon in the development of their areas of origin,* Université de Yaoundé I, Thèse de Géographie pour l'obtention du Ph.D, Spécialité géographie de la population, 381p.

TERRIER Eugénie, 2009, *Mobilités et expériences territoriales des étudiants internationaux en Bretagne*, *Interroger le rapport mobilités spatiales/inégalités sociales à partir des migrations étudiantes*, Université de Rennes 2, Thèse de Géographie, 471p

THOREZ Julien, 2016, « Les nouvelles frontières de l'Asie centrale. États, Nations et régions en recomposition », *Outre-Terre*, 2016/3 (N° 48), p. 28-59. En ligne: http://www.cairn.info.-ressources.univ-poitiers.fr/revue-outre-terre-2016-3-page-28.htm , consulté en décembre 2017.

TIJANI A., MOUSSA Malam, GOURA Bio, et FOUDA Ales Servais, 2010, *Echanges et réseaux marchands en Afrique,* Paris, Karthala, 169p.

TIMNOU J.P. 1993, « Migration, urbanisation et développement au Cameroun », éd. IFORD-CEPED, *les Cahiers de l'IFORD* N°4, Yaoundé, p. 80.

TIMOWSKI Michal, 2005, « Le territoire et les frontières du Songhaï à la fin du XVe et au XVIe siècle. Le problème du centre et des territoires périphériques d'un grand Etat de l'Afrique occidentale », in UNESCO, *Des frontières en Afrique du XIIe au XXe siècle* , Paris, 313p, pp213-237

TITO CARLOS Machado de Oliveira, 2009 « Frontières en Amérique latine : réflexions méthodologiques », *Espaces et sociétés*, vol. 3, n° 138), pp. 19-33. En ligne: https://www.-cairn.info /revue-espaces-et-societes-2009-3-page-19.htm , consulté le 19/06/2018.

TODARO M. P, 1971, «Income Expectations, Rural-Urban Migration and Employment, *American Economic Review,* 59 (1), pp. 138-148. En ligne: www.cambridge.org/core-/journals/african-studies..., consulté le 30/10/ 2016.

TODARO M. P., 1969 « A Model of Labour Migration and Urban Unemployment in Less Africa», In *International Labour Review*, 104(5), pp. 387-413. En ligne: https://fr.scribd.com/document/87797485/Todaro-1969, 30/10/ 2016.

URRY John, 2005, « Les systèmes de la mobilité », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2005/1 (n° 118), pp. 23-35. En ligne : https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2005-1-page-23.htm , consulté le 12/01/2018.

VALLON Serge, 2006, « Qu'est-ce qu'une famille ? Fonctions et représentations familiales », *VST - Vie sociale et traitements,* 1 (no 89), p. 154-161. En ligne : .https://www.cairn-.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2006-1-page-154.htm , consulté le 21/05/2018.

VATZ LAAROUSSI Michel, 2016, *Dynamiques familiales, sociojuridiques et citoyennes dans la migration. Regards entrelacés « Nord-Sud » sur les réseaux transnationaux*, Paris, Harmattan, 370p

VELASCO-GRACIET Hélène, 2009 : *Territoires, mobilités et sociétés. Contradictions géographiques et enjeux pour la géographie*, Poitiers, MSHS, 341p.

VELASCO-GRACIET Hélène, Laboratoire ADES-DYMSET, Université de Bordeaux, 2008, *La frontière, discontinuités et dynamiques. Des frontières et des géographes*. En ligne http://-geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/frontier/FrontScient.htm, consulté le 04/11/2017.

VENNESSON Pascal et SINDJOUN Luc, 2000, « Unipolarité et intégration régionale : l'Afrique du Sud et la ‘’renaissance africaine’’», *Revue française de science politique*, 50-6 ; pp. 915-940.

VERON Jacques, TOULEMON Laurent, MESLE France, 2011 : *Dictionnaire de Démographie et des Sciences de la population*, Paris, Armand Colin, 528p

VINCENT-GESLIN Stéphanie et KAUFMANN Vincent, 2012, *Mobilité sans racine. Plus loin, plus vite…plus rapide ?* Paris, Descartes et Cie, 142p.

VINER J., 1950: « Customs unions issue, Endowment for International Peace, New York, Carnegie ».*American Political Science Review, Vol 44/4.*

VIROL Stéphane, 2006, « Les trois dimensions du processus d'intégration régionale en Europe : une approche par l'économétrie spatiale », *Cahiers du GRES,* N°2006-16.

VIZCARRA ARAMBURO Guillermo, 1995, "Transmigration légale à la Frontière Mexico-Etats-Unis", *in* MOUROZ Jean Revel, 1995, *Les Frontières Mexique--Etats-Unis : les mutations économiques, sociodémographiques, territoriales et sociopolitiques*, Éd. de l'IHEAL.

WADE Abdoulaye, 2005, *Un destin pour l'Afrique, l'avenir d'un continent*, Paris, Michel LAFON, 261p.

WALLERSTEIN Immanuel, 1989, *The Modern World-System (Trois volumes parus en* 1974, 1980 et 1989).

WALI WALI Christian, 2010, *Les réfugiés congolais au Gabon : modes de circulation et d'installation dans un espace frontalier*, Thèse de Géographie à l'Université de Poitiers, 359p.

WASSERMAN Stanlay et FAUST Katherine, 1994, *Social networks analysis : methods and applications*, New York, Cambridge University Press

WIHTOL DE WENDEN Catherine, 2004, *les frontières de la mobilité* (Draft Article of the Migration Without Borders Series), UNESCO, 13p. En ligne : http://unesdoc.unesco.org/-images/0013/001391/139147f.pdf , consulté le 20/12/2017

WIHTOL DE WENDEN Catherine, 2010, « La géographie des migrations contemporaines», *Regards croisés sur l'économie* Vol2 (n° 8), p. 49-57.

WIHTOL DE WENDEN Catherine, 2013, *Le droit d'émigrer*, Paris, Editons CNRS, 55p.

WIHTOL DE WENDEN Catherine, 2014, *La Globalisation humaine*, Paris, PUF, Hors Collection, 272p.

WIHTOL DE WENDEN Catherine, 2016, *Atlas des migrations, un équilibre mondial à inventer,* Quatrième édition, Paris, Autrement, Atlas-monde, 96 p.

WIRTH Louis, 1979 : « Le phénomène urbain comme mode de vie », in Grafmeyer Y et Joseph I., *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine, champ urbain*, pp256-276, p258.

YAOUBA Astadjam, 2011, *Migrations internationales au Cameroun : facteurs explicatifs de la prise de décision*, IFORD-université de Yaoundé II, mémoire de Master Professionnel en Démographie, 131p.

YAOUBA Astadjam, 2012, *Facteurs explicatifs de la trajectoire des jeunes migrants internes au Cameroun : cas des villes de Yaoundé et Douala*, communication au colloque international lors de la célébration des 40 ans de l'IFORD « Enjeux démographiques, défis sociaux et potentiel pour le développement » 19 au 23 novembre 2012 à Yaoundé.

YAOUBA Astadjam, 2016a, *La prise des décisions concernant l'émigration internationale au Cameroun*, in MIMCHE Honoré et KAMDEM Pierre (dir), *Emigration internationale au Cameroun ; des nouveaux enjeux aux nouvelles figures*, Harmattan, 484 p, pp. 265-288.

YAOUBA Astadjam, 2016b, *Migrants nigérians et nigériens à Yaoundé : trajectoires migratoires, situation sur le marché du travail et attitudes face à l'école* ; Programme

MIGDEVRI/, Atelier de recherche sur le thème « Migration, mobilités et développement en Afrique», Burkina Faso, 13-17 Juin 2016.

YEMELONG Nadine, 2017, *Emigrés internationaux camerounais et participation au développement des terroirs d'origine. Le cas des ressortissants du département des Bamboutos (région de l'ouest)*, Université de Dschang, thèse en géographie, 330p.

YEPTIEP SIOHDJIE Yannick Stéphane, 2016, « Construction socio-historique de long terme des frontières du Cameroun, du Gabon et de la Guinée Equatoriale » Communication, IFD du 08-12-2016. En ligne : https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/3502/files/2016/10/Pre%CC%81sentation-de-Yannick-YEPTIEP.pdf, consulté le 26/12/2017.

ZANINETTI Jean-Marc, 2005: *Statistique spatiale, méthodes et applications géomatiques*, Paris, Editions Hermès Sciences, Collection Application des SIG dirigée par Thierry Joliveau, 320p, p26.

ZELINSKY Wilbur, 1971, "The hypothesis of mobility transition", *Geographical review,* 61: 219-249.

ZELINSKY Wilbur, 2013, « Les hypothèses de la transition de la mobilité », in PICHE Victor, *Les théories de la migration,* Paris, INED, 534p, pp119-150.

ZOLLER Elisabeth, 1992, *Droit des relations extérieures*, Paris, PUF, 368p, p.160.

ZOUITEN Mounir, 1995, *Migrations, réseaux familiaux et stratégies d'insertion urbaine des migrants ruraux au Maroc*. Thèse de Géographie, Université de Montréal, 234p (+Annexes)

2. DOCUMENTS DE TRAVAIL, RAPPORTS ET AUTRES

AITA (Association Internationale du Transport Aérien), 2017, *Africa Visa Openness report 2017, 28p.* En ligne: https://www.visaopenness.org/about-the-report/, *consulté le 24/12/2017.*

Banque Africaine de Développement (Fonds Africain de Développement), 2011, *Document de stratégie d'intégration régionale de l'Afrique Orientale 2011 – 2015,* 71 p.

Banque Mondiale (BM), 2009 : « Géographie en mouvement : Densité, distance et division en Afrique subsaharienne », *Repenser la Géographie économique*, Hors collection, De Boeck Supérieur, 420 p ; pp 284-286. En ligne : https://www.cairn.info/repenser-la-geographie-economique--9782804101114-page-284.htm?contenu=auteurs, consulté le 18/10/2017.

Banque Mondiale, 2014 : *Perspectives économiques de l'Afrique* (PEA) sur www.banquemondiale.org/afrique, consulté en janvier 2017.

Banque Mondiale, 2018, *Migrations and remittances, recent developments and outlook*, 51 p (Voir https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/29777 , consulté le 27/05/2018)

Banque Mondiale, 2017, M*igration and development brief 27Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook Special,* Topic: Global Compact on Migration. 44p. En ligne : http://www.worldbank.org/en/topic/labormarkets/brief/migration-and-remittances , consulté le 20/12/2017.

BUCREP, 2010 : *Rapport du troisième Recensement Général e la Population et de l'Habitat*, (RGPH3) TOME 09 : Migrations, 303p.

CAMERCAP-PARC (MINEPAT), 2015 : *La diaspora camerounaise, un atout pour l'émergence : un plan opérationnel à résultats rapides en 10 points*, Série Note d'Orientation N¨°3, 44 p.

*Cameroun Tribune (*Le quotidien camerounais) du 11 mai 2015, P6

CEMAC, 2000, *Réglementation des changes Règlement n°02/00/CEMAC/UMAC/CM du 29 avril 2000*, 27 p. Voir http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cemac/CEMAC-UMAC-Reglement-2000-02-reglementation-des-changes.pdf , consulté en Août 2018.

CNUCED, 2018, *Le Développement économique en Afrique, Rapport 2018,* 202p.

DELORS Jacques, 1989, *Report on economic and monetary union in the European community*, Committee for the study of economic and monetary union, 38 p. En ligne aei.pitt.edu/1007/1/monetary_delors.pdf, consulté le 03/01/2018.

FRÉMAUX Phillipe, 2004, «*Une mondialisation à plusieurs vitesses»,* Journal, *Alternatives économiques*, pp. 50-52.

GIZ (« *Deutsche Gesellschaft fur Internationale Zuzammenarbeit* »), 2011, *La diaspora camerounaise en Allemagne. Sa contribution au développement du Cameroun*, 36p.

GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS, 2009 : *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi*, 168 p.

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE, 2016 : *Rapports sur les indicateurs* en ligne : http://données.banquemondiale.org/indicateur, consulté plusieurs fois.

HEBDO, Journal hebdomadaire d'informations et d'annonces légales du Gabon, N° 119 du 09 août 1986, 7p.

INS, 2008: *Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2007. Résultats de la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages* (ECAM 3) ; 157p.

INS, 2014 : *Enquête sur les échanges transfrontaliers de marchandises au Cameroun : Bilan méthodologique et résultats*, 60p.

INS, 2015: *Pauvreté, mobilité résidentielle et migrations au Cameroun* (Voir aussi *Tendances, profils et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2014* 72p, *Résultats de la Quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages*, ECAM 4) 6p.

Loi nÂ° 1968-LF-3 du 11 juin 1968, Portant code de la nationalitÃ© camerounaise [], 1968-LF-3, 15 July 1968, En ligne : http://www.refworld.org/docid/3ae6b4d734.html, consulté le 24 Septembre 2017 à 10h03.

MINFI, 2018, *Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier2018* (Loi des finances 2018), 143 p.

NJIKAM Musa, 2008 : « Kyé-Ossi: le carrefour des trois nations : un exemple de cohabitation pacifique entre les différents communautés », in *La paix,* N° 10, juin 2008, p03.

OCDE, ONU/DAES, 2013 : *Les migrations internationales en chiffres,* 6p

OIM, 2009, *Profil migratoire du Cameroun,* Notes de presses.

OIM, 2010, Migration au Cameroun. Profil national 2009 ; UE. 128 p

OIM, 2015, *Etat de la migration dans le Monde, 241p*.

OIM, 2015, *World Migration Report,* 364p.

ONU, 1990, *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*, https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/-pages/cmw.aspx , consulté en novembre 2017.

ONU/DP/DAES, 2017, *Trends of International Migrants Stock : Migrants by destination and origin,* http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estim-atesgraphs.shtml?2g2 , consulté 18/12/2017.

PNUD, 2009, Rapport sur le développement dans le monde 2009, Chapitre 5: *Mobilité des facteurs et migrations*, p146-169.

ROBIN Nelly, 1995, *Les espaces de transit dans les migrations internationales ouest-africaines*, un rapport à caractère scientifique issues des Enquêtes Programme "Migrations internationales ouest-africaines" ORSTOM – SÉNÉGAL, 17 pages.

UNESCO, 2017, *Migration, free movement and regional integration*, Social Sciences Studies, United Nations University, 450p

3. WEBBOGRAPHIE

1. http://www.geographie-sociale.org/mexique-usa-frontiere.htm

http://conflits.revues.org/17307

2.https://www.google.com/search?q=L%E2%80%99Acte+N%C2%B0+1%2F72-UDEAC-70-A+du+22+d%C3%A9cembre+1972%2C+relatif+%C3%A0+la+Convention+Commune+sur+la+libre+cir

culation+des+personnes+et+le+droit+d%E2%80%99%C3%A9tablissement+dans+l%E2%80%99UDEAC&ie=utf-8&oe=utf-8&client=firefox-b Textes de la CEMAC, 13/05/2017.

3.http://www.gabonemergent.org/2013/11/c%C3%A9mac-la-libre-circulation-des-personnes-de-a-%C3%A0-z-0.html , Textes de la CEMAC ;

4. http://www.hypergeo.eu/ , encyclopédie / lexique

5. https://scholar.google.com/ , documents scientifiques exclusivement

LISTE DES DOCUMENTS

1. LISTE DES CARTES

Carte 0.1 : Champ de collecte **49**
Carte 1.1 Aperçu global du Golfe de Guinée **65**
Carte 1.2 Les pays du Golfe de Guinée **67**
Carte 1.3 : Flux migratoires dans une partie du Golfe de Guinée **71**
Carte 1.4 : Etat de la Migration dans le monde **74**
Carte 1.5 : Les mouvements migratoires au Cameroun **93**
Carte : 2.1 Les Frontières de civilisations selon Samuel P. Huntington **108**
Carte 2.2 Kyé-Ossi : la frontière plurielle **133**
Carte 3.1 : Organisations sous-régionales en Afrique Centrale **150**
Carte 3.2 : Exportations camerounaises vers la sous –région **165**
Carte 3.3 : Importations camerounaises des pays voisins dans la sous-région **169**
Carte 4. 1 Une cartographie ethnique du Cameroun à l'époque coloniale **185**
Carte 4. 2 La densité de la population du Cameroun (en 1977). **186**
Carte 4.3 Etatisation du territoire vers la frontière (Kyé-Ossi) Gabon-GE **193**
Carte 4.4 : Régions d'origine des migrants de Kyé-Ossi. **199**
Carte 5.1 Les migrants et le foncier à Kyé-Ossi **214**
Carte 5.2 : Répartition des Migrants à Kyé-Ossi. **222**
Carte 5.3 Structures d'Etat à Kyé-Ossi **227**
Carte 5.4: Modification historique de la frontière au Sud du Cameroun **245**
Carte 5.5: Evolution spatiale de Kyé-Ossi vue de l'espace **247**
Carte 5.6 : Evolution sociospatiale de Kyé-Ossi vue de l'espace **248**
Carte 5.7 : Evolution sociospatiale de Kyé-Ossi vue de l'espace **249**
Carte 7.1 Lieux d'approvisionnement des migrants commerçants à Kyé-Ossi **305**
Carte 7.2 Champs de mobilités des commerçants par rapport à la frontière **315**

2. LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 0.1 : Evolution des immigrés dans le monde 15
Graphique 0.2 : Variation des effectifs des immigrés dans le monde entre 2000-2015..... 15
Graphique 1.1 Destinations de tous les migrants internationaux africains en 2015 68
Graphique 1.2 : Destinations des émigrants de l'Afrique de l'Ouest 70
Graphique 1.3 : Evolution du Revenu National par Habitant de l'Angola 77
Graphique 1.4 : Evolution de l'immigration en Angola 78
Graphique 1.5 : Evolution des rémittences et d'autres financements 81
Graphique 1.6 : Quelques indicateurs de la mobilité interne au Cameroun 89
Graphique 1.7 : Types de migrants et indices de mobilité régionaux au Cameroun 90
Graphique 1.8 : Migrants internes et immigrés au Cameroun 91
Graphique 1.9 : Destinations des migrants camerounais en 2014 92
Graphique 1.10 : Destinations des migrants camerounais et leurs effectifs en 2015 95
Graphique 3. 1 : Evolution des revenus par habitant dans les pays de la CEMAC. 132
Graphique 3.2 : valeurs des tarifs douaniers dans la zone CEMAC. 158
Graphique 3.3 : Evolution des échanges intra-CEMAC 163
Graphique 3.4 Evolution des exportations camerounaises vers la sous-région 166
Graphique 3.5 Evolution des importations camerounaises de la sous-région CEMAC 170
Graphique 4.1 Evolution du Revenu National brut par habitant au Cameroun 188
Graphique 4.2 Evolution de la densité de Population 190
Graphique 4.3 : Evolution de la richesse des pays (PIB) 192
Graphique 4.4 : *Migration hump* 195
Graphique 4.5 : Evolution cumulée des arrivées des migrants à Kyé-Ossi (2014) 197
Graphique 4.6 : Evolution de la population de Kyé-Ossi 198
Graphique 4.7 Activités exercées par les arrivants 200
Graphique 4.8 : Pays d'exportation des produits vivriers à Kyé-Ossi 207
Graphique 5.1 Evolution du nombre d'établissements scolaires à Kyé-Ossi 231
Graphique 5.2 : Origine ethnique des propriétaires d'établissements sco. à Kyé-Ossi..... 231
Graphique 5.3 : Courbe de la migration *hump* à Kyé-Ossi. 238
Graphique 6.1 Variation du coût du visa gabonais avant novembre 2017 267
Graphique 6.2 Situation des mouvements transfrontaliers officiels..... 271
Graphique 6.3 Evolution de l'effectif des immigrants officiels camerounais en GE 282
Graphique 6.4 Evolution des immigrants officiels camerounais au Gabon 282
Graphique 6.5 Evolution de la proportion des émigrants camerounais vers la CEMAC 283
Graphique 7. 1 Raisons de la variation de taille des ménages dans les familles 296
Graphique 7.2 et 7.3: Réseaux et assistance aux migrants 297
Graphique 7.4 : Perception de la frontière par les migrants 304
Graphique 7.6 : Pratique spatiale dans les ventes 311
Graphique 7.6 Projet migratoire des migrants avant leur arrivée à Kyé-Ossi 317
Graphique 7.7 : Mouvements de population des Camerounais à Kyé-Ossi 317
Graphique 8.1 : Transfert des fonds par les migrants 337
Graphique 8. 2 Evolution des effectifs des Camerounais refoulés à Kyé-Ossi 342
Graphique 8.3 : Evolution du montant perçu par Pousse chargé partant de Kyé-Ossi 343

3. LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Extrait du journal 75
Photographie 2.1 : frontière urbaine ou inégalité dans la structuration de l'espace 113
Photographie 2.2 : Vue d'une frontière à structuration spatiale : Etats-Unis - Mexique 114
Photographies 2.-3-4-5-6 : Frontière Cameroun-Nigéria, entre abandon et négligence. 121
Photographies 2.7 et 2.8 : les deux frontières camerounaises de Kyé-Ossi 125
Photographie 2.9 : Résolution du conflit frontalier Gabon – Guinée E. 126
Photographies 2.12 et 2.13 : Frontière guinéenne en 2017 131
Photographie 3.1 : Une échéance pour la libre circulation en 2014 152
Photographie 3.2 : Annonce de l'ouverture des frontières du Gabon 154
Photographie 3.3 : Banderole du FOTRAC 2017. 159
Photographie 3.4 : Produts alimentaires camerounais au marché gabonais 168
Photographie 4.1 : Etat d'enclavement de Kyé-Ossi 194
Photographie 4.2 : Désenclavement de la localité 194
Photographies 4.3 et 4.4 : Pousseurs à la frontière 202
Photographies 4.5 à 4.13 : Figures de quelques produits vendus à Kyé-Ossi 206
Photographies 5.1 et 5.2: Constructions des Bamoun à Kyé-Ossi 215
Photographie 5.3 : Foyer Bamoun à Kyé-Ossi 216
Photographies 5.4 et 5.5 : Constructions des Bamiléké à Kyé-Ossi. 219
Photographies 5.6-5.9 : Places et foyers des Bamiléké 220
Photographie 5.10 : Migrants ouest-africains à Kyé-Ossi (Mongbet)..... 224
Photographies 5.11 et 5.12 : Infrastructures d'Etat 226
Photographies 5.13 et 5.14 : Hôtels de Kyé-Ossi 230
Photographies 5.15-5.18 : Quelques églises des migrants 234
Photographies 5.21 & 5.22 : Représentation des trois Présidents des trois nations à Kyé-Ossi 243
Photographies 5.23 & 5.24 : Annexion de la forêt par des constructions immobilières 246
Photographies 6.1 et 6.2 : Les lieux de vente des Camerounais au Gabon et en GE 260
Photoraphie 6.3-6.4-6.5 : Les voies illicites « portuaires » de la frontière guinéenne 263
Photographie 6.6 : Transaction des dossiers entre la frontière et la DGDI de Bitam 268
Photographie 6.7 : Fameux reçu pour traverser la frontière 273
Photographie 6.8 : Frontière Cameroun-Guinée Equatoriale. 274
Photographie 7.1 : un point des vivres au marché de Kyé-Ossi 306
Photographie 8.1 : Virtualité de la frontière due aux ondes de communication 325
Photographie 8.2 : Un commerçant des mobilités internationales. 330
Photographie 8.3 : Certificat de célibat d'une camerounaise de Bitam. 332
Photographie 8.4 : EXTRAVIO pour la ville ou province de Bata. 333
Photographie 8.5 : Un exemple de *Credencial* 334

4. LISTE DES FIGURES

Schéma 01 : Exemple de la construction des réseaux de collecte des données primaires 44
Figure 0.2 : Schéma méthodologique de terrain..... 48
Figure 0.3 : Schéma d'analyse 52
Figure 1.1: système migratoire 63
Figure 1.2 : Concepts migratoires ou de la mobilité 64
Figure 1.3 : Les migrations en Afrique de l'ouest 72
Figure 1.4 : Les migrations en Afrique Centrale/ CEMAC 76
Figure 3.1 : Structuration des acteurs du commerce sous-régional 161
Figure 3.2 : Typologie des frontières relatives à l'intégration. 174
Figure 4.1 : Cycle du commerce frontalier avant le Boom pétrolier en GE..... 191
Figure 4.2 : Variation des coûts de transport en FCFA entre Ambam et Kyé-Ossi 195
Figure 6.1. Le triangle de mobilités Ntumu 258
Figure 6.2 Liens entre la dynamique frontalière et les mouvements transfrontaliers 278
Figure 7.1 : Familles à plusieurs ménages 292
Figure 7.2 : Familles migrantes divisées 293
Figure 7.3 : Familles spatialement réunies 294
Figure 7.4 : *Modèle 1* : circulation interne ou tangente à la frontière. 312
Figure 7.5 : *Modèle 2*, circulation transfrontalière de courte durée 313
Figure 7.6 : *Modèle 3*, circulation transfrontalière longue durée 314
Figure 7.7 : Carrière migratoire et professionnelle 322
Figure 8.1 : Relations contextes-mobilité 347
Figure 8.2 : Relations contextes-mobilités à Kyé-Ossi 348
Figure 8.3 : Situation de la frontière de Kyé-Ossi par rapport à l'intégration 349
Figure 8.4: Résumé de l'intégration en zone CEMAC 349
Figure finale : les étapes de la thèse et le raisonnement 360

5. LISTE DES ENCADRES

Encadré 2.1 100
Encadré 2.2 128
Encadré 3.1 155
Encadré 4.1 204
Encadré 5.1 245

6. LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01 : Diversité des schémas migratoires, contextes associés et approches explicatives communément adoptées 17
Tableau 02 : Types de frontières selon la forme 21
Tableau 03 : Tableau synoptique de l'étude 38
Tableau 04 : Répartition des personnels institutionnels et des autorités locales enquêtées en fonction de leur statut et selon leur pays 43
Tableau 05 : Répartition des migrants enquêtés par ville frontalière selon le sexe 45
Tableau 06 : Répartition des enquêtés par Age selon le Sexe 45
Tableau 1.1 Immigrés des pays africains 73
Tableau 1.2 : Immigrés d'autres pays 73
Tableau 1.3 : les acteurs de la migration 86
Tableau 1.4: Impact des migrations internes sur la croissance démographique des régions de 1987 à 2005 87
Tableau 2.1 : Evolution des frontières en Afrique 103
Tableau 2.2 : Quelques projets frontaliers au Cameroun 122
Tableau 3.1: Indicateur d'intégration en Afrique par la libre circulation 156
Tableau 3.2 : Nomenclature douanière 157
Tableau 3.3 : Niveaux d'échanges entre les organisations sous-régionales en Afrique..... 162
Tableau 3.4 : Les produits les plus exportés des pays CEMAC 164
Tableau 3.5 : Evolution des exportations vers les pays de la sous-région 166
Tableau 3.6 : Produits camerounais en zone CEMAC 167
Tableau 3.7 : Evolution des importations camerounaises des pays voisins) 169
Tableau 3.8 : Proportion des commerçants à Kyé-Ossi 171
Tableau 4.1 Evolution comparée de la population à Kyé-Ossi 189
Tableau 5.1 : quelques Ntumu qui ont vendu les terrains aux migrants 212
Tableau 5. 2 : Densité de population dans la région de l'ouest Cameroun en 2010 221
Tableau 5.3 Les établissements hôteliers à Kyé-Ossi 229
Tableau 5.4 Les établissements scolaires à Kyé-Ossi 230
Tableau 5.5 : Structures de santé à Kyé-Ossi 232
Tableau 5.6 : Répartition des sièges à la mairie de la commune de Kyé-Ossi 241
Tableau 6. 1: Situation du migrant relative à sa sédentarisation 256
Tableau 6.2 Situation de la libre circulation dans les pays de la CEMAC 270
Tableau 7.1 : Types de familles chez les migrants 295
Tableau 7.2 Echanges au niveau de Kyé-Ossi 306
Tableau 7. 3 : Trajectoires objectives / ascendantes des migrants 321

SIGLES

AEF : Afrique Equatoriale Française

AELE: Association Européenne de Libre-Echange

AITA : Association Internationale du Transport Aérien

ALENA : Accord de Libre Echange Nord-américain

ANSEA: Association des Nations du Sud-Est Asiatique

BAD : Banque Africaine de Développement

BM : Banque Mondiale

BU : Bibliothèque Universitaire

BUCREP : Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population

CAMERCAP-PARC : (*Cameroon Policy Analysis and Reseach Center*) Centre Camerounais de Recherche et d'Analyses politiques

CEA : Communauté d'Afrique de l'Est

CEDEAO : Communauté Economique Des États de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC : Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CEN-SAD : Communauté des Etats Sahélo-sahéliens

CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement

COMESA (*Common Market for Eastern and Southern Africa*) Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe

DAES : Département des Affaires Economiques et Sociales

DATZF : Direction d'Aménagement du Territoire et des Zones Frontalières

DGDI : Direction Générale de la Documentation et de l'immigration (au Gabon)

DGSN : Délégation Générale à la Sûreté Nationale (au Cameroun)

DIP : Droit International Public

DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

ECAM : Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

FCFA : Franc de la Communauté Financière d'Afrique

FMI : Fonds Monétaire International

FSS : Formation Socio-Spatiale

GE : Guinée Equatoriale

IDE : Investissement Direct Etranger

IFORD : Institut de Formation et de Recherche Démographiques

IGAD : (*Intergovernmental Authority on Development)* Autorité Intergouvernementale sur le Développement

INS : Institut National (Camerounais) de la Statistique

INSEE : l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques

MDN : Ministre gabonais de la Défense Nationale

MERCOSUR: (*Mercado Comun Del Sur*) Marché Commun du Sud

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

MINEPIA : Ministère de l'Élevage, des Pêches et desIndustries Animales

MINFOF : Ministère des Forêts et de la Faune

MINREX : Ministère camerounais des Relations Extérieures.

MISDL : Ministre (ou Ministère) gabonais de l'Intérieur et de la Sécurité, Chargé de la Décentralisation et du Développement Local

MSHS : Maison des Sciences de l'Homme et de la Société

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

OHI : Organisation Hydrographique Internationale

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations

ONU : Organisation des Nations Unies

OUA : Organisation de l'Unité Africaine

PIB : Produit Intérieur Brut

PNB : Produit National Brut

RCA : République Centrafricaine

RDC : République Démocratique du Congo

RDPC : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH)

SADC : (*Sourthern African Development Community*) Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe

UA : Union Africaine

UDC : Union Démocratique du Cameroun

UDE : Union Douanière Equatoriale

UDEAC : Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale

UE : Union Européenne

UEAC : Union des Etats de l'Afrique Centrale

UMA : Union du Maghreb Arabe

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE **1**
REMERCIEMENTS **2**
ENGAGEMENT **3**
RESUME **4**
ABSTRACT **5**

INTRODUCTION GENERALE **6**
Introduction 6
Intérêt et Justification de l'étude 8
Contexte scientifique 9
Rendre compte des migrations. La complexité d'un sujet d'étude géographique 10
Les modèles linéaires 10
Les modèles récursifs et systémiques 10
Les approches micro-structurelles 11
Les approches méso-sociales 13
Les approches macro-structurelles 14
De la pluralité des trajectoires à la mobilité : le territoire ou objet du géographe 19
Dynamiques et perspectives d'aménagement frontalières 21
Perspectives de réflexion 23
Problématique 25
La frontière, système de mobilités sous-régional 28
Migrant, mobilité et dynamiques sociospatiales frontalières 30
Le commerçant et l'espace sous-régional : espace de vie migratoire 34
Corpus méthodologique 36
Une thématique astreinte à une double approche quantitative-qualitative 36
Outils de collecte et sources des données 39
- La recherche documentaire 39
- Les observations 40
- Les entretiens 41
- L'immersion sociale 46
- Récits de vie 47
- L'enquête quantitative 49

Difficultés et alternatives 50
Techniques d'exploitation et d'analyse des données 52
- L'analyse des données traitées 53

Structuration du travail 54

PREMIERE PARTIE : LE SYSTEME MIGRATOIRE ENTRE LOGIQUES FRONTALIERES ET INTEGRATION SOUS-REGIONALE **56**

Introduction de la première partie **57**
Chapitre 1 : LE SYSTEME MIGRATOIRE DU GOLFE DE GUINEE ET DU CAMEROUN **58**
Introduction **58**

1.Systèmes migratoires et champs migratoires **58**
1.1. Le champ et l'espace migratoire 58
1.2. Systèmes migratoires, systèmes de mobilité 61
2. Le système migratoire du Golfe de Guinée **65**
2.1. Le Golfe de Guinée et son système de migrations 65
2.1.1 Le Golfe de Guinée : quelle(s) délimitation(s) ? 65
2.1.2 Peut-on parler d'un système migratoire du Golfe de Guinée ? 68
2.2. Les Sous-systèmes migratoires du Golfe de Guinée 69
2.2.1 Le sous-système migratoire de l'Afrique de l'Ouest 69
2.2.2 Le sous-système migratoire de l'Afrique Centrale 72
2.2.3 Le sous-système migratoire austral du Golfe de Guinée 77
3. Les mouvements migratoires au Cameroun **79**
3.1. L'évolution de la politique migratoire entre ouverture et restriction 79
3.1.1. L'intensification de la migration internationale 79
3.1.2 Les accords sur la mobilité humaine entre le Cameroun et les pays voisins 82
3.1.3 La double nationalité : frein ou accélérateur de la mobilité internationale ? 84
3.2 Le système migratoire camerounais 85
3.2.1 Les acteurs du système migratoire au Cameroun 85
3.2.2 Migrations internes et internationales au Cameroun 87
3.2.3 L'émigration internationale à partir du Cameroun 94
Conclusion **50**
Chapitre 2 : SIGNIFICATIONS ET ENJEUX DE LA TRIPLE FRONTIERE **98**
Introduction **98**
1. La frontière : un concept pluridimensionnel **99**
1.1 Frontières politiques d'Etat 99
1.1.1 Frontières et droit international 99
1.1.2 Historique des frontières d'Etat 101
1.1.3 Les frontières des organisations intergouvernementales et les dynamiques frontalières actuelles. 104
1. 2 Une lecture culturelle et civilisationnelle de la frontière 106
1.2.1 Les frontières civilisationnelles 106
1.2.2 Les frontières ethnique et linguistique 109
1.3 Des inégalités sociales à la structuration de l'espace 111
1.4 Aires d'influence de la frontière 115
2. La gestion frontalière tri-étatique autour de Kyé-Ossi **118**
2.1 Les frontières camerounaises : entre abandon, marginalité, et valorisation actuelle 119
2.2 Les frontières gabonaises : nationalisme et contrôles des ressources 126
2.3 Les frontières guinéennes: de la marginalité à une affirmation de puissance ? 129
3. La frontière à Kyé-Ossi et les effets des politiques frontalières **131**
3.1 Kyé-Ossi : une frontière atypique 131
3.1.1 La triple frontière. 131
3.1.2 Une existence à la genèse migratoire 134
3.2. Les effets de la politique frontalière sur Kyé-Ossi. 135
3.2.1 Les pratiques de la distanciation 135
3.2.2 Du rapprochement géographique à la continuité territoriale 136
Conclusion **136**
Chapitre 3 : L'INTEGRATION SOUS-REGIONALE EN ZONE CEMAC **138**

Introduction **138**
1. Comprendre l'intégration **138**
1.1 L'intégration au sens global 138
1.2 L'approche économique de l'intégration 140
1.3 L'approche culturelle de l'intégration 145
2. L'intégration sous-régionale et les échanges dans la zone CEMAC **147**
2.1 Les fondements historiques de l'intégration en zone CEMAC 147
2.1.1 De l'UDE à l'UDEAC 147
2.1.2 Elargissement de l'UDEAC 148
2.1.3 La marche vers la libre circulation. 151
2.2 Le commerce en zone CEMAC 157
2.2.1 Structuration des acteurs et politique commerciale dans la zone CEMAC 157
- 2.2.2 Le commerce en zone CEMAC : produits, circulation et niveau d'échanges. ..161

3. Le choix des commerçants comme objet focal d'analyse **171**
3.1 Les commerçants, population typique de Kyé-Ossi 171
3.2 L'articulation entre activité professionnelle et mobilité dans l'espace 172
3.3 Le commerce comme matérialisation de l'intégration 172
Conclusion **175**
Conclusion de la première partie **176**

PARTIE II : PEUPLEMENT, MIGRATIONS ET ESPACE A KYE-OSSI **178**

Introduction de la deuxième partie **179**
Chapitre 4 : PEUPLEMENT ET PRATIQUES ECONOMIQUES A KYE-OSSI. **180**
Introduction **180**
1. Les prémisses du peuplement à Kyé-Ossi **180**
1.1 Les migrations précoloniales autour de Kyé-Ossi. 181
1.2 La période coloniale : des turbulences à la « fixation des clans » 182
1.3 Une période favorable aux activités liées à l'exploitation de la nature 183
2. Migrations contemporaines et intensification du commerce **187**
2.1 Les premiers migrants contemporains 187
2.2 Le début du commerce transfrontalier 190
3. Développement des facteurs de la migration et des activités économiques à Kyé-Ossi **191**
3.1 La territorialisation étatique 192
3.2 Intensification des migrations 196
3.3 De la croissance démographique au développement des activités économiques.....200
3.4. Entre entreprenariat ethnique et diversification du commerce 204
Conclusion **208**
Chapitre 5 : MIGRATIONS ET DYNAMIQUE SOCIOSPATIALE A KYE-OSSI **209**
Introduction **209**
1.La répartition des migrants à la frontière..... **210**
1.1 Les formes d'accès foncier 210
1.1.1 Le don et l'héritage 210
1.1.2 L'achat des terres à Kyé-Ossi : une valorisation du foncier avec le temps. 211
1.1.3 Autres modes d'accès à la terre.....212
1.2 La répartition spatiale des migrants à Kyé-Ossi 214

1.2.1 Akombang ou « Foumban 3 ». 215
1.2.2 Le quartier Bamiléké à Kyé-Ossi: une position au gré des originaires Ntumu.....217
1.2.3 Les autres communautés migrantes de Kyé-Ossi. 223
2. La structuration de l'espace **..... 225**
2.1 La mise en place des infrastructures d'Etat à Kyé-Ossi 225
2.2 Le rôle des migrants dans la construction de structures privées à Kyé-Ossi 228
2.2.1 Les établissements hôteliers 228
2.2.2 Les structures scolaires et sanitaires 230
2.2.3 Les structures culturelles et religieuses 233
2.3. Les peuples frontaliers de Kyé-Ossi face aux migrants : entre co-intégration et absorption 236
2.3.1 La marginalisation sociospatiale des Ntumu 237
2.3.2 Entre cohabitation et conflits 239
3. Les perspectives de la dynamique frontalière à Kyé-Ossi **..... 244**
3.1 La dynamique historique de la frontière Sud du Cameroun 244
3.2 Tendance de l'évolution de l'espace frontalier de Kyé-Ossi 245
3.3 Et si la libre circulation devient effective à Kyé-Ossi : vers la perspective d'une *ghost town* ?.....250
Conclusion **..... 252**
Chapitre 6 : KYE-OSSI ET LES MOBILITES TRANSFRONTALIERES **..... 254**
Introduction **..... 254**
1. Une diversité de dynamiques migratoires**……..254**
1.1 Les migrants saisonniers 255
1.2 Kyé-Ossi, une destination pour les migrants internes 256
1.3 Les migrants externes ou internationaux 257
2. Les navettes transfrontalières **..... 258**
2.1 Les peuples autochtones et la virtualité de la frontière 258
2.2 Mouvements commerciaux et d'affaires 259
2.3 Les autres mouvements transfrontaliers 262
3. Les transits et l'immigration en Guinée et au Gabon **..... 264**
3.1 Kyé-Ossi et les transits 264
3.2 Les stratégies pour traverser la frontière 266
3.2.1 Les stratégies formelles ou régulières 266
3.2.1.1 Le cas du Gabon 266
3.2.1.2 Cas de la Guinée Equatoriale 269
3.2.2 Les stratégies irrégulières 272
3.2.2.1 L'illégalité de connivence 272
3.2.2.2 Illégalité cachée 275
3.2.2.3 Entre transformation sociospatiale et filtre frontalier 277
3..2.2.4 Illégalité postérieure 280
Conclusion **..... 284**
Conclusion de la deuxième partie **..... 285**

PARTIE III : ESPACE ET INTEGRATION SOUS-REGIONALE: FRONTIERE, DYNAMIQUES MARCHANDES ET CITOYENNES AUTOUR DE KYE-OSSI **..... 287**

Introduction de la troisième partie **288**
Chapitre 7 : DYNAMIQUES FAMILIALES ET RESEAUX DE MOBILITES MARCHANDES AUTOUR DE KYE-OSSI **290**
Introduction **290**
1. Familles, réseaux et frontière à Kyé-Ossi…….**290**
1.1. Les formes familiales chez les migrants 291
1.1.1 Les familles à plusieurs ménages internes 291
1.1.2. Les familles migrantes divisées par la frontière.....292
1.1.3 Les familles spatialement réunies 293
1.2 Les dynamiques sociales et réticulaires de la famille 295
1.2.1 La dynamique familiale des commerçants à Kyé-Ossi 296
1.2.2 La dynamique des réseaux 297
2. Des lieux de circulation aux espaces commerciaux **302**
2.1 Lieux d'achats 302
2.2 Lieux de vente 307
2.3 Kyé-Ossi : interstices ou espaces de transit frauduleux? 309
3. Parcours et espace-temps de la mobilité **311**
3.1 Les mobilités marchandes intérieures à la frontière 311
3.2 Les mobilités marchandes transfrontalières de courte durée 312
3.3 Les mobilités marchandes de longue durée 313
3.4 De la mobilité à l'émigration 315
3.5 De la mobilité spatiale à la mobilité sociale : Des flux migratoires aux carrières migratoires 320
Conclusion **323**
Chapitre 8:L'EXPERIENCE MIGRATOIRE AU-DELA DE LA FRONTIERE: VERS UNE CITOYENNETE ET UNE INTEGRATION SOUS-REGIONALES ? **324**
Introduction **324**
1. Etre émigrant ou immigré à partir de Kyé-Ossi **325**
1.1 La frontière au-delà de la frontière 325
1.1.1 La frontière technologique 325
1.1.2 La frontière psychosociale 326
1.2 La circulation au-delà de la frontière 327
1.2.1 Une circulation plus souple au Gabon 328
1.2.2 L'hostilité équato-guinéenne 329
1.2.3 La formalisation du statut des migrants illégaux 331
2. Les pratiques citoyennes des Camerounais : de la double absence à la double présence **335**
2.1. Les pratiques politiques 335
2.2 Les pratiques économiques 336
2.3 Les autres aspects de la citoyenneté 338
3. Les effets de la mobilité et de l'expansion des frontières sur l'intégration sous-régionale .. **339**
3.1 Quand les velléités étatiques vis-à-vis de l'intégration persistent 340
3.2 Les acteurs frontaliers et le renforcement des pratiques en dehors de la conformité 343
3.3 Intensification des liens entre les citoyens sous-régionaux 345
Conclusion **350**
Conclusion de la troisième partie **351**

CONCLUSION GENERALE **353**

ANNEXES **364**

BIBLIOGRAPHIE **386**
1. REFERENCES SCIENTIFIQUES 386
2. DOCUMENTS DE TRAVAIL, RAPPORTS ET AUTRES 417
3. WEBBOGRAPHIE 419

LISTE DES DOCUMENTS **421**
1. .LISTE DES CARTES……421
2.LISTE DES GRAPHIQUES ……422
3. LISTE DES PHOTOGRAPHIES 423
4. LISTE DES FIGURES 424
5. LISTE DES ENCADRES 424
6.LISTE DES TABLEAUX……425

SIGLES **426**

TABLE DES MATIERES **429**